Comptes publics

pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

VOLUME 3

ÉTATS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE, CONSEILS, COMMISSIONS

Impression
Autorisée par l'Assemblée législative
Fredericton, (N.-B.)

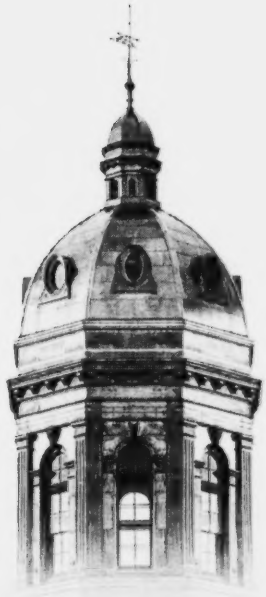

Comptes publics

pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

VOLUME 3

ÉTATS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE, CONSEILS, COMMISSIONS

New Nouveau Brunswick

ISSN 0382-1277

INTRODUCTION
VOLUME III

Les comptes publics de la province du Nouveau-Brunswick sont présentés en cinq volumes.

Le volume I renferme les états financiers vérifiés de l'entité comptable provinciale de la façon décrite à la note 1 afférente aux états financiers. Ils comprennent un bilan, un état des résultats, un état des flux de trésorerie et un état de l'évolution de la dette nette. Volume I renferme aussi le rapport du vérificateur, la déclaration de responsabilité, les commentaires de la gestion sur les résultats de l'année et une analyse des principaux écarts.

Le volume II renferme des renseignements non vérifiés supplémentaires aux états financiers exposés dans le volume I. Il présente des états récapitulatifs des recettes et des dépenses ainsi que des états comparatifs de cinq ans. Le présent volume contient de plus des renseignements détaillés au sujet des crédits supplémentaires; de la dette consolidée; des états du fonds d'amortissement général; des valeurs détenues; ainsi que des recettes et des dépenses, par ministère (ceci comprend les listes des traitements, des frais de déplacement, des paiements aux fournisseurs, des subventions et contributions, et des versements de prêts).

Le présent volume renferme les états financiers des sociétés, conseils et commissions qui doivent rendre compte de la gestion de leurs ressources et opérations financières au gouvernement ou à l'Assemblée législative de la province. Ces derniers exercent par ailleurs une autorité vis-à-vis de ces organisations du fait qu'ils en sont propriétaires ou en vertu de dispositions législatives.

Le volume IV renferme les états financiers de divers fonds en fiducie que la province administre à titre de fiduciaire.

Le volume V renferme les listes de traitements de certaines organisations gouvernementales, telles que les Régies régionales de la santé, la Groupe d'entreprises d'Énergie Nouveau-Brunswick et la Société des alcools du Nouveau-Brunswick. Les listes de traitements comprennent les employés ayant reçu un traitement de plus de 40 000 $ durant l'année se terminant le 31 décembre 2006.

TABLE DES MATIÈRES

Algonquin Golf Limited	1
Algonquin Properties Limited	11
Atlantic Education International Inc.	21
Commission d'intendance des pneus du Nouveau-Brunswick	29
Commission de l'assurance-récolte du Nouveau-Brunswick	39
Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick	51
Commission des assurances du Nouveau-Brunswick	73
Commission des loteries du Nouveau-Brunswick	81
Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick	87
Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick	95
Conseil consultatif des aînés du Nouveau-Brunswick	107
Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick	111
Conseil consultatif sur la condition de la femme	117
Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick	123
Conseil des arts du Nouveau-Brunswick	133
Conseil du Premier Ministre sur la condition des personnes handicapées	143
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick	149
Corporation de portefeuille Énergie Nouveau-Brunswick	157
Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick	193
Fondation des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick	211
Forest Protection Limited	219
Fundy Linen Service Inc.	237
Gestion provinciale Ltée.	247
Musée du Nouveau-Brunswick	255
Régies régionales de la santé	
Régie régionale de la santé1, Beauséjour	265
Régie régionale de la santé sud-est	279
Corporation des sciences de la santé de l'Atlantique	297
Régie régionale de la santé 3	317
Régie régionale de la santé quatre	333
Régie régionale de la santé 5	353
Régie régionale de la santé 6	367
Régie régionale de la santé de Miramichi	381
Réseau de formation à distance du Nouveau-Brunswick inc.	397
Services Nouveau-Brunswick	403
Société des alcools du Nouveau-Brunswick	417
Société de Développement régional	429
Société de Développement régional - Organisme de services spéciaux	437
Société d'assurance-dépôts des Caisses populaires du Nouveau-Brunswick	443
Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick	451
Société de Kings Landing	461
Société de Voirie du Nouveau-Brunswick	471
Strait Crossing Finance Inc.	481

États financiers

ALGONQUIN GOLF LIMITED

Le 31 décembre 2006

Rapport des vérificateurs

Message aux actionnaires d'Algonquin Golf Limited,

Nous avons vérifié le bilan d'Algonquin Golf Limited au 31 décembre 2006 ainsi que les états des résultats et du déficit et de l'évolution de sa situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes canadiennes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la société au 31 décembre 2006, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Comptables agréés

Le 7 mai 2007

ALGONQUIN GOLF LIMITED
Bilan
Le 31 décembre 2006

	2006	2005
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse et placements à court terme	11 283 $	11 022 $
Comptes clients	29	18
Stocks dans la boutique du pro	63 620	79 343
Dépenses payées d'avance	2 326	12 717
	77 258	103 100
IMMOBILISATIONS NETTES (Note 4)	4 705 429	5 102 696
	4 782 687 $	5 205 796 $
PASSIF À COURT TERME		
Comptes créditeurs et frais courus	96 635 $	22 228 $
Portion courante du montant dû à la province du N.-B.		
- principal (Note 5)	4 221 716	-
- intérêt	584 915	248 925
Portion courante des engagements de location-acquisition (Note 6)	35 770	54 614
	4 939 036	325 767
PASSIF À LONG TERME		
Montant dû à Algonquin Properties Limited	30 050 260	2 873 466
Montant dû à la province du N.-B. - principal (Note 5)	-	3 945 795
- intérêt	-	335 990
Engagements de location-acquisition (Note 6)	26 886	62 655
Contributions reportées relativement aux immobilisations (Note 7)	1 441 757	1 548 554
	4 518 903	8 766 460
	9 457 939	9 092 227
DÉFICIT		
Capital-actions		
Autorisé		
Émise et entièrement versée - 1 action ordinaire	1	1
Surplus d'apport (Note 8)	59 531	59 531
Déficit	(4 734 784)	(3 945 963)
	(4 675 252)	(3 886 431)
	4 782 687 $	5 205 796 $

Présentation (Note 2)

Approuvé par le conseil

_____ Administrateur

_____ Administrateur

ALGONQUIN GOLF LIMITED
État des résultats et du déficit
pour l'année se terminant le 31 décembre 2006

	2006	2005
RECETTES		
Droits de jeu et frais de location	838 937 $	998 057 $
Ventes d'aliments	68 735	93 494
Ventes de boissons	81 462	83 938
Subvention de la SDR (Note 7)	106 797	106 797
Boutique du pro	157 393	145 070
Intérêt	308	127
	1 253 632	1 427 483
DÉPENSES		
Coûts directs	845 103	883 733
Coût des ventes de la boutique du pro	146 340	82 996
Administration et frais généraux	133 953	144 845
Publicité et promotion	96 834	108 473
Chauffage, éclairage, énergie et eau	13 746	33 450
Impôt foncier	64 326	63 162
Frais de gestion	34 396	39 617
Intérêt sur prêt exigible (Note 5)	275 920	339 036
Intérêt sur la location	4 070	6 713
Amortissement - immobilisations	427 765	452 137
	2 042 453	2 154 162
PERTE NETTE POUR L'ANNÉE	(788 821)	(726 679)
DÉFICIT, AU DÉBUT DE L'ANNÉE	(3 945 963)	(3 219 284)
DÉFICIT, À LA FIN DE L'ANNÉE	(4 734 784) $	(3 945 963) $

ALGONQUIN GOLF LIMITED
État de l'évolution de la situation financière
pour l'année se terminant le 31 décembre 2006

	2006	2005
FONDS PROVENANT DE (CONSACRÉS AUX) :		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte nette pour l'année	(788 821) $	(726 679) $
Amortissement - immobilisations	427 765	452 137
Contributions de la SDR relativement au capital social (Note 7)	(106 797)	(106 797)
	(467 853)	(381 339)
Variation nette du fonds de roulement hors caisse lié aux opérations	100 510	40 441
	(367 343)	(340 898)
ACTIVITÉS DE PLACEMENTS		
Achat d'immobilisations	(30 498)	(22 979)
	(30 498)	(22 979)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation du montant à payer à Algonquin Properties Limited	176 794	362 572
Remboursement des locations-acquisitions	(54 613)	(73 770)
Augmentation du montant à payer à la province du N.-B.	275 921	75 196
	398 102	363 998
ENTRÉE NETTE D'ARGENT	261	121
POSITION DE TRÉSORERIE, AU DÉBUT DE L'ANNÉE	11 022	10 901
POSITION DE TRÉSORERIE, À LA FIN DE L'ANNÉE	11 283 $	11 022 $

ALGONQUIN GOLF LIMITED
Notes afférentes aux états financiers
pour l'année se terminant le 31 décembre 2006

1. DESCRIPTION DE L'EXPLOITATION

Algonquin Golf Limited, qui a été constituée le 29 mai 1998 en vertu de la *Loi sur les corporations commerciales* du Nouveau-Brunswick, est une propriété exclusive de la province du Nouveau-Brunswick. Son objet est d'être l'exploitant du terrain de golf Algonquin.

Le 1er juillet 2000, l'actif du terrain de golf appartenant à Algonquin Properties Limited – les installations, l'équipement et le terrain – a été transféré à Algonquin Golf Limited. La société a une entente de gérance qui confie la gestion quotidienne du terrain de golf à Fairmont Hotels Inc.

2. PRÉSENTATION

Les états financiers sont établis selon les principes comptables applicables à une entreprise en exploitation. La société, qui a subi des pertes d'exploitation à chacune des quatre dernières années, affiche un déficit accumulé de 4 734 784 $ et un fonds de roulement déficitaire de 4 861 778 $ en date du 31 décembre 2006. La continuité de la société en tant qu'entreprise en exploitation dépend du soutien financier continu d'Algonquin Properties Limited et de la province du Nouveau-Brunswick ainsi que de la réalisation d'une exploitation rentable.

Si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convient pas pour les présents états financiers, il pourrait être nécessaire d'apporter des modifications à la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, au montant de la perte déclarée pour l'année et au classement du bilan.

ALGONQUIN GOLF LIMITED
Notes afférentes aux états financiers
pour l'année se terminant le 31 décembre 2006

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers sont établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et respectent les conventions comptables suivantes :

Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces consistent en des espèces et des placements très liquides qui, à la date de leur acquisition, ont des échéances d'au plus trois mois.

.

Immobilisations

a) Une réserve pour le remplacement de l'équipement a été établie conformément au contrat de gérance conclu avec Fairmont Hotels Inc. Le contrat stipule que, chaque année, un montant égal à quatre pour cent (4 %) du revenu brut s'ajoutera à cette réserve. Les achats de meubles, d'accessoires et d'équipement pour le terrain de golf et les améliorations mineures sont imputés à cette réserve jusqu'à concurrence du solde du compte.

b) Les coûts de remplacement pour la porcelaine, la verrerie et d'autres fournitures pour le chalet sont imputés aux dépenses dans l'année de l'achat.

c) L'amortissement des immobilisations du terrain de golf a été comptabilisé en fonction d'un calcul selon la méthode linéaire au taux indiqué à la note 4.

Comptabilisation des recettes

Les recettes sont comptabilisées lorsque les biens et services sont fournis et que leur paiement est raisonnablement assuré.

Recours à des estimations

Au cours de la préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada, la direction de la société est amenée à faire des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents des estimations faites par la direction.

Stocks

Les stocks comprennent les fournitures de golf et les autres fournitures connexes. La valeur des stocks est établie au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Actifs à long terme

La société procède à l'examen d'une perte de valeur des actifs à long terme lorsque des événements ou changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif ne peut être recouvrée.

ALGONQUIN GOLF LIMITED
Notes afférentes aux états financiers
pour l'année se terminant le 31 décembre 2006

4. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement	Net 2006	Net 2005
Terrain	211 556 $	-	221 556 $	221 556 $
Bâtiments	1 401 549	449 752	951 797	1 003 787
Améliorations au terrain de golf	4 958 768	1 609 953	3 348 815	3 596 753
Équipement du terrain de golf	648 322	571 129	77 193	114 441
Améliorations externes	265 296	219 670	45 626	85 421
Matériel et logiciel informatique	10 325	8 683	1 642	3 707
Meubles et accessoires	75 220	38 268	36 952	42 970
Améliorations aux installations	28 866	12 257	16 609	19 495
Équipement automobile	46 636	31 397	15 239	24 566
	7 646 538 $	2 941 109 $	4 705 429 $	5 102 696 $

5. MONTANT DÛ À LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le financement de la province rapporte un intérêt de 6 % composé semestriellement, non à l'avance, et arrive à échéance le 31 mars 2013. En 2006, la province du Nouveau-Brunswick a accepté de recevoir le paiement des intérêts seulement au montant de 263 872 $. En date du 31 décembre 2006, comme le paiement des intérêts n'avait pas été effectué, le prêt est maintenant classé comme passif à court terme. En vertu des dispositions de l'entente de prêt initiale, le solde du prêt devait être remboursé en versements annuels réunis de 591 207 $ jusqu'en 2012, le dernier versement de 2 168 926 $ étant exigible le 31 mars 2013.

6. ENGAGEMENTS DE LOCATION-ACQUISITION

Il existe des contrats de location-acquisition pour l'équipement du terrain de golf. Le montant brut de l'actif en vertu du contrat de location-acquisition est de 281 721 $, avec un amortissement cumulé totalisant 197 345 $. Le total des paiements futurs du principal et des intérêts pour les contrats de location-acquisition s'établit à 65 240 $.

Année financière	
2007	37 725 $
2008	27 515
	65 240 $
Moins l'intérêt	2 584
	62 656

ALGONQUIN GOLF LIMITED
Notes afférentes aux états financiers
pour l'année se terminant le 31 décembre 2006

7. CONTRIBUTION DIFFÉRÉE

En 1998, Algonquin Golf Limited a reçu une contribution non remboursable de 2 135 936 $ de la Société de développement régional pour les coûts associés à la mise en valeur, à la construction, à l'ameublement et à l'équipement du nouveau terrain de golf de marque sur le site du terrain de golf Algonquin. Le montant total a été imputé sous forme de revenu différé jusqu'à l'ouverture du terrain de golf. Ce montant est amorti sur la même période que les immobilisations, qui ont été financées par la contribution, à un taux de 5 % par année.

8. SURPLUS D'APPORT

Le surplus d'apport représente la valeur comptable des anciennes installations du chalet qui ont été transférées de l'Algonquin Properties Limited.

9. OPÉRATIONS ENTRE PERSONNES APPARENTÉES

En vertu du contrat de gérance, Fairmont Hotels Inc. peut :

- acheter des marchandises indiquées comme étant des marchandises de l'exploitant par l'entremise du service d'achat de l'exploitant, et l'exploitant peut imputer des frais d'achat représentant 5 % du coût;
- affermer des programmes de publicité et de promotion pour l'hôtel Algonquin en tant que membre de la chaîne d'hôtels de l'exploitant, dont le coût doit être payé à l'exploitant;
- affermer des programmes de relations publiques et engager des activités de relations publiques pour l'hôtel Algonquin en tant que membre de la chaîne d'hôtels de l'exploitant, dont le coût doit être payé à l'exploitant.

Ces types de dépenses sont alloués aux articles de dépenses appropriés dans l'état des résultats et du déficit.

Le montant de 3,1 millions de dollars (2,9 millions de dollars en 2005) payable à Algonquin Properties Limited est relié au transfert de revenus, de dépenses, d'actif et de passif entre les deux sociétés au moment où le terrain de golf a officiellement ouvert le 1er juillet 2000, de même qu'au travail effectué pour le terrain de golf, qui a été payé par Algonquin Properties Limited. Le montant sera remboursé lorsque suffisamment de fonds seront disponibles.

10. ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Durant l'année, la société a reçu et déboursé les montants suivants :

	2006 $	2005 $
Intérêts payés	279 990	270 554
Intérêts reçus	308	127

États financiers

ALGONQUIN PROPERTIES LIMITED

Le 31 décembre 2006

Rapport des vérificateurs

Message aux actionnaires d'Algonquin Properties Limited,

Nous avons vérifié le bilan d'Algonquin Properties Limited au 31 décembre 2006 ainsi que les états des résultats et du déficit et de l'évolution de sa situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes canadiennes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la société au 31 décembre 2006, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Comptables agréés

Le 7 mai 2007

ALGONQUIN PROPERTIES LIMITED

Bilan
Le 31 décembre 2006

	2006	2005
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse et placements à court terme	2 419 287 $	1 124 276 $
Comptes clients	404 607	225 839
Stocks, au prix coûtant	121 240	141 360
Dépenses payées d'avance	70 727	59 736
	3 015 861	1 551 211
À RECEVOIR D'ALGONQUIN GOLF LIMITED (Note 5)	3 050 260	2 873 466
IMMOBILISATIONS NETTES (Note 3)	12 231 216	12 965 773
	18 297 337 $	17 390 450 $
PASSIF À COURT TERME		
Comptes créditeurs et frais courus	349 446 $	315 108 $
Montant dû à la province du N.-B. – Avance sur le fonds de roulement	1 500 000	-
Dépôts préalables	207 420	181 529
Portion courante des engagements de location-acquisition (Note 6)	13 137	12 922
	2 070 003	509 559
ENGAGEMENT DE LOCATION-ACQUISITION (NOTE 6)	19 687	32 823
AVOIR DES ACTIONNAIRES		
Capital-actions	300 000	300 000
Surplus d'apport (Note 4)	40 238 428	40 238 428
Déficit	(24 330 781)	(23 690 360)
	16 207 647	16 848 068
	18 297 337 $	17 390 450 $

Approuvé par le conseil

Administrateur

Administrateur

ALGONQUIN PROPERTIES LIMITED

État des résultats et du déficit
pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2006

	2006	2005
RECETTES		
Location de chambres	4 412 784 $	4 601 509 $
Ventes d'aliments	2 543 282	2 854 963
Ventes de boissons	576 646	614 694
Téléphone	30 297	37 696
Autres activités sportives	266 050	269 786
Divers	222 112	289 777
Intérêt	38 236	13 748
	8 089 407	8 682 173
DÉPENSES		
Coûts directs	4 213 212	4 523 401
Administration et frais généraux	1 071 557	1 022 890
Publicité et promotion	677 950	718 266
Réparations et entretien	595 608	664 587
Chauffage, éclairage, énergie et eau	613 173	656 640
Impôt foncier	337 875	340 636
Frais de gestion	241 320	259 613
Amortissement – immobilisations	979 133	1 033 089
	8 729 828	9 219 122
PERTE POUR L'ANNÉE	(640 421)	(536 949)
DÉFICIT, AU DÉBUT DE L'ANNÉE	(23 690 360)	(23 153 411)
DÉFICIT, À LA FIN DE L'ANNÉE	(24 330 781) $	(23 690 360) $

ALGONQUIN PROPERTIES LIMITED
État de l'évolution de la situation financière
au 31 décembre 2006

	2006	2005
FONDS PROVENANT DE (CONSACRÉS AUX) :		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte nette pour l'année	(640 421) $	(536 949) $
Amortissement - immobilisations	979 133	1 033 089
Perte sur la disposition d'immobilisations	(46 904)	-
	385 616	496 140
Variation nette du fonds de roulement hors caisse lié aux opérations	(109 410)	(236 179)
	276 206	259 961
ACTIVITÉS DE PLACEMENTS		
Achat d'immobilisations	(291 480)	(235 686)
Augmentation des créances à long terme d'Algonquin Golf Limited	(176 794)	(349 451)
	(468 274)	(585 137)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de l'obligation au titre des immobilisations louées	(12 921)	(9 562)
Augmentation du montant à payer au gouvernement du N.-B. – Avance sur le fonds de roulement	1 500 000	-
	1 487 079	(9 562)
ENTRÉE (SORTIE) NETTE D'ARGENT	1 295 011	(334 738)
POSITION DE TRÉSORERIE, AU DÉBUT DE L'ANNÉE	1 124 276	1 459 014
POSITION DE TRÉSORERIE, À LA FIN DE L'ANNÉE	2 419 287 $	1 124 276 $

ALGONQUIN PROPERTIES LIMITED
Notes afférentes aux états financiers
pour l'année se terminant le 31 décembre 2006

1. DESCRIPTION DE L'EXPLOITATION

La société est une propriété exclusive de la province du Nouveau-Brunswick, et dirige l'exploitation de l'hôtel Algonquin en vertu d'une entente de gérance. La société a confié la gestion quotidienne de l'exploitation de l'hôtel à l'entreprise Fairmont Hotels Inc.

ALGONQUIN PROPERTIES LIMITED
Notes afférentes aux états financiers
pour l'année se terminant le 31 décembre 2006

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Algonquin Properties Limited est constituée en vertu d'une loi de la province du Nouveau-Brunswick. Les états financiers sont établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et respectent les conventions comptables suivantes :

Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces consistent en des espèces et des placements très liquides qui, à la date de leur acquisition, ont des échéances d'au plus trois mois.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant. Leur amortissement est basé sur leur durée de vie utile prévue à l'aide de la méthode suivante :

Immeubles, améliorations et équipement	méthode linéaire	2,5 – 10 %
Machines	méthode linéaire	8 – 20 %

Les immobilisations sont amorties sur une année complète dans l'année de l'achat. Une réserve pour remplacement de matériel a été établie conformément à une entente de gérance conclue avec Fairmont Hotels Inc. pour fixer les plafonds des frais de remplacement du matériel imputables aux opérations de l'hôtel. L'entente prévoit que chaque année, un montant égal à quatre pour cent (4 %) du revenu brut s'ajoutera à cette réserve. Les achats de meubles, d'accessoires et d'équipement sont imputés à cette réserve jusqu'à concurrence du solde du compte. Les coûts de remplacement pour la porcelaine, la verrerie, l'argenterie, les ustensiles, la lingerie et d'autres fournitures sont imputés aux dépenses dans l'année de l'achat conformément à l'entente de gérance conclue avec Fairmont Hotels Inc.

Comptabilisation des recettes

Les recettes provenant de l'exploitation de l'hôtel sont comptabilisées lorsque les services sont fournis et que leur paiement est raisonnablement assuré. Les recettes d'exploitation de l'hôtel proviennent principalement de la location des chambres et des services de restauration.

Recours à des estimations

Au cours de la préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada, la direction de la société est amenée à faire des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents des estimations faites par la direction.

Stocks

Les stocks comprennent les fournitures de consommation et d'entretien, y compris les aliments et les boissons. La valeur des stocks est établie au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon le prix facturé le plus récent du fournisseur.

Actifs à long terme

La société procède à l'examen d'une perte de valeur des actifs à long terme lorsque des événements ou changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif ne peut être recouvrée.

ALGONQUIN PROPERTIES LIMITED
Notes afférentes aux états financiers
pour l'année se terminant le 31 décembre 2006

3. Immobilisations

	Coût	Amortissement	Net 2006	Net 2005
Terrain	130 282 $	- $	130 282 $	130 282 $
Édifice	11 667 316	5 182 170	6 485 146	6 764 618
Améliorations aux installations	3 966 441	3 228 465	737 976	904 907
Améliorations structurelles	7 125 143	3 216 388	3 908 755	4 193 761
Installations techniques	1 041 599	695 071	346 528	323 268
Mobilier et équipement majeurs	2 669 985	2 369 957	300 028	309 530
Mobilier et équipement mineurs	262 833	181 140	81 693	57 960
Piscine, terrain de tennis et clapet à marée	337 960	224 506	113 454	129 896
Équipement automobile	52 649	52 649	-	-
Matériel et logiciel informatique	739 890	625 531	114 359	135 241
Améliorations externes	22 100	9 105	12 995	16 310
	28 016 198 $	15 784 982 $	12 231 216 $	12 965 773 $

4. SURPLUS D'APPORT

Le surplus d'apport résulte de l'exonération, par le gouvernement du Nouveau-Brunswick, en 1999 et 2000, du remboursement de tous les prêts et avances, y compris les intérêts courus.

ALGONQUIN PROPERTIES LIMITED
Notes afférentes aux états financiers
pour l'année se terminant le 31 décembre 2006

5. OPÉRATIONS ENTRE PERSONNES APPARENTÉES

Les employés du gouvernement provincial et de Fairmont Hotels Inc. qui s'occupent de la gestion et de l'exploitation de l'hôtel Algonquin ont droit à un hébergement, à des repas, à des services de buanderie et de valet raisonnables, sans frais.

Tous les autres biens et services offerts par l'hôtel aux employés du gouvernement provincial sont facturés à ces employés, à leur juste valeur marchande.

En vertu de l'entente de gérance, Fairmont Hotels Inc. (l'exploitant) peut :

- acheter des marchandises indiquées comme étant des marchandises de l'exploitant par l'entremise du service d'achat de l'exploitant, et l'exploitant peut imputer les frais d'achat stipulés dans le budget annuel;
- affermer des programmes de publicité et de promotion pour l'hôtel Algonquin en tant que membre de la chaîne d'hôtels de l'exploitant, dont le coût doit être payé à l'exploitant;
- affermer des programmes de relations publiques et engager des activités de relations publiques pour l'hôtel Algonquin en tant que membre de la chaîne d'hôtels de l'exploitant, dont le coût doit être payé à l'exploitant;
- obtenir les services de réservation offerts par le service de réservation de l'exploitant, connu comme le Global Reservation Centre, selon des taux convenus de temps à autre par les parties;
- obtenir des compétences techniques et spécialisées en matière d'exploitation (personnel de l'exploitant), à des taux que doivent négocier les deux parties; ces compétences concerneraient, en règle générale, un programme de rénovation des immobilisations.

Au cours de l'année 2006, le siège social de Fairmont Hotels Inc. a facturé à l'hôtel Algonquin une somme de 971 831 $ (1 071 710 $ en 2005), pour ces services. L'hôtel Algonquin a aussi versé un montant de 26 612 $ (87 682 $ en 2005) pour des biens et services d'autres établissements de la chaîne Fairmont Hotels pendant l'année 2006. Ces montants ont été inscrits aux postes de dépenses pertinents de l'état des résultats et du déficit.

L'exploitation du terrain de golf et l'exploitation de l'hôtel ont été scindées le 1er juillet 2000, au moment où le terrain de golf est devenu entièrement fonctionnel. Ce compte débiteur se rapporte au transfert de recettes, de dépenses, de l'actif et du passif entre les deux sociétés. Le montant total à porter au compte débiteur d'Algonquin Golf Limited s'établit à 3,1 millions de dollars (2,9 millions en 2005). Ce montant sera remboursé lorsque suffisamment de fonds seront disponibles.

ALGONQUIN PROPERTIES LIMITED
Notes afférentes aux états financiers
pour l'année se terminant le 31 décembre 2006

6. ENGAGEMENTS DE LOCATION-ACQUISITION

Des contrats de location-acquisition sont en place pour ce qui est de l'équipement. Le montant brut des éléments d'actif en vertu de la location-acquisition est de 58 123 $, le montant cumulé des amortissements entant de 14 878 $. Le total des paiements futurs du capital et des intérêts s'établit à 35 046 $.

Année financière	
2007	14 288 $
2008	8 520
2009	8 520
2010	3 718
	35 046 $
Moins l'intérêt	2 222
	32 824

7. ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Durant l'année, la société a reçu et déboursé les montants suivants :

	2006 $	2005 $
Intérêts payés	1 693	1 505
Intérêts reçus	38 236	13 784

8. PASSIF ÉVENTUEL

Durant l'année, le ministère de l'Approvisionnement et des Services, au nom d'Algonquin Properties, a réalisé la reconstruction de Fort Tipperary, un bâtiment appartenant à la société qui a été détruit par un incendie en 2004. Algonquin Properties est redevable au ministère de l'Approvisionnement et des Services d'un montant équivalent à l'excédent du coût de reconstruction sur le produit de l'assurance. Ce montant ne devrait pas dépasser 300 000 $.

ATLANTIC EDUCATION INTERNATIONAL INC.

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2006

TEED
SAUNDERS
DOYLE & CO.
Chartered Accountants

Suite 102
Priestman Centre
565 Priestman Street
Fredericton
New Brunswick
E3B 5X8

Tel (506) 458-8727
Fax (506) 450-3777
E-mail tsdfr@teedsaundersdoyle.com

TEED
SAUNDERS
DOYLE & CO.
Chartered Accountants

Member of DFK Accountancy Group Inc.
(Canada) and DFK International

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux Administrateurs d'Atlantic Education International Inc.

Nous avons vérifié l'état de la situation financière d'Atlantic Education International Inc. au 31 décembre 2006 ainsi que les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opininion sur ces états financiers en se fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisation au 31 décembre 2006 ainsi que des résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Notre rapport des vérificateurs précédent daté le 7 juin 2007 a été retiré et les états financiers ont été révisés pour refléter la correction d'une erreur décrite dans la Note 6.

Le 24 juillet 2007
Fredericton, NB

Teed Saunders Doyle & Co
COMPTABLES AGRÉÉS

ATLANTIC EDUCATION INTERNATIONAL INC.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE 2006

ACTIF

	2006	2005
Actif à Court Terme		
Encaisse	48 280 $	517 375 $
Débiteurs	970 762	891 700
À recevoir d'AKD International Inc. (Note 3)	30 537	-
	1 049 579 $	1 409 075 $

PASSIF

Passif à Court Terme		
Créditeurs et frais courus	408 463 $	468 141 $
Produit reporté	376 215	379 440
Payable à AKD International Inc. (Note 3)	-	222 548
	784 678	1 070 129
Dette à Long Terme		
Prêt payable (Note 4)	30 000	30 000

ACTIF NET

Capital Social (Note 5)	3	3
Actifs Nets Non Affectés	234 898	308 943
	234 901	308 946
	1 049 579 $	1 409 075 $

Au Nom Du Conseil:

TEED SAUNDERS DOYLE & CO.
Chartered Accountants

ATLANTIC EDUCATION INTERNATIONAL INC.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2006

	2006	2005
Actif Net Au Début De L'Exercice	308 943 $	64 166 $
Excédent (Déficit) Des Recettes Sur Les Déboursements Pour L'Exercice	(74 045)	244 777
Actif Net À La Fin De L'Exercice	234 898 $	308 943 $

TEED SAUNDERS DOYLE & CO.
Chartered Accountants

ATLANTIC EDUCATION INTERNATIONAL INC.

ÉTAT DES RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2006

	2006	2005
Recettes	367 734 $	603 293 $
Déboursements		
Administration	214 052	198 640
Coûts pédagogiques		
Programme amélioré	30 714	35 987
Camps - été et hiver	80 928	57 843
Autres	12 475	14 402
Voyages	103 610	51 644
	441 779	358 516
Excédent (Déficit) Des Recettes Sur Les Déboursements Pour L'Exercice	(74 045) $	244 777 $

TEED SAUNDERS DOYLE & CO.
Chartered Accountants

ATLANTIC EDUCATION INTERNATIONAL INC.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2006

	2006	2005
Provenance (Sortie) De L'Encaisse:		
Activités De Fonctionnement		
Excédent (Déficit) Des Recettes Sur Les Déboursements Pour L'Exercice	(74 045) $	244 777 $
Variations du fonds de roulement hors caisse		
Débiteurs	(79 062)	(150 939)
Créditeurs et frais courus	(59 678)	112 369
Produit reporté	(3 225)	73 755
À recevoir de/payable à AKD International Inc.	(253 085)	175 661
Augmentation (Diminution) De L'Encaisse	(469 095)	455 623
Encaisse Au Début De L'Exercice	517 375	61 752
Encaisse À La Fin De L'Exercice	48 280 $	517 375 $

TEED SAUNDERS DOYLE & CO.
Chartered Accountants

ATLANTIC EDUCATION INTERNATIONAL INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2006

1. Sommaire Des Principales Conventions Comptables

Utilisation D'Estimation

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titres des recettes et des déboursements au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Instruments Financiers

L'encaisse, débiteurs et créditeurs et frais courus sont évalués à leur valeur comptable, ce qui représente une estimation appropriée de le leur juste valeur marchande en raison de leur courte échéance. La valeur marchande du prêt payable au Ministère de l'Enseignement Supérieur et du Travail n'a pas été déterminée en raison du fait qu'il n'y a aucun marché disponible pour cet instrument financier. À moins d'avis contraire, la direction est d'avis que la société n'est pas sujette à des risques importants liés aux taux d'intérêts, aux taux de change ou aux variations des marchés provenant de ces instruments financiers.

Comptabilisation des Revenus

Le revenu des frais de scolarité et des frais de cours est comptabilisé sur la base des instructions complétées en relation des dates de commencement et de finition des programmes.

2. Raison D'Être De L'Organisation

Atlantic Education International Inc. est une société dont l'objectif est de promouvoir l'exportation internationale de produits pédagogiques du Nouveau-Brunswick. La société est une corporation de la couronne appartenant à la province du Nouveau-Brunswick et est donc exempte d'impôt.

ATLANTIC EDUCATION INTERNATIONAL INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2006

3. Payable À (À Recevoir D') AKD International Inc.

	2006	2005
Recettes	1 204 553 $	1 369 379 $
Déboursements		
Logements	351 175	502 042
Coûts pédagogiques		
Programme postsecondaire	434 248	363 470
Programme amélioré	563 505	242 000
Camps - été et hiver	22 314	3 684
Autres	86 396	82 522
	1 457 638	1 193 718
Excédent (Déficit) Des Recettes Sur Les Déboursements Pour L'Exercice	(253 085)	175 661
Solde Au Début De L'Exercice	222 548	46 887
Solde À La Fin De L'Exercice	(30 537) $	222 548 $

4. Prêt Payable

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et du Travail a contribué un montant initial de 30 000 $ pour assister au flux de trésorerie de la société. Cette contribution est repayable une fois que le flux de trésorerie le permet, sans intérêt, garanties ou conditions spécifiques de remboursement.

5. Capital Social

		2006	2005
Autorisées	Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur au pair		
Émise			
1	action ordinaire	3 $	3 $

6. Correction D'Une Erreur

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 ont été précédemment publiés. Ces états financier ci-inclus ont été redressés pour la correction d'une erreur qui surévaluait les créditeurs au Ministère de l'Enseignement Supérieur et du Travail par 301 077$ et par conséquent, surévaluait les dépenses correspondantes pour l'exercice par ce même montant.

TEED SAUNDERS DOYLE & CO.
Chartered Accountants

ÉTATS FINANCIERS
COMMISSION D'INTENDANCE DES PNEUS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
31 DÉCEMBRE 2006

COMMISSION D'INTENDANCE DES PNEUS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

KPMG LLP
Chartered Accountants
Frederick Square
77 Westmorland Street Suite 700
Fredericton NB E3B 6Z3
Telephone (506) 452-8000
Fax (506) 450-0072
Internet www.kpmg.ca

One Factory Lane
Place Marven's
PO Box 827
Moncton NB E1C 8N6
Telephone (506) 856-4400
Fax (506) 856-4499

Harbour Building
133 Prince William Street
PO Box 2388 Stn Main
Saint John NB E2L 3V6
Telephone (506) 634-1000
Fax (506) 633-8828

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au conseil d'administrateurs

Nous avons vérifié le bilan de la Commission d'intendance des pneus du Nouveau-Brunswick au 31 décembre 2006 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

En vertu de la *Loi sur l'assainissement de l'environnement*, la Commission tire du prélèvement de droits sur les pneus des produits dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification des produits tirés de ces droits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de la Commission et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges, de l'actif, du passif et du surplus.

À notre avis, à l'exception de l'effet des redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier l'intégralité des droits mentionnés au paragraphe précédent, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 décembre 2006 ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables canadiens généralement reconnus.

KPMG LLP

Comptables agréés

Fredericton, Canada
Le 7 février 2007

COMMISSION D'INTENDANCE DES PNEUS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Bilan

31 décembre 2006, avec les chiffres correspondants de 2005

	2006	2005
Actif		
Encaisse	515 024 $	713 031 $
Débiteurs	610 478	503 729
Charges payées d'avance	3 067	3 770
Tranche à court terme des avances à Corporation Atlantique du Canada pour recyclage de pneus (note 2)	60 292	58 076
	1 188 861	1 278 606
Placements (note 3)	1 917 205	1 849 946
Avances à Corporation Atlantique du Canada pour recyclage de pneus (note 2)	111 861	172 154
Immobilisations (note 4)	23 191	37 874
	3 241 118 $	3 338 580 $
Passif et actif net		
Passif :		
Créditeurs et charges à payer	281 873 $	262 017 $
Frais de traitement à payer	961 526	1 262 115
	1 243 399	1 524 132
Actif net :		
Investi dans des immobilisations	23 191	37 874
Non affecté	1 974 528	1 776 574
	1 997 719	1 814 448
	3 241 118 $	3 338 580 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

K Blundell, administrateur

COMMISSION D'INTENDANCE DES PNEUS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

États des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2006, avec les chiffres correspondants de 2005

	2006	2005
Frais et droits	2 746 147 $	2 718 164 $
Charges :		
Frais de traitement des pneus usés	2 060 364	2 295 411
Paiement rétroactif de traitement des pneus usés	270 096	-
Salaires et avantages sociaux	148 287	141 642
Communications et traduction	51 981	48 908
Services professionnels	32 201	23 169
Bureau	24 131	13 494
Service de sécurité	23 110	22 119
Amortissement	17 721	13 114
Loyer	10 800	10 800
Déplacements	8 499	13 256
Téléphone	7 446	6 414
Assurance	5 172	5 394
Formation et abonnements	1 493	1 270
Réunions du Conseil d'administration	1 429	1 343
Intérêts et frais bancaires	679	683
	2 663 409	2 597 017
	82 738	121 147
Revenu d'investissement	100 533	79 832
Excédent des produits par rapport aux charges	183 271 $	200 979 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

COMMISSION D'INTENDANCE DES PNEUS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 décembre 2006, avec les chiffres correspondants de 2005

	Investi dans des immobilisations	Non affecté	2006 Total	2005 Total
Solde au début de l'exercice	37 874 $	1 776 574 $	1 814 448 $	1 613 469 $
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(17 721)	200 992	183 271	200 979
Variation nette des investissements dans des immobilisations	3 038	(3 038)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	23 191 $	1 974 528 $	1 997 719 $	1 814 448 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

COMMISSION D'INTENDANCE DES PNEUS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2006, avec les chiffres correspondants de 2005

	2006	2005
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités suivantes :		
Activités de fonctionnement :		
Excédent des produits par rapport aux charges	183 271 $	200 979 $
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	17 721	13 114
Amortissement de prime d'obligation	14 820	15 055
Variations du fonds de roulement hors caisse lié à l'exploitation:		
Augmentation des débiteurs	(106 749)	(18 800)
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	703	(781)
Augmentation des créditeurs et charges à payer	19 856	240 958
Augmentation (diminution) des frais de traitement à payer	(300 589)	181 493
	(170 967)	632 018
Activités de financement et d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations	(3 038)	(32 737)
Augmentation des placements	(82 079)	(73 901)
Remboursement de Corporation Atlantique du Canada pour recyclage de pneus	58 077	55 942
	(27 040)	(50 696)
Augmentation (diminution) de la position de l'encaisse	(198 007)	581 322
Position de l'encaisse au début de l'exercice	713 031	131 709
Position de l'encaisse à la fin de l'exercice	515 024 $	713 031 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

COMMISSION D'INTENDANCE DES PNEUS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2006

La Commission d'intendance des pneus de Nouveau-Brunswick (la « Commission »), organisme sans but lucratif, a été constituée en vertu de la *Loi sur l'assainissement de l'environnement*. Sa principale activité est de superviser la collecte et le recyclage des pneus usés pour le compte du ministre de l'Environnement de la province du Nouveau-Brunswick.

1. Principales conventions comptables :

a) Généralités :

Les états financiers ont été préparés selon les principes comptables canadiens généralement reconnus.

b) Placements :

Les obligations sont portées à leur valeur nominale plus toute prime non amortie. Le revenu des placements est comptabilisé par la méthode du taux de rendement réel par laquelle l'intérêt au taux attribué est modifié par l'amortissement de la prime de la valeur nominale impliquée par le prix d'acquisition. Si la valeur marchande des placements devient inférieure à la valeur comptable, et que cette baisse en valeur est considérée comme étant autre que temporaire, les placements sont amortis à la valeur marchande.

c) Frais et droits :

La Commission reconnaît les frais et droits lorsque l'encaisse est reçu ou est recevable des détaillants de pneus. La Commission utilise une date de fermeture du 31 janvier de l'année suivante pour reconnaître les transferts de frais des détaillants de pneus reliés à l'année courante comme débiteurs.

d) Immobilisations :

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant et amorties selon la méthode linéaire et les taux annuels suivants :

Biens	Méthode	Taux
Matériel de bureau	amortissement linéaire	5 ans
Mobilier et agencements	amortissement linéaire	5 ans
Matériel informatique	amortissement linéaire	3 ans

e) Frais de traitement des pneus usés :

La Commission remet une portion des droits perçus sur les pneus à la Tire Recycling Atlantic Canada Corporation (« TRACC »). La moitié du montant payable est remise au moment de la collecte; l'autre moitié est payable lorsque TRACC a vendu les produits contenant la matière recyclée. Le montant total dû à TRACC est comptabilisé au moment du ramassage.

COMMISSION D'INTENDANCE DES PNEUS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2006

1. **Principales conventions comptables (suite) :**

   f) Utilisation d'estimations :

   La préparation des états financiers conformément aux principes comptables canadiens généralement reconnus nécessite que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des éléments d'actif et de passif déclarés et la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les revenus et dépenses de la période. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

2. **Avance à Tire Recycling Atlantic Canada Corporation :**

   Le montant avancé à TRACC est appuyé par un billet à ordre, garanti par un accord de sécurité générale, portant intérêt à 3,75 %, remboursable par versements mensuels de 5 476 $ incluant le principal et l'intérêt et dû en septembre 2009.

3. **Placements:**

	Valeur nominale	Valeur comptable
Corporation de financement des municipalités du N.-B., 5,75 %, dû le 17 juillet 2007	167 000 $	176 850 $
Corporation de financement agricole, 4,35 %, dû le 15 août 2007	190 000	199 462
CIBC, 4,4 %, dû le 26 août 2008	190 000	198 255
Gouvernement du Canada, 4,25 %, dû le 1 septembre 2008	184 000	185 408
Province de l'Ontario, 5,7 %, dû le 1 décembre 2008	130 000	142 149
Fonds fiduciaire de logement canadien, 4,1 %, dû le 15 décembre 2008	190 000	196 890
Province du Nouveau-Brunswick, 5,25 %, dû le 2 juin 2009	134 000	138 776
Province du Nouveau-Brunswick, 6,38 %, dû le 15 juin 2010	130 000	138 280
Gouvernement du Canada, 4,25 %, dû le 1 septembre 2009	200 000	206 800
	1 515 000	1 582 870
Amortissement de prime	-	(29 591)
Encaisse détenue dans le compte du courtier	-	363 926
	1 515 000 $	1 917 205 $

COMMISSION D'INTENDANCE DES PNEUS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2006

4. Immobilisations :

			2006	2005
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel de bureau	16 774 $	15 980 $	794 $	1 211 $
Mobilier et agencements	11 551	9 710	1 841	3 145
Matériel informatique	78 648	58 092	20 556	33 518
	106 973 $	83 782 $	23 191 $	37 874 $

5. Juste valeur des avoirs financiers et des passifs financiers :

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer du Conseil se rapproche de leur valeur comptable.

La juste valeur des placements au 31 décembre 2006 est 1 898 475 $ (2005 – 1 827 584 $) d'après les listes publiées des valeurs marchandes. La juste valeur des avancements à TRACC du 31 décembre 2006 est approximatif 163 000 $.

La juste valeur des frais de traitement à payer ne peut être estimée compte tenu de l'incertitude du minutage relié au traitement et au remboursement rattaché.

ÉTATS FINANCIERS

COMMISSION DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

31 MARS 2007

Office of the Auditor General | Bureau du vérificateur général

New Nouveau Brunswick

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au président et aux membres de la Commission
de l'assurance-récolte du Nouveau-Brunswick

J'ai vérifié le bilan de la Commission de l'assurance-récolte du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2007 et les états des recettes et des dépenses, de l'excédent et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 2007, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général

Michael Ferguson, c.a.

Fredericton (N.-B.)
le 13 septembre 2007

COMMISSION DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
BILAN
31 MARS 2007

	2007	2006
ACTIF		
Débiteurs		
Canada	298 156 $	128 338 $
Province du Nouveau-Brunswick	1 465 408	-
Autres	44	297
	1 763 608	128 635
Compte en fiducie d'assurance-récolte (note 2)	2 968 071	4 021 973
	4 731 679 $	4 150 608 $
PASSIF ET EXCÉDENT		
Créditeurs		
Indemnités	4 646 923 $	1 784 080 $
Province du Nouveau-Brunswick	2 061	2 103
Canada	2 002	2 045
	4 650 986	1 788 228
Revenu reporté (note 4)	80 693	71 162
Excédent	-	2 291 218
	4 731 679 $	4 150 608 $

Approuvé par la Commission

Léopold Bourgeois — président

membre

COMMISSION DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007	2006
RECETTES		
Primes reçues des producteurs (tableau A)	1 739 034 $	1 657 117 $
Primes reçues		
Province du Nouveau-Brunswick	1 044 129	1 080 068
Canada	1 564 422	1 618 346
	4 347 585	4 355 531
Contributions pour frais d'administration		
Province du Nouveau-Brunswick	427 750	466 101
Canada	641 625	699 152
Contributions des fonds de réassurance-récolte (note 3)		
Province du Nouveau-Brunswick	1 465 520	-
Canada	319 927	-
Intérêt des producteurs	3 562	6 520
	7 205 969	5 527 304
DÉPENSES		
Indemnités (tableau B)	8 210 432	4 220 837
Frais d'administration (tableau C)	1 069 375	1 165 254
Fonds de réassurance-récolte du Nouveau-Brunswick	108 690	21 778
Fonds de réassurance-récolte du Canada pour le Nouveau-Brunswick	108 690	21 778
	9 497 187	5 429 647
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES POUR L'EXERCICE	(2 291 218)$	97 657 $

COMMISSION DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
ÉTAT DE L'EXCÉDENT
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007	2006
Excédent au début de l'exercice	2 291 218 $	2 193 561 $
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses pour l'exercice	(2 291 218)	97 657
EXCÉDENT À LA FIN DE L'EXERCICE	- $	2 291 218 $

COMMISSION DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007	2006
PROVENANCE (UTILISATION) DES FONDS:		
Activités d'exploitation		
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses pour l'exercice	(2 291 218)$	97 657 $
(Augmentation) diminution des débiteurs	(1 634 973)	284 386
Augmentation (diminution) des créditeurs	2 862 758	(958 154)
Augmentation du revenu reporté	9 531	7 874
(Augmentation) diminution du compte en fiducie	1 053 902	568 237
POSITION DE TRÉSORERIE AU DÉBUT ET À LA FIN DE L'EXERCICE	- $	- $

COMMISSION DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2007

1. Nature des activités

La Loi sur l'assurance-récolte, sanctionnée le 10 juin 1966, sert de base à l'établissement de la Commission. Le règlement 95-122 en vertu de la Loi prévoit la création de la Commission et fixe ses pouvoirs et fonctions.

La Commission est responsable d'administrer la livraison aux producteurs d'un programme d'assurance-récolte pour offrir de la protection d'assurance contre les pertes de production. Ce programme est provisionné à l'aide de primes des producteurs ainsi qu'avec des contributions de la Province du Nouveau-Brunswick et du gouvernement du Canada.

Toutes transactions comptables sont inscrites au Fonds consolidé de la Province du Nouveau-Brunswick. Les frais d'administration fournis par la Province sont ventilés à la Commission.

2. Compte en fiducie d'assurance-récolte

La Province du Nouveau-Brunswick maintient un compte en fiducie pour la Commission. Tous les enregistrements des encaissements et de déboursements sont faits par l'entremise de ce compte.

3. Recettes – Province du Nouveau-Brunswick et gouvernement du Canada

(a) Primes

Les contributions des producteurs, de la Province du Nouveau-Brunswick et du Canada envers les primes nécessaires sont les suivantes :

Niveau de couverture	Portion des producteurs	Portion de la Province	Portion fédérale
60%	40%	24%	36%
70%	40%	24%	36%
80%	40%	24%	36%

(b) Contributions – frais d'administration

La Province du Nouveau-Brunswick ainsi que le Canada paient respectivement 40 pour cent et 60 pour cent de tous frais engagés dans l'administration du programme d'assurance-récolte.

COMMISSION DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2007

3. Recettes – Province du Nouveau-Brunswick et gouvernement du Canada - suite

(c) Fonds des réassurance-récoltes

Sur une base annuelle, une prime de réassurance basée sur le total des primes d'assurance-récolte (2.5% du total des primes en 2007 et 0.5% des primes en 2006) est versée au Fonds de réassurance-récolte du Canada pour le Nouveau-Brunswick et au Fonds de réassurance-récolte du Nouveau-Brunswick. Des contributions sont faites par les Fonds pour une partie des déficits d'opérations encourus par la commission sur une base de récolte annuelle.

Fonds de réassurance-récolte du Canada pour le Nouveau-Brunswick	2007	2006
Excédent au 1 avril	31 604 $	9 826 $
Primes versées	108 690	21 778
Prime additionnelle	(319 927)	-
Déficit au 31 mars	(179 633)$	31 604 $

Fonds de réassurance-récolte du Nouveau-Brunswick	2007	2006
Excédent au 1 avril	2 208 325 $	2 186 547 $
Primes versées	108 690	21 778
Prime additionnelle	(1 465 520)	-
Ajustement pour rapprocher au montant de la province	(145 890)	-
Excédent au 31 mars	705 605 $	2 208 325 $

4. Revenu reporté

Le revenu reporté représente les primes payées d'avance par les producteurs.

5. Passifs éventuels

La Commission est nommée comme faisant partie à deux actions civiles. Le résultat de ces enjeux ne peut être raisonnablement déterminé à ce moment. Par conséquent, aucune provision n'a été inscrite dans les états financiers au 31 mars 2007.

TABLEAU A

COMMISSION DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
TABLEAU DES PRIMES DES PRODUCTEURS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007	2006
Pommes de terre	1 534 359 $	1 415 098 $
Graines de printemps	106 946	144 137
Canola	1 721	-
Pommes	30 871	29 690
Bleuets	31 088	41 605
Fraises	22 958	19 163
Maïs sucré	5 430	4 878
Carottes de transformation	5 661	2 546
	1 739 034 $	1 657 117 $

TABLEAU B

COMMISSION DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
TABLEAU DES INDEMNITÉS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007	2006
Pommes de terre	7 188 591 $	3 410 423 $
Graines de printemps	791 914	475 049
Pommes	108 706	154 649
Bleuets	51 902	82 266
Fraises	65 869	56 663
Maïs sucré	3 450	41 787
	8 210 432 $	4 220 837

TABLEAU C

COMMISSION DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
TABLEAU DES FRAIS D'ADMINISTRATION
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007	2006
Personnel	732 230 $	790 343 $
Coûts informatiques	831	3 318
Transport et communication	60 497	71 582
Services publics, matériel et fourniture	2 714	9 956
Services professionnels	170 147	196 326
Réparation et entretien	9 795	6 706
Espace de bureau et prix de location du matériel	48 444	48 444
Biens d'équipement	16 625	12 144
Autres	28 092	26 435
	1 069 375 $	1 165 254 $

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2007

TEED
SAUNDERS
DOYLE & CO.
Chartered Accountants

39 Canterbury Street
P.O. Box 6668
Saint John
New Brunswick
E2L 4S1

Tel (506) 636-9220
Fax (506) 634-8208
E-mail tsdsj@teedsaundersdoyle.com

TEED
SAUNDERS
DOYLE & CO.
Chartered Accountants
Member of DFK Canada and DFK International

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux président et membres de la Commission de l'Énergie et des Services Publics du Nouveau-Brunswick

Nous avons vérifié les bilans de la Commission de l'Énergie et des Services Publics du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2007, ainsi que les états des résultats et du surplus (déficit) et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en se fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Teed Saunders Doyle & Co.

COMPTABLES AGRÉÉS

Saint John, N.-B.
Le 27 mai 2007

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

RÉGLEMENTATION DES SERVICES D'ÉLECTRICITÉ

BILAN

AU 31 MARS 2007

	2007	2006
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse (Notes 2 et 3)	746 585 $	834 526 $
Débiteurs (Notes 3 et 4)	42 891	27 831
Frais payés d'avance	-	1 436
	789 476	863 793
FONDS TENUS EN FIDUCIE (Notes 3 et 5)	9 380	3 850
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Notes 2 et 6)	94 506	83 116
	893 362 $	950 759 $
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (Note 3)	92 604 $	64 443 $
FONDS TENUS EN FIDUCIE (Notes 3 et 5)	9 380	3 850
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (Note 9)	77 785	129 578
SURPLUS		
SURPLUS	713 593	752 888
	893 362 $	950 759 $

ENGAGEMENT (Note 11)

~~AU NOM DU CONSEIL:~~

Président

Vice-président

TEED SAUNDERS DOYLE & CO.
Chartered Accountants

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

RÉGLEMENTATION DES SERVICES D'ÉLECTRICITÉ

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU SURPLUS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007	2006
REVENUS (Note 2)		
Cotisation des services d'électricité (Note 7)	923 035 $	1 900 682 $
Licences	5 100	6 767
Intérêts et autres produits	42 208	25 685
	970 343	1 933 134
DÉPENSES DIRECTES (Note 2)	334 899	1 022 011
	635 444	911 123
DÉPENSES COMMUNES		
Salaires et avantages sociaux	436 266	618 273
Frais de bureau et d'administration	141 221	137 533
Formation	40 096	28 423
Bibliothèque et publications	2 161	3 743
Soutien informatique	27 291	39 098
Honoraires professionnels	7 500	8 766
Amortissement	20 204	20 431
	674 739	856 267
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	(39 295)	54 856
SURPLUS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	752 888	664 533
	713 593	719 389
TRANSFERT DU SURPLUS DU FOND - ASSURANCES AUTOMOBILES (Note 10)	-	33 499
SURPLUS À LA FIN DE L'EXERCICE	713 593 $	752 888 $

TEED SAUNDERS DOYLE & CO.
Chartered Accountants

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

RÉGLEMENTATION DES SERVICES D'ÉLECTRICITÉ

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007	2006
PROVENANCE (SORTIE) DE L'ENCAISSE		
Activités de fonctionnement		
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses	(39 295) $	54 856 $
Élément hors caisse		
Amortissement	20 204	20 431
	(19 091)	75 287
Variations du fonds de roulement hors caisse		
Débiteurs	(15 060)	(1 243)
Frais payés d'avance	1 436	(468)
Créditeurs et frais courus	28 161	27 788
Avantages sociaux futurs	(51 793)	45 072
	(56 347)	146 436
Activité d'investissement		
Achat d'immobilisations corporelles	(31 594)	(3 053)
Activité de financement		
Immobilisations corporelles transférées du Fond - Assurances Automobiles	-	(33 499)
Immobilisations corporelles transférées du Fond - Gaz Naturel	-	(16 749)
Surplus transféré du Fond - Assurances Automobiles	-	33 499
	-	(16 749)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	(87 941)	126 634
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	834 526	707 892
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	746 585 $	834 526 $
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE - FLUX DE TRÉSORERIE		
Intérêts reçus	42 208 $	25 685 $

TEED SAUNDERS DOYLE & CO. Chartered Accountants

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

RÉGLEMENTATION DES SERVICES D'ÉLECTRICITÉ

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2007

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Le 1 février 2007, la Loi sur les entreprises de service public a été remplacée par la Loi de la Commission de l'énergie et des services publics (la "Loi"). Comme tel, le nom de la Commission a changé de la Commission des Entreprises de Service Public de la Province du Nouveau-Brunswick à la Commission de l'Énergie et des Services Publics du Nouveau-Brunswick (la "Commission"). La Commission réglemente les services d'électricité, la distribution de gaz naturel, les règlements sur les gazoducs, la fixation des prix des produits pétroliers ainsi que l'industrie des autobus publics. La réglementation des assureurs automobiles par la Commission a cessé le 1 avril 2005. La Commission opère à partir des fonds qu'elle reçoit des industries qu'elle réglemente, à l'exception de l'industrie des autobus publics, pour laquelle elle s'acquite de ses responsabilités avec les fonds du Ministère des Transports du Nouveau-Brunswick.

La Commission est exempt d'impôt en vertu de la Section 149(1)(d) de la Loi de l'impôt du Canada.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Encaisse

Un seul compte de banque est maintenu par la Commission pour les secteurs d'électricité, gaz naturel et pipelines et pétroliers. Le solde de ce compte est attribué à chacune des divisions réglementées de la Commission selon les transactions réelles. Un compte additionnel est maintenu pour le secteur de transport routier.

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées aux prix coûtant. Les dépenses mineures pour mobiliers sont comptabilisées aux charges dans l'année d'acquisition. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, aux taux annuels suivants:

Équipement informatique	33 1/3%
Véhicule	20%
Améliorations locatives	10%

Revenu

La Commission comptabilise le revenu sur une base de comptabilité d'engagement.

Attributions

Certains montants du bilan et de l'état des résultats ont été attribués aux quatres divisions de la Commission basés sur le meilleur jugement de la direction ainsi que sur les activités réelles de l'exercice.

Dépenses Directes

Les dépenses directes peuvent inclure les indemnités journalières des membres, les frais de consultants, d'audiences, de déplacements, de formation et tout autre débours directement attribuable à un service public en particulier.

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

RÉGLEMENTATION DES SERVICES D'ÉLECTRICITÉ

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2007

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

État des Flux de Trésorerie

Pour l'usage de l'état des flux de trésorerie, la Commission considère comme espèces ou quasi-espèces l'encaisse et les soldes bancaires, nets de découverts.

Utilisation d'Estimation

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des revenus et des dépenses au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de la Commission se composent d'encaisse, débiteurs, fonds tenus en fiducie et créditeurs et frais courus. À moins d'avis contraire, la direction est d'avis que la Commission n'est pas sujette à des risques importants liés aux taux d'intérêts, aux taux de change ou aux variations des marchés provenant de ces instruments financiers. La juste valeur marchande de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable, à moins d'avis contraire.

4. DÉBITEURS

	2007	2006
Débiteurs	30 000 $	192 $
TVH à recevoir	10 417	26 639
Avances pour frais de déplacements	2 474	1 000
	42 891 $	27 831 $

5. FONDS TENUS EN FIDUCIE

La somme de 9 380 $ (2006 - 3 850 $) relative aux règlements de l'industrie des autobus publics au Nouveau-Brunswick est tenue en fiducie par la Commission au nom du Ministère des Transports du Nouveau-Brunswick.

Au cours de l'exercice, la Commission a tenu des audiences conformément à la Loi sur les transports routiers. Avec l'autorisation du ministère, la Commission a payé les dépenses directes reliées aux audiences en utilisant les cotisations reçues des transporteurs routiers autorisés.

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

RÉGLEMENTATION DES SERVICES D'ÉLECTRICITÉ

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2007

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2007			2006
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Équipement informatique	116 000 $	76 851 $	39 149 $	8 113 $
Véhicule	-	-	-	5 739
Améliorations locatives	138 391	83 034	55 357	69 264
	254 391 $	159 885 $	94 506 $	83 116 $

7. COTISATION DES SERVICES D'ÉLECTRICITÉ

Conformément à l'article 9 de la Loi sur les entreprises de service public, les entreprises de service public sont cotisées annuellement pour les dépenses directes attribuées à chaque entreprise ainsi que pour leur portion des frais communs. Les cotisations sont ajustées afin d'inclure tout surplus ou déficit vérifié de l'exercice précédent. Débutant en 2007-2008, les cotisations seront faites conformément à l'article 50 de la Loi.

	2007	2006
Estimation des dépenses communes	1 041 923 $	878 215 $
Moins: estimation du revenu d'intérêt	(18 000)	(8 000)
Estimation des dépenses communes nettes	1 023 923	870 215
Estimation des dépenses directes	652 000	1 695 000
	1 675 923	2 565 215
Surplus de l'exercice précédent	(752 888)	(664 533)
Cotisation des services d'électricité	923 035 $	1 900 682 $

8. COTISATION POUR L'INTERVENANT PUBLIC

Conformément à l'article 9(1.1) de la Loi sur les entreprises de service public, les frais du mandataire du procureur général relatifs aux représentations faites doivent être perçus par la Commission auprès des entreprises de service public et remis au Ministre des Finances. Au cours de l'exercice, 915 654 $ (2006 - rien) a été perçu et 945 654 $ (2006 - rien) a été remis. La différence sera perçue à partir des cotisations pour 2007-2008. Débutant en 2007-2008, ces frais seront inclus dans les cotisations de la Commission conformément à l'article 50 de la Loi.

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

RÉGLEMENTATION DES SERVICES D'ÉLECTRICITÉ

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2007

9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Plan de Pension

La Commission et ses employés cotisent à un plan de pension contributif à prestations déterminées qui est géré par la province du Nouveau-Brunswick en vertu de la Loi sur la pension de retraite dans les services publics. Ce plan fournit une pension aux employés du gouvernement provincial ainsi qu'à certaines sociétés de la couronne et agences et est basé sur les années de service et les cinq années consécutives les mieux rémunérées. Comme noté dans les états financiers de la province au 31 mars 2006, le plan de pension a un surplus actuariel net. N'importe quelle insuffisance du plan est garantie par la province du Nouveau-Brunswick, qui est la répondante du plan.

Allocations de Retraite

Suite aux recommandations exposées par la province du Nouveau-Brunswick, les employés de la Commission avec un minimum de cinq années consécutives de service sont intitulés à une semaine de salaire pour chaque année de service jusqu'à un maximum de 25 années.

10. RÉGLEMENTATION DES ASSUREURS AUTOMOBILES

En septembre 2004, la province du Nouveau-Brunswick a promulgué une législation afin d'établir la Commission des Assurances du Nouveau-Brunswick. Par conséquent, à partir du 1 avril 2005, la Commission n'est plus impliquée dans la réglementation des Assurances Automobiles. Par suite, le surplus de 93 669 $ moins la portion impayée des immobilisations corporelles nettes a été transféré à la Commission des Assurances du Nouveau-Brunswick. Le reste des immobilisations corporelles nettes a été transféré aux fonds des Services d'Électricité et du Gaz Naturel.

11. ENGAGEMENT

La Commission a négocié un contrat de location de leur emplacement de bureau d'une durée de 10 ans débutant le 1 mars 2001 et terminant le 28 février 2011. Ce coût est attribué aux divisions de la Commission, tel que décrit à la Note 2.

Le loyer minimum annuel pour les quatre prochaines années est:

2008	149 923 $
2009	149 923
2010	149 923
2011	137 429

TEED SAUNDERS DOYLE & CO.
Chartered Accountants

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

RÉGLEMENTATION DU GAZ NATUREL ET PIPELINES

BILAN

AU 31 MARS 2007

	2007	2006
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse (Notes 1 et 2)	218 188 $	263 024 $
Débiteurs (Notes 2 et 5)	14 579	6 337
Frais payés d'avance	-	718
	232 767	270 079
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Notes 1 et 6)	89 156	75 241
	321 923 $	345 320 $
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (Note 2)	95 534 $	17 193 $
Produit reporté	8 547	35 000
Dû à la province du Nouveau-Brunswick (Note 2)	60 000	-
	164 081	52 193
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (Note 7)	51 858	111 872
SURPLUS		
SURPLUS	105 984	181 255
	321 923 $	345 320 $

ENGAGEMENT (Note 9)

AU NOM DU CONSEIL :

Président

Vice-président

TEED SAUNDERS DOYLE & CO. Chartered Accountants

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

RÉGLEMENTATION DU GAZ NATUREL ET PIPELINES

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU SURPLUS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007	2006
REVENUS (Note 1)		
Cotisation des distributeurs de gaz naturel et propriétaires de pipelines (Note 4)	366 252 $	413 770 $
Redevances de franchisage soumis par le Ministère de l'Énergie (Note 4)	335 857	336 964
Intérêts et autres produits	28 814	14 843
	730 923	765 577
DÉPENSES DIRECTES (Note 1)	145 349	107 362
	585 574	658 215
DÉPENSES COMMUNES		
Salaires et avantages sociaux	421 186	360 865
Frais de bureau et d'administration	135 876	67 406
Formation	32 627	25 454
Bibliothèque et publications	2 070	1 872
Soutien informatique	13 079	19 549
Honoraires professionnels	6 000	4 034
Entretien de véhicules	23 162	24 195
Amortissement	26 845	21 054
	660 845	524 429
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	(75 271)	133 786
SURPLUS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	181 255	30 720
	105 984	164 506
TRANSFERT DU SURPLUS DU FOND - ASSURANCES AUTOMOBILES (Note 8)	-	16 749
SURPLUS À LA FIN DE L'EXERCICE	105 984 $	181 255 $

TEED SAUNDERS DOYLE & CO.
Chartered Accountants

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

RÉGLEMENTATION DU GAZ NATUREL ET PIPELINES

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007	2006
PROVENANCE (SORTIE) DE L'ENCAISSE		
Activités de fonctionnement		
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses	(75 271) $	133 786 $
Éléments hors caisse		
Amortissement	26 845	21 054
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	-	(2 000)
	(48 426)	152 840
Variations du fonds de roulement hors caisse		
Débiteurs	(8 242)	14 923
Frais payés d'avance	718	250
Créditeurs et frais courus	78 341	(20 451)
Produit reporté	(26 453)	11 880
Dû à la province du Nouveau-Brunswick	60 000	-
Avantages sociaux futurs	(60 014)	22 536
	(4 076)	181 978
Activité d'investissement		
Achat d'immobilisations corporelles	(40 760)	(22 097)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	-	2 000
	(40 760)	(20 097)
Activité de financement		
Immobilisations corporelles transférées du Fond - Assurances Automobiles	-	(16 749)
Immobilisations corporelles transférées du Fond - Services d'Électricité	-	16 749
Surplus transféré du Fond - Assurances Automobiles	-	16 749
	-	16 749
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	(44 836)	178 630
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	263 024	84 394
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	218 188 $	263 024 $
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE - FLUX DE TRÉSORERIE		
Intérêts reçus	28 814 $	12 843 $

TEED SAUNDERS DOYLE & CO.
Chartered Accountants

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

RÉGLEMENTATION DU GAZ NATUREL ET PIPELINES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2007

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Encaisse

Un seul compte de banque est maintenu par la Commission pour les secteurs d'électricité, gaz naturel et pipelines et pétroliers. Le solde de ce compte est attribué à chacune des divisions réglementées de la Commission selon les transactions réelles. Un compte additionnel est maintenu pour le secteur de transport routier.

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées aux prix coûtant. Les dépenses mineures pour mobiliers sont comptabilisées aux charges dans l'année d'acquisition. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, aux taux annuels suivants:

Équipement informatique	33 1/3%
Véhicules de sécurité	20%
Véhicule	20%
Améliorations locatives	10%

Revenu

La Commission comptabilise le revenu sur une base de comptabilité d'engagement.

Attributions

Certains montants du bilan et de l'état des résultats on été attribués aux quatre divisions de la Commission basé sur le meilleur jugement de la direction ainsi que sur les activités réelles de l'exercice.

Dépenses Directes

Les dépenses directes peuvent inclure les indemnités journalières des membres, les frais de consultants, d'audiences, de déplacements, de formation et tout autre débours directement attribuable à un service public en particulier.

État des Flux de Trésorerie

Pour l'usage de l'état des flux de trésorerie, la Commission considère comme espèces ou quasi-espèces l'encaisse et les soldes bancaires, nets de découverts.

Utilisation d'Estimation

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des revenus et des dépenses au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

RÉGLEMENTATION DU GAZ NATUREL ET PIPELINES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2007

2. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de la Commission se composent d'encaisse, débiteurs, créditeurs et frais courus et dû à la province du Nouveau-Brunswick. À moins d'avis contraire, la direction est d'avis que la Commission n'est pas sujette à des risques importants liés aux taux d'intérêts, aux taux de change ou aux variations des marchés provenant de ces instruments financiers. La juste valeur marchande de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable, à moins d'avis contraire.

3. SECTEURS DU GAZ NATUREL ET PIPELINES

L'exercice courant était le premier exercice complet pour le lequel la Commission réglementait divers types de pipelines sous la Loi de 2005 sur les pipelines ("Loi sur le pipelines"). Dans les exercices précédents, la seule responsabilité de la Commission concernant les pipelines était conformément à la Loi de 1999 sur la distribution du gaz ("LDG"). La Commission a décidé de combiner ses activités tombant sous la Loi sur les pipelines et la LDG, dans la préparation de ses états financiers, pour l'exercice courant. La combinaison des secteurs a donné une chance à la Commission de se familiariser avec ses nouvelles responsabilités et de déterminer la meilleur façon d'attribuer ses dépenses communes entre le secteur du gaz naturel et le secteur des pipelines. Débutant en 2007-2008, la Commission va commencer à reporter ces secteurs séparément.

4. COTISATION DES DISTRIBUTEURS DE GAZ NATUREL ET PROPRIÉTAIRES DE PIPELINES

Conformément à l'article 87 de la Loi sur la distribution du gaz naturel et à l'article 66 de la Loi sur les pipelines, les distributeurs de gaz naturel et les propriétaires de pipelines sont cotisés annuellement pour les dépenses directes attribuées à chaque distributeur ainsi que pour leur portion des frais communs déterminé par la Commission. Les frais payés par les concessionnaires d'utilisation ultime au Ministère de l'Énergie ont été remis par le Ministère à la Commission. Les cotisations sont ajustées afin d'inclure tout surplus ou déficit vérifié de l'exercice précédent. Débutant en 2007-2008, les cotisations seront faites conformément à l'article 50 de la Loi.

	2007	2006
Estimation des dépenses communes	855 864 $	728 454 $
Moins: estimation des montants de revenu d'intérêt	(12 000)	(8 000)
Moins: montants du Ministère de l'Énergie	(335 857)	(336 964)
Moins: coûts des pipelines exclus des cotisations	(60 000)	-
Estimation des dépenses nettes communes	448 007	383 490
Estimation des dépenses directes	99 500	61 000
	547 507	444 490
Surplus de l'exercice précédent	(181 255)	(30 720)
Cotisation sur la distribution du gaz naturel	366 252 $	413 770 $

TEED SAUNDERS DOYLE & CO. Chartered Accountants

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

RÉGLEMENTATION DU GAZ NATUREL ET PIPELINES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

SATURDAY, MARCH 31, 2007

4. COTISATION DES DISTRIBUTEURS DE GAZ NATUREL ET PROPRIÉTAIRES DE PIPELINES (suite)

Au cours de l'exercice, le Ministère de l'Énergie a avancé 60 000$ à la Commission pour assister à payer les frais de démarrage reliés à l'administration la Loi sur les pipelines. Ce montant a été initiallement crédité au revenu et par conséquent, le montant de la cotisation pour le secteur gaz naturel/pipelines était 60 000$ de moins qu'il aurait dû être. Par la suite, l'avance de 60 000$ a été comptabilisé comme un passif à court terme dans ces états financiers et va être repayer en 2007-2008.

5. DÉBITEURS

	2007	2006
TVH à recevoir	$ 12,931	$ 6,337
Avances pour frais de déplacements	1,648	-
	$ 14,579	$ 6,337

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2007			2006
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Équipment informatique	$ 58,174	$ 38,540	$ 19,634	$ 4,056
Véhicules de sécurité	78,329	36,567	41,762	33,681
Véhicule	-	-	-	2,871
Améliorations locatives	69,402	41,642	27,760	34,633
	$ 205,905	$ 116,749	$ 89,156	$ 75,241

7. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Plan de pension

La Commission et ses employés cotisent à un plan de pension contributif à prestations déterminées qui est géré par la province du Nouveau-Brunswick en vertu de la Loi sur la pension de retraite dans les services publics. Ce plan fournit une pension aux employés du gouvernement provincial ainsi qu'à certaines sociétés de la couronne et agences et est basé sur les années de service et les cinq anneés consécutives les mieux rémunérées. Comme noté dans les états financiers de la province au 31 mars 2006, le plan de pension a un surplus actuariel net. N'importe quelle insuffisance du plan est garantie par la province du Nouveau-Brunswick, qui est la répondante du plan.

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

RÉGLEMENTATION DU GAZ NATUREL ET PIPELINES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2007

7. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Allocations de Retraite

Suite aux recommandations exposées par la province du Nouveau-Brunswick, les employés de la Commission avec un minimum de cinq années consécutives de service sont intitulés à une semaine de salaire pour chaque année de service jusqu'à un maximum de 25 années.

8. RÉGLEMENTATION DES ASSUREURS AUTOMOBILES

En septembre 2004, la province du Nouveau-Brunswick a promulgué une législation afin d'établir la Commission des Assurances du Nouveau-Brunswick. Par conséquent, à partir du 1 avril 2005, la Commission n'est plus impliquée dans la réglementation des Assurances Automobile. Par suite, le surplus de 93 669 $ moins la portion impayée des immobilisations corporelles nettes a été transféré à la Commission des Assurances du Nouveau-Brunswick en 2005-2006. Le reste des immobilisations corporelles nettes a été transféré aux fonds des Services d'Électricité et du Gaz Naturel.

9. ENGAGEMENT

La Commission a négocié un contrat de location de leur emplacement de bureau d'une durée de 10 ans débutant le 1 mars 2001 et terminant le 28 février 2011. Ce coût est attribué aux divisions de la Commission, tel que décrit à la Note 1.

Le loyer minimum annuel pour les quatre prochaines années est:

2008	149 923 $
2009	149 923
2010	149 923
2011	137 429

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

RÉGLEMENTATION DES GROSSISTES PÉTROLIERS

BILAN

AU 31 MARS 2007

	2007	2006
ACTIF		
À COURT TERME		
Débiteurs (Notes 2 and 4)	73 623 $	- $
PASSIF		
À COURT TERME		
Chèques en circulation en excédent des fonds en dépôt (Notes 1 et 2)	58 987 $	- $
Créditeurs et frais courus (Note 2)	14 636	-
	73 623 $	- $

ENGAGEMENT (Note 6)

AU NOM DU CONSEIL:

_____ Président

_____ Vice-président

TEED SAUNDERS DOYLE & CO.
Chartered Accountants

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

RÉGLEMENTATION DES GROSSISTES PÉTROLIERS

ÉTAT DES RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007	2006
REVENUS		
Redevances aux grossistes pétroliers (Note 3)	382 004 $	- $
DÉPENSES COMMUNES		
Salaires et avantages sociaux	325 301	-
Frais de bureau et d'administration (Note 5)	42 194	-
Formation	12 405	-
Bibliothèque et publications	604	-
Honoraires professionnels	1 500	-
	382 004	-
	- $	- $

TEED SAUNDERS DOYLE & CO.
Chartered Accountants

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

RÉGLEMENTATION DES GROSSISTES PÉTROLIERS

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007	2006
PROVENANCE (SORTIE) DE L'ENCAISSE		
Activités de fonctionnement		
Variation du fonds de roulement hors caisse		
Débiteurs	(73 623) $	- $
Créditeurs et frais courus	14 636	-
DIMINUTION DE L'ENCAISSE	(58 987)	-
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	-	-
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	(58 987) $	- $

TEED SAUNDERS DOYLE & CO.
Chartered Accountants

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

RÉGLEMENTATION DES GROSSISTES PÉTROLIERS

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2007

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Encaisse

Un seul compte de banque est maintenu par la Commission pour les secteurs d'électricité, gaz naturel et pipelines et pétroliers. Le solde de ce compte est attribué à chacune des divisions réglementées de la Commission selon les transactions réelles. Un compte additionnel est maintenu pour le secteur de transport routier.

Revenu

La Commission comptabilise le revenu sur une base de comptabilité d'engagement.

Attributions

Certains montants du bilan et de l'état des résultats on été attribués aux quatre divisions de la Commission basé sur le meilleur jugement de la direction ainsi que sur les activités réelles de l'exercice.

État des Flux de Trésorerie

Pour l'usage de l'état des flux de trésorerie, la Commission considère comme espèces ou quasi-espèces l'encaisse et les soldes bancaires, nets de découverts.

Utilisation d'Estimation

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des revenus et des dépenses au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

2. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de la Commission se composent de débiteurs, chèques en circulation en excédent des fonds en dépôt et créditeurs et frais courus. À moins d'avis contraire, la direction est d'avis que la Commission n'est pas sujette à des risques importants liés aux taux d'intérêts, aux taux de change ou aux variations des marchés provenant de ces instruments financiers. La juste valeur marchande de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable, à moins d'avis contraire.

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

RÉGLEMENTATION DES GROSSISTES PÉTROLIERS

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2007

3. REDEVANCES AUX GROSSISTES PÉTROLIERS

L'article 26 de la Loi sur la fixation des prix des produits pétroliers (la "Loi FPPP") exige chaque grossiste de produits pétroliers, selon la définition de ce mot donnée par la Loi de la taxe sur l'essence et les carburants, de verser annuellement à la Commission une redevance prescrite par les règlements afin de défrayer la Commission pour les dépenses engagées sous le régime de la présente loi. La redevance, telle que prescrite par l'article 14 des Règlements 2006-41, est de 0,025 cent par litre d'essence et de carburant vendu au cours des douze mois qui se terminent le 31 octobre de l'année qui précède l'année civile pour laquelle sa licence de grossiste est délivrée.

4. DÉBITEURS

	2007	2006
Redevances dûes des grossistes pétroliers	71 281 $	- $
TVH à recevoir	2 342	-
	73 623 $	- $

5. SOUTIEN INFORMATIQUE ET AMORTISSEMENT

Les frais de bureau et d'administration inclus une charge de 4 999 $ pour soutien informatique, amortissement d'équipement informatique et amortissement d'améliorations locatives pour les immobilisations corporelles appartenant au secteur des services d'électricité.

6. ENGAGEMENT

La Commission a négocié un contrat de location de leur emplacement de bureau d'une durée de 10 ans débutant le 1 mars 2001 et terminant le 28 février 2011. Ce coût est attribué aux divisions de la Commission, tel que décrit à la Note 1.

Le loyer minimum annuel pour les quatre prochaines années est:

2008	149 923 $
2009	149 923
2010	149 923
2011	137 429

États financiers de la

Commission des assurances du Nouveau-Brunswick

Le 31 mars 2007

Peter G. Gaulton
Comptable agréé

Peter G. Gaulton Professional Corporation
Comptable agréé
74 rue Adelaide
Saint-Jean (N.-B.)
E2K 1W5

Bureau: (506) 634-7393
Téléc.: (506) 652-8618

Maison: (506) 634-7609
Courriel: gaultonp@nbnet.nb.ca

RAPPORT DU RÉVISEUR

Aux membres de la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick,

J'ai vérifié l'état de la situation financière de la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2007 ainsi que l'état des résultats d'exploitation et des surplus et l'état de la situation financière pour la période terminé. L'états financiers sont sous la responsabilité de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers fondée sur ma vérification.

J'ai effectué ma vérification conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que ma vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. Une vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables utilisés et des estimations importantes faites par la Commission, ainsi qu'une appréciation de la présentation dans l'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de ses activités pour la période terminée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Saint John Nouveau-Brunswick
Le 31 mai 2007

Comptable agréé

Commission des assurances du Nouveau-Brunswick

État de la situation financière
En date du 31 mars 2007

	2007	2006
Actif		
À court terme:		
Encaisse	227 061 $	785 458 $
CPG Banque Scotia (1an encaissable; 3,90 %)	1 750 000	600 000
Intérêts courus à recevoir	3 366	6 186
Taxe de vente harmonisée récupérable	104 251	38 258
Charges payées d'avance	9 918	9 223
	2 094 596	1 439 125
Équipement de bureau et véhicule (note 3)	184 910	142 191
Moins:amortissement cumulé	(89 651)	(50 386)
	95 259	91 805
	2 189 855 $	1 530 930 $
Passif		
À court terme:		
Comptes créditeurs et charges à payer	253 278 $	74 526 $
Déductions des employés à payer	14 760	19 657
À recevoir par les employés	25 361	-
Obligation de location-acquisition-portion courante (note 4)	4 905	6 779
Évaluations reportées (note 7)	1 891 551	1 425 657
	2 189 855	1 526 619
À long terme:		
Obligation de location-acquisition (note 4)	-	4 311
Surplus	-	-
	2 189 855 $	1 530 930 $

Engagement (note 6)

Approuvé par la Commission:

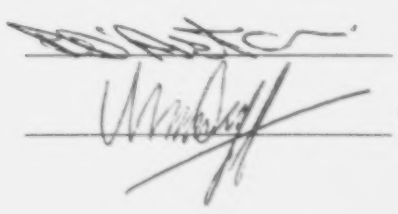

Président

Vice-président

Commission des assurances du Nouveau-Brunswick

État des résultats d'exploitation et des surplus
Pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 2007
(données comparatives pour la période du 1er avril 2005 au 31 mars 2006)

	2007	2006
Rentrées de fonds		
Évaluations	1 725 322 $	1 268 039 $
Intérêts	21 250	14 633
Transfert de la Commission des enterprises de service public	-	43 421
	1 746 572	1 326 093
Déboursés		
Salaires et avantages sociaux et autres frais dévolus aux employés	637 368	450 996
Intérêt et frais bancaires	3 476	3 037
Frais de déplacement	19 015	45 368
Publicité	1 013	3 186
Indemnités journalières des membres de la Commission	29 663	26 950
Allocation aux membres de la Commission	45 000	46 250
Services d'actuariat	492 926	450 108
Loyer	111 800	105 679
Amortissement de l'exercice	39 266	33 860
Frais de bureau	37 713	26 447
Services professionnels	65 501	63 906
Formation et éducation	28 945	6 277
Télécommunications	18 178	10 363
Biens de location	2 369	6 765
Location d'équipements	5 941	-
Campagne de sensibilisation au public	171 632	35 807
Conférences et réunions	24 332	-
Assurance	1 241	909
Soutien informatique	11 193	10 185
	1 746 572	1 326 093
Net de rentrées de fonds et de débours	NÉANT	NÉANT
Actif net, début de l'exercice	NÉANT	NÉANT
Actif net, fin de l'exercice	NÉANT $	NÉANT $

Commission des assurances du Nouveau-Brunswick

État de flux de trésorerie
Pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 2007
(données comparatives pour la période du 1er avril 2005 au 31 mars 2006)

	2007	2006
Flux de trésorerie provenant de (utilisé au cours de):		
Opérations		
Excédent des rentrées sur les débours	- $	- $
Élément ne comportant pas une charge décaissée		
Amortissement de l'exercice	39 266	33 860
	39 266	33 860
Baisse (hausse) des comptes débiteurs	2 820	(810)
Baisse (hausse) de TVH récupérable	(65 993)	6 935
Baisse (hausse) des charges payées d'avance	(695)	(7 423)
Hausse (baisse) des comptes créditeurs	178 752	22 137
Hausse (baisse) des déductions des employés à payer	(4 897)	2 075
Hausse (baisse) a recevoir par les employés	25,361	-
Hausse (baisse) de l'obligation de location-acquisition	(6 185)	(6 075)
Hausse (baisse) du prêt exigible	-	(500 000)
Hausse (baisse) du produit comptabilisé d'avance	465 893	235 470
	634 322	(213 831)
Activités d'investissement		
Achat d'équipement de bureau	(42 719)	(35 527)
Produits de l'aliénation d'equipement de bureau	-	14 627
Achat de CPG de la Banque Scotia	(1 750 000)	(1 100 000)
Remboursement de CPG	600 000	1 100 000
	(1 192 719)	(20 900)
Hausse (baisse) d'encaisse	(558 397)	(234 731)
Encaisse, début d'année	785 458	1 020 189
Encaisse, fin d'année	227 061 $	785 458 $
Intérêt payé au cours de l'exercice	840 $	1 588 $

Voir les notes accompagnant les états financiers

Commission des assurances du Nouveau-Brunswick

Notes accompagnant les états financiers
Pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 2007

1. But de l'organisme

D'entrée en vigueur le 15 octobre 2004, la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick a commencé à assumer ses responsabilités à l'égard des compagnies offrant de l'assurance automobile au Nouveau-Brunswick. Les opérations de la Commission ont débuté le 1er octobre 2004.

La commission est exonérée de l'impôt sur le revenu en vertu de l'article 149(1)(d) de la Loi canadienne de l'impôt sur la revenu et recouvre 100 p. 100 de la taxe de vente harmonisée (TVH) payée. La TVH n'est pas prélevée sur les évaluations pour les compagnies d'assurances.

2. Principales conventions comptables

(a) Méthode comptable:

La Commission suit la méthode du report pour les rentrées de fonds. Les rentrées de fonds affectés sont considérées comme revenu pour l'exercice durant lequel les dépenses afférentes sont imputables. Les rentrées de fonds non affectés sont considérées comme un revenu lorsqu'elles sont encaissées ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que l'encaissement soit raisonnablement assuré.

(b) Équipement du bureau et véhicule:

L'équipement de bureau et le véhicle sont inscrits au prix coûtant. L'amortissement est calculé en ligne droite sur 5 ans sur tous les actifs sauf pour l'équipement à contrat de location-acquisition. L'équipement à contrat de location-acquisition est amorti sur une base annuelle d'un montant égal au principal des remboursements de la dette à long terme.

3. Équipement du bureau et véhicule

	2007			2006
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
Matériel informatique	72 661 $	34 024 $	38 637 $	33 344 $
Logiciels informatiques	3 524	1 313	2 211	1 402
Équipement à contrat de location-acquisition	19 508	14 603	4 905	11 090
Véhicule	20 161	8 064	12 097	16 129
Mobilier et agencements	69 056	31 647	37 409	29 840
	184 910 $	89 651 $	95 259 $	91 805 $

Commission des assurances du Nouveau-Brunswick

Notes accompagnant les états financiers
Pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 2007

4. Obligation en vertu du contrat de location-acquisition

Ci-dessous est présenté un échéancier des paiements minimaux exigibles en vertu du contrat de location-acquisition, expirant en octobre 2007, ainsi que le solde de l'obligation.

2008	5 110 $
Moins:montant représentant l'intérêt à un taux de 11,002%	(205)
Solde de l'obligation	4 905
Moins:portion courante	(4 905)
	- $

5. Avantages sociaux futurs des employés

Régime de retraite :
La Commission et ses employé(e)s participent à un régime de retraite à prestation contributive administré par la province du Nouveau-Brunswick et la Loi sur la pension de la fonction publique. Le régime fournit des pensions aux employé(e)s du gouvernement provincial et certaines sociétés et organismes d'État basées sur les états de service et le salaire moyen des cinq meilleures années successives. Les frais pour ce régime de retraite sont équivalents à la contribution annuelle de 40 840$ (24 948 $ en 2005). Tout manque à gagner dans le financement de ce régime est garanti par la province du Nouveau-Brunswick, laquelle parraine ce régime.

6. Engagement

La Commission a négocié un contrat de location-exploitation de ses bureaux pour une période de 5 ans débutant au 1er janvier 2005. En 2007. la Commission a renégocié son bail pour inclure de l'espace à bureaux additionnel et a prolongé la durée du bail comme suit: Les paiements minimaux annuels en vertu de la durée du bail sont comme suit:

1er janvier 2005 - 31 decembre 2007:	97 908 $
1er janvier 2008 - 31 decembre 2010:	102 273 $
1er janvier 2011 - 31 decembre 2015:	118 344 $

7. Évaluations reportées

Les dépenses de la Commission sont financées à 100 p. 100 par les compagnies qui vendent de l'assurance automobile au Nouveau-Brunswick. Annuellement, en avance sur l'exercice financier à venir, la Commission prépare un budget de dépenses et évalue chaque compagnie en se basant sur sa proportion des primes d'assurance automobile souscrites dans la province du Nouveau-Brunswick au cours de l'année civile précédente. Les évaluations reportées représentent les évaluations facturées d'avance aux compagnies d'assurance basées sur les dépenses budgétées plus ou moins les redressements entre les dépenses budgétées et les dépenses encourues telles que déterminées à la fin de chaque exercice financier.

8. Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus au Canada exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif et du passif et sur la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges au cours de la période visée. De par leur nature, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

ÉTATS FINANCIERS

COMMISSION DES LOTERIES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

31 MARS 2007

Office of the Auditor General | Bureau du vérificateur général

New Nouveau Brunswick

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres de la
Commission des loteries du Nouveau-Brunswick

J'ai vérifié le bilan de la Commission des loteries du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2007 et l'état des résultats pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la commission au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général

Michael Ferguson, c.a.

Fredericton (N.-B.)
le 29 juin 2007

COMMISSION DES LOTERIES DU NOUVEAU-BRUNSWICK
BILAN
31 MARS 2007

	2007	2006
ACTIF		
Actif à court terme		
À recevoir de la Société des loteries de l'Atlantique Inc.	2 090 873 $	644 458 $
Autres éléments d'actif		
Titres de participation au capital social de la Société des loteries de l'Atlantique Inc.	100	100
Titres de participation au capital social de la Société des loteries interprovinciales	1	1
	101	101
	2 090 974 $	644 559 $
PASSIF ET SURPLUS D'APPORT		
Passif à court terme		
Somme due à la province du Nouveau-Brunswick (note 4)	2 090 873 $	644 458 $
Surplus d'apport (note 2)	101	101
	2 090 974 $	644 559 $

Approuvé par la commission

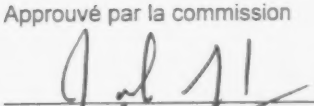

membre

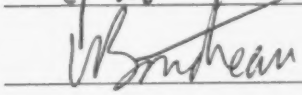

membre

COMMISSION DES LOTERIES DU NOUVEAU-BRUNSWICK
ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007		2006
	Budget	Réel	Réel
RECETTES			
Part des bénéfices nets de la Société des loteries de l'Atlantique Inc. (note 1)	111 300 000 $	120 838 452 $	117 554 662 $
Autres recettes (note 3)	25 000	29 403	23 875
	111 325 000	120 867 855	117 578 537
DÉPENSES			
À la province du Nouveau-Brunswick (note 1)			
Recettes au compte ordinaire	107 786 000	109 786 016	107 921 709
Fonds en fiducie pour l'avancement du sport	500 000	500 000	500 000
Fonds en fiducie pour l'avancement des arts	700 000	700 000	700 000
Accords avec les Premières nations	-	7 516 485	6 076 797
Dépenses d'inspection de la commission	1 137 000	1 199 979	1 180 450
Dépenses administratives	175 000	175 000	175 000
Ministère de la Santé (joueur compulsif; éducation et traitement)	757 000	749 123	757 000
Ministère des Finances	270 000	241 252	267 581
	111 325 000	120 867 855	117 578 537
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	- $	- $	- $

COMMISSION DES LOTERIES DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2007

1. Résumé des principales conventions comptables

Part des bénéfices nets de la Société des loteries de l'Atlantique Inc. revenant au Nouveau-Brunswick

Le bénéfice de la Société des loteries de l'Atlantique Inc. est distribué à chacune des quatre provinces de l'Atlantique ou à leurs agences. La part de la Commission des loteries du Nouveau-Brunswick pour l'année courante représente le bénéfice calculé de la Société des loteries de l'Atlantique Inc. au Nouveau-Brunswick, comme déterminé par l'entente unanime des actionnaires, modifiée et redressée, signée le 8 août 2000.

Paiements à la Province du Nouveau-Brunswick

La Commission des loteries du Nouveau-Brunswick remet les bénéfices qu'elle reçoit de la Société des loteries de l'Atlantique Inc. à la province du Nouveau-Brunswick.

Les bénéfices de certains genres de loteries ont été désignés comme revenu pour des fonds en fiducie spécifiques opérés par la province du Nouveau-Brunswick. Les bénéfices annuels désignés au fonds en fiducie pour l'avancement des arts et au fonds en fiducie pour l'avancement du sport ont été établis par la province à un minimum de sept cent mille dollars et cinq cent mille dollars respectivement.

La loi sur les loteries stipule que les Premières nations peuvent être payées 95 pour cent de tous les bénéfices reçus de la Société des loteries de l'Atlantique Inc. qui proviennent de l'exploitation des loteries vidéo des réserves qui ont des accords avec la province. De plus, là où ces accords sont en vigueur, la province rembourse tous les revenus provinciaux tirés de la vente des billets à longuette sur ces réserves. En date du 31 mars 2007, huit des Premières nations ont signé des accords impliquant les recettes de loteries. Afin que les Premières nations puissent recevoir des profits de la Commission des loteries du Nouveau-Brunswick, les accords doivent être actifs et la réserve doit avoir une commission de jeu. Au cours de l'année, il y avait sept accords actifs avec des réserves ayant des commissions de jeu : Woodstock, St. Mary's, Elsipogtog, Oromocto, Burnt Church, Eel River Bar et Madawaska.

Placements

La province du Nouveau-Brunswick n'exploite pas de loteries, mais elle est actionnaire de la Société des loteries de l'Atlantique Inc. et de la Société des loteries interprovinciales. La Société des loteries de l'Atlantique Inc. est une société qui appartient conjointement aux quatre provinces de l'Atlantique et elle est chargée d'élaborer, d'organiser, d'entreprendre, de mener et de gérer les loteries dans les provinces de l'Atlantique. De plus, elle s'occupe et s'assure de la commercialisation, au niveau régional, des jeux de la Société des loteries interprovinciales. Cette dernière est une société qui appartient conjointement aux dix provinces du Canada.

Les placements dans la Société des loteries de l'Atlantique Inc. et la Société des loteries interprovinciales sont comptabilisés au coût. Les bénéfices nets de ces sociétés sont répartis annuellement entre les actionnaires.

COMMISSION DES LOTERIES DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2007

2. Surplus d'apport

Ce montant représente les sommes que verse la province du Nouveau-Brunswick, au nom de la Commission des loteries du Nouveau-Brunswick, à la Société des loteries de l'Atlantique Inc. et à la Société des loteries interprovinciales, en échange de capital social.

3. Autres recettes

La province du Nouveau-Brunswick exige, de la part des organismes de charité et sans but lucratif, un honoraire pour les licences relatives aux jeux de hasard comme les bingos, les tombolas, etc.

4. État des transactions avec la province du Nouveau-Brunswick

	2007	2006
Passif à court terme		
Solde au début de l'exercice	644 458 $	211 906 $
Recettes pour l'exercice	120 867 855	117 578 537
Fonds à la disposition de la province du Nouveau-Brunswick	121 512 313	117 790 443
Moins les paiements effectués au cours de l'exercice	119 421 440	117 145 985
Solde à la fin de l'exercice	2 090 873 $	644 458 $

5. État des flux de trésorerie

Un état des flux de trésorerie n'a pas été dressé car l'information requise concernant les flux de trésorerie est évidente à la lecture des autres états financiers.

6. Créances en cours

Il existe actuellement plusieurs créances en cours à l'endroit de la Commission en ce qui concerne l'enlèvement des terminaux de loterie vidéo des lieux autres que les établissements titulaires d'une licence d'alcool. Ces créances devraient se rendre à l'étape de l'interrogatoire préalable devant les tribunaux à l'automne 2007. L'issue probable de ces actions en justice ne peut être déterminée pour l'instant.

ÉTATS FINANCIERS

COMMISSION DES SERVICES D'AIDE JURIDIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

31 MARS 2007

Office of the Auditor General | Bureau du vérificateur général

New Nouveau Brunswick

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Conseil d'administration de la
Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick

J'ai vérifié le bilan de la Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2007 et l'état des résultats et de l'excédent de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 2007, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général

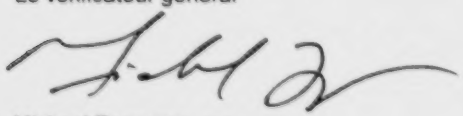

Michael Ferguson, c.a.

Fredericton (N.-B.)
le 27 novembre 2007

COMMISSION DES SERVICES D'AIDE JURIDIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
BILAN
31 MARS 2007

	2007	2006
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	947,025 $	1,069,098 $
Débiteurs (Note 2)	236,267	171,785
Débiteurs - Financement fédéral (Note 4)	149,758	633,406
Charges payées d'avance	13,331	1,940
	1,346,381	1,876,229
Actif immobilisé		
Actif immobilisé (Note 2)	188,279	-
	1,534,660 $	**1,876,229 $**
PASSIF ET EXCÉDENT		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	1,162,150 $	1,153,743 $
Revenu non gagné	300	
Dette à long terme		
Passif au titre des prestations constituées (Note 2)	148,593	139,371
Excédent	223,617	583,115
	1,534,660 $	**1,876,229 $**

Passif éventuel (Note 7)

Approuvé

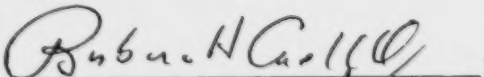
président

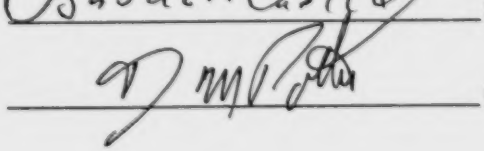
directeur général

COMMISSION DES SERVICES D'AIDE JURIDIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT
POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 2007

	2007	2006
RECETTES		
Province du Nouveau-Brunswick	5,768,500 $	5,384,000 $
Financement fédéral (Note 4)	599,035	599,035
Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick (Note 5)	150,000	150,000
Coûts recouvrés des privilèges	35,942	43,491
Quotes-part des clients	42,980	35,365
Interêt et autres	85,500	50,257
Recettes totales	6,681,957	6,262,148
Dépenses		
Honoraires et débours de certificats - criminel	791,180	769,732
Honoraires et débours de certificats - droit de la famille	184,824	213,294
Honoraires et débours d'avocats de service - criminel	138,276	103,808
Honoraires et débours d'avocats de service - droit de la famille	83,281	52,884
Dépenses du fonds d'investissement (Note 4)	2,253,431	2,148,279
Honoraires et débours d'avocats commis d'office	21,532	6,841
Honoraires et débours d'avocats substitues	257,743	178,742
Honoraires et débours d'avocats contractuels - droit de la famille	169,942	345,878
Salaire d'avocats - droit de la famille	681,600	508,577
	4,581,809	4,328,035
Dépenses administratives		
Salaires et charges sociales	1,424,305	1,136,118
Loyer	343,534	265,970
Téléphone	51,433	50,391
Impression et fournitures de bureau	85,442	68,225
Frais Postaux	20,562	15,773
Frais de déplacement	33,154	16,005
Perfectionnement professionnel et formation	10,753	5,416
Ameublement et matériel de bureau	77,439	48,841
Location de matériel et contrats de service	23,114	33,377
Publicité	8,763	1,979
Assurance	875	2,810
Frais recouvrables d'enregistrement de privilège	9,420	6,485
Divers	107,047	56,334
Étude sur l'impact des avocats de service		26,158
Traduction	8,367	8,652
Informatique	156,542	160,900
Services Professionnels	72,035	87,125
Frais de déménagement	3,000	250
Service de documents	8,823	5,806
Amortissement	15,037	61,454
	2,459,645	**2,058,069**
Dépenses totales	**7,041,454**	**6,386,104**
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	**(359,497)**	**(123,956)**
Excédent, début de l'exercice	583,114	707,071
EXCÉDENT, fin de l'exercice	**223,617 $**	**583,115 $**

COMMISSION DES SERVICES D'AIDE JURIDIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2007

1. Objectif de l'organisation

La Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick a été établie le 12 décembre 2005 selon une modification de la *Loi sur l'aide juridique*. Avant cette date, elle était exploitée sous le nom "A de juridique du Nouveau-Brunswick". La Commission offre des services d'aide juridique en matière criminelle et en matière de droit de la famille pour les résidents admissibles de la province. Ces services sont financés par des subventions du ministère de la Justice et de la Consommation et par une subvention de la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick.

2. Principales conventions comptables

(a) Débiteurs

Les débiteurs comprennent des montants dont la perception est probable dans un proche avenir. En raison de l'incertitude associée à la perception de ceux-ci, les montants qui pourraient être perçus ultérieurement provenant de privilèges enregistrés contre des biens ou provenant de coûts et de recouvrements sont comptabilisés uniquement lorsqu'ils sont perçus.

Les montants dûs à la Commission au 31 mars 2007 provenant de privilèges totalisaient 1 166 632 $ (2006 - 1 569 157 $). Ces montants seront perçus seulement si, et lorsque, les biens ayant des privilèges enregistrés contre eux seront vendus.

(b) Prestations de retraite des employés

Les employés à temps plein de la Commission participent à la pension de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick. Le régime de retraite est défini comme un régime interentreprises à prestations déterminées auquel cotisent la Commission et ses employés. Les cotisations de l'employeur au régime sont comptabilisées comme un régime à cotisations déterminées, puisque l'obligation de la Commission se limite au montant de ces cotisations.

Les employés accumulent une indemnité de retraite à un rythme d'une semaine de salaire pour chaque année complète travaillée, jusqu'à concurrence de 25 semaines. Le montant de l'indemnité de retraite est fondé sur le nombre d'années et le dernier salaire de l'employé.

(c) Estimations

La préparation des états fianciers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses dont les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Des estimations ont été produites pour les prestations de retraite accumulées à date qui pourraient devenir payables dans le futur.

COMMISSION DES SERVICES D'AIDE JURIDIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2007

(d) Actifs immobilisés

Les actifs immobilisés sont présentés au prix coûtant. L'amortissement est selon la méthode et les taux suivants:

	Méthode	Taux
Ameublement et équipement	Linéaire	4 années
Logiciel informatique	Linéaire	5 années
Améliorations locatives	Linéaire	5 années

Les immobilisations sont imputées pour l'amortissement d'une demi année complète durant l'année de l'achat.

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette 2007	2006
Logiciel	52,942 $	- $	52,942 $	- $
Améliorations locatives	150,374	15,037	135,337	-
	203,316 $	15,037 $	188,279 $	- $

3. Changement aux principales conventions comptables

La Commission a implanté en 2007 la présentation des actifs immobilisés. Comme résultat de l'implantation, les actifs immobilisés sont enregistrés au bilan et amortis comme dépense répartie sur la durée de vie prévue. L'achat des actifs immobilisés n'est plus totalement inclus dans l'état des résultats et de l'excédent durant l'année de l'achat.

Les chiffres de l'exercice précédent aux états financiers ont été redressés pour démontrer les changements. Les résultats des changements aux états financiers de 2006 a augmentés le déficit de l'exercice de 61 454 $ et augmentés l'excédent au début de l'exercice de 61 454 $. L'excédent au début de l'exercice 2007 reste le même.

4. Financement fédéral - criminel

Projets du fonds d'investissement

La Commission était impliquée dans une entente de trois ans de financement de projets conclue entre le ministre fédéral de la Justice et le ministre provincial de la Justice. L'entente concernant le projet du fonds d'investissement couvre les exercices financiers 2003-2004, 2004-2005 et 2005-2006. Une extention pour une quatrième année de l'entente du fonds de l'investissement a été accordée pour 2006-2007.

Cette entente couvre certains coûts d'un projet visant la conception et l'application d'approches innovatrices pour la livraison de services d'aide juridique afin de:

1. Améliorer et renforcer l'accès des clients aux services juridiques
2. Continuer d'améliorer les services aux francophones
3. Améliorer et augmenter les services d'aide juridique spécialisés à l'égard des accusés souffrant de troubles mentaux et des autochtones
4. Améliorer les services d'avocats de service pour tous les clients

Activités principales:

COMMISSION DES SERVICES D'AIDE JURIDIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2007

1. Avocats de services bilingues à Edmundston et à Grand-Sault
2. Quatre régions pourvues d'avocats de service surveillants
3. Avocats de services autochtones
4. Appels de personnes détenues
5. Tribunal de santé mentale à Saint John
6. Services d'avocats de service dans les régions rurales
7. Diversification de services

5. Subvention de la fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick

Le conseil de la fondation a consenti à fournir sur une base annuelle un montant maximum de 150 000$ ou 50% de la subvention disponible, le moindre de ces deux montants étant retenu, pour une période de trois ans commençant au cours de l'année se terminant le 31 mars 2004. Une extention par le conseil pour la quatrième année a été accordée pour l'exercice se terminant le 31 mars 2007.

6. Subvention fédérale (de base)

Selon les accords de partage des coûts entre les gouvernements provincial et fédéral, le ministère de la Justice provincial présente à chaque exercice, au gouvernement canadien, une demande de recouvrement d'une partie des dépenses engagées par la Commission pour la prestation de services d'aide juridique en matière criminelle adulte et en matière criminelle chez les jeunes contrevenants.

7. Passif éventuel

Au 31 mars 2007, 253 certificats d'aide juridique, 38 certificats en matière de droit de la famille et 69 certificats d'aide juridique délivrés à des demandeurs admissibles n'avaient pas été exécutés. Le coût d'exécution de ces certificats est estimé à 294 152 $. Aucune provision n'a été faite pour ce passif éventuel dans les présents états financiers.

8. Engagements

La Commission loue des locaux à bureaux en vertu de contrats de location - exploitation qui viennent à échéance à diverses dates. Au 31 mars 2007, les paiements minimums futurs exigibles de ces contrats de location sont:

2008	208,507 $
2009	204,643
2010	193,838
2011	129,699
2012	41,078
	777,765 $

9. État des flux de trésorerie

Un état des flux de trésorerie n'a pas été dressé car l'information requise concernant les flux de trésorerie est évidente à la lecture des autres états financiers.

10. Chiffres comparatifs

Changement des principales conventions comptables pour les actifs immobilisés: les montants comparatifs de 2006 ont été redressés pour ajouter les achats cumulés de 5 000$ et plus pour les cinq dernières années, conformément aux états financiers de 2007.

ÉTATS FINANCIERS

COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

31 MARS 2007

Office of the Auditor General | Bureau du vérificateur général

New Nouveau Brunswick

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au président et aux membres de la
Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick

J'ai vérifié le bilan de la Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2007 et les états des résultats, du solde des fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminée à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général

Michael Ferguson, c.a.

Fredericton (N.-B.)
le 11 mai 2007

COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK
BILAN
AU 31 MARS 2007

	2007	2006
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse (note 3)	1 258 300 $	1 326 603 $
Comptes débiteurs	48 990	120 919
Charges payées d'avance	38 078	10 051
	1 345 368	1 457 573
Avoirs investis pour des objets désignés (note 3)	1 040 750	889 096
Immobilisations (note 5)	406 484	440 143
	2 792 602 $	2 786 812 $
PASSIF ET SOLDE DES FONDS		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	197 086 $	417 852 $
Traitements et avantages sociaux dus	82 382	72 484
Provision pour congés de vacance	36 757	31 986
	316 225	522 322
Engagements contractés au titre du régime de retraite (note 8)	274 349	260 963
Passif total	590 574	783 285
Solde des fonds		
Général	1 161 278	1 114 431
Réserve pour la stabilisation des droits (note 4)	1 000 000	750 000
Réserve pour l'amélioration du marché (note 4)	40 750	139 096
	2 202 028	2 003 527
	2 792 602 $	2 786 812 $

Les notes complémentaires et les annexes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé par la Commission

président

membre

COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK
ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007	2006
RECETTES		
Droits		
Placements de valeurs mobilières	4 785 850 $	4 441 950 $
Inscriptions	2 880 750	2 607 300
Dépôts de documents financiers	1 956 475	1 672 374
Exemptions et ordonnances	324 550	309 975
Autres	119 756	22 772
Pénalités administratives et règlements	10 000	72 719
Frais d'exécution recouvrés	-	7 750
Recettes de placements	132 817	81 605
	10 210 198	9 216 445
DÉPENSES		
Traitements et avantages sociaux	2 376 378	1 901 198
Administration (Tableau 1)	722 035	322 556
Amélioration du marché financier (Tableau 2)	112 910	-
Services professionnels	91 045	85 152
Déplacements	134 460	133 956
Initiatives des Autortiés canadiennes en valeurs mobilières	48 204	44 835
Locaux	222 846	106 573
Amortissement	89 388	82 802
	3 797 266	2 677 072
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	6 412 932 $	6 539 373 $

COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK
ÉTAT DU SOLDE DES FONDS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	Général	Réserve pour la stabilisation des droits	Réserve pour l'amélioration du marché	Total
Solde le 31 mars 2006	1 114 431 $	750 000 $	139 096 $	2 003 527 $
Excédent des recettes sur les dépenses	6 412 932	-	-	6 412 932
Versement de l'excédent du fonds de fonctionnement (note 6)	(6 214 431)	-	-	(6 214 431)
Réaffectation des recettes de placements	(4 564)	-	4 564	-
Affectations aux (de) réserves (note 4)	(147 090)	250 000	(102 910)	-
Solde le 31 mars 2007	1 161 278 $	1 000 000 $	40 750 $	2 202 028 $

COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007	2006
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des recettes sur les dépenses	6 412 932 $	6 539 373 $
Ajustement pour l'amortissement des immobilisations	89 388	82 802
	6 502 320	6 622 175
Évolution du fonds de roulement, à l'exception des disponibilités		
Comptes débiteurs	71 929	(105 652)
Charges payées d'avance	(28 027)	(2 400)
Comptes créditeurs et charges à payer	(220 766)	291 204
Traitements et avantages sociaux dus	9 898	25 402
Provision pour congés de vacance	4 771	2 051
Engagements contractés au titre du régime de retraite	13 386	19 716
	6 353 511	6 852 496
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Versement de l'excédent du fonds de fonctionnement	(6 214 431)	(5 912 969)
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(55 729)	(468 509)
AUGMENTATION NETTE DES DISPONIBILITÉS	83 351	471 018
LIQUIDITÉS ET VALEURS ASSIMILABLES AU DÉBUT DE L'ANNÉE	2 215 699	1 744 681
LIQUIDITÉS ET VALEURS ASSIMILABLES À LA FIN DE L'ANNÉE	2 299 050 $	2 215 699 $
Déclaré par:		
Encaisse	1 258 300 $	1 326 603 $
Avoirs investis pour des objets désignés	1 040 750	889 096
	2 299 050 $	2 215 699 $

COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

1. Nature de la société

La Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick est une société provinciale qui a été établie le 1er juillet 2004 sous le régime de la *Loi sur les valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick*. La Commission s'occupe de réglementer les marchés financiers du Nouveau-Brunswick et d'appliquer la *Loi sur les valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick* et la réglementation sur les valeurs mobilières ainsi que les règles de la Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick.

La Commission a pour mandat de favoriser des marchés financiers justes et efficaces au Nouveau-Brunswick et la confiance en ceux-ci et de protéger les investisseurs contre les pratiques déloyales, irrégulières ou frauduleuses.

À titre de société de la Couronne, la Commission est exonérée d'impôt sur le revenu.

2. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada. Voici les conventions comptables que la Commission considère comme importantes :

(a) Constatation des produits

Les droits sont comptabilisés lorsqu'ils sont réalisés, c'est-à-dire normalement lors de leur perception.

Le recouvrement des coûts des enquêtes ainsi que des recettes des pénalités administratives est comptabilisé à la date de la décision, à moins que la direction détermine qu'il n'existe aucune certitude raisonnable en ce qui concerne leur perception éventuelle, auquel cas leur recouvrement est comptabilisé au moment de leur perception.

Les recettes de placements sont inscrites selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

(b) Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites à leur prix coûtant et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire à compter de l'année de leur acquisition et pendant toute la durée de leur vie utile, à savoir :

Mobilier et matériel de bureau : 4 ans
Ordinateurs et matériel électronique : 3 ans
Logiciel : 4 ans
Véhicule : 4 ans
Améliorations locatives : durée du bail

COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

2. Principales conventions comptables – suite

(c) Prévisions

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada exige que la direction formule des prévisions et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés dans les états financiers et les notes complémentaires. Les résultats réels peuvent être différents des prévisions.

(d) Encaisse affectée

Conformément au paragraphe 25(4) de la *Loi sur les valeurs mobilières*, les sommes reçues par la Commission à titre de pénalités administratives ne sont pas affectées à ses dépenses normales de fonctionnement et ne peuvent être affectées qu'aux initiatives ou activités qui, selon la Commission, favorisent les marchés financiers du Nouveau-Brunswick.

(e) Régime de prestations aux employés

La Commission prévoit le versement de prestations de retraite à ses employés à temps plein à partir de sa participation au régime de pension dans les services publics, un régime de retraite à prestations déterminées auquel participent de multiples employeurs. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations déterminées, étant donné que la Commission n'a pas assez de renseignements pour le comptabiliser comme un régime de retraite à prestations déterminées. Les charges de retraite qui sont déclarées dans les présents états financiers comprennent les cotisations de l'employeur au titre des services rendus par les employés au cours de l'année ainsi que les cotisations additionnelles de l'employeur au titre des services rendus les années précédentes.

(f) Instruments financiers

La Commission utilise comme instruments financiers les liquidités et les dépôts à court terme, les comptes débiteurs, les dépôts à court terme affectés et les charges à payer. La direction est d'avis que ces instruments financiers n'exposent la Commission à aucun risque sérieux aux plans des intérêts, du change et du crédit. La juste valeur de ces instruments financiers est approximativement équivalente à leur valeur comptable.

3. Liquidités et avoirs investis pour des objets désignés

La Commission a ouvert deux comptes bancaires distincts. Le premier est constitué du compte courant et des sommes portées au crédit de la réserve pour la stabilisation des droits. Le second est le compte de la réserve pour l'amélioration du marché. En vertu des dispositions de la convention bancaire de la Commission, ces deux comptes produisent des intérêts calculés quotidiennement au taux préférentiel minoré de 2 %.

COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

4. Réserves

Réserve pour la stabilisation des droits

Comme le prescrit le paragraphe 25(6) de la *Loi sur les valeurs mobilières*, la Commission a établi une réserve afin de payer les dépenses extraordinaires occasionnées par des besoins isolés et imprévus de nature réglementaire et par les changements dans l'activité du marché qui ont des répercussions sur les recettes. Cette réserve est financée par des imputations sur les surplus gagnés. La valeur maximale de la réserve a été fixée à 1 000 000 $.

Réserve pour l'amélioration du marché

La Commission perçoit des pénalités administratives en vertu de l'article 186 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. Comme le prévoit le paragraphe 25(4) de la *Loi sur les valeurs mobilières*, ces sommes ne sont pas affectées aux dépenses normales de fonctionnement de la Commission. Elles sont plutôt destinées aux initiatives ou aux activités qui favorisent les marchés financiers du Nouveau-Brunswick. Les fonds de la réserve pour l'amélioration des marchés sont déposés à part de ceux qui sont destinés aux dépenses normales de fonctionnement de la Commission, et ils produisent leurs propres recettes de placements.

5. Immobilisations

			2007	2006
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Mobilier et matériel de bureau	84 932 $	48 602 $	36 330 $	45 358 $
Ordinateurs et matériel électronic	60 325	36 537	23 788	29 221
Logiciel	11 780	5 945	5 835	–
Véhicle	28 198	21 149	7 049	14 099
Améliorations locatives	390 517	78 103	312 414	351 465
Immobilisations en cours	21 068	–	21 068	–
	596 820 $	190 336 $	406 484 $	440 143 $

Les projets d'immobilisations en cours comprennent les frais d'élaboration d'un nouveau site Web et d'achat d'un serveur (frais d'installation en sus).

COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

6. Versement de l'excédent du fonds de fonctionnement

L'excédent du fonds de fonctionnement est affecté au moyen de versements au Fonds consolidé de la province du Nouveau-Brunswick, sous réserve de l'approbation du Conseil de gestion et conformément aux dispositions du paragraphe 25(5) de la *Loi sur les valeurs mobilières*.

7. Engagements et éventualités

Les particularités des engagements envers d'autres organisations et des éventualités attribuables à des garanties et à des poursuites judiciaires figurent ci-dessous. Toute perte découlant du règlement d'une éventualité est comptabilisée comme une dépense de l'année au cours de laquelle le règlement a été conclu.

(a) Engagements

Les engagements découlant d'obligations contractuelles liées principalement à la location des locaux et du matériel de bureau se chiffraient à 1 994 564 $ le 31 mars 2007. Le 15 février 2006, la Commission a signé un bail d'une durée de dix ans relativement à ses bureaux. Selon les modalités de l'entente, la Commission sera requise de payer un loyer annuel aux montants suivants:

2007-08	220 896 $
2008-09	218 496
2009-10	218 496
2010-11	220 567
2011-12	230 919
Par la suite	885 190
Total	1 994 564 $

(b) Poursuites judiciaires

La Commission est partie à diverses instances devant les tribunaux en raison de ses activités de réglementation. La direction considère qu'il est impossible de déterminer les obligations que la Commission pourrait être tenue d'assumer à l'issue de ces instances. Pour ce motif, elle ne peut formuler aucune prévision en ce qui concerne une perte éventuelle à ce poste. La Commission n'est pas au courant de procédures judiciaires contre elle à la date des états financiers.

COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

8. Engagements contractés au titre du régime de retraite

La Commission prévoit une allocation de retraite pour les employés comptant au moins cinq années d'emploi continu. Cette allocation est versée au moment de la retraite, du décès ou de la mise en disponibilité de l'employé. Chaque employé a droit à cinq jours de rémunération pour chaque année de service, jusqu'à concurrence de 125 jours, plus 20 % des crédits de congé de maladie accumulés. Le montant total de la prestation ne peut dépasser 166 jours de rémunération. Le montant de l'allocation est calculé à partir du taux de rémunération du membre du personnel.

Cette prestation pour un employé admissible qui possède au moins cinq ans de service consiste en un montant global moins un facteur de réduction de 3 % pour chaque année qu'il lui manque pour atteindre l'âge minimal de la retraite, qui a été fixé à 55 ans.

Cette méthode de prévision des engagements contractés au titre du régime de retraite diffère de celle employée au cours des exercices précédents. Le changement de méthode a entraîné une réduction de 50 044 $ de la charge à payer en date du 31 mars 2007

Le président et chef de la direction reçoit également un avantage de retraite complémentaire, soit l'ajout d'une année de service ouvrant droit à pension (en tout ou en partie) pour chaque année de service au poste de président et chef de la direction, jusqu'à concurrence de cinq ans. Cette prestation est financée à part entière par la Commission.

9. Opérations entre apparentés

Le ministère de la Justice et de la Consommation, une personne morale apparentée à la Commission, fournit à celle-ci certains services dans le cours normal de ses opérations moyennant le paiement de frais fixés et convenus entre les deux parties. Il s'agit entre autres de services informatiques, comme la mise en mémoire, la sauvegarde et la protection des données, ainsi que de services de soutien. Au cours de l'exercice, la Commission a également conclu une entente avec le ministère de la Justice et de la Consommation en vertu de laquelle ce dernier fournit aussi des services de soutien relativement aux responsabilités stratégiques et réglementaires de la Commission. Ces services ont coûté 135 290 $ à la Commission au cours de la période de référence, comparativement à 63 004 $ en 2006. Au 31 mars 2007, la Commission devait un montant de 30 644 $ comparativement à 24 188 $ à la même date en 2006, au ministère de la Justice et de la Consommation, conformément aux conditions de l'entente. Ce montant fait partie des comptes créditeurs et charges à payer.

Le Bureau de traduction du gouvernement du Nouveau-Brunswick fournit également des services de traduction à la Commission moyennant le paiement de frais fixés et convenus entre les deux parties. Au cours de la période de référence, la Commission a versé 39 707 $ à ce titre, comparativement à 48 888 $ en 2006. Au 31 mars 2007, la Commission devait un montant de 2 200 $, comparativement à 10 410 $ à la même date en 2006, au Bureau de traduction du gouvernement du Nouveau-Brunswick, conformément aux conditions de l'entente. Ce montant fait partie des comptes créditeurs et charges à payer.

COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK
TABLEAUX DES ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007	2006
TABLEAU 1		
ADMINISTRATION		
Promotion des marchés financiers (sommet pleines voiles)	225 885 $	- $
Protection des investisseurs et l'éducation	85 823	31 193
Perfectionnement des membres et du personnel	101 689	57 176
Paiement au ministère de la Justice et de la Consommation en vertu de l'entente	50 000	-
Technologie de l'information	110 298	74 476
Administration – Autres	148 340	159 711
	722 035 $	322 556 $
TABLEAU 2		
AMÉLIORATION DU MARCHÉ FINANCIER		
Campagne télévisée	72 910 $	- $*
Contribution à l'élaboration d'un cours sur le droit des biens immobiliers		
Université de Moncton	20 000	-
University of New Brunswick	20 000	-
	112 910 $	- $

*Par suite des activités d'application de la loi liées à la Direction des valeurs mobilières du ministère de la Justice et de la Consommation, l'organisation que la Commission a remplacée, certains paiements ont été versés volontairement au Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (SPEIJ NB). Avant le 1er juillet 2004, ces paiements ont été faits expressément dans le but d'aider le SPEIJ NB à s'acquitter de son mandat à l'égard du marché financier. En raison de sa relation et de ses ententes avec le SPEIJ NB, la Commission avait une bonne capacité d'influer sur les dépenses répondant à des besoins semblables à ceux auxquels était destinée la réserve pour favoriser le marché. Au cours de l'année 2005-06, la Commission a engagé des dépenses d'une valeur de 101 977 $ à ce titre.

ÉTATS FINANCIERS

CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

31 MARS 2007

CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
BILAN
31 MARS 2007

	2007	2006
ACTIF		
Débiteurs - Province du Nouveau-Brunswick	295 857 $	234 211 $
PASSIF ET EXCÉDENT		
Excédent	295 857 $	234 211 $

CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
ÉTAT DES RECETTES, DES DÉPENSES ET DE L'EXCÉDENT
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007 Budget	2007 Réel	2006 Réel
RECETTES			
Subventions - Province du Nouveau-Brunswick	217 700 $	217 700 $	209 917 $
DÉPENSES			
Services personnels	99 100	57 965	56 504
Autres services	111 100	95 244	105 287
Fournitures et approvisionnements	3 500	2 281	2 608
Bien et matériel (note 2)	4 000	564	2 448
	217 700	156 054	166 847
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	- $	61 646	43 070
Excédent, début de l'exercice		234 211	191 141
EXCÉDENT, fin de l'exercice		295 857 $	234 211 $

CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2007

1. Objectif de l'organisation

Le Conseil, un organisme d'étude et de consultation, a comme mission de conseiller le gouvernement quant aux questions qui intéressent et préoccupent les aînés de la province. Le Conseil a été établi en vertu de la Loi créant le Conseil consultatif des aînés du Nouveau-Brunswick, qui est entré en vigueur le 1 avril 2003.

2. Principale convention comptable

Le Conseil a pour principe d'imputer tous les achats d'équipement et de mobiliers aux dépenses durant l'exercice où la dépense est engagée. Ces dépenses se composent principalement d'achat d'ordinateurs et de fournitures de bureau.

3. Dépenses ne figurant pas dans les états financiers

Le ministère des Finances a assumé la responsabilité des coûts reliés à la technologie de l'information, au service des ressources humaines et à l'administration financière du Conseil.

4. État des flux de trésorerie

Un état des flux de trésorerie n'a pas été dressé car l'information requise concernant les flux de trésorerie est évidente à la lecture des autres états financiers.

5. Événement postérieur

Le 1er avril 2007, le Conseil consultatif des aînés du Nouveau-Brunswick a été dissout conformément au projet de loi 42, intitulé *Loi abrogeant la Loi créant le Conseil consultatif des aînés du Nouveau-Brunswick*. Par la suite, l'excédent enregistré à la clôture de l'exercice a été transféré au GNB.

ÉTATS FINANCIERS

CONSEIL CONSULTATIF DE LA JEUNESSE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

31 MARS 2007

Office of the Auditor General | Bureau du vérificateur général

New Nouveau Brunswick

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À la prèsidente et aux membres du
Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick

J'ai vérifié le bilan du Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2007 et l'état des recettes, des dépenses et de l'excédent de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général

Michael Ferguson, c.a.

Fredericton (N.-B.)
le 28 septembre 2007

CONSEIL CONSULTATIF DE LA JEUNESSE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
BILAN
31 MARS 2007

	2007	2006
ACTIF		
Actif à court terme		
Débiteurs - Province du Nouveau-Brunswick	74 679 $	58 348 $
PASSIF ET EXCÉDENT		
Passif à court terme		
Recettes différées	- $	41 287 $
Excédent	74 679	17 061
	74 679 $	58 348 $

Approuvé par le Conseil

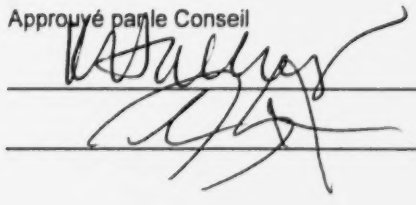

présidente

membre

CONSEIL CONSULTATIF DE LA JEUNESSE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
ÉTAT DES RECETTES, DES DÉPENSES ET DE L'EXCÉDENT
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007 Budget	2007 Réel	2006 Réel
RECETTES			
Subvention d'exploitation de la province du Nouveau-Brunswick	204 000 $	204 000 $	150 500 $
Autre subventions	-	13 951	13 040
Suivi du dialogue rural	-	-	17 855
Agitez le bateau/Le gros splash/Suivi	-	86 287	42 253
	204 000	304 238	223 648
DÉPENSES			
Traitments et avantages sociaux	100 200	102 525	113 708
Frais de déplacement et de conférence	26 050	20 799	22 709
Imprimerie et photocopies	3 900	1 867	1 728
Téléphone	6 180	6 212	6 908
Dépenses de bureau	15 800	12 191	18 470
Relations publiques et publicité	-	1 049	-
Honoraires	8 000	4 688	8 325
Mobilier et matériel	5 600	8 989	1 569
Services professionnels	32 545	1 497	812
Traduction	4 000	14 338	5 569
Services d'interprétation	-	1 560	-
Loyer	1 700	1 540	2 296
Réparations et entretien	25	930	1 766
Divers	-	3 731	430
Suivi du dialogue rural	-	-	17 855
Agitez le bateau/Le gros splash/Suivi	-	64 704	45 327
	204 000	246 620	247 472
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	- $	57 618	(23 824)
Excédent, au début de l'exercice		17 061	40 885
EXCÉDENT, à la fin de l'exercice		74 679 $	17 061 $

CONSEIL CONSULTATIF DE LA JEUNESSE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2007

1. Objectif de l'organisme

Le Conseil a été établi en vertu d'une résolution du cabinet en mai 1986 et les nominations au Conseil furent annoncées en mars 1987. Les opérations du Conseil ont commencé en mai 1987.

Le Conseil a subi un changement de nom et une réorganisation suite à la proclamation, le 9 octobre 2003, de la Loi créant le Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick. Le Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick est un organisme provincial établit pour effectuer des recherches et des consultations sur des sujets relatif aux jeunes âgés entre 15 et 24 ans.

2. Immobilisations

Le Conseil a pour principe d'imputer tous les achats d'immobilisations aux dépenses dans la période où la dépense est engagée.

3. Dépenses non-comprises dans les états financiers

Le ministère des Finances a assumé la responsabilité des coûts reliés à la technologie de l'information, au service des ressources humaines et à l'administration financière du Conseil.

Les frais de location du bureau du Conseil sont payés par la Province du Nouveau-Brunswick et ne figurent pas dans les dépenses du Conseil.

De plus, des services de traduction d'une valeur de 6 522$ sont fournis par la Province et ne figurent pas dans les dépenses du Conseil.

4. État des flux de trésorerie

Un état des flux de trésorerie n'a pas été dressé car l'information requise concernant les flux de trésorerie est évidente à la lecture des autres états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

CONSEIL CONSULTATIF SUR LA CONDITION DE LA FEMME

31 MARS 2007

Office of the Auditor General | Bureau du vérificateur général

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À la présidente et aux membres du
Conseil consultatif sur la condition de la femme

J'ai vérifié le bilan du Conseil consultatif sur la condition de la femme au 31 mars 2007 ainsi que l'état des recettes, des dépenses et de l'excédent de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2007, ainsi que des résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général

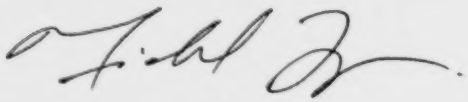

Michael Ferguson, c.a.

Fredericton (N.-B.)

le 18 octobre 2007

CONSEIL CONSULTATIF SUR LA CONDITION DE LA FEMME
BILAN
31 MARS 2007

	2007	2006
ACTIF		
Débiteurs - Province du Nouveau-Brunswick	60 761 $	56 085 $
EXCÉDENT		
Excédent	60 761 $	56 085 $

Approuvé par le conseil

présidente

membre

CONSEIL CONSULTATIF SUR LA CONDITION DE LA FEMME
ÉTAT DES RECETTES, DES DÉPENSES ET DE L'EXCÉDENT
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007 Budget	2007 Réel	2006 Réel
RECETTES			
Subventions - Province du Nouveau-Brunswick	430 900 $	430 900 $	422 417 $
DÉPENSES			
Services personnels	255 400	231 799	232 474
Autres services	161 800	167 333	165 632
Fournitures et approvisionnements	8 100	17 244	15 111
Contributions et subventions	-	1 500	4 900
Bien et matériel (note 2)	5 600	8 348	1 170
	430 900	426 224	419 287
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	- $	4 676	3 130
Excédent, début de l'exercice		56 085	52 955
EXCÉDENT, fin de l'exercice		60 761 $	56 085 $

CONSEIL CONSULTATIF SUR LA CONDITION DE LA FEMME
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2007

1. Objectif de l'organisation

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme conseille le gouvernement provincial sur les questions de la condition de la femme et porte les sujets d'intérêts aux femmes à l'attention du public.

2. Principale convention comptable

Le Conseil a pour principe d'imputer tous les achats d'equipment et de mobiliers aux dépenses durant l'exercice où la dépense est engagée.

3. Dépenses ne figurant pas dans les états financiers

Les frais de location du bureau du Conseil sont payés par la Province du Nouveau-Brunswick et ne figurent pas dans les dépenses du Conseil. De plus, des services de traduction d'une valeur de 18 829$ sont fournis par la Province et ne figurent pas dans les dépenses du Conseil.

Le ministère des Finances a assumé la responsabilité des coûts reliés à la technologie de l'information, au service des ressources humaines et à l'administration financière du Conseil.

4. État des flux de trésorerie

Un état des flux de trésorerie n'a pas été dressé car l'information requise concernant les flux de trésorerie est évidente à la lecture des autres états financiers.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

CONSEIL DE LA RECHERCHE ET DE LA PRODUCTIVITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK

31 MARS 2007

Office of the Auditor General | Bureau du vérificateur général

New Nouveau Brunswick

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À l'honorable Shawn Graham
Premier ministre de la province du Nouveau-Brunswick,
-et-
Au président et aux membres du
Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick

J'ai vérifié le bilan consolidé du Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2007 ainsi que l'état consolidé des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général

Michael Ferguson, c.a.

Fredericton (N.-B.)
le 13 juin 2007

CONSEIL DE LA RECHERCHE ET DE LA PRODUCTIVITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK
BILAN CONSOLIDÉ
31 MARS 2007

	Fonds d'exploitation	Fonds des immobilisations	2007 Total	2006 Total
ACTIF				
Actif à court terme				
Encaisse et dépôts à terme	1 373 511 $	- $	1 373 511 $	1 255 225 $
Débiteurs	2 187 850	-	2 187 850	2 291 182
Travaux en cours	324 159	-	324 159	306 083
Frais payés d'avance	53 760	-	53 760	68 366
	3 939 280	-	3 939 280	3 920 856
Placements à long terme, au coût (note 3)	75 985	3 905 529	3 981 514	3 205 461
Immobilisations, nettes (note 4)	-	2 917 102	2 917 102	2 710 943
	4 015 265 $	6 822 631 $	10 837 896 $	9 837 260 $
PASSIF ET SOLDES DE FONDS				
Passif à court terme				
Créditeurs et charges à payer	1 424 554 $	- $	1 424 554 $	1 538 819 $
Recettes reportées	806 321	-	806 321	692 144
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 5)	-	25 000	25 000	41 458
	2 230 875	25 000	2 255 875	2 272 421
Passif à long terme				
Prestations de retraite accumulées	568 817	-	568 817	521 748
Effets à payer (note 5)	-	18 750	18 750	43 750
	568 817	18 750	587 567	565 498
Contributions reportées (note 6)	-	176 743	176 743	121 404
Soldes de fonds				
Non affectés	1 215 573	-	1 215 573	1 236 817
Affectés par le conseil (note 7)	-	3 905 529	3 905 529	3 136 789
Investis en immobilisations	-	2 696 609	2 696 609	2 504 331
	1 215 573	6 602 138	7 817 711	6 877 937
	4 015 265 $	6 822 631 $	10 837 896 $	9 837 260 $

Approuvé par le conseil

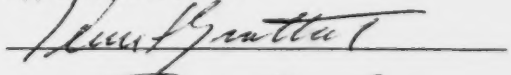

président

directeur général

CONSEIL DE LA RECHERCHE ET DE LA PRODUCTIVITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	Fonds d'exploitation	Fonds des immobilisations	2007 Total	2006 Total
RECETTES				
Recettes d'exploitation	8 442 243 $	- $	8 442 243 $	8 927 051 $
Subventions d'exploitation				
Province du Nouveau-Brunswick	740 700	-	740 700	740 700
Intérêts	157 481	-	157 481	107 502
Divers	147 310	-	147 310	129 796
	9 487 734	-	9 487 734	9 905 049
DÉPENSES				
Frais d'exploitation	6 115 606	-	6 115 606	6 428 007
Frais généraux et administratifs	1 955 625	-	1 955 625	1 838 556
Amortissement (notes 4 et 6)	488 984	-	488 984	466 591
Mauvaises créances (recouvrement)	(12 255)	-	(12 255)	27 194
	8 547 960	-	8 547 960	8 760 348
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	939 774	-	939 774	1 144 701
Solde de fonds au début de l'exercice	1 236 817	5 641 120	6 877 937	5 733 236
Ajustements interfonds	(961 018)	961 018	-	-
SOLDE DE FONDS à la fin de l'exercice	1 215 573 $	6 602 138 $	7 817 711 $	6 877 937 $

CONSEIL DE LA RECHERCHE ET DE LA PRODUCTIVITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	Fonds d'exploitation	Fonds des immobilisations	2007 Total	2006 Total
ENCAISSE PROVENANT DE (UTILISÉE POUR) :				
Activités d'exploitation				
Excédent des recettes sur les dépenses	939 774 $	- $	939 774 $	1 144 701 $
Amortissement	488 984	-	488 984	466 591
Variation nette de postes du fonds de roulement hors trésorerie	99 772	(16 458)	83 314	(17 255)
Encaisse nette provenant (utilisée pour) des activités d'exploitation	1 528 530	(16 458)	1 512 072	1 594 037
Activités de financement et d'investissement				
Achat ou transfert de placements à long terme	(7 313)	(768 740)	(776 053)	(996 664)
Prestations de retraite accumulées	47 069	-	47 069	70 455
Versement sur emprunts à long terme	-	(25 000)	(25 000)	(41 458)
Contribution reportée pour les immobilisations	-	92 052	92 052	13 639
Achat d'immobilisations	-	(731 854)	(731 854)	(356 490)
Encaisse nette provenant (utilisée pour) des activités de financement et d'investissement	39 756	(1 433 542)	(1 393 786)	(1 310 518)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE	1 568 286	(1 450 000)	118 286	283 519
Encaisse et dépôts à terme au début de l'exercice	1 255 225	-	1 255 225	971 706
Transferts interfonds (note 7)	(1 450 000)	1 450 000	-	-
ENCAISSE ET DÉPÔTS À TERME à la fin de l'exercice	1 373 511 $	- $	1 373 511 $	1 255 225 $

CONSEIL DE LA RECHERCHE ET DE LA PRODUCTIVITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 MARS 2007

1. Objectif de l'organisation

Le Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick est une organisation sans but lucratif constituée en 1962 par la Loi sur le Conseil de la recherche et de la productivité. Les objectifs du Conseil sont de promouvoir, stimuler et expédier un perfectionnement continuel dans son efficacité productive et dans l'accroissement de l'économie dans les secteurs variés du Nouveau-Brunswick. Le Conseil fournit des services de recherche indépendants, d'analyse ainsi que des services d'ordre technique principalement aux entreprises du Nouveau-Brunswick pour lesquels elles sont facturées sur une base de services rendus.

2. Principales conventions comptables

a) Comptabilité par fonds

Les recettes et les dépenses relatives aux services rendus et à l'administration sont comptabilisées dans le fonds d'exploitation. Le fonds des immobilisations inclus les actifs, les passifs, les gains et les dépenses qui sont liés à l'acquisition, la disposition et le financement des immobilisations ainsi que le montant net des actifs affectés aux immobilisations.

b) Détermination des recettes

Les recettes sont considérées gagnées et sont constatées au fonds d'exploitation selon un pourcentage d'achèvement lorsque les services sont rendus. La valeur des travaux achevés mais non facturés apparaît sous la rubrique "Travaux en cours". Les montants payés ou facturés à l'avance, correspondant à des travaux non réalisés, apparaissent sous la rubrique "Recettes reportées". Tout revenu d'intérêts est constaté au fonds d'exploitation dans l'exercice au cours duquel il est gagné. Les gains et les pertes sur la disposition des immobilisations sont constatés au fonds des immobilisations dans l'exercice au cours duquel la disposition est faite.

c) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition dans le fonds des immobilisations. L'amortissement est établi selon la méthode de l'amortissement linéaire basé sur la vie utile estimative des biens. L'amortissement de l'exercice fait parti des coûts relatifs à la livraison des services dans le fonds d'exploitation.

d) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes du Conseil et ceux de sa filiale en propriété exclusive, Minuvar Ltée.

CONSEIL DE LA RECHERCHE ET DE LA PRODUCTIVITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 MARS 2007

2. Principales conventions comptables - suite

e) Prestations de retraite des employés

Les employés à temps plein du conseil participent à la Pension de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick. Le régime de retraite est défini comme un régime interentreprises à prestations déterminées auquel cotisent le conseil et ses employés. Les cotisations de l'employeur au régime sont comptabilisées comme un régime à cotisations prédéterminées, puisque l'obligation du conseil se limite au montant de ces cotisations.

Les employés accumulent une indemnité de retraite à un rythme d'une semaine de salaire pour chaque pleine année travaillée, jusqu'à concurrence de 25 semaines. Le montant de l'indemnité de retraite est fondé sur le nombre d'années de service et le dernier salaire de l'employé.

f) Estimations

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses dont les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Des estimations ont été produites pour les prestations de retraite accumulées à date qui pourraient devenir payable dans le futur.

Des estimations ont également été établies pour les débiteurs qui sont, ou qui pourraient devenir, irrécouvrables.

3. Placements à long terme

Les placements retenus au 31 mars 2007 ont une valeur marchande de 4 019 351 $ (2006 - 3 206 875 $). La source fondamentale de l'incertitude à laquelle ces placements à long terme sont exposés est un risque de taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur du placement va varier due aux changements futurs des taux d'intérêt sur le marché.

CONSEIL DE LA RECHERCHE ET DE LA PRODUCTIVITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 MARS 2007

4. Immobilisations

	Taux d'amortissement	2007	2006
Véhicules	25%	11 880 $	11 880 $
Équipements informatiques	25%	1 464 734	1 418 037
Autres équipements	12,5 %	7 834 810	7 217 350
Bâtiment	3%	2 467 335	2 399 637
Coût		11 778 759	11 046 904
Moins : amortissement cumulé		8 861 657	8 335 961
Immobilisations, nettes		2 917 102 $	2 710 943 $

La charge d'amortissement est composée des montants suivants :

	2007	2006
Amortissement des actifs	525 696 $	490 406 $
Amortissement des contributions reportées	(36 712)	(23 815)
	488 984 $	466 591 $

Amortissement cumulé et valeur comptable nette :

	2007			2006
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Véhicules	11 880 $	8 910 $	2 970 $	5 940 $
Équipements informatiques	1 464 734	1 392 621	72 113	77 113
Équipement d'exploitation	7 834 810	6 202 000	1 632 810	1 421 807
Terrain et bâtiments	2 467 335	1 258 126	1 209 209	1 206 083
	11 778 759 $	8 861 657 $	2 917 102 $	2 710 943 $

CONSEIL DE LA RECHERCHE ET DE LA PRODUCTIVITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 MARS 2007

5. Effets à payer

	2007	2006
Agence de promotion économique du Canada atlantique, sans intérêts, payable au 1 mai 2006	- $	2 004 $
Agence de promotion économique du Canada atlantique, sans intérêts, 4 850 $ payable sur base trimestrielle jusqu'au 1 novembre 2006	-	14 454
Agence de promotion économique du Canada atlantique, sans intérêts, 6 250 $ payable sur base trimestrielle jusqu'au 1 octobre 2008	43 750	68 750
	43 750	85 208
Moins : tranche échéant à moins d'un an	25 000	41 458
	18 750 $	43 750 $

6. Contributions reportées

Les contributions reportées dans le fonds des immobilisations représentent la portion non-amortie des contributions externes reçues envers le coût d'immobilisations spécifiques. L'amortissement des contributions reportées est calculé au même taux que l'amortissement des actifs à lequel il se rapporte et est compris dans l'amortissement pour fin de présentation.

Durant l'exercice, les changements dans le solde des contributions reportées dans le fonds des immobilisations sont les suivants :

	2007	2006
Contributions reportées au 1 avril	121 404 $	131 580 $
Contributions aux coûts de l'équipement	92 052	13 639
Amortissement des contributions reportées	(36 713)	(23 815)
Contributions reportées au 31 mars	176 743 $	121 404 $

CONSEIL DE LA RECHERCHE ET DE LA PRODUCTIVITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 MARS 2007

7. Transferts interfonds et soldes de fonds affecté à l'interne

Les directeurs du Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick ont affecté à l'interne des ressources au montant de 3 905 529 $ au 31 mars 2007 (2006 – 3 136 789 $). Ce montant affecté à l'interne est destiné pour l'acquisition d'immobilisations et le paiement des obligations en capital et n'est pas disponible pour autres fins sans le consentement du conseil d'administration. Ce montant inclus un transfert au 31 mars 2007 de 1 450 000 $ du fonds d'exploitation au fonds des immobilisations (2006 – 1 400 000 $).

8. Transactions entre apparentées

Durant l'année le Conseil a fournit des services aux ministères et aux agences de la Couronne de la Province du Nouveau-Brunswick. Le Conseil a fournit ces services en vertu de ses normes et de ses conditions habituelles.

	2007	2006
Recettes provenant des services pour l'année		
Ministères et agences	900 680 $	675 932 $
Débiteurs au 31 mars		
Ministères et agences	166 338 $	93 747 $

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick

États financiers

31 mars 2007

Grant Thornton

Grant Thornton LLP
Comptables agréés
Conseillers en gestion

Grant Thornton

Rapport des vérificateurs

Au Conseil d'administration du
Conseil des arts du Nouveau-Brunswick

Nous avons vérifié le bilan du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2007 ainsi que les états des résultats, de l'actif net et de l'évolution de l'encaisse pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par le biais de tests des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Les états financiers au 31 mars 2006 et pour l'exercice se terminant à cette date ont été vérifiés par d'autres comptables qui ont exprimé leur opinion sur ces états financiers dans leur rapport en date du 27 avril 2006. Par conséquent, les chiffres comparatifs reposent sur des états financiers qui ont été présentés par d'autres comptables.

Grant Thornton LLP

Fredericton, Nouveau-Brunswick
19 juillet 2007

Grant Thornton LLP
Comptables agréés

570, rue Queen
C. P. 1054
Fredericton (N.-B.)
E3B 5C2
T (506) 458-8200
F (506) 453-7029
C Fredericton@GrantThornton.ca
W www.GrantThornton.ca

Membre canadien de Grant Thornton International

Conseil des arts du Nouveau-Brunswick
État des résultats d'exploitation

Exercice se terminant le 31 mars 2007	2007	2006
Revenus		
Affectation annuelle	**700 000 $**	700 000 $
Projets spéciaux	**-**	256 544
Secrétariat du mieux-être, de la culture et du sport	**477 325**	405 325
Autres subventions / contributions	**16 515**	19 622
Intérêt gagné	**20 658**	17 995
	1 214 498	1 399 486
Dépenses		
Administration (Note 7)	**102 412**	75 179
Conseil et comité (Note 8)	**43 423**	23 005
Immobilisations	**-**	4 660
Prix d'excellence	**19 023**	17 900
Subventions et bourses (moins les subventions récupérées de 36 003 $; 11 635 $ en 2006)	**666 525**	688 215
Jury (Note 9)	**42 955**	44 199
Salaires et avantages	**246 029**	234 291
Projets spéciaux	**95 780**	327 822
	1 216 147	1 415 271
Excédent des (dépenses sur les revenus) revenus sur les dépenses	**(1 649) $**	(15 785) $

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Grant Thornton

Conseil des arts du Nouveau-Brunswick
État de l'actif net
31 mars 2007

	Capital	Affecté	non affecté	Total 2007	Total 2006
Solde, début de l'année	- $	- $	83 380 $	83 380 $	99 165 $
Ajustement pour les ajouts d'immobilisations des années précédentes	10 482	-	-	10 482	-
Excédent des (dépenses sur les revenus) revenus sur les dépenses	-	323	(1 972)	(1 649)	(15 785)
Attribution des fonds (Note 6)	-	29 940	(29 940)	-	-
Investissement dans des immobilisations	6 387	-	(6 387)	-	-
Solde, fin de l'année	16 869 $	30 263 $	45 081 $	92 213 $	83 380 $

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Grant Thornton

Conseil des arts du Nouveau-Brunswick
Bilan

31 mars,	2007	2006
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse et placements temporaires	553 215 $	37 381 $
Comptes clients		
Commerce	24	13 579
TVH	29 215	6 300
Charges payées d'avance	27 925	21 021
	610 379	78 281
Placements - Affectés	30 263	521 970
Immobilisations (Note 3)	16 869	-
	657 511 $	600 251 $
Passif		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	56 880 $	15 752 $
Déductions d'employés à payer	5 995	5 983
Revenus reportés	2 000	-
	64 875	21 735
Fonds détenus en fiducie (Note 6)	30 263	-
Subventions et bourses à payer	470 160	495 136
	565 298	516 871
Actif net		
Actif net (Page 3)	92 213	83 380
	657 511 $	600 251 $

AU NOM DU CONSEIL

Administrateur

Administrateur

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Grant Thornton

Conseil des arts du Nouveau-Brunswick
État de l'évolution de l'encaisse

31 mars,	2007	2006
Augmentation (baisse) de l'encaisse et des quasi-espèces.		
Exploitation		
Excédent des (dépenses sur les revenus) revenus sur les dépenses	(1 649) $	(15 785) $
Amortissement	6 721	-
	5 072	(15 785)
Augmentation des comptes clients	(9 360)	-
Augmentation des charges payées d'avance	(6 904)	-
Augmentation des comptes fournisseurs	41 140	-
Augmentation des sommes gardées en fiducie	30 263	-
Augmentation des revenus différés	2 000	-
	62 211	(15 785)
Fonds de roulement autre que les disponibilités	-	11 008
Baisse des subventions et bourses à payer	(24 976)	(67 905)
	37 235	(72 682)
Investissement		
Baisse des investissements	491 707	142, 693
Investissement dans des immobilisations	(13 108)	-
	478 599	142 693
Augmentation nette de l'encaisse et des quasi-espèces	515 834	70 011
Encaisse et quasi-espèces, début de l'année	37 381	(32 630)
Encaisse et quasi-espèces, fin de l'année	553 215 $	37 381 $

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Conseil des arts du Nouveau-Brunswick
Notes afférentes aux états financiers
31 mars 2007

1. Nature des opérations

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick était une division du gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick jusqu'en janvier 2000. À ce moment, le Conseil est devenu une agence non liée. Le but du Conseil est d'accorder des subventions et bourses aux personnes et organismes admissibles pour leur permettre de participer à diverses activités artistiques. Il est exempt d'impôt corporatif fédéral et provincial en vertu du paragraphe 149(1)(l) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût d'achat plus l'intérêt accumulé.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'achat moins l'amortissement accumulé. Le solde d'ouverture a été ajusté pour la valeur comptable nette des immobilisations comptabilisées au cours des années précédentes. Les états financiers des périodes précédentes n'ont pas été redressés.

Recettes et dépenses

Les recettes et dépenses sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Amortissement

L'amortissement est déterminé comme suit :

Matériel informatique	33 % amortissement linéaire par année
Logiciel	33 % amortissement linéaire par année
Matériel de bureau	20 % amortissement linéaire par année

Utilisation d'estimations

En vertu des Principes comptables généralement reconnus au Canada, la direction doit effectuer des estimations et hypothèses dans la préparation des états financiers. Ces estimations reposent sur la meilleure connaissance des événements courants par la direction et les actions que le Conseil pourrait prendre à l'avenir. Ces estimations et hypothèses peuvent affecter la somme de l'actif et du passif présenté à la date où les recettes et dépenses sont déclarées pendant l'année financière. Les résultats réels peuvent différer des estimations et hypothèses utilisées.

Encaisse et quasi-espèces

L'encaisse et les quasi-espèces comprennent l'argent en main, les soldes en banque et les placements à court terme ayant des échéances de moins de 90 jours.

Conseil des arts du Nouveau-Brunswick
Notes afférentes aux états financiers
31 mars 2007

3. Immobilisations

	Coût	Amortissement accumulé	**Valeur comptable nette 2007**	Valeur comptable nette 2006
Matériel de bureau	13 735 $	7 186 $	**6 549 $**	- $
Matériel informatique	20 251	9 931	**10 320**	-
	33 986 $	17 117 $	**16 869 $**	- $

4. Engagements

a) Le Conseil des arts a loué des bureaux à un coût annuel de 22 080 $, excluant la TVH.

b) Le Conseil des arts a loué un photocopieur à un coût annuel minimum de 1 615 $, excluant la TVH.

5. Instruments financiers

Les instruments financiers du Conseil comprennent l'encaisse, les quasi-espèces, les placements, les comptes clients et les comptes fournisseurs. Sauf indication contraire, il est de l'avis de la direction que le Conseil n'est pas exposé à des risques considérables d'intérêt, de devises ou de crédit découlant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces instruments financiers est approximative à leurs valeurs comptables, sauf indication contraire.

6. Fonds détenus en fiducie

Les sommes détenues en fiducie pour la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick. La somme a été investie dans un CPG de trois ans arrivant à échéance le 20 juillet 2009. La somme sera transférée à la Fondation à l'échéance, sous réserve d'une entente entre les deux entités. Si les conditions ne sont pas satisfaites, la somme sera transférée au Conseil des arts. Cette somme a été établie par les placements affectés dans la section des immobilisations du bilan.

7. Dépenses administratives

	2007
Communications	**7 509 $**
Amortissement	**6 721**
Dépenses générales	**56 754**
Intérêts et frais bancaires	**538**
Honoraires professionnels	**9 370**
Traduction et interprétation	**1 979**
Déplacements	**19 541**
	102 412 $

Conseil des arts du Nouveau-Brunswick
Notes afférentes aux états financiers
31 mars 2007

8. Dépenses du Conseil et des comités	2007
Honoraires	6 425 $
Autres	5 837
Traduction et interprétation	16 064
Déplacements	15 097
	43 423 $

9. Dépenses de jury	2007
Honoraires	15 256 $
Autres	3 199
Traduction et interprétation	13 550
Déplacements	10 950
	42 955 $

10. Dépendance économique

Le Conseil tire une importante partie de ses revenus d'ententes de financement avec la Province du Nouveau-Brunswick.

11. Chiffres comparatifs

Certains des chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation adoptée pour l'année courante.

ÉTATS FINANCIERS
LE CONSEIL DU PREMIER MINISTRE SUR LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES
31 MARS 2007

Office of the Auditor General | Bureau du vérificateur général

New Nouveau Brunswick

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À la présidente et aux membres du
Conseil du Premier ministre sur la
condition des personnes handicapées

J'ai vérifié le bilan du Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées au 31 mars 2007 et l'état des recettes, des dépenses et de l'excédent de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2007, ainsi que des résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général

Michael Ferguson, c.a.

Fredericton (N.-B.)

le 15 Juin 2007

LE CONSEIL DU PREMIER MINISTRE SUR LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES
BILAN
31 MARS 2007

	2007	2006
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	17 312 $	24 104 $
Débiteurs	2 556	3 875
Frais payés d'avance	2 306	2 439
	22 174 $	30 418 $
PASSIF ET EXCÉDENT		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	9 704 $	10 535 $
Exédent	12 470	19 883
	22 174 $	30 418 $

Approuvé par le Conseil

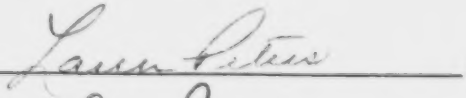
présidente

membre

LE CONSEIL DU PREMIER MINISTRE SUR LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES
ÉTAT DES RECETTES, DES DÉPENSES ET DE L'EXCÉDENT
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007 Budget (note 3)	2007 Réel	2006 Réel
RECETTES			
Subventions - Province du Nouveau-Brunswick	266 000 $	266 000 $	260 500 $
Divers	3 200	3 370	3 453
	269 200	269 370	263 953
DÉPENSES			
Traitements et charges sociales	209 638	208 251	204 478
Ameublement et matériel	2 500	877	2 229
Fournitures de bureau	4 000	5 099	4 230
Téléphone	3 500	2 993	3 370
Imprimerie	13 000	14 023	11 575
Traduction	7 500	6 369	2 964
Honoraires	8 000	7 025	7 100
Frais de déplacement	7 800	7 004	6 214
Affranchissement	5 436	4 678	4 407
Entretien	2 100	1 431	1 938
Frais d'hôtel	7 000	6 003	5 961
Stationnement	2 800	2 215	2 517
Réunions du Conseil	4 500	3 854	4 587
Consultations et séminaires	2 000	1 832	606
Repas	1 700	1 509	1 495
Bibliothèque et abonnements	1 600	999	1 481
Location de matériel de bureau	2 000	1 781	1 706
Assurances	600	502	504
Divers	500	198	25
Frais bancaires	130	140	118
	286 304	276 783	267 505
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES POUR L'EXERCICE	(17 104)$	(7 413)	(3 552)
Excédent au début de l'exercice		19 883	23 435
EXCÉDENT À LA FIN DE L'EXERCICE		12 470 $	19 883 $

LE CONSEIL DU PREMIER MINISTRE SUR LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2007

1. Résumé des principales conventions comptables

(a) Prestations de retraite des employés

Les employés à temps plein du conseil participent à la Pension de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick. Le régime de retraite est défini comme un regime interentreprises à prestations déterminées auquel cotisent le conseil et ses employés. Les cotisations de l'employeur au régime sont comptabilisées comme un régime à cotisations prédéterminées, puisque l'obligation du conseil se limite au montant de ces cotisations.

Les coûts pour les allocations de retraites qui pourraient être dus aux employés du Conseil sont payés par la Province.

(b) Immobilisations

La politique du Conseil est d'imputer les achats d'immobilisations aux dépenses durant l'exercice où la dépense est engagée.

(c) Services fournit par la province du Nouveau-Brunswick

Le Conseil utilise un local auquel les frais de location sont payés par la province du Nouveau-Brunswick. Certains autres services sont également payés par la province.

2. Autres activités – Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées

Le Conseil agit comme coordinateur pour la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées. Le conseil conserve également les dossiers comptables pour le comité exécutif de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées. Le rôle du comité exécutif est de surveiller la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées et de prendre des décisions au sujet de la semaine. En contrepartie pour les coûts administratifs encourus au nom de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées pendant l'année, le comité exécutif a versé 3 000 $ au Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées. Si le comité exécutif ne reçoit pas suffisament de fonds pendant l'année pour couvrir ses coûts, le Conseil est responsable pour les dépenses additionnelles.

3. Budget

Les chiffres du budget tel qu'énoncés dans l'état des recettes, des dépenses et de l'excédent ont reçu l'approbation des membres du conseil. Ces montants ont été préparés selon la méthode de comptabilié de caisse et n'ont pas été vérifiés.

4. État des flux de trésorerie

Un état des flux de trésorerie n'a pas été dressé car l'information requise concernant les flux de trésorerie est évidente à la lecture des autres états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

CORPORATION DE FINANCEMENT DES MUNICIPALITÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

31 DÉCEMBRE 2006

Office of the Auditor General | Bureau du vérificateur général

New Nouveau Brunswick

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au Conseil d'administration de la Corporation
de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick

J'ai vérifié le bilan de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick au 31 décembre 2006 et l'état des résultats et des bénéfices non répartis et l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Corporation. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Corporation au 31 décembre 2006, ainsi que des résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général

Michael Ferguson, c.a.

Fredericton, (N.-B.)
le 21 mars 2007

CORPORATION DE FINANCEMENT DES MUNICIPALITÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
BILAN
31 DÉCEMBRE 2006

ACTIF	2006	2005
Encaisse et placements à court terme	1 049 122 $	1 029 889 $
Intérêts courus à recevoir des municipalités et des entreprises municipales	4 774 001	5 109 889
Revenus de placements courus à recevoir	9 354	-
	5 832 477	6 139 778
Placements à long terme	881 000	689 000
Primes non amortis moins les escomptes	(192 052)	(185 739)
	688 948	503 261
Prêts aux municipalités et aux entreprises municipales (note 3)	559 425 000	495 625 000
	565 946 425 $	502 268 039 $

PASSIF ET BÉNÉFICES NON RÉPARTIS		
Créditeurs	1 029 $	6 851 $
Intérêts courus à payer sur la dette obligataire	4 789 454	5 122 567
Dette obligataire (note 4)	560 134 000	496 147 000
	564 924 483	501 276 418
Bénéfices non répartis	1 021 942	991 621
	565 946 425 $	502 268 039 $

Approuvé par le Conseil d'administration

..... administrateur

..... administrateur

CORPORATION DE FINANCEMENT DES MUNICIPALITÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2006

	2006	2005
RECETTES		
Intérêts reçus des municipalités et des entreprises municipales	25 092 544 $	24 318 087 $
Fonds réservés pour les frais d'émission de débentures	202 025	144 126
Revenu de placement	39 216	27 849
Amortissement des escomptes	27 997	19 098
	25 361 782	24 509 160
DÉPENSES		
Intérêts sur la dette obligataire	25 125 225	24 343 625
Autres dépenses	206 236	228 293
	25 331 461	24 571 918
BÉNÉFICE (PERTE) NET DE L'EXERCICE	30 321	(62 758)
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	991 621	1 054 379
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS à la fin de l'exercice	1 021 942 $	991 621 $

CORPORATION DE FINANCEMENT DES MUNICIPALITÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2006

ENCAISSE PROVENANT DE (UTILISÉE POUR):	2006	2005
Activités d'exploitation:		
Bénéfice (perte) net de l'exercice	30 321 $	(62 758)$
Ajouter (déduire):		
Amortissement des escomptes	(27 997)	(19 098)
Diminution (augmentation) des postes hors caisse du fonds de roulement	(12 401)	11 249
	(10 077)	(70 607)
Activités de financement:		
Recettes provenant de la vente de débentures	134 111 591	95 934 197
Fonds réservés pour les frais d'émission de débentures	(202 025)	(144 126)
Principal versé sur la dette obligataire	(70 713 000)	(67 295 000)
	63 196 566	28 495 071
Activités d'investissements:		
Prêts aux municipalités et aux entreprises municipales	(133 909 566)	(95 790 070)
Principal remboursé par les municipalités et les entreprises municipales	70 900 000	67 532 000
Placements à long terme	(157 690)	(217 686)
	(63 167 256)	(28 475 756)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	19 233	(51 292)
Encaisse au début de l'exercice	1 029 889	1 081 181
ENCAISSE à la fin de l'exercice	1 049 122 $	1 029 889 $

CORPORATION DE FINANCEMENT DES MUNICIPALITÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2006

1. Généralités

La Corporation a été créée en vertu de la Loi sur la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, qui est entrée en vigueur le 1er février 1983. Le rôle de la Corporation est de prêter des fonds aux municipalités et aux entreprises municipales par l'entremise d'une autorité centrale d'emprunt.

2. Résumé des principales conventions comptables

a) Prêts aux municipalités et aux entreprises municipales et dette obligataire

Les prêts aux municipalités et aux entreprises municipales ainsi que la dette obligataire sont inscrits à la valeur nominale. La valeur marchande des escomptes ou primes résultant de l'émission de la dette obligataire est transférée à la municipalité ou à l'entreprise municipale. Comme les escomptes ou primes sur les prêts aux municipalités et entreprises municipales et sur la dette obligataire sont de valeur égale, il n'y a aucun effet sur les états financiers. Par conséquent, les escomptes ou primes ne sont ni inscrits au bilan ni amortis pendant la durée des instruments financiers en question.

b) Placements

Les placements à long terme sont inscrits à leur valeur nominale, et sont ajustés pour toutes primes non amorties moins les escomptes. Les escomptes et les primes sont reportés et amorties à titre de recettes selon la méthode linéaire pendant la durée non écoulée des titres visés.

3. Prêts aux municipalités et aux entreprises municipales

(a) Les prêts accordés aux municipalités et aux entreprises municipales sont garantis par les débentures municipales qui sont payables en versements annuels à des termes maximums de quinze ans.

(b) Voici les montants du principal à recevoir dans chacun des cinq prochains exercices:

2007	75 509 000 $
2008	67 889 000 $
2009	64 515 000 $
2010	57 479 000 $
2011	56 170 000 $

CORPORATION DE FINANCEMENT DES MUNICIPALITÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2006

4. Dette obligataire

(a) Voici, en monnaie canadienne, le montant en circulation des débentures au 31 décembre 2006, dette qui est entièrement garantie par la province du Nouveau-Brunswick.

Série	Date d'émission	Date d'échéance	Taux d'intérêt	Montant initial	Montant en circulation
"U"	29 juillet 1993	du 29 juillet 1994 à 2008	5,5% à 8,375%	34 442 000 $	606 000 $
* "AC"	16 oct. 1997	du 16 oct. 1998 à 2007	4,125% à 6%	36 187 000	6 930 000
"AD"	18 déc. 1997	du 18 déc. 1998 à 2007	4,25% à 5,75%	34 346 000	7 880 000
"AE"	25 août 1998	du 25 août 1999 à 2008	5,25% à 5,625%	26 566 000	6 168 000
"AF"	15 déc. 1998	du 15 déc. 1999 à 2008	5,125% à 5,5%	29 838 000	10 382 000
"AG"	11 août 1999	du 11 août 2000 à 2009	5,2% à 5,75%	31 633 000	11 712 000
*"AH"	14 déc. 1999	du 14 déc. 2000 à 2009	5,7% à 6,5%	33 575 000	13 709 000
"AI"	10 août 2000	du 10 août 2001 à 2010	6,1% à 6,4%	31 887 000	14 097 000
"AJ"	19 déc. 2000	du 19 déc. 2001 à 2010	6% à 6,125%	27 801 000	12 193 000
"AK"	17 juillet 2001	du 17 juillet 2002 à 2011	4,45% à 6,2%	28 920 000	17 196 000
"AL"	30 nov. 2001	du 30 nov. 2002 à 2011	2,45% à 5,5%	42 281 000	23 791 000
"AM"	12 juillet 2002	du 12 juillet 2003 à 2012	3,375% à 5,75%	52 016 000	33 836 000
*"AN"	23 déc. 2002	du 23 déc. 2003 à 2012	3,1% à 5,6%	24 625 000	15 771 000
"AO"	28 juillet 2003	du 28 juillet 2004 à 2013	3,05% à 5,0%	41 532 000	31 417 000
"AP"	17 déc. 2003	du 17 déc. 2004 à 2013	2,75% à 5,125%	51 873 000	38 019 000
*"AQ"	8 juillet 2004	du 8 juillet 2005 à 2014	2,75% à 5,50%	27 040 000	22 962 000
"AR"	16 déc. 2004	du 16 déc. 2005 à 2014	2,75% à 4,80%	78 919 000	68 739 000
*"AS"	7 juillet 2005	du 7 juillet 2006 à 2015	2,85% à 4,35%	21 781 000	20 122 000
"AT"	7 déc. 2005	du 7 déc. 2006 à 2015	3,75% à 4,375%	75 023 000	69 904 000
*"AU"	13 juin 2006	du 13 juin 2007 à 2016	4,15% à 4,70%	29 249 000	29 249 000
*"AV"	1 déc. 2006	du 1 déc. 2007 à 2016	4,15% à 4,45%	105 451 000	105 451 000
				864 985 000 $	560 134 000 $

* Ces débentures furent vendues directement aux fonds gérés par la province du Nouveau-Brunswick.

(b) Voici les montants du principal à rembourser dans chacun des cinq prochains exercices:

2007	75 380 000 $
2008	67 825 000 $
2009	64 521 000 $
2010	57 564 000 $
2011	56 342 000 $

CORPORATION DE FINANCEMENT DES MUNICIPALITÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2006

5. Instruments financiers

Juste valeur
La juste valeur des placements à court terme, des intérêts courus à recevoir, des revenus d'investissement à recevoir, des comptes créditeurs et des intérêts courus à payer est supposée équivaloir approximativement à sa valeur comptable en raison de son court terme jusqu'à échéance.

La juste valeur des placements à long terme est de 692 678 $.

L'émission et la période de remboursement des prêts accordés aux municipalités et aux entreprises municipales, ainsi que la dette obligataire, sont dans la plupart des cas identiques, et pour chaque cas, l'actif et les obligations doivent être tenus jusqu'à échéance. Par conséquent, leur juste valeur est considérée comme équivalente à la valeur au pair.

Risque de taux
Le taux d'intérêt de la Corporation exigé sur les prêts accordés aux municipalités et aux entreprises municipales correspond à ses coûts d'emprunt et élimine ainsi le risque de taux.

Risque de crédit
Étant donné que l'article 14 de la *Loi sur la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick* prévoit le recouvrement de toute cessation de paiement des municipalités et des entreprises municipales par la Corporation, la provision pour créances douteuses n'est pas exigée.

La direction est d'avis que ces instruments financiers n'exposent pas la Corporation à des risques importants de taux ou de crédit.

États financiers cumulés de la

CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

Deloitte

Deloitte & Touche s.r.l.
Brunswick House
44 Chipman Hill, 7th Floor
P.O. Box 6549
Saint John (N.-B.) E2L 4R9
Canada
Tél. : 506-632-1080
Téléc. : 506-632-1210
www.deloitte.ca

Rapport des vérificateurs

À l'honorable Herménégilde Chiasson,
Lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick,
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur,

Nous avons vérifié le bilan cumulé de la Corporation de portefeuille Énergie Nouveau-Brunswick (la « Corporation ») au 31 mars 2007 et les états cumulés des résultats, du déficit et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Corporation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers cumulés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Corporation au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Deloitte & Touche s.r.l.

Comptables agréés

Le 24 mai 2007, sauf pour la note 26,
en date du 3 août 2007

CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK
ÉTAT CUMULÉ DES RÉSULTATS
(en millions)

Pour les exercices terminés les 31 mars	2007	2006
Produits (notes 3 et 6)		
Ventes d'énergie		
À l'intérieur de la province	1 146 $	1 056 $
À l'extérieur de la province	215	379
Autres	73	73
Transport	78	77
	1 512	1 585
Charges		
Combustible et achats d'énergie	560	512
Transport (note 3)	85	86
Frais d'exploitation, d'entretien et d'administration	389	373
Amortissement et déclassement (note 7)	220	217
Impôts (note 8)	49	47
	1 303	1 235
Bénéfice avant frais de financement et paiements spéciaux tenant lieu d'impôts sur les bénéfices	209	350
Frais de financement (note 9)	180	199
Bénéfice avant paiements spéciaux tenant lieu d'impôts sur les bénéfices	29	151
Paiements spéciaux tenant lieu d'impôts sur les bénéfices (note 10)	8	55
Bénéfice net	**21 $**	**96 $**

ÉTAT CUMULÉ DU DÉFICIT

Pour les exercices terminés les 31 mars	2007	2006
Déficit au début	(107) $	(191) $
Bénéfice net de l'exercice	21	96
Dividendes déclarés (note 11)	(10)	(12)
Déficit à la fin	**(96) $**	**(107) $**

CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK
BILAN CUMULÉ
(en millions)

Aux 31 mars	2007	2006
Actif à court terme		
Encaisse et placements à court terme (note 12)	30 $	21 $
Débiteurs (note 22)	227	208
Matières, fournitures et combustible	148	151
Charges payées d'avance	6	4
	411	384
Immobilisations corporelles (note 13)		
Terrains, bâtiments, installations et matériel, au coût	6 805	6 501
Moins : amortissement cumulé	3 400	3 221
	3 405	3 280
Actif à long terme		
Fonds au titre du déclassement des installations nucléaires et de la gestion du combustible irradié (note 14)	241	229
Autres placements (note 15)	6	6
	247	235
Autres actifs		
Paiements spéciaux futurs tenant lieu d'impôts sur les bénéfices (note 10)	11	-
Frais du service de la dette reportés, moins les montants amortis	10	-
Prestations de retraite reportées (note 16)	67	70
	88	70
Actif total	**4 151 $**	**3 969 $**

AU NOM DE LA CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK

Administrateur

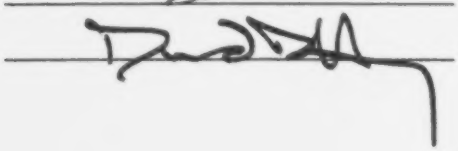

Président-directeur général

CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK
BILAN CUMULÉ
(en millions)

Aux 31 mars	2007	2006
Passif à court terme		
Dette à court terme (note 17)	- $	243 $
Créditeurs et charges à payer (note 22)	260	228
Intérêts courus (note 22)	54	59
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 18)	345	232
	659	762
Dette à long terme (note 18)		
Débentures	2 869	2 655
Passif reporté		
Déclassement des installations nucléaires et gestion du combustible irradié (note 19)	317	261
Autres (note 20)	75	71
	392	332
Capitaux propres		
Capital-actions (note 11)	140	140
Surplus d'apport	187	187
Déficit	(96)	(107)
	231	220
Total du passif et des capitaux propres	**4 151 $**	**3 969 $**

CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK
ÉTAT CUMULÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
(en millions)

Pour les exercices terminés les 31 mars	2007	2006
Activités d'exploitation		
Bénéfice net de l'exercice	21 $	96 $
Montants imputés ou crédités à l'exploitation mais n'entraînant pas de sorties de fonds au cours de l'exercice (note 21)	217	223
	238	319
Paiements et revenus liés au fonds au titre du déclassement des installations nucléaires et de la gestion du combustible irradié	(13)	(40)
Dépenses liées au déclassement	(3)	(5)
Frais du service de la dette reportés	(10)	-
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement	13	(11)
	225	263
Activités d'investissement		
Dépenses liées aux immobilisations corporelles, déduction faite du produit de la cession d'immobilisations et de la contribution de clients	(287)	(209)
Activités de financement		
Remboursement de la dette	(233)	(357)
Produit de l'émission de la dette à long terme	560	428
Diminution de la dette à court terme	(243)	(97)
Dividendes payés	(13)	(11)
	71	(37)
Rentrées nettes	9	17
Encaisse au début	21	4
Encaisse à la fin	**30 $**	**21 $**

CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES COMPLÉMENTAIRES
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(en millions)

1. CONSTITUTION

Constitution
La Société d'énergie du Nouveau-Brunswick (« Énergie NB ») a été constituée en société de la Couronne de la province du Nouveau-Brunswick en 1920, en vertu de la *Loi sur l'énergie électrique* du Nouveau-Brunswick.

Le 1er octobre 2004, la province du Nouveau-Brunswick a adopté la *Loi sur l'électricité*, qui a donné lieu à la réorganisation d'Énergie NB et à la restructuration du secteur de l'électricité au Nouveau-Brunswick. Énergie NB a poursuivi ses activités sous le nom de Corporation de portefeuille Énergie Nouveau-Brunswick (« Holding Énergie NB») et compte désormais quatre nouvelles filiales qui ont entrepris leurs activités à cette date. Ces filiales sont les suivantes :

- la Corporation de production Énergie Nouveau-Brunswick* (« Production Énergie NB »);
- la Corporation d'énergie nucléaire du Nouveau-Brunswick (« Énergie nucléaire NB »);
- la Corporation de transport Énergie Nouveau-Brunswick (« Transport Énergie NB »);
- la Corporation de distribution et service à la clientèle Énergie Nouveau-Brunswick (« Distribution Énergie NB »).

* Comprend la New Brunswick Power Coleson Cove Corporation (« Coleson Cove ») et NB Coal Limited (« NB Coal »), constituées comme filiales de Production Énergie NB lors de la restructuration.

La *Loi sur l'électricité* a également donné lieu à la constitution de la Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick (la « Corporation financière »), une corporation de la Couronne et un mandataire de l'État ayant pour mandat la conversion et la répartition de la dette d'Énergie NB entre les filiales en exploitation appropriées, ainsi que la prise en charge et la réduction de la tranche restante de la dette d'Énergie NB.

La *Loi sur l'électricité* a également donné lieu à la création d'une corporation appelée l'Exploitant du réseau du Nouveau-Brunswick (l'« Exploitant du réseau »), un organisme à but non lucratif dont le principal objectif est de diriger de façon distincte l'exploitation du marché de l'électricité et de maintenir l'adéquation et la fiabilité à long terme du réseau d'électricité.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers cumulés ci-joints ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent. Les états financiers cumulés comprennent les comptes de Holding Énergie NB et ceux de ses filiales, énumérées ci-dessus (collectivement, la « Corporation »).

CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES COMPLÉMENTAIRES
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(en millions)

3. RÉGLEMENTATION

Transport Énergie NB

La Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick (la « CESP ») réglemente le tarif d'accès au réseau de transport (le « TART »), qui donne un accès non discriminatoire au réseau de transport aux producteurs et aux clients situés à l'intérieur et à l'extérieur de la province et génère des produits permettant à la Corporation d'exploiter et d'entretenir le réseau de transport.

La conception et la gestion du TART incombent à l'Exploitant du réseau. À ce titre, Transport Énergie NB émet des factures à l'Exploitant du réseau pour la majorité des besoins en revenus, que l'Exploitant du réseau perçoit au moyen du TART de divers clients de charge et clients de distribution incluant Production Énergie NB, Énergie nucléaire NB et Distribution Énergie NB.

Les besoins en revenus de Transport Énergie NB sont fondés sur le coût des services rendus plus un taux de rendement autorisé de 9,5 % établi selon une structure du capital réputée être constituée de 65 % de titres d'emprunt et de 35 % de titres de participation.

Des actifs ou passifs réglementaires pourraient découler du processus d'établissement des tarifs. Les actifs réglementaires représentent les produits futurs attribuables à certains coûts, engagés au cours de la période visée ou des périodes antérieures et que l'on prévoit recouvrer des clients au cours des périodes ultérieures grâce au processus d'établissement des tarifs. Les passifs réglementaires représentent les futures baisses ou restrictions d'augmentation des produits imputables aux montants que l'on prévoit rembourser aux clients. Au 31 mars 2007, Transport Énergie NB affichait un actif réglementaire lié à la provision pour fonds utilisés durant la construction.

La CESP permet la capitalisation mensuelle de la provision pour fonds utilisés pendant la construction liée aux projets d'immobilisations selon le coût moyen pondéré du capital de la Corporation. Cette provision est prise en compte dans le coût des immobilisations corporelles aux fins de l'information financière, et elle est amortie sur les périodes futures comme partie intégrante du coût total de l'actif correspondant. Comme la provision comprend non seulement une composante intérêts, mais aussi une composante liée au coût des capitaux propres, elle excède le montant qui peut être inscrit à l'actif dans des circonstances semblables lorsque les tarifs ne sont pas réglementés.

Il est prévu que l'amortissement futur des immobilisations corporelles prenant en compte une provision pour fonds utilisés pendant la construction sera recouvrable à même le TART. Cependant, le recouvrement attendu ou la probabilité de recouvrement sont touchés par les décisions de la CESP en ce qui concerne les besoins en revenus de Transport Énergie NB.

Distribution Énergie NB

Distribution Énergie NB est réglementée en vertu d'un système de plafonnement des tarifs selon lequel les majorations moyennes annuelles des tarifs qui sont supérieures à trois pour cent ou au pourcentage de variation de l'indice moyen des prix à la consommation, selon le montant le plus élevé, sont assujetties à l'approbation réglementaire de la CESP.

Des actifs ou passifs réglementaires pourraient découler du processus d'établissement des tarifs. Les actifs réglementaires représentent les produits futurs attribuables à certains coûts, engagés au cours de la période visée ou des périodes antérieures et que l'on prévoit recouvrer des clients au cours des périodes ultérieures grâce au processus d'établissement des tarifs. Les passifs réglementaires représentent les futures baisses ou restrictions d'augmentation des produits imputables aux montants que l'on prévoit rembourser aux clients.

CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES COMPLÉMENTAIRES
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(en millions)

4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) Immobilisations corporelles

Le coût des ajouts aux immobilisations corporelles comprend le coût initial des services de sous-traitance, de la main-d'œuvre directe et du matériel, les intérêts et les provisions pour les fonds utilisés pendant la construction et les frais indirects d'administration et autres frais liés aux projets d'immobilisations, moins les crédits pour la valeur de l'électricité produite pendant la période de mise en service et les contributions des clients.

Les immobilisations corporelles comprennent aussi la valeur actualisée des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à l'égard du stockage du combustible nucléaire irradié et au déclassement des centrales thermiques et nucléaire. Les intérêts engagés durant la construction sont capitalisés mensuellement pour les projets d'investissement d'après le coût des emprunts à long terme, à l'exception de Transport Énergie NB, pour laquelle les provisions pour les fonds utilisés pendant la construction sont capitalisées mensuellement pour les projets d'investissement en fonction du coût moyen pondéré du capital.

Les contributions aux frais de construction, qui comprennent les montants reçus des clients ainsi que les subventions pour la recherche et le développement relativement aux nouvelles installations, sont portées en diminution du coût des actifs connexes.

Le coût des actifs du réseau de distribution mis hors service, moins le démontage et la récupération, est porté au débit de l'amortissement cumulé, comme le juge approprié la Commission des entreprises de service public du Nouveau-Brunswick.

La Corporation calcule l'amortissement de tous les actifs à des taux permettant d'amortir leur coût, déduction faite de la valeur de récupération prévue, sur leur durée d'utilisation prévue. La durée d'utilisation prévue des immobilisations est analysée périodiquement, et toute révision est appliquée prospectivement. Tous les actifs sont amortis suivant la méthode de l'amortissement linéaire.

Les principales catégories d'immobilisations corporelles sont amorties suivant leur durée d'utilisation estimative moyenne comme suit :

Actifs	Années
Centrales électriques	
Centrales hydroélectriques	de 35 à 100
Centrales thermiques	de 25 à 35
Centrale nucléaire	29
Centrales à turbine à combustion	25
Réseau de transport	de 45 à 60
Postes et sous-stations	40
Réseau de distribution	de 10 à 35
Bâtiments	de 40 à 50
Système de communication et systèmes informatiques	de 3 à 15
Matériel minier	de 20 à 35
Véhicules	de 4 à 10

La Corporation procède à un test de dépréciation de ses immobilisations corporelles lorsque le contexte indique que la valeur des flux de trésorerie nets futurs estimatifs non actualisés pourrait être inférieure à la valeur comptable nette des actifs. Si la valeur des flux de trésorerie futurs estimatifs prévus non actualisés est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur équivalant au montant de l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est constatée.

CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES COMPLÉMENTAIRES
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(en millions)

4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

b) Encaisse et placements à court terme
L'encaisse et les placements à court terme sont présentés au coût et représentent les soldes auprès de banques et les placements dans des instruments du marché monétaire.

c) Matières, fournitures et combustible
Les stocks de matières, de fournitures et de combustible, sauf le combustible nucléaire, sont évalués au coût moyen. Les stocks de combustible nucléaire sont évalués au coût selon la méthode du premier entré, premier sorti.

d) Opérations de change
Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan, sauf lorsque ces éléments ont été couverts au moyen de l'acquisition d'un contrat de change à terme, auquel cas le taux fixé en vertu du contrat est utilisé pour la conversion. Les gains et les pertes de change découlant de la conversion sont inscrits dans les résultats.

e) Dette à long terme
La dette à long terme est inscrite au bilan, au coût. La juste valeur estimative de cette dette est présentée dans les notes complémentaires et elle est établie en fonction de la valeur de marché ou des estimations de cette valeur fondées sur des titres d'emprunt assortis de conditions et d'échéances analogues. Il est à noter toutefois que la juste valeur estimative n'inclut pas les coûts qui seraient engagés pour échanger ou rembourser la dette.

f) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Centrales nucléaire et thermiques
Afin de pourvoir aux coûts estimatifs futurs relatifs au stockage permanent du combustible nucléaire irradié et au déclassement des centrales thermiques et nucléaire pour que les emplacements ne soient plus, par conséquent, assujettis à un usage restreint, la Corporation constate ces passifs en tenant compte de la valeur temporelle de l'argent.

Les coûts suivants ont été comptabilisés comme passif au 31 mars 2007 :
- la valeur actualisée estimative des coûts fixes des activités de gestion du combustible nucléaire irradié qui doivent être engagés quel que soit le volume de combustible irradié et la valeur actualisée estimative des coûts variables des activités de gestion du combustible nucléaire irradié afin de tenir compte des volumes réels de combustible irradié jusqu'au 31 mars 2007;
- la valeur actualisée estimative des coûts de déclassement des centrales thermiques et nucléaire à la fin de leur durée de vie utile.

Le passif lié à la gestion du combustible nucléaire irradié est augmenté pour tenir compte des grappes de combustible nucléaire utilisées chaque année, et les montants correspondants sont comptabilisés comme frais de combustible à l'état des résultats.

Les passifs liés à la gestion du combustible nucléaire irradié et au déclassement des centrales thermiques et nucléaire sont augmentés pour refléter l'écoulement du temps par le calcul de la désactualisation des passifs. La charge de désactualisation est calculée au moyen du taux sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit de la Corporation et est incluse dans la charge d'amortissement.

CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES COMPLÉMENTAIRES
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(en millions)

4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

f) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)
Les coûts futurs prévus sont établis d'après des études détaillées qui tiennent compte de diverses hypothèses sur les moyens et l'échéancier à adopter pour le démantèlement des centrales thermiques et nucléaire, du coût du transport des matières nucléaires vers des installations de stockage permanent et des estimations des taux d'inflation futurs.

Les charges engagées de façon régulière à l'égard de la gestion du combustible nucléaire irradié et du déclassement des centrales thermiques et nucléaire sont imputées aux comptes du passif reporté.

Étant donné les progrès technologiques potentiels en matière de déclassement et de gestion du combustible nucléaire irradié, et les diverses hypothèses et estimations inhérentes aux calculs, la Corporation met périodiquement ses calculs à jour.

Conformément à la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*, laquelle est entrée en vigueur en novembre 2002, la Société de gestion des déchets nucléaires a été créée afin de préparer et d'examiner des solutions de rechange et de présenter des recommandations pour la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié. Ces recommandations de la Société de gestion des déchets nucléaires ont été présentées au gouvernement fédéral en novembre 2005. Le gouvernement fédéral établira une stratégie à l'égard de la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié selon les solutions proposées. La stratégie adoptée par le gouvernement fédéral pourrait avoir une incidence importante sur les estimations faites par la direction à l'égard du passif lié à la gestion du combustible nucléaire irradié.

Centrales hydroélectriques
La Corporation n'a pour l'instant aucunement l'intention de déclasser ses centrales hydroélectriques et n'en a pas l'obligation juridique. Grâce à des travaux d'entretien ou de remise à neuf, il est prévu que les actifs seront utilisés dans un avenir prévisible. Aucune date de mise hors service ne peut donc être déterminée et, par conséquent, aucune estimation raisonnable de la juste valeur de toute obligation connexe liée à la mise hors service d'immobilisations ne peut être faite actuellement. Si, à une date ultérieure, il devient possible de faire une estimation de la juste valeur des coûts de mise hors service des actifs que la Corporation a l'obligation juridique de mettre hors service, une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations sera constatée à ce moment.

Actifs des réseaux de transport et de distribution
La Corporation prévoit utiliser la majeure partie de ses actifs des réseaux de transport et de distribution pour une durée indéterminée. Aucune date de mise hors service ne peut donc être déterminée et, par conséquent, aucune estimation raisonnable de la juste valeur de toute obligation connexe liée à la mise hors service d'immobilisations ne peut être faite actuellement. Si, à une date ultérieure, il devient possible de faire une estimation de la juste valeur des coûts de mise hors service des actifs que la Corporation a l'obligation juridique de mettre hors service, une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations sera constatée à ce moment.

CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES COMPLÉMENTAIRES
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(en millions)

4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

g) Régimes de retraite
Les salariés de la Corporation, autres que les salariés de NB Coal, souscrivent au Régime de pension de retraite dans les services publics de la province du Nouveau-Brunswick. Ce régime interentreprises, à prestations déterminées, offre des pensions établies d'après le nombre d'années de service et la moyenne des cinq années consécutives où les gains ont été le plus élevés. Les prestations de retraite versées s'accroissent chaque année selon l'indice des prix à la consommation, jusqu'à un maximum de 5 % ou de 6 % selon la date du départ à la retraite. La Corporation et ses salariés versent des cotisations au régime comme le stipulent la *Loi sur la pension de retraite dans les services publics* et ses règlements. NB Coal maintient un régime complémentaire de retraite à prestations déterminées pour ses employés.

L'évolution future des niveaux de rémunération a une incidence sur le montant des avantages sociaux futurs des deux régimes de retraite et, par conséquent, la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service a été utilisée pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées. Le rendement prévu de l'actif du régime de retraite est fondé sur la juste valeur de cet actif. Les gains et les pertes actuariels excédant 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la juste valeur de l'actif du régime de retraite au début de l'exercice, selon le montant le plus élevé, sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active du groupe de salariés. L'actif transitoire (la juste valeur de marché de l'actif du régime de retraite moins l'obligation au titre des prestations constituées, comme il a été déterminé le 1er avril 2000) est également amorti sur la durée moyenne du reste de la carrière active du groupe de salariés.

h) Allocations de retraite
La Corporation a constitué, pour les salariés, un régime d'allocations de retraite qui prévoit un règlement forfaitaire d'une semaine de paie, jusqu'à concurrence de 26 semaines, pour chaque année complète de service continu. Des calculs actuariels servent à déterminer le montant des obligations de la Corporation au titre des allocations de retraite. La méthode actuarielle utilisée fait appel aux hypothèses les plus probables de la direction pour déterminer la valeur actualisée de l'obligation au titre des allocations de retraite constituées d'après une projection des salaires et des traitements jusqu'à la date prévue du départ à la retraite. La valeur actuarielle des obligations au titre des allocations de retraite constituées pour services passés est amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active du groupe de salariés.

i) Régimes de retraite anticipée
La valeur actualisée des coûts estimatifs futurs des régimes de retraite anticipée est imputée aux résultats dans l'exercice où les programmes sont acceptés par les salariés, sans tenir compte de la date à laquelle les versements sont réellement effectués.

j) Produits
La Corporation constate les produits lorsqu'il existe une preuve convaincante qu'un accord a été conclu, que la livraison a eu lieu, que le prix demandé à l'utilisateur est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les factures à la clientèle résidentielle, à la clientèle de l'usage général et à la majeure partie de la clientèle industrielle sont établies mensuellement sur une base cyclique. La clientèle de transport industriel et la clientèle à l'extérieur de la province reçoivent une facture à la fin de chaque mois. Les produits afférents à des éléments non facturés à la fin d'une période comptable sont estimés et inscrits aux comptes.

CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES COMPLÉMENTAIRES
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(en millions)

4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

k) Instruments financiers dérivés

Conformément à ses conventions et objectifs d'achat à terme, la Corporation souscrit des instruments financiers dérivés à des fins de gestion des risques sous-jacents. La Corporation constitue une documentation en bonne et due forme à l'égard de toutes les relations existant entre les instruments de couverture et les éléments couverts ainsi qu'à l'égard des objectifs et de la stratégie de couverture sous-tendant les diverses opérations de couverture. Dans le cadre de ce processus, chaque instrument dérivé est lié à un actif ou à un passif du bilan ou à une opération prévue donnée.

La comptabilité de couverture, qui permet le report des gains et des pertes jusqu'au règlement, s'applique lorsqu'un instrument dérivé est désigné comme une couverture et qu'il est prévu qu'il sera efficace durant toute la durée de vie de l'élément couvert. L'efficacité est atteinte lorsque les variations des flux de trésorerie ou de la juste valeur de l'instrument dérivé compensent essentiellement les variations des flux de trésorerie ou de la juste valeur de l'élément couvert. Dès la mise en place d'une opération de couverture et sur une base régulière par la suite, la Corporation évalue l'efficacité des instruments dérivés utilisés dans les opérations de couverture.

Les dérivés efficaces qui respectent les critères de la comptabilité de couverture ne sont pas inscrits au bilan et tout gain ou toute perte sur ces instruments est reporté et n'est constaté qu'à la date de règlement. Les instruments dérivés qui ne respectent pas les critères de la comptabilité de couverture sont inscrits au bilan à leur juste valeur et les variations subséquentes de la juste valeur sont portées aux résultats.

Si un instrument dérivé cesse d'exister et n'est pas remplacé, les gains ou les pertes à la cessation sont reportés et constatés lorsque l'élément couvert est réglé. Si un élément couvert cesse d'exister ou lorsqu'il n'est plus probable qu'il se réalisera, tout gain ou toute perte rattaché à un instrument dérivé reporté antérieurement est porté aux résultats. Si une relation de couverture se termine ou cesse d'être efficace, tout gain ou toute perte reporté antérieurement continue d'être reporté afin d'être porté aux résultats durant la même période que l'élément couvert, et les gains ou les pertes subséquents sur la juste valeur de l'instrument sont portés aux résultats.

La Corporation recourt actuellement aux instruments financiers dérivés pour gérer les risques suivants :

- taux de change;
- prix du mazout lourd et du gaz naturel;
- prix à l'exportation de l'électricité;
- fret;
- taux d'intérêt.

Taux de change

La Corporation conclut des contrats d'achat à terme portant sur l'échange de dollars canadiens en dollars américains pour couvrir le risque de change lié à ses achats prévus en dollars américains. Les gains ou les pertes découlant des contrats de change à terme visant la couverture des achats en dollars américains prévus sont reportés et constatés à la date de règlement à même l'élément sous-jacent. Si la Corporation met fin à un contrat de change à terme, le gain ou la perte réalisé sera également reporté et constaté aux résultats à la date de règlement de l'élément sous-jacent connexe.

CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES COMPLÉMENTAIRES
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(en millions)

4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

k) Instruments financiers dérivés (suite)

Prix du mazout lourd et du gaz naturel
La Corporation conclut des swaps sur le mazout lourd et le gaz naturel afin de couvrir le risque prévu lié aux fluctuations du coût du mazout lourd utilisé dans le cadre de l'exploitation de ses centrales et aux contrats d'acquisition reposant principalement sur les prix du gaz naturel. Les gains ou les pertes découlant de ces swaps sont constatés à la date de règlement à titre d'ajustement de la charge pour combustible et achats d'énergie.

Prix à l'exportation de l'électricité
La Corporation conclut régulièrement des swaps sur l'électricité pour couvrir le risque prévu associé aux variations des prix de l'électricité pour les ventes à l'exportation. Les gains ou les pertes découlant de ces swaps sont constatés à la date de règlement à titre d'ajustement des produits liés aux ventes d'énergie à l'extérieur de la province.

Fret
La Corporation conclut des contrats pour couvrir le prix selon l'indice en fonction duquel est établie une tranche du fret de combustible. Les gains ou les pertes découlant de ces contrats sont constatés à la date de règlement à titre d'ajustement de la charge pour combustible et achats d'énergie.

Taux d'intérêt
La Corporation conclut à l'occasion des contrats pour couvrir le risque de taux d'intérêt associé aux emprunts futurs prévus. Les gains ou les pertes découlant de ces contrats sont constatés sur la durée des emprunts à titre d'ajustement des frais de financement.

l) Paiements spéciaux tenant lieu d'impôts
La Corporation doit faire des paiements spéciaux tenant lieu d'impôts à la Corporation financière. Le total des paiements spéciaux tenant lieu d'impôts se compose de ce qui suit :

- une composante impôts sur les bénéfices en fonction du bénéfice comptable net multiplié par un taux de 35,12 %;
- une composante impôts sur le capital fondée sur les règles fiscales des grandes sociétés qui font partie de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Nouveau-Brunswick.

La Corporation constate également l'économie au titre de paiements spéciaux futurs tenant lieu d'impôts sur les bénéfices résultant de pertes d'une période lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'un bénéfice suffisant sera généré dans des périodes ultérieures pour contrebalancer les pertes engagées antérieurement. Aucune autre provision n'est faite à l'égard des paiements spéciaux futurs tenant lieu d'impôts sur les bénéfices en raison d'écarts temporaires puisque la valeur fiscale des actifs et des passifs ainsi que leur valeur comptable aux fins de la comptabilité sont considérées être les mêmes qu'aux fins du calcul.

m) Consolidation des entités à détenteurs de droits variables
La Corporation possède plusieurs droits variables sous forme de contrats d'achat d'énergie avec des sociétés tierces. La Corporation n'a pas consolidé les résultats financiers de ces entités tierces. Il a été déterminé que, pour tous les contrats en question mis à part un de ceux-ci, un montant négligeable de variabilité est absorbé par la Corporation relativement aux contrats visés et que, par conséquent, la consolidation n'est pas de mise.

CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES COMPLÉMENTAIRES
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(en millions)

4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

m) Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (suite)
Il existe un contrat d'achat d'énergie concernant l'achat de toute la capacité et l'énergie électrique produites par une installation de coproduction de 90 MW dont la production a commencé en décembre 2004. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007, les achats effectués en vertu de ce contrat se sont élevés à 56 millions de dollars, comparativement à 67 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2006. Conformément à l'exception du champ d'application du paragraphe 4 g) de la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15, la Corporation a déployé des efforts exhaustifs pour obtenir l'information visant à déterminer si la société tierce est une entité à détenteurs de droits variables ou non. La Corporation n'a pas été en mesure d'obtenir l'information en question et, par conséquent, elle n'a pu déterminer si la société tierce est une entité à détenteurs de droits variables. La Corporation n'a donc pas consolidé les résultats financiers de cette entité tierce.

n) Utilisation d'estimations
La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus exige que la direction fasse des estimations et établisse des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants inscrits au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Il y a lieu de se reporter à :

- la note 16 relativement à l'estimation des prestations de retraite reportées;
- la note 19 relativement à l'estimation du déclassement des installations et aux obligations au titre de la gestion du combustible irradié;
- la note 20 quant à l'estimation des autres passifs reportés.

5. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

En 2005, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») a publié un certain nombre de normes qui avaient trait à la comptabilisation et à la présentation des instruments financiers, ainsi qu'aux informations à fournir à leur égard. Les normes suivantes doivent être adoptées par la Corporation pour l'exercice débutant le 1er avril 2007 au plus tard.

a) Le chapitre 1530 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Résultat étendu », établit de nouvelles normes en vertu desquelles les entreprises présenteront un état du résultat étendu alors que le montant cumulé, le cumul des autres éléments du résultat étendu, constituera un nouveau poste des capitaux propres dans le bilan. Aux termes du chapitre 1530, les autres éléments du résultat étendu comprennent les produits, les charges et les pertes qui sont constatés dans le résultat étendu, mais exclus du bénéfice net.

b) Le chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », établit les normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers.

c) Le chapitre 3865 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Couvertures », établit les normes qui précisent quand et comment on peut appliquer la comptabilité de couverture.

La Corporation a examiné tous les instruments financiers, les possibles contrats à terme de gré à gré et la présentation du résultat étendu et elle est prête à adopter les normes le 1er avril 2007.

6. PRODUITS

En 2007, les produits totaux comprennent des ventes de 66 millions de dollars à des clients aux États-Unis, comparativement à 120 millions de dollars en 2006.

CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES COMPLÉMENTAIRES
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(en millions)

7. AMORTISSEMENT ET DÉCLASSEMENT

	2007	2006
Amortissement	202 $	200 $
Déclassement	18	17
Amortissement et déclassement	220 $	217 $

8. IMPÔTS

	2007	2006
Impôts fonciers	21 $	20 $
Impôts sur les services publics et les emprises	17	16
Paiements spéciaux tenant lieu d'impôts sur le capital provinciaux	11	11
Impôts	49 $	47 $

9. FRAIS DE FINANCEMENT

	2007	2006
Intérêts débiteurs	198 $	197 $
Moins les revenus tirés des fonds en fiducie et des autres placements	(14)	(10)
	184	187
Frais de gestion du portefeuille de la dette	20	20
(Gains) pertes de change réalisé(e)s	(2)	2
	202	209
Moins les intérêts capitalisés	(22)	(10)
Frais de financement	180 $	199 $

Les intérêts versés au cours de l'exercice sont de 204 millions de dollars, comparativement à 198 millions de dollars en 2006. Les intérêts perçus sur les placements au cours de l'exercice se chiffrent à 13 millions de dollars, comparativement à 11 millions de dollars en 2006.

CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES COMPLÉMENTAIRES
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(en millions)

10. PAIEMENTS SPÉCIAUX TENANT LIEU D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

	2007	2006
Bénéfice avant paiements spéciaux tenant lieu d'impôts sur les bénéfices	29 $	151 $
Moins le bénéfice des filiales non assujetti à des paiements spéciaux tenant lieu d'impôts sur les bénéfices	(3)	(5)
Bénéfice assujetti à des paiements spéciaux tenant lieu d'impôts sur les bénéfices	26	146
Taux d'imposition	35,12 %	35,12 %
	9	51
Paiements spéciaux tenant lieu d'impôts sur le capital fédéraux	(1)	4
Total des paiements spéciaux tenant lieu d'impôts sur les bénéfices	8 $	55 $

Composantes des paiements spéciaux tenant lieu d'impôts sur les bénéfices

	2007	2006
Provisions pour les paiements spéciaux exigibles tenant lieu d'impôts sur les bénéfices	20 $	51 $
Provisions pour les paiements spéciaux futurs tenant lieu d'impôts sur les bénéfices	(11)	-
Paiements spéciaux tenant lieu d'impôts sur le capital fédéraux	(1)	4
	8 $	55 $

Les paiements spéciaux tenant lieu d'impôts sur les bénéfices sont calculés au niveau des filiales.

11. CAPITAL-ACTIONS

La Corporation a une action ordinaire avec droit de vote de catégorie A à valeur nominale, émise au ministère de l'Énergie du Nouveau-Brunswick et en circulation.

La Corporation a 1 006 actions ordinaires sans droit de vote de catégorie B, émises à la Corporation financière et en circulation, dont la valeur attribuée s'élève à 140 millions de dollars.

La Corporation, avec l'approbation de la Corporation financière, est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions de catégories A et B sans valeur nominale.

Dividendes
Le détenteur des actions de catégorie B, la Corporation financière, a le droit de recevoir des dividendes lorsqu'ils sont déclarés par le conseil d'administration de la Corporation. Le pourcentage désigné des dividendes déclarés peut varier au gré de l'actionnaire et selon la situation financière de la Corporation. Le détenteur des actions de catégorie A ne peut recevoir de dividendes tant que des actions de catégorie B demeurent en circulation.

Les dividendes sont déclarés et payés au niveau des filiales.

CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES COMPLÉMENTAIRES
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(en millions)

12. ENCAISSE ET PLACEMENTS À COURT TERME

	2007	2006
Encaisse	6 $	18 $
Placements à court terme	24	3
Encaisse et placements à court terme	30 $	21 $

13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2007			2006		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Centrales électriques	4 545 $	2 441 $	2 104 $	4 476 $	2 312 $	2 164 $
Réseau de transport	293	149	144	293	143	150
Postes et sous-stations	471	252	219	464	241	223
Réseau de distribution	759	355	404	741	336	405
Bâtiments et propriétés	59	34	25	59	33	26
Système de communication et systèmes informatiques	106	71	35	100	60	40
Matériel minier	52	52	-	53	53	-
Véhicules	50	35	15	49	33	16
Autres actifs	17	11	6	15	10	5
Construction en cours	453	-	453	251	-	251
Total	6 805 $	3 400 $	3 405 $	6 501 $	3 221 $	3 280 $

CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES COMPLÉMENTAIRES
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(en millions)

14. FONDS AU TITRE DU DÉCLASSEMENT DES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES ET DE LA GESTION DU COMBUSTIBLE IRRADIÉ

La Corporation a constitué un fonds distinct au titre du combustible nucléaire irradié détenu dans un compte de dépôt afin de satisfaire aux conditions des permis d'exploitation de la centrale de Point Lepreau établies par la Commission canadienne de sûreté nucléaire (la « CCSN »). Les exigences relatives au fonds sont réexaminées au moment de chaque renouvellement du permis d'exploitation (se reporter au point 1 ci-dessous).

La Corporation a également constitué un fonds en fiducie conformément à la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*.

La *Loi sur les déchets de combustible nucléaire* oblige les principaux propriétaires de combustible nucléaire irradié au Canada à constituer un fonds en fiducie pour financer la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié. La *Loi* oblige la Corporation à verser 4 millions de dollars chaque année au mois de novembre, et ce, jusqu'à ce qu'un plan de stockage à long terme ait été choisi. Les autres exigences relatives au fonds seront fonction du plan choisi (se reporter à la note 4 f). Le fonds constitué afin de satisfaire aux conditions susmentionnées des permis d'exploitation de la centrale servira également à satisfaire à ces exigences (se reporter au point 2 ci-dessous).

La Corporation a constitué un fonds distinct de déclassement détenu dans un compte de dépôt afin de satisfaire aux conditions des permis d'exploitation de la centrale de Point Lepreau établies par la CCSN.

	2007	2006
Fonds au titre de la gestion du combustible nucléaire irradié		
1. Fonds distinct au titre du combustible nucléaire irradié	86 $	85 $
2. Fonds en fiducie au titre du combustible nucléaire irradié	38	33
	124	118
Fonds au titre du déclassement des installations		
Fonds distinct au titre du déclassement des installations	117	111
Total des fonds au titre du déclassement des installations nucléaires et de la gestion du combustible irradié	241 $	229 $

15. AUTRES PLACEMENTS

La Corporation a conclu un accord de 15 ans avec un tiers pour qu'il construise et exploite une installation de séparation de cendres à la centrale Belledune afin de transformer les cendres volantes produites à l'installation. L'investissement de 6 millions de dollars (6 millions de dollars en 2006) représente la quote-part du coût de l'installation exigée de la Corporation. Conformément à cet accord, la Corporation percevra des redevances sur la vente des cendres transformées sur la durée de l'accord.

CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES COMPLÉMENTAIRES
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(en millions)

16. PRESTATIONS DE RETRAITE REPORTÉES

Comme en fait mention la note 4 g), les salariés de la Corporation, autres que les salariés de NB Coal, souscrivent au Régime de pension de retraite dans les services publics de la province du Nouveau-Brunswick. L'actif et le passif du Régime de pension de retraite dans les services publics sont calculés au 31 mars 2007 tandis que l'actif et le passif du régime de NB Coal sont calculés au 31 décembre 2006. La plus récente évaluation actuarielle effectuée aux fins de la capitalisation du Régime de pension de retraite dans les services publics est datée du 1er avril 2005. La prochaine évaluation actuarielle devra être terminée au 1er avril 2008.

Les principales hypothèses établies par la direction sont les suivantes :

- taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées de 5,25 %, comparativement à 5,25 % en 2006;
- taux de rendement à long terme prévu de l'actif du régime de 6,25 %, comparativement à 6,25 % en 2006;
- augmentations salariales de 2,5 %, comparativement à 2,5 % en 2006.

Les coûts constatés pour l'exercice sont les suivants :

	2007	2006
Coût des services rendus au cours de l'exercice	21 $	16 $
Intérêts sur l'obligation au titre des prestations constituées	60	57
Gain réel sur l'actif du régime	(79)	(129)
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel de l'actif du régime	19	73
Pertes actuarielles sur l'obligation au titre des prestations constituées	11	94
Écart entre la perte actuarielle constatée pour l'exercice et la perte actuarielle sur l'obligation au titre des prestations constituées pour l'exercice	(1)	(85)
Amortissement de l'actif transitoire	(3)	(3)
Coûts constatés	28 $	23 $

Les actifs et obligations découlant du Régime de pension de retraite dans les services publics et du régime complémentaire de retraite de NB Coal attribuables à la quote-part de la Corporation de ces régimes se résument comme suit au 31 mars 2007 :

	2007	2006
Actif de la caisse de retraite, à la juste valeur	1 038 $	964 $
Obligation au titre des prestations constituées	1 187	1 123
Déficit des régimes de retraite	(149)	(159)
Actif transitoire non amorti	(30)	(34)
Pertes non amorties	246	263
Prestations de retraite reportées	67 $	70 $

CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES COMPLÉMENTAIRES
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(en millions)

16. PRESTATIONS DE RETRAITE REPORTÉES (suite)

Conformément aux règlements, les salariés ont versé une cotisation de 10 millions de dollars en 2007, comparativement à 10 millions de dollars en 2006, tandis que la Corporation a versé une cotisation de 24 millions de dollars aux régimes au cours de l'exercice, comparativement à 23 millions de dollars en 2006. En raison de l'excédent de l'ensemble des cotisations sur la charge de retraite, la Corporation a constaté des frais reportés qui s'élèvent à 67 millions de dollars, comparativement à 70 millions de dollars en 2006.

17. DETTE À COURT TERME

La Corporation emprunte, à des fins temporaires, des fonds auprès de la Corporation financière. Au 31 mars 2007, la dette à court terme envers la Corporation financière était de néant, comparativement à 243 millions de dollars en 2006.

18. DETTE À LONG TERME

La Corporation emprunte des fonds auprès de la Corporation financière pour financer ses obligations à long terme. Les emprunts à long terme à la fin de l'exercice se résument comme suit :

	2007	2006
Débentures détenues par la Corporation financière	3 214 $	2 887 $
Moins : tranche à court terme	(345)	(232)
Dette à long terme	2 869 $	2 655 $

Échéances
Les dates d'échéance des débentures se situent entre 2007 et 2034. Les conditions des débentures sont telles que la Corporation doit faire des remboursements annuels de capital de 1 % du montant initial de chaque débenture à la date d'anniversaire de son échéance. Ces remboursements seront faits jusqu'à la date d'échéance réelle des débentures, date à laquelle le solde du capital restant sera remboursé.

Taux d'intérêt
Les débentures portent intérêt à des taux fixes variant de 3,82 % à 10 %. Au 31 mars 2007, le taux d'intérêt nominal moyen pondéré de toutes les débentures en cours était de 6,02 %, comparativement à 6,25 % en 2006.

Frais de gestion du portefeuille de la dette
La Corporation paie à la Corporation financière des frais annuels de gestion du portefeuille de la dette se chiffrant à 0,6489 % du total de la dette à long terme et de la dette à court terme, dont l'évaluation a lieu en début d'exercice.

CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES COMPLÉMENTAIRES
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(en millions)

18. DETTE À LONG TERME (suite)

Remboursements de capital
Les remboursements de capital sur la dette à long terme viennent à échéance comme suit :

Exercices se terminant les	Remboursement de capital
31 mars 2008	345 $
31 mars 2009	278
31 mars 2010	403
31 mars 2011	84
31 mars 2012	529
31 mars 2013 et par la suite	1 575

19. DÉCLASSEMENT DES CENTRALES ET GESTION DU COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE IRRADIÉ

La centrale nucléaire de la Corporation produit du combustible nucléaire irradié sous forme de grappes de combustible nucléaire irradié. Le combustible nucléaire irradié devra être stocké, et la centrale nucléaire devra être démantelée et déclassée à la fin de sa durée de vie utile.

La Corporation devra aussi déclasser les centrales thermiques à la fin de leur durée d'utilisation.

Le passif au titre du déclassement des installations et de la gestion du combustible nucléaire irradié s'établit comme suit :

	2007	2006
Gestion du combustible nucléaire irradié		
Solde au début	146 $	136 $
Plus : passifs engagés, déduction faite des révisions aux flux de trésorerie	37	5
Plus : charge de désactualisation	10	9
Moins : dépenses	(1)	(4)
Solde à la fin	192	146
Déclassement de la centrale nucléaire		
Solde au début	72	75
Plus : charge de désactualisation	5	5
Moins : passifs engagés, déduction faite des révisions aux flux de trésorerie	-	(8)
Solde à la fin	77	72
Déclassement des centrales thermiques		
Solde au début	43	40
Plus : passifs engagés, déduction faite des révisions aux flux de trésorerie	3	1
Plus : charge de désactualisation	3	3
Moins : dépenses	(1)	(1)
Solde à la fin	48	43
Total du passif au titre de la gestion du combustible irradié et du déclassement des centrales	317 $	261 $

CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES COMPLÉMENTAIRES
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(en millions)

19. DÉCLASSEMENT DES INSTALLATIONS ET GESTION DU COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE IRRADIÉ (suite)

Passif au titre de la gestion du combustible nucléaire irradié
Le passif au titre de la gestion du combustible nucléaire irradié représente les coûts à engager pour la gestion des grappes de combustible nucléaire irradié générées par la centrale nucléaire. Il y a lieu de se reporter à la note 14 pour obtenir des renseignements sur la capitalisation de ce passif. Le passif repose sur les hypothèses clés suivantes :

- le montant total non actualisé des flux de trésorerie estimatifs requis pour régler le passif est de 982 millions de dollars, comparativement à 922 millions de dollars en 2006;
- pour s'acquitter de l'obligation liée à la gestion du combustible nucléaire irradié, la Corporation devra engager des dépenses en espèces jusqu'en 2174;
- le taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit de la Corporation qui a servi à actualiser les flux de trésorerie estimatifs est de 7,1 % pour la constatation initiale du passif et de 5,9 % et 5,2 % pour la constatation ultérieure du passif additionnel.

Passif au titre du déclassement des installations nucléaires
Le passif au titre du déclassement des installations nucléaires représente les coûts à engager pour déclasser la centrale nucléaire après sa durée d'utilisation. Il y a lieu de se reporter à la note 14 pour obtenir des renseignements sur la capitalisation de ce passif. Le passif repose sur les hypothèses clés suivantes :

- le montant total non actualisé des flux de trésorerie estimatifs requis pour régler le passif est de 672 millions de dollars, comparativement à 656 millions de dollars en 2006;
- pour s'acquitter de l'obligation liée au déclassement de la centrale nucléaire, la Corporation devra engager des dépenses en espèces jusqu'en 2076;
- le taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit qui a servi à actualiser les flux de trésorerie estimatifs est de 7,1 % pour la constatation initiale du passif et de 5,9 % pour la constatation ultérieure du passif additionnel.

Passif au titre du déclassement des centrales thermiques
Le passif au titre du déclassement des centrales thermiques représente les coûts à engager pour déclasser les centrales thermiques après leur durée d'utilisation. Le passif, qui n'est pas capitalisé, repose sur les hypothèses clés suivantes :

- le montant total non actualisé des flux de trésorerie estimatifs requis pour régler le passif est de 118 millions de dollars, comparativement à 111 millions de dollars en 2006;
- pour s'acquitter de l'obligation liée au déclassement des centrales thermiques, la Corporation devra engager des dépenses en espèces jusqu'en 2035;
- les taux d'intérêt sans risque ajustés en fonction de la qualité de crédit qui ont servi à actualiser les flux de trésorerie estimatifs sont de 7,1 % pour la constatation initiale du passif et de 5,3 % à 6,3 % pour la constatation ultérieure du passif additionnel.

CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES COMPLÉMENTAIRES
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(en millions)

20. AUTRES PASSIFS REPORTÉS

	2007	2006
Régimes de retraite anticipée	51 $	51 $
Régime d'allocations de retraite	16	12
Autres avantages sociaux futurs à payer	3	4
Remise en état de NB Coal	2	2
Obligation environnementale des terres de NB Coal	9	9
	81	78
Moins : montants échéant à moins d'un an	(6)	(7)
Autres passifs reportés	75 $	71 $

Passif au titre des prestations de retraite anticipée
Comme en fait mention la note 4 i), la Corporation a un régime de retraite anticipée. La dernière évaluation actuarielle visant à estimer le passif à ce titre date du 1er avril 2005.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer le passif au titre des prestations de retraite anticipée est de 5,25 %, comparativement à 5,25 % en 2006.

Le tableau suivant présente les coûts constatés pour l'exercice :

	2007	2006
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 $	1 $
Intérêt sur le passif au titre des prestations de retraite anticipée	3	3
Coûts constatés pour l'exercice	4 $	4 $

Le tableau suivant présente l'obligation de la Corporation au 31 mars 2007 :

	2007	2006
Obligation au titre des prestations constituées	54 $	47 $
Pertes non amorties	(6)	(2)
Règlement forfaitaire exigible	3	6
Passif au titre des prestations de retraite anticipée	51 $	51 $

Le montant cumulatif des charges engagées en excédent des sommes versées dans le cadre du régime de retraite anticipée est comptabilisé à titre de passif reporté.

CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES COMPLÉMENTAIRES
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(en millions)

20 AUTRES PASSIFS REPORTÉS (suite)

Passif au titre des allocations de retraite
Comme en fait mention la note 4 h), la Corporation a un régime d'allocations de retraite. La dernière évaluation actuarielle visant à estimer le passif à ce titre date du 1er avril 2005.

Voici certaines des principales hypothèses établies par la direction :
- taux d'actualisation utilisé pour déterminer le passif au titre des allocations de retraite de 5,25 %, comparativement à 5,25 % en 2006;
- augmentations salariales de 2,5 % comparativement à 2,5 % en 2006.

Le tableau suivant présente les coûts constatés pour l'exercice :

	2007	2006
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2 $	2 $
Intérêt sur le passif au titre des allocations de retraite	3	3
Coûts constatés pour l'exercice	5 $	5 $

Le tableau suivant présente l'obligation de la Corporation au 31 mars 2007 :

	2007	2006
Obligation au titre des prestations constituées	35 $	34 $
Pertes non amorties	(19)	(22)
Passif au titre des allocations de retraite	16 $	12 $

Le montant cumulatif des charges engagées en excédent des sommes versées dans le cadre du régime d'allocations de retraite est comptabilisé à titre de passif reporté.

Obligation environnementale de NB Coal
La Corporation et sa filiale, NB Coal, ont un plan à long terme visant à traiter l'écoulement des eaux acides provenant d'une mine inactive. NB Coal a constaté une obligation environnementale correspondant à la valeur nette actualisée des coûts futurs prévus.

	2007	2006
Solde au début	9 $	9 $
Plus : charge de désactualisation	1	1
Moins : dépenses	(1)	(1)
Solde à la fin	9 $	9 $

CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES COMPLÉMENTAIRES
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(en millions)

21. MONTANTS IMPUTÉS OU CRÉDITÉS À L'EXPLOITATION MAIS N'ENTRAÎNANT PAS DE SORTIES DE FONDS AU COURS DE L'EXERCICE

	2007	2006
Amortissement et déclassement	219 $	217 $
Charges liées au programme de retraite moins la capitalisation connexe	4	(1)
Charge de retraite moins la capitalisation connexe	3	-
Paiements futurs tenant lieu d'impôts sur les bénéfices	(11)	5
Autres	2	2
Montants n'entraînant pas de sorties de fonds au cours de l'exercice	217 $	223 $

22. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les apparentés de la Corporation comprennent la Corporation financière et l'Exploitant du réseau.

Produits et charges
Les éléments suivants des produits et des charges liés aux apparentés sont inclus dans les résultats financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2007 :

	Corporation financière		Exploitant du réseau	
	2007	2006	2007	2006
Produits				
Produits liés au transport	- $	- $	78 $	77 $
Produits divers	-	-	12	11
Charges				
Frais de transport d'énergie	-	-	85	86
Autres	-	-	2	2
Intérêts débiteurs	198	197	-	-
Frais de gestion du portefeuille de dette	20	20	-	-
Paiements spéciaux tenant lieu d'impôts sur le capital provinciaux	11	11	-	-
Paiements spéciaux tenant lieu d'impôts sur les bénéfices*	20	55	-	-

* À l'exception des paiements futurs tenant lieu d'impôts sur les bénéfices.

CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES COMPLÉMENTAIRES
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(en millions)

22. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

Débiteurs et créditeurs
Les soldes à recevoir et à payer liés aux apparentés suivants existaient au 31 mars 2007 :

	Corporation financière		Exploitant du réseau	
	2007	2006	2007	2006
Débiteurs	- $	8 $	9 $	10 $
Créditeurs	4	37	10	10
Intérêts courus à payer	54	59	-	-

Les montants présentés au titre des débiteurs et des créditeurs pour les apparentés sont assujettis aux modalités de paiement usuelles applicables aux parties non apparentées.

Dividendes
Pendant l'exercice, la Corporation a déclaré des dividendes de 10 millions de dollars, comparativement à 12 millions de dollars en 2006, payables à la Corporation financière.

Dettes et garanties
Au 31 mars 2007, la Corporation avait une dette à long terme à payer à la Corporation financière (notes 17 et 18). La Corporation financière a donné certaines garanties pour la Corporation à des tiers créanciers importants relativement aux ententes bancaires, aux créditeurs et aux obligations liées aux instruments financiers dérivés.

23. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur des instruments financiers
À moins d'indication contraire, la juste valeur des instruments financiers a été estimée au moyen des cours du marché ou d'évaluations fournies par des contreparties relativement aux instruments ou à des instruments semblables à la date du bilan.

Contrats de combustibles et d'achat d'énergie
En vertu des contrats de combustibles et d'achat d'énergie, la Corporation échange des paiements mensuels selon un calcul fondé sur l'écart entre un prix fixe et le prix variable mensuel cumulatif s'appliquant à un indice lié au change, au combustible, au fret ou à l'électricité. L'écart devant faire l'objet d'un versement ou d'un encaissement est reflété dans le coût des combustibles et de l'achat d'énergie.

Au 31 mars 2007, la Corporation détenait des contrats de change échéant au cours des 18 prochains mois, tel qu'il est illustré dans le tableau suivant :

Contrats de change	2007	2006
Engagements d'achat nets (en millions de dollars américains)	493 $	370 $
Taux de change moyen pondéré (dollars canadiens/dollars américains)	1,1309	1,1946
Juste valeur de l'actif (du passif) (en millions)	7 $	(13) $

CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES COMPLÉMENTAIRES
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(en millions)

23. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Au 31 mars 2007, la Corporation détenait des contrats de mazout lourd qui viennent à échéance au cours des 18 prochains mois, tel qu'il est illustré dans le tableau suivant :

Contrats de mazout lourd	2007	2006
Notionnel (en millions de barils)	4,9	5,2
Moyenne pondérée du prix fixe/baril (en $ US)	51,48 $	40,96 $
Juste valeur de l'actif (du passif) (en millions)	(18) $	51 $

Au 31 mars 2007, la Corporation détenait des contrats de gaz naturel qui viennent à échéance au cours des 18 prochains mois, tel qu'il est illustré dans le tableau suivant :

Contrats de gaz naturel	2007	2006
Notionnel (en millions de BTU)	12,9	12,9
Moyenne pondérée du prix fixe/BTU (en $ US)	11,74 $	10,14 $
Juste valeur de l'actif (du passif) (en millions)	(17) $	13 $

Au 31 mars 2007, la Corporation détenait des contrats de fret à terme qui viennent à échéance au cours des 18 prochains mois, tel qu'il est illustré dans le tableau suivant :

Contrats de fret	2007	2006
Notionnel (en barils)	6 093	s.o.
Moyenne pondérée du prix fixe/baril (en $ US)	3,47 $	s.o.
Juste valeur de l'actif (en millions)	7 $	s.o.

Au 31 mars 2007, la Corporation détenait des contrats d'électricité qui viennent à échéance au cours des six prochains mois, tel qu'il est illustré dans le tableau suivant :

Contrats d'électricité	2007	2006
Notionnel (en millions de MWh)	0,3	0,3
Moyenne pondérée du prix fixe/MWh (en $ US)	69,71 $	79,33 $
Juste valeur de l'actif (en millions)	1 $	3 $

Taux d'intérêt
En vertu des contrats de taux d'intérêt, la Corporation échange des paiements mensuels selon un calcul fondé sur l'écart entre un prix fixe et le prix variable mensuel cumulatif s'appliquant au taux d'intérêt connexe. L'écart devant faire l'objet d'un versement ou d'un encaissement est reporté et reflété sur la durée de vie de la dette couverte comme un ajustement des frais financiers.

Au 31 mars 2007, la Corporation détenait des couvertures de taux d'intérêt en cours qui viennent à échéance au cours des 24 prochains mois, tel qu'il est illustré dans le tableau suivant :

Contrats de taux d'intérêt	2007	2006
Notionnel (en millions)	360 $	s.o.
Juste valeur (en millions)	(6) $	s.o.

CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES COMPLÉMENTAIRES
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(en millions)

23. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Dette à long terme

Dette à long terme	2007	2006
Valeur comptable (en millions)	3 214 $	2 887 $
Juste valeur (en millions)	3 469 $	3 101 $

Fonds au titre du déclassement des installations nucléaires et de la gestion du combustible irradié

Fonds au titre du déclassement des installations nucléaire et de la gestion du combustible irradié	2007	2006
Valeur comptable (en millions)	241 $	229 $
Juste valeur (en millions)	267 $	252 $

Juste valeur des autres actifs et passifs financiers
La juste valeur des autres actifs et passifs financiers ne diffère pas de manière importante de leur valeur comptable.

Risque de crédit
Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie manque à ses obligations. La Corporation effectue des évaluations exhaustives des débiteurs avant d'octroyer du crédit et surveille activement la santé financière de ses débiteurs de façon régulière. Le risque de crédit maximal est réputé correspondre à la somme des débiteurs, déduction faite des provisions applicables, et du total des gains non réalisés sur les autres instruments financiers exposés au risque de crédit. Déduction faite des provisions applicables, les débiteurs se chiffrent à 227 millions de dollars, comparativement à 208 millions de dollars en 2006. Le total des gains non réalisés sur les autres instruments financiers exposés au risque de crédit s'élève à 8 millions de dollars, comparativement à 67 millions de dollars en 2006.

24. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

Quai de Belledune
La Corporation a conclu un contrat de location-exploitation visant les installations portuaires à Belledune. Le contrat, qui prendra fin en 2013, prévoit une option de renouvellement de 20 ans et des charges annuelles d'environ 5 millions de dollars.

Centrale de Courtenay Bay
La Corporation a conclu un contrat de location des installations qui échoit en 2021 et qui est assorti d'une option de prorogation de cinq ans. Le locataire a rééquipé une tranche existante de 100 MW pour la transformer en une tranche au gaz naturel à cycle combiné de 280 MW, dont l'exploitation commerciale a commencé en septembre 2001.

La Corporation a également conclu un contrat d'achat d'énergie et d'accès au transport d'énergie connexe qui prend fin en 2021 et est assorti d'une option de prorogation de cinq ans avec le même tiers. La Corporation achètera toute l'énergie électrique produite par la tranche au gaz naturel à cycle combiné de 280 MW au cours de la période hivernale, du 1er novembre au 31 mars et, à l'occasion, une partie ou la totalité de l'énergie électrique produite au cours de la période estivale.

La Corporation a également conclu un contrat échéant en 2015 portant sur le transport garanti du gaz naturel vers la centrale rééquipée de Courtenay Bay. Le coût du transport sera recouvré auprès du locataire de la centrale dont le nom figure dans le contrat de location.

CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES COMPLÉMENTAIRES
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(en millions)

24. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES (suite)

Contrats d'achat d'énergie

La Corporation a conclu un certain nombre de contrats d'achat d'énergie avec des tiers :

- un contrat d'achat d'énergie de 20 ans qui échoit en 2024 et qui lui permet d'acheter toute la capacité et l'énergie électrique produites par une installation de coproduction de 90 MW dont la production a commencé en décembre 2004;

- un contrat d'achat d'énergie en cours qui échoit en 2027 portant sur une capacité et une énergie de 38,5 MW provenant d'une installation de coproduction;

- un contrat de 25 ans qui s'étendra de 2008 à 2033 pour acheter toute l'énergie électrique d'un parc d'éoliennes de 75 MW qui sera construit par un tiers;

- un contrat de 20 ans qui s'étendra de 2008 à 2030, avec option de renouvellement de 5 ans, pour acheter jusqu'à 21 MW d'énergie électrique d'un parc d'éoliennes qui sera construit par un tiers;

- l'achat de la capacité et d'approximativement 500 GWh d'énergie pour la période allant de décembre 2008 à mars 2009, tel qu'il a été octroyé le 2 mars 2007.

Approvisionnement en Orimulsion[MD]

La Corporation a un contrat avec Bitor America Corporation portant sur l'achat d'Orimulsion[MD] pour la centrale de Dalhousie. Bitor America Corporation a avisé la Corporation de son intention de fournir un combustible de remplacement en vertu de ce contrat et a commencé la livraison de ce combustible de remplacement en juin 2006. La Corporation a réservé la totalité de ses droits en vertu du contrat (se reporter à la note 26 – Événement postérieur).

La Corporation a également conclu un contrat d'une durée de 20 ans, commençant à la date de la première livraison, avec Bitumenes Orinoco, S.A. (« Bitor »), une filiale en propriété exclusive de Petroleos de Venezuela, S.A. (« PDVSA »), portant sur l'achat d'Orimulsion[MD] pour la centrale de Coleson Cove. Bitor a violé les conditions du contrat, et la Corporation a déposé, le 1er septembre 2005, une notice d'arbitrage et un exposé de la demande auprès de l'American Arbitration Association à New York contre Bitor et PDVSA. Bitor et PDVSA ont introduit une instance devant le tribunal de l'État de New York pour suspendre l'arbitrage, instance que la Corporation a renvoyée devant la Cour de district des États-Unis à Manhattan. La Corporation a ensuite déposé une demande reconventionnelle pour contraindre Bitor et PDVSA d'accepter l'arbitrage des réclamations contractuelles. Ces causes se poursuivent devant les tribunaux de New York. Par ailleurs, le 1er septembre 2005, la Corporation a déposé un avis de poursuite accompagné d'un règlement de la demande contre Bitor, PDVSA et l'État du Venezuela auprès des tribunaux du Nouveau-Brunswick. La Corporation a accepté de suspendre l'action (mis à part ce qui a trait à la signification d'un acte de procédure) en attendant l'issue de l'instance devant la Cour de district des États-Unis.

Projet de ravitaillement de la centrale de Coleson Cove

La Corporation procède à l'essai d'équipement de démonstration brûlant un mélange de coke de pétrole et de mazout à la centrale de Coleson Cove. Les dépenses en immobilisations au 31 mars 2007 se chiffraient à 2 millions de dollars. Le coût en capital prévu au budget pour l'équipement de démonstration est d'environ 33 millions de dollars. Les travaux préalables à l'essai d'équipement de démonstration devraient être terminés en décembre 2007. Au 31 mars 2007, la Corporation avait émis des bons de commande visant du matériel et des services d'ingénierie totalisant environ 11 millions de dollars.

CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES COMPLÉMENTAIRES
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(en millions)

24. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES (suite)

Achat d'une centrale électrique
En mars 2007, le conseil d'administration a autorisé la Corporation à conclure un contrat visant l'achat d'une centrale électrique. La centrale a une capacité totale de 10,8 MW et peut produire environ 50 GWh d'énergie par année. L'opération devrait se conclure au cours de l'été 2007.

Ligne de transport d'énergie
La Corporation construit une ligne de transport d'énergie de 345 kV au Nouveau-Brunswick, de Point Lepreau, au Nouveau-Brunswick, au poste frontalier situé près la ville de Woodland, dans le Maine (États-Unis). Le coût total du projet prévu au budget est estimé à 60 millions de dollars. Afin d'assurer la viabilité financière du projet, la Corporation a signé des lettres d'engagement avec des fournisseurs d'électricité des Maritimes pour l'équivalent de réservations fixes de transport à long terme d'une durée de 25 ans.

La Corporation a signé une entente d'engagement relative à la construction avec un service public d'électricité aux États-Unis selon laquelle la mise en exploitation de la ligne aura lieu d'ici au 31 décembre 2007. Au 31 mars 2007, les dépenses engagées s'élevaient à 49 millions de dollars.

Projet de remise à neuf de la centrale de Point Lepreau
La Corporation remettra à neuf la centrale de Point Lepreau en remplaçant des composants essentiels du réacteur et en mettant à niveau d'autres systèmes clés de la centrale. On prévoit que ce projet prolongera la durée de vie de l'installation jusqu'en 2034.

La Corporation a attribué des contrats à prix fixe à une société tierce au mois d'août 2005 pour la gestion du projet et pour procéder au retubage du réacteur. La valeur des contrats de remise à neuf et de retubage avoisine 528 millions de dollars. Le coût total de la construction prévu au budget, excluant les coûts des combustibles et de l'achat d'énergie, est d'environ 1 milliard de dollars.

La centrale sera fermée en avril 2008 pour permettre les travaux de remise à neuf et de retubage. La fin du projet et le redémarrage sont prévus pour l'automne 2009. Au 31 mars 2007, les dépenses engagées s'élevaient à 346 millions de dollars.

Projet d'amélioration de turbines de la centrale de Point Lepreau
La Corporation procédera au remplacement de trois rotors de turbine à basse pression. Le budget alloué au projet est d'environ 65 millions de dollars. En septembre 2006, une société tierce a reçu le mandat de réaliser la majeure partie de ces travaux. Le projet devrait être terminé avant la fin de la période d'interruption des activités de la centrale de Point Lepreau.

Réservations concernant le transport d'énergie
Aux fins de la livraison d'électricité aux marchés à l'extérieur de la province, la Corporation a conclu des ententes de réservations à long terme concernant le transport d'énergie auprès de l'Exploitant du réseau.

Contrat de services accessoires
La Corporation a conclu deux contrats de services accessoires avec l'Exploitant du réseau. Le soutien de la tension, la commande automatique de la production, le fonctionnement en suivi de charge, la réserve de fonctionnement et la capacité de redémarrage à froid constituent les services fournis. À l'heure actuelle, l'obligation de la Corporation est de fournir 90 % des services accessoires sur la durée d'utilisation des biens patrimoniaux, et de fournir la tranche résiduelle de 10 % des services accessoires pendant une période de un an, soit de novembre 2006 à octobre 2007.

CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES COMPLÉMENTAIRES
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(en millions)

25. INFORMATION SECTORIELLE

La Corporation est structurée et exploitée en vertu de cinq unités d'exploitation isolables.

Production Énergie NB
Production Énergie NB est responsable de l'exploitation et de l'entretien des centrales hydroélectriques ainsi que des centrales alimentées au mazout, au charbon et au diesel.

Énergie nucléaire NB
Énergie nucléaire NB est responsable de l'exploitation et de l'entretien de la centrale de Point Lepreau.

Transport Énergie NB
Transport Énergie NB est responsable de l'exploitation et de l'entretien du réseau de transport.

Distribution Énergie NB
Distribution Énergie NB est responsable de l'exploitation et de l'entretien du réseau de distribution. Distribution Énergie NB est désignée comme fournisseur de services en vertu d'un contrat type pour la province du Nouveau-Brunswick et est tenue de fournir des services en vertu d'un contrat type à la clientèle résidentielle, commerciale, de commerce en gros et industrielle située partout dans la province.

Holding Énergie NB (non consolidé)
Holding Énergie NB fournit une orientation, des directives et du soutien stratégiques aux autres unités d'exploitation à l'égard des communications, des finances, des ressources humaines ainsi que des questions juridiques et de gouvernance. Holding Énergie NB fournit également des services partagés sur une base de recouvrement des coûts.

Contrats intersociétés importants
La Corporation a conclu un certain nombre de contrats intersociétés importants :

Contrat d'achat d'énergie – Distribution Énergie NB et Énergie nucléaire NB
Distribution Énergie NB et Énergie nucléaire NB ont conclu un contrat d'achat d'énergie en vertu duquel Distribution Énergie NB achète 95 % de la capacité de 635 MW de la centrale de Point Lepreau et l'électricité produite. Le contrat arrivera à échéance 25 ans après la remise en service de la centrale au terme de sa remise à neuf, et des options de renouvellement à l'avantage de Distribution Énergie NB seront en vigueur par la suite tous les ans.

Contrat d'achat d'énergie – Distribution Énergie NB et Coleson Cove
Distribution Énergie NB et Coleson Cove ont conclu un contrat de prise ferme de 25 ans en vertu duquel Distribution Énergie NB achète la capacité et des services connexes afin de convertir le combustible en électricité. Ce contrat exige que la totalité de l'énergie produite à la centrale de Coleson Cove soit vendue à Distribution Énergie NB.

CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES COMPLÉMENTAIRES
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(en millions)

25. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Contrat d'achat d'énergie – Distribution Énergie NB et Production Énergie NB
Distribution Énergie NB et Production Énergie NB ont conclu un contrat d'achat d'énergie à long terme en vertu duquel Production Énergie NB fournit de la capacité et de l'énergie à Distribution Énergie NB. Le contrat sera en vigueur jusqu'à ce que tous les biens patrimoniaux de Production Énergie NB, y compris les contrats d'achat d'énergie auprès d'un tiers, soient mis hors service ou arrivent à échéance, ou jusqu'à ce que Distribution Énergie NB réduise sa capacité convenue aux termes du contrat à néant. Au 31 mars 2007, l'obligation visait une capacité de base de 2 425 MW et une capacité de pointe de 1 258 MW.

Aux termes du contrat, Distribution Énergie NB vend toute la capacité et toute l'énergie qu'elle reçoit en vertu du contrat d'achat d'énergie conclu entre Distribution Énergie NB et Coleson Cove, et Production Énergie NB achète cette capacité et cette énergie. Production Énergie NB est également responsable de fournir et de livrer du combustible pour le compte de Distribution Énergie NB à la centrale de Coleson Cove.

CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES COMPLÉMENTAIRES
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(en millions)

Aperçu des données financières – 2007

	Production Énergie NB	Énergie Nucléaire NB	Transport Énergie NB	Distribution Énergie NB	Holding Énergie NB (non consolidé)	Éliminations	Total
Ventes d'énergie							
À l'intérieur de la province	(6) $	- $	- $	1 152 $	- $	- $	1 146 $
À l'extérieur de la province	205	10	-	-	-	-	215
Intersociétés	754	222	-	3	-	(979)	-
Autres	29	1	7	36	-	-	73
Transport	-	-	78	-	-	-	78
Autres – intersociétés	3	(1)	16	6	80	(104)	-
Total des produits	985	232	101	1 197	80	(1 083)	1 512
Combustibles et achats d'énergie	552	13	-	967	-	(972)	560
Transport	30	2	-	62	-	(9)	85
Frais d'exploitation, d'entretien et d'administration	120	146	41	107	59	(84)	389
Amortissement et déclassement	104	54	20	40	2	-	220
Impôts	20	8	8	13	-	-	49
Frais de financement	126	7	9	37	19	(18)	180
Paiements spéciaux tenant lieu d'impôts sur les bénéfices	10	-	8	(10)			8
Total des charges	962	230	86	1 216	80	(1 083)	1 491
Bénéfice net	**23 $**	**2 $**	**15 $**	**(19) $**	**- $**	**- $**	**21 $**
Total de l'actif	**2 113 $**	**1 048 $**	**370 $**	**726 $**	**135 $**	**(241) $**	**4 151 $**
Dépenses en immobilisations	**38 $**	**167 $**	**48 $**	**32 $**	**2 $**	**- $**	**287 $**

CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES COMPLÉMENTAIRES
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(en millions)

25. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Aperçu des données financières – 2006

	Production Énergie NB	Énergie Nucléaire NB	Transport Énergie NB	Distribution Énergie NB	Holding Énergie NB (non consolidé)	Éliminations	Total
Ventes d'énergie							
À l'intérieur de la province	(7) $	2 $	- $	1 061 $	- $	- $	1 056 $
À l'extérieur de la province	369	10	-	-	-	-	379
Intersociétés	595	216	-	3	-	(814)	-
Autres	30	-	9	34	-	-	73
Transport	-	-	77	-	-	-	77
Autres – intersociétés	1	1	15	5	77	(99)	-
Total des produits	988	229	101	1 103	77	(913)	1 585
Combustible et achats d'énergie	503	13	-	806	-	(810)	512
Transport	35	2	-	58	-	(9)	86
Frais d'exploitation, d'entretien et d'administration	113	136	40	105	60	(81)	373
Amortissement et déclassement	101	52	19	42	3	-	217
Impôts	19	7	8	13	-	-	47
Frais de financement	137	10	11	40	14	(13)	199
Paiements spéciaux tenant lieu d'impôts sur les bénéfices	29	4	8	14	-	-	55
Total des charges	937	224	86	1 078	77	(913)	1 489
Bénéfice net (perte nette)	**51 $**	**5 $**	**15 $**	**25 $**	**- $**	**- $**	**96 $**
Total de l'actif	**2 196 $**	**755 $**	**365 $**	**747 $**	**273 $**	**(367) $**	**3 969 $**
Dépenses en immobilisations	**41 $**	**118 $**	**14 $**	**36 $**	**- $**	**- $**	**209 $**

26. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR

Le 3 août 2007, la Corporation a réglé une poursuite intentée contre Petroleos de Venezuela, S. A. (« PDVSA ») et d'autres sociétés (se reporter à la rubrique Approvisionnement en Orimulsion[MD] de la note 24). Ce règlement prévoit une tranche en espèces de 115 millions de dollars et une tranche en nature, soit un engagement à livrer du combustible. La tranche en nature sera réalisée au fil du temps. La Corporation est actuellement engagée dans le processus qui consiste à déterminer l'incidence exacte qu'aura ce règlement sur les présents états financiers et sur ses états financiers futurs.

ÉTATS FINANCIERS

CORPORATION FINANCIÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK

31 MARS 2007

Office of the Auditor General | Bureau du vérificateur général

New Nouveau Brunswick

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À l'actionnaire de
Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick

J'ai vérifié le bilan de la Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2007 et les états des résultats et du déficit et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Corporation. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Corporation au 31 mars 2007, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général

Michael Ferguson, c.a.

Fredericton (N.-B.)
le 20 août 2007

CORPORATION FINANCIÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK
BILAN
31 MARS 2007

ACTIF	2007	2006
Actif à court terme		
Encaisse	113 264 $	161 294 $
Placements à court terme	94 500 000	-
Effets à court terme à recevoir de la Corporation de portefeuille Énergie NB	-	243 374 470
Débiteurs du groupe d'entreprises d'Énergie NB	3 903 970	38 505 738
Débiteurs - Autres	559 142	-
Intérêts courus à recevoir du groupe d'entreprises d'Énergie NB	53 404 171	58 405 688
Intérêts courus à recevoir - Autres	11 003	-
Tranche des effets à long terme à recevoir du groupe d'entreprises d'Énergie NB échéant à moins d'un an	345 217 570	231 467 570
	497 709 120	571 914 760
Actif à long terme		
Effets à long terme à recevoir du groupe d'entreprises d'Énergie NB (note 3)	2 869 551 860	2 654 769 430
Escomptes non amortis moins les primes sur les effets à long terme à recevoir du groupe d'entreprises d'Énergie NB	3 126 726	-
Investissement dans le groupe d'entreprises d'Énergie NB	229 718 459	218 994 139
	3 102 397 045	2 873 763 569
Autre actif		
Frais reportés du service de la dette, moins les montants amortis	31 007 823	40 845 199
Total de l'actif	3 631 113 988 $	3 486 523 528 $

Pour la Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick

Hon. Victor Boudreau
Président

John Mallory
Président-directeur général

Voir les notes afférentes aux états financiers.

CORPORATION FINANCIÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK
BILAN
31 MARS 2007

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	2007	2006
Passif à court terme		
Dette à court terme (note 4)	23 991 600 $	371 070 869 $
Intérêts courus à payer sur la dette obligatoire	71 548 211	70 893 451
Créditeurs - Groupe d'entreprises d'Énergie NB	468 038	10 776 362
Créditeurs - Autres	1 000 000	84 267
Produit reçu d'avance	47 175	-
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	355 988 534	107 131 155
	453 043 558	559 956 104
Dette à long terme		
Dette obligatoire (note 4)	3 568 148 441	3 367 686 975
Moins le fonds d'amortissement (note 4)	352 199 770	383 823 534
	3 215 948 671	2 983 863 441
Capitaux propres		
Capital-actions (note 5)	1	1
Déficit	(37 878 242)	(57 296 018)
	(37 878 241)	(57 296 017)
Total du passif et des capitaux propres	3 631 113 988 $	3 486 523 528 $

CORPORATION FINANCIÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK
ÉTATS DES RÉSULTATS ET DU DÉFICIT
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007	2006
Recettes		
Intérêts du groupe d'entreprises d'Énergie NB à long terme	177 875 735 $	183 044 810 $
Intérêts du groupe d'entreprises d'Énergie NB à court terme	18 816 596	13 550 210
Bénéfice net du groupe d'entreprises d'Énergie NB	20 724 320	95 333 188
Paiements spéciaux tenant lieu d'impôts (note 6)	31 579 732	60 126 202
Revenus du fonds d'amortissement	22 727 669	25 971 274
Frais de gestion du portefeuille de la dette (note 3)	20 158 049	20 324 672
Recouvrement des dépenses administratives	355 185	249 512
Revenu de placements	486 360	154 877
	292 723 646	398 754 745
Dépenses		
Intérêts payés à long terme	230 160 208	225 640 569
Intérêts payés à court terme	13 731 019	14 880 582
Frais de gestion du portefeuille de la dette (note 4)	22 315 343	22 625 569
Amortissement des frais reportés du service de la dette	6 683 576	6 943 934
Amortissement des escomptes moins les primes sur les effets à long terme à recevoir du groupe d'entreprises d'Énergie NB	27 074	-
Pertes de change non réalisées	33 465	100 160
Charges diverses	355 185	249 512
	273 305 870	270 440 326
BÉNÉFICE NET DE LA PÉRIODE VISÉE	19 417 776	128 314 419
Déficit au début de la période	(57 296 018)	(185 610 437)
DÉFICIT à la fin de la période	(37 878 242) $	(57 296 018) $

CORPORATION FINANCIÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007	2006
ENCAISSE PROVENANT DES (AFFECTÉE AUX) :		
Activités d'exploitation :		
Bénéfice net de la période	19 417 776 $	128 314 419 $
Ajouter (déduire)		
Bénéfice net du groupe d'entreprises d'Énergie NB	(20 724 320)	(95 333 188)
Revenus du fonds d'amortissement	(22 727 669)	(25 971 274)
Amortissement des frais du service de la dette	6 683 576	6 943 934
Amortissement des escomptes moins les primes sur les effets à long terme à recevoir du groupe d'entreprises d'Énergie NB	27 074	-
Pertes de change non réalisées	33 465	100 160
Diminution des postes hors caisse du fond de roulement[1]	(170 922 315)	18 041 563
	(188 212 413)	32 095 614
Activités de financement :		
Principal versé sur la dette obligatoire	(107 131 155)	(437 317 802)
Recettes provenant de la vente de débentures	563 153 800	398 449 000
Retrait du fonds d'amortissement	83 146 358	100 000 000
Versements au fonds d'amortissement	(32 378 390)	(33 672 940)
	506 790 613	27 458 258
Activités d'investissement :		
Prêts aux groupes d'entreprises d'Énergie NB	(563 153 800)	(427 757 000)
Principal remboursé par le groupe d'entreprises d'Énergie NB	231 467 570	357 010 000
Dividendes	13 060 000	11 240 000
	(318 626 230)	(59 507 000)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	(48 030)	46 873
Encaisse au début de la période	161 294	114 421
ENCAISSE à la fin de la période	113 264 $	161 294 $

[1]Les postes hors caisse du fonds de roulement comprennent les actifs à court terme, à l'exception de l'encaisse, la tranche des effets à long terme à recevoir du groupe d'entreprises d'Énergie NB échéant à moins d'un an et les dividendes à recevoir (qui sont inclus dans les comptes débiteurs du groupe d'entreprises d'Énergie NB) et les passifs à court terme, à l'exception de la tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an.

CORPORATION FINANCIÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2007

1. MODE DE PRÉSENTATION ET FORMATION DE LA CORPORATION FINANCIÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ DU NOUVEAU BRUNSWICK

Mode de présentation

Les états financiers ci-joints ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus au Canada. La Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick (« CFENB ») est considérée comme une entreprise d'État, et les résultats financiers de la Corporation de portefeuille Énergie Nouveau-Brunswick et de ses filiales sont inscrits selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

Formation

La CFENB a été créée en vertu de la *Loi sur l'électricité* (« *Loi* »), qui est entrée en vigueur le 1er octobre 2004, et elle est constituée aux termes de la *Loi sur les corporations commerciales* du Nouveau-Brunswick.

La CFENB a reçu le mandat de gérer l'actif, le passif, les droits et les obligations obtenus par suite de la restructuration de la Corporation de portefeuille Énergie Nouveau-Brunswick et de les aliéner ou de prendre à leur égard les mesures qu'elle juge appropriées.

Dès la promulgation de la *Loi sur l'électricité*, la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick a été restructurée sous la raison sociale Corporation de portefeuille Énergie Nouveau-Brunswick qui compte quatre filiales :

- Corporation de production Énergie Nouveau-Brunswick;
- Corporation d'énergie nucléaire Nouveau-Brunswick;
- Corporation de transport Énergie Nouveau-Brunswick;
- Corporation de distribution et service à la clientèle Énergie Nouveau-Brunswick.

Par suite de la restructuration, la dette de l'ancienne Société d'énergie du Nouveau-Brunswick, les intérêts courus, les frais reportés du service de la dette et le fonds d'amortissement en date du 30 septembre 2004 ont été transférés à la CFENB.

En échange, la CFENB a reçu, en date du 1er octobre 2004, des billets à ordre de chacune des filiales de la Corporation de portefeuille Énergie Nouveau-Brunswick, y compris les intérêts courus, de même qu'une action de participation d'une valeur de 140 millions de dollars dans la Corporation de transport Énergie Nouveau-Brunswick. En outre, la CFENB a libéré la Corporation de portefeuille Énergie Nouveau-Brunswick nouvellement formée et ses filiales (« groupe d'entreprises d'Énergie NB ») du déficit de 187 millions de dollars de la Société d'énergie du Nouveau Brunswick.

CORPORATION FINANCIÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2007

1. MODE DE PRÉSENTATION ET FORMATION DE LA CORPORATION FINANCIÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ DU NOUVEAU BRUNSWICK (suite)

Voici un résumé des montants transférés et reçus du groupe d'entreprises d'Énergie NB au 30 septembre 2004 :

(en millions de dollars)	Transféré	Reçu	Écart
Dette à long terme	2 837,0 $	3 537,5 $	(700,5) $
Fonds d'amortissement	-	(418,1)	418,1
Dette à court terme	295,6	378,2	(82,6)
Intérêts courus	70,6	82,4	(11,8)
	3 203,2	3 580,0	(376,8)
Frais reportés du service de la dette	-	(49,8)	49,8
Capital-actions ordinaire	140,0	-	140,0
Surplus d'apport	187,0	-	187,0
	3 530,2 $	3 530,2 $	- $

La CFENB détient une action de classe B sans droit de vote de valeur nominale dans la Corporation de portefeuille, de même que dans ses filiales. La CFENB détient aussi 1 000 actions ordinaires de classe B sans droit de vote d'une valeur de 140 millions de dollars dans la Corporation de transport Énergie Nouveau-Brunswick.

La CFENB reçoit des entreprises nouvellement formées des paiements pour le service de la dette, des frais de gestion du portefeuille de la dette, des dividendes et des paiements spéciaux tenant lieu d'impôts.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Conventions comptables actuelles

a) Conversion des monnaies étrangères

Les éléments d'actif et de passif en monnaie étrangère sont convertis au taux de change courant à la date du bilan, sauf si ces éléments ont été couverts. Dans ces cas, les taux établis par l'opération de couverture sont appliqués. Les articles de recettes et de dépenses sont convertis au taux de change en vigueur aux dates de l'opération. Les gains et les pertes découlant de la conversion des éléments d'actif et de passif en monnaie étrangère sont inclus dans les recettes.

CORPORATION FINANCIÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2007

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

b) Effets à court terme à recevoir de la Corporation de portefeuille Énergie Nouveau-Brunswick

Les effets à court terme à recevoir de la Corporation de portefeuille Énergie Nouveau-Brunswick figurent au bilan au prix coûtant.

c) Effets à long terme à recevoir du groupe d'entreprises d'Énergie NB

Les prêts au groupe d'entreprises d'Énergie NB sont inscrits à leur valeur nominale en dollars canadiens.

d) Dette à long terme

Les débentures à payer à long terme figurent au bilan à leur valeur nominale en dollars canadiens. La juste valeur estimative de la dette à long terme est présentée dans les notes afférentes aux états financiers et elle est établie en fonction de la valeur marchande ou des estimations de cette valeur fondées sur des titres d'emprunt assortis de conditions et d'échéances analogues. La juste valeur estimative n'inclut pas les coûts qui seraient engagés pour échanger ou rembourser la dette.

e) Frais reportés du service de la dette

Les escomptes et primes, les frais d'émission et les intérêts différés associés au refinancement de la dette sont reportés et amortis à titre de recettes selon la méthode linéaire pendant la durée des titres visés.

Modifications comptables future

En 2005, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») a instauré un certain nombre de normes traitant de la reconnaissance, de la présentation et de la divulgation des instruments financiers. La CFENB adoptera ces nouvelles normes pour l'exercice commençant le 1er avril 2007.

Les normes comprennent le chapitre 1530 du Manuel de l'ICCA, «Résultat étendu», le chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA, «Instruments financiers — comptabilisation et évaluation », et le chapitre 3865 du Manuel de l'ICCA, «Couvertures».

3. EFFETS À LONG TERME À RECEVOIR DU GROUPE D'ENTREPRISES D'ÉNERGIE NB

Les effets à long terme à recevoir du groupe d'entreprises d'Énergie NB exigent, à la date d'échéance anniversaire, un versement équivalent à un pour cent du montant initial de chaque effet en principal. Ces paiements seront effectués jusqu'à la date d'échéance réelle de la débenture. À cette date, le principal restant sera remboursé.

CORPORATION FINANCIÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2007

3. EFFETS À LONG TERME À RECEVOIR DU GROUPE D'ENTREPRISES D'ÉNERGIE (suite)

Tous les intérêts sont exigibles à chaque semestre, sauf pour l'émission suivante de la Corporation de production Énergie Nouveau-Brunswick : 5,5 % le 25 février 2013.

Voici le tableau d'échéance des effets à long terme à recevoir du groupe d'entreprises d'Énergie NB en date du 31 mars 2007 :

(en millions de dollars) Date d'échéance	Moyenne pondérée du taux d'intérêt nominal	Remboursement du principal
Exercice se terminant le :		
31 mars 2008	6,8	345,2 $
31 mars 2009	7,1	278,5
31 mars 2010	6,4	403,0
31 mars 2011	6,4	84,1
31 mars 2012	6,8	530,3
De 1 à 5 ans	6,7	1 641,1
De 6 à 10 ans	5,4	930,8
De 11 à 20 ans	6,4	274,9
De 21 à 27 ans	4,6	368,0
	6,0	3 214,8 $

Frais de gestion du portefeuille de la dette

Conformément au paragraphe 37(4) de la *Loi*, le lieutenant-gouverneur en conseil a ordonné au groupe d'entreprises d'Énergie NB, dans le décret 2006-440, de verser des frais annuels de gestion du portefeuille de la dette à la CFENB. Les frais sont calculés à un taux de 0,6489 % du total de la dette à long terme et à court terme à CFENB, moins les débiteurs, mesurés à la date du bilan initial.

4. DETTE

Dette à court terme

Tous les fonds à court terme de la CFENB proviennent du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Il n'y avait aucune dette à court terme à payer au gouvernement du Nouveau Brunswick en date du 31 mars 2007 (371,1 millions en date du 31 mars 2006).

Les 24 millions de dollars inscrits au bilan à titre de dette à court terme représentent un billet à ordre émis par la CFENB à la Corporation de portefeuille Énergie Nouveau-Brunswick.

CORPORATION FINANCIÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2007

4. DETTE (suite)

Dette à long terme

Voici la dette à long terme en cours, à payer au gouvernement du Nouveau-Brunswick, en date du 31 mars 2007 :

(en millions de dollars)	31 mars 2007	31 mars 2006
Débentures garanties par le gouvernement du Nouveau-Brunswick	125,0 $	125,0 $
Débentures détenues par le gouvernement du Nouveau-Brunswick	3 797,2	3 346,8
Autres prêts	1,9	3,0
	3 924,1	3 474,8
Moins la tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	356,0	107,1
	3 568,1	3 367,7
Moins le fonds d'amortissement	352,2	383,8
Dette à long terme	3 215,9 $	2 983,9 $

Voici le tableau d'échéance du montant total de la dette à long terme en cours de la CFENB :

(en millions de dollars) Date d'échéance	Moyenne pondérée du taux d'intérêt nominal	Dollars canadiens	Dollars américains	31 mars 2007
Exercice se terminant le :				
31 mars 2008	4,7	356,0 $	-	356,0 $
31 mars 2009	7,3	275,5	-	275,5
31 mars 2010	5,9	400,5	-	400,5
31 mars 2011	6,4	200,2	-	200,2
31 mars 2012	7,0	550,0	-	550,0
De 1 à 5 ans	6,3	1 782,2	-	1 782,2
De 6 à 10 ans	6,4	1 243,7	-	1 243,7
De 11 à 20 ans	8,1	100,0	288,2	388,2
De 21 à 30 ans	4,7	510,0		510,0
	6,3	3 635,9 $	288,2 $	3 924,1 $

CORPORATION FINANCIÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2007

4. DETTE (suite)

Fonds d'amortissement

Conformément à l'article 12 de la *Loi sur les emprunts de la province*, le ministre des Finances maintient un fonds d'amortissement général pour le remboursement de la dette financée. Sur les débentures émises au gouvernement du Nouveau-Brunswick par l'ancienne Société d'énergie du Nouveau-Brunswick, la CFENB est tenue de contribuer 1 % de la dette obligataire en cours à la date d'anniversaire de chaque émission.

Le ministre des Finances maintient aussi un fonds d'amortissement pour une débenture émise par l'ancienne Société d'énergie du Nouveau-Brunswick et garantie par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. La CFENB est tenue de contribuer 1 % de la dette en cours à la date d'anniversaire de l'émission.

Les revenus du fonds d'amortissement figurent dans les recettes de la CFENB, et les investissements du fonds d'amortissement sont déduits de la dette à long terme.

Au 31 mars 2007, le montant du fonds d'amortissement général accumulé pour le remboursement de la dette de la CFENB s'élevait à 352,2 millions de dollars.

Voici les paiements estimatifs exigés dans chacun des cinq prochains exercices pour répondre aux dispositions relatives au fonds d'amortissement de la dette existante.

(en millions de dollars) Exercice se terminant le	Versements au fonds d'amortissement
31 mars 2008	37,6 $
31 mars 2009	34,8 $
31 mars 2010	32,0 $
31 mars 2011	28,0 $
31 mars 2012	24,0 $

Échange de devises

Dès la restructuration, la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick a transféré à la CFENB les contrats d'échange de devises que voici :

Débentures de 7,63 % venant à échéance en février 2013 – 100 millions de dollars américains

Échange de devises avec les banques canadiennes, donnant lieu à un taux d'intérêt fixe effectif de 7,75 % sur 159 millions de dollars canadiens.

CORPORATION FINANCIÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2007

4. DETTE (suite)

Débentures de 6,75 % venant à échéance en août 2013 – 100 millions de dollars américains

Échange de devises avec les banques canadiennes, donnant lieu à un taux d'intérêt fixe effectif de 6,8 % sur 159 millions de dollars canadiens.

Frais de gestion du portefeuille de la dette

La CFENB paie au gouvernement du Nouveau-Brunswick des frais annuels de gestion du portefeuille de la dette s'élevant à 0,6489 % du total de la dette à long terme garantie par le gouvernement, des débentures détenues par le gouvernement et de la dette à court terme au gouvernement, moins le solde du fonds d'amortissement, mesuré à la fin de l'exercice précédent.

5. CAPITAL-ACTIONS

La CFENB détient une action ordinaire avec droit de vote de valeur nominale, émise au nom de Sa Majesté la Reine du chef de la province, représentée par le ministre des Finances, et en circulation.

La CFENB est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale ou au pair.

6. PAIEMENTS SPÉCIAUX TENANT LIEU D'IMPÔTS

Depuis le 1er octobre 2004, la CFENB peut recevoir du groupe d'entreprises d'Énergie NB des paiements spéciaux tenant lieu d'impôts. Les paiements spéciaux tenant lieu d'impôts comprennent :

- une composante impôt sur les bénéfices fondée sur le bénéfice comptable net multiplié par un taux de 35,12 %;
- une composante impôt sur le capital fondée sur les règles fiscales des grandes sociétés prescrites par les lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu.

La CFENB autorise le groupe d'entreprises d'Énergie NB à reconnaître l'économie au titre des paiements spéciaux futurs tenant lieu d'impôts résultant de pertes courantes lorsqu'il est plus probable qu'un bénéfice suffisant sera généré pour utiliser les pertes subies antérieurement. Le groupe d'entreprises d'Énergie NB n'est pas autorisé à utiliser d'autres provisions à l'égard des paiements spéciaux futurs tenant lieu d'impôts en raison d'écarts temporaires puisque la valeur fiscale des actifs et des passifs ainsi que leurs valeurs sur le plan comptable sont considérées être les mêmes aux fins du calcul.

CORPORATION FINANCIÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2007

6. PAIEMENTS SPÉCIAUX TENANT LIEU D'IMPÔTS (suite)

Les paiements spéciaux tenant lieu d'impôts sont calculés séparément pour chacune des entreprises. Au cours de la période visée, la Corporation de distribution et service à la clientèle Énergie Nouveau-Brunswick et la Corporation Coleson Cove Énergie NB, constituée comme filiale de Production Énergie NB lors de la restructuration, ont subi des pertes nettes et ont comptabilisé comme actifs, des réductions dans les futurs paiements spéciaux tenant lieu d'impôts s'élevant à 10,2 millions de dollars et à 0,8 million de dollars respectivement.

7. DIVIDENDES

En application de l'entente de l'actionnaire, la CFENB, détentrice des actions de catégorie B du groupe d'entreprises d'Énergie NB, a le droit de recevoir des dividendes lorsqu'ils sont déclarés par les conseils d'administration de la Corporation. Le pourcentage désigné des dividendes déclarés peut varier au gré de la CFENB et de la situation financière de chaque entreprise du groupe d'entreprises d'Énergie NB. Le détenteur des actions de catégorie A ne peut pas recevoir de dividendes tant que des actions de catégorie B demeurent en circulation.

Les dividendes sont déclarés et payés séparément par chacune des entreprises. Durant la période visée, la Corporation de transport Énergie Nouveau-Brunswick a déclaré des dividendes de 10 millions de dollars.

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers a été estimée à partir du cours du marché ou à partir des évaluations fournies par des tiers à l'égard des instruments eux-mêmes ou d'instruments semblables à la fin de l'exercice, à moins d'indication contraire.

Gestion des risques de change

Le risque de change ou de cours désigne le risque que le paiement du principal et de l'intérêt sur la dette extérieure exprimé en dollars canadien fluctue en raison des fluctuations des taux de change. Deux accords d'échange de devises transférés à la CFENB au moment de la restructuration convertissent les flux de trésorerie en monnaie étrangère en flux de trésorerie en monnaie canadienne.

La CFENB a aussi cédé un pourcentage des éléments d'actif du fonds d'amortissement libellés en dollars américains pour se protéger contre les obligations non remboursées en dollars américains. L'actif du fonds d'amortissement et les obligations non remboursées sont convertis en dollars canadiens au taux de change courant, et les gains ou pertes qui en découlent figurent dans les recettes de la période en cours.

CORPORATION FINANCIÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2007

8. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Juste valeur de la dette et du fonds d'amortissement

(en millions de dollars)	31 mars 2007	31 mars 2006
Dette à long terme		
Valeur comptable	3 924,1 $	3 474,8 $
Juste valeur	4 300,2 $	3 877,3 $
Fonds d'amortissement		
Valeur comptable	352,2 $	383,8 $
Juste valeur	381,7 $	415,8 $

Juste valeur des autres actifs et passifs financiers

La juste valeur des autres actifs et passifs financiers ne diffère pas de manière importante de leur valeur comptable.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie manque à ses obligations. Le groupe d'entreprises d'Énergie NB est la source de plus de risque de crédit de la CFENB. La CFENB surveille activement la santé financière de ses débiteurs de façon régulière. Le risque de crédit maximal est réputé correspondre à la somme des débiteurs du groupe d'entreprises d'Énergie NB. Les débiteurs se chiffrent à 3 272,1 millions de dollars (3 226,5 millions en date du 31 mars 2006).

CORPORATION FINANCIÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2007

9. PASSIF ÉVENTUEL

Garanties

La CFENB a fourni des garanties à plusieurs établissements financiers pour les obligations du groupe d'entreprises d'Énergie NB. Au 31 mars 2007, les garanties étaient limitées à un total de 364 millions de dollars. Des garanties ont été données aux établissements suivants :

1. Garantie limitée de 100 millions de dollars canadiens à la Banque Royale du Canada (« BRC ») pour les obligations du groupe d'entreprises d'Énergie NB. Cette garantie sert à couvrir les opérations quotidiennes entre la BRC et le groupe d'entreprises d'Énergie NB. Les futures garanties se terminent dans les 30 jours suivant l'avis de la CFENB.

2. Garantie limitée de 29 millions de dollars canadiens à la BRC pour les obligations de la Corporation de production Énergie Nouveau-Brunswick en vertu d'un accord-cadre de l'International Swap and Derivatives Association, Inc. (« ISDA »). La Corporation de production Énergie Nouveau-Brunswick a conclu cet accord le 1er octobre 2004. L'accord-cadre de l'ISDA couvre les produits dérivés de change associés au coût d'achat de carburant en dollars américains. La garantie se termine dès le paiement de tous les engagements dus à la BRC, ou le dégagement de la CFENB par la BRC des engagements aux termes de la garantie.

3. Garantie totalisant 120 millions de dollars américains à Morgan Stanley et J. Aron pour les obligations de la Corporation de production Énergie Nouveau-Brunswick en vertu d'un accord-cadre de l'ISDA. Cet accord a été conclu par l'ancienne Société d'énergie du Nouveau-Brunswick et a été transféré à la Corporation de production Énergie Nouveau-Brunswick au moment de la restructuration. L'accord-cadre de l'ISDA se rapporte à l'achat de marchandises en dollars américains. Les futures garanties à Morgan Stanley se terminent dans les 15 jours suivant l'avis de CFENB tandis que les futures garanties à J. Aron se terminent dans les cinq jours suivant l'avis de CFENB.

4. Garantie totalisant 45 millions de dollars américains à la CIBC pour les obligations de la Corporation de production Énergie Nouveau-Brunswick en vertu d'un accord-cadre de l'ISDA. Cet accord a été conclu par l'ancienne Société d'énergie du Nouveau-Brunswick et a été transféré à la Corporation de production Énergie Nouveau-Brunswick au moment de la restructuration. L'accord-cadre de l'ISDA se rapporte à l'achat de marchandises en dollars américains. La garantie se termine dès le paiement de tous les engagements dus à la CIBC, ou le dégagement de la CFENB par la CIBC des engagements aux termes de la garantie.

5. Garantie limitée de 5 millions de dollars américains à Hydro-Québec pour couvrir un accord conclu par la Corporation de production Énergie Nouveau-Brunswick pour l'achat d'électricité d'Hydro-Québec. Les futures garanties se terminent dans les cinq jours suivant l'avis de la CFENB.

CORPORATION FINANCIÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2007

9. PASSIF ÉVENTUEL (suite)

6. Garantie limitée de 5 millions de dollars canadiens à l'Exploitant du réseau du Nouveau-Brunswick pour les obligations de la Corporation de production Énergie Nouveau-Brunswick, et garantie limitée de 10 millions de dollars canadiens à l'Exploitant du réseau du Nouveau-Brunswick pour les obligations de la Corporation de distribution et service à la clientèle Énergie Nouveau-Brunswick. Les participants au marché de l'électricité du Nouveau-Brunswick sont tenus de donner un bien en garantie à l'Exploitant du réseau du Nouveau-Brunswick. Les futures garanties se terminent dans les 30 jours suivant l'avis de la CFENB.

7. Garantie limitée de 50 millions de dollars américains à la BRC pour les obligations de la Corporation de production Énergie Nouveau-Brunswick relativement à des lettres de crédit. Les lettres de crédit appuient les activités du marché d'exportation de la Corporation de production Énergie Nouveau-Brunswick. Les futures garanties se terminent dans les 30 jours suivant l'avis de la CFENB.

10. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Prime sur les prêts consentis à la Corporation d'énergie nucléaire Nouveau-Brunswick

Tous les fonds du groupe d'entreprises d'Énergie NB proviennent de la CFENB. L'intérêt que doit verser le groupe d'entreprises d'Énergie NB équivaut au coût d'emprunt de la CFENB, à l'exception des prêts consentis à la Corporation d'énergie nucléaire Nouveau-Brunswick pour le projet de remise à neuf de la centrale de Point Lepreau. Le taux d'intérêt appliqué à tous les fonds empruntés par la Corporation d'énergie nucléaire Nouveau-Brunswick pour ce projet correspondait au coût d'emprunt de la CFENB majoré de 3,25 %. Cette prime visait à tenir compte du coût commercial lié au financement du capital.

Depuis que la décision a été prise en août 2005 de remettre à neuf la centrale de Point Lepreau sans le concours du secteur privé, le conseil d'administration de la Corporation d'énergie nucléaire Nouveau-Brunswick a demandé le remboursement de la prime.

Lors d'une réunion tenue en mai 2007, le conseil d'administration de la CFENB a adopté une résolution cessant la perception de la prime pour l'argent emprunté pour le compte de la Corporation d'énergie nucléaire Nouveau-Brunswick. Les primes déjà payées ne seront cependant pas remboursées.

Alimentation en orimulsion

Le 3 août 2007, le groupe d'entreprises d'Énergie NB a réglé le différend juridique qui l'opposait à Petroleos de Venezuela, S. A. (PDVSA) et autres. Le règlement prévoit un versement de 115 millions de dollars et des services en nature, à savoir un engagement à délivrer du mazout. Les services en nature seront réalisés sur une certaine période. Le groupe d'entreprises d'Énergie NB est en train de déterminer les répercussions précises que ce règlement aura sur ses états financiers actuels et futurs et sur les états financiers de la CFENB.

CORPORATION FINANCIÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2007

10. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (suite)

Garantie

La CFENB s'est engagée à fournir une garantie limitée de 100 millions de dollars américains à la BRC pour les obligations de la Corporation de production Énergie Nouveau-Brunswick relativement à des lettres de crédit. Les lettres de crédit appuient les activités normales de la Corporation de production Énergie Nouveau-Brunswick. La garantie se termine dans les 30 jours suivant l'avis de la CFENB. Elle entrera en vigueur lorsque toute la documentation exigée aura été mise au point.

11. AUTRES

Le bénéfice net déclaré dans les états financiers de la CFENB pourrait être légèrement différent du revenu de placements déclaré dans l'état des résultats du gouvernement provincial. De légers redressements du revenu de placements déclaré dans l'état des résultats du gouvernement provincial sont nécessaires pour tenir compte des écarts temporaires.

La Fondation des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick

États financiers

31 mars 2007

Bringloe Feeney LLP
Chartered Accountants
A Member Firm of The AC Group of Independent Accounting Firms Limited

Bringloe Feeney LLP
Chartered Accountants
A Member Firm of The AC Group of Independent Accounting Firms Limited

212 Queen Street, Suite 401
Fredericton, NB E3B 1A8
Tel: (506) 458-8326
Fax: (506) 458-9293
www.bringloefeeney.ca

Rapport des vérificateurs

À la présidente et aux administrateurs
La Fondation des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick

Nous avons vérifié le bilan de la Fondation des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2007 et l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été éffectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits du public en général dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus, de l'excédent (déficit) des recettes sur les dépenses, de l'actif et du déficit.

À notre avis, à l'exception de l'effet des redressements, s'il y a lieu, que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier l'intégralité des dons mentionnés au paragraphe précédent, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Fredericton, Nouveau-Brunswick
Le 10 mai 2007

Bringloe Feeney LLP
Comptables agréés

La Fondation des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick

Bilan
31 mars 2007

	2007	2006
ACTIF		
Actifs à court terme		
Encaisse	$ 285,123	$ 366,782
PASSIF		
Somme due à la Province du Nouveau-Brunswick (note 5)	$ 117,200	$ 381,541
Somme due au ministre des finances	-	638
Créditeurs et frais courus	4,300	5,000
Revenu reporté	94,572	45,019
	216,072	432,198
ACTIFS NET (DÉFICIT)		
Actifs nets (déficit)	69,051	(65,416)
	$ 285,123	$ 366,782

Approuvé par le conseil

Présidente Suzanne Dulac

Administrateur S. Montague

Bringloe Feeney LLP

La Fondation des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick

État des résultats et de l'évolution des actifs nets
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

	2007	2006
Recettes		
Dons provenant du public	$ 159,035	$ 256,206
Subvention du Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail	100,000	-
Financement du Ministère des Services familiaux et communautaires	65,458	52,253
Gain sur remise de dette 1999 - Province du Nouveau-Brunswick	50,000	-
Intérêt bancaire	6,647	6,288
Fonds en fidéicommis de bibliothèque	-	125,106
Subvention du Ministère de l'Éducation	-	100,000
	381,140	539,853
Déboursés		
Livres, magazines et autres	226,212	448,700
Salaires et dépenses reliées	8,084	53,357
Services professionnels	4,300	5,450
Publicité, fournitures de bureau et imprimerie	4,056	39,856
Voyages	2,562	9,288
Autres	558	1,899
Entretien	391	1,365
Réunions	307	1,098
Expédition	203	15,166
Téléphone	-	1,015
	246,673	577,194
Excédent des recettes sur les déboursés (déboursés sur les recettes) pour l'exercice	134,467	(37,341)
Déficit, début de l'exercice	(65,416)	(28,075)
Actifs net (déficit), fin de l'exercice	$ 69,051	$ (65,416)

Bringloe Feeney LLP
Chartered Accountants

La Fondation des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick

Notes afférentes aux états financiers
31 mars 2007

1. Autorité et objectif

La Fondation des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick est une entité indépendante créée sous la provision de la Loi sur la Fondation des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick proclamée le 1er mars 1998. Le mandat de la Fondation est:

1) de recevoir des dons de biens réels et personnels, y compris de l'argent, pour soutenir les services de bibliothèques publiques dans la province, y compris le soutien pour des projets d'immobilisations pour les installations de bibliothèques publiques, l'achat de matériel, d'équipment et de fournitures pour les bibliothèques publiques et le soutien pour ces services de bibliothèques qui peuvent être dispensés par l'entremise du réseau des bibliothèques publiques de la province,

2) d'investir et d'administrer les biens reçus,

3) d'encourager, de faciliter et d'exécuter les programmes et les activités qui, directement ou indirectement, augmenteront le soutien financier des bibliothèques publiques de la province ou leur confèreront un avantage,

4) d'accorder des subventions et des dons pour soutenir le réseau de bibliothèques publiques de la province,

5) de promouvoir l'utilisation et les avantages des bibliothèques publiques de la province, et

6) d'aider les commissions de bibliothèques publiques à collecter des fonds pour les bibliothèques publiques de la province.

Les affaires de la Fondation sont administrées par un conseil d'administration composé de dix personnes nommées par le Lieutenant-gouverneur en conseil. Le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail est responsable de l'administration de la Loi sur la Fondation des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick.

La Fondation des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick

Notes afférentes aux états financiers
31 mars 2007

2. Résumé des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Les conventions principales sont détaillées comme suit:

(a) Identification de revenu

La Fondation suit la méthode de sursis de comptabilité pour les contributions qui comprennent les subventions et les dons restreints.

Les dons restreints sont identifiés comme revenu dans l'année que les dépenses apparentées sont identifiés. Aucune portion des dons restreints qui ne sont pas dépensés sont identifiés comme revenu reporté.

Les dons sans restreints sont identifiés comme revenu quand reçu ou recevable si le montant à être recevable peut être estimé d'une façon raisonnable et la collection est assurée d'une façon raisonnable.

Les dons de biens réels des livres et des materiaux sont identifiés comme revenus et dépenses à leur valeur juste quand un montant peut être déterminé.

(b) Instruments financiers

Les instruments financiers de la Fondation comprennent l'encaisse, les créditeurs et frais courus, et les sommes dues à la Province du Nouveau-Brunswick et au ministre des finances. La direction de la Fondation est de l'avis que ces instruments financiers n'exposent pas la Fondation à des risques significatifs de taux d'intérêt, de change ou de crédit. Sauf indication contraire, les justes valeurs de ces instruments financiers sont proches de leurs valeurs comptables.

3. Charges non insérées dans ces états financiers

Certaines des dépenses directes ou indirectes liées au fonctionnement de la Fondation sont absorbées par le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail pour la Province du Nouveau-Brunswick.

La Fondation des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick

Notes afférentes aux états financiers
31 mars 2007

4. Opérations entre personnes apparentées

Les Amis de la Fondation des bibliothèques publiques du Nouvequ-Brunswick (les Amis) et la Fondation des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick (la Fondation) sont sujets à des influences notables communes. Les membres du conseil de la Fondation sont les administrateurs des Amis et ils ne reçoivent aucune compensation pour leurs services.

L'administration des Amis est exécutée par les membres de la direction de la Fondation. La Fondation absorbe certains coûts directs et indirects reliés à la gestion des Amis.

Les fonds reçus par les Amis peuvent être remis à la Fondation.

5. Somme due à la Province du Nouveau-Brunswick

La somme due à la Province du Nouveau-Brunswick représente le montant qui est due au ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail pour les coûts d'opération annuels de la Fondation.

Tout au long de l'année fiscale, le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail paye les coûts d'opération au nom de la Fondation. Au début de chaque année fiscale, la Fondation rembourse au ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail les dépenses de l'année précédente.

6. État des flux de trésorerie

Un état des flux de trésorerie n'a pas été présenté car l'information concernant les flux de trésorerie est évidente à la lecture des autres états financiers.

États financiers consolidés de

FOREST PROTECTION LIMITED

31 mars 2007

Deloitte.

Deloitte & Touche s.r.l.
Brunswick House
44 Chipman Hill, 7th Floor
P.O. Box 6549
Saint John (N.-B.) E2L 4R9
Canada
Tél. : 506- 632-1080
Téléc. : 506- 632-1210
www.deloitte.ca

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de
Forest Protection Limited

Nous avons vérifié le bilan consolidé de Forest Protection Limited au 31 mars 2007 et les états consolidés des résultats et de l'actif net (du déficit) non affecté, de l'évolution de l'investissement net dans des immobilisations, du fonds d'occasions d'affaires, des affectations d'origine interne de l'actif net pour remplacement de matériel et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution de l'investissement net dans des immobilisations, du fonds d'occasions d'affaires, des affectations d'origine interne de l'actif net pour remplacement de matériel et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Deloitte & Touche LLP

Comptables agréés

Le 10 mai 2007

Member of
Deloitte Touche Tohmatsu

FOREST PROTECTION LIMITED

Bilan consolidé

au 31 mars 2007

	2007	2006
ACTIF À COURT TERME		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**460 061 $**	165 488 $
Débiteurs	**197 872**	81 610
Stocks	**884 788**	845 958
Charges payées d'avance	**12 925**	-
	1 555 646	1 093 056
IMMOBILISATIONS (note 3)	**10 723 887**	11 305 174
ACTIFS INCORPORELS (note 4)	**59 000**	-
	12 338 533 $	12 398 230 $
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs	**360 958 $**	298 262 $
Produits reportés	**365 948**	512 491
Impôts à payer	**40 197**	-
Tranche à court terme de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 5)	**15 038**	13 701
	782 141	824 454
OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION (note 5)	**292 933**	307 971
PROVISION POUR ALLOCATIONS DE RETRAITE (note 6)	**69 606**	61 844
PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE	**28 294**	-
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 7)	**2 000**	2 000
Surplus d'apport	**715 888**	715 888
Investissement net dans des immobilisations	**10 410 102**	10 983 498
Fonds d'occasions d'affaires	**-**	100 000
Affectations d'origine interne de l'actif net pour remplacement de matériel	**(147 474)**	(535 581)
Actif net (déficit) non affecté	**185 043**	(61 844)
	11 165 559	11 203 961
	12 338 533 $	12 398 230 $

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

....., **administrateur**

....., **administrateur**

FOREST PROTECTION LIMITED

État consolidé des résultats et de l'actif net (du déficit) non affecté

Exercice terminé le 31 mars 2007

	2007	2006
PRODUITS		
Apport des propriétaires		
- Province du Nouveau-Brunswick	**2 742 045 $**	2 645 245 $
- Industrie	**353 428**	345 261
Autres produits	**1 565 941**	2 265 144
Vente de marchandises	**752 000**	-
Produit d'intérêts	**28 669**	5 633
	5 442 083	5 261 283
CHARGES D'EXPLOITATION (note 8)		
Extinction des incendies	**2 242 011**	2 311 566
Coûts indirects	**895 578**	859 319
Recherche et développement	**693 060**	1 194 810
Protection phytosanitaire	**568 964**	279 418
Accès aux entreprises	**249 336**	88 087
	4 648 949	4 733 200
AUTRES CHARGES (PRODUITS)		
Amortissement des immobilisations	**699 826**	687 969
Amortissement des actifs incorporels	**59 000**	-
Provision pour allocations de retraite	**7 762**	1 272
Intérêts et frais bancaires	**385**	7 445
Gain de change	**(3 102)**	-
Vente de pièces d'aéronefs	**(826)**	(12 943)
	763 045	683 743
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS 'SUR LES CHARGES AVANT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :	**30 089**	(155 660)
Impôts sur le bénéfice	**40 197**	-
Bénéfice avant part des actionnaires sans contrôle	**(10 108)**	(155 660)
Part des actionnaires sans contrôle	**(28 294)**	-
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES POUR L'EXERCICE	**(38 402)**	(155 660)
ACTIF NET (DÉFICIT) NON AFFECTÉ AU DÉBUT	**(61 844)**	(60 572)
Virement de l'investissement net dans des immobilisations	**573 396**	590 287
Virement des affectations d'origine interne de l'actif net aux fins du fonds d'occasions d'affaires	**100 000**	100 000
Virement aux affectations d'origine interne de l'actif net pour remplacement de matériel	**(388 107)**	(535 899)
ACTIF NET (DÉFICIT) NON AFFECTÉ À LA FIN	**185 043 $**	(61 844) $

FOREST PROTECTION LIMITED

État consolidé de l'évolution du fonds d'occasions d'affaires

Exercice terminé le 31 mars 2007

	2007	2006
FONDS D'ACCÈS AUX ENTREPRISES		
Solde au début	**100 000 $**	200 000 $
Virements des (aux) activités non affectées :		
Charges, montant net	**-**	(86 430)
Virement	**(100 000)**	(13 570)
	(100 000)	(100 000)
Solde à la fin	**- $**	100 000 $

FOREST PROTECTION LIMITED

État consolidé de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2007

	2007	2006
INVESTISSEMENT NET DANS DES IMMOBILISATIONS		
Solde au début	**10 983 498 $**	11 573 785 $
Virements des (aux) activités non affectées :		
Acquisition d'immobilisations	**112 004**	85 207
Composante capital du contrat de location-acquisition	**13 701**	12 475
Amortissement des immobilisations	**(699 101)**	(687 969)
	(573 396)	(590 287)
Solde à la fin	**10 410 102 $**	10 983 498 $

FOREST PROTECTION LIMITED

État consolidé de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2007

	2007	2006
AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE DE L'ACTIF NET POUR REMPLACEMENT DE MATÉRIEL		
Solde au début	**(535 581) $**	(1 071 480) $
Virements des (aux) activités non affectées :		
Virement de l'actif net non affecté	**387 281**	530 401
Vente de pièces d'aéronefs	**826**	12 943
Intérêts débiteurs	**-**	(7 445)
	388 107	535 899
Solde à la fin	**(147 474) $**	(535 581) $

FOREST PROTECTION LIMITED
État consolidé des flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 mars 2007

	2007	2006
RENTRÉES (SORTIES) NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	**(38 402) $**	(155 660) $
Amortissement des immobilisations	**699 826**	687 969
Amortissement des actifs incorporels	**59 000**	-
Part des actionnaires sans contrôle	**28 294**	-
Provision pour allocations de retraite	**7 762**	1 272
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié à l'exploitation :		
Débiteurs	**(116 352)**	35 443
Stocks	**(38 830)**	(44 164)
Charges payées d'avance	**(12 925)**	-
Créditeurs	**(30 214)**	103 561
Impôts à payer	**40 197**	-
Produits reportés	**(146 543)**	237 334
	451 813	865 755
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Diminution des emprunts d'exploitation	-	(833 333)
Remboursement de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	**(13 701)**	(12 475)
	(13 701)	(845 808)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	**(118 539)**	(85 207)
Acquisition d'actifs incorporels	**(25 000)**	-
	(143 539)	(85 207)
RENTRÉES (SORTIES) NETTES	**294 573**	(65 260)
SITUATION DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	**165 488**	230 748
SITUATION DE TRÉSORERIE À LA FIN	**460 061 $**	165 488 $

FOREST PROTECTION LIMITED

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2007

1. CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et reflètent les principales conventions comptables suivantes :

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la société et de sa filiale, Sylvar Technologies Inc. Toutes les opérations intersociétés ont été éliminées.

Fonctionnement et investissement net dans des immobilisations

a. La société mène des activités liées à la protection phytosanitaire, à l'extinction des incendies et à la recherche et au développement, principalement en ce qui a trait à la protection de la forêt. Les coûts du programme de protection phytosanitaire, y compris tous les frais généraux, sont répartis parmi divers propriétaires, notamment la province du Nouveau-Brunswick et d'autres organisations selon une formule de partage des frais approuvée. Les coûts directement liés à l'extinction des incendies sont recouvrés auprès de la province du Nouveau-Brunswick et d'autres autorités. Le montant net des frais de recherche et de développement, déduction faite des produits, est recouvré selon une formule distincte de partage des frais approuvée. En vertu du paragraphe 149(1)l) de la Loi de l'impôt sur le revenu, Sylvar Technologies Inc., filiale de la société, est imposable au Canada.

b. Les dépenses du programme comprennent toutes les sommes engagées durant l'exercice, y compris les frais liés aux immobilisations corporelles et aux stocks utilisés au cours de l'exercice. Les coûts sont réduits du produit de la cession d'immobilisations corporelles, à l'exception du montant de la vente d'aéronefs qui est viré au poste Affectations d'origine interne de l'actif net pour remplacement de matériel.

c. Les immobilisations existantes à la fin de l'exercice sont comptabilisées dans les états financiers consolidés à titre d'investissement net dans des immobilisations.

d. Les stocks acquis jusqu'au 31 octobre 1975 sont évalués au coût d'origine, si celui-ci peut être déterminé, ou selon une valeur de remplacement estimative à cette date. Les stocks acquis après le 31 octobre 1975 sont inscrits à leur coût d'acquisition. Les fournitures renouvelables disponibles à la fin de chaque exercice, à l'exception des pesticides ainsi que du combustible et des lubrifiants d'aéronefs, ne sont pas comprises dans le solde des stocks.

e. Les terrains et les bâtiments acquis avant le 31 octobre 1975 sont comptabilisés selon leur coût estimatif. Toutes les autres immobilisations, y compris les bâtiments acquis après le 31 octobre 1975, sont inscrites au coût.

f. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé de la manière suivante :

Bâtiments et maisons mobiles	–	10 %, selon la méthode de l'amortissement linéaire
Aéronefs	–	4 %, selon la méthode de l'amortissement linéaire
Matériel	–	20 %, selon la méthode de l'amortissement linéaire

FOREST PROTECTION LIMITED
Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2007

1. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Affectations d'origine interne de l'actif net

g. Tel qu'il a été déterminé par le conseil d'administration, les sources de financement suivantes doivent être transférées à ce poste aux fins du remplacement du matériel de la société :

- produit tiré de la vente d'aéronefs;
- surplus de fonctionnement découlant des activités non affectées.

h. Tel qu'il a été déterminé par le conseil d'administration, la société a établi un fonds d'occasions d'affaires. Les nouvelles charges liées aux occasions d'affaires sont imputées à ce fonds.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels à durée de vie limitée sont comptabilisés au coût et ils sont amortis en fonction de leur vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements à court terme assortis d'échéances d'au plus trois mois à partir de la date d'acquisition.

Placements à court terme

Les escomptes et les primes découlant de l'acquisition de placements à court terme sont amortis sur la durée du placement selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Constatation des produits

La société constate les produits lorsqu'il existe une preuve convaincante qu'un accord a été conclu, que la livraison a eu lieu, que le prix demandé à l'utilisateur est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

2. CONSTITUTION DE SYLVAR TECHNOLOGIES INC.

Le 26 juin 2006, la société, avec la participation d'une autre entité, a procédé à la constitution de Sylvar Technologies Inc., (« Sylvar »), une nouvelle société spécialisée dans la technologie liée à la protection phytosanitaire. La participation de 90 % de la société dans Sylvar a été acquise moyennant une contrepartie en espèces de 90 $. Les états financiers consolidés tiennent compte des résultats d'exploitation de la filiale à compter de la date de son acquisition.

FOREST PROTECTION LIMITED
Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2007

3. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette 2007	2006
Terrains	75 000 $	- $	75 000 $	75 000 $
Bâtiments et maisons mobiles	741 645	389 448	352 197	417 472
Aéronefs	12 943 420	2 888 425	10 054 995	10 563 758
Mobilier et agencements	1 482	124	1 358	-
Matériel informatique	4 318	540	3 778	-
Matériel	1 421 506	1 184 947	236 559	248 944
	15 187 371 $	4 463 484 $	10 723 887 $	11 305 174 $

4. ACTIF INCORPOREL

Au cours de l'exercice, la société a acquis des actifs liés à l'entretien des aéronefs auprès d'un fournisseur établi. En plus de l'ajout d'immobilisations corporelles, la société a conclu un contrat de services de conseil avec l'ancien propriétaire. Le montant de 118 000 $ payé en excédent de la juste valeur des immobilisations corporelles est considéré comme une rétribution additionnelle destinée à l'ancien propriétaire en échange de l'assistance fournie à la société pour mettre sur pied un service d'entretien efficient. Ce montant de 118 000 $ est amorti sur un an, soit la durée du contrat de services de conseil.

5. OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

	2007	2006
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	307 971 $	321 672 $
Moins : la tranche à court terme	(15 038)	(13 701)
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, déduction faite de la tranche à court terme	292 933 $	307 971 $

FOREST PROTECTION LIMITED
Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2007

5. OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION (suite)

Au 31 mars 2007, les paiements minimaux futurs au titre des contrats de location-acquisition se présentent comme suit :

Exercices se terminant en :

2008	**43 200 $**
2009	**43 200**
2010	**43 200**
2011	**43 200**
2012	**43 200**
2013 et par la suite	**293 420**
	509 420
Moins : la somme qui représente l'intérêt	**201 449**
	307 971 $

6. PROVISION POUR ALLOCATIONS DE RETRAITE

La société assure des allocations de retraite pour les employés permanents équivalentes au salaire d'une semaine pour chaque année d'emploi jusqu'à un maximum de 25 semaines, payables au moment du départ à la retraite.

Le montant correspond à la valeur actualisée du passif estimatif pour les employés actuels et est basé sur l'âge de retraite de 65 ans.

7. CAPITAL-ACTIONS

	2007	2006
Autorisé		
500 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 $ chacune		
Émis et en circulation		
200 actions ordinaires	**2 000 $**	2 000 $

FOREST PROTECTION LIMITED
Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2007

8. CHARGES D'EXPLOITATION

	2007	2006
Salaires et charges sociales	**1 746 725 $**	1 566 182 $
Honoraires juridiques, de consultation, de vérification, services généraux, sous-traitance, assurances, etc.	**1 022 551**	1 042 075
Entretien et réparation (sous-traitance)	**592 811**	832 679
Pesticides, matières et fournitures	**504 386**	587 980
Transport et communications	**331 655**	308 928
Cotisations patronales	**242 771**	215 830
Locations	**167 021**	148 801
Intérêts sur le contrat de location-acquisition	**29 499**	30 725
Location – laboratoire et matériel	**11 530**	-
Charges imputées au fonctionnement	**4 648 949**	4 733 200
Capitalisation – immobilisations	**236 539**	85 207
Composante capital du contrat de location-acquisition	**13 701**	12 475
Total des dépenses des programmes	**4 899 189 $**	4 830 882 $

DÉPENSES DES PROGRAMMES PAR CENTRE D'ACTIVITÉ

Extinction des incendies – plan opérationnel	**2 242 011 $**	2 311 566 $
Frais généraux	**895 578**	859 319
Recherche et développement	**693 060**	1 194 810
Contrôle phytosanitaire	**568 964**	279 418
Fonds d'occasions d'affaires	**249 336**	88 087
	4 648 949 $	4 733 200 $

9. PASSIF DÉCOULANT DU RÉGIME DE RETRAITE

La société offre un régime de retraite à cotisations déterminées pour les employés permanents et les employés contractuels. En 2007, la cotisation de la société à ce régime s'est établie à 42 741 $ (39 333 $ en 2006).

10. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Au cours de l'exercice, la société a reçu et a payé les montants suivants :

	2007	2006
	$	$
Intérêts reçus	**28,669**	5,633
Intérêts payés	**29,884**	38,170

Deloitte.

Deloitte & Touche s.r.l.
Brunswick House
44 Chipman Hill, 7th Floor
P.O. Box 6549
Saint John (N.-B.) E2L 4R9
Canada
Tél. : 506- 632-1080
Téléc. : 506- 632-1210
www.deloitte.ca

Renseignements supplémentaires

Aux administrateurs de
Forest Protection Limited

Nous avons effectué notre vérification des états financiers de Forest Protection Limited pour l'exercice terminé le 31 mars 2007. Notre rapport aux actionnaires, daté du 10 mai 2007, décrit l'étendue de notre vérification et notre opinion. Les tableaux suivants ne sont inclus que pour votre information et ne sont pas nécessaires pour une présentation fidèle de la situation financière et des résultats d'exploitation de la société :

Tableau des produits et des dépenses par service
Bilan consolidé – feuille de travail
Feuille de travail consolidée pour les résultats et l'actif net (le déficit) non affecté
Feuille de travail consolidée pour les flux de trésorerie

Notre vérification visait à nous permettre de formuler une opinion sur les états financiers dans leur ensemble et non à nous permettre d'exprimer une opinion sur tous les détails contenus dans ces tableaux.

Deloitte & Touche s.p.

Comptables agréés

Le 10 mai 2007

FOREST PROTECTION LIMITED

Tableau des produits et des dépenses par service

Exercice terminé le 31 mars 2007

Numéro de service	Service	Budget annuel total	Produits à ce jour	Dépenses	Écritures relatives à la présentation d'états financiers	Total des dépenses	Paiement de capital sur le contrat de location-acquisition	Dépenses en immobilisations
10	Administration	863 700 $	883 093 $	897 027 $	(1 499) $	895 528 $	- $	1 499 $
30	Extinction des incendies	1 694 400	1 713 045	1 740 124	(27 769)	1 712 355	13 701	14 068
31	Avion de pointage (« birddog »)	345 800	349 965	304 876	(5 068)	299 808	-	5 068
33	Opérations d'extinction (C.-B.)	-	484 684	229 848	-	229 848	-	-
34	Opérations d'extinction (É.-U.)	430 500	-	-	-	-	-	-
40	Estimations et inventaire forestier	146 290	146 297	149 055	-	149 055	-	-
41	Traitement aérien (herb. - D.N.R)	70 000	49 181	49 039	-	49 039	-	-
44	Autres (N.-E, Ont., MDN)	360 000	359 354	143 681	-	143 681	-	-
45	Bowater - Herbicide	60 909	-	-	-	-	-	-
48	Tunnel aérodynamique FPL/RNCan/UNB	10 000	-	-	-	-	-	-
50	Fonds d'occasions d'affaires	200 000	127 083	197 267	(116 369)	80 898	-	116 369
53	Sylvar	-	237 569	227 189	-	227 189	-	-
600-800	Recherche et développement	1 000 000	699 244	693 060	-	693 060	-	-
	Forest Protection Limited	5 121 500	5 049 345	4 631 166	(150 705)	4 480 461	13 701	137 004
	Sylvar Technologies Inc.	-	757 847	433 597	-	433 597	-	6 535
	Élimination des comptes et opérations réciproques	-	(265 109)	(265 109)	-	(265 109)	-	-
	Total	5 121 500 $	5 542 083	4 799 654 $	(150 705) $	4 648 949 $	13 701 $	143 539
	Moins : Fonds d'accès aux entreprises		(100 000)				Actif incorporel à payer au moment de l'acquisition	93 000
	Produits, montant net		5 442 083 $					236 539 $

Fonds de remplacement de matériel (FRM)

Solde du FRM au 31 mars 2006	(535 581) $
Vente de pièces d'aéronefs	826
Solde du FRM au 31 mars 2006	(534 755)
Virement des actifs nets non affectés	387 281
	(147 474) $

Frais d'administration (15 %) : 34 500 $, R&D : 21 522 $; Autres : 34 477 $; Sylvar : 20 000 $

FOREST PROTECTION LIMITED

Bilan consolidé – feuille de travail

au 31 mars 2007

	FPL	Sylvar	Éliminations	Données consolidées
ACTIF À COURT TERME				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	112 828 $	347 233 $	- $	460 061 $
Débiteurs	230 050	8 590	(40 768)	197 872
Contributions à recevoir	-	100	(100)	-
Stocks	884 788	-	-	884 788
Charges payées d'avance	-	12 925	-	12 925
	1 227 666	368 848	(40 868)	1 555 646
INVESTISSEMENT DANS SYLVAR TECHNOLOGIES INC.	90	-	(90)	-
IMMOBILISATIONS	10 718 077	5 810	-	10 723 887
ACTIFS INCORPORELS	59 000	-	-	59 000
	12 004 833 $	374 658 $	(40 958) $	12 338 533 $
PASSIF À COURT TERME				
Créditeurs	350 398 $	51 418 $	(40 858) $	360 958 $
Produits reportés	365 948	-	-	365 948
Impôts à payer	-	40 197	-	40 197
Tranche à court terme de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	15 038	-	-	15 038
	731 384	91 615	(40 858)	782 141
OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION	292 933	-	-	292 933
PROVISION POUR ALLOCATIONS DE RETRAITE	69 606	-	-	69 606
PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE	-	-	28 294	28 294
CAPITAUX PROPRES				
Capital-actions	2 000	100	(100)	2 000
Surplus d'apport	715 888	-	-	715 888
Investissement net dans des immobilisations	10 410 102	-	-	10 410 102
Fonds d'occasions d'affaires	-	-	-	-
Affectations d'origine interne de l'actif net pour remplacement de matériel	(147 474)	-	-	(147 474)
Actif net (déficit) non affecté	(69 606)	282 943	(28 294)	185 043
	10 910 910	283 043	(28 394)	11 165 559
	12 004 833 $	374 658 $	(40 958) $	12 338 533 $

FOREST PROTECTION LIMITED

Feuille de travail consolidée pour les résultats et l'actif net (le déficit) non affecté

Exercice terminé le 31 mars 2007

PRODUITS	FPL	Sylvar	Éliminations	Données consolidées
Vente de marchandises	- $	752 000 $	- $	752 000 $
Intérêts	22 822	5 847	-	28 669
Apport	3 095 473	-	-	3 095 473
Autres produits	1 831 050	-	(265 109)	1 565 941
	4 949 345	757 847	(265 109)	5 442 083
DÉPENSES DES PROGRAMMES				
Salaires et charges sociales	1 661 398	192 358	(107 031)	1 746 725
Honoraires juridiques, de consultation, de vérification, services généraux, sous-traitance, assurances, etc.	999 748	91 618	(68 815)	1 022 551
Amortissement des immobilisations	699 101	725	-	699 826
Entretien et réparation (sous-traitance)	593 093	-	(282)	592 811
Pesticides, matières et fournitures	472 556	-	(2 880)	469 676
Transport et communications	305 458	55 592	(29 395)	331 655
Cotisations patronales	233 560	19 969	(10 758)	242 771
Locations	185 149	-	(18 128)	167 021
Amortissement des actifs incorporels	59 000	-	-	59 000
Matières et fournitures	-	47 490	(12 780)	34 710
Intérêts sur le contrat de location-acquisition	29 499	-	-	29 499
Location – laboratoire et matériel	-	11 530	-	11 530
Provision pour allocations de retraite	7 762	-	-	7 762
Intérêts et frais bancaires	-	385	-	385
Redevances	-	15 040	(15 040)	-
Divers	-	-	-	-
Vente de pièces d'aéronefs	(826)	-	-	(826)
Change américain	(3 102)	-	-	(3 102)
	5 242 396	434 707	(265 109)	5 411 994
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :	(293 051)	323 140	-	30 089
Impôts sur le bénéfice	-	40 197	-	40 197
Bénéfice avant part des actionnaires sans contrôle	(293 051)	282 943	-	(10 108)
Part des actionnaires sans contrôle	-	-	(28 294)	(28 294)
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES POUR L'EXERCICE	(293 051)	282 943	(28 294)	(38 402)
ACTIF NET (DÉFICIT) NON AFFECTÉ AU DÉBUT	(61 844)	-	-	(61 844)
Virement de l'investissement net dans des immobilisations	573 396	-	-	573 396
Virement des affectations d'origine interne de l'actif net aux fins du fonds d'occasions d'affaires	100 000	-	-	100 000
Virement aux affectations d'origine interne de l'actif net pour remplacement de matériel	(388 107)	-	-	(388 107)
ACTIF NET (DÉFICIT) NON AFFECTÉ À LA FIN	(69 606) $	282 943 $	(28 294) $	185 043 $

FOREST PROTECTION LIMITED

Feuille de travail consolidée pour les flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2007

	FPL	Sylvar	Éliminations	Données consolidées
RENTRÉES (SORTIES) NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :				
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	(293 051) $	282 943 $	(28 294) $	(38 402) $
Amortissement des immobilisations	699 101	725	-	699 826
Amortissement des actifs incorporels	59 000	-	-	59 000
Part des actionnaires sans contrôle	-	-	28 294	28 294
Allocations de retraite	7 762	-	-	7 762
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié à l'exploitation :				
Débiteurs	(148 440)	32 078	10	(116 352)
Stocks	(38 830)	-	-	(38 830)
Charges payées d'avance	-	(12 925)	-	(12 925)
Créditeurs	(40 864)	50 847	-	9 983
Produits reportés	(146 543)	-	-	(146 543)
	98 135	353 668	10	451 813
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Émission de capital-actions	-	100	(100)	-
Remboursement de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(13 701)	-	-	(13 701)
	(13 701)	100	(100)	(13 701)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisition d'immobilisations	(112 004)	(6 535)	-	(118 539)
Acquisition d'actifs incorporels	(25 000)	-	-	(25 000)
Investissement dans une filiale	(90)	-	90	-
	(137 094)	(6 535)	90	(143 539)
(SORTIES) RENTRÉES NETTES	(52 660)	347 233	-	294 573
SITUATION DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	165 488	-	-	165 488
SITUATION DE TRÉSORERIE À LA FIN	112 828 $	347 233 $	- $	460 061 $

FUNDY LINEN SERVICE INC.

(Constituée en vertu de la Loi de la Province du Nouveau-Brunswick)

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2007

TEED
SAUNDERS
DOYLE & CO.
Chartered Accountants

39 Canterbury Street
P.O. Box 6668
Saint John
New Brunswick
E2L 4S1

Tel (506) 636-9220
Fax (506) 634-8208
E-mail tsdsj@teedsaundersdoyle.com

TEED
SAUNDERS
DOYLE & CO.
Chartered Accountants
Member of DFK Canada and DFK International

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de Fundy Linen Service Inc.

Nous avons vérifié l'état de la situation financière de Fundy Linen Service Inc. au 31 mars 2007 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets non affectés, de l'évolution des actifs nets affectés pour remplacement d'immobilisations et flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et executée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Teed Saunders Doyle & Co.

COMPTABLES AGRÉÉS

Saint John, N.-B.
Le 17 mai 2007

Saint John Partners
John H Teed David L. Doyle
Andrew P. Logan Peter L. Logan

DFK CANADA

Fredericton Partners
Brian J. Saunders Ralph D Gorman
David H.Bradley

FUNDY LINEN SERVICE INC.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2007

	2007	2006
ACTIFS		
À Court Terme		
Encaisse (Note 3)	411 354 $	487 432 $
Placements (Notes 2 et 3)	468 317	1 263 417
Débiteurs (Note 3)	213 479	221 405
Inventaire de fournitures (Note 2)	266 276	243 083
Frais payés d'avance	83 305	100 848
	1 442 731	2 316 185
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Notes 2, 4 et 5)	3 994 945	2 464 552
	5 437 676 $	4 780 737 $
PASSIFS		
À Court Terme		
Créditeurs et frais courus (Note 3)	623 539 $	539 937 $
Créditeurs - dépense spéciale (Notes 2 et 3)	5 742	91 108
Produit reporté	-	200 000
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	73 433	-
	702 714	831 045
DETTE À LONG TERME (Notes 3 et 5)	415 955	-
PRESTATIONS DE RETRAITE À PAYER (Note 2)	550 574	265 689
ACTIFS NETS		
ACTIFS NETS NON AFFECTÉS	4 485 721	2 868 893
ACTIFS NETS AFFECTÉS POUR REMPLACEMENT D'IMMOBILISATIONS (Note 2)	(717 288)	815 110
	3 768 433	3 684 003
	5 437 676 $	4 780 737 $

ENGAGEMENTS (Note 6)

AU NOM DU CONSEIL:

Shelley M Linehan Administrateur

_____ Administrateur

TEED SAUNDERS DOYLE & CO. Chartered Accountants

FUNDY LINEN SERVICE INC.

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007	2006
REVENUS (Note 2)	6 316 391 $	5 561 667 $
DÉPENSES		
Production	1 897 108	1 752 587
Livraison	371 833	360 727
Entretien et opération de machines fixes	1 331 522	1 313 423
Remplacement de toiles	1 004 153	821 340
Général et administratif	1 135 709	827 162
Perte sur la vente d'immobilisations corporelles	2 006	-
Intérêt sur emprunt à long terme	44 303	-
	5 786 634	5 075 239
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES AVANT L'AMORTISSEMENT, INTÉRÊTS PERÇUS ET DÉPENSE SPÉCIALE	529 757	486 428
AMORTISSEMENT	524 015	395 320
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES AVANT INTÉRÊTS PERÇUS ET DÉPENSE SPÉCIALE	5 742	91 108
INTÉRÊTS PERÇUS	84 430	42 842
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES AVANT DÉPENSE SPÉCIALE	90 172	133 950
DÉPENSE SPÉCIALE (Note 2)	(5 742)	(91 108)
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	84 430 $	42 842 $

TEED SAUNDERS DOYLE & CO.
Chartered Accountants

FUNDY LINEN SERVICE INC.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS NON AFFECTÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007	2006
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	2 868 893 $	3 114 280 $
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	84 430	42 842
TRANSFERT DES ACTIFS NETS AFFECTÉS POUR REMPLACEMENT D'IMMOBILISATIONS POUR ACHAT D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 059 943	107 091
	5 013 266	3 264 213
TRANSFERT AUX ACTIFS NETS AFFECTÉS POUR REMPLACEMENT D'IMMOBILISATIONS	527 545	395 320
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	4 485 721 $	2 868 893 $

FUNDY LINEN SERVICE INC.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS AFFECTÉS POUR REMPLACEMENT D'IMMOBILISATIONS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007	2006
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	815 110 $	526 881 $
AMORTISSEMENT	524 015	395 320
PRODUITS DE LA VENTE D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 530	-
	1 342 655	922 201
FONDS UTILISÉS POUR ACHAT D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 059 943	107 091
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	(717 288) $	815 110 $

TEED SAUNDERS DOYLE & CO.
Chartered Accountants

FUNDY LINEN SERVICE INC.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007	2006
PROVENANCE (SORTIE) DE L'ENCAISSE		
Activités de fonctionnement		
Excédent des revenus sur les dépenses	84 430 $	42 842 $
Éléments hors caisse		
Amortissement	524 015	395 320
Perte sur la vente d'immobilisations corporelles	2 006	-
Prestations de retraite à payer	284 885	70 444
	895 336	508 606
Variations du fonds de roulement hors caisse		
Débiteurs	7 926	90 147
Débiteurs - revenu spécial	-	91 010
Inventaire de fournitures	(23 193)	72 380
Frais payés d'avance	17 543	(21 693)
Créditeurs et frais courus	83 601	19 461
Créditeurs - dépense spéciale	(85 366)	91 108
Produit reporté	(200 000)	200 000
	695 847	1 051 019
Activités d'investissement		
Achat d'immobilisations corporelles	(2 059 943)	(107 091)
Produit de vente d'immobilisations corporelles	3 530	-
Diminution (augmentation) des placements	795 100	(501 212)
	(1 261 313)	(608 303)
Activités de financement		
Produit d'emprunt	1 000 000	-
Remboursement d'emprunt	(510 612)	-
	489 388	-
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	(76 078)	442 716
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	487 432	44 716
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	411 354 $	487 432 $
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE - FLUX DE TRÉSORERIE		
Intérêts reçus	84 430 $	42 842 $
Intérêts payés	44 303	-

TEED SAUNDERS DOYLE & CO.
Chartered Accountants

FUNDY LINEN SERVICE INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2007

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Fundy Linen Service Inc. fournit un service de toiles pour facilités de services médicaux pour le sud du Nouveau-Brunswick. Fundy Linen Service Inc. est un organisme sans but lucratif, et comme tel, est exempt d'impôt.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Placements

Les placements sont comptabilisés au prix coûtant. La valeur marchande au 31 mars 2007 était 468 317 $ (2006 - 1 263 417 $).

Inventaire de Fournitures

L'inventaire de fournitures est comptabilisé au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Tout inventaire de toiles est comptabilisé aux charges lorsque mis dans le système de lavage. L'inventaire de toiles consiste seulement de nouvelles toiles jamais utilisées.

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées aux prix coûtant moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, aux taux annuels suivants:

Bâtiments	5 %
Pavage	4 %
Équipement de lavage	6 2/3 %
Équipement de bureau	6 2/3 %
Équipement informatique et logiciel	33 1/3 %

Prestations de Retraite à Payer

La convention collective entre la société et S.C.F.P. - Local 2291 prévoit le paiement d'une prestation de retraite aux employés ayant un minimum de cinq années consécutives de service qui se retirent conformément au plan de pension ou lorsque la cessation d'emploi est dû à l'invalidité, la mort our la mise à pied. L'estimation totale des prestations de retraite à payer au 31 mars 2007 a été comptabilisée comme un passif.

Actifs Nets Affectés pour Remplacement d'Immobilisations

Les actifs nets affectés pour remplacement d'immobilisations sont à être utilisés pour financer l'investissement en immobiliers. Une allocation annuelle égale à la dépense d'amortissement est faite à ce compte.

Revenu

Le revenu est comptabilisé lorsque les toiles sont livrées et que la collecte est raisonnablement assurée.

Dépense Spéciale

L'excédent des revenus sur les dépenses avant intérêts perçus et dépense spéciale est à être remboursé aux membres.

FUNDY LINEN SERVICE INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2007

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Utilisation d'Estimation

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des revenus et des dépenses au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de la société se composent d'encaisse, placements, débiteurs, créditeurs et frais courus, créditeurs - dépense spéciale et dette à long terme. À moins d'avis contraire, la direction est d'avis que la société n'est pas sujette à des risques importants liés aux taux d'intérêts, aux taux de change ou aux variations des marchés provenant de ces instruments financiers. La juste valeur marchande de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable, à moins d'avis contraire.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2007			2006
		Amortissement		
	Coût	Cumulé	Net	Net
Terrain	58 485 $	- $	58 485 $	58 485 $
Bâtiments	2 997 167	2 798 715	198 452	218 654
Pavage	75 628	37 950	37 678	27 212
Équipement	9 963 840	6 263 510	3 700 330	2 160 201
	13 095 120 $	9 100 175 $	3 994 945 $	2 464 552 $

5. DETTE À LONG TERME

	2007	2006
Emprunt payable à la Banque Royale du Canada en tranches mensuelles de 8 205$ incluant les intérêts à 5,75%, dû en décembre 2011, garanti par équipement.	489 388 $	- $
Tranche échéant à moins d'un an	73 433	-
	415 955 $	- $

Les paiements en capital au cours des cinq prochains exercices sont les suivants:

2008	73 433 $
2009	77 769
2010	82 361
2011	87 223
2012	168 602

TEED SAUNDERS DOYLE & CO.

FUNDY LINEN SERVICE INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2007

6. ENGAGEMENTS DE LOCATION-EXPLOITATION

La société loue trois véhicules motorisés et de l'équipement de bureau qui sont comptabilisés à titre de contrats de location-exploitation. Les paiements minimums annuels dûs à chacune des quatre prochains exercices sont les suivants:

2008	54 817 $
2009	54 817
2010	15 135
2011	1 431

7. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Au cours de d'exercice, la société a eu 5 831 598$ (2006 - 5 117 428$) de ventes à la Corporation des sciences de la santé de l'Atlantique, représentant 92,3% des revenus (2006 - 92,0%).

ÉTATS FINANCIERS

GESTION PROVINCIALE LTÉE

31 MARS 2007

Office of the Auditor General | Bureau du vérificateur général

New Nouveau Brunswick

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À l'actionnaire de
Gestion provinciale Ltée

J'ai vérifié le bilan de Gestion provinciale Ltée au 31 mars 2007 et les états des résultats et des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2007, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général,

Michael Ferguson, CA

Fredericton (N.-B.)
le 24 août 2007

GESTION PROVINCIALE LTÉE
BILAN
31 MARS 2007

	2007	2006
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse et placements à court terme	670 163 $	605 373 $
Intérêts à recevoir	428	1 277
Comptes à recevoir divers	376 671	7
	1 047 262	606 657
Projets de développement industriel (notes 2 et 3)		
Prêts aux compagnies clientes	4 470 092	3 655 720
Actions des compagnies clientes	2 828 857	2 926 609
	7 298 949	6 582 329
Moins: provision pour perte	(5 728 901)	(5 801 970)
	1 570 048	780 359
	2 617 310 $	1 387 016 $
PASSIF ET AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Passif à court terme		
Comptes à payer	305 108 $	- $
Dette à long terme		
Somme due à la province du Nouveau-Brunswick (note 3)	6 315 725	5 532 331
Moins: provision pour perte des projets de développement industriel (note 2)	(4 751 971)	(4 751 971)
	1 563 754	780 360
Capital-actions		
Autorisé: 500 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 $ chacune		
Émises: 500 actions	5 000	5 000
Bénéfices non répartis	743 448	601 656
	748 448	606 656
	2 617 310 $	1 387 016 $

Approuvé par le conseil

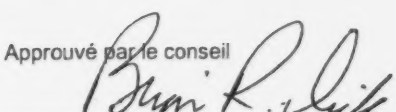

administrateur

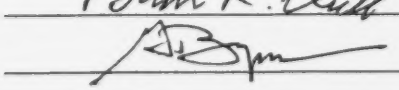

administrateur

GESTION PROVINCIALE LTÉE
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007	2006
RECETTES		
Contribution provinciale	850 144 $	749 675 $
Recouvrement de perte - financé par la province (note 2)	-	1 164 792
Intérêts créditeurs	89 706	67 449
Produits divers	71 563	77 625
	1 011 413	2 059 541
DÉPENSES		
Subvention de développement	850 144	750 000
Créances douteuses	19 375	1 256 727
Divers	102	135
Perte sur disposition de bâtiment	-	200 000
Coûts d'investissement dans un bâtiment	-	10 802
	869 621	2 217 664
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) DE L'EXERCICE	141 792	(158 123)
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	601 656	759 779
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS à la fin de l'exercice	743 448 $	601 656 $

GESTION PROVINCIALE LTÉE
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007	2006
ENCAISSE PROVENANT DE (UTILISÉE POUR):		
Activités d'exploitation:		
Bénéfice net (perte nette) de l'exercice	141 792 $	(158 123)$
Ajouter (déduire) les éléments n'ayant aucun effet sur la trésorerie		
Perte sur disposition de bâtiment	-	200 000
Créances douteuses	19 375	1 256 727
Recouvrement de perte - financé par la province	-	(1 164 792)
	161 167	133 812
Évolution des postes hors caisse du fonds de roulement*	(90 082)	(140 576)
	71 085	(6 764)
Activités d'investissements:		
Projets de développement industriel - recouvrements		
Prêts	112 559	74 384
Actions	97 752	14 436
Bâtiment	-	110 000
Projet de développement industriel - placements		
Prêts	(1 000 000)	-
	(789 689)	198 820
Activités de financement:		
Remboursements à la province	(216 606)	(78 819)
Avances de la province	1 000 000	-
	783 394	(78 819)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	64 790	113 237
Encaisse, au début de l'exercice	605 373	492 136
ENCAISSE, à la fin de l'exercice	670 163 $	605 373 $

* Les postes hors caisse du fonds de roulement comprennent les débiteurs et les créditeurs.

GESTION PROVINCIALE LTÉE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2007

1. Description des opérations

Gestion provinciale Ltée a été constituée en société en 1973 conformément à la Loi sur les compagnies de la province du Nouveau-Brunswick. La province du Nouveau-Brunswick est propriétaire à part entière de la société. Celle-ci est responsable de l'administration d'investissements dans des projets de développement industriel. L'administration des affaires de la société est assurée par des employés de la province du Nouveau-Brunswick sous la direction du conseil d'administration de Gestion provinciale Ltée. La province paye tous les coûts relatifs à ces employés.

2. Résumé des principales conventions comptables

Projets de développement industriel

Les investissements de la société dans les projets de développement industriel sont inscrits au coût sauf si l'intérêt doit être capitalisé en vertu d'une entente. En pareils cas, l'intérêt capitalisé est ajouté au coût de l'investissement.

Pour reconnaître des pertes potentielles quant aux projets de développement industriel, la société maintient une provision pour perte vis-à-vis ces investissements. Conformément à la décision 74-57 du Conseil du Trésor, toutes pertes résultant d'investissements financés par des avances de la province du Nouveau-Brunswick sera assumée par cette dernière au moyen d'une réduction correspondante de la dette à long terme de la société. Comme résultat, toute perte inscrite comme dépense par la société est contrebalancée par un recouvrement provenant de la province.

3. Dette à long terme

Conformément à la décision 74-57 du Conseil du Trésor, les avances de la province du Nouveau-Brunswick sont accordées sans intérêt et doivent être remboursées à partir du recouvrement des sommes investies dans les projets de développement industriel.

4. Passif éventuel

La société s'est portée garante de prêts de deux compagnies clientes. En vertu d'une entente, le montant garanti ne peut excéder le moindre de 15 000 000$ ou 75% du solde du prêt. Le passif éventuel relatif à cette garantie était de 14 000 000$ au 31 mars 2007 (2006 - 14 750 000$) .

En vertu de l'autre entente, le montant garanti ne peut excéder le moindre de 700 000$ ou le solde du prêt. Le passif éventuel relatif à cette garantie était de 700 000$ au 31 mars 2007.

Dans les deux cas, toutes pertes résultantes seront assumées par la province du Nouveau-Brunswick et ne seront pas reflétées comme dépense de la société.

GESTION PROVINCIALE LTÉE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2007

5. Engagements non réglés

Au 31 mars 2007, la société comptait des engagements non réglés relatifs aux projets de développement industriel de 1 279 856$ (2006 - 130 000$).

Le Musée du Nouveau - Brunswick

États financiers consolidés
31 mars 2007

Ashe, Casey & Mills
Chartered Accountants

Ashe, Casey & Mills
Chartered Accountants

206 King Street West
Saint John
New Brunswick
E2M 1S6

Tel: (506) 635-1802
Fax: (506) 635-1832

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de
Le Musée du Nouveau - Brunswick

Nous avons vérifié le bilan consolidé de Le Musée du Nouveau- Brunswick (le « Musée ») au 31 mars 2007 et l'état consolidé des résultats et de l'évolution des soldes des fonds pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe á la direction du Musée. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant dur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de maniére à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éleménts probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés. Elle comprend également l'évaluation des principes compatbles suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidéle de la situation financiére de Musée au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date selon les principes compatables généralement reconnus du Canada.

Le 18 mai, 2007
Saint John, N.B.

Compatables agréés

Le Musée du Nouveau - Brunswick

Bilan consolidé
31 mars 2007

	Fonds de fonctionnement	Fonds d'immobilisations corporelles	Fonds affecté	Fonds de dotation	2007	2006
	$	$	$	$	$	$
Actif						
Trésoreire	96 512	-	799	44 068	141 379	111 475
Placements à court terme (note 3)	299 196	-	76 762	-	375 958	69 179
Comptes clients	26 327	-	-	30 532	56 859	54 217
Comptes débiteurs - subventions	11 982	-	120 742	-	132 724	226 305
Stocks	43 114	-	-	-	43 114	44 843
Sommes à recevoir de la province du Nouveau - Brunswick	-	-	-	-	-	143 394
	477 131	-	198 303	74 600	750 034	649 413
Placements (note 3)	-	-	-	1 448 830	1 448 830	1 209 286
Immobilisations corporelles (note 4)	-	111 608	-	-	111 608	137 353
Collections et Acquisitions (note 2)	2	-	-	-	2	2
	477 133	111 608	198 303	1 523 430	2 310 474	1 996 054
Passif et soldes des fonds						
Comptes créditeurs et charges à payer	145 628	-	24 226	-	169 854	181 933
Emprunt interfonds	182 840	-	(182 303)	(537)	-	-
Sommes à payer à la province du Nouveau Brunswick	132 376	-	(90 420)	-	41 956	-
	460 844	-	(248 497)	(537)	211 810	181 933
Non affectés	16.289	-	-	-	16 289	16 416
Grevés d'une affectation d'origine interne	-	-	144 279	58 000	202 279	112 728
Grevés d'une affectation d'origine externe	-	-	302 521	-	302 521	386 597
Donations	-	-	-	1 170 800	1 170 800	1 161 027
Gains et pertes non réalisés nets cumulatifs sur les actifs de base susceptibles de vente	-	-	-	-	295 167	295 167
Immobilisations corporelles	-	111 608	-	-	111 608	137 353
	16 289	111 608	446 800	1 523 967	2 098 664	1 814 121
	477 133	111 608	198 303	1 523 430	2 310 474	1 996 054

Approuvé par le conseil d'administration,

Administrateur

Administrateur

Ashe, Casey & Mills
Chartered Accountants

Le Musée du Nouveau - Brunswick

État consolidé des résultats et de l'évolution des soldes des fonds
Exercice terminé le 31 mars 2007

	Fonds de fonction - nement $	Fonds d'immobili - sations corporelles $	Fonds affecté $	Fonds de dotation $	2007 $	2006 $
Produits						
Subventions						
Provinciales	2 181 568	-	255 448	-	2 437 016	2,084,472
Fédérales	-	-	55 895	-	55 895	77 767
Ministére du Patrimoine canadien	-	-	33 807	-	33 807	106 956
Revenus de placement	12 875	-	804	54 093	67 772	63 432
Fondation Webster	-	-	-	41 910	41 910	37 455
Services du Musée (note 5)	156 991	-	7 831	-	164 822	170 771
Autres octrois	10 000	-	113 001	-	123 001	90 903
Legs et dons	-	-	80 841	13 915	94 756	223 485
	2 361 434	-	547 627	109 918	3 018 979	2 855 241
Charges						
Salaries et avantages sociaux	1 871 150	-	191 825	-	2 062 975	1 892 936
Documents, fournitures et services	475 370	-	374 316	11 964	861 650	892 831
Collections et acquisitions	27 530	-	15 766	-	43 296	25 900
Amortissement	-	68 511	-	-	68 511	73 758
Subventions de recherches	4 900	-	-	-	4 900	3 500
	2 378 950	68 511	581 097	11 964	3 041 332	2 888 925
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(17 516)	(68 511)	(34 280)	97 954	(22 353)	(33 684)
Gain à la vente de placements	-	-	-	11 729	11 729	49 307
Excédent net (induffisance)	(17 516)	(68 511)	34 280	109 683	(10 624)	15 623
Solde des fonds au début de l'exercice	16 416	137 353	407 233	1 253 119	1 814 121	1 798 498
Cession interne	17 389	42 766	73 847	(134 002)	-	-
Gains et pertes non réalisés sur les actifs financiers susceptibles de vente durant cette période	-	-	-	295,167	295,167	-
Solde des fonds à la fin de l'exercice	16 289	111 608	446 800	1 523 967	2 098 664	1 814 121

Ashe, Casey & Mills
Chartered Accountants

Le Musée du Nouveau - Brunswick

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice terminé le 31 mars 2007

1. Nature de l'organisme

Le Musée du Nouveau - Brunswick (le « Musée ») est constitué en vertu des lois du Nouveau-Brunswick. En tant que musée provincial, il est le lieu principal oú sont préservés et administrés les objets et documents relatifs à l'histoire naturelle et à l'historie de l'homme au Nouveau-Brunswick et dans les régions avoisinantes. En partenariat avec des institutions et des communautés, le Musée collectionne, préserve, recherche et interpréte des documents relatifs à l'historie de Nouveau-Brunswick dans lc but de favoriser une meilleure compréhension et une appréciation de la province, à l'échelle provinciale et mondiale.

Le Musée est enregistré à titre d'oeuvre de bienfaisance en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (la«Loi») et, à ce titre, est exempt d'impôt sur le revenu et peut émettre des reçus pour les dons aux fins fiscales. Afin de conserver son statut d'organisme de bienfaisance enregistré, le Musée doit satisfaire à certaines exigences stipulée dans la Loi. La direction est d'avis que le Musée répond à ces exigences.

2. Principales conventions comptables

Présentation des états financiers

En vue d'assurer le respect des limites et des restrictions imposées à l'utilisation des ressources don't il dispose le Musée présebte ses comptes selon les principes de la comptabilité par fonds. En conséquence, à des fins de comptablilisation et de présentation de l'information financière, les ressources sont réparties dans les fonds distincts. Ces fonds sont détenus conformément aux objectifs spécifiés par les donateurs ou selon les directives émises par le conseil d'administration (le <<conseil>>) ou par diverses autorités en matière de financement.

Les états financiers consolidés comprennent les comptes du Musée du Nouveau-Brunswick et de sa filiale, la Fondation du Musée du Nouveau-Brunswick , Inc.

Aux fins de présentation de l'information financière, les comptes ont été répartis selon les quatre groupes suivants:

Fonds de fonctionnement

Ce fonds rend compte des opérations de fonctionnement quotidienns du Musée.

Fonds d'immobilisations corporelles

Ce fonds inclut les actifs, les passifs, les produits et les charges liés au mobilier et au matériel du Musée. La province du Nouveau-Brunswick fournit les locaux du Musée.

Le mobilier et le matériel sont inscrits au coût et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs. Comme suit:

Matériel informatique	33%
Matériel	20%
Mobilier	10%

Pour l'année d'acquisition, l'ammortissement est calculé sur le nombre de mois durant lequel les actifs peuvent être utilisés.

Le Musée du Nouveau - Brunswick

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice terminé le 31 mars 2007

2. Principales conventions compatables (suite)

Fonds affecté

Ce fonds comprend des sommes reçues par le Musée qui sont affectés à certaines activités spécifiques, don't les suivantes:

Subventions- Sommes reçues de différents gouvernements et organismes privés servant à financer des projects particuliers.

Ministère du Patrimoine canadien- Sommes reçues en vertu du programme fédérale d'aide aux musées mis sur pied pour financer des prjets spécifiques visant à donner, à la géneration actuelleet aux générations futures de Canadiens, un accès à leur patrimoine humain, naturel, artistique et scientifique.

Legs et dons- Sommes provenant de sources qui imposent des restrictions spécifiques quant à leur utilisation.

Fonds grevé d'une affection d'origine interne- Sommes affectées par le conseil aux expositions et au renouvellement des galeries et sommes provenant d'activités réalisées par le personnel des sections du conservateur dans le but de contribuer au financement de projets spécifiques.

Fonds de dotation

Ce fonds comprend des sommes détenues en vue de l'intérêt à long terme du Musée. Le fonds de dotation comprend différent types de fonds affectés:

Dons généraux- Tous les dons non affectés sont transférés dans ce fonds sur réception. Le conseil peut, par suite, décider de transférer ceux-ci dans le fonds de dotation par legs, des collections ou honorifique. Le capital est les recettes provenant de ce fonds peuvent être affectés aux programmes ou aux collections du Musée, à la discrétion du conseil.

Fonds de dotation par legs- Les recettes provenant de ce fonds servent au financement des programmes du Musée.

Fonds de dotation des collections- Les recettes provenant de ce fonds sont affectées à l'acquisition d'artefacts pour les collections du Musée.

Le Musée du Nouveau - Brunswick

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice terminé le 31 mars 2007

2. Principales conventions compatables (suite)

Recherche Fonds de dotation

Fonds Matthew - Crée en 1987 afin d'appuyer la recherche géologique au Nouveau-Brunswick par des chercheurs autres que cuex du Musée. De demandes de bourses d'études sont examinées et approuvées et approuvées par la direction sur recommandation du conservateur en géologie.

Fonds Christie - Crée en 1987 afin d'appuyer la recherche en sciences naturelles par des chercheurs autres que ceux du Musée. Des demandes de bourses d'études sont examiné et approuvées par la direction sur recommandtion du conservateur en zoologie.

Fonds de dotation honorifique - Ce fonds comprend les fiducies individuelles crées afin de respecter les termes et conditions de certains legs, au besoin. Les débours sont effectués selon les conditions établies par le donateur.

Fonds de Webster - Les apports reçu du fonds de Webster sont affectés à certains programmes de sciences humaines aux termes du fonds de fonctionnement.

Les revenues d'intérêts provenant de ces fonds sont considérées d'actifs grevés d'une affectatin d'origine externe à être appliquer aux programmes décrits ci-haut. Les montants approvés par le conseil à être transférer au fonds de fonctionnement durant la prochaine année fiscales pour financer de tels programmes sont considérés d'actifs grèves d'une affectation d'origine interne.

Placements

Les placements acquis par le Musée sont évalués au coût et ceux offerts au Musée sous forme de dons sont évalués à la juste valeur marchande à la date de réception. Les revenus de placement sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

Actions

Les placements faits par le Musée sont classés comme susceptibles de vente et enregistrés à leur valeur marchande. Les placements reçus comme dons par le Musée sont évalués à leur juste valeur marchande à la date de réception. Le revenu de placement est indiqué au moment où il est réalisé.

Collections et acquisitions

Les collections et les acquisitions sont comptabilisées à la valeur symbolique. Les ajouts aux collectins sont passés en charges l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

Le Musée du Nouveau - Brunswick

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice terminé le 31 mars 2007

2. Principales conventions compatables (suite)

Collections et acquisitions (suite)

Les collections du Musée comprennent un grand nombre d'objets du domaine des sciences humaines et des sciences naturelles ainsi que des objects provenant des archives et de la bibliothèque connexes au Nouveau-Brunswick, qui ont été acquis au fil des ans depuis la fondation de l'institution en 1842. Composée de près de 100 000 artéacts, la collection des sciences humaines comprend des objets relatifs à l'histoire, à la technologie, aux beaux-arts décoratifs, de même que des documents d'archives. Les archives et la bibliothèque de recherche comptent 300 mètres de documents d'archives, 45 000 monographies et 500 publications périodiques. La collection des sciences naturelles compte près de 317 000 spécimens ou lots de spécimens du domaine de la botanique, de la paléontologie et de la zoologie.

Apport de services

Dans le cadre de ses activitiés de prestations de services, le Musée a obtenu le soutien de bénévoles, qui lui ont consacré près de 1 600 heures (2005-1 850).

Estimations de la direction

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants de l'actif et du passif, des produits et des charges pour la période en cause. Les estimations sont utilisées pour, sans en exclure d'autres, les créances douteuses, la désuétude et l'amortissement des stocks. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Instruments

Les instruments financiers de Musée constatés au bilan consolidé incluent l'encaisse, les comptes débiteurs, les placements, les comptes créditeurs ainsi que les charges à payer. À moins d'avis contraire, la juste valeur de ces instruments se rapproche de leur valeur comptable.

À partir du 1er avril 2006, le Musée a adopté le manuel de l'ICCA, chapitre 3855 : Instruments financiers – comptabilisation et évaluation. Le Musée a désigné tous ses placements comme susceptibles de vente et ceux-ci sont déclarés à leur juste valeur. À la suite de l'adoption de ce nouveau chapitre, le Musée a enregistré un crédit hors caisse de 295 167 $ dans son fonds de dotation découlant de la modification apportée à la comptabilisation des actifs financiers classés comme susceptibles de vente et mesurés à leur juste valeur plutôt que selon leur coût au début de l'exercice financier courant.

Chiffres correspondants de l'exercice précédent

Les chiffres de 2006 ont été vérifiés par un autre vérificateur

Le Musée du Nouveau - Brunswick

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice terminé le 31 mars 2007

3. Placements

Les placements comprennent les éleménts suivants:

	2007		2006	
	Coût $	Valeur Marchande $	Coût $	Valeur Marchande $
Placements à court terme				
Bons du Tréso	375 958	375 958	69 179	69 179
Placements à long terme				
Obligations	832 656	877 034	856 888	894 226
Titres de participation	321 007	571 796	352 398	575 446
	1 153 663	1 448 830	1 209 286	1 469 672

4. Immobilisations corporelles

			2007	2006
	Coût $	Amortis-sement cumule $	Valeur compatale nette $	Valeur compatable nette $
Matériel informatique	242 663	211 604	31 059	54 497
Matériel	299 722	237 647	62 075	63 114
Mobilier	80 673	62 199	18 474	19 742
	623 058	511 450	111 608	137 353

5. Services du Musée

Les services du Musée comprennent les produits et les charges suivants:

	2007 $	2006 $
Produits		
Boutique de souvenirs, brochures et autres	214 701	286 648
Droits d'entrée	82 015	85 799
Location d'installations	23 437	24 569
Cotisations des membres	13 807	13 281
	333 960	410 297
Charges		
Boutique de souvenirs, brochures et autres	169 138	239 526
	164 822	170 771

Ashe, Casey & Mills
Chartered Accountants

Le Musée du Nouveau - Brunswick

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice terminé le 31 mars 2007

6. Produits et charges du Fonds de fonctionnement - Comparaison détaillée au budget

	2007 Chiffres réels $	2007 Budget (non vérifiés) $
Produits		
Subventions provinciales	2 181 568	2 016 000
Services du Musée	156 991	171 000
Revenus de placement	12 875	6 000
Autres octrois et legs	10 000	20 000
	2 361 434	2 213 000
Charges		
Salaries et avantages sociaux	1 871 150	1 774 000
Activités	205 445	253 350
Section du conservateur et bibliothéque	118 119	112 500
Commercialisation et expansion	73 726	92 500
Expositions et services techniques	78 751	34 000
Activités communautaires	10 495	10 000
Services aux visiteurs	21 264	23 200
	2 378 950	2 299 550
Excédent (insuffisance) des charges par rapport aux produits	(17 516)	(86 550)

7. Engagements

Les versement minimaux exigibles en vertu des contrats de location-exploitation à long terme s'établissent comme suit:

		$
Exercices se terminant les 31 mars	2008	16 952
	2009	16 952
	2010	6 312

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 1
BEAUSÉJOUR

États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

PAUL L. BOURQUE & CIE/CO.
comptables agrées

661 Mountain Road
Moncton, N.B.
E1C 2P4
Tel: (506) 857-2290
Télécopieur: (506) 857-8468

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du conseil d'administration

Nous avons vérifié le bilan de la Régie régionale de la santé 1 Beauséjour au 31 mars 2007 ainsi que les états des résultats, l'évolution des actifs nets (déficit) et l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Régie. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondage des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Régie au 31 mars 2007, ainsi que les résultats de son exploitation, l'évolution des actifs nets (déficit) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Paul L. Bourque & cie

Comptables agréés

Moncton, N.-B.

Le 13 juin 2007

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 1 BEAUSÉJOUR
Bilan
31 mars 2007

	2007	2006
Actif		
À court terme		
Débiteurs (note 3)	**20 809 053 $**	20 577 714 $
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 6)	**226 973**	258 528
Créance à long terme réalisable au cours du prochain exercice (note 7)	**576 368**	546 136
Inventaires (note 4)	**1 801 657**	1 861 540
Frais payés d'avance (note 5)	**1 350 913**	1 083 596
	24 764 964	24 327 514
Placements (note 6)	**1 756 394**	2 045 775
Créance à long terme (note 7)	**1 927 703**	2 504 071
Immobilisations corporelles (note 8)	**53 582 871**	60 655 051
	82 031 932 $	89 532 411 $
Passif, apports reportés et actifs nets (déficit)		
À court terme		
Découvert bancaire	**1 024 198 $**	2 997 215 $
Créditeurs (note 9)	**21 493 381**	20 558 194
Règlement estimatif à la fin de l'exercice (note 10)	**1 089 919**	1 122 527
Effets à payer (note 11)	**8 000 000**	6 500 000
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 12)	**576 368**	546 136
Revenus reportés et réserves	**1 370 857**	1 131 678
	33 554 723	32 855 750
Dette à long terme (note 12)	**1 927 703**	2 504 071
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 13)	**41 201 919**	47 967 346
Actifs nets (déficit)		
Investis en immobilisations corporelles	**12 380 953**	12 687 705
Réserves affectées par le Conseil pour utilisation interne	**272 207**	(66 139)
Déficit	**(7 305 573)**	(6 416 322)
	5 347 587	6 205 244
Engagements (note 15)		
Éventualités (note 16)	**82 031 932 $**	89 532 411 $

Au nom du Conseil d'administration:

_____, directeur

_____, directeur

PAUL L. BOURQUE & CIE/CO.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 1 BEAUSÉJOUR
État de l'évolution des actifs nets (déficit)
Exercice terminé le 31 mars 2007

	2007	2006
Investis en immobilisations corporelles		
Solde au début de l'exercice	**12 687 705 $**	11 809 867 $
Contribution d'origine interne	**1 196 673**	2 250 717
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	**8 955 729**	8 682 349
Amortissement des immobilisations corporelles	**(10 459 154)**	(10 055 228)
Solde à la fin de l'exercice	**12 380 953 $**	12 687 705 $
Réserves affectées par le Conseil pour utilisation interne		
Solde au début de l'exercice	**(66 139)$**	294 523 $
Surplus non partageable	**1 346 767**	1 358 060
Contribution à l'investissement en immobilisations corporelles	**(1 008 421)**	(1 718 722)
Solde à la fin de l'exercice	**272 207 $**	(66 139)$
Déficit		
Solde au début de l'exercice	**(6 416 322)$**	(6 617 365)$
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses	**(857 657)**	311 502
Moins: Surplus non partageable	**1 346 767**	1 358 060
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	**8 955 729**	8 682 349
Amortissement des immobilisations corporelles	**(10 459 154)**	(10 055 228)
Contribution à l'investissement en immobilisations corporelles	**(188 252)**	(125 278)
Solde à la fin de l'exercice	**(7 305 573)$**	(6 416 322)$

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 1 BEAUSÉJOUR
États des résultats
Exercice terminé le 31 mars 2007

	2007	2006
Revenus		
Ministère de la Santé et du Mieux-être	**153 908 527 $**	137 633 590 $
Programme fédéral	**7 395 270**	6 298 132
Recouvrements des patients	**7 129 609**	6 968 552
Autres recouvrements et ventes	**1 066 846**	967 016
Revenus discrétionnaires du Conseil	**2 769 857**	2 998 705
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	**8 955 729**	8 682 349
Total des revenus	**181 225 838**	163 548 344
Dépenses		
Soins infirmiers	**50 431 341**	47 696 587
Services ambulatoires	**31 728 902**	27 583 071
Diagnostiques et thérapeutiques	**37 834 892**	33 290 395
Services communautaires	**5 700 436**	1 537 783
Éducation	**4 525 992**	4 114 236
Assurance-maladie	**19 300 906**	16 753 880
Services de soutien	**29 675 782**	27 092 107
Administration	**1 523 090**	1 614 290
Frais discrétionnaires du Conseil	**1 423 089**	1 640 645
Amortissement des immobilisations corporelles	**10 459 154**	10 055 228
Total des dépenses	**192 603 584**	171 378 222
Excédent des dépenses par rapport aux revenus d'exploitation de l'exercice avant les sous-mentionnés	**(11 377 746)**	(7 829 878)
Rajustement du règlement de fin d'exercice des années antérieures	**30 565**	54 331
Remboursement estimatif du fonds de roulement déficitaire de l'exercice courant	**10 489 524**	8 087 049
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses	**(857 657)$**	311 502 $

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 1 BEAUSÉJOUR
États des flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 mars 2007

	2007	2006
Provenance (utilisation) des liquidités:		
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses	**(857 657)$**	311 502 $
Éléments n'ayant pas d'incidence sur l'encaisse:		
Amortissement des immobilisations corporelles	**10 459 154**	10 055 228
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	**(8 955 729)**	(8 682 349)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	**702 985**	(1 863 020)
	1 348 753	(178 639)
Activités de financement		
Augmentation (diminution) des effets à payer	**1 500 000**	(500 000)
Encaissement de créance à long terme	**546 136**	517 489
Remboursement de la dette à long terme	**(546 136)**	(517 489)
	1 500 000	(500 000)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(3 386 974)**	(9 013 078)
Subventions gouvernementales pour immobilisations corporelles	**1 912 774**	5 838 185
Dons reçus pour immobilisations corporelles	**277 528**	924 174
(Augmentation) diminution des placements	**320 936**	(138 775)
	(875 736)	(2 389 494)
Augmentation (diminution) de l'encaisse	**1 973 017**	(3 068 133)
Encaisse (découvert bancaire) au début de l'exercice	**(2 997 215)**	70 918
Encaisse (découvert bancaire) à la fin de l'exercice	**(1 024 198)$**	(2 997 215)$

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 1 BEAUSÉJOUR
Notes complémentaires
31 mars 2007

1. Objet de la Corporation

La Régie régionale de la santé 1 Beauséjour a été incorporée en vertu de la loi sur les régies régionales de la santé de la province du Nouveau-Brunswick. La fonction principale de la Régie consiste à fournir des services de soins de santé à la population du sud-est du Nouveau-Brunswick.

La Régie régionale de la santé 1 Beauséjour comprend les établissements de soins de santé et programmes suivants:

Hôpital régional Dr-Georges-L.-Dumont
Hôpital Stella-Maris-de-Kent
Centre médical régional de Shédiac
Centre d'oncologie Dr-Léon-Richard
Programme extra-mural
Centre de santé des anciens combattants
Unité de médecine familiale
Santé publique
Santé mentale communautaires

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus. Les principales conventions comptables sont résumées ci-dessous:

(a) Constatation des revenus:

La Régie applique la méthode de report pour comptabiliser les apports, qui comprennent les dons et les subventions gouvernementales.

La Régie reçoit la majeure partie de son financement du gouvernement du Nouveau-Brunswick, conformément aux dispositions budgétaires établies par le ministère de la Santé et du Mieux-être. Les subventions de fonctionnement sont comptabilisées à titre de revenus dans la période au cours de laquelle elles se rapportent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont constatées par régularisation. Lorsqu'une partie d'une subvention a trait à une période future, elle est reportée et constatée durant cette période subséquente.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les affectations d'origine externe sont constatées comme des revenus dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisés. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis dans les revenus selon la méthode de l'amortissement linéaire à un taux qui correspond au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

Les revenus de placement affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice durant lequel les charges connexes sont constatées. Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont gagnés.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 1 BEAUSÉJOUR
Notes complémentaires
31 mars 2007

2. Principales conventions comptables (suite)

(b) Inventaire:

L'inventaire est évalué au moindre du coût d'achat (méthode du coût moyen) ou du coût de remplacement.

(c) Placements:

Les placements sont comptabilisés au coût d'acquisition. Si la valeur marchande des placements devient inférieur à ce coût et que cette baisse de valeur est jugée comme étant durable, les placements sont ramenés à leur valeur marchande.

(d) Immobilisations corporelles:

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective, selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Améliorations aux terrains	5 à 25 ans
Bâtiments	10 à 50 ans
Matériel et équipement	5 à 15 ans
Matériel roulant	5 ans
Améliorations locatives	20 ans

Les additions et déductions pendant l'année ne figurent pas au calcul d'amortissement pour l'année courante.

(e) Indemnités de vacances:

Les indemnités de vacances sont accumulées jusqu'à la fin de l'exercice. Les fonds correspondants provenant du ministère de la Santé et du Mieux-être sont comptabilisés lorsque reçus.

(f) Recours aux estimations:

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 1 BEAUSÉJOUR
Notes complémentaires
31 mars 2007

3. Débiteurs	**2007**	2006
Province du Nouveau-Brunswick		
Assurance-maladie	**2 344 954 $**	2 311 521 $
Subventions en vertu d'acquisition des équipements	**258 192**	1 535 401
Régime provincial	**13 267 901**	11 323 845
	15 871 047	15 170 767
Patients, moins créances douteuses	**2 487 581**	2 069 840
Intérêts courus	**20 006**	22 495
Taxes de ventes harmonisées	**705 942**	830 180
Autres	**1 724 477**	2 484 432
	20 809 053 $	20 577 714 $

4. Inventaires	**2007**	2006
Médicaments	**1 083 919 $**	1 185 942 $
Fournitures médicales et chirurgicales	**660 999**	617 669
Nourriture	**37 048**	38 144
Combustible	**19 691**	19 785
	1 801 657 $	1 861 540 $

5. Frais payés d'avance	**2007**	2006
Contrats d'entretien	**715 911 $**	476 155 $
Autres	**635 002**	607 441
	1 350 913 $	1 083 596 $

6. Placements	**2007**	2006
Placements (valeur marchande de 2 321 658 $; 2006, 2 737 865 $)	**1 983 367 $**	2 304 303 $
Placements réalisables au cours du prochain exercice	**(226 973)**	(258 528)
	1 756 394 $	2 045 775 $

Une somme de 1 370 857 $ qui est attribuable aux revenus reportés et réserves est incluse dans le total des placements.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 1 BEAUSÉJOUR
Notes complémentaires
31 mars 2007

7. Créance à long terme

	2007	2006
Créance à recevoir des Anciens Combattants du Canada, d'un montant original de 4 522 667 $, remboursable par versements mensuels de 58 122 $ avec intérêts au taux de 5.4%, échéant le 31 mars 2011	**2 504 071 $**	3 050 207 $
Créance réalisable au cours du prochain exercice	**(576 368)**	(546 136)
	1 927 703 $	2 504 071 $

Les versements en capital à recevoir sur la créance à long terme au cours des prochains exercices sont les suivants:

2008	**576 368 $**
2009	**608 274 $**
2010	**641 946 $**
2011	**677 482 $**

8. Immobilisations corporelles

	2007			2006
	Coût	**Amortissement cumulé**	**Valeur comptable**	Valeur comptable
Terrains	**1 674 302 $**	**- $**	**1 674 302 $**	1 674 302 $
Améliorations aux terrains	**1 137 901**	**447 902**	**689 999**	799 718
Bâtiments	**119 870 420**	**89 055 893**	**30 814 527**	34 583 616
Matériels et équipements	**52 341 767**	**33 824 624**	**18 517 143**	21 762 714
Matériel roulant	**75 894**	**50 783**	**25 111**	33 481
Améliorations locatives-Hôpital Stella-Maris-de-Kent	**2 983 890**	**1 122 101**	**1 861 789**	1 801 220
	178 084 174 $	**124 501 303 $**	**53 582 871 $**	60 655 051 $

9. Créditeurs

	2007	2006
Fournisseurs et charges à payer	**8 879 762 $**	10 170 565 $
Retenues à la source	**835 318**	722 826
Salaires et charges sociales	**5 200 983**	3 735 964
Vacances courues	**6 577 318**	5 928 839
	21 493 381 $	20 558 194 $

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 1 BEAUSÉJOUR
Notes complémentaires
31 mars 2007

10. Règlement estimatif à la fin de l'exercice

Programmes transférables	Budget	Actuel	Surplus (Déficit)
Total des dépenses transférables	111 779 579 $	121 291 532 $	(9 511 953)$
Autres recouvrements et revenus	(985 885)	(1 066 846)	80 961
	110 793 694 $	120 224 686 $	(9 430 992)$
Revenus nets d'hospitalisation	110 793 694 $	110 880 410 $	86 716 $
Programmes non transférables	45 466 355 $	45 473 895 $	(7 540)$

Comptes à payer (à recevoir) - province du Nouveau-Brunswick

Revenus nets d'hospitalisation - 31 mars 2007	86 716 $
Programmes non transférables avec surplus budgétaire	1 003 203
	1 089 919 $

Le règlement estimatif à la fin de l'exercice est assujetti à l'approbation du ministère de la Santé et du Mieux-être de la province du Nouveau-Brunswick.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 1 BEAUSÉJOUR
Notes complémentaires
31 mars 2007

11. Effets à payer

	2007	2006
Ministère des Finances, non garanti, portant un taux d'intérêt de 3.95%, échéant le 27 septembre 2006.	- $	6 500 000 $
Ministère des Finances, non garanti, portant un taux d'intérêt de 4.23%, échéant le 25 septembre 2007.	**5 000 000**	-
Ministère des Finances, non garanti, portant un taux d'intérêt de 4.21%, échéant le 25 septembre 2007.	**3 000 000**	-
	8 000 000 $	6 500 000 $

12. Dette à long terme

	2007	2006
Somme à payer au ministère de la Santé et du Mieux-être d'un montant original de 4 522 667 $, remboursable par versements mensuels de 58 122 $ avec intérêts au taux de 5.4%, échéant le 31 mars 2011.	**2 504 071 $**	3 050 207 $
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	**(576 368)**	(546 136)
	1 927 703 $	2 504 071 $

Les versements en capital sur la dette à long terme à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants:

2008	**576 368 $**
2009	**608 274 $**
2010	**641 946 $**
2011	**677 482 $**

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 1 BEAUSÉJOUR
Notes complémentaires
31 mars 2007

13. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent le montant non amorti des dons et subventions reçus pour l'achat d'immobilisations. L'amortissement est comptabilisé à titre de revenus dans l'état des résultats. Les variations survenues dans le solde des apports reportés durant la période sont les suivants:

	2007	2006
Solde au début de l'exercice	**47 967 346 $**	49 887 336 $
Subventions et dons reçus au cours de l'exercice	**2 190 302**	6 762 359
Montant amortis dans les revenus	**(8 955 729)**	(8 682 349)
Solde à la fin de l'exercice	**41 201 919 $**	47 967 346 $

14. Régime provincial

Conciliation des paiements fixes de la province du Nouveau-Brunswick

Montant approuvé de la province	124 189 272 $
Modifications budgétaires non traitées	395 901
	124 585 173 $

Les données prévisionnelles présentées dans ces états financiers comprennent toutes les modifications budgétaires approuvées jusqu'aux numéros 07-50 ainsi que les modifications budgétaires non traitées au 31 mars 2007.

15. Engagements

La Régie s'était engagée par contrat de bail avec Les Religieuses Notre-Dame-du-Sacré-Coeur concernant la location de l'Hôpital Stella-Maris-de-Kent pour une durée de 15 ans échéant le 31 mars 2007. En date de fin d'exercice le contrat de bail n'était pas renouvelé.

La Régie loue des équipements en vertu des divers contracts de location. Les paiements annuels minimums pour les années se terminant le 31 mars sont: 2008 - 515 117 $, 2009 - 357 658 $, 2010 - 104 341 $, 2011 - 13 287 $, 2012 - 6 360 $

16. Éventualités

En date du 31 mars 2007, la Régie à des poursuites dont il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement des litiges et les montants que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été constituée dans les états financiers.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 1 BEAUSÉJOUR
Notes complémentaires
31 mars 2007

17. Opérations entre apparentés

La Fondation Hôpital Dr-Georges-L.-Dumont Inc. est une fondation de bienfaisance enregistrée qui vise à réunir des fonds et à les distribuer à la Régie régionale de la santé 1 Beauséjour dans le but d'améliorer les services, les équipements et les installations de la Régie.

Au cours de l'exercice, la Régie a reçu de la Fondation la somme de 264 718 $ (2006 - 904 065 $) sous forme de dons.

18. Juste valeur des actifs et des passifs financiers

La valeur comptable de l'encaisse, des débiteurs, des placements, des effets à payer et des autres créditeurs correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

19. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice 2006 ont été reclassés afin de rendre leur présentation comparable à celle de l'exercice 2007.

Financial Statements of

SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Year ended March 31, 2007

États financiers de

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

Exercice terminé le 31 mars 2007

KPMG LLP
Chartered Accountants
Suite 700 Frederick Square
77 Westmorland Street
Fredericton NB E3B 6Z3
Telephone (506) 452-8000
Fax (506) 450-0072
Internet www.kpmg.ca

Place Marven's
PO Box 827
Moncton NB E1C 8N6
Telephone (506) 856-4400
Fax (506) 856-4499

PO Box 2388 Stn Main
Saint John NB E2L 3V6
Telephone (506) 634-1000
Fax (506) 633-8828

AUDITORS' REPORT

To the Board of Trustees

We have audited the statement of financial position of South-East Regional Health Authority as at March 31, 2007 and the statements of operations, changes in net assets (deficiency) and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Authority's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Authority as at March 31, 2007 and the results of its operations and the changes in its net assets and cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

KPMG LLP

Chartered Accountants

Moncton, Canada

May 18, 2007

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du Conseil d'administration

Nous avons vérifié le bilan de la Régie Régionale de la Santé sud-est au 31 mars 2007 ainsi que les états des résultats, l'évolution des actifs nets (déficit) et flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Régie Régionale. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes canadiennes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Régie Régionale au 31 mars 2007 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution des actifs nets et flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables canadiens généralement reconnus.

KPMG s.r.l.

Comptables Agréés

Moncton, Canada

Le 18 mai 2007

KPMG LLP, a Canadian limited liability partnership is the Canadian member firm of KPMG International, a Swiss cooperative.

SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Statement of Financial Position

March 31, 2007, with comparative figures for 2006

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

Bilan

31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007	2006
Assets		
Current assets:		
Cash	$ 3,212,580	$ 2,345,132
Accounts receivable (note 2)	23,662,753	28,070,032
Inventories (note 3)	2,165,305	2,242,350
Prepaid expenses	737,807	641,849
	29,778,445	33,299,363
Restricted cash and investments (market value $74,500; 2006 - $111,021)	74,500	105,791
Capital assets (note 4)	105,757,658	73,979,003
	$ 135,610,603	$ 107,384,157
Liabilities, Deferred Contributions and Net Assets (Deficiency)		
Current liabilities:		
Note payable (note 5)	$ 8,500,000	$ 14,000,000
Accounts payable and accrued liabilities (note 6)	28,451,903	25,924,920
	36,951,903	39,924,920
Deferred contributions related to capital assets (note 7)	104,027,607	71,802,649
Net assets (deficiency):		
Invested in capital assets (note 8)	1,730,051	2,176,354
Restricted for endowment purposes	42,371	73,262
Internally restricted Board reserves (note 9)	6,103	(89,223)
Deficiency	(7,147,432)	(6,503,805)
	(5,368,907)	(4,343,412)
Commitments (note 11)		
	$ 135,610,603	$ 107,384,157

Actif	
Actif à court terme :	
Encaisse	
Débiteurs (note 2)	
Inventaires (note 3)	
Frais payés d'avance	
Encaisse affectée et placements (valeur marchande 74 500 $; 2006 - 111 021 $)	
Immobilisations (note 4)	
Passif, apports reportés et actifs nets (déficit)	
Passif à court terme :	
Effet à payer (note 5)	
Créditeurs et charges à payer (note 6)	
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 7)	
Actifs nets (déficit) :	
Investis en immobilisations (note 8)	
Affectés à titre de dotation	
Réserves affectées par le Conseil pour utilisation interne (note 9)	
Déficit	
Engagements (note 11)	

See accompanying notes to financial statements.

Voir les notes afférentes aux états financiers.

On behalf of the Board:

Director

Director

Au nom du Conseil :

Directeur

Directeur

SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Statement of Operations

Year ended March 31, 2007, with comparative figures for 2006

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007	2006	
Revenues:			Revenus :
Department of Health and Wellness	$ 192,034,132	$ 173,483,519	Ministère de la Santé et Mieux-être
Other patient recoveries	11,496,645	10,603,738	Autres recouvrements des patients
Other recoveries and sales	1,302,659	1,148,267	Autres recouvrements et ventes
Board generated	3,191,286	3,248,305	Générés par le Conseil
Amortization of deferred contributions related to capital assets	8,044,298	8,095,997	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations
Total revenues	216,069,020	196,579,826	Total des revenus
Expenses:			Dépenses :
Nursing inpatient services	67,753,044	65,161,495	Soins infirmiers aux patients hospitalisés
Non-inpatient services	22,188,200	19,900,377	Services aux patients en consultation externe
Diagnostic and therapeutic services	35,651,003	30,638,384	Services diagnostiques et thérapeutiques
Community Health	15,101,387	11,405,860	CHC
Medicare	22,331,241	18,935,780	Assurance-maladie
Research and education	2,741,249	2,591,081	Recherche et formation
Support services	42,721,127	39,410,285	Services de soutien
Administrative services	4,258,307	3,805,820	Services administratifs
Board sponsored	2,990,334	2,960,958	Frais discrétionnaires du Conseil
Amortization of capital assets	8,684,870	8,735,573	Amortissement des immobilisations
Total expenses	224,420,762	203,545,613	Total des dépenses
Deficit from operations for the year, before the undernoted	(8,351,742)	(6,965,787)	Déficit d'exploitation de l'exercice avant les sous-mentionnés
Adjustment of prior year-end settlements	91,632	80,413	Redressement du règlement final de l'exercice antérieur
Working capital grants from Province of New Brunswick (note 12)	7,265,606	6,300,000	Subvention de fonds de roulement de la province du Nouveau-Brunswick (note 12)
Deficiency of revenues over expenses	$ (994,504)	$ (585,374)	Déficit des revenus par rapport aux dépenses

See accompanying notes to financial statements.

Voir les notes afférentes aux états financiers.

SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Statement of Changes in Net Assets (Deficiency)

Year ended March 31, 2007, with comparative figures for 2006

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

État de l'évolution des actifs nets (déficit)

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	Invested in Capital assets / Investis en immobilisations		Restricted for endowment purposes / Affectés à titre de dotation		Internally restricted Board reserves / Réserves affectées par le Conseil pour utilisation interne		Deficiency / Déficit		Total / Total		
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	
Balance, beginning of year	$ 2,176,354	$ 2,058,013	$ 73,262	$ 128,762	$ (89,223)	$ (11,483)	$ (6,503,805)	$ (5,877,850)	$ (4,343,412)	$ (3,702,538)	Solde au début de l'exercice
Excess (deficiency) of of revenues over expenses (see note 8)	(640,572)	(639,576)	100	–	200,852	287,347	(554,884)	(233,145)	(994,504)	(585,374)	Excédent (déficit) des revenues par rapport aux dépenses (voir note 8)
Net change in investment in assets (see note 8)	194,269	757,917	–	–	(194,269)	(443,453)	–	(314,484)	–	–	Variation nette de placements en immobilisations (voir note 8)
Transfer of ambulance funds	–	–	–	–	88,743	78,346	(88,743)	(78,346)	–	–	Transfert de fonds d'ambulance
Transfer of endowment funds to The Sackville Memorial Hospital Foundation Incorporated	–	–	(30,991)	(55,500)	–	–	–	–	(30,991)	(55,500)	Transfert de fonds de dotation à La Fondation de l'hôpital Memorial de Sackville Incorporé
Balance, end of year	$ 1,730,051	$ 2,176,354	$ 42,371	$ 73,262	$ 6,103	$ (89,223)	$ (7,147,432)	$ (6,503,805)	$ (5,368,907)	$ (4,343,412)	Solde à la fin de l'exercice

See accompanying notes to financial statements.

Voir les notes afférentes aux états financiers.

SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Statement of Cash Flows

Year ended March 31, 2007, with comparative figures for 2006

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007	2006	
Cash provided by (used for):			Provenance (utilisation) des liquidités :
Operating activities:			Activités de fonctionnement :
Deficiency of revenues over expenses	$ (994,504)	$ (585,374)	Déficit des revenus par rapport aux dépenses
Items not involving cash:			Éléments n'ayant pas incidence sur l'encaisse :
Amortization of deferred contributions related to capital assets	(8,044,298)	(8,095,997)	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations
Amortization of capital assets	8,684,870	8,735,573	Amortissement des immobilisations
Change in non-cash current assets and current liabilities	6,915,349	891,481	Évolution des éléments hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation
Funds provided by operating activities	6,561,417	945,683	Encaisse provenant des activités de fonctionnement
Financing and investing activities:			Activités de financement et de placements :
Issue (repayment) of note payable	(5,500,000)	8,000,000	Émission (remboursement) d'un effet à payer
Decrease in restricted cash and investments	31,291	54,991	Diminution de l'encaisse affectée et placements
Purchase of capital assets	(40,463,525)	(16,170,876)	Achats d'immobilisations
Transfer of endowment funds to The Sackville Memorial Hospital Foundation Incorporated	(30,991)	(55,500)	Transfert de fonds de dotation a La Fondation de l'Hôpital Mémorial de Sackville Incorporé
Increase in deferred contributions related to capital assets	40,269,256	15,412,959	Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations
Funds used for financing and investing activities	(5,693,969)	7,241,574	Encaisse utilisée pour les activités de financement et d'investissement
Increase in cash	867,448	8,187,257	Augmentation de l'encaisse
Cash (outstanding cheques), beginning of year	2,345,132	(5,842,125)	Encaisse (chèques en circulation) au début de l'exercice
Cash, end of year	$ 3,212,580	$ 2,345,132	Encaisse à la fin de l'exercice

See accompanying notes to financial statements.

Voir les notes afférentes aux états financiers.

SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements

Year ended March 31, 2007

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

Regional Health Authority 1 (South-East) was established under the Regional Health Authorities Act, and operates as the South-East Regional Health Authority.

The principal activity of the South-East Regional Health Authority is providing for the delivery of and administering health services to the South-Eastern New Brunswick area.

The South-East Regional Health Authority includes the following health care programs and facilities:

- Albert County Health & Wellness Center
- Health Services Centre, Rexton
- Sackville Memorial Hospital
- Port Elgin Health Centre
- The Moncton Hospital
- The Petitcodiac Health Center
- Addiction Services
- The Katherine Wright Family Wellness Centre
- Extra Mural Services
- Northumberland Center for Medical Education & Research
- Public Health
- Community Mental Health

La Régie Régionale de la Santé 1 (sud-est) a été établi en vertu de la Loi de la Régie régionale de la santé et fonctionne en tant que la Régie Régionale de la Santé sud-est.

La principale activité de la Régie Régionale de la Santé sud-est consiste à fournir des soins de santé à la région sud-est du Nouveau-Brunswick.

La Régie Régionale de la Santé sud-est est composée des programmes et services de santé suivants :

- Centre de santé et bien-être du comté Albert
- Centre de santé de Rexton
- Hôpital Mémorial de Sackville
- Centre de santé de Port Elgin
- Hôpital de Moncton
- Centre de santé de Petitcodiac
- Services de dépendance
- Centre familial de bien-être Katherine Wright
- Services extra muraux
- Centre d'éducation et de recherche médicales de Northumberland
- Santé publique
- Santé mentale communautaire

SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

1. Significant accounting policies:

(a) Revenue recognition:

The Authority follows the deferral method of accounting for contributions, which include donations and government grants.

The Authority is funded by the Province of New Brunswick in accordance with budget arrangements established by the Department of Health and Wellness. Operating grants are recorded as revenue in the period to which they relate. Grants approved but not received at the end of an accounting period are accrued. Where a portion of a grant relates to a future period, it is deferred and recognized in the subsequent period.

Unrestricted contributions are recognized as revenue when received or receivable if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

Externally restricted contributions other than endowment contributions are recognized as revenue in the year in which the related expenses are recognized. Contributions restricted for the purchase of capital assets are deferred and amortized into revenue on a straight-line basis, at a rate corresponding with the amortization rate for the related capital assets.

Endowment investment income is recognized as revenue in the year in which the related expenses are recognized. Unrestricted investment income is recognized as revenue when earned.

(b) Inventories:

Inventories are valued at the lower of cost and replacement cost.

(c) Investments:

Investments are recorded at the lower of cost and market value.

1. Conventions comptables :

(a) Constatation des revenus :

La Régie Régionale applique la méthode de report pour comptabiliser les apports, qui comprennent les dons et les subventions gouvernementales.

La Régie Régionale reçoit la majeure partie de son financement du gouvernement du Nouveau-Brunswick, conformément aux dispositions budgétaires établies par le ministère de la Santé et Mieux-être. Les subventions de fonctionnement sont comptabilisées à titre de revenus dans la période au cours de laquelle elles se rapportent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont constatées par régularisation. Lorsqu'une partie d'une subvention a trait à une période future, elle est reportée et constatée durant cette période subséquente.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les affectations d'origine externe autres que les apports reçus à titre de dotation sont constatées comme des revenus dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisés. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis dans les revenus selon la méthode de l'amortissement linéaire à un taux qui correspond au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

Les revenus de placement affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice durant lequel les charges connexes sont constatées. Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont acquis.

(b) Inventaires :

Les inventaires sont comptabilisés au moindre du coût et du coût de remplacement.

(c) Placements :

Les placements sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur marchande.

SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

1. Significant accounting policies (continued):

(d) Capital assets:

Capital assets are stated at cost. Title to land, land improvements, buildings and building services equipment as at July 1, 1992, were not transferred by the Province to Regional Health Authority 1 (South-East). These assets are administered by the Authority and for purposes of accountability are included in the Authority's accounts.

Amortization is provided on a straight-line basis using the following annual rates:

Asset	Rate
Buildings and building services equipment	2.5% and 5%
Equipment	5% to 33%

(e) Vacation pay:

Vacation pay is accrued to year end. Related funding from the Department of Health and Wellness is recorded when received.

(f) Use of estimates:

The preparation of financial statements in conformity with generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenues and expenses during the reporting period. Actual results could differ from those estimates.

1. Conventions comptables (suite) :

(d) Immobilisations :

Les immobilisations sont inscrites au coût. Le titre de propriété foncière, les améliorations de terrains, les immeubles et équipement d'entretien, n'étaient pas, au 1er juillet 1992, transférés de la Province à la Régie Régionale de la Santé 1 (sud-est). Ces actifs sont gérés par la Régie Régionale et, pour fins comptables, sont inclus dans les livres comptables de la Régie Régionale.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Actif	Taux
Immeubles et équipement d'entretien	2,50 % et 5 %
Équipements	5 % à 33 %

(e) Indemnités de vacances :

Les indemnités de vacances sont accumulées jusqu'à la fin de l'exercice. Les fonds correspondants provenant du ministère de la Santé et Mieux-être sont comptabilisés lorsque reçus.

(f) Recours aux estimations :

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

2. Accounts receivable:

2. Débiteurs :

	2007	2006	
Province of New Brunswick:			Province du Nouveau-Brunswick :
Medicare	$ 3,065,598	$ 1,933,597	Assurance-maladie
Equipment and construction grants	1,042,137	5,432,164	Subventions en vertu d'acquisition des équipements et construction
Approved budget amendments	1,923,756	2,657,070	Modifications budgétaires approuvées
Retroactive salaries and retirement benefits	5,072,325	4,331,338	Salaires rétroactifs et prestations de retraite
Estimated year-end adjustments	6,003,746	6,761,528	Règlement estimatif à la fin de l'exercice
Other	1,043,119	1,792,960	Autres
	18,150,681	22,908,657	
Inpatients, less allowance for doubtful accounts	2,456,838	1,877,441	Patients hospitalisés, moins créances douteuses
Outpatients, less allowance for doubtful accounts	964,600	870,725	Patients en consultation externe, moins créances douteuses
Other	2,090,634	2,413,209	Autres
	$ 23,662,753	$ 28,070,032	

3. Inventories:

3. Inventaires :

	2007	2006	
Drugs	$ 959,320	$ 1,038,723	Médicaments
General, including medical and surgical	1,205,985	1,203,627	Autres, y compris pièces médicales et chirurgicales
	$ 2,165,305	$ 2,242,350	

4. Capital assets:

4. Immobilisations :

	Cost / Coût	Accumulated amortization / Amortissement cumulé	2007 Net book value / Valeur comptable nette	2006 Net book value / Valeur comptable nette	
Land	$ 2,857,482	$ –	$ 2,857,482	$ 2,857,482	Terrains
Buildings and building services equipment	119,911,625	75,595,213	44,316,412	47,758,777	Immeubles et équipement d'entretien
Equipment	57,086,104	43,716,783	13,369,321	15,027,029	Équipement
Construction in progress	45,214,443	–	45,214,443	8,335,715	Construction en cours
	$ 225,069,654	$ 119,311,996	$ 105,757,658	$ 73,979,003	

SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

5. Note payable:

The note bears interest at 4.20%, is unsecured, is repayable to the Province of New Brunswick, and is intended for purposes of funding working capital.

5. Effet à payer :

L'effet porte intérêt à 4,20 %, est non-garanti, est remboursable à la province du Nouveau-Brunswick, et sert à financer les fonds de roulement.

6. Accounts payable and accrued liabilities:

6. Créditeurs et charges à payer :

	2007	2006	
Accounts payable and accrued liabilities	$ 10,130,529	$ 10,057,458	Créditeurs et charges à payer
Payroll deductions payable	1,054,574	625,719	Retenues sur salaires à payer
Accrued salaries and benefits	17,266,800	15,241,743	Salaires et avantages sociaux à payer
	$ 28,451,903	$ 25,924,920	

7. Deferred contributions related to capital assets:

Deferred contributions related to capital assets represent the unamortized amount and unspent amount of donations and grants received for the purchase of capital assets. The amortization of capital contributions is recorded as revenue in the statement of operations. The changes in the deferred contributions balance during the period are as follows:

7. Apports reportés afférents aux immobilisations :

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti et le montant sous forme de dons et de subventions non dépensés reçus pour l'achat d'immobilisations. L'amortissement des apports afférents aux immobilisations est comptabilisé à titre de revenus dans l'état des résultats. Les variations survenues dans le solde des apports reportés durant la période sont les suivantes :

	2007	2006	
Balance, beginning of year	$ 71,802,649	$ 64,485,687	Solde au début de l'exercice
Additional contributions received	40,269,256	15,412,959	Apports additionnels reçus
Amounts amortized to revenue	(8,044,298)	(8,095,997)	Montants amortis dans les revenus
Balance, end of year	$ 104,027,607	$ 71,802,649	Solde à la fin de l'exercice

SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

8. Net assets invested in capital assets:

(a) Net assets invested in capital assets is calculated as follows:

	2007	2006	
Capital assets	$ 105,757,658	$ 73,979,003	Immobilisations
Less amounts funded by:			Moins les montants financés par :
Deferred contributions used to purchase capital assets	(104,027,607)	(71,802,649)	Apports reportés afférents aux immobilisations
	$ 1,730,051	$ 2,176,354	

(b) Change in investment in capital assets is calculated as follows:

	2007	2006	
Excess of expenses over revenues:			Excédent des dépenses sur les revenus :
Amortization of deferred contributions related to capital assets	$ 8,044,298	$ 8,095,997	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations
Less:			Moins :
Amortization of capital assets	(8,684,870)	(8,735,573)	Amortissement des immobilisations
	$ (640,572)	$ (639,576)	
Net change in investment in capital assets:			Variation nette de l'investissement en immobilisations :
Purchase of capital assets	$ 40,463,525	$ 16,170,876	Achat d'immobilisations
Less amounts funded by contributions	(40,269,256)	(15,412,959)	Moins les montants financés par les apports reportés
	$ 194,269	$ 757,917	

8. Actifs nets investis en immobilisations :

(a) Les actifs nets investis en immobilisations sont calculés de la façon suivante :

(b) La variation nette de l'investissement en immobilisations est calculée de la façon suivante :

9. Internally restricted Board reserves:

The excess of Board generated revenues over Board sponsored expenses is internally restricted by the Board of Trustees. This internally restricted amount is available for only those purposes specifically approved by the Board of Trustees.

9. Réserves affectées par le Conseil pour utilisation interne :

L'excédent des revenus générés par le Conseil sur les frais discrétionnaires du Conseil est affecté par le Conseil pour utilisation interne. Ce montant ne peut être utilisé à d'autres fins sans l'approbation du Conseil d'administration.

SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

10. Related entities:

The Authority has an economic interest in the Friends of The Moncton Hospital Foundation, Inc., The Sackville Memorial Hospital Foundation Incorporated, and the Bennett and Albert County Hospital Foundation, Inc., which are registered charitable foundations. Their purpose is to raise funds for and distribute funds to The Moncton Hospital, The Sackville Memorial Hospital, and the Albert County Health and Wellness Center to be used in the enhancement of their services and facilities. Net assets of the Foundations at March 31, 2007 are $10,527,081 (2006 - $8,049,799).

During the year, the Authority received $885,638 (2006 - $803,617) in contributions from the Friends of The Moncton Hospital Foundation, Inc., The Sackville Memorial Hospital Foundation Incorporated, and the Bennett and Albert County Hospital Foundation, Inc.

10. Entités apparentées :

La Fondation des Amis de l'Hôpital de Moncton Inc., La Fondation de l'Hôpital Mémorial de Sackville Inc. et la Fondation de l'Hôpital Bennett et du comté Albert Inc. sont des fondations de charité enregistrées dont la Régie Régionale en est le bénéficiaire. La fonction principale est d'encaisser, investir et distribuer des fonds à l'Hôpital de Moncton, l'Hôpital Mémorial de Sackville et au Centre de santé et bien-être du comté Albert pour l'amélioration de leurs services et leurs infrastructures. Les fondations ont des actifs nets au 31 mars 2007 de 10 527 081 $ (2006 - 8 049 799 $).

Au cours de l'exercice, la Régie Régionale a reçu 885 638 $ (2006 - 803 617 $) de la Fondation des Amis de l'Hôpital de Moncton Inc., La Fondation de l'Hôpital Mémorial de Sackville Inc. et la Fondation de l'Hôpital Bennett et du comté Albert Inc.

11. Commitments:

The Authority is committed to payments under operating leases for equipment through to March 2008. The future lease payments are being funded by government. Annual minimum payments for the years ending March 31 are: 2008 - $2,283,862; 2009 - $1,152,588; 2010 - $1,009,117; 2011 - $663,797; and 2012 - $310,428.

As part of the ambulatory care expansion project, the Authority has committed to the construction of a parking facility using board-generated revenues. Total costs of the construction are not yet known. $1.7 million (2006 - $1 million) has been incurred as at March 31, 2007 and included in accounts payable and accrued liabilities.

11. Engagements :

La Régie Régionale loue des équipements dont le contrat de location prend fin en mars 2008. Les paiements de location sont financés par le gouvernement. Les paiements annuels minimums pour les années se terminant le 31 mars sont : 2008 - 2 283 862 $; 2009 - 1 152 588 $; 2010 - 1 009 117 $; 2011 - 663 797 $; et 2012 - 310 428 $.

La Régie Régionale s'est engagé à la construction d'un stationnement suite au projet d'agrandissement des soins ambulatoires. Les coûts de la construction seront défrayés à partir de revenus générés par le Conseil d'administration. Le coût total de la construction est inconnu. Au 31 mars 2007, 1,7 million $ (2006 - 1 million $) à été accumulé et est inclus comme créditeurs et charges à payer.

12. Working capital grants from Province of New Brunswick:

During the year, the Province of New Brunswick committed to providing working capital grants of an estimated $7.3 million to the Authority. These grants are based on working capital deficiencies as at March 31, 2007.

12. Subvention de fonds de roulement de la province du Nouveau-Brunswick :

Au cours de l'exercice, la province du Nouveau-Brunswick s'engage à fournir des subventions de fonds de roulement pour un montant estimé de 7,3 millions $ à la Régie Régionale. Ces subventions sont déterminées en fonction des déficits de fonds de roulement nets au 31 mars 2007.

SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

13. Fair value of financial assets and financial liabilities:

The carrying value of cash, accounts receivable, restricted cash and investments, note payable and accounts payable and accrued liabilities approximates their fair value due to the relatively short periods to maturity of these items or because they are receivable or payable on demand.

14. Employee future benefits:

Regular employees of South-East Regional Health Authority are covered by the Public Service Pension Plans of the Province of New Brunswick. The Pension Plans are a defined benefit multi-employer plan under which contributions are made by both the Authority and the employees. For the fiscal year ended March 31, 2007, the Authority expensed contributions of $4,178,665 (2006 - $3,538,414) under the terms of the Plans. The Authority has no direct liability or entitlement to any unfunded liability or surplus in the Plans related to its current and former employees.

15. Comparative figures:

Certain comparative figures have been reclassified to conform with the financial statement presentation adopted in the current year.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

13. Juste valeur des avoirs financiers et des passifs financiers :

La valeur comptable de l'encaisse, des débiteurs, de l'encaisse affectée et des placements, de l'effet à payer et des créditeurs se rapproche de leur juste valeur, du fait que ces items qui s'y rapportent ont des échéances relativement brèves ou du fait qu'ils sont à recevoir ou payable sous demande.

14. Prestations futures des employés :

Les employés permanents de la Régie Régionale de la Santé sud-est sont couverts par les régimes de pension de la Fonction publique du Nouveau-Brunswick. Les régimes sont des régimes de retraite à prestations déterminées sous lesquels la Régie Régionale et les employés y contribuent. Pour l'exercice terminé au 31 mars 2007, la Régie Régionale a passé en charges des contributions au montant de 4 178 665 $ (2006 - 3 538 414 $) selon les conventions des régimes. La Régie Régionale n'a aucune responsabilité directe ni aucun droit vis-à-vis les provisionnées ou les surplus des régimes reliés aux employés courants et antérieurs.

15. Données comparatives :

Pour faciliter la comparaison des états financiers avec ceux de l'exercice précédent, la classification de certaines données comparatives fut modifiée.

KPMG LLP
Chartered Accountants
Suite 700 Frederick Square
77 Westmorland Street
Fredericton NB E3B 6Z3
Telephone (506) 452-8000
Fax (506) 450-0072
Internet www.kpmg.ca

Place Marven's
PO Box 827
Moncton NB E1C 8N6
Telephone (506) 856-4400
Fax (506) 856-4499

PO Box 2388 Stn Main
Saint John NB E2L 3V6
Telephone (506) 634-1000
Fax (506) 633-8828

AUDITORS' REPORT ON SUPPLEMENTARY SCHEDULES

To the Board of Trustees

The audited financial statements of the South-East Regional Health Authority and our report thereon are presented in the preceding section of this report in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our audit was conducted for the purpose of forming an opinion on the basic financial statements taken as a whole. The current year's supplementary information included in the schedules is presented for purposes of additional analysis and is not a required part of the basic financial statements. Such supplementary information has been subjected to the auditing procedures applied in the audit of the basic financial statements and, in our opinion, is fairly stated in all material respects in relation to the basic financial statements taken as a whole.

Chartered Accountants

Moncton, Canada

May 18, 2007

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES CÉDULES SUPPLÉMENTAIRES

Aux membres du Conseil d'administration

Les états financiers vérifiés ainsi que notre rapport de la Régie Régionale de la Santé sud-est sont présentés dans la section précédente de ce rapport selon les principes comptables canadiens généralement reconnus. Notre vérification a été effectuée dans le but de former une opinion sur les états financiers de base pris dans leur ensemble. Les autres informations financières de l'exercice courant incluses dans les cédules sont données aux fins d'une étude plus approfondie mais ne sont pas une partie essentielle des états financiers de base. Ces informations ont été soumises aux mêmes procédés de vérification que ceux utilisés au cours de notre vérification des états financiers de base et, à notre avis, elles sont à tous égards importants présentées fidèlement à l'égard des états financiers de base pris dans leur ensemble.

Comptables agréés

Moncton, Canada

Le 18 mai 2007

SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Schedule 1 - Revenues

Year ended March 31, 2007, with comparative figures for 2006

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

Cédule 1 - Revenus

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007	2006	
Department of Health and Wellness:			Ministère de la Santé et Mieux-être :
Hospital services	$ 154,548,877	$ 145,282,145	Services hospitaliers
Medicare	22,152,462	18,321,988	Assurance-maladie
Mental health services	3,818,532	3,630,375	Services de santé mentale
Ambulance services	3,153,248	2,770,066	Services ambulanciers
Medical education	723,775	829,923	Formation médicale
Addiction services	2,497,763	–	Services de dépendance
Other provincial programs	5,139,475	2,649,022	Autres programmes provinciale
	192,034,132	173,483,519	
Other patient recoveries:			Autres recouvrements des patients :
Federal Government	640,450	475,955	Gouvernement fédéral
Workplace Health Safety and Compensation Commission	806,152	905,338	Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents du travail
Non-residents of the Province	9,825,608	8,421,709	Non-résidents de la Province
Non-residents of Canada	294,481	404,199	Non-résidents du Canada
Non-insured services N.B. residents	65,420	52,170	Services non-assurés résidents du N.-B.
Room differential income	719,750	932,867	Revenus différentiels provenant des chambres
Medically discharged	127,193	51,250	Renvoi médical
Courtesy rebates	(48,848)	(34,957)	Rabais de courtoisie
Retained portion of differential income	(161,470)	(212,615)	Portions retenues des revenus différentiels
Bad debts	(772,091)	(392,178)	Créances irrécouvrables
	11,496,645	10,603,738	
Other recoveries and sales:			Autres recouvrements et revenus :
Laboratory testing	639,348	627,092	Services de laboratoire
Rentals	43,244	51,188	Location
Other	620,067	469,987	Autres
	1,302,659	1,148,267	
Board generated:			Générés par le Conseil :
Interest	156,077	80,951	Intérêts
Donations	199,503	199,636	Dons
Parking	965,898	1,002,573	Stationnement
Rentals	153,502	164,219	Location
Cafeteria	666,048	647,161	Cafétéria
Retained portion of differential income	161,470	212,615	Portions retenues des revenus différentiels
Federal Inmate Contract	497,356	630,708	Contrat fédéral de détenus
Lifeline	229,906	202,749	Lifeline
Other	161,526	107,693	Autres
	3,191,286	3,248,305	
Amortization of deferred contributions related to capital assets	8,044,298	8,095,997	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations
Total revenues	$ 216,069,020	$ 196,579,826	Total des revenus

SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Schedule 2 – Expenses

Year ended March 31, 2007, with comparative figures for 2006

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

Cédule 2 - Dépenses

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	Salaries and benefits Salaires et avantages sociaux	Medical and surgical supplies Fournitures médicales et chirurgicales	Drugs Médicaments	Other supplies and expenses Autres fournitures et dépenses	2007 Total Total	2006 Total Total	
Nursing inpatient services:							Soins infirmiers aux hospitalisés :
Administration	$ 3,206,873	$ 1,144	$ 127	$ 300,291	$ 3,508,435	$ 3,264,668	Administration
Medical resources (physician support)	–	5,315	5,882	1,613,317	1,624,314	1,552,758	Ressources médicales (support des médecins)
Medical and surgical units	21,503,952	946,943	3,244,945	670,018	26,365,858	25,069,727	Unités médicales et chirurgicales
Intensive care	8,667,535	446,324	680,795	197,221	9,991,875	9,644,233	Soins intensifs
Obstetrics	3,447,298	197,831	122,343	104,536	3,872,008	3,706,654	Obstétrique
Operating suite	4,877,854	7,152,063	629,767	738,071	13,397,755	13,573,329	Bloc chirurgical
Pediatrics	1,911,622	55,089	99,406	47,010	2,113,127	1,994,349	Pédiatrie
Rehabilitation	1,189,019	31,004	61,069	62,392	1,343,484	1,414,189	Réadaptation
Long-term care	2,441,142	68,634	97,658	69,078	2,676,512	2,142,930	Soins prolongés
Psychiatry	2,677,689	9,232	80,898	91,857	2,859,676	2,798,658	Psychiatrie
Subtotal nursing inpatient services	49,922,984	8,913,579	5,022,690	3,893,791	67,753,044	65,161,495	Sous-total soins infirmiers aux hospitalisés
Non-inpatient services:							Services aux patients en consultation externe :
Administration	120,398	–	–	17,366	137,764	184,837	Administration
Ambulatory medical resources	7,500	25,422	327	1,507,103	1,540,352	844,765	Ressources médicales ambulatoires
Emergency	5,773,434	395,059	445,889	187,191	6,801,673	6,323,440	Urgence
Day/night care	2,157,756	339,425	3,354,639	189,416	6,041,236	5,481,533	Soins jour/nuit
Clinics	4,985,505	1,205,632	679,146	796,892	7,667,175	7,065,802	Cliniques
Subtotal non-inpatient services	13,044,593	1,965,538	4,480,101	2,697,968	22,188,200	19,900,377	Sous-total services aux patients en consultation externe
Diagnostic and therapeutic services:							Services diagnostiques et thérapeutiques :
Clinical laboratory	6,366,001	220,459	937	3,877,998	10,465,395	9,693,059	Laboratoire médical
Diagnostic imaging	5,260,752	3,131,315	112,181	2,232,318	10,736,566	8,644,186	Imagerie diagnostique
Respiratory therapy	1,243,545	42,433	52,103	212,291	1,550,372	1,338,258	Inhalothérapie
Pharmacy	3,537,496	61,596	207,354	261,334	4,067,780	3,423,436	Pharmacie
Rehabilitation services	4,253,512	29,848	732	102,605	4,386,697	3,847,575	Services de réadaptation
Social Work	1,062,162	–	–	14,975	1,077,137	881,476	Service social
Other diagnostic and therapeutic services	3,055,604	53,819	1,408	256,225	3,367,056	2,812,394	Autres services diagnostiques et thérapeutiques
Subtotal diagnostic and therapeutic services	24,779,072	3,539,470	374,715	6,957,746	35,651,003	30,638,384	Sous-total services diagnostiques et thérapeutiques
Community Health:							CCH:
Extra Mural Program	5,141,214	353,502	627,041	923,760	7,045,517	6,525,953	Programme extra muraux
Breast screening	451,764	3	–	119,138	570,905	439,023	Dépistage de sein
Albert Community Health	642,296	11,416	4,670	96,804	755,186	880,340	Santé Communautaire Albert
Addiction services	1,951,726	1,347	3,726	410,996	2,367,797	2,108,639	Services de dépendance
Public Health	1,340,040	–	–	69,670	1,409,710	570,350	Santé publique
Community Mental Health	2,424,862	772	347	526,291	2,952,272	881,555	Santé mentale communautaire
Subtotal Community Health	11,951,902	367,040	635,786	2,146,659	15,101,387	11,405,860	Sous-total recherché et formation
Medicare	22,131,241	–	–	200,000	22,331,241	18,935,780	Assurance-maladie
Research and education:							Recherche et formation :
Research	147,026	–	–	14,361	161,387	136,796	Recherche
Education	1,781,054	505	71	798,232	2,579,862	2,454,285	Formation
Subtotal research and education	1,928,080	505	71	812,593	2,741,249	2,591,081	Sous-total recherché et formation

SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Schedule 2 – Expenses, page 2

Year ended March 31, 2007, with comparative figures for 2006

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

Cédule 2 – Dépenses, page 2

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	Salaries and benefits Salaires et avantages sociaux	Medical and surgical supplies Fournitures médicales et chirurgicales	Drugs Médicaments	Other supplies and expenses Autres fournitures et dépenses	2007 Total Total	2006 Total Total	
Support services:							Services de soutien :
Financial services	935,728	–	–	278,051	1,213,777	1,104,223	Services financiers
Human resources	866,452	6,039	26,276	241,014	1,139,781	1,099,114	Ressources humaines
Information system	2,858,952	–	–	3,650,819	6,509,771	6,601,778	Technologie de l'information
Bio medical engineering	594,609	1,860	25	534,696	1,130,990	972,949	Ingénierie biomédicale
Materials management	2,361,426	241,532	245	941,805	3,545,008	3,334,710	Gestion des fournitures
Housekeeping	3,150,440	6,612	12	353,320	3,510,384	3,454,546	Entretien ménager
Laundry and linen	784,909	1,138	–	278,795	1,064,842	1,045,798	Buanderie et lingerie
Plant operations and maintenance	3,729,323	4,480	106,520	6,657,931	10,498,254	9,505,370	Opération des installations et entretien
Food services	2,525,769	1,918	15	844,300	3,372,002	3,222,818	Services alimentaires
Health records	1,477,537	8	–	159,901	1,637,446	1,497,631	Archives médicales
Patient transportation	3,371,625	18,625	5,095	665,441	4,060,786	3,647,824	Transport des patients
Retirement allowances	1,843,245	–	–	–	1,843,245	1,544,253	Allocations de retraite
Workplace Health Safety and Compensation Commission of New Brunswick expenses	1,548,635	–	–	–	1,548,635	996,534	Dépenses reliées à la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents du travail du Nouveau-Brunswick
Other support services	1,218,345	10,278	–	417,583	1,646,206	1,382,739	Autres services de soutien
Subtotal support services	27,266,993	292,290	138,188	15,023,656	42,721,127	39,410,285	Sous-total des services de soutien
Administrative services:							Services administratifs :
General administration	1,285,318	–	–	469,279	1,754,597	1,807,801	Administration générale
Health services and planning	527,423	–	–	32,555	559,978	483,519	Services de santé et planification
Other administrative services	1,740,874	770	9	202,079	1,943,732	1,534,500	Autres services administratifs
Subtotal administrative services	3,553,615	770	9	703,913	4,258,307	3,805,820	Sous-total services administratifs
Board sponsored:							Frais discrétionnaires du Conseil :
Cafeteria expenses	354,167	1	–	286,254	640,422	641,225	Dépenses de cafétéria
Parking	150,677	–	–	263,041	413,718	383,085	Stationnement
Development and fundraising	356,958	–	–	109,158	466,116	416,537	Développement et levée de fonds
Interest and bank charges	–	–	–	206,077	206,077	130,951	Frais bancaires et intérêts
Education	–	–	–	38,461	38,461	40,243	Formation
Consultant fees	–	–	–	8,569	8,569	6,559	Honoraires de consultant
Donated expenditures	–	–	–	196,957	196,957	168,792	Donation de dépenses
Lifeline	33,540	8,530	–	50,247	92,317	105,101	Lifeline
Hostal	34,132	–	–	3,683	37,815	46,897	Auberge
Other	31,821	–	–	858,061	889,882	1,043,568	Autres
Subtotal Board sponsored	961,295	8,531	–	2,020,508	2,980,334	2,960,958	Sous-total frais discrétionnaires du Conseil
Amortization of capital assets	–	–	–	8,684,870	8,684,870	8,735,573	Amortissements des immobilisations
Total expenses	$ 155,539,775	$ 15,087,723	$ 10,651,560	$ 43,141,704	$ 224,420,782	$ 203,545,613	Total des dépenses

États financiers de la

CORPORATION DES SCIENCES DE LA SANTÉ DE L'ATLANTIQUE

31 mars 2007

Deloitte.

Deloitte & Touche s.r.l.
Brunswick House
44 Chipman Hill, 7th Floor
P.O. Box 6549
Saint John (Nouveau-Brunswick) E2L 4R9
Canada
Tél. : 506-632-1080
Téléc. : 506-632-1210
www.deloitte.ca

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du Conseil d'administration,
Régie régionale de la santé 2

Nous avons vérifié le bilan de la Corporation des sciences de la santé de l'Atlantique au 31 mars 2007 ainsi que les états des résultats – fonds regroupés, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Corporation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Corporation au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Deloitte & Touche LLP

Comptables agréés

Le 23 mai 2007

CORPORATION DES SCIENCES DE LA SANTÉ DE L'ATLANTIQUE

(constituée en vertu des lois de la province du Nouveau-Brunswick)

Bilan

au 31 mars 2007

	2007	2006
ACTIF À COURT TERME		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 981 266 $	1 538 903 $
Débiteurs (notes 4 et 13)	36 657 560	34 745 461
Stocks (note 5)	2 796 680	2 648 053
Charges payées d'avance	1 202 662	2 231 016
	42 638 168	41 163 433
APPORTS À RECEVOIR (note 6)	1 858 774	2 283 642
PLACEMENTS		
Débiteurs (note 16)	4 328 492	-
Titres négociables (note 7)	12 494 429	12 351 981
Fonds de dotation pour la recherche en santé (notes 8 et 23)	2 058 141	1 957 310
Placement dans le Centre de santé de Sussex (note 9)	261 105	261 105
	19 142 167	14 570 396
IMMOBILISATIONS (note 10)	44 035 743	42 431 089
	107 674 852 $	100 448 560 $

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (notes 21 et 22)

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

..... administrateur

..... administr

	2007	2006
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer (note 11)	**52 011 418 $**	53 244 402 $
Emprunt à court terme (note 12)	**4 007 825**	-
Fonds affectés à des fins particulières (note 14)	**3 750 840**	3 525 702
Produits reportés	**457 363**	447 822
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 15)	**448 387**	452 355
	60 675 833	57 670 281
DETTE À LONG TERME (note 15)	**1 544 876**	1 993 263
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (note 16)	**1 551 900**	1 287 536
APPORTS REPORTÉS AU TITRE DES IMMOBILISATIONS (note 17)	**39 149 729**	36 891 588
ACTIF NET		
Non affecté	**(17 324 115)**	(14 867 040)
Activités du Conseil	**14 515 185**	9 383 058
Investi en immobilisations (note 18)	**4 886 014**	5 512 014
Dotations	**2 675 430**	2 577 860
	4 752 514	2 605 892
	107 674 852 $	100 448 560 $

rateur

CORPORATION DES SCIENCES DE LA SANTÉ DE L'ATLANTIQUE

État des résultats - Fonds regroupés

Exercice terminé le 31 mars 2007

	2007	2006
Produits		
Ministère de la Santé et du Mieux-être	331 429 358 $	299 192 672 $
Gouvernement fédéral	8 360 063	7 836 506
Sommes reçues des patients	7 149 910	6 365 508
Recouvrements et ventes	4 146 562	3 656 451
Sommes provenant du Conseil	9 914 167	6 613 523
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations	7 212 172	5 989 396
Total des produits	368 212 232	329 654 056
Charges		
Services infirmiers aux patients hospitalisés	104 344 072	97 570 634
Services aux patients non hospitalisés	33 678 308	29 655 837
Services communautaires	31 013 302	21 216 345
Services de diagnostic et services thérapeutiques	59 901 622	52 601 606
Régime d'assurance-maladie	36 058 603	32 050 832
Recherche et formation	5 215 953	5 110 947
Services de soutien	82 427 843	75 244 183
Services administratifs	7 903 563	7 250 983
Services auxiliaires	992 803	836 646
Activités du Conseil	5 197 534	4 401 127
Amortissement des immobilisations	8 265 103	7 913 455
Total des charges	374 998 706	333 852 595
Déficit d'exploitation de l'exercice avant les éléments suivants	(6 786 474)	(4 198 539)
Ajustement sur règlement de l'exercice antérieur	(16 006)	163 817
Octroi de fonds de roulement provenant de la province du Nouveau-Brunswick	8 851 532	4 657 558
Excédent net de l'exercice	2 049 052 $	622 836 $

CORPORATION DES SCIENCES DE LA SANTÉ DE L'ATLANTIQUE
État de l'évolution de l'actif net
Exercice terminé le 31 mars 2007

	Investi en immobilisations (note 10)		Dotations et fonds affectés (note 8)		Non affecté		Activités du Conseil		Total de l'actif net	
	2007	2006	**2007**	2006	**2007**	2006	**2007**	2006	**2007**	2006
Solde au début	**5 512 014 $**	6 815 308 $	**2 577 860 $**	2 495 628 $	**(14 867 040) $**	(15 083 011) $	**9 383 058 $**	7 672 899 $	**2 605 892 $**	1 900 824 $
Excédent (déficit) net de l'exercice	**(1 052 931)**	(1 924 059)	**-**	-	**(1 614 650)**	334 496	**4 716 633**	2 212 399	**2 049 052**	622 836
Réaffectation de paiement de capital	**-**	-	**-**	-	**-**	200 000	**-**	(200 000)	**-**	-
Réaffectation de capitaux d'investissement	**-**	-	**-**	-	**(814 938)**	-	**814 938**	-	**-**	-
Apports au titre des dotations et des fonds affectés	**-**	-	**97 570**	82 232	**-**	-	**-**	-	**97 570**	82 232
Dépenses en immobilisations	**399 444**	302 240	**-**	-	**(27 487)**	(318 525)	**(399 444)**	(302 240)	**(27 487)**	(318 525)
Variation nette de l'investissement en immobilisations	**27 487**	318 525	**-**	-	**-**	-	**-**	-	**27 487**	318 525
Solde à la fin	**4 886 014 $**	5 512 014 $	**2 675 430 $**	2 577 860 $	**(17 324 115) $**	(14 867 040) $	**14 515 185 $**	9 383 058 $	**4 752 514 $**	2 605 892 $

CORPORATION DES SCIENCES DE LA SANTÉ DE L'ATLANTIQUE

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2007

	2007	2006
FONDS LIÉS AUX		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent net de l'exercice	**2 049 052 $**	622 836 $
Amortissement des immobilisations	**8 265 103**	7 913 455
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations	**(7 212 172)**	(5 989 396)
Gain à la cession de placements	**(631 922)**	(1 457 190)
Augmentation des avantages sociaux futurs	**354 088**	97 924
	2 824 149	1 187 629
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	**(1 605 808)**	522 925
	1 218 341	1 710 554
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achat d'immobilisations	**(9 869 757)**	(13 296 430)
Produit de la cession de placements	**21 009 249**	26 013 838
Achat de placements	**(24 949 098)**	(27 828 984)
	(13 809 606)	(15 111 576)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation des apports reportés au titre des immobilisations		
- Province du Nouveau-Brunswick	**4 319 819**	10 071 638
- Financement public	**5 150 494**	2 922 552
Apports au titre des dotations	**97 570**	82 232
Augmentation de l'emprunt à court terme (note 12)	**4 007 825**	-
Remboursement sur la dette à long terme	**(514 593)**	(474 812)
Remboursement au titre du contrat de location-acquisition	**(27 487)**	(318 525)
	13 033 628	12 283 085
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE	**442 363**	(1 117 937)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	**1 538 903**	2 656 840
À LA FIN	**1 981 266 $**	1 538 903 $

CORPORATION DES SCIENCES DE LA SANTÉ DE L'ATLANTIQUE
Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2007

1. BUT DE LA CORPORATION

La Régie régionale de la santé 2 a été constituée en vertu des lois de la province du Nouveau-Brunswick le 1er avril 2002 et elle exerce ses activités sous la dénomination de Corporation des sciences de la santé de l'Atlantique (la « Corporation »). La principale activité de la Corporation est la prestation de services de santé dans la région du sud du Nouveau-Brunswick.

La Corporation exploite 29 établissements de Sussex à St. Stephen, incluant les îles de Fundy.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables établies à l'intention des organismes sans but lucratif et publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, selon la méthode du report pour la constatation des apports affectés.

Constatation des produits

La Corporation utilise la méthode du report pour la comptabilisation des apports, notamment des dons et des subventions gouvernementales.

La Corporation est financée principalement par la province du Nouveau-Brunswick, selon les arrangements budgétaires pris par le ministère de la Santé et du Mieux-être. Les subventions d'exploitation sont comptabilisées à titre de produits au cours de la période où elles sont octroyées. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période sont comptabilisées. Lorsqu'une tranche de la subvention est liée à une période future, elle est reportée et constatée au cours de ladite période.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, à condition que le montant à recevoir puisse faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant soit raisonnablement assurée.

Les apports qui sont grevés d'une affectation d'origine externe et ne consistent pas en des dotations sont constatés à titre de produits au cours de l'exercice où les charges correspondantes sont comptabilisées. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés et constatés à titre de produits selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux équivalant au taux d'amortissement des immobilisations correspondantes.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net lié aux dotations.

Les revenus de placements grevés d'une affectation sont constatés à titre de produits au cours de l'exercice où les charges correspondantes sont enregistrées. Les revenus de placements non grevés d'une affectation sont constatés à titre de produits au moment où ils sont gagnés.

Stocks

Les stocks des magasins et des pharmacies sont évalués au coût moyen.

CORPORATION DES SCIENCES DE LA SANTÉ DE L'ATLANTIQUE
Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2007

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Placements

Les placements à long terme sont enregistrés au coût. La direction compare périodiquement la valeur comptable des placements au cours du marché. S'il y a une moins-value du portefeuille total qui est considérée comme durable, les placements sont dépréciés pour constater la perte. Les gains et les pertes sur les ventes des placements sont constatés au cours de l'exercice où les placements sont cédés.

Les placements comprennent les obligations qui sont inscrites à leur valeur nominale, les primes ou escomptes étant amortis sur la durée des obligations.

Les intérêts créditeurs sur les placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées au coût et amorties sur leur durée de vie utile estimative, selon la méthode de l'amortissement linéaire. La Corporation utilise certains terrains et bâtiments qui appartiennent à d'autres entités. Ces terrains et bâtiments ne sont pas constatés dans ces états financiers. Les immobilisations sont amorties comme suit :

Actif	Durée de vie utile estimative
Matériel	de 5 à 25 ans
Véhicules	5 ans
Bâtiments	20 ans

Vacances et heures supplémentaires

Les charges à payer au titre des vacances et des heures supplémentaires sont comptabilisées au 31 mars 2007. Le financement correspondant alloué par le ministère de la Santé et du Mieux-être est enregistré sur réception.

Indemnités de maladie

Les employés de la Corporation ont droit à des indemnités de maladie cumulatives. Selon les principes comptables généralement reconnus s'appliquant aux avantages sociaux futurs, ces avantages courus ne sont pas comptabilisés par la Corporation parce qu'ils ne peuvent être acquis.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements à court terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de leur date d'acquisition.

CORPORATION DES SCIENCES DE LA SANTÉ DE L'ATLANTIQUE
Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2007

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Utilisation d'estimations

Lors de la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les estimations importantes incluent les provisions pour créances douteuses, les prévisions au titre du fonds de roulement, les montants courus à recevoir ou à payer et les avantages sociaux futurs. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Dépréciation d'actifs

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Le montant de la perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne puisse respecter ses engagements. La Corporation effectue, sur une base continue, un suivi de la recouvrabilité de ses créances.

La Corporation détient environ 68 % (73 % en 2006) de ses créances auprès de la province du Nouveau-Brunswick.

Juste valeur

La valeur comptable des placements à court terme, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer s'approche de la juste valeur en raison des échéances à court terme de ces instruments. La valeur comptable de la dette à long terme s'approche de la juste valeur.

CORPORATION DES SCIENCES DE LA SANTÉ DE L'ATLANTIQUE
Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2007

4. DÉBITEURS

	2007	2006
Province du Nouveau-Brunswick		
Régime d'assurance-maladie	**3 782 317 $**	2 765 968 $
Subventions de matériel	**2 737 639**	6 104 521
Matériel lié aux services ambulanciers	**3 934 004**	-
Régime provincial	**6 086 620**	10 162 204
Octroi de fonds de roulement	**8 851 532**	4 657 558
	25 392 112	23 690 251
Patients	**3 568 823**	2 250 224
Apparentés	**2 438 264**	2 318 486
TVH	**2 808 144**	3 442 335
Autres	**2 450 217**	3 044 165
	36 657 560 $	34 745 461 $

5. STOCKS

	2007	2006
Pharmacie	**1 082 590 $**	1 038 651 $
Magasins	**1 714 090**	1 609 402
	2 796 680 $	2 648 053 $

6. APPORT À RECEVOIR

Au cours de l'exercice 2003, le ministère des Anciens Combattants du Canada s'est engagé à verser 3 534 251 $ pour la construction d'un nouveau bâtiment de soins aux anciens combattants. Le versement de ce montant s'échelonnera sur une période de huit (8) ans et prendra la forme d'un accroissement de l'allocation d'exploitation quotidienne. Le montant remboursé au titre du capital au cours de l'exercice 2007 s'est établi à 424 868 $ (402 582 $ en 2006).

7. TITRES NÉGOCIABLES

	2007	2006
Titres à rendement fixe	**5 576 147 $**	1 148 119 $
Actions libellées en dollars canadiens	**2 921 941**	-
Actions libellées en dollars américains	**3 834 970**	-
Montant détenu en espèces	**161 371**	11 203 862
	12 494 429 $	12 351 981 $

Le cours du marché des titres négociables au 31 mars 2007 se chiffrait à 12 771 911 $ (12 351 981 $ en 2006).

CORPORATION DES SCIENCES DE LA SANTÉ DE L'ATLANTIQUE
Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2007

8. FONDS DE DOTATION POUR LA RECHERCHE EN SANTÉ

La Corporation a transféré des fonds pour la recherche en santé à la fondation de l'Hôpital régional de Saint John (la « fondation ») au cours de l'exercice. La fondation investit et gère les fonds au nom de la Corporation. Les fonds sont disponibles pour la Corporation au besoin. La note 23 décrit les changements survenus à cette convention à la suite de la clôture de l'exercice.

9. PLACEMENT DANS LE CENTRE DE SANTÉ DE SUSSEX

Avant la régionalisation, le Centre de santé de Sussex a versé 300 000 $ à Sussex Health Centre Services Inc. aux fins de la construction d'un immeuble de bureaux qui seront loués à des professionnels de la santé. En contrepartie de cet apport, Sussex Health Centre Services Inc. versera à la Corporation 50 % de tout revenu net tiré de l'immeuble. Le placement est comptabilisé à un montant égal à la quote-part de la participation de la Corporation dans l'immeuble.

10. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette 2007	2006
Matériel et véhicules	**99 951 425 $**	**63 299 793 $**	**36 651 632 $**	34 646 240 $
Bâtiments	**8 720 136**	**1 336 025**	**7 384 111**	7 784 849
	108 671 561 $	**64 635 818 $**	**44 035 743 $**	42 431 089 $

11. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2007	2006
Créditeurs	**23 166 960 $**	26 490 038 $
Salaires et avantages sociaux	**14 871 528**	14 196 267
Indemnités de vacances courues à payer	**13 972 930**	12 558 097
	52 011 418 $	53 244 402 $

12. EMPRUNT À COURT TERME

La Corporation a contracté auprès du ministre des Finances de la province du Nouveau-Brunswick un emprunt de 4 000 000 $ portant intérêt à 4,2 % et remboursable intégralement le 13 avril 2007.

CORPORATION DES SCIENCES DE LA SANTÉ DE L'ATLANTIQUE
Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2007

13. AJUSTEMENT DE FIN D'EXERCICE ESTIMATIF

Ministère de la Santé et du Mieux-être

	Montant réel	Montant prévu	Montant (à payer à) à recevoir de la province
Total des programmes transférables			
Total des charges transférables	**252 947 876 $**	**236 556 529 $**	**- $**
Autres recouvrements et ventes	**1 714 063**	**895 493**	**-**
Produits tirés des services aux patients, montant net	**7 225 614**	**6 457 798**	**(767 816)**
Total des programmes transférables			**(767 816)**
Programmes non transférables			**(1 275 361)**
Total			**(2 043 177) $**

Le règlement de fin d'exercice estimatif est assujetti à l'approbation du ministère de la Santé et du Mieux-être du Nouveau-Brunswick. Ce règlement estimatif est inclus dans les débiteurs. Tout ajustement est enregistré au cours de l'exercice au cours duquel la détermination est faite.

14. FONDS AFFECTÉS À DES FINS PARTICULIÈRES

La Corporation réserve des sommes aux fins suivantes :

	2007	2006
Fonds pour les patients et autres	**939 490 $**	850 329 $
Fonds de formation	**340 924**	475 278
Fonds de recherche	**2 470 426**	2 200 095
	3 750 840 $	3 525 702 $

La Corporation est obligée de suivre les directives des bénéficiaires désignés de ces comptes et, par conséquent, ces fonds ne peuvent être utilisés par la Corporation.

CORPORATION DES SCIENCES DE LA SANTÉ DE L'ATLANTIQUE
Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2007

15. DETTE À LONG TERME

	2007	2006
Province du Nouveau-Brunswick	**1 993 263 $**	2 418 131 $
AGFA Finance Canada – location	**-**	27 487
Total de la dette à long terme	**1 993 263**	2 445 618
Moins : tranche à court terme	**448 387**	452 355
	1 544 876 $	1 993 263 $

Le prêt accordé par la province du Nouveau-Brunswick doit être remboursé sur une période de huit ans, à même une augmentation des fonds d'exploitation octroyés par le ministère des Anciens Combattants du Canada. Le prêt est remboursable en versements mensuels de 45 419 $, comprenant le capital et les intérêts, jusqu'au 14 avril 2011. Le prêt porte intérêt à un taux de 5,4 %.

Le capital doit être remboursé comme suit pour chaque exercice indiqué ci-dessous :

	$
2008	**448 387**
2009	**473 208**
2010	**499 403**
2011	**527 049**
2012	**45 216**
	1 993 263
Moins : tranche à court terme	**448 387**
Solde des engagements	**1 544 876**

CORPORATION DES SCIENCES DE LA SANTÉ DE L'ATLANTIQUE
Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2007

16. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

a) Prestations de retraire supplémentaires accordées à des chefs de la direction

La Corporation a conclu des accords de retraite supplémentaires avec deux de ses anciens chefs de la direction, le 21 septembre 1993 et le 8 mai 1995. La province du Nouveau-Brunswick a consenti à subventionner une portion de ces obligations.

	$
Valeur actuarielle totale au 31 mars 2006	**1 287 536**
Accroissement 2006-2007	**161 677**
Moins : paiements faits en 2006 et en 2007	**(89 724)**
Solde au 31 mars 2007	**1 359 489**

b) Autres prestations de retraite

Au cours de l'exercice 2005-2006, la Corporation a demandé l'approbation réglementaire pour la liquidation du régime de retraite (le « régime ») de certains employés du West Saint John Community Hospital. La liquidation devait se traduire par la constitution de rentes auprès d'un assureur privé pour les pensionnés.

Dans le cadre du processus de liquidation, la Corporation a garanti aux pensionnés que dans l'éventualité où l'assureur privé manquerait à ses obligations, elle s'acquitterait du paiement continu de tous les avantages sociaux offerts en vertu du régime.

Au cours de l'exercice 2006-2007, la liquidation prévue de cet ancien régime de retraite fédéral a reçu l'approbation finale du Bureau du surintendant des régimes de pension du Nouveau-Brunswick et de l'Agence du revenu du Canada. Par conséquent, la Corporation recevra le produit du régime totalisant 4 328 492 $. La Corporation a accepté de financer d'autres ententes auprès des quatre derniers employés admissibles du West Saint John Community Hospital et elle assumera les coûts de la liquidation. Le montant comptabilisé au 31 mars 2007 représente la valeur actuelle des paiements mensuels futurs à verser aux employés.

	$
Valeur actuarielle totale au 31 mars 2007	**192 411**

	$
Total des avantages sociaux futurs	**1 551 900**

CORPORATION DES SCIENCES DE LA SANTÉ DE L'ATLANTIQUE
Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2007

17. APPORTS REPORTÉS AU TITRE DES IMMOBILISATIONS

Les apports reportés au titre des immobilisations représentent le montant non amorti et non dépensé des dons et des subventions reçus pour l'achat d'immobilisations. L'amortissement des apports en capitaux est constaté à titre de produits dans l'état des résultats. La variation du solde des apports reportés au cours de l'exercice se présente comme suit :

	2007	2006
Solde au début	**36 891 588 $**	29 886 794 $
Apports supplémentaires reçus		
- province du Nouveau-Brunswick	**4 319 819**	10 071 638
- financement public	**5 150 494**	2 922 552
Moins : montants amortis à titre de produits	**(7 212 172)**	(5 989 396)
	39 149 729 $	36 891 588 $

Le solde des apports en capitaux non amortis au titre des immobilisations se présente comme suit :

	2007	2006
Apports en capitaux non amortis affectés à l'achat d'immobilisations	**39 149 729 $**	36 891 588 $

CORPORATION DES SCIENCES DE LA SANTÉ DE L'ATLANTIQUE
Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2007

18. INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS

L'investissement en immobilisations se présente comme suit :

	2007	2006
Immobilisations	**44 035 743 $**	42 431 089 $
Moins les montants financés par des :		
apports reportés	**39 149 729**	36 891 588
contrats de location-acquisition	**-**	27 487
	4 886 014 $	5 512 014 $

La variation de l'actif net investi en immobilisations est calculée comme suit :

	2007	2006
Insuffisance des produits par rapport aux charges		
Amortissement des apports reportés	**7 212 172 $**	5 989 396 $
Moins : amortissement des immobilisations	**8 265 103**	7 913 455
	(1 052 931) $	(1 924 059) $
Variation nette de l'investissement en immobilisations		
Achat d'immobilisations	**9 869 757 $**	13 296 430 $
Moins les montants financés par des :		
apports reportés	**9 470 313**	12 994 190
	399 444	302 240
Plus : remboursement des contrats de location-acquisition	**27 487**	318 525
	426 931 $	620 765 $
Variation de l'actif net investi en immobilisations	**(626 000) $**	(1 303 294) $

CORPORATION DES SCIENCES DE LA SANTÉ DE L'ATLANTIQUE
Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2007

19. APPARENTÉS

Le but des fondations hospitalières suivantes est d'amasser et de répartir des fonds en vue de l'amélioration des services et des installations.

Fondation	Année de constitution	Dons en 2007	Dons en 2006
Fondation de l'Hôpital régional de Saint John Inc.	1980	**4 346 688 $**	1 619 313 $
Fondation de l'Hôpital St-Joseph Inc.	1982	**472 919**	602 505
Fondation de l'Hôpital du comté de Charlotte Inc.	1992	**83 035**	105 658
Sussex Health Services Inc.	1991	**63 815**	345 275

Les services auxiliaires suivants sont des organismes sans but lucratif qui répartissent des fonds entre des hôpitaux en vue de l'amélioration des services et des installations.

Services auxiliaires	Année de constitution	Dons en 2007	2006
Services auxiliaires de l'Hôpital régional de Saint John	1992	**111 650 $**	229 980 $
Dames auxiliaires de l'Hôpital du comté de Charlotte	1960	**-**	5 650

Metro Health Services Inc. est un organisme sans but lucratif enregistré qui a été constitué en 1987 et qui offre des produits aux personnes handicapées du Nouveau-Brunswick. Au cours de l'exercice, Metro Health Services Inc. a acheté des biens auprès de la Corporation pour un montant de 25 258 $ (23 586 $ en 2006).

Fundy Linen Service Inc. a été constitué en 1977 pour la construction, la détention et l'exploitation d'installations de blanchisserie en vue d'offrir des services centraux de blanchisserie aux hôpitaux publics et aux établissements semblables. Au cours de l'exercice, la Corporation a acheté des services auprès de Fundy Linen Service Inc. pour un montant de 5 353 292 $ (5 172 032 $ en 2006).

Province du Nouveau-Brunswick

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2007, le ministère de la Santé et du Mieux-être a accordé à la Corporation un financement de 340 264 884 $ (304 014 047 $ en 2006).

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2007, le ministère de l'Approvisionnement et des Services a consacré 926 364 $ (1 713 945 $ en 2006) à l'amélioration des immobilisations au nom de la Corporation. Ce montant ne figure pas dans les présents états financiers.

CORPORATION DES SCIENCES DE LA SANTÉ DE L'ATLANTIQUE
Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2007

19. APPARENTÉS (suite)

Certains employés de la Corporation ont droit à des prestations de retraite ou à des avantages complémentaires de retraite lors de leur départ à la retraite. Comme ces avantages sont du ressort de la province du Nouveau-Brunswick et sont financés par celle-ci, la Corporation n'a enregistré aucune charge à ce titre.

Au 31 mars 2007, la Corporation avait enregistré une hausse des charges à payer au titre des indemnités de vacances de 1 414 833 $ comparativement à l'exercice précédent. Le financement connexe par le ministère de la Santé et du Mieux-être est enregistré lors de sa réception.

20. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Au cours de l'exercice, la Corporation a reçu et versé les intérêts suivants :

	2007	2006
	$	$
Intérêts versés	**177 335**	172 242
Intérêts reçus	**255 704**	181 465

21. ENGAGEMENTS

La Corporation a signé une entente avec l'Université du Nouveau-Brunswick (UNBSJ) en vertu de laquelle elle doit fournir de l'énergie-vapeur suffisante pour satisfaire aux besoins du campus, jusqu'à concurrence de 15 000 livres par heure. La Corporation n'est pas responsable des pertes, des dommages, des charges ni des dépenses pouvant être subis ou engagés par l'UNBSJ si la Corporation manque à ses obligations de fournir de l'énergie-vapeur, excepté si ce manquement résulte de négligence ou de faute intentionnelle de la Corporation. La Corporation sera remboursée en fonction de la consommation réelle aux taux établis par les deux parties. La date d'échéance de l'accord sera le 31 mars 2025.

La Corporation a signé avec Eclipsys Corporation une entente d'une valeur contractuelle totale de 14 181 024 $ visant le remplacement de ses renseignements cliniques. Ce projet s'échelonnant sur plusieurs années sera conjointement financé par le ministère de la Santé et du Mieux-être et par la Corporation.

22. ÉVENTUALITÉ

Au cours de l'exercice 2001, la Corporation des sciences de la santé de l'Atlantique a été citée à titre de défenderesse dans une poursuite déposée à la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick pour un montant de 3 800 000 $. La procédure judiciaire suit son cours et son issue ne peut être raisonnablement déterminée à l'heure actuelle. Aucune provision au titre de cette poursuite n'a été inscrite dans les états financiers au 31 mars 2007.

CORPORATION DES SCIENCES DE LA SANTÉ DE L'ATLANTIQUE
Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2007

23. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR

Au cours des exercices 2006 et 2007, la Corporation a transféré des fonds pour la recherche en santé à la fondation de l'Hôpital régional de Saint John. Le 30 avril 2007, le conseil d'administration a approuvé le transfert de propriété de ces fonds à l'Hôpital régional de Saint John par suite de la constitution d'une entente révisée.

24. DONNÉES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données de l'exercice précédent ont été retraitées pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

25. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES

i) Résultat étendu, chapitre 1530 du *Manuel de l'ICCA*

En janvier 2005, l'ICCA a publié le chapitre 1530, intitulé « Résultat étendu », qui s'appliquera à l'exercice 2008 de la Corporation. Par suite de l'adoption de cette norme, les états financiers de la Corporation incluront un état du résultat étendu. Les principales composantes des autres éléments du résultat étendu incluront les gains et pertes non réalisés sur les actifs financiers classés comme disponibles à la vente.

ii) Instruments financiers – comptabilisation et évaluation, chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA

En janvier 2005, l'ICCA a publié le chapitre 3855, intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », qui s'appliquera à l'exercice 2008 de la Corporation. En vertu de cette nouvelle norme, tous les actifs financiers seront classés dans l'une des catégories suivantes : détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, détenus à des fins de transaction ou disponibles à la vente. Les actifs et les passifs financiers détenus à des fins de transaction seront évalués à leur juste valeur et les gains et pertes seront constatés dans le bénéfice net. Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances et les passifs financiers autres que ceux détenus à des fins de transaction seront évalués au coût après amortissement. Les instruments disponibles à la vente seront évalués à la juste valeur et les gains et pertes non réalisés seront inscrits dans les autres éléments du résultat étendu. Cette norme permet également de désigner tout instrument financier comme détenu à des fins de transaction lors de la constatation initiale.

L'ajustement transitoire attribuable aux instruments classés par la Corporation comme disponibles à la vente et n'ayant pas été constatés à leur juste valeur sera comptabilisé au solde d'ouverture du cumul des autres éléments du résultat étendu au 1er avril 2007. L'adoption de ces chapitres au 1er avril 2007 n'a eu aucune incidence importante.

États financiers

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 3

Exercice terminé le 31 mars 2007

KPMG

KPMG LLP
Chartered Accountants
Frederick Square
77 Westmorland Street Suite 700
Fredericton NB E3B 6Z3
Telephone (506) 452-8000
Fax (506) 450-0072
Internet www.kpmg.ca

One Factory Lane
Place Marven's
PO Box 827
Moncton NB E1C 8N6
Telephone (506) 856-4400
Fax (506) 856-4499

Harbour Building
133 Prince William Street
PO Box 2388 Stn Main
Saint John NB E2L 3V6
Telephone (506) 634-1000
Fax (506) 633-8828

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au président et aux membres du Conseil d'administration
Régie régionale de la santé 3

Nous avons vérifié le bilan de la Régie régionale de la santé 3 au 31 mars 2007 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Régie. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Régie au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG s.r.l.

Comptables agréés

Fredericton, Canada

Le 24 mai 2007

KPMG LLP is a Canadian limited liability partnership and a member firm of the KPMG network of independent member firms affiliated with KPMG International, a Swiss cooperative

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 3

Bilan

31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007	2006
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	2 053 304 $	– $
Débiteurs (note 2)	17 676 501	18 523 489
Inventaires	2 216 080	2 211 588
Charges payées d'avance	1 214 450	1 261 084
Tranche à court terme des apports à recevoir	681 253	643 645
	23 841 588	22 639 806
Apports à recevoir (note 3)	1 748 428	2 429 681
Placements (note 4)	36 414	75 100
Immobilisations (note 5)	140 730 780	97 279 201
	166 357 210 $	122 423 788 $
Passif, apports reportés et actifs nets (déficit)		
Passif à court terme		
Chèques en circulation en excédent des fonds en dépôt	– $	337 381 $
Créditeurs et charges à payer (note 6)	27 309 790	25 774 570
Emprunts à court terme (note 7)	4 002 327	2 507 908
Règlement estimatif de fin d'exercice à payer (note 8)	1 086 569	1 367 738
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an (note 9)	747 277	705 729
	33 145 963	30 693 326
Dette à long terme (note 9)	2 791 638	3 537 009
Apports reportés afférents trait aux immobilisations (note 10)	138 496 284	95 540 624
Actifs nets		
Investis en immobilisations (note 11)	1 150 656	636 050
Reçus à titre de dotations	11 020	11 020
Non affectés	(9 238 351)	(7 994 241)
	(8 076 675)	(7 347 171)
	166 357 210 $	122 423 788 $

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du Conseil,

Directeur

Directeur

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 3

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007	2006
Revenus :		
Ministère de la Santé	227 702 084 $	202 567 031 $
Gouvernement fédéral	5 755 468	5 769 136
Autres recouvrements des patients	5 540 280	5 603 734
Autres recouvrements et ventes	4 751 076	4 671 061
Générés par le Conseil	3 478 637	4 024 291
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	7 615 626	5 124 171
	254 843 171	227 759 424
Dépenses :		
Soins infirmiers aux patients hospitalisés	71 790 446	68 301 328
Services aux patients en consultation externe	24 407 795	22 480 890
Services diagnostiques et thérapeutiques	44 794 939	40 454 889
Services communautaires	25 616 108	17 547 782
Assurance-maladie	22 099 363	19 843 553
Recherche et formation	3 319 644	3 365 840
Services de soutien	52 262 192	47 822 479
Services administratifs	5 308 169	4 431 302
Frais discrétionnaires du Conseil	3 343 797	3 462 062
Amortissement des immobilisations	7 713 102	5 186 353
	260 655 555	232 896 478
Déficit d'exploitation de l'exercice avant les éléments ci-dessous (note 12)	(5 812 384)	(5 137 054)
Subvention de fonds de roulement provenant de la province du Nouveau-Brunswick (note 13)	5 243 017	5 199 526
Redressement du règlement final de l'exercice antérieur (note 13)	(160 137)	(46 471)
	5 082 880	5 153 055
Surplus (déficit) des revenus par rapport aux dépenses	(729 504) $	16 001 $

Voir les notes afférentes aux états financiers.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 3

État de l'évolution des actifs nets (déficit)

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	Investis en immobilisations	Affectés à titre de dotations	Non affectés	Total 2007	Total 2006
Solde au début de l'exercice	636 050 $	11 020 $	(7 994 241)$	(7 347 171)$	(7 363 172)$
Excédent (déficit) des revenus par rapport aux dépenses	(97 476)	–	(632 028)	(729 504)	16 001
Variation nette de placements en immobilisations (note 11)	612 082	–	(612 082)	–	–
Solde à la fin de l'exercice	1 150 656 $	11 020 $	(9 238 351)$	(8 076 675)$	(7 347 171)$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 3

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007	2006
Provenance (utilisation) des liquidités :		
Activités de fonctionnement		
Surplus (déficit) des revenus par rapport aux dépenses	(729 504)$	16 001 $
Éléments n'ayant pas d'incidence sur l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations	7 713 102	5 186 353
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(7 615 626)	(5 124 171)
Gain à la cession d'immobilisations	(4 513)	(4 500)
Variations du fonds de roulement hors caisse lié au fonctionnement		
Diminution des débiteurs	846 988	7 691 566
Augmentation des inventaires	(4 492)	(26 784)
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	46 634	(165 275)
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	1 535 220	(2 031 156)
Augmentation (diminution) des emprunts à court terme	1 494 419	(2 509 544)
Augmentation (diminution) du règlement estimatif de fin d'exercice à payer	(281 169)	944 913
	3 001 059	3 977 403
Activités de financement et de placements :		
Produit tiré de la vente/du retour d'immobilisations	–	34 342
Diminution des apports à recevoir	643 645	608 114
Diminution (augmentation) des placements	38 686	(2 465)
Acquisition d'immobilisations	(51 160 168)	(38 517 741)
Remboursement du capital de la dette à long terme	(703 823)	(664 644)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	50 571 286	38 083 191
	(610 374)	(459 203)
Augmentation des liquidités	2 390 685	3 518 200
Chèques en circulation au début de l'exercice	(337 381)	(3 855 581)
Encaisse (chèques en circulation) à la fin de l'exercice	2 053 304 $	(337 381)$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 3

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

La Régie régionale de la santé 3 (la « Régie »), exerçant ses activités sous le nom de Régie Santé de la Vallée, a été constituée en vertu des lois du Nouveau-Brunswick le 1er avril 2002. Par l'intermédiaire d'un réseau d'une vingtaine d'établissements, la Régie Santé de la Vallée offre des programmes et des services qui vont des soins primaires aux soins tertiaires, en passant par les soins spécialisés. Des services offerts à l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers de Fredericton viennent compléter ceux offerts par le réseau d'hôpitaux, de centres de santé et de centres de soins spécialisés.

L'hôpital régional fournit certains services tertiaires, il est réputé pour son expertise en matière de médecine de rétablissement et de reconstruction, et se spécialise en services orthopédiques.

La Régie Santé de la Vallée comprend également le centre de réadaptation tertiaire de la province (le Centre de réadaptation Stan Cassidy), ainsi qu'une unité de soins de santé pour anciens combattants à la fine pointe de la technologie.

Les services communautaires, le Programme extra-mural, les services de santé mentale communautaire et de santé publique, sont situés dans plusieurs collectivités de la région. Les services de santé mentale communautaire et de santé publique sont intégrés aux Régies régionales de la santé depuis le 28 novembre 2005.

Les établissements de services internes sont situés aux endroits suivants :

Hôpital régional :
Hôpital régional Dr Everett Chalmers

Hôpitaux communautaires :
Hôpital Mémorial de Carleton – Woodstock
Hôtel-Dieu de Saint-Joseph – Perth-Andover
Hôpital Northern Carleton – Bath
Hôpital public d'Oromocto – Oromocto
Hôpital Tobique Valley – Plaster Rock

Soins spécialisés :
Centre de réadaptation Stan Cassidy – Fredericton
Unité de soins de santé pour anciens combattants – Fredericton
Services de traitement des dépendances – Fredericton

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 3

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2007

1. Principales conventions comptables :

Les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables se résument comme suit :

a) Constatation des revenus :

La Régie suit la méthode du report pour la comptabilisation des apports qui comprennent des dons et des subventions gouvernementales.

La Régie est essentiellement financée par la province du Nouveau-Brunswick, conformément aux budgets établis par le ministère de la Santé. Les subventions de fonctionnement sont inscrites à titre de produits au cours de l'exercice auquel elles se rapportent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'un exercice sont constatées à titre de produits à recevoir. Lorsqu'une tranche d'une subvention a trait à un exercice futur, elle est reportée et constatée au cours de cet exercice futur.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à titre de somme recevoir si le montant devant être reçu peut être estimé de façon raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe autres que les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont constatées. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis par imputation aux résultats, selon la méthode linéaire, au taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets.

Les revenus de placement affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont constatées. Les revenus de placement non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

b) Inventaires :

Les stocks sont évalués au prix coûtant ou au coût de remplacement, selon le moins élevé des deux, et sont inscrits selon la méthode du premier entré, premier sorti.

c) Placements :

Les placements sont inscrits au coût d'acquisition. Si la valeur marchande des placements devient inférieure à ce coût et que cette baisse de valeur est jugée comme étant durable, les placements sont ramenés à leur valeur marchande.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 3

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2007

1. Principales conventions comptables : (suite)

d) Indemnités de vacances :

Les indemnités de vacances sont accumulées jusqu'à la fin de l'exercice. Le financement connexe du ministère de la Santé est inscrit lorsqu'il est reçu.

e) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant et sont amorties selon la méthode linéaire, aux taux annuels suivants :

Biens	Taux
Améliorations locatives	10 % à 20 %
Améliorations des terrains	4 % à 20 %
Bâtiments	2 1/2 % à 10 %
Matériel	5 % à 50 %
Matériel d'entretien des bâtiments	3 1/3 % à 20 %

Les travaux de construction en cours ne sont pas amortis tant que le projet en cause n'est pas prêt à être mis en œuvre aux fins prévues.

f) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants déclarés des produits et des charges au cours de la période. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 3

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2007

2. Débiteurs :

	2007	2006
Province du Nouveau-Brunswick		
Assurance-maladie	1 411 980 $	1 167 425 $
Subventions pour équipement	666 647	1 180 874
Modifications budgétaires non effectuées	4 117 697	4 757 333
Enseignement médical	–	19 751
Fonds de roulement déficitaire	5 243 017	5 199 526
	11 439 341	12 324 909
Patients	2 134 082	2 042 530
Taxe de vente harmonisée	1 458 392	1 094 544
Autres	2 644 686	3 061 506
	17 676 501 $	18 523 489 $

3. Apports à recevoir :

	2007	2006
Financement devant être reçu du ministère des Anciens Combattants aux fins de la construction d'un nouveau bâtiment pour les soins aux anciens combattants, portant intérêt au taux de 5,76 %	2 429 681 $	3 073 326 $
Tranche à court terme des apports à recevoir	681 253	643 645
	1 748 428 $	2 429 681 $

4. Placements :

	2007	2006
Comptes de placement bancaire	25 394 $	64 080 $
Compte de placement bancaire (Fonds de dotation du Centre de soins de santé de Queens Nord)	11 020	11 020
	36 414 $	75 100 $

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 3

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2007

5. Immobilisations :

			2007	2006
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	535 610 $	– $	535 610 $	535 610 $
Améliorations locatives	870 891	687 138	183 753	391 937
Améliorations des terrains	1 078 763	1 078 763	–	412
Bâtiments	107 083 377	59 463 127	47 620 250	22 003 374
Matériel	62 590 219	43 733 179	18 857 040	18 422 202
Matériel d'entretien des bâtiments	15 038 567	10 194 637	4 843 930	5 080 034
Construction en cours	68 690 197	–	68 690 197	50 845 632
	255 887 624 $	115 156 844 $	140 730 780 $	97 279 201 $

6. Créditeurs et charges à payer :

	2007	2006
Créditeurs	13 079 231 $	13 465 202 $
Salaires	4 992 209	3 980 552
Indemnités de vacances	9 238 350	8 328 816
	27 309 790 $	25 774 570 $

7. Emprunts à court terme :

Le prêt de 4 000 000 $ consenti par le ministre des Finances porte intérêt au taux de 4,20 %, n'est pas garanti et a été remboursé le 30 mai 2007.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 3

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2007

8. Règlement estimatif de fin d'exercice :

	2007	2006
Surplus des autres recouvrements des patients sur le montant budgétaire	– $	666 231 $
Fonds budgétaire non-dépensé par des programmes non-transférables	1 086 569	701 507
	1 086 569 $	1 367 738 $

Le règlement final de fin d'exercice est suite à l'approbation du ministère de la Santé de la province du Nouveau-Brunswick.

9. Dette à long terme :

	2007	2006
Emprunt bancaire à terme, 6,27 %, non garanti, remboursable par versements mensuels de 10 981 $, capital et intérêts réunis, échéant en mars 2009	1 109 234 $	1 169 412 $
Emprunt à terme, 5,76 %, non garanti, remboursable par versements mensuels de 66 830 $, capital et intérêts réunis, échéant en juillet 2010	2 429 681	3 073 326
	3 538 915	4 242 738
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	747 277	705 729
	2 791 638 $	3 537 009 $

Les montants en capital exigibles sur la dette à long terme au cours des trois prochains exercices sont approximativement les suivants :

2008	747 000 $
2009	1 763 000
2010	1 028 000

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 3

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2007

10. Apports reportés afférents aux immobilisations :

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent la tranche non amortie et non dépensée des dons et des subventions reçus pour l'achat d'immobilisations. L'amortissement des apports de capital reportés est inscrit à titre de produits à l'état des résultats. Les variations du solde des apports reportés au cours de l'exercice se résument comme suit :

	2007	2006
Solde au début de l'exercice	95 540 624 $	62 581 604 $
Apports supplémentaires	50 571 286	38 083 191
Montants amortis aux résultats	(7 615 626)	(5 124 171)
Solde à la fin de l'exercice	138 496 284 $	95 540 624 $

Le solde des apports de capital non amortis afférents aux immobilisations se compose de ce qui suit :

	2007	2006
Apports de capital non amortis ayant servi à l'acquisition d'immobilisations	136 041 209 $	92 400 413 $
Apports non dépensés	2 455 075	3 140 211
	138 496 284 $	95 540 624 $

11. Investissements en immobilisations :

a) Les montants investis en immobilisations se calculent comme suit :

	2007	2006
Immobilisations	140 730 780 $	97 279 201 $
Montants financés par :		
Apports reportés	(136 041 209)	(92 400 413)
Dette à long terme	(3 538 915)	(4 242 738)
	1 150 656 $	636 050 $

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 3

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2007

11. Investissements en immobilisations : (suite)

b) La variation des actifs nets investis en immobilisations se calcule comme suit :

	2007	2006
Déficit de fonctionnement net		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	7 615 626 $	5 124 171 $
Amortissement des immobilisations	(7 713 102)	(5 186 353)
	(97 476)$	(62 182)$
Variation nette des investissements en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations, montant net	51 164 681 $	38 487 899 $
Montants financés par :		
Apports reportés	(51 256 422)	(38 669 755)
Remboursement de dette à long terme	703 823	664 644
	612 082 $	482 788 $

12. Rapprochement du déficit de fonctionnement de l'exercice :

	2007	2006
Déficit d'exploitation de l'exercice avant les éléments ci-dessous	(5 812 384)$	(5 137 054)$
Amortissement des immobilisations	7 713 102	5 186 353
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(7 615 626)	(5 124 171)
Attribution d'une tranche des produits tirés du stationnement payant aux acquisitions d'immobilisations	(568 539)	(313 709)
Déficit d'exploitation de l'exercice, exclusion faite de ce qui précède	(6 283 447)$	(5 388 581)$

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 3

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2007

13. Subvention de fonds de roulement et redressements se rapportant à l'exercice précédent :

La province du Nouveau-Brunswick a accordé à la Régie une subvention pour le fonds de roulement de 5 139 263 $. La somme correspond au fonds de roulement déficitaire calculé au 31 mars 2006. En outre, la province du Nouveau-Brunswick a convenu de financer le fonds de roulement déficitaire estimatif de 2006/2007, qui s'établit à 5 243 017 $ et qui est inscrit à l'état des résultats.

De plus, la Province a diminué de 341 332 $ le montant de son financement relatif au traitement définitif du règlement de fin d'exercice de l'exercice précédent, et la somme à payer du ministère des Anciens Combattants a augmenté de 181 195 $ en raison du règlement de fin d'exercice prévu. Ces rajustements ont été inscrits à l'état des résultats de 2007.

14. Avantages sociaux futurs :

Les employés permanents de la Régie régionale de la santé 3 participent aux régimes de pension de retraite de la fonction publique de la province du Nouveau-Brunswick. Les régimes de pension de retraite constituent un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées auquel cotisent tant la Régie régionale de la santé 3 que les salariés. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2007, la Régie a passé en charges des cotisations de 4 805 027 $ (3 864 004 $ en 2006) aux termes du Régime. La Régie régionale de la santé 3 n'a aucune obligation directe ni aucun droit direct à l'égard de tout passif non capitalisé ou de tout surplus du Régime à l'égard de ses salariés actuels ou de ses anciens salariés.

15. Opérations entre apparentés :

Au cours de l'exercice, la Régie a reçu 858 645 $ (1 142 581 $ en 2006) en dons des fondations d'hôpitaux qui ont été constituées dans diverses communautés aux fins de la cueillette, de l'investissement et de la distribution de fonds à la Régie pour l'amélioration de ses services et de ses installations.

16. Juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers :

La juste valeur des débiteurs, des chèques en circulation en excédent des fonds en dépôt, des créditeurs et des charges à payer ainsi que des emprunts à court terme et des sommes estimatives à recevoir ou à payer au titre des rajustements de fin d'exercice de la Régie se rapproche de leur valeur comptable étant donné que les périodes à courir jusqu'à l'échéance sont relativement brèves.

La juste valeur des placements, de la dette à long terme et des apports à recevoir se rapproche de leur valeur comptable.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 3

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2007

17. Chiffres correspondants :

Certains chiffres correspondants de 2006 ont été réagencés afin d'en permettre la comparaison avec ceux de l'exercice 2007.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ QUATRE

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2007

Raymond Chabot Grant Thornton

Comptables agréés
Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L.
Membre de Grant Thornton International

Chartered Accountants
Raymond Chabot Grant Thornton, L.L.P.
Member of Grant Thornton International

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

À la présidente et aux membres du conseil d'administration
Régie régionale de la santé quatre

Au ministre de la Santé
Province du Nouveau-Brunswick

Nous avons vérifié le bilan de la Régie régionale de la santé quatre au 31 mars 2007 et les états des résultats, de l'évolution des passifs nets, et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Régie. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Régie régionale de la santé quatre au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

Edmundston,
Le 25 mai 2007

507, rue Victoria
Edmundston (N.-B.) E3V 2K9
Tél.: (506) 739-1144
Fax: (506) 739-1145
Internet: www.rcgt.com

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ QUATRE

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars	*2007*	*2006*
	$	**$**
Produits		
Ministère de la Santé	**95 381 199**	82 876 507
Gouvernement fédéral	**28 562**	39 953
Revenus de patients	**4 261 715**	4 637 098
Recouvrements et ventes	**824 287**	418 367
Revenus générés par le Conseil d'administration	**1 153 348**	1 106 741
Ajustements aux revenus de patients	**(261 029)**	(293 847)
Perte sur disposition d'apports reportés pour immobilisations	**-**	(143)
Amortissements des apports reportés afférents aux immobilisations	**4 712 963**	4 324 220
	106 101 045	93 108 896
Charges		
Soins infirmiers aux patients hospitalisés	**29 133 090**	26 592 456
Services autres que pour les patients hospitalisés	**11 142 387**	9 769 782
Services diagnostiques et thérapeutiques	**14 068 076**	12 584 776
Services communautaires	**11 923 523**	7 197 544
Assurance-maladie	**8 779 506**	8 267 426
Formation	**979 123**	810 247
Services de soutien	**20 069 240**	18 781 966
Services administratifs	**3 476 215**	3 251 989
Autres	**586 183**	245 737
Dépenses parrainées par le Conseil d'administration	**1 514 882**	1 661 601
Amortissement des immobilisations	**4 811 168**	4 422 943
	106 483 393	93 586 467
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant ajustements	**(382 348)**	(477 571)
Ajustement du règlement de fin d'exercice antérieur	**-**	(139 868)
Insuffisance des produits par rapport aux charges	**(382 348)**	(617 439)

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ QUATRE

ÉVOLUTION DES PASSIFS NETS

	Investis en immobilisations		*Non affectés*		*Total*	*Total*
Exercice terminé le 31 mars	*2007*	*2006*	*2007*	*2006*	*2007*	*2006*
	$	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**
Solde au début	**333 366**	259 019	**(4 243 838)**	(3 552 051)	**(3 910 471)**	(3 293 032)
Insuffisance des produits par rapport aux charges			**(392 893)**	(691 786)	**(392 893)**	(691 786)
Variation nette dans l'investissement en immobilisations *(Note 13)*	**10 545**	74 347			**10 545**	74 347
Solde à la fin	**343 911**	333 366	**(4 636 731)**	(4 243 837)	**(4 292 820)**	(3 910 471)

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ QUATRE

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars	*2007*	*2006*
	$	**$**
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	**(382 348)**	(617 439)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations	**4 811 168**	4 422 943
Amortissement des apports reportés pour immobilisations	**(4 712 963)**	(4 324 220)
Perte sur disposition d'apports reportés pour immobilisations	**-**	143
Variations d'éléments du fonds de roulement *(Note 4)*	**(1 440 984)**	374 590
	(1 725 127)	(143 983)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT		
Placement	**(513)**	(495)
Apports reportés afférents aux immobilisations	**1 245 520**	3 762 984
Immobilisations	**(1 354 270)**	(3 936 197)
Emprunts à la province	**1 500 000**	1 000 000
Remboursement de l'avance à la province	**-**	(54 838)
Remboursement de la dette à long terme	**(40 714)**	(43 581)
	1 350 023	727 873
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**(375 104)**	583 890
Encaisse au début	**1 492 228**	908 338
Encaisse à la fin	**1 117 124**	1 492 228

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ QUATRE

BILAN

Au 31 mars	*2007*	*2006*
	$	$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	**1 117 124**	1 492 228
Placement, au coût	**13 662**	13 149
Débiteurs *(Note 5)*	**5 422 515**	6 837 323
Estimation du rajustement de fin d'exercice des sommes à recevoir de la province *(Note 6)*	**4 526 849**	1 960 714
Stocks *(Note 7)*	**1 793 816**	1 551 560
Frais payés d'avance	**491 662**	432 530
	13 365 628	12 287 504
Immobilisations *(Note 8)*	**70 615 886**	74 072 784
	83 981 514	86 360 288
PASSIF		
Passif à court terme		
Emprunts à la province du Nouveau-Brunswick *(Note 9)*	**4 000 000**	2 500 000
Comptes fournisseurs et charges à payer *(Note 10)*	**14 002 359**	13 990 627
Versements sur la dette à long terme	**-**	40 714
	18 002 359	16 531 341
APPORTS REPORTÉS		
Afférents aux immobilisations *(Note 12)*	**70 271 975**	73 739 418
PASSIFS NETS		
Investis en immobilisations *(Note 13)*	**343 911**	333 366
Non affectés	**(4 636 731)**	(4 243 837)
	(4 292 820)	(3 910 471)
	83 981 514	86 360 288

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration :

_____, Administrateur

_____, Administrateur

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ QUATRE

Notes complémentaires
AU 31 MARS 2007

Note 1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Régie régionale de la santé quatre a été constituée en vertu de la Loi sur les régies régionales de la santé du Nouveau-Brunswick le 1er avril 2002. Sa principale activité consiste à offrir des soins de santé à la population de la région 4 du Nouveau-Brunswick.

La Régie régionale de la santé quatre comprend les établissements de soins de santé suivants :

Hôpital régional d'Edmundston
Hôpital Général de Grand-Sault
Hôtel-Dieu Saint-Joseph de Saint-Quentin
Centre de santé de Sainte-Anne-de-Madawaska
Service de traitements des dépendances

Note 2 - CONVENTIONS COMPTABLES

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de la société doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

La Régie applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des actifs nets.

Les apports assujettis à des restrictions externes autres que les fonds de dotation sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont constatées. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis dans les produits selon la méthode de l'amortissement linéaire à des taux qui correspondent aux taux d'amortissement des immobilisations connexes.

Les produits d'intérêts affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées et les produits d'intérêts non affectés, lorsqu'ils sont gagnés. Le montant des produits d'intérêts est calculé d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ QUATRE

Notes complémentaires
AU 31 MARS 2007

Note 2 - CONVENTIONS COMPTABLES *(SUITE)*

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Régie est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les placements dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au coût et à la valeur de remplacement, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Indemnités de vacances

Les indemnités de vacances sont inscrites en fin d'exercice comme charges à payer. Les fonds connexes du ministère de la Santé sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire en utilisant les taux et les périodes qui suivent :

	Taux et période
Améliorations foncières	5 %
Bâtiments et Centre de santé de Sainte-Anne-de-Madawaska	2,50 %
Matériel et équipement	variant entre 2 ans et 20 ans

Note 3 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

	2007 $	2006 $
Intérêts sur emprunts à la province	**39 203**	32 036
Revenus de placement	**72 865**	38 214

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ QUATRE

Notes complémentaires
AU 31 MARS 2007

Note 4 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations d'éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit:

	2007 $	2006 $
Débiteurs	**1 414 808**	(1 318 897)
Estimation du rajustement de fin d'exercice des sommes à recevoir de la province	**(2 566 135)**	(272 507)
Stocks	**(242 256)**	(106 512)
Frais payés d'avance	**(59 133)**	(64 544)
Comptes fournisseurs et charges à payer	**11 732**	2 137 050
	(1 440 984)	374 590

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts des activités d'exploitation se détaillent comme suit :

	2007 $	2006 $
Intérêts versés	**39 203**	32 036

Note 5 - DÉBITEURS

	2007 $	2006 $
Gouvernement du Nouveau-Brunswick :		
Assurance-maladie	**1 110 976**	827 632
Subventions pour matériel et équipement	**827 051**	2 759 876
Plan provincial	**1 059 121**	1 197 910
	2 997 148	4 785 418
Patients hospitalisés	**978 358**	715 821
Consultations externes	**559 421**	468 687
Autres	**917 183**	891 777
	5 452 110	6 861 703
Provision pour créances douteuses	**(29 595)**	(24 380)
	5 422 515	6 837 323

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ QUATRE

Notes complémentaires
AU 31 MARS 2007

Note 6 - ESTIMATION DU RAJUSTEMENT DE FIN D'EXERCICE DES SOMMES À RECEVOIR DE LA PROVINCE

	Réel $	*Budget* $	*Solde à recevoir (à payer)* $
Programmes transférables :			
Total des charges transférables	77 088 513	76 529 507	
Autres recouvrements et ventes	824 287	761 641	
	76 264 226	75 767 866	496 360
Revenus nets afférents aux patients	4 029 248	3 946 069	(83 179)
Total des programmes transférables			413 181
Programmes non-transférables	11 122 810	11 567 920	(445 110)
			(31 929)
Déficit absorbé par la Régie (transférable et non-transférable)			(410 780)
			(442 709)
Manque de fonds de roulement subventionné par le ministère			4 888 304
Manque à gagner pour le programme d'enseignement médical			39 090
Manque à gagner pour le service de santé mentale			42 164
Rajustement total de fin d'exercice des sommes à recevoir			4 526 849

Le règlement de fin d'exercice à recevoir inclut un excédant des revenus nets de l'hospitalisation de 83 179 $, les surplus des programmes non-transférables pour 359 530 $ et un estimé de la subvention pour le manque de fonds de roulement au montant de 4 888 304 $.

Le règlement de fin d'exercice est assujetti à l'approbation du ministère de la Santé de la province du Nouveau-Brunswick.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ QUATRE

Notes complémentaires
AU 31 MARS 2007

Note 7 - STOCKS

	2007 $	2006 $
Médicaments	**827 378**	679 979
Nourriture	**42 239**	38 451
Combustible de chauffage	**42 883**	39 152
Fournitures médicales et chirurgicales	**510 560**	438 913
Fournitures générales	**252 489**	245 920
Fournitures de laboratoire	**118 267**	109 145
	1 793 816	1 551 560

Note 8 - IMMOBILISATIONS

2007	*Coût* $	*Amortissement cumulé* $	*Valeur nette* $
Terrains	**179 543**	-	**179 543**
Améliorations foncières	**145 134**	**136 236**	**8 898**
Bâtiments	**103 973 172**	**40 823 947**	**63 149 225**
Matériel et équipement	**31 113 045**	**24 005 842**	**7 107 203**
Centre de santé de Sainte-Anne-de-Madawaska	**228 027**	**57 010**	**171 017**
	135 638 921	**65 023 035**	**70 615 886**

2006	*Coût* $	*Amortissement cumulé* $	*Valeur nette* $
Terrains	179 543	-	179 543
Améliorations foncières	145 134	132 874	12 260
Bâtiments	103 799 938	38 226 284	65 573 654
Matériel et équipement	30 653 587	22 522 977	8 130 609
Centre de santé de Sainte-Anne-de-Madawaska	228 027	51 309	176 718
	135 006 229	60 933 444	74 072 784

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ QUATRE

Notes complémentaires
AU 31 MARS 2007

Note 9 - EMPRUNT À LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Les emprunts à la province du Nouveau-Brunswick d'un montant autorisé de 4 000 000 $, portent intérêt à des taux variant de 4,20 % à 4,21 % (3,64 % en 2006) et échéant de avril à juin 2007.

Note 10 - COMPTES FOURNISEURS ET CHARGES À PAYER

	2007 $	2006 $
Comptes fournisseurs	**3 362 358**	2 292 226
Salaires et charges sociales à payer	**4 967 074**	4 269 175
Vacances à payer	**4 636 740**	4 203 124
Dû sur immobilisations	**-**	2 393 210
Autres	**1 035 987**	832 892
	14 002 159	13 990 627

Note 11 - PLAN PROVINCIAL

Les données budgétaires présentées dans ces états financiers comprennent toutes les modifications jusqu'à la modification budgétaire 07-53 inclusivement.

Note 12 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti et le montant sous forme de dons et de subventions non dépensés reçus pour l'achat d'immobilisations. L'amortissement des apports pour immobilisations est comptabilisé à titre de produits dans l'état du fonctionnement. Les variations survenues dans le solde des apports reportés durant la période sont les suivantes :

	2007 $	2006 $
Solde en début	**73 739 418**	74 300 654
Plus :		
Apports additionnels reçus	**1 245 520**	3 762 984
	74 984 938	78 063 638
Moins :		
Montants amortis dans les produits	**4 712 963**	4 324 220
Solde à la fin	**70 271 975**	73 739 418

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ QUATRE

Notes complémentaires
AU 31 MARS 2007

Note 13 - INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS

L'investissement en immobilisations est calculé de la façon suivante :

	2007 $	2006 $
Immobilisations	**70 615 886**	74 072 784
Moins les montants financés par :		
Apports reportés	**70 271 975**	73 739 418
	343 911	333 366

	2007 $	2006 $
Déficit	**(382 348)**	(617 439)
Variation nette de l'investissement en immobilisations	**(10 545)**	(74 347)
	(392 893)	(691 786)

Variation nette de l'investissement en immobilisations :

	2007 $	2006 $
Achats d'immobilisations	**1 354 270**	3 936 197
Plus :		
Amortissement des apports reportés	**4 712 963**	4 324 220
	6 067 233	8 260 417
Moins :		
Apports reportés	**1 245 520**	3 762 984
Disposition d'immobilisations de l'année courante	**-**	143
Amortissement des immobilisations	**4 811 168**	4 422 943
	6 056 688	8 186 070
	10 545	74 347

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ QUATRE

Notes complémentaires
AU 31 MARS 2007

Note 14 - ENGAGEMENTS

La Régie s'est engagée d'après des contrats de location de matériel et des contrats de fournitures de biens et services, dont les dates d'échéance varient, à verser la somme de 3 173 229 $. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	$
2008	1 162 292
2009	721 715
2010	533 386
2011	419 190
2012	336 646

Note 15 - DONS REÇUS DES FONDATIONS

Au cours de l'exercice, la Régie a reçu des fondations les dons suivants:

	2007 $	2006 $
La Fondation de l'Hôpital régional d'Edmundston inc.	**78 883**	170 120
La Fondation des Amis de l'Hôpital Général de Grand-Sault inc.	**11 895**	54 468
La Fondation Dr Romaric Boulay inc. (Hôtel-Dieu St-Joseph de St-Quentin)	**501**	7 954
Les Dames Auxiliaires de l'Hôpital Régional d'Edmundston	**22 126**	5 500

Note 16 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur des instruments financiers

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur estimative de chaque catégorie d'instruments financiers :

– Instruments financiers à court terme :

La juste valeur des actifs et des passifs financiers à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

Risque de crédit

Les instruments financiers qui exposent potentiellement la Régie à une risque de crédit représentent principalement des comptes clients. Le risque de crédit lié aux comptes clients est généralement diversifié, puisque la Régie négocie avec un grand nombre de clients.

Note 17 - CHIFFRES COMPARATIFS

Certains postes comparatifs des états financiers ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ QUATRE

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars	*2007*	*2006*
	$	**$**
PRODUITS		
Ministère de la Santé :		
Financement des Services hospitaliers	**78 528 606**	71 013 054
Recouvrements de l'Assurance-maladie	**8 004 691**	7 348 233
Service de santé mentale	**1 586 004**	1 486 598
Enseignement médical	**430 712**	227 697
Ambulance	**1 282 738**	1 097 326
Santé publique	**1 781 274**	551 706
Santé mentale communautaire	**3 767 174**	1 151 893
	95 381 199	82 876 507
Gouvernement fédéral	**28 562**	39 953
Revenus de patients :		
Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail	**725 512**	888 836
Non-résidents de la province	**2 455 350**	2 714 188
Non-résidents du Canada	**232 968**	133 950
Revenu différentiel (100%)	**360 940**	490 825
Résidents du Nouveau-Brunswick non-assurés	**413 705**	369 068
Surcharges des non-résidents	**73 240**	40 231
	4 261 715	4 637 098
Recouvrements et ventes :		
Laboratoire	**66 874**	53 540
Buanderie	**17 716**	35 964
Autres	**739 697**	328 863
	824 287	418 367
Revenus générés par le Conseil d'administration :		
Portion retenue du différentiel	**82 825**	115 870
Projets d'emploi	**56 959**	57 928
Revenus de la cafétéria	**598 138**	543 887
Revenus de placements	**72 865**	38 214
Autres revenus	**50 061**	45 842
Honoraires des médecins	**292 500**	305 000
	1 153 348	1 106 741
	101 649 111	89 078 666

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ QUATRE

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars	*2007*	*2006*
	$	**$**
PRODUITS *(SUITE)*		
Reporté	**101 649 111**	89 078 666
Ajustements aux revenus de patients :		
Rabais de faveur	**(16 055)**	(21 000)
Créances douteuses - autres	**(162 149)**	(156 977)
Portion retenue du différentiel	**(82 825)**	(115 870)
	(261 029)	(293 847)
Perte sur disposition des apports reportés pour immobilisations	**-**	(143)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	**4 712 963**	4 324 220
Total des produits	**106 101 045**	93 108 896

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ QUATRE

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars	*Salaires et avantages sociaux*	*Fournitures médicales et chirurgicales*	*Médicaments*	*Autres*	*Total 2007*	*Total 2006*
	$	$	$	$	$	$
CHARGES						
Soins infirmiers aux patients hospitalisés :						
Administration	**2 051 278**	**23 809**	**141**	**116 097**	**2 191 325**	1 967 151
Unités médicales et chirurgicales	**10 173 954**	**455 399**	**843 927**	**365 000**	**11 838 280**	10 726 608
Soins intensifs	**1 937 799**	**145 062**	**343 789**	**83 420**	**2 510 070**	2 347 785
Obstétrique	**2 158 129**	**122 862**	**108 945**	**111 471**	**2 501 407**	2 257 118
Bloc opératoire	**1 930 940**	**2 410 459**	**253 164**	**470 401**	**5 064 964**	4 659 658
Pédiatrie	**1 667 280**	**60 742**	**141 600**	**64 051**	**1 933 673**	1 778 169
Autres	**2 823 099**	**8 340**	**58 453**	**203 479**	**3 093 371**	2 855 967
	22 742 479	**3 226 673**	**1 750 019**	**1 413 919**	**29 133 090**	26 592 456
Services autres que pour les patients hospitalisés :						
Urgence	**3 460 861**	**245 876**	**338 396**	**106 891**	**4 152 024**	3 744 087
Soins de jour/nuit	**979 200**	**210 677**	**404 061**	**56 816**	**1 650 754**	1 549 273
Consultations	**2 866 355**	**359 076**	**1 757 594**	**356 584**	**5 339 609**	4 476 422
	7 306 416	**815 629**	**2 500 051**	**520 291**	**11 142 387**	9 769 782
Services diagnostiques et thérapeutiques :						
Laboratoire clinique	**2 790 167**	**91 133**	**5 121**	**1 480 946**	**4 367 367**	3 872 715
Imagerie diagnostique	**2 441 881**	**121 839**	**147 085**	**1 016 123**	**3 726 928**	3 469 968
Inhalothérapie	**1 023 123**	**66 653**	**106 221**	**56 509**	**1 252 506**	1 057 307
Pharmacie	**1 324 210**	**30 042**	**62 679**	**154 126**	**1 571 057**	1 450 251
Services de réadaptation	**1 700 629**	**4 715**	**255**	**132 206**	**1 837 805**	1 636 260
Autres	**1 181 261**	**7 753**	**1 241**	**122 158**	**1 312 413**	1 098 275
	10 461 271	**322 135**	**322 602**	**2 962 068**	**14 068 076**	12 584 776
Services communautaires :						
Programme extra-mural	**4 901 094**	**216 187**	**320 853**	**776 070**	**6 214 204**	5 417 057
Prévention et contrôle	**83 759**	**1 532**	**-**	**47 515**	**132 806**	102 101
Santé publique	**1 710 720**	**2 272**	**842**	**98 781**	**1 812 615**	539 767
Santé mentale communautaire	**3 027 386**	**792**	**2 668**	**733 052**	**3 763 898**	1 138 619
	9 722 959	**220 783**	**324 363**	**1 655 418**	**11 923 523**	7 197 544
	50 233 125	**4 585 220**	**4 897 035**	**6 551 696**	**66 267 076**	56 144 558

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ QUATRE

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars	*Salaires et avantages sociaux*	*Fournitures médicales et chirurgicales*	*Médicaments*	*Autres*	*Total 2007*	*Total 2006*
	$	$	$	$	$	$
CHARGES *(SUITE)*						
Reporté	**50 233 125**	**4 585 220**	**4 897 035**	**6 551 696**	**66 267 076**	56 144 558
Assurance-maladie	**6 632 028**	**-**	**-**	**2 147 478**	**8 779 506**	8 267 426
Formation	**736 896**	**570**	**17**	**241 640**	**979 123**	810 247
Services de soutien :						
Services financiers	**739 419**	**-**	**-**	**82 048**	**821 467**	796 366
Ressources humaines	**459 307**	**1 821**	**5 119**	**44 207**	**510 454**	524 351
Services d'information sur la santé	**809 628**	**-**	**-**	**1 404 143**	**2 213 771**	1 804 465
Communications	**96 440**	**5**	**-**	**78 084**	**174 529**	195 002
Gestion du matériel	**1 083 711**	**101 136**	**2 320**	**352 853**	**1 540 020**	1 436 601
Entretien ménager	**2 152 342**	**51 860**	**-**	**264 032**	**2 468 234**	2 243 817
Buanderie	**528 814**	**1 605**	**-**	**218 332**	**748 751**	778 509
Fonctionnement et entretien	**1 318 018**	**222**	**36 271**	**2 802 207**	**4 156 718**	3 937 290
Services alimentaires	**1 127 485**	**6 207**	**-**	**559 475**	**1 693 167**	1 654 047
Autres	**4 990 399**	**25 772**	**10 707**	**715 251**	**5 742 129**	5 411 518
	13 305 563	**188 628**	**54 417**	**6 520 632**	**20 069 240**	18 781 966
Services administratifs :						
Administration générale	**1 904 869**	**38**	**-**	**1 097 525**	**3 002 432**	2 836 946
Gestion de la qualité et des risques	**435 122**	**-**	**-**	**38 661**	**473 783**	415 043
	2 339 991	**38**	**-**	**1 136 186**	**3 476 215**	3 251 989
Autres	**586 183**	**-**	**-**	**-**	**586 183**	245 737
	73 833 786	**4 774 456**	**4 951 469**	**16 597 632**	**100 157 343**	87 501 923

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ QUATRE

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars	*Salaires et avantages sociaux*	*Fournitures médicales et chirurgicales*	*Médicaments*	*Autres*	*Total 2007*	*Total 2006*
	$	$	$	$	$	$
CHARGES *(SUITE)*						
Reporté	**73 833 786**	**4 774 456**	**4 951 469**	**16 597 632**	**100 157 343**	87 501 923
Dépenses parrainées par le Conseil d'administration :						
Administration et service de soutien	**730 930**	**-**	**-**	**1 296**	**732 226**	908 586
Projets d'emploi	**56 959**	**-**	**-**	**-**	**56 959**	57 928
Cafétéria	**306 660**	**209**	**-**	**367 421**	**674 290**	653 422
Intérêts sur emprunts à court terme	**-**	**-**	**-**	**39 203**	**39 203**	32 036
Intérêts et frais bancaires	**-**	**-**	**-**	**12 204**	**12 204**	9 629
	1 094 549	**209**	**-**	**420 124**	**1 514 882**	1 661 601
Amortissement des immobilisations	**-**	**-**	**-**	**4 811 168**	**4 811 168**	4 422 943
Total des charges	**74 928 335**	**4 774 665**	**4 951 469**	**21 828 924**	**106 483 393**	93 586 467

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 5

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 2007

Allen, Paquet & Arseneau LLP
Chartered Accountants • Comptables agréés

Allen, Paquet & Arseneau LLP

Chartered Accountants • Comptables agréés

TELEPHONE: (506) 789-0820
FAX: (506) 759-7514
www.apa-ca.com

207, rue Roseberry Street
C.P. / P.O. Box 519
Campbellton, NB
E3N 3G9

Partners / Associés
David L. Allen, C.A.
Yves Arseneau, C.A.

Associates / Collègues
Alain Pitre, C.G.A.
Lise Boudreau
Danny Lavallée

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au conseil d'administration
Régie régionale de la santé 5

À l'honorable M. Michael Murphy
Ministre de la Santé de la province du Nouveau-Brunswick

Nous avons vérifié le bilan de la Régie régionale de la santé 5 en date du 31 mars 2007 ainsi que l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Régie régionale de la santé 5. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Régie régionale de la santé 5 en date du 31 mars 2007 ainsi que les résultats de son exploitation, l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Allen, Paquet & Arseneau LLP

Campbellton, N.-B.

Le 5 juin 2007

Comptables agréés

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 5

Bilan au 31 mars 2007

Actif	2007	2006
Actif à court terme		
Encaisse	6 539 148 $	4 007 587 $
Encaisse - Fonds en fiducie des patients (CHR)	211 315	197 944
Comptes à recevoir (Note 2)	6 475 647	7 314 361
Inventaires (Note 3)	902 237	875 142
Frais payés d'avance	453 609	197 589
Règlement de fin d'exercice - 31 mars 2006	-	489 025
	14 581 956	13 081 648
Autres comptes à recevoir (Note 4)	35 834	25 460
Immobilisations (Note 5)	69 462 430	72 322 633
Total de l'actif	84 080 220 $	85 429 741 $
Passif, apports reportés et actif net		
Passif à court terme		
Comptes à payer et frais courus (Note 6)	14 005 421 $	13 725 529 $
Fonds de fiducie des patients (CHR)	211 315	197 944
Règlement de fin d'exercice - 31 mars 2007	884 202	-
	15 100 938	13 923 473
Dette à long terme (Note 8)	23 000	23 000
Apports reportés pour immobilisations (Note 9)	69 462 430	72 322 633
Total du passif et des apports reportés pour immobilisations	84 586 368	86 269 106
Actif net - Page 4		
Investissements en immobilisations	(5 680 814)	(5 926 455)
Sommes non affectées	5 174 666	5 087 090
	(506 148)	(839 365)
	84 080 220 $	85 429 741 $

Au nom du conseil d'administration

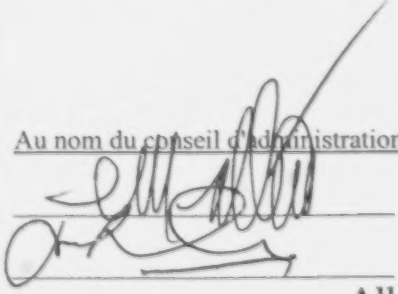

Président

Trésorier

Allen, Paquet & Arseneau LLP

Chartered Accountants • Comptables agréés CA

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 5

État des résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

	2007	2006
Produits		
Ministère de la Santé	80 999 681 $	72 000 096 $
Fédéral - Anciens combattants Canada	1 783 510	1 712 140
Recouvrements - patients	10 333 864	8 708 650
Recouvrements et ventes	682 250	684 959
Générés par le conseil d'administration	594 812	465 235
Amortissement des apports reportés pour immobilisations	4 078 642	3 974 562
Total des produits	98 472 759	87 545 642
Charges		
Soins infirmiers aux patients hospitalisés	32 560 189	30 742 182
Soins autres qu'aux patients hospitalisés	4 836 654	4 159 076
Services communautaires	10 442 127	6 679 046
Services diagnostiques et thérapeutiques	12 680 850	11 296 154
Recouvrements de l'assurance-maladie	7 074 883	6 173 339
Formation	891 752	759 669
Services de soutien	21 745 840	21 053 571
Services administratifs	4 033 150	3 180 480
Parrainage par le conseil d'administration	456 819	1 888 052
Amortissement des immobilisations	4 078 642	3 974 562
Total des charges	98 800 906	89 906 131
Déficit de fonctionnement de l'exercice avant rajustements	(328 147)	(2 360 489)
Rajustements des règlements de fin d'exercice d'années antérieures		
- 31 mars 2006 - Ministère de la Santé	661 364	-
- 31 mars 2005 - Ministère de la Santé	-	355 400
	661 364	355 400
Surplus (déficit) de l'exercice - page 4	333 217 $	(2 005 089) $

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 5

État de l'évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

	Investissements en immobilisations		Sommes non affectées		Total	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Solde, début de l'exercice	(5 926 455) $	(5 535 754) $	5 087 090 $	6 430 183 $	(839 365) $	894 429 $
Surplus (déficit) net de fonctionnement	209 948	(577 414)	123 269	(1 427 675)	333 217	(2 005 089)
Surplus du programme incitatif (Note 7)	-	-	-	271 295	-	271 295
Déficit (surplus) non partageable						
- Anciens combattants Canada	33 867	47 602	(33 867)	(47 602)	-	-
- Services d'ambulance	16 550	143 969	(16 550)	(143 969)	-	-
- Cafétéria	(14 724)	(4 858)	14 724	4 858	-	-
Solde, fin de l'exercice - page 2	(5 680 814) $	(5 926 455) $	5 174 666 $	5 087 090 $	(506 148) $	(839 365) $

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 5

État des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

	2007	2006
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Entrées de fonds	96 383 218 $	83 970 211 $
Sorties de fonds - fournisseurs, employés et médecins	(93 179 918)	(85 343 242)
	3 203 300	(1 373 031)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement et d'investissement		
Augmentation des apports reportés pour immobilisations	1 218 439	5 770 837
Règlement de fin d'exercice - 31 mars 2005	-	(355 400)
Règlement de fin d'exercice - 31 mars 2006	(661 364)	-
Acquisition d'immobilisations	(1 218 439)	(5 770 837)
Augmentation des autres comptes à recevoir	(10 375)	(6 039)
	(671 739)	(361 439)
Augmentation (diminution) nette des espèces et quasi-espèces	2 531 561	(1 734 470)
Espèces et quasi-espèces, début de l'exercice	4 007 587	5 742 057
Espèces et quasi-espèces, fin de l'exercice (Note 10)	6 539 148 $	4 007 587 $

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 5

Notes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

La Régie régionale de la santé 5 fut créée conformément aux lois de la province du Nouveau-Brunswick le 1er avril 2002. L'activité principale de la Régie régionale de la santé 5 est de fournir des soins de santé à la population de la région du Restigouche au Nouveau-Brunswick.

La Régie régionale de la santé 5 se compose des établissements de santé suivants :

Hôpital Régional de Campbellton
Centre de santé communautaire St. Joseph
Centre de santé de Jacquet River
Centre Hospitalier Restigouche Inc.

1. Conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus au Canada. Les conventions comptables les plus importantes sont décrites comme suit :

a. Constatation des produits

La Régie régionale de la santé 5 applique la méthode de report pour comptabiliser les apports, qui comprennent les dons et les subventions gouvernementales.

La Régie régionale de la santé 5 reçoit la majeure partie de son financement du gouvernement du Nouveau-Brunswick, conformément aux dispositions budgétaires établies par le ministère de la Santé. Les subventions de fonctionnement sont comptabilisées à titre de produits dans la période à laquelle elles se rapportent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont constatées par régularisation. Lorsqu'une partie d'une subvention a trait à une période future, elle est reportée et constatée durant cette période subséquente.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports assujettis à des restrictions externes autres que les fonds de dotation sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont constatées. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis dans les produits selon la méthode de l'amortissement linéaire à un taux qui correspond au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 5

Notes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

1. Conventions comptables (suite)

b. Inventaires

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen.

c. Indemnités de vacances

Les indemnités de vacances sont inscrites en fin d'exercice comme charges courues. Les fonds connexes du ministère de la Santé sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus.

d. Immobilisations

Les immobilisations sont présentées au coût d'origine. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en utilisant les taux annuels suivants :

Actif	Taux
Améliorations au terrain	10 %
Asphaltage	5 %
Bâtiments	2 - 2 1/2 %
Véhicules	6 1/4 %

L'amortissement des équipements et mobiliers capitalisés est calculé selon le Guide SIG.

e. Estimations comptables

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants inscrits dans les états financiers et les notes complémentaires. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction a des événements actuels et des mesures que la Régie régionale de la santé 5 est susceptible de prendre dans l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 5

Notes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

2. Comptes à recevoir (payer)

	2007	2006
Province du Nouveau-Brunswick		
Recouvrements de l'assurance-maladie	1 835 898 $	1 455 847 $
Subventions pour matériel	949 706	2 082 269
Plan provincial	786 634	801 016
	3 572 238	4 339 132
Patients	1 979 818	2 055 468
Centre de gestion des recettes des services d'ambulance		
- Dépenses	23 288	(24 184)
Autres	900 303	943 945
	6 475 647 $	7 314 361 $

3. Inventaires

Pharmacie	294 655 $	266 270 $
Carburant	55 113	67 236
Fournitures médicales et chirurgicales	268 337	264 200
Laboratoires	72 167	75 800
Entretien des installations	173 660	163 274
Nourriture	38 305	38 362
	902 237 $	875 142 $

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 5

Notes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

4. Autres comptes à recevoir

		2007	2006
Avances salariales	- Centre Hospitalier Restigouche	18 299 $	19 420 $
	- Moins :	(2 408)	(1 121)
Ajouts:	- Service de santé mentale communautaire	7 161	10 010
	- Ajouts :	89 125	-
	- Moins :	(76 343)	(2 849)
		35 834 $	25 460 $

Ces avances sont remboursables par les employés avant ou lorsqu'ils terminent leur emploi au sein de la Régie régionale de la santé 5.

5. Immobilisations

	2007			2006
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
Améliorations au terrain	4 475 $	4 475 $	- $	- $
Asphaltage	37 757	37 757	-	-
Bâtiments	104 121 686	41 656 099	62 465 587	64 909 338
Équipements d'entretien	3 025 717	2 750 089	275 628	396 981
Équipements et mobiliers	33 517 256	26 796 041	6 721 215	7 016 314
Véhicules	61 457	61 457	-	-
	140 768 348 $	71 305 918 $	69 462 430 $	72 322 633 $

6. Comptes à payer et frais courus

Avances sur comptes à recevoir de non-résidents	1 400 000 $	1 400 000 $
Fournisseurs	4 677 645	4 760 263
Salaires et avantages sociaux	3 355 097	3 540 621
Indemnités de vacances courues	4 186 578	3 724 431
Heures accumulées courues des employés	386 101	300 214
	14 005 421 $	13 725 529 $

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 5

Notes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

7. Règlement de fin d'exercice - 31 mars 2007

	Réel	Budget	Payable (à) de la province
Programmes transférables			
Total des frais transférables à l'exception des indemnités de vacances courues	62 992 072 $	62 900 338 $	91 734 $
Autres recouvrements et ventes	682 250	681 575	(675)
			91 059
Revenu net hospitalier - à l'exception du règlement de fin d'exercice et des versements du plan provincial	10 090 590	9 179 472	(911 118)
Total à payer des programmes transférables			(820 059)
Frais non transférables			(64 143)
Règlement de fin d'exercice à payer (page 2)			(884 202) $

Le calcul final du règlement de fin d'exercice est sous réserve de l'approbation du ministère de la Santé de la province du Nouveau-Brunswick.

Surplus réinvestis - Programme incitatif

Selon le programme incitatif il y aura, à la fin de l'exercice, un examen des règlements intervenus entre la Régie régionale de la santé 5 et le ministère de la Santé de la province du Nouveau-Brunwick. La Régie régionale de la santé 5 peut conserver et utiliser, à sa discrétion, 100% de tout surplus de fin d'exercice sans toutefois dépasser 1 % des dépenses budgétaires ajustées. Par ailleurs, 50 % de tout surplus se situant entre 1 % et 2 % des dépenses budgétaires ajustées peut aussi être utilisé à sa discrétion.

Toute portion du surplus excédant 2 % du total des dépenses budgétaires ajustées doit être remboursée au ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 5

Notes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

8. Dette à long terme

En 1975, la province du Nouveau-Brunswick a avancé un montant de 23 000 $ à l'Hôpital St. Joseph de Dalhousie afin de subvenir à une insuffisance de fonds à la suite du calcul de la masse salariale de 1974. Ce montant est remboursé graduellement à l'hôpital par les employés lorsqu'ils terminent leur emploi. Ces fonds sont par la suite remboursés à la province afin de diminuer le montant avancé.

9. Apports reportés pour immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti et le montant sous forme de dons et de subventions reçus pour l'achat d'immobilisations. L'amortissement des apports pour immobilisations est comptabilisé à titre de produits dans l'état des résultats. Les variations survenues dans le solde des apports reportés durant la période sont les suivantes :

	2007	2006
Solde, début de l'exercice	72 322 633 $	70 526 358 $
Plus: Contributions additionnelles reçues	1 218 439	2 660 096
Services régionaux de traitement des dépendances	-	3 110 741
Moins: Montant amorti dans les produits	(4 078 642)	(3 974 562)
Solde, fin de l'exercice	69 462 430 $	72 322 633 $

10. Espèces et quasi-espèces, fin de l'exercice

Les espèces et quasi-espèces à la clôture de l'exercice se composent de fonds en caisse et de soldes bancaires, à la Banque Nationale, de 2 530 250 $ et d'investissements à court terme de 4 008 898 $.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 5

Notes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

11. Entités apparentées

La Fondation de la régie du Restigouche, organisme de bienfaisance enregistré, a été constituée en 1995. Elle vise à réunir des fonds et à les distribuer à la Régie régionale de la santé 5 dans le but d'améliorer les services et les installations de la Régie régionale de la santé 5. L'actif net de la fondation au 31 mars 2007 était de 547 156 $ (2006 - 227 212 $).

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2007, la Régie régionale de la santé 5 a reçu de la Fondation la somme de 300 903 $ (2006 - 47 914 $) sous forme de dons.

Les Auxiliaires de Campbellton - Soins de santé, organisme de bienfaisance enregistré, et les Bénévoles de l'Hôpital St. Joseph de Dalhousie, association de bénévoles, ont aussi réuni et distribué des fonds à la Régie régionale de la santé 5 dans le but d'améliorer les services et les installations de celle-ci.

Au cours de l'exercice, la Régie régionale de la santé 5 a reçu 20 419 $ (2006 - 26 878 $) de la part des Auxiliaires de Campbellton - Soins de santé, et 14 334 $ (2006 - 12 500 $) de la part des Bénévoles de l'Hôpital St. Joseph sous forme de dons.

12. Engagements

Location de photocopieurs

La Régie régionale de la santé 5 s'est engagée dans des contrats de location pour des photocopieurs durant le prochain exercice pour un montant totalisant 55 690 $.

Location de véhicules

La Régie régionale de la santé 5 s'est engagée dans des contrats de location pour des véhicules durant le prochain exercice pour un montant totalisant 76 080 $. Celle-ci s'est également engagée dans un contrat de location pour des ambulances durant les prochains exercices pour un montant de 129 195 $.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 5

Notes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

13. Santé mentale communautaire et Santé publique

La Santé mentale communautaire et la Santé publique communautaire ont été fusionnés le 28 novembre 2005 avec la Régie régionale de la santé 5.

14. Données comparatives

Certaines données comparatives au 31 mars 2006 ont été modifiées en fonction de la présentation de l'année courante.

15. Instruments financiers

Juste valeur

La valeur comptable de l'actif à court terme et du passif à court terme est approximativement celle de leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces postes.

Régie régionale de la santé 6
États financiers
le 31 mars 2007

Grant Thornton

Grant Thornton

Grant Thornton LLP
Chartered Accountants
Comptables agréés
Management Consultants
Conseillers en gestion

Rapport des vérificateurs

Au conseil d'administration, Régie régionale de la santé 6
L'Honorable ministre de la Santé, Province du Nouveau-Brunswick

Nous avons vérifié le bilan de la **Régie régionale de la santé 6** au **31 mars 2007** et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la régie. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en se fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondage des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement à tous égards importants, la situation financière de la régie au 31 mars 2007 ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Bathurst, Nouveau-Brunswick
le 12 juin 2007

Grant Thornton LLP
Comptables agréés

P. O. Box/C. P. 220
275, rue Main Street
Harbourview Place, Suite 500
Bathurst, N.B. E2A 3Z2
Tel: (506) 546-6616
Fax: (506) 548-5622
Caraquet: (506) 727-3334

Canadian Member Firm of / Membre canadien de Grant Thornton International

Régie régionale de la santé 6
État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2007	2006
Revenus		
Ministère de la Santé	139,347,783 $	122,949,223 $
Revenus de patients	2,719,127	2,530,406
Autres recouvrements et ventes	826,424	1,025,266
Recouvrements - Programmes du Conseil d'administration	1,418,299	1,110,555
Amortissement des apports reportés	5,529,333	5,558,071
	149,840,966	133,173,521
Dépenses		
Soins infirmiers	40,143,815	37,948,495
Services aux patients non-hospitalisés	17,019,980	12,884,777
Services de diagnostiques et thérapeutiques	26,097,660	23,748,814
Services communautaires	19,982,043	13,944,739
Assurance-maladie	13,965,148	12,485,741
Éducation et recherche	1,406,641	1,005,202
Services de support et soutien	33,924,025	31,294,197
Services administratifs	4,891,913	4,953,494
Programmes du Conseil d'administration	1,925,877	1,384,633
Amortissement des immobilisations (Note 5)	1,877,417	1,899,260
	161,234,519	141,549,352
Excédent des dépenses sur les revenus avant les items sous-mentionnés	(11,393,553)	(8,375,831)
Redressement du règlement estimatif de l'exercice précédent		
Ministère de la Santé	(8,000)	123,979
Santé mentale	28,810	72,418
Subvention de fonds de roulement de la Province du Nouveau-Brunswick		
Exercice précédent	(41,234)	(152,710)
Exercice courant (Note 18)	10,480,595	7,945,864
Excédent des dépenses sur les revenus	(933,383) $	(386,280) $

Régie régionale de la santé 6
Bilan

au 31 mars	2007	2006
Actif		
Court terme		
Encaisse	**338,231 $**	1,824,471 $
Comptes à recevoir (Note 3)	**21,480,486**	21,444,883
Inventaire (Note 4)	**1,959,685**	1,799,466
Frais payés d'avance	**627,857**	548,797
	24,406,259	25,617,617
Immobilisations (Note 5)	**59,581,712**	61,893,880
	83,987,971 $	87,511,497 $
Passif		
Court terme		
Règlement estimatif de fin d'exercice à payer (Note 6)	**654,928 $**	592,801 $
Comptes à payer et frais courus (Note 7)	**16,365,452**	17,285,607
Notes à payer - ministère des Finances (Note 20)	**13,574,449**	13,050,471
Tranche à court terme des obligations découlant de contrats de location-acquisition (Note 8)	**84,268**	80,919
	30,679,097	31,009,798
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (Note 8)	**134,719**	30,656
Apports reportés		
Pour immobilisations (Note 9)	**59,401,467**	61,764,972
Actif net		
Investissement en immobilisations (Note 10)	**16,545**	158,739
Déficit	**(6,243,857)**	(5,452,668)
	(6,227,312)	(5,293,929)
	83,987,971 $	87,511,497 $

Engagements (Note 15)
Éventualités (Note 17)

Pour le Conseil

Administrateur Jeanne d'Arc Lebreton Administrateur Gabriel Godin

Grant Thornton

Voir notes afférentes aux états financiers.

Régie régionale de la santé 6
État de l'évolution de l'actif net
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

	Investissement en immobilisations		Déficit		Total	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Solde, début de l'exercice	158,739 $	256,165	(5,452,668) $	(5,163,814)	(5,293,929) $	(4,907,649)
Excédent des dépenses sur les revenus (Note 10)	(108,939)	(130,783)	(824,444)	(255,497)	(933,383)	(386,280)
Variation nette de l'investissement en immobilisations (Note 10)	(33,255)	33,357	33,255	(33,357)	-	-
Solde, fin de l'exercice	16,545 $	158,739	(6,243,857) $	(5,452,668)	(6,227,312) $	(5,293,929)

Grant Thornton

Voir notes afférentes aux états financiers.

Régie régionale de la santé 6
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2007	2006
Espèces et quasi-espèces (utilisées pour) provenants de		
Activités de fonctionnement		
Excédent des dépenses sur les revenus	(933,383) $	(386,280) $
Éléments n'ayant pas d'incidence sur l'encaisse:		
Amortissement des immobilisations	5,638,272	5,688,854
Amortissement des apports reportés	(5,529,333)	(5,558,071)
Évolution des éléments hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation		
Comptes à recevoir	(35,604)	(6,216,256)
Inventaire	(160,219)	185,706
Frais payés d'avance	(79,060)	(165,973)
Règlement estimatif de fin d'exercice à payer	62,127	41,219
Comptes à payer et frais courus	(920,156)	2,797,776
	(1,957,356)	(3,613,025)
Activités de financement et d'investissement		
Notes à payer - ministère des Finances	523,978	8,030,873
Octroi en capital	3,165,828	9,466,188
Achats d'immobilisations		
Édifices	(795,932)	(3,091,956)
Équipements	(2,287,265)	(6,263,634)
Versements sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition	(135,493)	(103,270)
	471,116	8,038,201
(Diminution) augmentation des espèces et quasi-espèces	(1,486,240)	4,425,176
Espèces et quasi-espèces		
Début de l'exercice	1,824,471	(2,600,864)
Fin de l'exercice	338,231 $	1,824,471 $
Information complémentaire à l'état des flux de trésorerie		
Intérêts payés	279,419 $	158,555 $

Régie régionale de la santé 6
Notes aux états financiers
Le 31 mars 2007

1. Nature des opérations

Le 1er avril 2002, selon l'article 73(11) de la Loi sur les régies régionales de la santé, la Régie régionale de la santé 6 (la "Régie") a été constituée. La régie est une organisme de bienfaisance enregistré. Sa principale activité consite à fournir des soins de santé à la région nord-est du Nouveau-Brunswick.

Le Conseil d'administration de la Régie a accepté, à la réunion du Conseil d'administration du 30 octobre 2002, les noms commercial suivant:

Régie de la santé ACADIE-BATHURST / ACADIE-BATHURST Health Authority

La Régie est composée des institutions de santé suivantes :

Hôpital régional Chaleur
Hôpital de Tracadie-Sheila
Centre de santé communautaire (CSC) de l'Enfant-Jésus RHSJ+
Hôpital et CSC de Lamèque
Centre de santé Chaleur de Pointe-Verte
Centre de santé de Paquetville
Centre de santé de Miscou

2. Conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus. Les principales conventions comptables sont résumées ci-dessous :

(a) Constatation des revenus

La Régie applique la méthode de report pour comptabiliser les apports, qui comprennent les dons et les subventions gouvernementales.

La Régie reçoit la majeure partie de son financement du gouvernement du Nouveau-Brunswick, conformément aux dispositions budgétaires établies par le ministère de la Santé. Les subventions de fonctionnement sont comptabilisées à titre de revenus de l'exercice au cours duquel elles se rapportent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin de l'exercice sont constatées par régularisation. Lorsqu'une partie d'une subvention a trait à un exercice futur, elle est reportée et constatée durant cet exercice subséquent.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports assujettis à des restrictions externes autres que les fonds de dotation sont constatés à titre de revenus de l'exercice durant lequel les dépenses connexes sont constatées. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis aux revenus selon la méthode de l'amortissement linéaire à un taux qui correspond au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

Régie régionale de la santé 6
Notes aux états financiers
Le 31 mars 2007

2. Conventions comptables (suite)

Les revenus de placement affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice durant lequel les dépenses connexes sont constatées. Les revenus de placement non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont acquis.

(b) Inventaire

L'inventaire est comptabilisés au moindre du coût et du coût de remplacement. Le coût de l'inventaire est déterminé selon la méthode du coût moyen. L'inventaire est pour usage interne seulement.

(c) Placements

Les placements sont comptabilisés au moindre du coût d'achat et de la valeur marchande.

(d) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire au taux annuels suivants :

Améliorations de terrains	5,00%
Édifices	2,50% à 5,00%
Équipements	5,00% à 33,33%
Véhicules motorisés	20,00%

(e) État des flux de trésorerie

Pour l'usage de l'état des flux de trésorerie , la Régie considère comme espèces ou quasi-espèces, l'encaisse et les soldes bancaires, nets de découverts. Les dettes bancaires et les emprunts à long terme sont considérés comme des activités de financement.

(f) Utilisation des estimations

En préparant les états financiers de la Régie, la direction est requise de faire des estimations et des hypothèses qui ont une conséquence sur l'actif et le passif, sur l'actif et le passif éventuel à la date des états financiers ainsi que sur les revenus et les dépenses de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

(g) Conversion des états financiers établis en monnaie étrangère

La régie suit la méthode temporelle pour convertir les opérations conclues en monnaie étrangère. En vertu de cette méthode, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en monnaie canadienne au taux de change en vigueur en date de l'arrêté des comptes. Les transactions relatives aux recettes et aux dépenses sont converties au taux de change en vigueur en date de la transaction. Le gain ou la perte de change consécutif à ces conversions est compris dans la détermination des bénéfices nets de l'exercice financier en cours.

Régie régionale de la santé 6
Notes aux états financiers
Le 31 mars 2007

3. Comptes à recevoir :

	2007	2006
Gouvernement du Nouveau-Brunswick		
Assurance-maladie	**2,347,299 $**	1,119,175 $
Subventions pour équipements	**1,031,757**	4,945,253
Plan provincial	**2,644,712**	2,760,007
Subventions pour fonds de roulement	**10,480,595**	7,945,861
	16,504,363	16,770,296
Patients hospitalisés	**1,338,575**	1,130,022
Divers	**3,637,548**	3,544,565
	21,480,486 $	21,444,883 $

4. Inventaire

	2007	2006
Médicaments	**902,734 $**	815,838 $
Combustible	**40,948**	38,499
Autres	**1,016,003**	945,129
	1,959,685 $	1,799,466 $

5. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	2007 Valeur comptable	2006 Valeur comptable
Terrains	546,780 $	- $	**546,780 $**	546,780 $
Améliorations de terrains	1,028,988	739,003	**289,985**	289,986
Édifices	83,966,605	34,685,447	**49,281,158**	50,253,704
Équipements	68,635,554	59,385,760	**9,249,794**	10,663,573
Véhicules motorisés découlant de contrats de location-acquisition	485,909	271,927	**213,982**	139,824
	154,663,836 $	95,082,137 $	**59,581,699 $**	61,893,867 $

Au cours de la période, des immobilisations ont été acquises au moyen de contrat de location-acquisition pour un coût total de 242 906 $ (2006 - 0 $).

Au cours de la période, la dépense d'amortissement des immobilisations était de 5 638 272 $ (2006- 5 688 854 $) qui inclut la dépense d'amortissement des contrats de location-acquisition de 168 747$ (2006 - 69 914$). La dépense d'amortissement est répartie dans les différentes catégories de dépenses présentées à l'état des résultats.

Le coût des édifices inclut un montant de 3 746 457 $ pour un édifice en construction non amorti.

Régie régionale de la santé 6
Notes aux états financiers
Le 31 mars 2007

6. Règlement estimatif de fin d'exercice

	Réel	Prévisions	Dû à la province 2007	2006
Revenus nets de l'hospitalisation	114,010,067 $	113,756,570 $	**253,497 $**	256,836 $
Programmes non-transférables			**401,431**	335,965
			654,928 $	592,801 $

La détermination finale du règlement estimatif de fin d'exercice doit être approuvée par le ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick.

7. Comptes à payer et frais courus	**2007**	2006
Salaires et bénéfices	**2,509,632 $**	1,721,023 $
Paies de vacances courus	**6,188,570**	5,311,262
Autres bénéfices courus	**960,424**	733,214
Divers	**6,706,826**	9,520,108
	16,365,452 $	17,285,607 $

8. Obligation découlant de contrats de location-acquisition	**2007**	2006
Exercice terminé le 31 mars :		
2007	**102,360 $**	89,293 $
2008	**94,800**	32,828
2009	**55,217**	
Total des paiements minimums exigibles en vertu des contrats	**252,377**	122,121
Moins : intérêt calculé de 6,15 % à 8,68 %	**33,390**	10,546
Valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu des contrats de location-acquisition	**218,987**	111,575
Tranche à court terme des obligations découlant des contrats de location-acquisition	**84,268**	80,919
	134,719 $	30,656 $

À titre de sécurité pour les locations-acquisitions, la Régie a fourni quatre véhicules à moteur d'une valeur comptable de 213 982 $.

Régie régionale de la santé 6
Notes aux états financiers
Le 31 mars 2007

9. Apports reportés pour immobilisations	**2007**	2006
Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti des subventions capitales.		
Solde en début d'exercice	**61,764,972 $**	57,856,855 $
Apports additionels reçus	**3,165,828**	9,466,188
Moins : montants amortis aux revenus	**(5,529,333)**	(5,558,071)
	59,401,467 $	61,764,972 $
Les soldes des apports non amortis afférents aux immobilisations sont les suivants :		
Apports non amortis utilisés pour achat d'immobilisations	**59,346,330 $**	61,623,718 $
Apports non dépensés	**55,137**	141,254
	59,401,467 $	61,764,972 $

10. Investissement en immobilisations	**2007**	2006
a) L'investissement en immobilisations est calculé de la façon suivante :		
Immobilisations	**59,581,699 $**	61,893,867 $
Moins les montants financés par :		
Apports reportés	**(59,346,330)**	(61,623,718)
Obligation découlant de contrats de location-acquisition	**(218,987)**	(111,575)
	16,382 $	158,574 $
b) Les variations survenues dans l'actif net investi en immobilisations sont calculées de la façon suivante :		
Insuffisance des revenus sur les dépenses :		
Amortissement des apports reportés pour immobilisations	**5,529,333 $**	5,558,071 $
Moins : amortissement des immobilisations	**(5,638,272)**	(5,688,854)
	(108,939) $	(130,783) $
Variation nette de l'investissement en immobilisations :		
Achats d'immobilisations	**3,083,197 $**	9,355,590 $
Moins les montants financés par :		
Apports reportés	**(3,251,945)**	(9,425,503)
Versements sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition au cours de l'exercice	**135,493**	103,270
	(33,255) $	33,357 $

Régie régionale de la santé 6
Notes aux états financiers
Le 31 mars 2007

11. Modifications budgétaires

Les montants des revenus et dépenses présentés dans ces états financiers ont été redressés pour tenir compte des modifications budgétaires approuvées jusqu'au numéro BA07-50 pour la Régie.

12. Conventions collectives

Les conventions collectives des groupes syndicaux suivants : paramédical et professionnels spécialisés en soins de santé se terminent le 31 décembre 2009. La convention collective pour les infirmières gestionnaires et surveillantes se termine le 30 juin 2008 tandis que celle pour les infirmières de la Partie III se termine le 31 décembre 2007. La convention collective du Syndicat canadien de la fonction publique se termine le 30 juin 2007. La convention collective des infirmières de la santé mentale se termine le 31 décembre 2007.

13. Régime de retraite

Les employés de la Régie sont membres d'un régime de retraite administré par la province du Nouveau-Brunswick. Les cotisations de la Régie pour ses employés se sont élevées à 3 024 777 $ pendant l'exercice (2006 - 2 410 635 $). Ces cotisations ont été comptabilisées à titre de dépenses.

14. Opérations entre apparentés

La Fondation de l'Hôpital régional Chaleur Inc., La Fondation de l'Hôpital de Lamèque Inc., La Fondation les Amis de l'Hôpital de Tracadie Inc. et La Fondation de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus Inc. 1988 sont des organismes de bienfaisance enregistrés. Leur but est de recueillir des fonds et de les distribuer à la Régie. Les actifs nets des fondations au 31 mars 2007 s'élèvent à 4 134 586 $ (2006 - 2 520 072 $).

Au cours de l'exercice, la Régie a reçu 957 731 $ (2006 - 750 877 $) en dons de ces fondations. Ces dons sont comptabilisés comme apports reportés pour immobilisations et sont amortis aux revenus au même taux que les immobilisations qu'ils financent.

Les comptes à recevoir au 31 mars 2007, inclut 1 142 449 $ (2006 - 1 241 731 $) à recevoir des fondations. Les comptes créditeurs au 31 mars 2007 comprennent un montant de 280 296 $ (2006 - 56 666 $) qui sera payé aux fondations. Au cours de l'exercice, la Régie loua des terrains aux fondations pour la somme de 20 000 $ (2006 - 20 000 $).

Le CHR/HRC Bathurst Inc. est une compagnie enregistrée à but lucratif. La direction est composée de certains membres de l'exécutif de la Fondation de l'Hôpital régional Chaleur Inc. Un bail de dix (10) ans a été conclu débutant le 1er juin 2003 et portant échéance le 31 mai 2013. Un montant mensuel de 14 090 $ plus taxes est payable. Un montant de 194 446 $ a été payé pendant l'exercice courant (2006 - 194 446$).

Les transactions ci-dessus font partie du cours normal des opérations et sont évaluées au montant de change, qui est le montant de contrepartie établi et adopté par les apparentés.

15. Engagements

Au 31 mars 2007, les contrats de location-opérationnelle suivants étaient en vigueur: En juin 2003, un contrat avec la compagnie de Agfa était signé avec des versements mensuels de 10 822 $ pour une période de 48 mois dont 2 mois restent à écouler. En février 2004, un contrat avec la compagnie Kubota a été signé avec des versements mensuels de 545 $ pour une période de 58 mois dont 22 mois restent à écouler.

Un bail de dix (10) ans a été conclu avec le CHR/HRC Bathurst Inc. débutant le 1er juin 2003 pour l'utilisation des bureaux administratifs de la régie, situés au 1745, promenade Vallée Lourdes, Bathurst, N.-B. Des versements mensuels de 14 090 $ sont payables dans les 73 prochains mois.

La Régie a négocié une entente avec versements mensuels de 8 299 $ à un transporteur ACS-Armour pour une période de 60 mois à partir de octobre 2006 jusqu'à septembre 2011.

La Régie a négocié une entente avec versements mensuels de 2 976 $ avec Ortho-Clinical Diagnostics pour un contrat de produits réactifs de laboratoire pour une période de 84 mois, à partir du 1er janvier 2007 jusqu'au 31 décembre 2014.

16. Instruments financiers

Les instruments financiers de la Régie incluent les encaisses, les comptes à recevoir, les règlements estimatifs de fin d'exercice à payer, les comptes à payer et frais courus, les notes à payer - ministère des Finances et les obligations découlants d'un contrat de locations-acquisition. À moins d'indication contraire, il est de l'avis de la direction que la Régie n'est pas exposée à d'importants risques de taux d'intérêt, de change ou de crédit résultant de ces instruments financiers. La Régie estime qu'au moment où les périodes ont pris fin dans ces états financiers, les justes valeurs de ces instruments financiers se rapprochent de leur valeur comptable.

17. Éventualités

La Régie n'a comptabilisé aucune provision pour les heures de maladies accumulées non-utilisées pour lesquelles un passif éventuel est probable, mais la portion qui sera actuellement utilisée ne peut être raisonnablement estimée. Aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers de la régie car le montant n'est payable que lorsqu'un employé devient malade.

Deux poursuites légales ont été intentées contre la Régie. Aucune provision n'a été enregistrée dans les états financiers concernant ces pertes éventuelles car les résultats ou les montants des pertes éventuelles de ces poursuites ne sont pas déterminables au 12 juin 2007.

18. Subvention de fonds de roulement

La province du Nouveau-Brunswick (Ministère de la Santé) exige que les régies enregistrent un montant estimatif à recevoir pour la subvention de fonds de roulement de l'exercice courant.

19. Chiffres comparatifs

Les données financières de 2006, qui sont présentées à des fins comparatives, ont été reclassifiées pour que leur présentation soit conforme à celle des états financiers de l'exercice courant.

20. Dette bancaire

La province du Nouveau-Brunswick est le bailleur de fonds de la régie, soit 13 500 000$ plus intérêts de 74 449$ (2006 - 13 000 000$ plus intérêts de 50 471$). Cependant, la régie détient une marge de crédit de 500 000$ avec la Caisse populaire Chaleur Ltée. Cette marge est utilisée durant les périodes de transition de fonds par la province du Nouveau-Brunswick. Au 31 mars 2007 et 2006, cette marge de crédit était inutilisée.

Financial Statements of

MIRAMICHI REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Year ended March 31, 2007

États financiers de la

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE MIRAMICHI

Exercice terminé le 31 mars 2007

KPMG LLP
Chartered Accountants
Suite 700 Frederick Square
77 Westmorland Street
Fredericton NB E3B 6Z3
Telephone (506) 452-8000
Fax (506) 450-0072
Internet www.kpmg.ca

Place Marven's
PO Box 827
Moncton NB E1C 8N6
Telephone (506) 856-4400
Fax (506) 856-4499

PO Box 2388 Stn Main
Saint John NB E2L 3V6
Telephone (506) 634-1000
Fax (506) 633-8828

AUDITORS' REPORT

To the Board of Trustees

We have audited the statement of financial position of Miramichi Regional Health Authority as at March 31, 2007 and the statements of operations, changes in net assets (deficiency) and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Authority's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Authority as at March 31, 2007 and the results of its operations and the changes in its net assets (deficiency) and cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Chartered Accountants

Moncton, Canada

May 18, 2007

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du Conseil d'administration

Nous avons vérifié le bilan de la Régie Régionale de la Santé de Miramichi au 31 mars 2007 ainsi que les états des résultats, l'évolution des actifs nets (déficit) et flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Régie Régionale. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes canadiennes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Régie Régionale au 31 mars 2007 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution des actifs nets (déficit) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables canadiens généralement reconnus.

Comptables Agréés

Moncton, Canada

Le 18 mai 2007

MIRAMICHI REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Statement of Financial Position

March 31, 2007, with comparative figures for 2006

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE MIRAMICHI

Bilan

31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007			2006
	Unrestricted Funds / Fonds sans restriction	Endowment Fund / Fonds de dotation	Total / Total	Total / Total
Assets / **Actif**				
Current assets: / Actif à court terme :				
Cash / Encaisse	$ 920,717	$ 2,117	$ 922,834	$ 491,935
Accounts receivable (note 2) / Débiteurs (note 2)	6,116,185	–	6,116,185	6,628,843
Inventories (note 3) / Inventaires (note 3)	998,112	–	998,112	967,945
Prepaid expenses / Frais payés d'avance	186,527	–	186,527	91,503
	8,221,541	2,117	8,223,658	8,180,226
Investments (note 4) / Placements (note 4)	–	88,532	88,532	88,008
Long-term pay advance / Avance à long terme	113,392	–	113,392	119,416
Capital assets (note 5) / Immobilisations (note 5)	78,240,133	–	78,240,133	80,842,735
	$ 86,575,066	$ 90,649	$ 86,685,715	$ 89,230,385
Liabilities, Deferred Contributions and Net Assets (Deficiency) / **Passif, apports reportés et actifs nets (déficit)**				
Current liabilities: / Passif à court terme :				
Demand loans (note 6) / Prêt remboursable sur demande (note 6)	$ 1,500,000	$ –	$ 1,500,000	$ 1,900,000
Accounts payable and accrued liabilities (note 7) / Créditeurs et charges à payer (note 7)	9,584,289	–	9,584,289	8,973,963
Interfund payable (receivable) / Interfonds à payer (à recevoir)	54,214	(54,214)	–	–
Current portion of long-term debt (note 8) / Tranche à court terme de la dette à long terme (note 8)	100,000	–	100,000	100,000
Current portion of obligation under capital lease / Tranche à court terme de l'obligation découlant du contrat de location-acquisition	–	–	–	45,000
	11,238,503	(54,214)	11,184,289	11,018,963
Long-term debt (note 8) / Dette à long terme (note 8)	861,341	–	861,341	847,978
Obligation under capital lease / Obligation découlant du contrat de location-acquisition	–	–	–	12,140
Deferred contributions related to capital assets (note 9) / Apports reportés afférents aux immobilisations (note 9)	78,003,047	–	78,003,047	80,597,362
Net assets (deficiency): / Actifs nets (déficit) :				
Restricted for endowment purposes / Affectés à titre de dotation	–	144,863	144,863	303,620
Invested in capital assets (note 10) / Investis en immobilisations (note 10)	237,086	–	237,086	188,233
Unrestricted / Sans restriction	(3,764,911)	–	(3,764,911)	(3,737,911)
	(3,527,825)	144,863	(3,382,962)	(3,246,058)
	$ 86,575,067	$ 90,649	$ 86,665,715	$ 89,230,385

See accompanying notes to financial statements.

Voir les notes afférentes aux états financiers.

On behalf of the Board:

Director

Director

Au nom de Conseil :

Director

Director

MIRAMICHI REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Statement of Operations

Year ended March 31, 2007, with comparative figures for 2006

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE MIRAMICHI

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007	2006	
Revenues:			Revenus :
Department of Health and Wellness	$ 72,988,917	$ 63,271,707	Ministère de la Santé et Mieux-être
Other patient recoveries	1,188,335	1,082,175	Autres recouvrements des patients
Other recoveries and sales	135,690	122,302	Autres recouvrements et ventes
Board generated	777,476	565,160	Générés par le Conseil
Endowment fund income	4,522	2,965	Revenu du fonds de dotation
Amortization of deferred contributions related to capital assets	4,260,399	4,203,454	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations
Total revenues	79,355,339	69,247,763	Total des revenus
Expenses:			Dépenses :
Nursing inpatient services	20,755,624	20,355,173	Soins infirmiers aux patients hospitalisés
Non-inpatient services	15,095,921	11,256,270	Services aux patients en consultation externe
Diagnostic and therapeutic services	11,117,408	9,993,067	Services diagnostiques et thérapeutiques
Medicare	10,087,206	7,714,805	Assurance-maladie
Research and education	571,374	605,142	Recherche et formation
Support services	15,790,257	14,597,017	Services de soutien
Administrative services	1,903,566	1,689,334	Services administratifs
Board sponsored	920,043	633,532	Frais discrétionnaires du Conseil
Endowment Fund	163,279	981	Fonds de dotation
Amortization of capital assets	4,327,223	4,302,454	Amortissement des immobilisations
Total expenses	80,731,901	71,147,775	Total des dépenses
Deficiency from operations, before the undernoted	(1,376,562)	(1,900,012)	Déficit d'exploitation avant les sous-mentionnés
Working capital grants from Province of New Brunswick (note 12)	1,143,710	1,434,006	Subvention de fonds de roulement de la province du Nouveau-Brunswick (note 12)
Adjustment of prior year-end settlements	95,948	–	Redressement du règlement final de l'exercice antérieur
Deficiency of revenues over expenses	$ (136,904)	$ (466,006)	Déficit des revenus par rapport aux dépenses

See accompanying notes to financial statements.

Voir les notes afférentes aux états financiers.

MIRAMICHI REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Statement of Changes in Net Assets (Deficiency)

Year ended March 31, 2007, with comparative figures for 2006

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE MIRAMICHI

État de l'évolution des actifs nets (déficit)

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	Restricted for endowment purposes / Affectés à titre de dotation		Invested in capital assets / Investis en immobilisations		Unrestricted / Sans restriction		Total / Total		
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	
Balance, beginning of year	$ 303,620	$ 301,636	$ 188,233	$ 238,953	$ (3,737,911)	$ (3,320,641)	$ (3,246,058)	$ (2,780,052)	Solde au début de l'exercice
Excess (deficiency) of revenues over expenses	(158,757)	1,984	(123,964)	(139,051)	145,817	(328,939)	(136,904)	(466,006)	Excédent (déficit) des revenus par rapport aux dépenses
Net change in investment in capital assets (note 10)	–	–	172,817	88,331	(172,817)	(88,331)	–	–	Variation nette de l'investissement en immobilisations (note 11)
Balance, end of year	$ 144,863	$ 303,620	$ 237,086	$ 188,233	$ (3,764,911)	$ (3,737,911)	$(3,382,962)	$ (3,246,058)	Solde à la fin de l'exercice

See accompanying notes to financial statements.

Voir les notes afférentes aux états financiers.

MIRAMICHI REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Statement of Cash Flows

Year ended March 31, 2007, with comparative figures for 2006

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE MIRAMICHI

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007	2006	
Cash provided by (used for):			Provenance (utilisation) des liquidités :
Operating activities:			Activités de fonctionnement :
Deficiency of revenues over expenses	$ (136,904)	$ (466,006)	Déficit des revenus par rapport aux dépenses
Items not involving cash:			Éléments n'ayant pas d'incidence sur l'encaisse :
Amortization of capital assets	4,327,223	4,302,454	Amortissement des immobilisations
Amortization of equipment under capital lease	57,140	40,051	Amortissement de l'équipement sous contrat de location-acquisition
Amortization of deferred contributions related to capital assets	(4,260,399)	(4,203,454)	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations
Change in non-cash current assets and current liabilities	997,793	(1,712,848)	Évolution des éléments hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation
Funds provided by operating activities	984,853	(2,039,803)	Encaisse provenant des activités de fonctionnement
Financing and investing activities:			Activités de financement et de placements :
Issue of demand loans	(400,000)	1,900,000	Émission de prêt remboursable sur demande
Recoveries of long-term pay advance	6,024	6,187	Recouvrement d'avance à long terme
Increase in investments	(524)	(53)	Augmentation des placements
Purchase of capital assets	(1,781,761)	(2,668,545)	Achats d'immobilisations
Increase in long-term debt	13,363	13,364	Augmentation de la dette à long terme
Decrease in obligation under capital lease	(57,140)	(40,051)	Diminution de l'obligation découlant du contrat de location-acquisition
Increase in deferred contributions related to capital assets	1,666,084	2,620,265	Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations
Funds used for financing and investing activities	(553,954)	1,831,167	Encaisse utilisée pour les activités de financement et d'investissement
Increase (decrease) in cash	430,899	(208,636)	Augmentation (diminution) de l'encaisse
Cash, beginning of year	491,935	700,571	Encaisse au début de l'exercice
Cash, end of year	$ 922,834	$ 491,935	Encaisse à la fin de l'exercice

See accompanying notes to financial statements.

Voir les notes afférentes aux états financiers.

MIRAMICHI REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements

Year ended March 31, 2007

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE MIRAMICHI

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

The principal activity of the Miramichi Regional Health Authority is providing for the delivery and administering of health services to the Miramichi Region of New Brunswick.

The Miramichi Regional Health Authority includes the following health care facilities:

- Miramichi Regional Hospital
- Baie Ste. Anne Health Centre
- Blackville Health Centre
- Neguac Health Centre
- Rogersville Health Centre
- Dr. A.C. Blanchard Medical Centre
- Miramichi Medical Arts Centre

La principale activité de la Régie Régionale de la Santé de Miramichi consiste à fournir des soins de santé à la région de Miramichi du Nouveau-Brunswick.

La Régie Régionale de la Santé de Miramichi est composée des institutions de santé suivantes :

- Hôpital régional Miramichi
- Centre de Santé - Baie Ste. Anne
- Centre de Santé - Blackville
- Centre de Santé - Néguac
- Centre de Santé - Rogersville
- Centre médicale - Dr. A.C. Blanchard
- Centre des arts médicaux - Miramichi

MIRAMICHI REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

1. **Significant accounting policies:**

These financial statements have been prepared in accordance with generally accepted accounting principles.

(a) Revenue recognition:

The Authority follows the deferral method of accounting for contributions, which include donations and government grants.

The Authority is funded by the Province of New Brunswick in accordance with budget arrangements established by the Department of Health and Wellness. Operating grants are recorded as revenue in the period to which they relate. Grants approved but not received at the end of an accounting period are accrued. Where a portion of a grant relates to a future period, it is deferred and recognized in the subsequent period.

Unrestricted contributions are recognized as revenue when received or receivable if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

Externally restricted contributions other than endowment contributions are recognized as revenue in the year in which the related expenses are recognized. Contributions restricted for the purchase of capital assets are deferred and amortized into revenue on a straight-line basis, at a rate corresponding with the amortization rate for the related capital assets.

Restricted investment income from the Endowment Fund is recognized as revenue in the year in which the related expenses are recognized.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE MIRAMICHI

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

1. **Conventions comptables :**

Ces états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus.

(a) Constatation des revenus :

La Régie Régionale applique la méthode de report pour comptabiliser les apports, qui comprennent les dons et les subventions gouvernementales.

La Régie Régionale reçoit la majeure partie de son financement du gouvernement du Nouveau-Brunswick, conformément aux dispositions budgétaires établies par le ministère de la Santé et Mieux-être. Les subventions de fonctionnement sont comptabilisées à titre de revenus dans la période au cours de laquelle elles se rapportent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont constatées par régularisation. Lorsqu'une partie d'une subvention a trait à une période future, elle est reportée et constatée durant cette période subséquente.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les affectations d'origine externe autres que les apports reçus à titre de dotation sont constatées comme des revenus dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisés. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis dans les revenus selon la méthode de l'amortissement linéaire à un taux qui correspond au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

Les revenus de placement limités du Fond de dotation sont constatés à titre de revenus de l'exercice durant lequel les charges connexes sont constatées.

MIRAMICHI REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE MIRAMICHI

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

1. Significant accounting policies (continued):

(b) Inventories:

Inventories are valued at the lower of cost and replacement cost, the cost being established using the first in, first out method.

(c) Investments:

Investments are carried at cost. If market value of investments becomes lower than cost and this decline in value is considered to be other than temporary, the investments are written down to market. Interest income on investments is accounted for on an accrual basis.

(d) Capital assets:

Capital assets are stated at cost. Title to land, land improvements, buildings and building services equipment as at July 1, 1992, were not transferred by the Province to Miramichi Regional Health Authority. These assets are administered by the Authority and for purposes of accountability are included in the Authority's accounts. Amortization is provided on the straight-line basis using the rates prescribed for amortization of assets by the Canada Institute of Health Information.

Asset	Rate
Land improvements	8% and 10%
Buildings and building service equipment	2.5% and 5%
Equipment, including equipment under capital lease	5% - 33.3%

(e) Vacation pay:

Vacation pay is accrued to year end. Related funding from the Department of Health and Wellness is recorded when received.

1. Conventions comptables (suite) :

(b) Inventaires :

Les inventaires sont évalués au moindre du coût et du coût de remplacement; le coût est établi en utilisant la méthode du premier entré, premier sorti.

(c) Placements :

Les placements sont comptabilisés au coût. Les placements sont inscrits au marché si la valeur marchande des placements devient plus bas que le coût, et cette diminution n'est pas considérée temporaire. Les revenus d'intérêts sur placements sont constatés par la méthode de rattachement à l'exercice.

(d) Immobilisations :

Les immobilisations sont inscrites au coût. Le titre de propriété foncière, les améliorations de terrains, les immeubles et équipement d'entretien, au 1 juillet 1992 n'étaient pas transférés de la Province à la Régie Régionale de la Santé de Miramichi. Ces immobilisations sont administrés par la Régie Régionale et pour buts de responsabilité sont inclus dans les comptes de la Régie Régionale. L'amortissement provient selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux prescrits pour l'amortissement des immobilisations par L'Institut canadien d'information sur la santé.

Actif	Taux
Améliorations de terrains	8 % et 10 %
Immeubles et équipement d'entretien d'immeuble	2,5 % et 5 %
Équipement, incluant l'équipement sous contrat de location-acquisition	5 % - 33,3 %

(e) Indemnités de vacances :

Les indemnités de vacances sont accumulées jusqu'à la fin de l'exercice. Les fonds correspondants provenant du ministère de la Santé et Mieux-être sont comptabilisés lorsque reçus.

MIRAMICHI REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE MIRAMICHI

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

(f) Use of estimates:

The preparation of financial statements in conformity with generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenues and expenses during the reporting period. Actual results could differ from those estimates.

(f) Recours aux estimations :

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

2. Accounts receivable:

2. Débiteurs :

	2007	2006	
Province of New Brunswick:			Province du Nouveau-Brunswick :
Medicare	$ 841,456	$ 849,357	Assurance-maladie
Equipment grants	298,232	1,952,262	Subventions en vertu d'acquisition d'équipements
Provincial Plan	2,804,879	1,307,824	Projet provincial
Mental Health	93,665	92,653	Santé mentale
Estimated year-end settlement (see below)	1,116,401	1,425,752	Estimation du règlement prévu de fin d'exercice (voir ci-dessous)
	5,154,633	5,627,848	
Inpatients, less allowance for doubtful accounts	181,608	88,985	Patients hospitalisés, moins créances douteuses
Non-inpatients, less allowance for doubtful accounts	73,202	56,408	Patients en consultation externe, moins créances douteuses
Other	706,742	855,602	Autres
	$ 6,116,185	$ 6,628,843	

Estimated year-end settlement receivable:

Estimation du règlement prévu de fin d'exercice à recevoir :

	Actual / Réel	Budget / Budget	Recoverable from (payable to) the Province / Recevoir de (à payable à) la Province	
Transferable programs:				Programmes transmissibles :
Total transferable expenses	$53,743,614	$52,589,668		Dépenses transmissibles totales
Other recoveries and sales	135,689	116,365		Autres recouvrements et ventes
Other patient recoveries	1,188,335	1,161,071	$ (27,264)	Autres recouvrements des patients
Non-transferable programs	–	–	(45)	Programmes non-transmissibles
Working capital grants from Province of New Brunswick	–	–	1,143,710	Subvention de fonds de roulement de la Province du Nouveau-Brunswick
Year-end receivable for March 31, 2007	–	–	$ 1,116,401	À recevoir pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

During the year the Authority was awarded $940,660 in restitution as a result of frauds perpetrated by persons no longer associated with the Authority. To date, $35,142 has been recovered. Due to the uncertainty surrounding the collectability of remaining amounts, no amount has been recorded as receivable at this time.

Durant l'année la Régie Régionale fut attribuée 940 660 $ de restitution aux résultats de fraudes commises par des personnes qui ne sont plus associées avec la Régie Régionale. A date, 35 142 $ fut récupéré. Dû à l'incertitude concernant la collectivité de la balance du montant, aucun montant fut enregistré comme recevable à ce moment.

MIRAMICHI REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE MIRAMICHI

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

3. Inventories:

	2007	2006	
Drugs	$ 382,651	$ 386,750	Médicaments
Medical, surgical and other	615,461	581,195	Médicales, chirurgicales et autres
	$ 998,112	$ 967,945	

3. Inventaires :

4. Investments:

	2007	2006	
	Cost	Cost	
	Coût	Coût	
Equity funds	$ 33,069	$ 35,359	Fonds d'actions
Bonds and securities	55,463	52,649	Engagements et titres
	$ 88,532	$ 88,008	

4. Placements :

The market value of investments as at March 31, 2007 was $99,458 (2006 - $95,982).

La valeur marchande des placements au 31 mars 2007 était de 99 458 $ (2006 - 95 982 $).

5. Capital assets:

	Cost	Accumulated amortization	2007 Net book value	2006 Net book value	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette	
Land	$ 253,850	$ –	$ 253,850	$ 253,850	Terrains
Land improvements	2,444,031	2,442,413	1,618	225,609	Améliorations de terrains
Buildings	88,800,363	22,251,176	66,549,187	66,602,875	Immeubles
Building service equipment	7,430,756	3,715,378	3,715,378	4,086,916	Équipement d'entretien d'immeuble
Equipment	27,561,099	19,840,999	7,720,100	7,616,345	Équipement
Equipment under capital lease	138,845	138,845	–	57,140	Équipement sous contrat de location-acquisition
	$ 126,628,944	$ 48,388,811	$ 78,240,133	$ 80,842,735	

5. Immobilisations :

MIRAMICHI REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE MIRAMICHI

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

6. Demand loans:

6. Prêt remboursable sur demande :

	2007	2006	
Province of New Brunswick, due and payable August 27, 2007, bearing interest at 4.20%	$ 1,500,000	$ –	Province du Nouveau-Brunswick, échéant le 27 aout 2007, portant intérêt au taux de 4,20 %
Province of New Brunswick	–	1,900,000	Province du Nouveau-Brunswick
	$ 1,500,000	$ 1,900,000	

7. Accounts payable and accrued liabilities:

7. Créditeurs et charges à payer :

	2007	2006	
Accounts payable	$ 3,651,111	$ 3,258,938	Créditeurs
Salaries and benefits	2,119,553	1,538,325	Salaires et avantages sociaux
Accrued vacation pay	2,766,967	2,601,083	Congés à payer
Equipment	–	424,780	Équipement
Other accrued liabilities	1,046,658	1,150,837	Autres charges à payer
	$ 9,584,289	$ 8,973,963	

8. Long-term debt:

8. Dette à long terme :

	2007	2006	
Demand note, non-interest bearing, with no set terms of repayment, payable to Religious Hospitallers of St. Joseph	$ 100,000	$ 100,000	Note d'engagement, portant aucun intérêt, avec aucun terme spécifique de repaiement, payable aux « Religious Hospitallers of St. Joseph »
Notes payable, with no set terms of repayment, payable to Religious Hospitallers of St. Joseph:			Effets à payer, avec aucun terme de repaiement payable aux « Religious Hospitallers of St. Joseph » :
Note 4%	180,989	180,989	Note 4 %
Note 4%	153,103	153,103	Note 4 %
Accrued interest on notes	527,249	513,886	Intérêts courus sur les effets
	861,341	847,978	
	$ 961,341	$ 947,978	

Included in Board sponsored expenses is interest on long-term debt of $13,363 (2006 - $13,364).

The debt was inherited in 1992 when the hospitals were amalgamated under the Health Act. In 1996, the Region 7 Hospital Corporation ceased operations at the former Hotel Dieu and Miramichi Hospitals and the properties were transferred to the Province of New Brunswick but the debt remained with the Miramichi Regional Health Authority.

The Miramichi Regional Health Authority is currently negotiating to transfer the debt to the Province of New Brunswick.

L'intérêt sur la dette à long terme de 13 363 $ (2006 - 13 364 $) est inclus dans les frais discrétionnaires du Conseil.

La dette a été héritée en 1992 lorsque les hôpitaux ont été fusionnés en vertu de la Loi sur la santé. En 1996, l'ancien Hôtel Dieu et l'Hôpital de Miramichi ont cessé leurs opérations et toutes propriétés reliées à ces opérations ont été transférées à la province du Nouveau-Brunswick. Toutefois la dette a été maintenue par la Régie Régionale de la Santé de Miramichi.

La Régie Régionale de la Santé de Miramichi est présentement en négociations avec la province du Nouveau-Brunswick afin de transférer la dette à la Province.

MIRAMICHI REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE MIRAMICHI

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

9. Deferred contributions related to capital assets:

Deferred contributions related to capital assets represent the unamortized amount and unspent amount of donations and grants received for the purchase of capital assets. The amortization of capital contributions is recorded as revenue in the statement of operations. The changes in the deferred contributions balance during the period are as follows:

9. Apports reportés afférents aux immobilisations :

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti et le montant sous forme de dons et de subventions non dépensés reçus pour l'achat d'immobilisations. L'amortissement des apports afférents aux immobilisations est comptabilisé à titre de revenus dans l'état des résultats. Les variations survenues dans le solde des apports reportés durant la période sont les suivantes :

	2007	2006	
Balance, beginning of year	$ 80,597,362	$ 82,180,551	Solde au début de l'exercice
Additional contributions received	1,666,084	2,620,265	Apports additionnels reçus
Amounts amortized to revenue	(4,260,399)	(4,203,454)	Montants amortis dans les revenus
Balance, end of year	$ 78,003,047	$ 80,597,362	Solde à la fin de l'exercice

10. Net assets invested in capital assets:

(a) Net assets invested in capital assets is calculated as follows:

10 Actifs nets investis en immobilisations :

(a) Les actifs nets investis en immobilisations sont calculés de la façon suivante :

	2007	2006	
Capital assets	$ 78,240,133	$ 80,842,735	Immobilisations
Less:			Moins :
Amounts funded by deferred contributions used to purchase capital assets	(78,003,047)	(80,597,362)	Les montants financés par les apports reportés afférents aux immobilisations
Amounts funded by obligation under capital lease	–	(57,140)	Les montants financés par obligation découlant du contrat de location-acquisition
	$ 237,086	$ 188,233	

(b) Change in investment in capital assets is calculated as follows:

(b) La variation nette de l'investissement en immobilisations est calculée de la façon suivante :

	2007	2006	
Excess of expenses over revenues:			Excédent des dépenses sur les revenus :
Amortization of deferred contributions related to capital assets	$ 4,260,399	$ 4,203,454	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations
Less:			Moins :
Amortization of capital assets	(4,327,223)	(4,302,454)	Amortissement des immobilisations
Amortization of equipment under capital lease	(57,140)	(40,051)	Amortissement de l'équipement découlant du contrat de location-acquisition
	$ (123,964)	$ (139,051)	
Net change in investment in capital assets:			Variation nette de l'investissement en immobilisations :
Purchase of capital assets	$ 1,781,761	$ 2,668,545	Achat d'immobilisations
Less:			Moins :
Amounts funded by contributions	(1,666,084)	(2,620,265)	Les montants financés par les apports reportés
Repayment of obligation under capital lease	57,140	40,051	Remboursement de l'obligation découlant du contrat de location-acquisition
	$ 172,817	$ 88,331	

MIRAMICHI REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE MIRAMICHI

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

11. Related entities:

The Authority has an economic interest in the Miramichi Regional Hospital Foundation, which is a registered charitable foundation. Its purpose is to raise funds for and distribute funds to Miramichi Regional Health Authority.

During the year, the Authority received $92,976 (2006 - $133,692) in contributions from the Miramichi Regional Hospital Foundation. The Authority also paid $30,718 (2006 - $30,050) of administrative expenses on behalf of the Foundation. As at March 31, 2007, the Authority had a receivable of $2,439 (2006 - $43,958) from the Foundation. This receivable is included in other receivables (note 2).

12. Debt reduction grants from Province of New Brunswick:

During the year, the Province of New Brunswick committed to providing working capital grants of an estimated $1,143,710 to the Authority. These grants are based on working capital deficiencies as at March 31, 2007.

13. Employee future benefits:

Regular employees of Miramichi Regional Health Authority are covered by the Public Service Pension Plans of the Province of New Brunswick. The Pension Plans are a defined benefit multi-employer plan under which contributions are made by both the Authority and the employees. For the fiscal year ended March 31, 2007, the Authority expensed contributions of $1,478,995 (2006 - $1,118,473) under the terms of the Plans. The Authority has no direct liability or entitlement to any unfunded liability or surplus in the Plans related to its current and former employees.

14. Contingencies:

The Authority has been named a defendant in an ongoing lawsuit. In the opinion of management, this matter is without substantial merit. The outcome of the action is indeterminable, and the monetary damages, if any, cannot be reliably estimated. Therefore, the Authority has not made provision for any potential liability.

11. Entités apparentes :

La Régie Régionale a un intérêt économique dans la Fondation de la Régie Régionale de la Santé de Miramichi, qui est une fondation charitable enregistrée. La Fondation a pour but de faire la levée de fonds pour et de distribuer les fonds à la Régie Régionale de la Santé de Miramichi.

Au cours de l'exercice, la Régie Régionale a reçu 92 976 $ (2006 - 133 692 $) en contributions de la Fondation de la Régie Régionale de la Santé de Miramichi. La Régie Régionale a aussi versé 30 718 $ (2006 - 30 050 $) en frais administratifs pour le bénéfice de la Fondation. Au 31 mars 2007, la Régie Régionale avait un débiteur au montant 2 439 $ (2006 - 43 958 $) de la Fondation. Ce débit est inclus dans autres débiteurs (note 2).

12. Subvention de fonds de roulement de la province du Nouveau-Brunswick :

Au cours de l'exercice, la Province du Nouveau Brunswick s'est engagée à verser 1 143 710 $ en subventions de fonds de roulement à la Régie Régionale. Ces subventions sont déterminées en fonction des déficits de fonds de roulement nets au 31 mars 2007.

13. Prestations futures des employés :

Les employés permanents de la Régie Régionale de la Santé de Miramichi sont couverts par les régimes de pension de la Fonction publique du Nouveau-Brunswick. Les régimes sont des régimes de retraite à prestations déterminées sous lesquels la Régie Régionale et les employés y contribuent. Pour l'exercice terminé au 31 mars 2007, la Régie Régionale a passé en charges des contributions au montant de 1 478 995 $ (2006 - 1 118 473 $) selon les conventions des régimes. La Régie Régionale n'a aucune responsabilité directe ni aucun droit vis-à-vis les provisionnées ou les surplus des régimes reliés aux employés courants et antérieurs.

14. Eventualités :

La Régie Régionale fut nommé un défendeur à un procès continu. Selon l'opinion de la direction, ce sujet est sans mérite substantielle. Le résultat de l'action est indéterminable et les dommages monétaires, si quel, ne peuvent être sûrement estimés. Donc, la Régie Régionale n'a fait aucune disposition pour des responsabilités potentielles.

MIRAMICHI REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE MIRAMICHI

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

15. Fair value of financial assets and financial liabilities:

The fair value of cash, accounts receivable, demand loans and accounts payable and accrued liabilities approximates their carrying value due to the relatively short periods to maturity of these items.

The fair market value of the Authority's investments, based on broker statements, is $99,458, compared to their carrying value of $88,532.

The fair value of the Authority's long-term debt is not practicable to determine since they are not currently required to make any payments.

15. Juste valeur des avoirs financiers et des passifs financiers :

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs, les prêts remboursables sur demande et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable, du fait que ces items qui s'y rapportent ont des échéances relativement brèves.

La juste valeur marchande des placements de la Régie Régionale, basée sur les états du représentant, est de 99 458 $, comparé à leur valeur comptable de 88 532 $.

La juste valeur de la dette à long terme de la Régie Régionale est indéterminable vue qu'elle n'est pas encore obligée de faire de paiements.

États financiers du

New Brunswick Distance Education Network Inc./ Réseau de formation à distance du Nouveau-Brunswick inc.

(non-vérifiés)

(Société sans capital social constituée en application des lois du Nouveau-Brunswick)

Le 31 mars 2007

Peter G. Gaulton
Comptable agréé

Peter G. Gaulton Professional Corporation
Comptable agréé
74 rue Adelaide
Saint-Jean (N.-B.)
E2K 1W5

Bureau: (506) 634-7393
Téléc.: (506) 652-8618

Domicile: (506) 634-7609
Courriel: gaultonp@nbnet.nb.ca

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux directeurs du New Brunswick Distance Education Network Inc. /Réseau de Formation à Distance du Nouveau-Brunswick Inc.

J'ai vérifié le bilan du New Brunswick Distance Education Network Inc. /Réseau de Formation à Distance du Nouveau-Brunswick Inc. en date du 31 mars 2007 ainsi que l'état des résultats, l'actif net et les mouvements de trésorerie de cet organisme pour l'exercice terminé à cette date. Mon examen a été effectué conformément aux principes comptables généralement reconnues au Canada pour les missions d'examen et il a, en conséquence, consisté essentiellement en prise de renseignements, procédés analytiques et discussions portant sur les renseignements fournis par l'organisme.

Comme l'examen ne constitue pas une vérification, je ne peux pas exprimer une opinion de vérificateur sur ces états financiers.

Selon les résultats de mon examen, rien ne me porte à croire que les états financiers présentés ne sont pas conformes, à tous égards importants, aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

Saint-Jean (N.-B.)
Le 16 mai 2007

Comptable agréé

New Brunswick Distance Education Network Inc./ Réseau de formation à distance du Nouveau-Brunswick inc.

(Société sans capital social constituée en application des lois du Nouveau-Brunswick)
État de la situation financière pour l'année(non-vérifiés)
prenant fin le 31 mars 2007, avec les figures comparatives pour 2006

	2007	2006
ACTIF		
À court terme:		
Fonds en caisse	$ 245,418	$ 243,391
Comptes débiteurs	346	350
Taxe de vente harmonisée recouvrable	246	650
	$ 246,010	$ 244,391
PASSIF		
À courte terme:		
Comptes créditeurs	$ 2,000	$ 4,886
ACTIF NET		
Actif net non affecté	244,010	239,505
	$ 246,010	$ 244,391

Interruption des activités (note 4)
Voir les notes accompagnant les états financiers

Approuvé par le conseil:

A Abraham Directeur

_____ Directeur

New Brunswick Distance Education Network Inc./ Réseau de formation à distance du Nouveau-Brunswick inc.

(Société sans capital social constituée en application des lois du Nouveau-Brunswick)
Résultats d'exploitation et actif net(non-vérifiés)
prenant fin le 31 mars 2007, avec les figures comparatives pour 2006

	2007	2006
Rentrées de fonds:		
Intérêts	$ 7,403	$ 5,039
Sorties de fonds:		
Frais bancaires	67	208
Intérêts sur la taxe de vente harmonisée (contre - passation)	-	2,886
Déplacements	-	-
Services professionnels	2,831	775
Divers	-	160
Créances irrécouvrables	-	5,409
	2,898	9,438
Excédent des rentrées de fonds sur sorties de fonds(sorties de fonds sur rentrées de fonds)	4,505	(4,399)
Actif net au début de l'année	239,505	243,904
Actif net à la fin de l'année	$ 244,010	$ 239,505

New Brunswick Distance Education Network Inc./ Réseau de formation à distance du Nouveau-Brunswick inc.

(Société sans capital social constituée en application des lois du Nouveau-Brunswick)
Évolution de la situation financière(non-vérifiés)
prenant fin le 31 mars 2007, avec les figures comparatives pour 2006

	2007	2006
Fonds fournis par (utilisés pour)		
Exploitation:		
Excédent des rentrées de fonds sur sorties de fonds(sorties de fonds sur rentrées de fonds)	$ 4,505	$ (4,399)
Baisse (hausse) des comptes débiteurs	4	5,410
Baisse (hausse) dans la TVH recouvrable	404	(408)
Hausse (baisse) dans les comptes créditeurs	(2,886)	(514)
Hausse des fonds durant la période	2,027	89
Fonds au début de l'année	243,391	243,302
Fonds à la fin de l'année	$ 245,418	$ 243,391

New Brunswick Distance Education Network Inc./ Réseau de formation à distance du Nouveau-Brunswick inc.

(Société sans capital social constituée en application des lois du Nouveau-Brunswick)
Notes accompagnant les états financiers(non-vérifiés)
prenant fin le 31 mars 2007

1. But de l'organisme

La société est une organisation sans but lucratif constituée en 1994 dans le but d'obtenir des fonds et d'établir des partenariats pour faciliter l'accès à l'enseignement à distance au Nouveau-Brunswick et pour appuyer le développement du secteur des technologies de formation avancées dans l'économie de la province. La société n'est pas assujettie à l'impôt en vertu des lois d'impôts sur le revenu du Canada et du Nouveau-Brunswick.

2. Principales conventions comptables

(a) Méthode comptable:

La société suit la méthode du report pour les rentrées de fonds. Les rentrées avec restrictions sont considérées comme des revenus pour l'année durant laquelle les dépenses connexes sont faites. Les rentrées sans restriction sont considérées comme des revenus à la date reçue ou comme des comptes débiteurs si le montant à recevoir peut etre déterminé de façon raisonnable et que la réception est assez certaine.

(b) Services fournis gratuitement:

Les services fournis gratuitement ne sont pas inscrits dans les états financiers.

3. Services en nature

L'exploitation de la société repose entiérement sur les services bénévoles des directeurs et des membres du comité. En raison de la difficulté à établir la valeur monétaire de ces services, nous ne les avons pas inscrits dans les états financiers.

4. Interruption des activités

Au cours de l'année, la société n'a pas cherché de nouvelles sources de financement et ne s'attend pas à en chercher d'autres à l'avenir.

SERVICE New Nouveau Brunswick

États financiers

31 mars 2007

RAPPORT DE LA DIRECTION

La préparation de l'information financière fait partie intégrante des responsabilités de la direction. La responsabilité des états financiers ci-joints incombe à la direction de la société.

La société maintient un système comptable et des contrôles connexes qui fournissent à la direction et au conseil d'administration l'assurance raisonnable que les opérations sont exécutées et constatées telles qu'elles sont approuvées, que les actifs sont adéquatement protégés et comptabilisés et que les comptes sont fiables pour la préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus.

Le conseil d'administration est chargé de s'assurer que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et d'examiner et d'approuver les états financiers. Sur recommandation du comité de vérification, le conseil d'administration de la société approuve les états financiers ci-joints.

Le président,

Michael McKendy

La vice-présidente,
services corporatifs, par intérim

Linda Corbett, CGA

Fredericton (N.-B.), Canada
Le 27 mai 2007

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du conseil d'administration,

Nous avons vérifié le bilan de Services Nouveau-Brunswick au 31 mars 2007 et les états des résultats et de l'évolution des capitaux propres et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Ernst & Young s.r.l.

Saint John (N.-B.), Canada
Le 27 mai 2007

Comptables agréés

BILAN
Au 31 mars

	2007	2006
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21 373 120 $	21 025 609 $
Biens affectés (note 4)	13 825 458	10 107 429
Débiteurs (note 5)	2 642 711	3 066 235
Charges payées d'avance	1 403 495	1 504 389
	39 244 784	35 703 662
ACTIF À LONG TERME		
Charges payées d'avance	68 640	113 803
Matériel (note 6)	2 457 411	2 692 635
Développement de systèmes (notes 2, 6 et 10)	14 267 598	15 332 855
	16 793 649	18 139 293
	56 038 433 $	**53 842 955 $**
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	5 623 021 $	6 380 445 $
Passif des partenaires (note 8)	11 126 454	7 928 385
Financement reporté du gouvernement provincial	-	6 352 500
Recettes comptabilisées d'avance	234 233	323 294
	16 983 708	20 984 624
PASSIF À LONG TERME		
Avantages sociaux constatés d'avance (notes 7 et 11)	1 757 094	1 575 078
Assurance des titres fonciers (note 9)	2 699 004	2 179 044
	4 456 098	3 754 122
CAPITAUX PROPRES	34 598 627	29 104 209
	56 038 433$	**53 842 955 $**

Engagements (note 12)
Voir les notes afférentes aux états financiers

La présidente du conseil d'administration,
Georgette M. Roy

Le président,
Michael McKendy

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 31 mars

	2007	2006
PRODUITS		
Services rendus au gouvernement provincial	26 259 664 $	25 934 256 $
Services rendus aux administrations municipales	7 937 728	7 478 969
Droits d'enregistrement	18 634 386	18 032 085
Produits et services	4 267 110	2 757 114
Intérêts	1 084 357	553 877
Recouvrement de traitements	96 052	70 893
Ventes de logiciels et services d'experts-conseils	51 694	70 532
	58 330 991	**54 897 726**
CHARGES		
Services de personnel	33 168 003	31 731 915
Services de matériel et de locaux	5 317 884	5 004 092
Communications et services informatiques	4 734 054	4 785 036
Amortissement	3 486 507	3 562 663
Services professionnels	2 381 568	3 018 548
Déplacements et réunions	1 295 053	1 337 227
Mobilier et matériel	1 133 598	744 990
Matières et fournitures	827 942	739 399
Divers	491 964	414 489
	52 836 573	**51 338 359**
BÉNÉFICE NET	**5 494 418**	**3 559 367**
CAPITAUX PROPRES D'OUVERTURE	**29 104 209**	**25 544 842**
CAPITAUX PROPRES DE FERMETURE	**34 598 627 $**	**29 104 209 $**

Voir les notes afférentes aux états financiers

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
Exercices terminés les 31 mars

	2007	2006
Flux de trésorerie liés aux activités :		
De fonctionnement		
Bénéfice net	5 494 418 $	3 559 367 $
Amortissement	3 486 507	3 562 663
Avantages sociaux constatés d'avance	182 016	160 714
Valeur comptable nette de l'actif aliéné	15 406	-
	9 178 347	7 282 744
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	423 524	(1 063 270)
Charges payées d'avance	146 057	(379 171)
Créditeurs et charges à payer	(757 424)	754 962
Financement reporté du gouvernement provincial	(6 352 500)	18 750
Recettes comptabilisées d'avance	(89 061)	264 881
	2 548 943	6 878 896
D'investissement		
Ajouts au matériel	(792 686)	(1 193 871)
Ajouts au développement de systèmes	(1 408 746)	(1 650 640)
	(2 201 432)	(2 844 511)
Augmentation de la trésorerie	**347 511**	**4 034 385**
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	**21 025 609**	**16 991 224**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	**21 373 120 $**	**21 025 609 $**

Voir les notes afférentes aux états financiers

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
Exercice terminé le 31 mars 2007

1. SERVICES NOUVEAU-BRUNSWICK

Services Nouveau-Brunswick est une société de la Couronne non assujettie à l'impôt établie en vertu de la *Loi portant sur Services Nouveau-Brunswick*. Elle a comme mission d'accroître l'accessibilité aux services gouvernementaux et de gérer les renseignements qui font autorité.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Généralités
La société suit les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada.

Trésorerie et équivalents de trésorerie
La trésorerie et les équivalents de trésorerie englobent les fonds en caisse et les instruments financiers à court terme très liquides facilement convertibles en un montant connu dont la valeur risque peu de changer.

Biens affectés
La direction de la société a présenté séparément une partie de la trésorerie et des débiteurs équivalant au montant du passif des partenaires (note 8) et au montant accumulé au titre de l'assurance des titres fonciers (note 9).

Instruments financiers
La valeur comptable des instruments financiers de la société correspond approximativement à leur juste valeur marchande, étant donné leur échéance à court terme et les modalités de crédit habituelles.

Actif à long terme
Les investissements relatifs aux systèmes informatiques et aux bases de données, ainsi qu'aux biens corporels dont la valeur est égale ou supérieure à 5 000 $, sont capitalisés et passés directement en charges conformément à la convention relative à l'amortissement.

Produits
Les produits sont constatés selon la comptabilité d'exercice lorsqu'ils sont gagnés, compte tenu d'une déduction des frais d'enregistrement annuels au registre des sociétés relativement aux entreprises susceptibles d'être inactives. Les montants à recevoir qui sont irrécouvrables sont constatés comme des créances irrécouvrables.

Charge de retraite
Les employés de Services Nouveau-Brunswick adhèrent à un régime de retraite interentreprises. Bien qu'il s'agisse d'un régime à prestations déterminées, seules les cotisations de l'exercice en cours sont passées en charges.

Entente relative à l'alliance commerciale avec CGI
Les fonds reçus de CGI Information Systems and Management Consultants Inc. (CGI) en vertu de cette entente (note 10) sont portées en diminution du coût en capital de l'investissement connexe.

Amortissement
L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction du coût d'origine sur les périodes suivantes :

Mobilier, bases de données et systèmes	10 ans
Améliorations locatives	Durée du bail allant jusqu'à 10 ans
Matériel et véhicules	5 ans
Ordinateurs et logiciels	4 ans

Incertitude relative à la mesure
La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants constatés des actifs et des passifs à la date des états financiers et sur les montants constatés des produits et des charges au cours des périodes visées. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

3. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Services Nouveau-Brunswick est entièrement détenue par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Le bilan contient les montants entre parties liées suivants.

	Exercice terminé en 2007	Exercice terminé en 2006
Débiteurs	540 956 $	724 955 $
Créditeurs	587 352	651 289
Montant net dû à SNB (province)	(46 396) $	73 666 $

L'état des résultats et de l'évolution des capitaux propres inclut les montants entre parties liées suivants.

	Exercice terminé en 2007	Exercice terminé en 2006
Produits	35 232 833 $	34 512 082 $
Charges	1 977 416	2 018 353
Bénéfice net	33 255 417 $	32 493 729 $

4. BIENS AFFECTÉS

Les biens affectés comprennent les montants suivants :

	Exercice terminé en 2007	Exercice terminé en 2006
Trésorerie et débiteurs des partenaires (note 8)	11 126 454 $	7 928 385 $
Assurance des titres fonciers (note 9)	2 699 004	2 179 044
	13 825 458 $	10 107 429 $

5. DÉBITEURS

	Exercice terminé en 2007			Exercice terminé en 2006
	Débiteurs	Provision pour créances douteuses	Montant net	Montant net
À court terme				
Comptes clients	1 227 596 $	46 037 $	1 181 559$	1 170 139 $
Remboursement de la TVH	643 462	-	643 462	740 510
Gouvernement du N.-B.	540 956	-	540 956	724 955
Registre des sociétés	102 020	15 528	86 492	184 794
Prêts aux employés pour achat d'un ordinateur personnel	143 076	-	143 076	181 935
Intérêts à recevoir	47 166	-	47 166	63 902
	2 704 276 $	61 565 $	2 642 711$	3 066 235 $

Les comptes clients de la société ne représentent pas une concentration importante de risque de crédit, car ils ont trait à un grand nombre d'organismes ayant des conditions de crédit normales. La plupart des autres débiteurs sont considérés comme recouvrables en raison de la nature du débiteur ou des opérations.

6. MATÉRIEL ET DÉVELOPPEMENT DE SYSTÈMES

	Exercice terminé en 2007		
Matériel	**Coût**	**Amortissement cumulé**	**Montant net**
Ordinateurs et logiciels	3 797 724 $	2 687 596 $	1 110 128 $
Mobilier et matériel	1 457 137	1 039 487	417 650
Améliorations locatives	2 742 344	1 823 539	918 805
Véhicules	19 075	8 247	10 828
	8 016 280 $	5 558 869 $	2 457 411 $
Développement de systèmes			
Systèmes	30 361 481 $	18 539 358 $	11 822 123 $
Bases de données	1 018 040	1 018 040	-
Travaux en cours	2 445 475	-	2 445 475
	33 824 996 $	19 557 398 $	14 267 598 $

	Exercice terminé en 2006		
Matériel	**Coût**	**Amortissement cumulé**	**Montant net**
Ordinateurs et logiciels	3 392 310 $	2 145 032 $	1 247 278 $
Mobilier et matériel	1 458 979	950 321	508 658
Améliorations locatives	2 443 624	1 521 568	922 056
Véhicules	19 075	4 432	14 643
	7 313 988 $	4 621 353 $	2 692 635 $
Développement de systèmes			
Systèmes	29 642 540 $	16 066 589 $	13 575 951 $
Bases de données	1 018 040	1 016 806	1 234
Travaux en cours	1 755 670	-	1 755 670
	32 416 250 $	17 083 395 $	15 332 855 $

7. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	Exercice terminé en 2007	Exercice terminé en 2006
À court terme		
Comptes fournisseurs	3 182 927 $	3 095 521 $
Charges à payer - traitements et avantages sociaux	1 558 321	1 943 878
Avantages sociaux constatés d'avance	230 000	230 000
Retenues à la source à payer	64 421	459 757
Montant à payer au gouvernement du N.-B.	587 352	651 289
	5 623 021 $	6 380 445 $

8. PASSIF DES PARTENAIRES

Services Nouveau-Brunswick encaisse des fonds au nom du gouvernement du Nouveau-Brunswick et d'autres partenaires d'affaires. Les montants suivants étaient payables au gouvernement provincial et à d'autres partenaires à la fin de l'exercice.

Les débiteurs provinciaux représentent des comptes à court terme dont les montants sont perçus auprès de clients du gouvernement provincial et remis à ce dernier. Les comptes débiteurs d'Efficacité NB sont des prêts sans intérêt accordés aux membres du public pour financer les améliorations éconergétiques de leur domicile. Ces prêts sont administrés par Services Nouveau-Brunswick au nom d'Efficacité NB et peuvent avoir un délai de remboursement d'un maximum de six ans. Ils ne comportent aucun risque pour Services Nouveau-Brunswick.

	Exercice terminé en 2007		
	Trésorerie	Débiteurs	Total
Efficacité NB	402 437 $	2 030 911 $	2 433 348 $
Autre provincial	6 537 317	93 907	6 631 224
Autres partenaires	2 061 882	-	2 061 882
	9 001 636 $	2 124 818 $	11 126 454 $

	Exercice terminé en 2006		
	Trésorerie	Débiteurs	Total
Efficacité NB	149 650 $	- $	149 650 $
Autre provincial	5 714 273	497 651	6 211 924
Autres partenaires	1 566 811	-	1 566 811
	7 430 734 $	497,651 $	7 928 385 $

9. ASSURANCE DES TITRES FONCIERS

En vertu de la *Loi sur l'enregistrement foncier*, le gouvernement provincial garantit le titre des biens immobiliers enregistrés en fonction des titres fonciers. La société a constitué un fonds selon des calculs actuariels pour faire face aux demandes d'indemnisation qui pourraient être présentées en vertu de la *Loi sur l'enregistrement foncier*. Des droits en matière d'assurance de 5,00 $ sont imputés pour tout enregistrement au registre des titres fonciers.

	Exercice terminé en 2007	Exercice terminé en 2006
Solde d'ouverture	2 179 044 $	1 676 934 $
Droits en matière d'assurance perçus	519 960	518 610
Moins : demandes d'indemnisation	-	(16 500)
Solde de clôture	2 699 004 $	2 179 044 $

10. ENTENTE RELATIVE À L'ALLIANCE COMMERCIALE AVEC CGI

En 2001, CGI Information Systems and Management Consultants Inc. (CGI) et Services Nouveau-Brunswick ont conclu une entente de sept ans, en vertu de laquelle CGI versera jusqu'à 3,5 millions de dollars à la société en échange d'une contrepartie qui lui permettra d'asseoir sa crédibilité à titre de spécialiste en matière d'offre de services gouvernementaux électroniques. La contrepartie offerte par Services Nouveau-Brunswick comprendra le recours aux ressources de CGI relativement à la gestion et à l'architecture technique des projets, la présentation des systèmes de Services Nouveau-Brunswick à des clients éventuels et l'exclusivité à CGI pour commercialiser le logiciel de gouvernement électronique élaboré pour Services Nouveau-Brunswick. La totalité des solutions et des autres produits protégés par des droits de propriété intellectuelle qui sont élaborés en vertu de cette entente appartiennent conjointement à CGI et à Services Nouveau-Brunswick.

En vertu de cette entente, Services Nouveau-Brunswick a reçu 212 022 $ au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2007 et 474 802 $ durant l'exercice précédent. Le montant total reçu depuis 2002 totalise 2 475 090 $.

11. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

a) Les employés permanents de Services Nouveau-Brunswick adhèrent au Régime de pension de retraite de la fonction publique du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'un régime interentreprises à prestations déterminées en vertu duquel des cotisations sont versées à la fois par Services Nouveau-Brunswick et les employés. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007, la société a versé des cotisations de 2 006 850 $ conformément aux modalités du régime. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006, le montant correspondant s'était élevé à 1 800 755 $. Services Nouveau-Brunswick n'a aucune obligation directe ni aucun droit direct à l'égard de tout passif non capitalisé ou de tout excédent du régime relativement à ses employés anciens ou actuels.

b) Les employés permanents de Services Nouveau-Brunswick ont droit à une allocation de retraite versée avant leur retraite et calculée en fonction de leurs années de service. Selon l'évaluation de 2006, l'obligation actuarielle à payer au titre de ces prestations s'élevait à 2 575 635 $ au 31 mars 2007. À la fin de cet exercice, la société avait un passif total de 1 749 323 $.

	Exercice terminé 2007	Exercice terminé 2006
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde d'ouverture	2 417 800 $	2 286 241 $
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	184 186	172 691
Intérêts débiteurs sur l'obligation	121 791	114 733
Prestations versées	(148 142)	(155 865)
Obligation au titre des prestations constituées	2 575 635 $	2 417 800 $

Rapprochement de l'obligation au titre des prestations constituées et du passif au titre des prestations constituées		
Obligation au titre des prestations constituées	2 575 635 $	2 417 800 $
Montant transitoire non amorti	(826 312)	(929 603)
Passif au titre des prestations constituées	1 749 323 $	1 488 197 $

Passif au titre des prestations constituées		
Solde d'ouverture	1 488 197 $	1 253 348 $
Charge liée aux allocations de retraite	409 269	390 714
Prestations versées	(148 142)	(155 865)
Solde de fermeture	1 749 323 $	1 488 197 $

Cette estimation est fondée sur le coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, soit 0,70 % de la paie, et un taux d'actualisation annuel de 5,00 %. L'obligation transitoire relative à l'allocation de retraite est amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des années de service restantes estimatives des employés qui adhèrent au régime (quinze ans).

c) Services Nouveau-Brunswick a un passif découlant d'une mesure d'incitation à la retraite anticipée offerte aux employés par le gouvernement du Nouveau-Brunswick, y compris aux employés de la société, pour l'exercice terminé le 31 mars 1996. Conformément à une entente avec le gouvernement, l'obligation et les charges comptabilisées correspondaient aux cotisations patronales que la société aurait autrement versées au Régime de pension de retraite de la fonction publique. Ainsi, chaque année, la société réduit l'obligation comptabilisée du montant qu'elle remet au gouvernement. L'obligation était de 237 771 $ au 31 mars 2007 et de 316 881 $ au 31 mars 2006.

12. ENGAGEMENTS DÉCOULANT DES CONTRATS DE LOCATION

Le tableau suivant présente les versements minimums futurs pour la location de locaux et de matériel pour les exercices se terminant en :

2008	3 360 922 $
2009	2 980 214
2010	2 964 237
2011	2 954 789
2012	2 246 259
Par la suite	7 211 622
	21 718 043 $

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS
31 MARS 2007

170 chemin Wilsey Road
PO Box / C.P. 20787
Fredericton, NB
Canada E3B 5B8

tel. / tél. : 506.452.6826
fax. / téléc. : 506.462.2024
www.anbl.com

RAPPORT DE LA DIRECTION

La préparation des renseignements financiers fait partie intégrante des responsabilités de la direction et les états financiers qui suivent relèvent de la responsabilité de la direction de la Société. Cette responsabilité comprend la sélection de politiques comptables appropriées ainsi que le jugement et les estimations qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada. Les renseignements financiers présentés ailleurs dans le présent Rapport annuel sont conformes à ces états financiers.

La Société maintient les contrôles internes nécessaires conçus pour fournir une assurance raisonnable que des renseignements financiers fiables et pertinents sont produits et que les éléments d'actif sont bien protégés. Le service de vérification interne effectue des vérifications dans le but de s'assurer la pertinence et l'uniformité des contrôles internes, des pratiques et des méthodes de la Société.

Dans ses responsabilités, le Conseil d'administration reçoit l'aide du Comité de vérification. Ce comité évalue et recommande l'approbation des états financiers et du rapport annuel en plus de rencontrer périodiquement, la direction, le gérant de la vérification interne et les vérificateurs externes relativement aux contrôles internes et à tout autre sujet relié aux rapports financiers.

Grant Thornton LLP, vérificateur externe de la Société, a effectué une vérification indépendante des états financiers de la Société conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Le Rapport du vérificateur décrit la portée de cette vérification indépendante et l'opinion exprimée.

Président et Chef de la direction

Dana Clendenning

Vice-président principal
et Chef des finances

Richard A. Smith, C.G.A., C.M.A.

Le 23 mai 2007

Grant Thornton LLP
Comptables agréés
Conseillers en gestion

Grant Thornton

Rapport des vérificateurs

Au conseil d'administration de la
Société des alcools du Nouveau-Brunswick

Nous avons vérifié le bilan de la **Société des alcools du Nouveau-Brunswick** au 31 mars 2007 et les états des résultats et des mouvements de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend un examen par sondages des informations probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière de la Société au 31 mars 2007 ainsi que les résultats de son exploition et de ses mouvements de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Grant Thornton LLP

Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Le 23 mai 2007

Grant Thornton LLP
Comptables agréés

570, rue Queen
C.P. 1054
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5C2
T 506 458-8200
F 506 453-7029
E Fredericton@GrantThornton.ca
W www.GrantThornton.ca

Membre canadien de Grant Thornton International

BILAN

	Le 31 Mars	
Actif	**2007**	**2006**
Actif à court terme		
Encaisse	3 026 274$	940 596$
Clients	2 692 141	2 428 048
Stocks (note 3)	17 831 352	16 513 988
Frais payés d'avance	427 574	463 446
	23 977 341	20 346 078
Dépôt – travailleurs blessés (note 4)	698 505	737 920
Propriétés, bâtiments et équipements (note 5)	12 671 780	11 825 845
	37 347 626$	**32 909 843$**
Passif		
Passif à court terme		
Fournisseurs et charges à payer	18 197 887$	18 256 659$
Avoir de la province du Nouveau-Brunswick		
Solde au début de l'exercice	14 653 184	11 690 104
Résultats net	131 482 628	126 123 003
	146 135 812	137 813 107
Paiements à la province du Nouveau-Brunswick	126 986 073	123 159 923
Solde à la fin de l'exercice	19 149 739	14 653 184
	37 347 626$	**32 909 843$**

Engagements (note 13)

Voir les notes afférentes aux états financiers

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Maurice Bastarache
Administrateur

Administrateur

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars

	Budget 2007	Réel 2007	Réel 2006
Ventes totales (note 6)	355 871 502$	359 906 043$	344 107 044$
Moins les commissions	4 850 099	4 999 252	4 679 139
Ventes nettes	351 021 403	354 906 791	339 427 905
Coût des marchandises vendues (note 7)	183 310 747	184 386 176	176 518 333
Bénéfice brut	167 710 656	170 520 615	162 909 572
Autres produits (note 8)	1 334 477	1 502 847	1 557 575
	169 045 133	172 023 462	164 467 147
Charges d'exploitation (note 9)	41 311 546	40 540 834	38 344 144
Résultats net	**127 733 587$**	**131 482 628$**	**126 123 003$**

Voir les notes afférentes aux états financiers

ÉTAT DES MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars

	2007	2006
Fonds provenant de l'exploitation		
Résultats net	131 482 628$	126 123 003$
Éléments hors caisse:		
Amortissement	2 173 789	1 916 040
Perte sur la vente de propriétés, bâtiments et équipements	528 086	12 043
Diminution des dépôts – travailleurs blessés	39 415	46 900
Évolution du fonds de roulement hors caisse	(1 604 357)	(934 539)
Fonds provenant de l'exploitation	132 619 561	127 163 447
Dépenses nettes d'investissement		
Acquisitions de propriétés, bâtiments et équipements	(3 728 895)	(3 469 992)
Produits de la vente de propriétés, bâtiments et équipements	181 085	234 124
Encaisse nette utilisée pour les dépenses d'investissement	(3 547 810)	(3 235 868)
Paiements à la province du Nouveau-Brunswick	(126 986 073)	(123 159 923)
Augmentation de l'encaisse	2 085 678	767 656
Encaisse au début de l'exercice	940 596	172 940
Encaisse à la fin de l'exercice	**3 026 274$**	**940 596$**

Voir les notes afférentes aux états financiers

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Le 31 mars 2007

1. Généralités

Cette société d' État a été constituée en vertu de la Loi sur la Société des Alcools du Nouveau-Brunswick et sa principale activité commerciale est l'achat, la distribution et la vente de boissons alcoolisées dans toute la province du Nouveau-Brunswick.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Constatation de revenu

Les revenus sont constatés lorsque les biens sont vendus, que les obligations contractuelles sont satisfaites et que le montant peut être déterminé de façon raisonnable. Le total des ventes comprend les ventes au détail, aux établissements titulaires de licence et aux magasins de franchise. Ces montants ne tiennent pas compte de la revente par les établissements titulaires de licence et les magasins de franchise.

Stocks

Le stock de marchandises pour revente est évalué au prix coûtant qui est inférieur à la valeur de réalisation nette. Le stock de fournitures est évalué au prix coûtant.

Dépôt – travailleurs blessés

Le coût des réclamations pour employés blessés avant le 1er avril 2002 est déduit d'un dépôt détenu en fiducie auprès de la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail et débité comme avantage d'un employé à mesure qu'il est engagé.

Propriétés, bâtiments et équipements

Les propriétés, bâtiments et équipements sont comptabilisés au prix coûtant. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire aux taux annuels suivants :

Bâtiments	2 1/2%
Pavage	10%
Matériel de réfrigération	10%
Logiciel et services	10%
Matériel automatisé des magasins	20%
Ameublement, agencements et matériel	20%
Matériel roulant	25%

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode de l'amortissement constant sur la durée restante du bail.

Allocations de retraite

Les employés de la Société ont droit à une allocation de retraite déterminée selon le nombre d'années de service et le taux de salaire au cours de l'année de retraite ou du décès. Ce programme est financé au cours de l'année où l'allocation est versée.

Le coût de l'allocation de retraite gagnée par les employés est déterminé par moyens actuariels en utilisant la méthode des bénéfices prévus proportionnellement au service et la meilleure estimation de la gestion du taux d'augmentation de salaire et de l'âge de la retraite des employés.

La responsabilité transitoire relative à l'allocation de retraite est amortie selon la méthode linéaire au cours de la période de service restante prévue des employés qui participent au régime (douze ans).

Tout excédent du gain (perte) actuariel net de plus de 10 % de l'obligation des bénéfices est amorti au cours de la période de service restante estimative des employés actifs.

2. *Sommaire des principales conventions comptables (suite)*

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables canadiens généralement reconnus exige que la direction fasse des estimations et qu'elle formule des hypothèses que influent sur les montants présentés de l'actif et du passif à la date des états financiers et sur les revenus et les charges présentés au cours de la périod visée. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

3. *Stocks*

	2007	2006
Spiritueux, vin, autres boissons et bière	17 717 314$	16 301 667$
Fournitures	114 038	212 321
	17 831 352$	**16 513 988$**

4. *Dépôt – travailleurs blessés*

Conjointement au passage à la méthode d'évaluation pour le paiement à la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail (CSSIAT), la Société a fait un dépôt pour la somme de 1 000 000 $ en fiducie auprès de la CSSIAT pour couvrir le coût estimatif des réclamations des travailleurs blessés avant la date de conversion du 1er avril 2002. Ce dépôt sera détenu pour la période du 1er juin 2002 au 31 mai 2009 et il accumulera de l'intérêt au taux de rendement de la CSSIAT pour l'année qui s'applique. L'intérêt accumulé en 2007 était 97 726 $ (80 886 $ en 2006). Le coût total des réclamations est déduit du dépôt au cours de l'année où la dépense a eu lieu. Les coûts réels pour 2007 étaient 137 141 $ (127 786 $ en 2006). À la fin de la période de sept ans ou à tout moment auparavant, sur demande de la Société, la CSSIAT calculera les coûts futurs reliés à ces réclamations et la Société sera responsable du paiement forfaitaire de cette somme. À partir de ce moment, la CSSIAT assumera la responsabilité pour la dette. On prévoit que le montant en dépôt sera suffisant pour couvrir tous les coûts futurs reliés aux blessures qui ont eu lieu avant le 1er avril 2002.

5. *Propriétés, bâtiments et équipements*

	Prix coûtant	Amortissement cumulé	2007 Montant net	2006 Montant net
Terrains	201 945$		201 945$	207 995$
Pavage	503 342	460 988$	42 354	34 615
Bâtiments	11 809 347	7 057 641	4 751 706	4 545 120
Améliorations locatives	5 301 375	3 561 952	1 739 423	2 047 384
Ameublement, agencements et matériel	10 813 580	8 839 129	1 974 451	1 706 916
Matériel roulant	226 086	186 181	39 905	54 484
Matériel automatisé des magasins	2 758 275	1 882 885	875 390	623 272
Logiciel et services	3 560 304	1 174 502	2 385 802	1 882 350
Matériel de réfrigération	3 105 941	2 445 137	660 804	723 709
	38 280 195$	**25 608 415$**	**12 671 780$**	**11 825 845$**

6. *Ventes totales*

	Budget 2007	Réel 2007	Réel 2006
Spiritueux	80 867 149$	81 945 712$	78 165 020$
Vin	50 759 618	51 345 718	46 670 572
Autres boissons	19 156 520	19 443 683	18 812 706
Bière	205 088 215	207 170 930	200 458 746
	355 871 502$	**359 906 043$**	**344 107 044$**

7. *Coût des marchandises vendues*

	Spiritueux	Vin	Autres boissons	Bière	2007 Total	2006 Total
Stocks au début de l'exercice	5 380 531$	6 180 579$	994 944$	3 745 613$	16 301 667$	17 234 382$
Achats	19 467 981	19 838 504	8 212 379	119 451 488	166 970 352	157 550 092
Fret	724 643	1 663 572	469 671	304 789	3 162 675	2 865 763
Droits de douane et taxe d'accise	12 165 996	2 241 785	796 031	464 984	15 668 796	15 169 763
	37 739 151	29 924 440	10 473 025	123 966 874	202 103 490	192 820 000
Stocks à la fin de l'exercice	5 057 023	7 817 344	929 240	3 913 707	17 717 314	16 301 667
	32 682 128$	**22 107 096$**	**9 543 785$**	**120 053 167$**	**184 386 176$**	**176 518 333$**

8. *Autres produits*

	Budget 2007	Réel 2007	Réel 2006
Programmes de commercialisation	1 213 000$	1 459 000$	1 179 445$
Produits tirés des importations privées	55 468	69 453	57 070
Frais d'administration des coupons de bière	18 000	14 955	16 100
Consignes non remboursées	101 832	151 564	110 431
Abonnements aux rapports sur les ventes	10 300	13 600	8 515
Perte sur la vente de propriétés, bâtiments et équipements	(217 855)	(528 086)	(12 043)
Intérêt sur dépôt – travailleurs blessés	57 000	97 726	80 886
Divers	96 732	224 635	117 171
	1 334 477$	**1 502 847$**	**1 557 575$**

9. Charges d'exploitation

	Budget 2007	Réel 2007	Réel 2006
Salaires - magasins, entrepôt et entretien	15 930 459$	16 210 689$	15 416 778$
- administration	4 169 006	4 077 180	4 018 315
Avantages sociaux	5 294 036	4 962 115	4 592 217
Loyer	4 025 328	4 015 216	3 661 654
Chauffage et éclairage	1 343 976	1 278 787	1 127 659
Amortissement	2 266 132	2 173 789	1 916 040
Programmes de formation	175 000	133 158	165 163
Camionnage	1 023 199	944 008	881 317
Réparations des propriétés, bâtiments et équipements	493 971	481 781	502 360
Impôts fonciers	367 955	350 246	371 426
Matériel léger et fournitures	720 725	654 089	587 582
Service de sécurité	259 664	277 136	254 382
Entretien du système automatisé de vente au détail	259 484	188 953	268 083
Déplacements	363 617	331 796	266 220
Coûts du remboursement des consignes	688 106	716 209	607 491
Sacs	337 080	296 836	303 755
Traitement des données	279 316	206 457	234 341
Télécommunications	481 961	527 652	550 951
Exploitation des véhicules motorisés	50 176	45 913	50 331
Nettoyage	211 405	180 554	180 329
Articles manquants	60 000	79 022	62 225
Réunions de la direction	67 117	71 187	44 724
Affranchissement	83 335	76 215	80 273
Services professionnels	250 300	223 065	322 368
Frais bancaires	1 442 507	1 438 612	1 308 637
Fournitures et entretien de l'entrepôt	69 770	72 787	68 475
Assurance	79 152	77 795	75 383
Publicité et promotions	291 573	277 500	284 476
Rémunération des administrateurs	93 050	38 259	37 321
Autres	134 146	133 828	103 868
	41 311 546$	**40 540 834$**	**38 344 144$**

10. Instruments financiers

Les instruments financiers de la Société sont l'encaisse, les clients et les fournisseurs et charges à payer. Il est de l'avis de la direction que la Société n'est pas exposée à des risques considérables d'intérêt, de devises ou de crédit découlant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces instruments financiers est proche de leur valeur comptable.

11. Opérations entre parties apparentées

Les présents états financiers contiennent les résultats d'opérations faisant partie de l'exploitation ordinaire avec divers ministères, organismes et sociétés d'État contrôlés par le gouvernement provincial, auxquels la Société peut être considérée comme étant apparentée.

12. *Régime d'avantages sociaux futurs*

Pension

Les employés de la Société participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique de la province du Nouveau Brunswick, qui est un régime interentreprise à prestations définies. Les contributions sont faites par la Société et par les employés. Puisque les renseignements étaient insuffisants pour représenter la participation de la Société au régime selon la méthode de comptabilité de régime de retraite à prestations définies, les présents états financiers ont été préparés selon la méthode de comptabilité de régime de retraite à contributions définies. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007, la Société a versé des contributions de 1 266 503 $ (1 176 857 $ en 2006) conformément aux modalités du régime. Un actuaire indépendant détermine l'état financé du régime et fait des recommandations sur les paiements extraordinaires requis, s'il y a lieu. La plus récente évaluation actuarielle du régime au 1er avril 2005 a déterminé que le régime n'est pas financé entièrement et que des paiements extraordinaires de financement sont requis. Les fournisseurs et charges à payer reflètent le paiement requis en 2007-2008 de 681 475 $. La prochaine évaluation actuarielle est prévue au 1er avril 2008, le date à laquelle les exigences de financement futures seront déterminées.

Allocations de retraite

Les fournisseurs et les charges à payer comprennent une somme reliée au régime de retraite. L'information relative au régime d'allocation de retraite est comme suit. Ces chiffres sont établis selon la plus récente évaluation actuarielle en date du 1er avril 2005 :

	2007	2006
Rapprochement de l'obligation au titre des prestations constituées :		
Solde, début de l'exercice	3 233 958$	3 112 500$
Coût des services actuels	155 300	151 500
Coûts d'intérêt	194 293	177 125
Prestations versées	(479 193)	(207 167)
Solde, fin de l'exercice et état capitalisé - déficit	3 104 358	3 233 958
Moins : Obligation transitoire non amortie	1 000 000	1 200 000
Passif au titre des prestations constituées	**2 104 358$**	**2 033 958$**

Les hypothèses actuarielles considérables utilisées lors du calcul de l'obligation au titre des prestations constituées de la Société comprenaient un taux de rabais de 6,0 % et un taux de hausse des salaires de 2,5 %.

13. *Engagements*

La Société loue des bâtiments ainsi que des locaux et du matériel conformément à des contrats de location-exploitation se terminant à diverses dates entre 2008 et 2018. Certains de ces contrats de location-exploitation sont assortis d'options de renouvellement à la fin de la durée initiale du bail. Le tableau suivant indique les paiements minimums exigibles au cours des exercices à venir en vertu des contrats de location-exploitation qui, au 31 mars 2007, ont une durée initiale de plus d'un an :

2008	3 750 609$
2009	3 466 088
2010	3 213 215
2011	2 897 375
2012	2 307 568
2013 à 2018	6 961 632
	22 596 487$

14. Budget

Les chiffres du budget 2007 qui sont présentés à titre de comparaison avec les chiffres réels ont été approuvés par le Conseil d'administration de la Société et n'ont pas été vérifiés.

15. Chiffres donnés à des fins de comparaison

Certains chiffres correspondants de 2006 ont été réagencés afin d'être conformes à la présentation des états financiers de 2007.

États financiers de la

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Exercice terminé le 31 mars 2007

Office of the Auditor General | Bureau du vérificateur général

New Nouveau Brunswick

RAPPORT DU VERIFICATEUR

Au Lieutenant-gouverneur en conseil
- et -
Au président et
aux membres du conseil d'administration
Société de développement régional
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

J'ai vérifié le bilan de la Société de développement régional au 31 mars 2007 et l'état des résultats de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2007, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général

Michael Ferguson, c.a.

Fredericton (N.-B.)
le 3 août 2007

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Bilan

31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007	2006
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	1 780 196 $	860 124 $
Débiteurs (note 3)	3 073 097	3 578 974
Frais payés d'avance	13 277	9 708
	4 866 570	4 448 806
Autres actifs		
Avance de fonds de dotation pour la route Fundy - en fiducie (note 4)	2 771 429	2 600 000
Prêts à recevoir (note 5)	4 500 000	1 000 000
Moins: Provision pour perte - Prêts à recevoir	(4 500 000)	-
	2 771 429	3 600 000
	7 637 999 $	8 048 806 $
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	3 831 514 $	4 824 386 $
Revenus différés	1 035 056	624 420
	4 866 570	5 448 806
Somme due à la province du Nouveau-Brunswick		
Fonds de dotation pour la route Fundy - en fiducie (note 4)	2 771 429	2 600 000
	7 637 999 $	8 048 806 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration:

Président du conseil

Directeur

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2007

	2007	2006
Recettes		
Contributions fédérales (Tableau 1)	4 024 030 $	2 101 724 $
Contributions provinciales (Tableau 2)	61 373 956	53 696 352
Autres contributions	22 171	-
	65 420 157	55 798 076
Dépenses		
Initiatives de développement régional		
Fonds de développement économique de la Péninsule acadienne	6 015 511	5 332 562
Fonds de développement économique Restigouche-Chaleur	3 972 118	2 873 508
Fonds de développement économique régional Miramichi	5 914 398	1 771 498
	15 902 027	9 977 568
Initiatives de développement communautaire		
Programme d'aide en capital à la famille et à la jeunesse	1 870 097	2 031 385
Programme d'évènements communautaires	325 000	243 000
Initiatives spéciales	7 701 339	14 018 721
	9 896 436	16 293 106
Fond de gestion et administration		
Subvention à la SDR - OSS	16 834 000	14 388 870
Entente relative à la prestation de services en français	4 212 685	3 384 182
Centres scolaires communautaires	1 824 840	1 758 000
Projets complémentaires en matière de langues officielles dans l'enseignement	940 017	-
Exécution de la vente de tabac	150 000	150 000
Initiatives d'affaires autochtones	168 771	151 716
Violence familiale et réseaux de prévention de la violence	107 233	-
Fonds de développement total	4 872 931	4 438 897
Fonds de développement économique communautaire	2 293 936	1 759 783
Marketing de l'industrie touristique du Canada atlantique	724 000	721 525
Entente sur la promotion du commerce international	285 000	79 911
Entente bilatérale relative à la participation au sport	240 000	240 000
Administration	2 431 510	2 293 663
Provision pour perte	4 493 576	160 855
Autres projets	43 195	-
	39 621 694	29 527 402
Dépenses totales	65 420 157	55 798 076
Excédent des recettes sur les dépenses	- $	- $

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Tableaux complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

	2007	2006
Tableau 1 - Recettes - Contributions fédérales		
Fond de gestion et administration		
Entente relative à la prestation de services en français	1 259 772 $	1 024 505 $
Projets complémentaires en matière de langues officielles dans l'enseignement	940 017	-
Organisation du Sommet de la Francophonie	550 000	-
Organismes de la Francophonie : participation et suivi	500 000	500 000
Centres scolaires communautaires	330 000	330 000
Exécution de la vente de tabac	150 000	150 000
Violence familiale et réseaux de prévention de la violence	107 233	-
Initiatives d'affaires autochtones	86 318	97 219
Autres	100 690	-
	4 024 030 $	2 101 724 $

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Tableaux complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

	2007	2006
Tableau 2 - Recettes - Contributions provinciales		
Initiatives de développement régional		
Fonds de développement économique de la Péninsule acadienne	6 015 511 $	5 332 562 $
Fonds de développement économique Restigouche-Chaleur	3 972 118	2 873 508
Fonds de développement économique régional Miramichi	5 914 398	1 771 498
	15 902 027	9 977 568
Initiatives de développement communautaire		
Programme d'aide en capital à la famille et à la jeunesse	1 870 097	2 031 385
Programme d'évènements communautaires	325 000	243 000
Initiatives spéciales	7 701 339	14 018 721
	9 896 436	16 293 106
Fond de gestion et administration		
Subvention à la SDR - OSS	16 834 000	14 388 870
Entente relative à la prestation de services en français	1 902 913	1 859 677
Centres scolaires communautaires	1 494 840	1 428 000
Initiatives d'affaires autochtones	82 453	54 497
Fonds de développement total	4 872 931	4 438 897
Fonds de développement économique communautaire	2 293 936	1 759 783
Marketing de l'industrie touristique du Canada atlantique	724 000	721 525
Entente sur la promotion du commerce international	285 000	79 911
Entente bilatérale relative à la participation au sport	240 000	240 000
Administration	2 308 649	2 293 663
Provision pour perte	4 493 576	160 855
Autres projets	43 195	-
	35 575 493	27 425 678
	61 373 956 $	53 696 352 $

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

La Société de développement régional est un organisme provincial de la Couronne, incorporé en vertu d'une loi de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. La Société a la responsabilité administrative et/ou de gestion pour un nombre d'initiatives qui lui sont assignées par la province.

Le 31 mars 1994, la Société de développement régional a établi un Organisme de services spéciaux (OSS). Les montants fournis à la Société par la Province, qui furent subséquemment transférés à l'OSS, sont présentés dans l'état des résultats de la Société. Les montants fournis à l'OSS par d'autres agences ou ministères du gouvernement sont inclus dans les états financiers de l'OSS mais ne sont pas inclus dans ces états financiers.

1. Principales conventions comptables

a) Prêts consentis à des conditions avantageuses

Les prêts consentis à des conditions avantageuses importantes parce qu'ils offrent un faible taux de rendement sont inscrits initialement comme un actif selon la valeur actualisée nette des flux monétaires futurs prévus. Le calcul de la valeur actualisée nette, à la fin de chaque exercice, se fonde sur le taux d'emprunt de la province du Nouveau-Brunswick au moment de l'émission du prêt.

b) Revenus différés

Tout montant encaissé ou comptabilisé à titre de somme à recevoir non réalisée à la fin de l'exercice financier est inscrit dans les revenus différés.

2. État des flux de trésorerie

Un état des flux de trésorerie n'a pas été dressé car les renseignements requis concernant les flux de trésorerie sont évidents à la lecture des autres états financiers.

3. Débiteurs

	2007	2006
Gouvernement du Canada	3 014 544 $	3 545 044 $
Autres	58 553	33 930
	3 073 097 $	3 578 974 $

4. Fonds de dotation pour la route Fundy

La province du Nouveau-Brunswick et le gouvernement du Canada ont consenti à établir ce Fonds. Sa seule raison d'être est d'aider à la construction et l'opération d'une route panoramique à partir de Saint-Martin (N.-B.), jusqu'à Alma (N.-B.).

La province du Nouveau-Brunswick a avancée 5 millions de dollars au Fonds. Ce montant a été avancé au Fonds à travers la Société de développement régional et sera remboursé, en totalité ou en partie, à la Société au plus tard le 31 mars 2020.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

5. Prêts à recevoir

	2007	2006
Prêt à la Galerie d'art Beaverbrook, sans intérêt, dû le 31 janvier 2010	1 000 000 $	1,000,000 $
Prêt à la Galerie d'art Beaverbrook, sans intérêt, dû le 31 janvier 2012	3 500 000	-
	4 500 000 $	1,000,000 $

Les prêts en question sont pleinement couverts.

6. Créditeurs

	2007	2006
Province du Nouveau Brunswick	659 009 $	3 000 156 $
Provision pour la dette relative à des garanties	-	49 439
Autres	3 172 505	1 774 791
	3 831 514 $	4 824 386 $

7. Engagements

Après le 31 mars 2007, les fonds suivants ont été engagés :

	2007	2006
Initiatives de développement régional	10 478 000 $	8 622 000 $
Initiatives de développement communautaire	3 688 000	3 420 000
Autres	2 098 000	3 112 000
	16 264 000 $	15 154 000 $

Les engagements en question sont sujets à l'approbation de fonds par l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

8. Passif éventuel

Les contributions reçues du gouvernement fédéral en vertu des ententes à coûts partagés entre les gouvernements fédéral et provincial peuvent faire l'objet de redressements suite aux vérifications effectuées par les autorités fédérales. Les redressements résultant des vérifications fédérales seront inscrits aux états financiers de la Société dans la période du règlement.

La Société a garanti les prêts de certaines organisations. Au 31 mars 2007, le passif éventuel relatif à ces garanties s'élevait à 3 290 679 $ (2006 - 3 549 348 $). Toute perte résultante sera assumée par la Société.

États financiers de la

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
Organisme de services spéciaux

Exercice terminé le 31 mars 2007

Office of the Auditor General | Bureau du vérificateur général

New Nouveau Brunswick

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au Lieutenant-gouverneur en conseil
- et -
Au président et
aux membres du conseil d'administration
Société de développement régional
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

J'ai vérifié le bilan de la Société de développement régional - Organisme de services spéciaux au 31 mars 2007 et l'état des résultats de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société de développement régional – Organisme de services spéciaux au 31 mars 2007, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général

Michael Ferguson, c.a.

Fredericton (N.-B.)
le 3 août 2007

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
Organisme de services spéciaux

Bilan

31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007	2006
Actif		
Actif à court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	16 992 825 $	11 804 325 $
Province du Nouveau-Brunswick	7 439 186	10 153 665
	24 432 011 $	21 957 990 $
Avoir		
Avoir	24 432 011 $	21 957 990 $
	24 432 011 $	21 957 990 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration:

Président du conseil

Directeur

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
Organisme de services spéciaux
État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2007

	2007	2006
Recettes		
Contributions fédérales		
Programme d'aide à la stabilisation de la salmoniculture en cage marine	10 000 000 $	- $
Canada-Nouveau-Brunswick fonds de transfert de taxe sur l'essence	6 963 500	13 927 000
Canada-Nouveau-Brunswick projets d'agrandissement des centres scolaires et communautaires	6 581 371	-
Canada-Nouveau-Brunswick fonds sur l'infrastructure municipale rurale	8 570 901	995 917
Canada-Nouveau-Brunswick fonds destinés aux transports en commun	-	9 408 258
Canada-Nouveau-Brunswick entente sur le programme d'infrastructures	1 636 961	5 877 478
Autres initiatives spéciales	190 933	933 290
	33 943 666	31 141 943
Contributions provinciales		
Canada-Nouveau-Brunswick fonds de transfert de taxe sur l'essence	3 600 000	3 600 000
Canada-Nouveau-Brunswick fonds sur l'infrastructure municipale rurale	12 000 000	3 005 000
Canada-Nouveau-Brunswick entente sur le programme d'infrastructures	55 000	6 587 192
Autres	1 179 000	1 196 677
	16 834 000	14 388 869
	50 777 666	45 530 812
Dépenses		
Programme d'aide à la stabilisation de la salmoniculture en cage marine	10 000 000	-
Canada-Nouveau-Brunswick fonds de transfert de taxe sur l'essence	9 821 762	-
Canada-Nouveau-Brunswick projets d'agrandissement des centres scolaires et communautaires	6 581 371	-
Canada-Nouveau-Brunswick fonds sur l'infrastructure municipale rurale	17 191 858	1 991 832
Canada-Nouveau-Brunswick fonds destinés aux transports en commun	-	9 408 258
Canada-Nouveau-Brunswick entente sur le programme d'infrastructures	3 273 176	11 761 437
Autres initiatives spéciales	1 435 478	2 129 967
	48 303 645	25 291 494
Excédent des recettes sur les dépenses	2 474 021	20 239 318
Avoir, au début de l'exercice	21 957 990	1 718 672
Avoir, à la fin de l'exercice	24 432 011 $	21 957 990 $

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
Organisme de services spéciaux
Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

La Société de développement régional – Organisme de services spéciaux (OSS) fut établie le 31 mars 1994. L'OSS a été formé principalement dans le but de fournir une gestion financière pour l'Entente d'infrastructures entre le Canada et le Nouveau-Brunswick. L'Organisme est maintenant responsable d'un certain nombre d'autres initiatives qui lui sont confiés par la Province.

La balance des avoirs propres de l'OSS représente les montants financés par la province pour des dépenses futures de l'OSS.

1. État des flux de trésorerie

Un état des flux de trésorerie n'a pas été dressé car les renseignements requis concernant les flux de trésorerie sont évidents à la lecture des autres états financiers.

2. Passif éventuel

Les contributions reçues du gouvernement fédéral en vertu des ententes à coûts partagés entre les gouvernements fédéral et provincial peuvent faire l'objet de redressements suite aux vérifications effectuées par les autorités fédérales. Les redressements résultant des vérifications fédérales seront inscrits aux états financiers de l'OSS dans la période du règlement.

3. Engagements

En vertu de l'Entente du Fonds de transfert de taxe sur l'essence et le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale entre le Canada et le Nouveau-Brunswick, le gouvernement provincial a engagé des fonds au 31 mars 2007 d'environ 47,4 millions de dollars (56,2 millions de dollars en 2006).

Les engagements en question sont sujets à l'approbation de fonds par l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

4. Événement postérieur à la date du bilan

Après le 31 mars 2007, la province du Nouveau-Brunswick a autorisé l'OSS à fournir 40,2 millions de dollars en aide financière au soutien de la réorganisation de la Caisse Populaire de Shippagan. Le montant sera couvert en entier par la province du Nouveau-Brunswick.

ÉTATS FINANCIERS

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DES CAISSES POPULAIRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

31 DÉCEMBRE 2006

Office of the Auditor General | Bureau du vérificateur général

New Nouveau Brunswick

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au président et aux administrateurs
de la Société d'assurance-dépôts des caisses
populaires du Nouveau-Brunswick

J'ai vérifié le bilan de la Société d'assurance-dépôts des caisses populaires du Nouveau-Brunswick au 31 décembre 2006 et l'état des recettes, dépenses et actif net de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2006, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général

Michael Ferguson, c.a.

Fredericton (N.-B.)
le 8 mai 2007

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DES CAISSES POPULAIRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK
BILAN
31 DÉCEMBRE 2006

	2006	2005
ACTIF		
Encaisse	15 095 $	13 250 $
Débiteurs	1 961	323
Actif net des fonds en fiducie (note 3)	2 800 277	2 800 277
	2 817 333 $	2 813 850 $
PASSIF ET ACTIF NET		
Créditeurs	673 $	382 $
Avances – offices de stabilisation (note 2(a))	16 383	13 191
ACTIF NET – FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS (note 6)	2 800 277	2 800 277
	2 817 333 $	2 813 850 $

Passif éventuel (note 4)

Approuvé par le conseil

Robert Penney _____ président

Donald French _____ administrateur

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DES CAISSES POPULAIRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK
ÉTAT DES RECETTES, DÉPENSES ET ACTIF NET
POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2006

	2006	(redressés) 2005
RECETTES		
Cotisations – frais d'administration	16 808 $	1 811 $
Revenus de placements – fonds d'assurance-dépôts (notes 2c, 6 et 9)	138 287	114 045
Cotisations – fonds d'assurance-dépôts (note 6)	0	84 356
	155 095	200 212
DÉPENSES		
Publicité	6 165	-
Services professionnels et autres	2 101	670
Conseil d'administration	8 542	1 141
Distribution des revenus de placements – fonds d'assurance-dépôts (notes 2c, 6, & 9)	138 287	114 045
Distributions – fonds d'assurance-dépôts (note 6)	0	47 134
	155 095	162 990
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES DE L'EXERCICE	0	37 222
ACTIF NET DU FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS – DÉBUT DE L'EXERCICE	2 800 277 $	2 763 055 $
ACTIF NET DU FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS – FIN DE L'EXERCICE	2 800 277 $	2 800 277 $

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DES CAISSES POPULAIRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2006

1. Pouvoir et objets

La Société d'assurance-dépôts des caisses populaires du Nouveau-Brunswick (Société) a été créée en vertu de la *Loi sur les caisses populaires*, qui a été proclamée le 31 janvier 1994. Le mandat de la Société est de fournir de l'assurance-dépôts aux membres des caisses populaires au Nouveau-Brunswick. Présentement, chaque membre des caisses populaires bénéficie d'une couverture d'assurance illimitée pour ses dépôts assurés. La Société peut aussi apporter un soutien aux offices de stabilisation dans leur aide financière aux caisses populaires.

Les affaires de la Société sont administrées par un conseil d'administration composé de cinq personnes. Le surintendant des caisses populaires est responsable de l'administration de la *Loi sur les caisses populaires* et est également le président du conseil d'administration. Chaque office de stabilisation doit nommer deux représentants au conseil d'administration de la Société, dont au moins un doit être nommé par le ministre de la Justice et de la Consommation (ministre).

2. Principales conventions comptables

(a) Cotisations – Frais d'administration

La Société reçoit des avances des offices de stabilisation afin de couvrir ses dépenses administratives. La Société comptabilise une partie des avances comme recettes lorsque des dépenses sont engagées.

La Société fonctionne comme une entité séparée au sein de la Direction des caisses populaires, coopératives et sociétés de fiducie du ministère de la Justice et de la Consommation. Pour ce faire, la Direction assume les salaires et certains frais généraux qui sont reliés à l'administration de la Société.

(b) Cotisations et distributions – Fonds d'assurance-dépôts

Les cotisations au fonds d'assurance-dépôts sont comptabilisées à titre de recettes lorsqu'elles deviennent payables à la Société.

Lorsque le solde au fonds d'assurance-dépôts excède la somme requise selon le calcul de la Société, l'excédent des fonds en fiducie est distribué aux offices de stabilisation. Cette distribution est enregistrée aux dépenses de la Société.

(c) Revenus de placements/Distribution des revenus de placements – Fonds d'assurance-dépôts

Les revenus de placements du fonds d'assurance-dépôts sont inscrits selon la méthode de comptabilité d'exercice; les dépenses et les impôts connexes sont inscrits lorsque ces charges sont engagées. Ces revenus de placements font partie des recettes.

Les revenus de placements distribués annuellement se classent parmi les dépenses de la Société.

(d) Charges à payer pour les pertes de l'assurance-dépôts

La Société inscrit dans les charges à payer les pertes connues ou probables identifiées pour certaines caisses populaires lorsque l'office de stabilisation affilié à ces caisses n'est pas en mesure de les payer ou de les endosser.

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DES CAISSES POPULAIRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2006

(e) Actif des fonds en fiducie

Les placements des fonds en fiducie sont inscrits au coût, sauf lorsqu'une diminution de la valeur n'est pas temporaire. Dans un tel cas, la valeur du placement serait réduite à la valeur réalisable estimative.

3. Actif net des fonds en fiducie

Au 31 décembre 2006, les fonds en fiducie étaient composés des actifs nets suivants :

	Valeur comptable	Valeur marchande
Encaisse	113,618 $	113 618 $
Intérêts à recevoir	27 952	27 952
Obligations d'épargne du Canada	288 720	290 930
Contribution excédentaire	(280 291)	(280 291)
Obligations provinciales et municipales	2 469 963	2 498 554
Obligations de société	180 315	180 249 $
Total – 2006	2 800 277 $	2 831 012 $
Total – 2005	2 800 277 $	2 859 132 $

4. Passif éventuel et financement futur

Au 31 décembre 2006, une importante caisse populaire était sous la surveillance du Brunswick Credit Union Stabilization Board Limited (BCUFSBL). Les fonds nécessaires à la stabilisation de cette entité surpasseraient considérablement les actifs du BCUFSBL, et dépasseraient aussi les actifs de la Société détenus en fiducie pour les besoins de l'assurance-dépôts. À ce jour, la Société n'a reçu aucune demande de paiement au titre de l'assurance-dépôts. La direction considère probable qu'un événement à venir confirme la présence d'un passif au 31 décembre 2006 en ce qui concerne la stabilisation de cette importante caisse.

Dans de telles circonstances, le ministre peut, en vertu du paragraphe 228(1) de la *Loi sur les caisses populaires* et avec l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, consentir des prêts et des avances à la Société à la demande de celle-ci. Comme il est expliqué à la note 10, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a démontré son intention de fournir une aide financière pour la stabilisation de cette importante caisse populaire sous surveillance. La direction est d'avis que cette aide financière permettra de payer la totalité des réclamations déposées auprès de la Société. Dans l'attente du versement probable de cette aide financière, aucune somme n'a été comptabilisée dans les états financiers comme passif éventuel en date du 31 décembre 2006.

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DES CAISSES POPULAIRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2006

5. Impôts

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, la Société est assujettie à l'impôt sur le revenu. Les dispositions de la *Loi* excluent généralement des revenus imposables les cotisations versées au fonds d'assurance-dépôts.

6. Fonds d'assurance-dépôts

L'article 223 de la *Loi sur les caisses populaires* exige que la Société établisse et maintienne un fonds d'assurance-dépôts. La Société est tenue par la *Loi* de maintenir ce fonds en deux comptes distincts. Chaque compte est composé du montant que l'un des offices de stabilisation a versé dans le fonds d'assurance-dépôts, ainsi que des revenus de placements, moins les dépenses chargées au compte.

La Société a conclu un contrat de fiducie avec chaque office de stabilisation pour que ceux-ci s'occupent de la gestion et des activités d'investissement des fonds de leur compte respectif. En vertu des modalités de ces contrats, chaque office de stabilisation doit investir les fonds conformément à la politique d'investissement de la Société.

L'actif net du fonds d'assurance-dépôts doit être maintenu au niveau déterminé annuellement par une formule approuvée par le conseil d'administration de la Société. La formule exige la notation de chaque caisse et *credit union* selon une évaluation des risques. Le montant des actifs des fonds en fiducie est rajusté annuellement selon les exigences de la formule. Il en résulte soit une cotisation aux fonds en fiducie, soit une distribution de fonds aux offices de stabilisation. L'utilisation de la formule pour 2006 a permis d'établir à 2 512 870 $ le montant du fonds en fiducie. Toutefois, la Société a résolu de maintenir à 2 800 277 $ le solde minimum du fonds en fiducie pour l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2006, soit 287 407 $ de plus que le montant calculé, et ce, dans le but de maintenir le même niveau que l'exercice précédent.

Dans le cas où elle se trouve dans l'obligation, en vertu de l'article 223 de la *Loi sur les caisses populaires*, d'effectuer un paiement, et que celui-ci excède la somme conservée dans le fonds d'assurance-dépôts, la Société peut, en vertu de l'article 228 de la *Loi*, demander un prêt ou une avance, ou une garantie de prêt ou d'avance. À la demande de la Société, le ministre peut, en vertu de cet article, avec l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil et sous réserve des modalités et conditions que le ministre estime à propos, faire des prêts ou des avances à la Société ou garantir des prêts ou avances faits à la Société par d'autres créanciers.

Au 31 décembre 2006, le solde des comptes en fiducie gérés par l'Office de stabilisation de la Fédération des caisses populaires acadiennes limitée et par le BCUFSBL s'établissait comme suit :

	Solde du fonds au 31 décembre 2005	Cotisations/ (distribution) à/(de) la Société	Solde du fonds au 31 décembre 2006
Office de stabilisation de la Fédération des caisses populaires acadiennes limitée	469 664 $	0 $	469 664 $
Brunswick Credit Union Federation Stabilization Board Limited	2 330 613	0	2 330 613
Total	2 800 277 $	0 $	2 800 277 $

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DES CAISSES POPULAIRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2006

7. Entités apparentées

Les opérations entre la Société, les deux offices de stabilisation et les deux fonds en fiducie sont considérées comme étant des opérations entre entités apparentées. Chaque office de stabilisation nomme deux administrateurs pour siéger au conseil d'administration de la Société.

Chaque office de stabilisation exerce une influence notable sur les opérations de la Société.

8. État des flux de trésorerie

Aucun état des flux de trésorerie n'a été dressé puisque l'information concernant la trésorerie est évidente à la lecture des autres états financiers.

9. Changement aux conventions comptables

En 2006, la Société a modifié sa convention comptable afin d'inscrire les revenus de placements et la distribution des revenus de placements générés par le fonds d'assurance-dépôts. La direction juge que cette façon de procéder permet d'obtenir de l'information fiable et plus pertinente car il en résulte un traitement plus transparent des opérations survenues dans le compte en fiducie. La Société n'a pas comptabilisé ces renseignements séparément au cours des exercices précédents car on ne tenait pas compte de ces renseignements dans la formule approuvée par le conseil d'administration et utilisée pour déterminer le solde minimum qui doit être maintenu dans les fonds en fiducie. Les états comparatifs de 2005 ont été redressés afin de tenir compte de ce changement à la convention comptable. Le changement à la convention comptable n'a aucune incidence sur les recettes nettes ou l'actif net des fonds en fiducie de la Société pour les exercices actuel ou antérieurs. Toutefois, les revenus de placements affichent une augmentation de 114 045 $ en 2005 et de 138 287 $ en 2006. De plus, la distribution des revenus de placements à partir du fonds en fiducie montre une augmentation de 114 045 $ en 2005 et de 138 287 $ en 2006.

10. Événements ultérieurs

Après le 31 décembre 2006, le conseil d'administration de la Société a été informé que le gouvernement du Nouveau-Brunswick avait fait parvenir une lettre d'intention proposant une aide financière pour la Caisse populaire de Shippagan limitée (Caisse) qui est présentement membre de la Brunswick Credit Union Federation Limited. La Société a été informée en outre que le gouvernement provincial affecterait 60 millions de dollars au cours de l'exercice 2007 en vue des opérations prévues pour stabiliser cette caisse d'envergure. La direction est d'avis que cette aide financière permettra de payer la totalité des réclamations qui pourraient être déposées auprès de la Société relativement à la stabilisation de cette caisse.

États financiers de

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Exercice terminé le 31 mars 2007

KPMG LLP
Chartered Accountants
Frederick Square
77 Westmorland Street Suite 700
Fredericton NB E3B 6Z3
Telephone (506) 452-8000
Fax (506) 450-0072
Internet www.kpmg.ca

One Factory Lane
Place Marven's
PO Box 827
Moncton NB E1C 8N6
Telephone (506) 856-4400
Fax (506) 856-4499

Harbour Building
133 Prince William Street
PO Box 2388 Stn Main
Saint John NB E2L 3V6
Telephone (506) 634-1000
Fax (506) 633-8828

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux administrateurs de Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick

Nous avons vérifié le bilan de Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2007 et l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG s.r.l.

Comptables agréés

Fredericton, Canada

Le 11 mai 2007

KPMG LLP is a Canadian limited liability partnership and a member firm of the KPMG network of independent member firms affiliated with KPMG International, a Swiss cooperative.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Bilan

31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007	2006
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	26 203 $	5 122 $
Débiteurs – Fonds de retraite	2 900 042	2 384 481
Autres débiteurs	7 224	4 106
Charges payées d'avance	243 945	266 581
	3 177 414	2 660 290
Immobilisations (note 3)	218 373	229 199
	3 395 787 $	2 889 489 $
Passif, apports reportés et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	2 608 725 $	2 211 472 $
Taxe de vente harmonisée	134 343	38 453
Tranche à court terme du passif découlant du régime de retraite (note 5)	23 717	23 114
	2 766 785	2 273 039
Passif découlant du régime de retraite (note 5)	254 224	277 968
Passif découlant des avantages sociaux futurs (note 6)	156 405	109 283
Apports reportés relatifs aux immobilisations (note 7)	218 373	229 199
Actif net	–	–
Engagements (note 4)		
	3 395 787 $	2 889 489 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration,

Le vice-président du conseil

Le président et chef de la direction

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007	2006
Produits		
Honoraires		
Fonds de retraite dans les services publics	6 000 522 $	4 735 099 $
Fonds de retraite des enseignants	5 131 260	4 115 250
Fonds de retraite des juges	37 435	30 601
Amortissement des apports reportés relatifs aux immobilisations	113 959	117 476
Autres produits	1 162	50 793
	11 284 338	9 049 219
Charges		
Salaires et charges sociales	4 353 615	3 799 508
Autres services (note 8)	6 746 459	5 066 056
Matières et fournitures	70 305	66 179
Amortissement des immobilisations	113 959	117 476
	11 284 338	9 049 219
Variation de l'actif net	– $	– $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

La Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick (la « Société ») a été constituée en vertu de la *Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick*, qui a été promulguée le 11 mars 1996. La Société est exonérée de l'impôt.

Son mandat prescrit par la loi est le suivant :

- agir en qualité de fiduciaire du Fonds de retraite dans les services publics, du Fonds de retraite des enseignants et du Fonds de retraite des juges (les « Fonds »);
- fournir des services de conseils en placement et offrir d'autres services pour certains fonds en fiducie;
- promouvoir l'avancement du secteur des services et des marchés financiers dans la province;
- prendre en considération les possibilités de placement dans la province lorsqu'elle élabore ses politiques en matière de placement;
- mener les autres activités ou tâches autorisées ou prescrites par la loi ou encore exigées par le lieutenant-gouverneur en conseil.

1. Principales conventions comptables

a) Entité comptable

La Société est une entité distincte des fonds de retraite dont elle est fiduciaire. Les charges de la Société sont financées intégralement par les Fonds.

b) Règles comptables

Les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

c) Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au prix coûtant et l'amortissement est calculé selon la méthode linéaire aux taux annuels indiqués à la note 3.

d) Constatation des produits

Les honoraires sont inscrits à titre de produits à mesure que les services sont rendus et que leur recouvrement est raisonnablement certain.

La Société comptabilise les apports selon la méthode du report. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis par des imputations aux résultats selon la méthode linéaire à des taux correspondant à ceux utilisés pour l'amortissement des immobilisations connexes.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

2. État des flux de trésorerie

Un état des flux de trésorerie n'a pas été dressé, car les renseignements sur ces flux se retrouvent facilement dans les autres états financiers.

3. Immobilisations

				2007	2006
	Taux	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique	33 1/3 %	460 204 $	381 802 $	78 402 $	84 956 $
Mobilier et matériel	8 %	357 719	249 019	108 700	105 257
Améliorations locatives	Amortissement linéaire sur la durée résiduelle du bail	282 318	251 047	31 271	38 986
		1 100 241 $	881 868 $	218 373 $	229 199 $

4. Engagements

La Société loue des locaux et du matériel aux termes de divers contrats de location-exploitation qui viennent à échéance à différentes dates entre 2008 et 2012.

Les paiements minimaux annuels exigés au titre de la location sont les suivants :

2008	250 951 $
2009	250 951
2010	250 951
2011	250 951
2012	210 001
	1 213 805 $

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

5. Passif découlant du régime de retraite

La Société possède un passif estimatif d'environ 278 000 $ (301 000 $ en 2006) au titre des prestations complémentaires de retraite spéciales ayant trait à des services passés qui ont été accordées durant 2003 et 2004. Ce montant équivaut à la valeur escomptée des versements prévus. Le coût final pour la Société variera selon la hausse de l'indice des prix à la consommation et selon certains facteurs démographiques. Les variations du passif prévu seront comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles surviennent. Les paiements effectués jusqu'à ce jour et les paiements futurs proviendront d'une augmentation des honoraires imputés au Fonds de retraite dans les services publics, au Fonds de retraite des enseignants ainsi qu'au Fonds de retraite des juges.

Avantages sociaux futurs

a) Prestations de retraite

Les employés à temps plein de la Société sont couverts par le Fonds de retraite dans les services publics (le « Fonds de retraite ») du Nouveau-Brunswick. Le Fonds de retraite est un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées aux termes duquel les cotisations sont versées à la fois par la Société et ses employés. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007, la Société a versé des cotisations de 237 220 $ (214 275 $ en 2006) conformément aux modalités du Fonds. La Société n'a aucune obligation ni aucun droit de façon directe à l'égard de tout passif non capitalisé ou de tout excédent du régime relativement à ses employés anciens ou actuels.

b) Indemnité de retraite

Les employés à temps plein de la Société ont droit à leur retraite à une indemnité de retraite dont la valeur est établie en fonction de leurs années de service. Pendant la durée de la carrière de ses employés, la Société enregistre une charge à payer relativement aux sommes estimatives futures qu'elle devra verser, sommes qui sont établies à l'aide de calculs actuariels et d'hypothèses. La charge à payer est réduite par les versements effectués. Le Fonds est un régime sans capitalisation ne comportant aucun actif grevé pour le règlement des obligations.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

6. Avantages sociaux futurs (suite)

b) Indemnité de retraite (suite)

Selon une évaluation actuarielle effectuée le 31 mars 2005, la Société avait comptabilisé une obligation transitoire de 118 300 $ au 1er avril 2003. Ce montant est amorti de façon linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (19 ans) des employés en service.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

	Hypothèses	
	2007	2006
Taux d'actualisation annuel	5,00 %	5,00 %
Hausses salariales annuelles	3,00 %	3,00 %
Mortalité	Aucune	Aucune
Cessation d'emploi	Fonds de retraite dans les services publics	
Âge à la retraite	15 % à 57 ans 60 % à 60 ans 25 % à 63 ans	
Méthode d'évaluation actuarielle	Répartition prévue des prestations au prorata des services	

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

6. Avantages sociaux futurs (suite)

b) Indemnité de retraite (suite)

L'obligation au titre de l'indemnité de retraite se détaille comme suit :

	2007	2006
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde au début de l'exercice	239 404 $	203 300 $
Coût des services rendus au cours de l'exercice	27 896	25 304
Intérêts débiteurs	12 700	10 800
Solde à la fin de l'exercice	280 000	239 404
Gain actuariel net non amorti	(30 200)	(30 500)
Obligation transitoire non amortie	(93 395)	(99 621)
Passif au titre des prestations constituées	156 405 $	109 283 $

Le coût des prestations constaté au cours de l'exercice se présente comme suit :

	2007	2006
Coût des services rendus au cours de l'exercice	27 896 $	25 304 $
Intérêts débiteurs	12 700	10 800
Amortissement		
Obligation transitoire	6 226	6 226
Perte actuarielle nette	300	600
Charge de retraite	47 122 $	42 930 $

7. Apports reportés relatifs aux immobilisations

	2007	2006
Solde au début de l'exercice	229 199 $	241 030 $
Apports supplémentaires reçus, montant net	103 133	105 645
Moins les montants amortis par imputation aux résultats	(113 959)	(117 476)
Solde à la fin de l'exercice	218 373 $	229 199 $

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

8. Autres services

	2007	2006
Honoraires et frais de gestion de tiers	4 183 691 $	2 806 472 $
Services de garde	368 880	297 996
Déplacements	215 434	212 034
Loyer de bureaux	264 674	258 616
Services professionnels	388 954	274 872
Systèmes d'information	1 084 761	1 029 092
Divers	240 065	186 974
	6 746 459 $	5 066 056 $

9. Juste valeur des actifs et des passifs financiers

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs – Fonds de retraite, des autres débiteurs et des créditeurs et charges à payer de la Société se rapproche de leur valeur comptable.

ÉTATS FINANCIERS

SOCIÉTÉ DE KINGS LANDING

31 MARS 2007

Office of the Auditor General | Bureau du vérificateur général

New Nouveau Brunswick

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au président et aux administrateurs
de la Société de Kings Landing
Prince William (Nouveau-Brunswick)

J'ai vérifié le bilan de la Société de Kings Landing au 31 mars 2007 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2007, ainsi que des résultats de ses activités, de l'évolution des actifs nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général

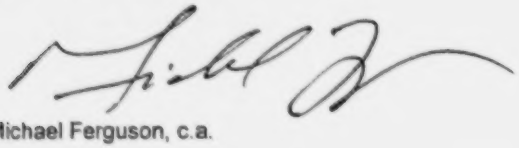

Michael Ferguson, c.a.

Fredericton (N.-B.)

le 25 mai 2007

SOCIÉTÉ DE KINGS LANDING
BILAN
31 MARS 2007

	2007	2006
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse et titres négociables	151 541 $	263 310 $
Débiteurs	94 143	93 837
Frais payés d'avance	28 105	20 888
Stocks (note 1(c))	113 360	98 482
	387 149	476 517
Collection Kings Landing (note 1(d))	1	1
Immobilisations nettes (note 1(e))	1 935 162	1 994 169
	2 322 312 $	2 470 687 $
PASSIF ET ACTIFS NETS		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	139 708	119 566
Avance de fonds de roulement à payer	200 000	200 000
Recettes reportées	36 115	6 473
Recettes reportées - programme de réaménagement des effectifs	18 250	36 266
	394 073	362 305
Partie non dépensée de subventions de capital (note 1(g))	1 893 984	1 941 923
Actifs nets		
Actifs nets investis en immobilisations	41 180	52 247
Actifs nets non affectés	(6 925)	114 212
	34 255	166 459
	2 322 312 $	2 470 687 $

Approuvé par le conseil

Président

Administrateur

SOCIÉTÉ DE KINGS LANDING
ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	Budget 2007 (note 2)	Réel 2007	Réel 2006
RECETTES			
Entrées	308 000 $	285 914 $	300 423 $
Boutique de cadeaux	209 200	219 927	168 196
Service alimentaire	510 800	469 475	451 645
Programmes éducatifs	113 200	116 105	96 838
Autres revenus d'opération	24 300	66 360	49 286
	1 165 500	1 157 781	1 066 388
Subventions			
Opération provinciale	1 399 500	1 493 739	1 383 872
Capital provinciale	200 000	186 543	32 833
Programme de réaménagement des effectifs	-	18 016	18 016
Subvention de commercialisation	170 000	104 623	144 082
Programmes d'emplois	45 300	23 403	44 995
Programme du patrimoine architectural	-	-	25 000
Amortissement de la partie non dépensée de subventions de capital (note 1(g))	-	93 407	98 184
	1 814 800	1 919 731	1 746 982
	2 980 300	3 077 512	2 813 370
DÉPENSES			
Interprétation et éducation	767 200	652 381	663 644
Boutique de cadeaux	182 600	189 863	166 674
Entretien	505 500	550 561	320 434
Sécurité	175 700	208 732	159 813
Restauration	189 700	176 301	175 955
Travailleurs blessés	-	61 964	28 812
Service d'accueil	109 900	119 657	122 128
Relations publiques	289 700	347 914	349 178
Administration	344 300	346 881	247 034
Service alimentaire	404 200	438 278	357 362
Amortissement	-	99 168	99 828
Programme de réaménagement des effectifs	-	18 016	18 016
	2 968 800	3 209 716	2 708 878
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	11 500 $	(132 204)$	104 492 $

SOCIÉTÉ DE KINGS LANDING
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	Actifs nets investis en immobilisations	Actifs nets non affectés	Total 2007	Total 2006
Solde, début de l'exercice	52 247 $	114 212 $	166 459 $	61 967 $
Investissement en immobilisations	(5 306)	5 306	-	-
Excédent (déficit) de recettes sur les dépenses	(5 761)	(126 443)	(132 204)	104 492
Solde, fin de l'exercice	41 180 $	(6 925)$	34 255 $	166 459 $

SOCIÉTÉ DE KINGS LANDING
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007	2006
ENCAISSE PROVENANT DE (UTILISÉE POUR):		
Activités d'exploitation :		
Excédent (déficit) de recettes sur les dépenses	(132 204)$	104 492 $
Ajouter les postes hors caisse :		
Dotation à l'amortissement	99 168	99 828
Amortissement de la partie non dépensée de subventions de capital	(93 407)	(98 184)
Diminution (augmentation) des postes hors caisse du fonds de roulement	9 368	(56 729)
	(117 075)	49 407
Activités de financement et d'investissement :		
Achat d'immobilisations	(40 162)	(67 233)
Subvention du gouvernement pour l'achat d'immobilisations	45 468	45 220
Avance de fonds de roulement à payer	-	200 000
	5 306	177 987
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	(111 769)	227 394
Encaisse et titres négociables, au début de l'exercice	263 310	35 916
Encaisse et titres négociables, fin de l'exercice	151 541 $	263 310 $
Encaisse	(5 680)$	58 030 $
Titres négociables	157 221	205 280
Encaisse et titres négociables, fin de l'exercice	151 541 $	263 310 $

SOCIÉTÉ DE KINGS LANDING
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2007

1. Résumé des principales conventions comptables

(a) Commentaires généraux sur les opérations

La Société de Kings Landing est une agence de la Couronne qui fut incorporée en vertu d'une loi législative du Nouveau-Brunswick. La société sert la population du Nouveau-Brunswick et les visiteurs de la province en opérant un village historique vivant comme étant un musée extérieur progressif et dynamique.

(b) Constatation des revenus

La Société de Kings Landing suit la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les contributions sujet à des restrictions sont comptabilisées comme des revenus durant l'année durant laquelle les dépenses correspondantes ont été encourues. Les contributions sans restrictions sont comptabilisées comme revenus lorsque reçues ou recevables si le montant à recevoir peut être estimé raisonnablement et si la collection est raisonnablement assurée.

(c) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et la valeur de réalisation nette et comprend les items suivants :

	2007	2006
Boutique de cadeaux	73 620 $	60 642 $
Moins: Provision pour désuétude	(12 339)	(12 339)
	61 281	48 303
Tissus	8 455	8 118
Nourriture et boissons alcoolisées	41 187	39 304
Autres	2 437	2 757
	113 360 $	98 482 $

(d) Collection Kings Landing

La collection Kings Landing est composé de 70 structures historiques majeures et de milliers d'artefacts individuels datant de la période entre 1780 et 1900. Les structures et artefacts ne sont pas remplaçable due au fait que chaque pièce représente un aspect unique de l'histoire du Nouveau-Brunswick. En reconnaissance de ce fait, la collection est évaluée à 1$ et les pièces individuelles achetées par la société sont enregistrées comme dépense durant l'année d'acquisition. De manière similaire, les coûts d'entretien de la collection sont enregistrés à la dépense lorsque encourus. Durant l'année, des artefacts d'une valeur estimée à 55 250 $ (2006 – 84 581 $) furent reçus en don.

SOCIÉTÉ DE KINGS LANDING
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2007

1. Résumé des principales conventions comptables - suite

(e) Autres immobilisations

Les immobilisations acquises ou reçues en don, à l'exception de ceux de nature historique, sont enregistrées au coût ou à leur valeur d'expertise lorsque le coût n'est pas déterminable. L'amortissement est pris en utilisant un pourcentage fixe sur le solde dégressif selon la méthode du solde dégressif. L'exception est l'usine de traitements des égouts qui est amorti sur une base linéaire au cours de trente ans, la vie utile estimée de l'actif.

La Société de Kings Landing a 91,5 acres de terre étalé sur les deux côtés de la rivière Saint Jean. Approximativement 40 acres sont utilisés pour fin du site. Due à son utilisation comme site pour la collection, le terrain fut enregistré à une valeur de 1 $.

Le détail des immobilisations est comme suit :

	Taux d'amortissement	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	2006
Terrain	Indefinite	1 $	- $	1 $	1 $
Bâtiments	5%	2 283 550	890 054	1 393 496	1 466 838
Matériel informatique	20%	20 993	4 199	16 794	20 993
Véhicules	20%	67 203	51 229	15 974	19 968
Usine de traitements des égouts	30 ans	529 032	60 297	468 735	486 369
Immobilisations en cours de construction	N/A	40 162	-	40 162	-
Total		2 940 941 $	1 005 779 $	1 935 162 $	1 994 169 $

(f) Services contribués

Des bénévoles contribuent environ 2 000 heures par année pour assister la Société de Kings Landing dans ses activités. Étant donné la difficulté de déterminer leur juste valeur, ces services contribués n'ont pas été enregistrés dans ces états financiers.

(g) Partie non-dépensée de subventions de capital

La partie non-dépensée de subventions de capital représente des immobilisations qui ne font pas partie de la collection historique et qui furent donnés à la Société de Kings Landing. Ces subventions sont amorties en utilisant la même base que les immobilisations auxquelles elles se rattachent. Les variations des soldes de subventions non-dépensées se détaillent comme suit :

	2007	2006
Solde d'ouverture	1 941 923 $	1 994 887 $
Plus subvention	45 468	45 220
Moins montant amorti aux revenus	(93 407)	(98 184)
Solde de clôture	1 893 984 $	1 941 923 $

SOCIÉTÉ DE KINGS LANDING
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2007

1. Résumé des principales conventions comptables - suite

(h) Indemnités de retraite

Les indemnités de retraite des employés n'ont pas été comptabilisées, étant donné qu'elles sont comptabilisées par la Province du Nouveau-Brunswick.

(i) Travailleurs blessés

La Société est responsable des versements de prestation à la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail pour les travailleurs blessés. Tous les montants facturés par la Commission sont comptabilisés. La valeur estimative des prestations non facturées n'est pas connue, donc aucun montant n'a été comptabilisé.

2. Budget

Les chiffres du budget tel qu'énoncés dans l'état des résultats ont eu l'approbation du conseil d'administration de la société. Ils ne sont pas vérifiés.

3. Engagements

Le conseil d'administration de la société s'engage à prendre des mesures correctrices pour maintenir la vie utile d'un bâtiment qui contient de l'asbeste. Des artefacts et de l'équipement ont été entreposé dans le bâtiment. Le coût estimatif du projet est 300 000$.

4. Données comparatives

Afin de respecter la présentation des états financiers de 2007, certains chiffres de l'année précédente ont été redressés.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

SOCIÉTÉ DE VOIRIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

31 MARS 2007

Office of the Auditor General | Bureau du vérificateur général

New Nouveau Brunswick

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au président et aux membres du
conseil d'administration
Société de voirie du Nouveau-Brunswick
Fredericton (N.-B.)

J'ai vérifié le bilan consolidé de la Société de voirie du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2007 et l'état consolidé des recettes et dépenses de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2007, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général,

Michael Ferguson, c.a.

Fredericton (N.-B.)
le 31 août 2007

SOCIÉTÉ DE VOIRIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
BILAN CONSOLIDÉ
31 MARS 2007

	2007	2006
ACTIF		
Somme à recevoir de la Province du Nouveau-Brunswick	863 964 156 $	882 393 958 $
Débiteurs (note 5)	14 764 591	13 754 303
Charges payées d'avance	759 083	867 359
Terrain de la route Fredericton-Moncton (note 3)	1	1
Route Fredericton-Moncton (note 3)	804 372 178	822 447 957
Projet de la route transcanadienne – travaux en cours (note 4)	35 532 314	104 602 355
Projet de la route transcanadienne – tronçons achevés (note 4)	121 707 438	1
	1 841 099 761 $	1 824 065 934 $
PASSIF ET AVOIR		
Créditeurs	3 376 399 $	3 082 936 $
Intérêts courus à payer	82 387 302	84 211 118
Dépôt du promoteur (note 7)	1 342 150	1 342 150
Obligations découlant du contrat de location-acquisition (note 6)	792 381 980	808 379 416
Apport reporté de la Province du Nouveau-Brunswick		
Route Fredericton-Moncton	804 372 178	822 447 957
Projet de la route transcanadienne	157 239 750	104 602 355
Contribution de la Province du Nouveau-Brunswick (notes 3, 4)	2	2
	1 841 099 761 $	1 824 065 934 $

Approuvé par le conseil

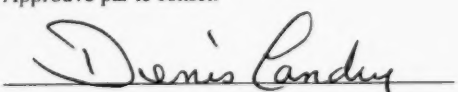

Denis Landry, président

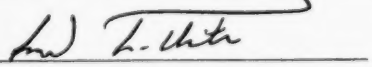

membre

SOCIÉTÉ DE VOIRIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RECETTES ET DES DÉPENSES
31 MARS 2007

	2007		
	Budget	**Réel**	**2006**
RECETTES			
Province du Nouveau-Brunswick	78 556 441 $	78 298 864 $	75 935 546 $
Route transcanadienne – amortissement de la contribution différée de la province du Nouveau-Brunswick	1 795 707	1 795 707	-
Route Fredericton-Moncton - amortissement de l'apport reporté de la Province du Nouveau-Brunswick	18 075 779	18 075 779	18 075 779
	98 427 927	98 170 350	94 011 325
DÉPENSES			
Route Fredericton-Moncton - exploitation et entretien de l'autoroute (note 8)	10 183 400	10 119 293	9 539 686
Exploitation et entretien du système de surveillance du volume de circulation (note 8)	382 400	381 163	439 770
Dépenses administratives et d'exploitation de la route de Fredericton à Moncton	235 000	210 964	199 499
Dépenses administratives de New Brunswick (F-M) Project Company Inc.	200 000	135 331	109 666
Trans-Canada Highway Project Company Inc. dépenses administratives	274 700	161 161	107 044
Exploitation et entretien de la route transcanadienne (note 8)	11 840 500	11 850 511	9 021 584
Route transcanadienne – dépenses d'amortissement	1 795 707	1 795 707	-
Route Fredericton-Moncton - charge d'amortissement	18 075 779	18 075 779	18 075 779
Dépenses d'intérêt pour la route de Fredericton à Moncton	55 440 441	55 440 441	56 518 297
	98 427 927	98 170 350	94 011 325
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	-$	-$	-$

SOCIÉTÉ DE VOIRIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 MARS 2007

1. Société de voirie du Nouveau-Brunswick

La Société de voirie du Nouveau-Brunswick est un organisme provincial de la Couronne qui a été constitué le 29 mars 1995 par une loi de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

La Société de voirie signe, au nom du gouvernement, toutes les ententes relatives au projet routier entre Fredericton et Moncton et au projet de la route transcanadienne. À ce titre, la Société est chargée de surveiller, de contrôler et d'administrer les ententes en question pour s'assurer que les modalités des ententes sont respectées par les autres signataires et que les engagements de la province sont respectés. Elle doit veiller notamment à ce que la construction de l'autoroute et les travaux de remise en état nécessaires soient achevés comme l'exigent les ententes. Elle doit aussi s'assurer que l'exploitation, la gestion, l'entretien et la remise en état de l'autoroute entre Fredericton et Moncton et de la route transcanadienne entre la frontière du Québec et Longs Creek ont lieu conformément aux modalités des ententes respectives.

2. Résumé des principales conventions comptables

Changement aux conventions comptables

Avant 2006-2007, les immobilisations étaient inscrites après déduction des recouvrements fédéraux. En 2006-2007, les immobilisations sont comptabilisées au coût. Par suite de ce changement comptable, la valeur des travaux en cours au 31 mars 2006 a été redressée, passant de 61 164 871 $ à 104 602 355 $. Ce changement n'a pas d'incidence sur l'amortissement cumulé ou les charges d'amortissement pour 2006.

Biens corporels

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur 50 années. La Société reçoit de la province une subvention d'immobilisations en vue de l'acquisition de biens. La subvention est amortie au même taux que ces biens. Les biens en voie de construction sont comptabilisés comme travaux en cours jusqu'à leur achèvement.

Contrats de location

Les baux à long terme, en vertu desquels la Société, à titre de locataire, assume la presque totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété des biens loués, sont inscrits comme contrats de location-acquisition. La valeur actualisée des contrats de location-acquisition est comptabilisée à titre d'actif et d'une obligation au début du contrat.

Politique de consolidation

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ceux de sa filiale en propriété exclusive, la Trans-Canada Highway Project Company Inc.

SOCIÉTÉ DE VOIRIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 MARS 2007

3. Projet routier entre Fredericton et Moncton

En janvier 1998, la Province a conclu, par l'intermédiaire de la Société de voirie du Nouveau-Brunswick, des ententes avec un consortium du secteur privé et la New Brunswick (F-M) Project Company Inc., une entreprise à but non lucratif, pour le développement, la conception, la construction, l'exploitation, la gestion, l'entretien et la remise en état d'une route à péages à quatre voies entre Longs Creek et Moncton. En vigueur le 1er mars 2000, l'entente a été modifiée pour éliminer le péage sur l'autoroute.

La Société de voirie est chargée de verser des paiements mensuels reliés au volume de circulation à la New Brunswick (F-M) Project Company Inc. Ces paiements reliés au volume de circulation seront utilisés pour rembourser le capital et payer les intérêts de la dette basée sur le péage. Tout montant en excès de ce qui est requis pour assurer le service de la dette est remis à la Société de voirie.

La Société de voirie loue des terrains à la New Brunswick (F-M) Project Company Inc., qui est propriétaire de toutes les améliorations sur ces terrains, en particulier l'autoroute à quatre voies, et qui sous-loue ces améliorations à la Société de voirie. La Société de voirie est chargée de verser les paiements de sous-location à la New Brunswick (F-M) Project Company Inc.

	2007	2006
Route Fredericton-Moncton		
Coût	903 788 964 $	903 788 964 $
Moins : amortissement cumulé	99 416 786	81 341 007
Valeur comptable nette	804 372 178 $	822 447 957 $

Le transfert par la Province à la Société de voirie du Nouveau-Brunswick d'un terrain requis pour la route entre Fredericton et Moncton a été traité comme un apport de capital aux fins des états financiers et a été enregistré à la valeur nominale d'un dollar.

4. Projet de la route transcanadienne

La Société de voirie du Nouveau-Brunswick est chargée de la conception, de la construction et du financement des tronçons de Grand-Sault à Aroostook, et de Perth-Andover à Woodstock (98 km). De plus, la Société est chargée de l'exploitation, de l'entretien et de la remise en état du tronçon entier entre la frontière québécoise et Longs Creek (261 km) de la route transcanadienne, ainsi que de la route 95 de Woodstock à la frontière américaine (14 km).

La Trans-Canada Highway Project Co. Ltd., une filiale en propriété exclusive de la Société, a été créée dans le but de faciliter l'achèvement de l'élargissement à quatre voies de la route transcanadienne.

SOCIÉTÉ DE VOIRIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 MARS 2007

4. Projet de la route transcanadienne - suite

Le 4 février 2005, la Province a conclu, par l'intermédiaire de la Société de voirie du Nouveau-Brunswick, des ententes avec un consortium du secteur privé, Brun-Way Group Joint Venture et Trans-Canada Highway Project Co. Ltd., pour le développement, la conception , la construction, le financement, l'exploitation, la gestion et la remise en état de l'autoroute à quatre voies entre la frontière québécoise et Longs Creek pour un prix maximal de construction garanti de 543 762 000 $ tel qu'ajusté en conformité aux dispositions de l'accord de conception-construction.

La Province procède actuellement à l'acquisition de terrains et à des améliorations le long du corridor. Les travaux en cours au 31 mars 2007 étaient d'une valeur de 35 532 314 $ (2006 - 104 602 355 $, reformulée par rapport à 61 164 871 $ pour indiquer le montant brut des recouvrements fédéraux). Les tronçons de la route qui sont achevés ont été transférés du gouvernement provincial à la Société de la voirie du Nouveau Brunswick au moyen d'une opération dans des conditions de non-concurrence. Le premier transfert a été traité comme un apport de capital aux fins des états financiers et a été enregistré à la valeur nominale d'un dollar. Le tronçon de Pokiok à Longs Creek a été achevé le 1er novembre 2006 et transféré à la SVNB à une valeur de 123 503 144 $.

	2007	2006
Projet de la route transcanadienne		
Coût	123 503 145 $	1 $
Moins : amortissement cumulé	1 795 707	-
Valeur comptable nette	121 707 438 $	1 $

Les autres tronçons du corridor seront transférés au même point avant l'achèvement.

5. Débiteurs

Le solde du compte débiteur au 31 mars 2007 de 14 764 591 $ (13 754 303 $ en 2006) est composé de montants payés par la Société de voirie du Nouveau-Brunswick à la New Brunswick (F-M) Project Company Inc. pour maintenir un fond de réserve de péages tel qu'exigé dans l'entente avec les prêteurs basée sur les péages.

6. Engagement – contrat de location-acquisition

Grâce à l'élimination des péages selon les modifications des ententes de la route Fredericton–Moncton datées du 1er mars 2000, les paiements sont maintenant comptabilisés comme des paiements de location-acquisition suivant les recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Par conséquence, une obligation découlant du contrat de location-acquisition est constatée dans l'exercice 1999-2000. La valeur actualisée nette de l'engagement de contrat de location-acquisition au 31 mars 2007 est 792,4 millions de dollars (2006 – 808,4 millions de dollars).

SOCIÉTÉ DE VOIRIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 MARS 2007

6. Engagement – contrat de location-acquisition - suite

Selon les ententes, la Société de voirie du Nouveau-Brunswick sera tenue de verser le montant total futur du contrat de location-acquisition, qui est d'environ 1,64 milliard de dollars en capital et en intérêts, à la New Brunswick (F-M) Project Company Inc.

Les paiements annuels du capital et des intérêts pour chacun des cinq exercices à venir sont comme suit :

Exercice financier	(millions)
2007 – 2008	73,5 $
2008 – 2009	73,6 $
2009 – 2010	74,0 $
2010 – 2011	74,2 $
2011 - 2012	74,5 $

7. Dépôt du promoteur

Le solde au 31 mars 2007, de 1 342 150 $ (2006 - 1 342 150 $), comprend le solde du dépôt du Projet de la route transcanadienne pour compenser la DDP (détérioration, destruction ou perturbation) possible de l'habitat. Ce dépôt avait été exigé du promoteur du projet, Brun-Way Group Joint Venture, afin de satisfaire les conditions de l'entente sur la route transcanadienne concernant la protection de l'environnement et des habitats fauniques.

8. Recettes et dépenses

Selon les modalités de l'entente modifiée de l'exploitation, de la gestion, de l'entretien et de la remise en état de la route Fredericton-Moncton, la Société de voirie doit effectuer des versements prévus pour l'exploitation, la gestion, l'entretien et la remise en état de l'autoroute entre Fredericton et Moncton et pour les coûts du système de surveillance du volume de circulation.

Selon les modalités de l'Accord relatif à l'exploitation, à l'entretien et à la remise en état de la route transcanadienne du 1er juin 2005, la SVNB est tenue de verser des paiements à date fixe pour l'exploitation, l'entretien et la remise en état des tronçons achevés de la route transcanadienne.

De plus, en vertu des conditions de l'entente signée en novembre 2003 entre la Société de voirie du Nouveau-Brunswick et le gouvernement provincial, la Société est chargée d'effectuer les paiements prévus pour l'entretien d'été et d'hiver sur les tronçons ouverts du corridor reliant Saint-Léonard et Longs Creek de la route transcanadienne jusqu'au 31 mai 2005.

SOCIÉTÉ DE VOIRIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 MARS 2007

9. Ressources humaines

La Société de voirie n'a pas d'employés. Le soutien en personnel est assuré par le ministère des Transports et le ministère des Finances.

10. État des flux de trésorerie

Un état des flux de trésorerie n'a pas été dressé car l'information requise concernant les flux de trésorerie est évidente à la lecture des autres états financiers.

États financiers de

STRAIT CROSSING FINANCE INC.

Exercice terminé le 30 octobre 2006

KPMG LLP
Chartered Accountants
Frederick Square
77 Westmorland Street Suite 700
Fredericton NB E3B 6Z3
Telephone (506) 452-8000
Fax (506) 450-0072
Internet www.kpmg.ca

One Factory Lane
Place Marven's
PO Box 827
Moncton NB E1C 8N6
Telephone (506) 856-4400
Fax (506) 856-4499

Harbour Building
133 Prince William Street
PO Box 2388 Stn Main
Saint John NB E2L 3V6
Telephone (506) 634-1000
Fax (506) 633-8828

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

À l'actionnaire de Strait Crossing Finance Inc.

Nous avons vérifié le bilan de Strait Crossing Finance Inc. au 30 octobre 2006 et l'état des résultats et des bénéfices non répartis de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification canadiens généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la société au 30 octobre 2006, ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables canadiens généralement reconnus.

KPMG s.r.l.

Comptables agréés

Fredericton, Canada
le 21 decembre 2006

KPMG LLP, a Canadian limited liability partnership is the Canadian member firm of KPMG International, a Swiss cooperative.

STRAIT CROSSING FINANCE INC.

Bilan

30 octobre 2006, avec chiffres correspondants de 2005

	2006	2005
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	1 $	1 $
Débiteurs	1 599	1 269
	1 660 $	1 270 $
Passif et avoir de l'actionnaire		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	1 599 $	1 269 $
Avoir de l'actionnaire		
Capital-actions		
Autorisé		
Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale		
Émis et en circulation		
1 action	1	1
	1 600 $	1 270 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

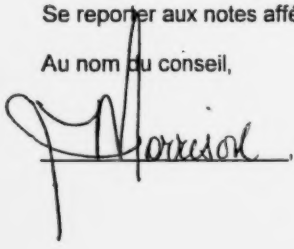 , administrateur

STRAIT CROSSING FINANCE INC.

État des résultats et des bénéfices non répartis

Exercice terminé le 30 octobre 2006, avec chiffres correspondants de 2005

	2006	2005
Produits		
Honoraires pour le maintien du financement (note 2(d))	20 101 $	21 182 $
Charges		
Honoraires du dépositaire	17 581	18 757
Services professionnels	2 300	2 185
Droits de dépôt	220	240
	20 101	21 182
Bénéfice net, soit les bénéfices non répartis, à la fin de l'exercice	– $	– $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

STRAIT CROSSING FINANCE INC.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 30 octobre 2006

1. Constitution

Strait Crossing Finance Inc. (« SC Finance » ou la « société ») a été constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Canada) en tant que société à but unique. Sa seule activité se limite à l'émission et à la vente d'obligations indexées à remboursement périodique échéant le 1er avril 2032, au prêt et au versement de sommes d'argent à Strait Crossing Development Inc. (« SC Development ») et à d'autres questions connexes.

Sa Majesté la Reine du chef de la province du Nouveau-Brunswick détient l'action en circulation de SC Finance. Aucun porteur d'actions n'a le droit de transférer des actions de SC Finance. SC Finance est exonérée de tous les impôts qui autrement seraient exigibles en vertu des dispositions de l'alinéa 149 (1) d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

2. Opérations et ententes

(a) Émissions d'obligations

Le 7 octobre 1993, SC Finance a émis des obligations indexées à remboursement périodique (les « obligations ») d'un montant en capital de 661 542 612 $, échéant le 1er avril 2032. Les obligations porteront intérêt à un taux réel annuel, composé annuellement, équivalant à 4,50 % composé semestriellement. Indépendamment de toute baisse de l'indice des prix à la consommation au cours de l'une des périodes ultérieures au 27 mai 1992, le versement intégral à effectuer relativement aux obligations le 31 mai 1997 ne sera pas inférieur à 35 012 328 $ et celui à effectuer le 1er avril 1998 sera au moins de 41 900 000 $. À toute date de versement subséquente, le versement intégral à effectuer relativement aux obligations ne sera pas inférieur au versement le plus élevé qui aura été effectué à l'une ou l'autre des dates de versement précédentes, à l'exception du versement devant être effectué le 1er avril 2032. Aucun paiement d'intérêts n'est exigé à l'égard des obligations avant le 31 mai 1997. À compter du 31 mai 1997 et, par la suite le 1er avril de chaque année, 36 versements annuels, capital et intérêts, deviennent exigibles de sorte que le capital et les intérêts seront entièrement remboursés le 1er avril 2032.

STRAIT CROSSING FINANCE INC.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 30 octobre 2006

2. Opérations et ententes (suite)

(b) Entente de subvention et cession

Également, le 7 octobre 1993, SC Finance a conclu avec le gouvernement du Canada une entente de subvention aux termes de laquelle le gouvernement a accepté d'effectuer des versements à SC Finance selon les montants et le calendrier de remboursement établis pour les obligations, tel qu'il est indiqué plus avant. Le même jour, SC Finance a irrévocablement cédé au dépositaire des obligations tous ses droits de recevoir les versements aux termes de l'entente de subvention. Le recours des porteurs d'obligations se limite au droit du dépositaire des obligations de recevoir les versements aux termes de l'entente de subvention. Puisqu'une obligation du gouvernement du Canada a été irrévocablement cédée à une fiducie, uniquement dans le but de satisfaire aux exigences relatives au remboursement du capital et des intérêts des obligations, les obligations sont considérées comme étant éteintes aux fins de la présentation de l'information financière. Par conséquent, les obligations à payer et les montants à recevoir aux termes de l'entente de subvention ne figurent pas au bilan de la société.

(c) Contrat de prêt au promoteur

SC Finance a prêté le produit tiré de l'émission des obligations à SC Development conformément au contrat de prêt au promoteur (le « contrat ») daté du 7 octobre 1993. Le billet de SC Development n'est pas garanti et il porte intérêt à un taux équivalant à celui des obligations. SC Finance ne peut céder ni transférer le billet sans obtenir au préalable le consentement de SC Development. Les modalités de remboursement du billet correspondent exactement aux versements exigés sur les obligations.

Selon les modalités du contrat, lorsque le dépositaire des obligations reçoit un versement du gouvernement du Canada aux termes de l'entente de subvention, SC Finance doit, le même jour, verser à SC Development une contribution d'un montant égal à condition que SC Finance ait reçu de SC Development le versement exigé aux termes du billet.

Comme le billet de SC Development correspond exactement à l'obligation de SC Finance de verser à SC Development des contributions, et comme SC Finance et SC Development ont l'intention de régler simultanément ces éléments d'actif et de passif, le billet de SC Development et les contributions à payer à cette dernière ne figurent pas au bilan de la société.

(d) Honoraires pour le maintien du financement

En vertu du contrat de prêt au promoteur, SC Finance a le droit de recevoir de SC Development des honoraires pour le maintien du financement afin de dédommager SC Finance pour ses services financiers continus. Les honoraires pour le maintien du financement doivent être équivalents aux coûts engagés par SC Finance relativement à la tenue des registres, y compris les honoraires et les charges du dépositaire des obligations, déduction faite de tout autre produit net reçu.

STRAIT CROSSING FINANCE INC.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 30 octobre 2006

3. Juste valeur des avoirs financiers et des passifs financiers

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer de la société se rapproche de leur valeur comptable.

New Brunswick

Public Accounts

for the fiscal year ended 31 March 2007

VOLUME 3

FINANCIAL STATEMENTS OF CROWN CORPORATIONS, BOARDS, COMMISSIONS

Printed by
Authority of the Legislature
Fredericton, N.B.

Public Accounts

for the fiscal year ended 31 March 2007

VOLUME 3

FINANCIAL STATEMENTS OF CROWN CORPORATIONS, BOARDS, COMMISSIONS

New Nouveau Brunswick

ISSN 0382-1277

INTRODUCTION
VOLUME III

The Public Accounts of the Province of New Brunswick are presented in five volumes.

Volume I contains the audited financial statements of the Provincial Reporting Entity as described in Note 1 to the financial statements. They include a Statement of Financial Position, a Statement of Operations, a Statement of Cash Flow and a Statement of Change in Net Debt. Volume I also contains the Auditor's Report, Statement of Responsibility, management's comments on the results for the year and a variance analysis.

Volume II contains unaudited supplementary information to the Financial Statements presented in Volume I. It presents summary statements for revenue and expenditure as well as five-year comparative statements. This volume also contains detailed information on Supplementary Appropriations, Funded Debt, statements of the General Sinking Fund, Securities Held, and revenue and expenditure by government department (this includes salary, travel, supplier, grant and contribution, and loan disbursement listings).

This volume contains the financial statements of those corporations, boards and commissions which are accountable for the administration of their financial affairs and resources to the Government or Legislature of the Province. The Government or Legislature also has the power to control these organizations either through ownership or through legislative provisions.

Volume IV contains the financial statements of various trust funds which the Province administers as Trustee.

Volume V contains salary listings of certain government organizations, including Regional Health Authorities, New Brunswick Power Group of Companies and New Brunswick Liquor Corporation. The salary listings are for employees who received earnings during the year ended 31 December 2006 in excess of $40,000.

TABLE OF CONTENTS

Advisory Council on the Status of Women	1
Algonquin Golf Limited	7
Algonquin Properties Limited	17
Atlantic Education International Inc.	27
Forest Protection Limited	35
Fundy Linen Service Inc.	53
Kings Landing Corporation	63
Lotteries Commission of New Brunswick	73
New Brunswick Advisory Council on Seniors	79
New Brunswick Advisory Council on Youth	83
New Brunswick Arts Board	89
New Brunswick Credit Union Deposit Insurance Corporation	99
New Brunswick Crop Insurance Commission .	107
New Brunswick Distance Education Network	119
New Brunswick Electric Finance Corporation	125
New Brunswick Energy and Utilities Board	143
New Brunswick Highway Corporation	165
New Brunswick Insurance Board	175
New Brunswick Investment Management Corporation	183
New Brunswick Legal Aid Services Commission	193
New Brunswick Liquor Corporation	201
New Brunswick Municipal Finance Corporation	213
New Brunswick Museum	221
New Brunswick Power Holding Corporation	231
New Brunswick Public Libraries Foundation	267
New Brunswick Research and Productivity Council	273
New Brunswick Securities Commission	283
New Brunswick Tire Stewardship Board	295
Premier's Council on the Status of Disabled Persons	305
Provincial Holdings Ltd.	311
Regional Development Corporation	319
Regional Development Corporation - Special Operating Agency	327
Regional Health Authorities	
Beauséjour Regional Health Authority 1	333
South-East Regional Health Authority	347
Atlantic Health Sciences Corporation	365
Regional Health Authority 3	385
Regional Health Authority 4	401
Regional Health Authority 5	421
Regional Health Authority 6	435
Miramichi Regional Health Authority	449
Service New Brunswick	465
Strait Crossing Finance Inc.	479

FINANCIAL STATEMENTS

ADVISORY COUNCIL ON THE STATUS OF WOMEN

31 MARCH 2007

Office of the Auditor General | Bureau du vérificateur général

AUDITOR'S REPORT

To the Chairperson and Members
Advisory Council on the Status of Women

I have audited the balance sheet of the Advisory Council on the Status of Women as at 31 March 2007 and the statement of revenue, expense and surplus for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Council's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Council as at 31 March 2007 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

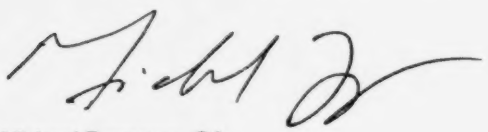

Michael Ferguson, CA
Auditor General

Fredericton, N.B.

18 October 2007

ADVISORY COUNCIL ON THE STATUS OF WOMEN
BALANCE SHEET
31 MARCH 2007

	2007	2006
ASSETS		
Accounts receivable - Province of New Brunswick	$ 60,761	$ 56,085
SURPLUS		
Surplus	$ 60,761	$ 56,085

Approved by the Council

Chairperson

Member

ADVISORY COUNCIL ON THE STATUS OF WOMEN
STATEMENT OF REVENUE, EXPENSE AND SURPLUS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 2007

	2007 Budget	2007 Actual	2006 Actual
REVENUE			
Grants - Province of New Brunswick	$ 430,900	$ 430,900	$ 422,417
EXPENSE			
Personal services	255,400	231,799	232,474
Other services	161,800	167,333	165,632
Materials and supplies	8,100	17,244	15,111
Contributions and grants	-	1,500	4,900
Property and equipment (Note 2)	5,600	8,348	1,170
	430,900	426,224	419,287
EXCESS OF REVENUE OVER EXPENSE	$ -	4,676	3,130
Surplus, beginning of year		56,085	52,955
SURPLUS, end of year		$ 60,761	$ 56,085

ADVISORY COUNCIL ON THE STATUS OF WOMEN
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 2007

1. Purpose of the organization

The Advisory Council on the Status of Women advises the New Brunswick government on matters relating to the status of women and brings before the public issues of concern to women.

2. Significant accounting policy

It is the policy of the Council to charge purchases of property and equipment to expense in the year in which the expenditure is incurred.

3. Expenses not included in these financial statements

The rental of the Council's office is paid for by the Province of New Brunswick and has not been included in the Council's expenses. Translation costs of $18,829 are also provided by the Province and are not included in the Council's expenses.

The Department of Finance has assumed responsibility for the costs of information technology services, human resource services and the financial administration of the Council.

4. Statement of cash flows

A statement of cash flows has not been prepared as the required cash flow information is readily apparent from the other financial statements.

Financial Statements of

ALGONQUIN GOLF LIMITED

December 31, 2006

Deloitte.

Deloitte & Touche LLP
Brunswick House
44 Chipman Hill, 7th Floor
P.O. Box 6549
Saint John NB E2L 4R9
Canada
Tel: (506) 632-1080
Fax: (506) 632-1210
www.deloitte.ca

Auditors' Report

To the Shareholder,
Algonquin Golf Limited

We have audited the balance sheet of Algonquin Golf Limited as at December 31, 2006 and the statements of operations and deficit and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Company's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Company as at December 31, 2006 and the results of its operations and cash flow for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Deloitte & Touche LLP

Chartered Accountants

May 7, 2007

ALGONQUIN GOLF LIMITED
Balance Sheet
as at December 31, 2006

	2006	2005
CURRENT ASSETS		
Cash and short-term investments	$ 11,283	$ 11,022
Accounts receivable	29	18
Pro shop inventory	63,620	79,343
Prepaid expenses	2,326	12,717
	77,258	103,100
CAPITAL ASSETS, NET (Note 4)	4,705,429	5,102,696
	$ 4,782,687	$ 5,205,796
CURRENT LIABILITIES		
Accounts payable and accrued liabilities	$ 96,635	$ 22,228
Current portion of due to Province of New Brunswick - principal (Note 5)	4,221,716	-
- interest	584,915	248,925
Current portion of capital lease obligation (Note 6)	35,770	54,614
	4,939,036	325,767
LONG TERM LIABILITIES		
Due to Algonquin Properties Limited	3,050,260	2,873,466
Due to Province of New Brunswick - principal (Note 5)	-	3,945,795
- interest	-	335,990
Obligations under capital leases (Note 6)	26,886	62,655
Deferred contribution related to capital assets (Note 7)	1,441,757	1,548,554
	4,518,903	8,766,460
	9,457,939	9,092,227
DEFICIT		
Capital stock		
Authorized		
Issued and fully paid 1 common share	1	1
Contributed surplus (Note 8)	59,531	59,531
Deficit	(4,734,784)	(3,945,963)
	(4,675,252)	(3,886,431)
	$ 4,782,687	$ 5,205,796

Basis of Presentation (Note 2)

Approved on Behalf of the Board

_____ Director

_____ Director

ALGONQUIN GOLF LIMITED
Statement of Operations and Deficit
for the year ended December 31, 2006

	2006	2005
REVENUE		
Green fees and rentals	$ 838,937	$ 998,057
Food sales	68,735	93,494
Beverage sales	81,462	83,938
RDC grant (Note 7)	106,797	106,797
Pro shop	157,393	145,070
Interest	308	127
	1,253,632	1,427,483
EXPENSES		
Direct costs	845,103	883,733
Pro shop cost of sales	146,340	82,996
Administrative and general	133,953	144,845
Advertising and promotion	96,834	108,473
Heat, light, power and water	13,746	33,450
Property taxes	64,326	63,162
Management fees	34,396	39,617
Interest on loan payable (Note 5)	275,920	339,036
Interest on leases	4,070	6,713
Amortization - capital assets	427,765	452,137
	2,042,453	2,154,162
LOSS FOR THE YEAR	(788,821)	(726,679)
DEFICIT, BEGINNING OF YEAR	(3,945,963)	(3,219,284)
DEFICIT, END OF YEAR	$ (4,734,784)	$ (3,945,963)

ALGONQUIN GOLF LIMITED
Statement of Cash Flows
for the year ended December 31, 2006

	2006	2005
CASH PROVIDED BY (USED):		
OPERATING ACTIVITIES		
Loss for the year	$ (788,821)	$ (726,679)
Amortization - capital assets	427,765	452,137
RDC contributions related to capital assets (Note 7)	(106,797)	(106,797)
	(467,853)	(381,339)
Net change in non-cash working capital items related to operations	100,510	40,441
	(367,343)	(340,898)
INVESTING ACTIVITIES		
Purchase of capital assets	(30,498)	(22,979)
	(30,498)	(22,979)
FINANCING ACTIVITIES		
Increase in due to Algonquin Properties Limited	176,794	362,572
Repayment of capital leases	(54,613)	(73,770)
Increase in Due to Province of New Brunswick	275,921	75,196
	398,102	363,998
NET CASH INFLOW	261	121
CASH POSITION, BEGINNING OF YEAR	11,022	10,901
CASH POSITION, END OF YEAR	$ 11,283	$ 11,022

ALGONQUIN GOLF LIMITED
Notes to the Financial Statements
for the year ended December 31, 2006

1. DESCRIPTION OF OPERATIONS

Algonquin Golf Limited is wholly owned by the Province of New Brunswick and was incorporated on May 29, 1998 under the New Brunswick Business Corporations Act. Its purpose is to own and operate the Algonquin golf course.

On July 1, 2000, the golf course assets owned by Algonquin Properties Limited, represented by buildings, equipment and land - were transferred to Algonquin Golf Limited. The Company has a management agreement which contracts the day-to-day management of the course to Fairmont Hotels Inc.

2. BASIS OF PRESENTATION

These financial statements have been prepared on the basis of accounting principles applicable to a going concern. The Company has incurred operating losses in each of the last four years, has an accumulated deficit of $4,734,784 and a working capital deficiency of $4,861,778 as at December 31, 2006. The Company's continued existence as a going concern is dependant on continuing financial support from Algonquin Properties Limited and the Province of New Brunswick and the achievement of profitable operations.

If the going concern assumption was not appropriate for these financial statements, adjustments may be necessary to the carrying values of assets and liabilities, the reported loss for the year and the balance sheet classification used.

ALGONQUIN GOLF LIMITED
Notes to the Financial Statements
for the year ended December 31, 2006

3. SUMMARY OF SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

These financial statements have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles and reflect the following significant accounting policies:

Cash and cash equivalents

Cash and cash equivalents include cash and short-term investments with maturities of three months or less.

Capital assets

(a) A reserve for replacement of equipment has been established pursuant to the management agreement with Fairmont Hotels Inc. The agreement states that each year an amount equal to four percent (4%) of gross revenue will be added to this reserve. Purchases of furniture, fixtures course equipment and minor enhancements will be charged against this reserve up to the balance in the account.

(b) Replacement costs of china, glassware and other clubhouse supplies are charged to expense in the year of purchase.

(c) Amortization of capital assets of the course is recorded on a straight-line basis at the rate indicated in Note 4.

Revenue recognition

Revenues are recognized when goods and services are provided and ultimate collection is reasonably assured.

Use of accounting estimates

The preparation of financial statements in conformity with Canadian generally accepted accounting principles requires the Company's management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities as at the date of the financial statements and the reported amounts of revenues and expenses during the reporting periods presented. Actual results could differ from the estimates made by management.

Inventories

Inventory is comprised of golf and related supplies. Inventory is valued at the lower of cost and net realizable value. Cost is determined on an average cost basis.

Long lived assets

Long lived assets are reviewed for impairment whenever events or changes in circumstances indicate that the carrying amount of an asset may not be recoverable.

ALGONQUIN GOLF LIMITED
Notes to the Financial Statements
for the year ended December 31, 2006

4. CAPITAL ASSETS

	Cost	Amortization	Net 2006	Net 2005
Land	$ 211,556	$ -	$ 211,556	$ 211,556
Buildings	1,401,549	449,752	951,797	1,003,787
Golf Course Improvements	4,958,768	1,609,953	3,348,815	3,596,753
Golf Course Equipment	648,322	571,129	77,193	114,441
External Improvements	265,296	219,670	45,626	85,421
Computer Hardware & Software	10,325	8,683	1,642	3,707
Furniture & Fixtures	75,220	38,268	36,952	42,970
Building Improvements	28,866	12,257	16,609	19,495
Automotive Equipment	46,636	31,397	15,239	24,566
	$ 7,646,538	$ 2,941,109	$ 4,705,429	$ 5,102,696

5. DUE TO PROVINCE OF NEW BRUNSWICK

Financing from the Province bears interest at 6% compounded semi-annually, not in advance, and matures on March 31, 2013. In 2006, the Province of New Brunswick agreed to accept an interest only payment of $263,872. As at December 31, 2006 the interest payment due has not been made and therefore the loan has now been classified as a current liability. Under the terms of the original loan agreement the balance of the loan was repayable in blended annual installments of $591,207 to 2012 and a final installment of $2,168,926 on March 31, 2013.

6. OBLIGATIONS UNDER CAPITAL LEASES

Capital leases are in place for golf course equipment. The gross amount of assets under capital lease is $281,721 with accumulated amortization totaling $197,345. The total future principal and interest payments for capital leases amount to $65,240.

Fiscal Year	
2007	$ 37,725
2008	27,515
	65,240
Less interest	2,584
	$ 62,656

ALGONQUIN GOLF LIMITED
Notes to the Financial Statements
for the year ended December 31, 2006

7. DEFERRED CONTRIBUTION

In 1998, Algonquin Golf Limited received a non-repayable contribution of $2,135,936 from the Regional Development Corporation towards costs associated with the redesign, construction, furnishings and equipment for the new signature golf course at the Algonquin golf site. The full amount was recorded as deferred revenue until the opening of the course. This amount is being amortized over the same period as the assets, which the contribution was used to fund, at a rate of 5% annually.

8. CONTRIBUTED SURPLUS

The contributed surplus represents the book value of the former clubhouse building that was transferred from Algonquin Properties Limited.

9. RELATED PARTY TRANSACTIONS

Under the Management Agreement, Fairmont Hotels Inc. may:

- Purchase goods identified as goods of the Operator through the purchasing department of the Operator and the Operator shall charge a purchasing fee in the amount of 5% of the cost.
- Contract for advertising and promotional programs for the Algonquin as a member of the Operator's hotel chain, the cost of which shall be paid to the Operator.
- Contract for public relations programs and conduct public relations activities for the Algonquin as a member of the Operator's hotel chain the cost of which shall be paid to the Operator.

These types of expenditures are allocated to the appropriate expense items on the Statement of Operations and Deficit.

The $3.1 million (2005 - $2.9 million) payable to Algonquin Properties Limited relates to the transfer of revenues, expenses, assets and liabilities between the two corporations when the golf course officially opened on July 1, 2000 as well as the work done for the course which was paid for by Algonquin Properties Limited. The amount will be reimbursed when sufficient funds are available.

10. STATEMENT OF CASH FLOWS

During the year, the Company received and paid the following:

	2006 $	2005 $
Interest paid	279,990	270,554
Interest received	308	127

Financial Statements of

ALGONQUIN PROPERTIES LIMITED

December 31, 2006

Deloitte.

Deloitte & Touche LLP
Brunswick House
44 Chipman Hill, 7th Floor
P.O. Box 6549
Saint John NB E2L 4R9
Canada
Tel: (506) 632-1080
Fax: (506) 632-1210
www.deloitte.ca

Auditors' Report

To the Shareholder,
Algonquin Properties Limited

We have audited the balance sheet of Algonquin Properties Limited as at December 31, 2006 and the statements of operations and deficit and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Company's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Company as at December 31, 2006 and the results of its operations and cash flow for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Deloitte & Touche LLP

Chartered Accountants

May 7, 2007

ALGONQUIN PROPERTIES LIMITED
Balance Sheet
as at December 31, 2006

	2006	2005
CURRENT ASSETS		
Cash and short-term investments	$ 2,419,287	$ 1,124,276
Accounts receivable	404,607	225,839
Inventory, at cost	121,240	141,360
Prepaid expenses	70,727	59,736
	3,015,861	1,551,211
DUE FROM ALGONQUIN GOLF LIMITED (Note 5)	3,050,260	2,873,466
CAPITAL ASSETS, NET (Note 3)	12,231,216	12,965,773
	$ 18,297,337	$ 17,390,450
CURRENT LIABILITIES		
Accounts payable and accrued liabilities	$ 349,446	$ 315,108
Due to Province of NB - Working Capital Advance	1,500,000	-
Advance deposits	207,420	181,529
Current portion of capital lease obligation (Note 6)	13,137	12,922
	2,070,003	509,559
OBLIGATION UNDER CAPITAL LEASE (NOTE 6)	19,687	32,823
SHAREHOLDER'S EQUITY		
Capital stock	300,000	300,000
Contributed surplus (Note 4)	40,238,428	40,238,428
Deficit	(24,330,781)	(23,690,360)
	16,207,647	16,848,068
	$ 18,297,337	$ 17,390,450

Approved on Behalf of the Board

Director

Director

ALGONQUIN PROPERTIES LIMITED
Statement of Operations and Deficit
for the year ended December 31, 2006

	2006	2005
REVENUE		
Room sales	$ 4,412,784	$ 4,601,509
Food sales	2,543,282	2,854,963
Beverage sales	576,646	614,694
Telephone	30,297	37,696
Other sport activities	266,050	269,786
Miscellaneous	222,112	289,777
Interest	38,236	13,748
	8,089,407	8,682,173
EXPENSE		
Direct costs	4,213,212	4,523,401
Administrative and general	1,071,557	1,022,890
Advertising and promotion	677,950	718,266
Repairs and maintenance	595,608	664,587
Heat, light, power and water	613,173	656,640
Property taxes	337,875	340,636
Management fees	241,320	259,613
Amortization - capital assets	979,133	1,033,089
	8,729,828	9,219,122
LOSS FOR THE YEAR	(640,421)	(536,949)
DEFICIT, BEGINNING OF YEAR	(23,690,360)	(23,153,411)
DEFICIT, END OF YEAR	$ (24,330,781)	$ (23,690,360)

ALGONQUIN PROPERTIES LIMITED
Statement of Cash Flows
December 31, 2006

	2006	2005
CASH PROVIDED BY (USED):		
OPERATING ACTIVITIES		
Loss for the year	$ (640,421)	$ (536,949)
Amortization - capital assets	979,133	1,033,089
Loss on disposal of capital assets	(46,904)	-
	385,616	496,140
Net change in non-cash working capital items related to operations	(109,410)	(236,179)
	276,206	259,961
INVESTING ACTIVITIES		
Purchase of capital assets	(291,480)	(235,686)
Increase in long-term receivable from Algonquin Golf Limited	(176,794)	(349,451)
	(468,274)	(585,137)
FINANCING ACTIVITES		
Repayment of capital lease obligation	(12,921)	(9,562)
Increase in due to Province of NB - Working Capital Advance	1,500,000	-
	1,487,079	(9,562)
NET CASH INFLOW (OUTFLOW)	1,295,011	(334,738)
CASH POSITION, BEGINNING OF YEAR	1,124,276	1,459,014
CASH POSITION, END OF YEAR	$ 2,419,287	$ 1,124,276

ALGONQUIN PROPERTIES LIMITED

Notes to the Financial Statements

for the year ended December 31, 2006

1. DESCRIPTION OF OPERATIONS

The Company is wholly-owned by the Province of New Brunswick and administers the operations of the Algonquin Hotel by means of a management agreement. The Company has contracted the day-to-day management of the hotel operations to Fairmont Hotels Inc.

ALGONQUIN PROPERTIES LIMITED
Notes to the Financial Statements
for the year ended December 31, 2006

2. SUMMARY OF SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

Algonquin Properties Limited is incorporated under the laws of the Province of New Brunswick. These financial statements have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles and reflect the following significant accounting policies:

Cash and cash equivalents

Cash and cash equivalents include cash and short-term investments with maturities of three months or less.

Capital assets

Capital assets are recorded at cost. Amortization is based on their estimated useful life using the method indicated below:

Buildings, improvements and equipment	straight-line method	2.5 - 10%
Operating equipment	straight-line method	8 - 20%

Assets are charged for a full year's amortization in the year of purchase. A reserve for replacement of equipment has been established pursuant to the management agreement with Fairmont Hotels Inc., to represent limits on the replacement of equipment chargeable to the operations of the Hotel. The agreement states that each year an amount equal to four percent (4%) of gross revenue will be added to this reserve. Purchases of furniture, fixtures and equipment are charged against this reserve up to the balance in the account. Replacement costs of china, glassware, silverware, utensils, linen, and similar equipment are charged to expense in the year of purchase pursuant to the management agreement with Fairmont Hotels Inc.

Revenue recognition

Revenue from hotel operations are recognized when services are provided and ultimate collection is reasonably assured. Hotel operations revenues are generated primarily from room occupancy and food and beverage services.

Use of accounting estimates

The preparation of financial statements in conformity with Canadian generally accepted accounting principles requires the Company's management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities as at the date of the financial statements and the reported amounts of revenues and expenses during the reporting periods presented. Actual results could differ from the estimates made by management.

Inventories

Inventory is comprised of operating supplies including food and beverage. Inventory is valued at the lower of cost and net realizable value. Cost is determined on the most recent supplier invoice price.

Long lived assets

Long lived assets are reviewed for impairment whenever events or changes in circumstances indicate that the carrying amount of an asset may not be recoverable.

ALGONQUIN PROPERTIES LIMITED

Notes to the Financial Statements

for the year ended December 31, 2006

3. Capital Assets

	Cost	Amortization	Net 2006	Net 2005
Land	$ 130,282	$ -	$ 130,282	$ 130,282
Building	11,667,316	5,182,170	6,485,146	6,764,618
Building improvements	3,966,441	3,228,465	737,976	904,907
Structural improvements	7,125,143	3,216,388	3,908,755	4,193,761
Building equipment	1,041,599	695,071	346,528	323,268
Major furniture & equipment	2,669,985	2,369,957	300,028	309,530
Minor furniture & equipment	262,833	181,140	81,693	57,960
Pool, tennis and cove gates	337,960	224,506	113,454	129,896
Automotive equipment	52,649	52,649	-	-
Computer hardware & software	739,890	625,531	114,359	135,241
External improvements	22,100	9,105	12,995	16,310
	$ 28,016,198	$ 15,784,982	$ 12,231,216	$ 12,965,773

4. CONTRIBUTED SURPLUS

Contributed surplus results from the forgiveness by the Province of New Brunswick, during 1999 and 2000, of all loans and advances, including accrued interest.

ALGONQUIN PROPERTIES LIMITED
Notes to the Financial Statements
for the year ended December 31, 2006

5. RELATED PARTY TRANSACTIONS

Employees of the Province and Fairmont Hotels Inc., who are on business in connection with the management and operation of the Algonquin Hotel, are provided reasonable room accommodations, meals, laundry and valet services without charge.

All other goods and services provided by the Hotel to provincial employees are charged to those employees at fair market value.

Under the Management Agreement, Fairmont Hotels Inc. (the Operator) may:

- Purchase goods identified as goods of the Operator through the purchasing department of the Operator and the Operator shall charge the corporate purchasing fee described in the annual budget.
- Contract for advertising and promotional programs for the Algonquin as a member of the Operator's hotel chain, the cost of which shall be paid to the Operator.
- Contract for public relations programs and conduct public relations activities for the Algonquin as a member of the Operator's hotel chain, the cost of which shall be paid to the Operator.
- Obtain the services of the Operator's reservation facility known as the Global Reservation Centre, at rates mutually agreed to by the parties from time to time; and
- Obtain technical and specialized operational expertise (personnel of the Operator), at rates to be negotiated between both parties. This type of expertise would generally be related to a capital renovation program.

During 2006, Fairmont Hotels Inc. headquarters invoiced the Algonquin Hotel for a total of $971,831 (2005 - $1,071,710) for such services. The Algonquin also paid for $26,612 (2005 - $87,682) of goods and services from other Fairmont Hotels during 2006. These amounts have been reported in the appropriate expense items in the Statement of Operations and Deficit.

The operations of the Golf Course were separated from the Hotel operations on July 1, 2000 when the course became fully operational. The receivable is related to the transfer of revenues, expenses, assets and liabilities between the two corporations. The total receivable from Algonquin Golf Limited is $ 3.1 million (2005 - $2.9 million). This amount will be reimbursed when sufficient funds are available.

ALGONQUIN PROPERTIES LIMITED
Notes to the Financial Statements
for the year ended December 31, 2006

6. OBLIGATIONS UNDER CAPITAL LEASES

Capital leases are in place for equipment. The gross amount of assets under capital lease is $58,123 with accumulated amortization totaling $14,878. The total future principal and interest payments for capital leases amount to $35,046.

Fiscal Year		
2007	$	14,288
2008		8,520
2009		8,520
2010		3,718
	$	35,046
Less interest		2,222
		32,824

7. STATEMENT OF CASH FLOWS

During the year, the Company received and paid the following:

	2006 $	2005 $
Interest paid	1,693	1,505
Interest received	38,236	13,784

8. CONTINGENT LIABILITY

During the year, the Department of Supply and Services, on behalf of Algonquin Properties, completed the re-construction of Fort Tipperary, a facility owned by the Company that was destroyed by fire in 2004. Algonquin Properties is liable to the Department of Supply and Services for the amount that the cost of re-construction exceeds the proceeds from the insurance claim. This amount is not expected to exceed $300,000.

ATLANTIC EDUCATION INTERNATIONAL INC.

FINANCIAL STATEMENTS

FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2006

TEED
SAUNDERS
DOYLE & CO.
Chartered Accountants

Suite 102
Priestman Centre
565 Priestman Street
Fredericton
New Brunswick
E3B 5X8

Tel (506) 458-8727
Fax (506) 450-3777
E-mail tsdfr@teedsaundersdoyle.com

TEED
SAUNDERS
DOYLE & CO.
Chartered Accountants
Member of DFK Accountancy Group Inc.
(Canada) and DFK International

AUDITORS' REPORT

To the Directors of Atlantic Education International Inc.

We have audited the statement of financial position of Atlantic Education International Inc. as at December 31, 2006 and the statements of operations, changes in net assets and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the organization's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the company as at December 31, 2006 and the results of its operations for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Our previous auditor's report dated June 7, 2007 has been withdrawn and the financial statements have been revised to reflect a correction of an accounting error described in Note 6.

July 24, 2007
Fredericton, NB

Teed Saunders Doyle & Co.
CHARTERED ACCOUNTANTS

ATLANTIC EDUCATION INTERNATIONAL INC.

STATEMENT OF FINANCIAL POSITION

AS AT DECEMBER 31, 2006

ASSETS

	2006	2005
Current Assets		
Cash	$ 48,280	$ 517,375
Accounts receivable	970,762	891,700
Due from AKD International Inc. (note 3)	30,537	-
	$ 1,049,579	$ 1,409,075

LIABILITIES

Current Liabilities		
Accounts payable and accrued liabilities	$ 408,463	$ 468,141
Deferred revenue	376,215	379,440
Due to AKD International Inc. (note 3)	-	222,548
	784,678	1,070,129
Long Term Debt		
Loan payable (note 4)	30,000	30,000

NET ASSETS

Capital Stock (note 5)	3	3
Unrestricted Net Assets	234,898	308,943
	234,901	308,946
	$ 1,049,579	$ 1,409,075

Approved By The Board:

TEED SAUNDERS DOYLE & CO.
Chartered Accountants

ATLANTIC EDUCATION INTERNATIONAL INC.

STATEMENT OF CHANGES IN NET ASSETS

FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2006

	2006	2005
Net Assets At Beginning Of Year	$ 308,943	$ 64,166
Excess (Deficiency) Of Receipts Over Disbursements For The Year	(74,045)	244,777
Net Assets At End Of Year	$ 234,898	$ 308,943

TEED SAUNDERS DOYLE & CO.
Chartered Accountants

ATLANTIC EDUCATION INTERNATIONAL INC.

STATEMENT OF OPERATIONS

FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2006

	2006	2005
Receipts	$ 367,734	$ 603,293
Disbursements		
Administration	214,052	198,640
Education costs		
Enhanced program	30,714	35,987
Summer and winter camps	80,928	57,843
Other	12,475	14,402
Travel	103,610	51,644
	441,779	358,516
Excess (Deficiency) Of Receipts Over Disbursements For The Year	$ (74,045)	$ 244,777

TEED SAUNDERS DOYLE & CO.
Chartered Accountants

ATLANTIC EDUCATION INTERNATIONAL INC.

STATEMENT OF CASH FLOWS

FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2006

	2006	2005
Cash Provided By (Required For):		
Operating Activities		
Excess (deficiency) of receipts over disbursements for the year	$ (74,045)	$ 244,777
Changes in non-cash operating working capital		
Accounts receivable	(79,062)	(150,939)
Accounts payable and accrued liabilities	(59,678)	112,369
Deferred revenue	(3,225)	73,755
Due to/from AKD International Inc.	(253,085)	175,661
Increase (Decrease) In Cash During The Year	(469,095)	455,623
Cash Position At Beginning Of Year	517,375	61,752
Cash Position At End Of Year	$ 48,280	$ 517,375

TEED SAUNDERS DOYLE & CO.
Chartered Accountants

ATLANTIC EDUCATION INTERNATIONAL INC.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2006

1. Significant Accounting Policies

Use of Estimates

The preparation of financial statements in conformity with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the recorded amounts of assets and liabilities and the disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenue and expenses during the year. Actual amounts could differ from those estimates.

Financial Instruments

The carrying values of cash, accounts receivable and accounts payable and other liabilities approximate fair values due to the short-term maturity of these instruments. The fair value of the loan payable to the New Brunswick Department of Advanced Education and Labour has not been determined because there is no ready market for this financial instrument. It is management's opinion that the company is not exposed to significant interest, currency or credit risks arising from financial instruments.

Revenue

Revenue from tuition and course fees is recognized on the basis of instruction completed in relation to the start and end dates of the programs.

2. Purpose Of The Organization

Atlantic Education International Inc. operates to promote the international export of New Brunswick education and training products. The company is a crown corporation owned by the Province of New Brunswick and is therefore exempt from income tax.

3. Due To (From) AKD International Inc.

	2006	2005
Receipts	$ 1,204,553	$ 1,369,379
Disbursements		
Accommodations	351,175	502,042
Education costs		
Post-secondary program	434,248	363,470
Enhanced program	563,505	242,000
Summer and winter camps	22,314	3,684
Other	86,396	82,522
	1,457,638	1,193,718
Excess (Deficiency) Of Receipts Over Disbursements For The Year	(253,085)	175,661
Balance At Beginning Of Year	222,548	46,887
Balance At End Of Year	$ (30,537)	$ 222,548

TEED SAUNDERS DOYLE & CO.
Chartered Accountants

ATLANTIC EDUCATION INTERNATIONAL INC.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2006

4. Loan Payable

The Department of Advanced Education and Labour contributed an initial amount of $30,000 to assist in the cash flow of the corporation. This contribution is repayable when the cash flow of the corporation allows. There are no interest, security or specific terms of repayment.

5. Capital Stock

		2006	2005
Authorized			
	An unlimited number of common shares without nominal or par value		
Issued			
1	common share	$ 3	$ 3

6. Correction Of An Accounting Error

Financial statements for the year ended December 31, 2006 were previously released. Those financial statements have herein been corrected for an accounting error that overstated the accounts payable to the Department of Advanced Education and Labour in the amount of $301,077 and thus overstated correlating expenses for the year by this same amount.

Consolidated Financial Statements of

FOREST PROTECTION LIMITED

March 31, 2007

Deloitte.

Deloitte & Touche LLP
Brunswick House
44 Chipman Hill, 7th Floor
P.O. Box 6549
Saint John NB E2L 4R9
Canada
Tel: (506) 632-1080
Fax: (506) 632-1210
www.deloitte.ca

Auditors' Report

To the Shareholders,
Forest Protection Limited

We have audited the consolidated balance sheet of Forest Protection Limited as at March 31, 2007 and the consolidated statements of operations and unrestricted net assets (deficit), changes in net investment in capital assets, business opportunity fund, net assets internally restricted for equipment replacement and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Company's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these consolidated financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Company as at March 31, 2007 and the results of its operations, the changes in net investment in capital assets, business opportunity fund, net assets internally restricted for equipment replacement and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Deloitte & Touche LLP

Chartered Accountants

May 10, 2007

FOREST PROTECTION LIMITED
Consolidated Balance Sheet
as at March 31, 2007

		2007		2006
CURRENT ASSETS				
Cash and cash equivalents	$	460,061	$	165,488
Accounts receivable		197,872		81,610
Inventories		884,788		845,958
Prepaid expenses		12,925		-
		1,555,646		1,093,056
CAPITAL ASSETS (Note 3)		10,723,887		11,305,174
INTANGIBLE ASSET (Note 4)		59,000		-
	$	12,338,533	$	12,398,230
CURRENT LIABILITIES				
Accounts payable	$	360,958	$	298,262
Deferred revenue		365,948		512,491
Income taxes payable		40,197		-
Current portion of capital lease obligation (Note 5)		15,038		13,701
		782,141		824,454
CAPITAL LEASE OBLIGATION (Note 5)		292,933		307,971
RESERVE FOR RETIRING ALLOWANCE (Note 6)		69,606		61,844
NON-CONTROLLING INTEREST		28,294		-
EQUITY				
Capital stock (Note 7)		2,000		2,000
Contributed surplus		715,888		715,888
Net investment in capital assets		10,410,102		10,983,498
Business opportunity fund		-		100,000
Net assets internally restricted for equipment replacement		(147,474)		(535,581)
Unrestricted net assets (deficit)		185,043		(61,844)
		11,165,559		11,203,961
	$	12,338,533	$	12,398,230

APPROVED BY THE BOARD

..... Director

..... Director

FOREST PROTECTION LIMITED

Consolidated Statement of Operations and Unrestricted Net Assets (Deficit)

year ended March 31, 2007

	2007	2006
REVENUES		
Contributions from owners		
- Province of New Brunswick	$ 2,742,045	$ 2,645,245
- Industry	353,428	345,261
Other revenue	1,565,941	2,265,144
Product sales	752,000	-
Interest earned	28,669	5,633
	5,442,083	5,261,283
OPERATING EXPENSES (Note 8)		
Fire suppression	2,242,011	2,311,566
Overhead	895,578	859,319
Research and development	693,060	1,194,810
Pest control	568,964	279,418
Business opportunity	249,336	88,087
	4,648,949	4,733,200
OTHER (INCOME) EXPENSE		
Amortization of capital assets	699,826	687,969
Amortization of intangible asset	59,000	-
Reserve for retiring allowance	7,762	1,272
Interest and bank charges	385	7,445
Foreign exchange gain	(3,102)	-
Sale of aircraft parts	(826)	(12,943)
	763,045	683,743
EXCESS (DEFICIENCY) OF REVENUES OVER EXPENSES BEFORE UNDERNOTED ITEMS	30,089	(155,660)
Provision for income taxes	40,197	-
INCOME BEFORE NON-CONTROLLING INTEREST	(10,108)	(155,660)
Non-controlling interest	(28,294)	-
EXCESS (DEFICIENCY) OF REVENUES OVER EXPENSES FOR THE YEAR	(38,402)	(155,660)
UNRESTRICTED NET ASSETS (DEFICIT) AT BEGINNING OF YEAR	(61,844)	(60,572)
Transfer from net investment in capital assets	573,396	590,287
Transfer from net assets internally restricted for Business Opportunity Fund	100,000	100,000
Transfer to net assets internally restricted for equipment replacement	(388,107)	(535,899)
UNRESTRICTED NET ASSETS (DEFICIT) AT END OF YEAR	$ 185,043	$ (61,844)

FOREST PROTECTION LIMITED

Consolidated Statement of Changes in Business Opportunity Fund

year ended March 31, 2007

	2007	2006
BUSINESS OPPORTUNITY FUND		
Balance at beginning of year	**$ 100,000**	$ 200,000
Transfers to unrestricted operations:		
Expenses net	**-**	(86,430)
Transfer	**(100,000)**	(13,570)
	(100,000)	(100,000)
Balance at end of year	**$ -**	$ 100,000

FOREST PROTECTION LIMITED

Consolidated Statement of Changes in Net Assets

year ended March 31, 2007

	2007	2006
NET INVESTMENT IN CAPITAL ASSETS		
Balance at beginning of year	**$ 10,983,498**	$ 11,573,785
Transfers from (to) unrestricted operations:		
Acquisition of capital assets	**112,004**	85,207
Principal portion of capital lease	**13,701**	12,475
Amortization of capital assets	**(699,101)**	(687,969)
	(573,396)	(590,287)
Balance at end of year	**$ 10,410,102**	$ 10,983,498

FOREST PROTECTION LIMITED

Consolidated Statement of Changes in Net Assets

year ended March 31, 2007

	2007	2006
NET ASSETS INTERNALLY RESTRICTED FOR EQUIPMENT REPLACEMENT		
Balance at beginning of year	$ (535,581)	$ (1,071,480)
Transfers (to) from unrestricted operations:		
Transfer of Unrestricted Net Assets	387,281	530,401
Sale of aircraft parts	826	12,943
Interest expense	-	(7,445)
	388,107	535,899
Balance at end of year	$ (147,474)	$ (535,581)

FOREST PROTECTION LIMITED
Consolidated Statement of Cash Flows
year ended March 31, 2007

	2007	2006
NET INFLOW (OUTFLOW) OF CASH RELATED TO THE FOLLOWING ACTIVITIES		
OPERATING		
Excess of revenues over expenses (expenses over revenues)	$ (38,402)	$ (155,660)
Amortization of capital assets	699,826	687,969
Amortization of intangible asset	59,000	-
Non-controlling interest	28,294	-
Retirement allowance provision	7,762	1,272
Changes in non-cash operating working capital items:		
Accounts receivable	(116,352)	35,443
Inventories	(38,830)	(44,164)
Prepaid expenses	(12,925)	-
Accounts payable	(30,214)	103,561
Income taxes payable	40,197	-
Deferred revenue	(146,543)	237,334
	451,813	865,755
FINANCING		
Decrease in operating loans	-	(833,333)
Capital lease obligation repayment	(13,701)	(12,475)
	(13,701)	(845,808)
INVESTING		
Acquisition of capital assets	(118,539)	(85,207)
Acquisition of intangible assets	(25,000)	-
	(143,539)	(85,207)
NET CASH INFLOW (OUTFLOW)	294,573	(65,260)
CASH POSITION, BEGINNING OF YEAR	165,488	230,748
CASH POSITION, END OF YEAR	$ 460,061	$ 165,488

FOREST PROTECTION LIMITED
Notes to the Consolidated Financial Statements
year ended March 31, 2007

1. ACCOUNTING POLICIES

These consolidated financial statements have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles and reflect the following significant accounting policies:

Principles of consolidation

The consolidated financial statements include the accounts of the Company and its subsidiary Sylvar Technologies Inc. All inter-company transactions have been eliminated.

Operations and net investment in capital assets

a. The Company is an organization that carries out pest control, fire suppression and research and development programs comprised predominantly of forest protection activities. The costs of the pest control programs, including all overhead expenditures, are shared between various owners, including, the Province of New Brunswick and other organizations on the basis of approved cost sharing formulas. Costs directly attributable to fire suppression activities are recovered directly from the Province of New Brunswick and other jurisdictions. The net cost of research and development activities, after deducting revenues received, is recovered on the basis of a separate approved cost sharing formula. The Company's subsidiary (Sylvar Technologies Inc.) is taxable in Canada under section 149(1)(l) of the Income Tax Act.

b. Program expenditures include all costs incurred during the year, including the cost of property, plant and equipment and inventories consumed during the year. Costs funded are reduced by proceeds on disposal of capital assets, except for aircraft sales, which are transferred to Net Assets Internally Restricted for Equipment Replacement.

c. Capital assets on hand at the year end are recorded in the consolidated financial statements as Net Investment in Capital Assets.

d. Inventories acquired up to October 31, 1975 are valued at historical cost, if determinable, or at an estimated replacement value at that date. Inventories acquired after October 31, 1975 are recorded at acquisition cost. Consumable supplies, except for pesticides, aviation fuel and lubricants, on hand at the end of each year are not included in the inventory balance.

e. Land and buildings acquired before October 31, 1975, are recorded at estimated cost. All other capital assets, including buildings acquired subsequent to October 31, 1975 are recorded at cost.

f. Amortization of property, plant and equipment is calculated as follows:

Building and mobile homes	-	10% straight-line
Aircraft	-	4% straight-line
Equipment	-	20% straight-line

FOREST PROTECTION LIMITED
Notes to the Consolidated Financial Statements
year ended March 31, 2007

1. **ACCOUNTING POLICIES** (continued)

Net assets internally restricted

g. By authority of the Board of Directors, the following sources of funds are to be transferred to this account for the purpose of replacing the Company's equipment:

- proceeds received from aircraft sales; and
- operating surpluses arising from unrestricted operations.

h. By authority of the Board of Directors, the Company has established a business opportunity fund. New business opportunity expenses are allocated against the fund.

Intangible assets

Intangible assets with a finite life are accounted for at cost and amortized based on their estimated useful lives on the straight-line method.

Cash and cash equivalents

Cash and cash equivalents include cash and short-term investments with maturities of three months or less from the date of acquisition.

Short-term investments

Discounts and premiums arising from the acquisition of short-term investments are amortized on a straight-line basis over the term of the investment.

Revenue recognition

The Company recognizes revenue when persuasive evidence of an arrangement exists, delivery has occurred, the price to the buyer is fixed or determinable and collection is reasonably assured.

2. **INCORPORATION OF SYLVAR TECHNOLOGIES INC.**

On June 26, 2006, the Company, along with another entity, incorporated a new forest pest control technology company, Sylvar Technologies Inc. (Sylvar). The Company's 90% ownership interest in Sylvar was acquired for $90 cash. The results of operations of the subsidiary are included in the consolidated financial statements from the effective date of acquisition.

FOREST PROTECTION LIMITED
Notes to the Consolidated Financial Statements
year ended March 31, 2007

3. CAPITAL ASSETS

	Cost	Accumulated Depreciation	Net Book Value 2007	2006
Land	$ 75,000	$ -	$ 75,000	$ 75,000
Building and mobile homes	741,645	389,448	352,197	417,472
Aircraft	12,943,420	2,888,425	10,054,995	10,563,758
Furniture & fixtures	1,482	124	1,358	-
Computer equipment	4,318	540	3,778	-
Equipment	1,421,506	1,184,947	236,559	248,944
	$ 15,187,371	$ 4,463,484	$ 10,723,887	$ 11,305,174

4. INTANGIBLE ASSET

During the year, the Company purchased aircraft maintenance assets from an existing supplier. In addition to the tangible assets acquired, the Company entered into a consulting agreement with the previous owner. The amount paid in excess of the fair value of the tangible assets in the amount of $118,000 is considered additional compensation payable to the previous owner for his assistance in establishing an efficient maintenance department in the Company. The $118,000 is being amortized over the term of the consulting agreement being 1 year.

5. CAPITAL LEASE OBLIGATION

	2007	2006
Capital lease obligation	$ 307,971	$ 321,672
Less current portion	(15,038)	(13,701)
Capital lease obligation, net of current portion	$ 292,933	$ 307,971

FOREST PROTECTION LIMITED
Notes to the Consolidated Financial Statements
year ended March 31, 2007

5. CAPITAL LEASE OBLIGATION (continued)

Future capital lease payments are as follows at March 31, 2007:

Year ending	
2008	$ 43,200
2009	43,200
2010	43,200
2011	43,200
2012	43,200
2013 and thereafter	293,420
	509,420
Less amount representing interest	201,449
	$ 307,971

6. RESERVE FOR RETIRING ALLOWANCE

The Company provides a retiring allowance, payable upon retirement, for regular employees equal to one week's salary for each year of service, to a maximum of 25 weeks.

The amount represents the present value of the estimated liability for current employees based on a retirement age of 65.

7. CAPITAL STOCK

	2007	2006
Authorized		
500 common shares $10 par value each		
Issued and outstanding		
200 common shares	$ 2,000	$ 2,000

FOREST PROTECTION LIMITED
Notes to the Consolidated Financial Statements
year ended March 31, 2007

8. OPERATING EXPENSES

	2007	2006
Salaries and wages	$ 1,746,725	$ 1,566,182
Consultants' fees, legal fees, audit, contractual services, insurance, etc.	1,022,551	1,042,075
Maintenance and repairs (contractual)	592,811	832,679
Pesticides, materials and supplies	504,386	587,980
Transportation and communications	331,655	308,928
Employer contributions	242,771	215,830
Rentals	167,021	148,801
Interest on capital lease	29,499	30,725
Rent - Laboratory and equipment	11,530	-
Expenses charged to operations	4,648,949	4,733,200
Capitalized - capital assets	236,539	85,207
Principal portion of capital lease	13,701	12,475
Total program expenditures	$ 4,899,189	$ 4,830,882

PROGRAM EXPENDITURES BY OPERATIONAL DIVISION

Fire suppression - operational	$ 2,242,011	$ 2,311,566
Overhead expenditures	895,578	859,319
Research and development expenditures	693,060	1,194,810
Pest control expenditures	568,964	279,418
Business opportunity	249,336	88,087
	$ 4,648,949	$ 4,733,200

9. PENSION LIABILITY

The Company maintains a defined contribution pension plan for regular and contracted employees. The Company's contribution to the plan for fiscal 2007 was $42,741 (2006 - $39,333).

10. STATEMENT OF CASH FLOWS ADDITIONAL INFORMATION

During the year, the Company received and paid the following:

	2007 $	2006 $
Interest received	28,669	5,633
Interest paid	29,884	38,170

Deloitte.

Deloitte & Touche LLP
Brunswick House
44 Chipman Hill, 7th Floor
P.O. Box 6549
Saint John NB E2L 4R9
Canada
Tel: (506) 632-1080
Fax: (506) 632-1210
www.deloitte.ca

Additional Information

The Directors,
Forest Protection Limited

We have completed our examination of the financial statements of Forest Protection Limited for the year ended March 31, 2007. Our report to the shareholders dated May 10, 2007 describes the scope of our examination and opinion. The following schedules are included for your reference but are not necessary for a fair presentation of the financial position and the results of operations of the Company:

Schedule of Revenue and Expenditure by Department
Consolidated Balance Sheet- Work Sheet
Consolidated Work Sheet for Operations and Unrestricted Net Assets (Deficit)
Consolidated Work Sheet for Cash Flows

Our examination was intended to enable us to form an opinion on the financial statements as a whole and was not such as to enable us to express an opinion on all the details contained in these schedules.

Deloitte & Touche LLP

Chartered Accountants

May 10, 2007

FOREST PROTECTION LIMITED
Schedule of Revenue and Expenditure by Department
year ended March 31, 2007

Department Number	Department	Total Annual Budget	Revenue to Date	Expenditures	Financial Statement Presentation Entries	Total Expenditures	Principal Payment on Capital Lease	Capital Expenditures
10	Administration	$ 963,700	$ 883,093	$ 897,027	$ (1,499)	$ 895,528	$ -	$ 1,499
30	Firebombing	1,694,400	1,713,045	1,740,124	(27,769)	1,712,355	13,701	14,068
31	Beddog	345,800	340,943	304,876	(5,068)	299,808	-	5,068
33	Fire Supp. BC	-	484,684	229,848	-	229,848	-	-
34	Fire Supp. U.S.A	430,300	-	-	-	-	-	-
40	Surveys & Assessment	146,300	146,307	149,085	-	149,085	-	-
41	Aerial Treatment (Herb. - D.N.R.)	70,000	49,101	49,039	-	49,039	-	-
44	Other (NS/ON/DND)	300,000	359,354	143,681	-	143,681	-	-
45	Bowater - Herbicide	60,900	-	-	-	-	-	-
48	FPL/NRCan/UNB Windtunnel	18,000	-	-	-	-	-	-
50	Business Opportunity	200,000	127,083	197,367	(116,369)	80,898	-	116,369
55	Sylvar	-	237,569	227,189	-	227,189	-	-
600-800	R & D Projects	1,000,000	699,344	693,860	-	693,860	-	-
	Forest Protection Limited	5,121,500	5,049,345	4,631,166	(150,705)	4,480,461	13,701	137,004
	Sylvar Technologies Inc.	-	787,847	433,597	-	433,597	-	6,535
	Intercompany eliminations	-	(265,109)	(265,109)	-	(265,109)	-	-
	Total	$ 5,121,500	5,562,083	$ 4,799,654	$ (150,705)	$ 4,648,949	$ 13,701	143,539
		Less: Business opportunity fund	(100,000)			Balance payable on acquisition of intangible		93,000
		Revenue, Net	$ 5,442,083					$ 236,539

Equipment Replacement Fund

Balance ERF March 31, 2006	$ (535,581)
A/C Parts Sale Profit	826
Balance ERF March 31, 2007	(534,755)
Transfer from Unrestricted Net Assets	387,281
	$ (147,474)

*Administration Fees 15%. $34,500. R&D, $21,522, Other. $34,477, Sylvar $20,000

FOREST PROTECTION LIMITED
Consolidated Balance Sheet- Work Sheet
as at March 31, 2007

	FPL	Sylvar	Eliminations	Consolidated
CURRENT ASSETS				
Cash and cash equivalents	$ 112,828	$ 347,233	$ -	$ 460,061
Accounts receivable	230,050	8,590	(40,768)	197,872
Subscriptions receivable	-	100	(100)	-
Inventories	884,788	-	-	884,788
Prepaid expenses	-	12,925	-	12,925
	1,227,666	368,848	(40,868)	1,555,646
INVESTMENT IN SYLVAR TECHNOLOGIES INC.	90	-	(90)	-
CAPITAL ASSETS	10,718,077	5,810	-	10,723,887
INTANGIBLE ASSET	59,000	-	-	59,000
	$ 12,004,833	$ 374,658	$ (40,958)	$ 12,338,533
CURRENT LIABILITIES				
Accounts payable	$ 350,398	$ 51,418	$ (40,858)	$ 360,958
Deferred revenue	365,948	-	-	365,948
Income tax payable	-	40,197	-	40,197
Current portion of capital lease obligation	15,038	-	-	15,038
	731,384	91,615	(40,858)	782,141
CAPITAL LEASE OBLIGATION	292,933	-	-	292,933
RESERVE FOR RETIRING ALLOWANCE	69,606	-	-	69,606
NON CONTROLLING INTEREST	-	-	28,294	28,294
EQUITY				
Capital stock	2,000	100	(100)	2,000
Contributed surplus	715,888	-	-	715,888
Net investment in capital assets	10,410,102	-	-	10,410,102
Business opportunity fund	-	-	-	-
Net assets internally restricted for equipment replacement	(147,474)	-	-	(147,474)
Unrestricted net assets (deficit)	(69,606)	282,943	(28,294)	185,043
	10,910,910	283,043	(28,394)	11,165,559
	$ 12,004,833	$ 374,658	$ (40,958)	$ 12,338,533

FOREST PROTECTION LIMITED

Consolidated Work Sheet for Operations and Unrestricted Net Assets (Deficit)

year ended March 31, 2007

REVENUES	FPL	Sylvar	Eliminations	Consolidated
Product sales	$ -	$ 752,000	$ -	$ 752,000
Interest	22,822	5,847	-	28,669
Contributions	3,095,473	-	-	3,095,473
Other revenue	1,831,050	-	(265,109)	1,565,941
	4,949,345	757,847	(265,109)	5,442,083
PROGRAM EXPENDITURES				
Salaries and wages	1,661,398	192,358	(107,031)	1,746,725
Consultants' fees, legal fees, audit, contractual, services, insurance, etc.	999,748	91,618	(68,815)	1,022,551
Amortization of capital assets	699,101	725	-	699,826
Maintenance and repairs (contractual)	593,093	-	(282)	592,811
Pesticides, materials and supplies	472,556	-	(2,880)	469,676
Transportation and communications	305,458	55,592	(29,395)	331,655
Employer contributions	233,560	19,969	(10,758)	242,771
Rentals	185,149	-	(18,128)	167,021
Amortization of intangible assets	59,000	-	-	59,000
Materials and supplies	-	47,490	(12,780)	34,710
Interest on capital lease	29,499	-	-	29,499
Rent - Laboratory and equipment	-	11,530	-	11,530
Reserve for retiring allowance	7,762	-	-	7,762
Interest and bank charges	-	385	-	385
Royalties	-	15,040	(15,040)	-
Miscellaneous	-	-	-	-
Sale of Aircraft parts	(826)	-	-	(826)
US exchange	(3,102)	-	-	(3,102)
	5,242,396	434,707	(265,109)	5,411,994
EXCESS (DEFICIENCY) OF REVENUES OVER EXPENSES BEFORE UNDERNOTED ITEMS	(293,051)	323,140	-	30,089
Provision for income taxes	-	40,197	-	40,197
Income before non-controlling interest	(293,051)	282,943	-	(10,108)
Non-controlling interest	-	-	(28,294)	(28,294)
EXCESS (DEFICIENCY) OF REVENUES OVER EXPENSES FOR THE YEAR	(293,051)	282,943	(28,294)	(38,402)
UNRESTRICTED NET ASSETS (DEFICIT) AT BEGINNING OF YEAR	(61,844)	-	-	(61,844)
Transfer from net investment in capital assets	573,396	-	-	573,396
Transfer from net assets internally restricted for Business opportunity fund	100,000	-	-	100,000
Transfer to net assets internally restricted for equipment replacement	(388,107)	-	-	(388,107)
UNRESTRICTED NET ASSETS (DEFICIT) AT END OF YEAR	$ (69,606)	$ 282,943	$ (28,294)	$ 185,043

FOREST PROTECTION LIMITED
Consolidated Work Sheet for Cash Flows
year ended March 31, 2007

	FPL	Sylvar	Eliminations	Consolidated
NET INFLOW (OUTFLOW) OF CASH RELATED TO THE FOLLOWING ACTIVITIES				
OPERATING				
Excess of (expenses over revenues) revenues over expenses	$ (293,051)	$ 282,943	$ (28,294)	$ (38,402)
Amortization of capital assets	699,101	725	-	699,826
Amortization of intangible assets	59,000	-	-	59,000
Non-controlling interest	-	-	28,294	28,294
Retirement allowance	7,762	-	-	7,762
Changes in non-cash operating working capital items:				
Accounts receivable	(148,440)	32,078	10	(116,352)
Inventories	(38,830)	-	-	(38,830)
Prepaid expenses	-	(12,925)	-	(12,925)
Accounts payable	(40,864)	50,847	-	9,983
Deferred revenue	(146,543)	-	-	(146,543)
	98,135	353,668	10	451,813
FINANCING				
Capital stock issuance	-	100	(100)	-
Capital lease obligation repayment	(13,701)	-	-	(13,701)
	(13,701)	100	(100)	(13,701)
INVESTING				
Acquisition of capital assets	(112,004)	(6,535)	-	(118,539)
Acquisition of intangible assets	(25,000)	-	-	(25,000)
Investment in Subsidiary	(90)	-	90	-
	(137,094)	(6,535)	90	(143,539)
NET CASH (OUTFLOW) INFLOW	(52,660)	347,233	-	294,573
CASH POSITION, BEGINNING OF YEAR	165,488	-	-	165,488
CASH POSITION, END OF YEAR	$ 112,828	$ 347,233	-	$ 460,061

FUNDY LINEN SERVICE INC.

(Incorporated under the laws of New Brunswick)

FINANCIAL STATEMENTS

MARCH 31, 2007

TEED
SAUNDERS
DOYLE & CO.
Chartered Accountants

39 Canterbury Street
P.O. Box 6668
Saint John
New Brunswick
E2L 4S1

Tel (506) 636-9220
Fax (506) 634-8208
E-mail tsdsj@teedsaundersdoyle.com

TEED SAUNDERS DOYLE & CO.
Chartered Accountants
Member of DFK Canada and DFK International

AUDITORS' REPORT

To the Members of Fundy Linen Service Inc.

We have audited the statement of financial position of Fundy Linen Service Inc. as at March 31, 2007 and the statements of operations, changes in unrestricted net assets, changes in net assets restricted for capital replacement and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the company's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the company as at March 31, 2007 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Teed Saunders Doyle & Co

CHARTERED ACCOUNTANTS

Saint John, NB
May 17, 2007

Saint John Partners
John H Teed David L. Doyle
Andrew P. Logan Peter L. Logan

DFK CANADA

Fredericton Partners
Brian J. Saunders Ralph D Gorman
David H Bradley

FUNDY LINEN SERVICE INC.

STATEMENT OF FINANCIAL POSITION

AS AT MARCH 31, 2007

	2007	2006
ASSETS		
CURRENT		
Cash (Note 3)	$ 411,354	$ 487,432
Investments (Notes 2 and 3)	468,317	1,263,417
Accounts receivable (Note 3)	213,479	221,405
Inventory of supplies (Note 2)	266,276	243,083
Prepaid expenses	83,305	100,848
	1,442,731	2,316,185
CAPITAL (Notes 2, 4 and 5)	3,994,945	2,464,552
	$ 5,437,676	$ 4,780,737
LIABILITIES		
CURRENT		
Accounts payable and accrued liabilities (Note 3)	$ 623,539	$ 539,937
Accounts payable - special expense (Notes 2 and 3)	5,742	91,108
Deferred revenue	-	200,000
Principal due within one year on long-term debt	73,433	-
	702,714	831,045
LONG-TERM (Notes 3 and 5)	415,955	-
RETIREMENT ALLOWANCES PAYABLE (Note 2)	550,574	265,689
NET ASSETS		
UNRESTRICTED NET ASSETS	4,485,721	2,868,893
NET ASSETS RESTRICTED FOR CAPITAL REPLACEMENT (Note 2)	(717,288)	815,110
	3,768,433	3,684,003
	$ 5,437,676	$ 4,780,737

COMMITMENTS (Note 6)

APPROVED ON BEHALF OF THE BOARD:

Director

Director

TEED SAUNDERS DOYLE & CO.
Chartered Accountants

FUNDY LINEN SERVICE INC.

STATEMENT OF OPERATIONS

FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2007

	2007	2006
REVENUE (Note 2)	$ 6,316,391	$ 5,561,667
EXPENSES		
Production	1,897,108	1,752,587
Delivery	371,833	360,727
Plant operations and maintenance	1,331,522	1,313,423
Linen replacement	1,004,153	821,340
General and administrative	1,135,709	827,162
Loss on disposal of capital assets	2,006	-
Interest on long-term debt	44,303	-
	5,786,634	5,075,239
EXCESS OF REVENUE OVER EXPENSES BEFORE AMORTIZATION, INTEREST INCOME AND SPECIAL EXPENSE	529,757	486,428
AMORTIZATION	524,015	395,320
EXCESS OF REVENUE OVER EXPENSES BEFORE INTEREST INCOME AND SPECIAL EXPENSE	5,742	91,108
INTEREST INCOME	84,430	42,842
EXCESS OF REVENUE OVER EXPENSES BEFORE SPECIAL EXPENSE	90,172	133,950
SPECIAL EXPENSE (Note 2)	(5,742)	(91,108)
EXCESS OF REVENUE OVER EXPENSES	$ 84,430	$ 42,842

TEED SAUNDERS DOYLE & CO. Chartered Accountants

FUNDY LINEN SERVICE INC.

STATEMENT OF CHANGES IN UNRESTRICTED NET ASSETS

FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2007

	2007	2006
BALANCE AT BEGINNING OF YEAR	$ 2,868,893	$ 3,114,280
EXCESS OF REVENUE OVER EXPENSES	84,430	42,842
TRANSFER FROM NET ASSETS RESTRICTED FOR CAPITAL REPLACEMENT FOR CAPITAL ASSET PURCHASES	2,059,943	107,091
	5,013,266	3,264,213
TRANSFER TO NET ASSETS RESTRICTED FOR CAPITAL REPLACEMENT	527,545	395,320
BALANCE AT END OF YEAR	$ 4,485,721	$ 2,868,893

FUNDY LINEN SERVICE INC.

STATEMENT OF CHANGES IN NET ASSETS RESTRICTED FOR CAPITAL REPLACEMENT

FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2007

	2007	2006
BALANCE AT BEGINNING OF YEAR	$ 815,110	$ 526,881
AMORTIZATION	524,015	395,320
PROCEEDS ON DISPOSAL OF CAPITAL ASSETS	3,530	-
	1,342,655	922,201
FUNDS USED TO PURCHASE CAPITAL ASSETS	2,059,943	107,091
BALANCE AT END OF YEAR	$ (717,288)	$ 815,110

TEED SAUNDERS DOYLE & CO.
Chartered Accountants

FUNDY LINEN SERVICE INC.

STATEMENT OF CASH FLOWS

FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2007

	2007	2006
CASH PROVIDED BY (USED IN)		
Operating activities		
Excess of revenue over expenses	$ 84,430	$ 42,842
Items not involving cash		
Amortization	524,015	395,320
Loss on disposal of capital assets	2,006	-
Retirement allowances payable	284,885	70,444
	895,336	508,606
Changes in non-cash working capital balances		
Accounts receivable	7,926	90,147
Accounts receivable - special revenue	-	91,010
Inventory of supplies	(23,193)	72,380
Prepaid expenses	17,543	(21,693)
Accounts payable and accrued liabilities	83,601	19,461
Accounts payable - special expense	(85,366)	91,108
Deferred revenue	(200,000)	200,000
	695,847	1,051,019
Investing activities		
Purchase of capital assets	(2,059,943)	(107,091)
Proceeds on disposal of capital assets	3,530	-
Decrease (increase) in investments	795,100	(501,212)
	(1,261,313)	(608,303)
Financing activities		
Proceeds of long-term debt	1,000,000	-
Repayment of long-term debt	(510,612)	-
	489,388	-
INCREASE (DECREASE) IN CASH	(76,078)	442,716
CASH AT BEGINNING OF YEAR	487,432	44,716
CASH AT END OF YEAR	$ 411,354	$ 487,432
SUPPLEMENTARY CASH FLOW INFORMATION		
Interest received	$ 84,430	$ 42,842
Interest paid	44,303	-

TEED SAUNDERS DOYLE & CO.
Chartered Accountants

FUNDY LINEN SERVICE INC.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

MARCH 31, 2007

1. PURPOSE OF THE ORGANIZATION

Fundy Linen Service Inc. provides linen services for health care facilities in southern New Brunswick. Fundy Linen Service Inc. is a not-for-profit organization and, as such, is exempt from income taxes.

2. SUMMARY OF SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

Investments

The investments are stated at cost. The market value at March 31, 2007 was $468,317 (2006 - $1,263,417).

Inventory of Supplies

Inventory of supplies is stated at the lower of cost and net realizable value. All linen inventory purchased is charged to linen expense as it is put into the laundry system. Linen inventory consists of only new unused linen.

Capital Assets

Capital assets are stated at cost less accumulated amortization. Amortization is being provided for using the straight-line method at the following annual rates:

Building	5 %
Paving	4 %
Laundry equipment	6 2/3 %
Office equipment	6 2/3 %
Computer hardware and software	33 1/3 %

Retirement Allowances Payable

The collective agreement between the company and C.U.P.E. Union Local 2291 provides for the payment of a severance allowance to employees having continuous service of five or more years who retire in accordance with the pension plan or are terminated due to disability, death or lay-off. The total estimated retirement allowance payable at March 31, 2007 has been recognized as a liability.

Net Assets Restricted for Capital Replacement

The net assets restricted for capital replacement are to be used to finance capital expenditures. An annual allocation equal to amortization expense is made to the account.

Revenue Recognition

Revenue is recognized as linen is shipped and when collection is reasonably assured.

Special Expense

Excess of revenue over expenses before interest income and special expense is repaid to the members.

FUNDY LINEN SERVICE INC.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

MARCH 31, 2007

2. SUMMARY OF SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (cont'd)

Use of Estimates

The preparation of financial statements in accordance with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amount of revenue and expenses during the reporting period. These estimates are reviewed periodically, and as adjustments become necessary, they are reported in earnings in the period in which they become known.

3. FINANCIAL INSTRUMENTS

The company's financial instruments consist of cash, investments, accounts receivable, accounts payable and accrued liabilities, accounts payable - special expense and long-term debt. Unless otherwise noted, it is management's opinion that the company is not exposed to significant interest, currency or credit risks arising from these financial instruments. The fair value of these financial instruments approximate their carrying values, unless otherwise noted.

4. CAPITAL ASSETS

	2007			2006
	Cost	Accumulated Amortization	Net	Net
Land	$ 58,485	$ -	$ 58,485	$ 58,485
Building	2,997,167	2,798,715	198,452	218,654
Paving	75,628	37,950	37,678	27,212
Equipment	9,963,840	6,263,510	3,700,330	2,160,201
	$ 13,095,120	$ 9,100,175	$ 3,994,945	$ 2,464,552

5. LONG-TERM DEBT

	2007	2006
Loan payable to the Royal Bank of Canada in monthly instalments of $8,205 including interest at 5.75%, due December 2011, secured by equipment.	$ 489,388	$ -
Less instalments included in current liabilities	73,433	-
	$ 415,955	$ -

Principal due within each of the next five years is as follows:

2008	$ 73,433
2009	77,769
2010	82,361
2011	87,223
2012	168,602

TEED SAUNDERS DOYLE & CO.
Chartered Accountants

FUNDY LINEN SERVICE INC.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

MARCH 31, 2007

6. OPERATING LEASE COMMITMENTS

The company leases three motor vehicles and office equipment which have been accounted for as operating leases. The minimum annual lease payments due in each of the next four years are as follows:

2008	$ 54,817
2009	54,817
2010	15,135
2011	1,431

7. ECONOMIC DEPENDENCE

During the year, the organization had sales of $5,831,598 (2006 - $5,117,428) to Atlantic Health Sciences Corporation, representing 92.3% of revenues (2006 - 92.0%).

FINANCIAL STATEMENTS

KINGS LANDING CORPORATION

31 MARCH 2007

Office of the Auditor General | Bureau du vérificateur général

New Nouveau Brunswick

AUDITOR'S REPORT

The Chairperson and Directors
Kings Landing Corporation
Prince William, New Brunswick

I have audited the statement of financial position of Kings Landing Corporation as at 31 March 2007 and the statements of operations, changes in net assets and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Corporation's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Corporation as at 31 March 2007 and the results of its operations, the changes in its net assets and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Michael Ferguson, CA
Auditor General

Fredericton, N.B.
25 May 2007

KINGS LANDING CORPORATION
STATEMENT OF FINANCIAL POSITION
31 MARCH 2007

	2007	2006
ASSETS		
Current assets		
Cash and short term investments	$ 151,541	$ 263,310
Accounts receivable	94,143	93,837
Prepaid expenses	28,105	20,888
Inventories (Note 1(c))	113,360	98,482
	387,149	476,517
Kings Landing Collection (Note 1(d))	1	1
Capital assets, net (Note 1(e))	1,935,162	1,994,169
	$ 2,322,312	$ 2,470,687
LIABILITIES AND NET ASSETS		
Current liabilities		
Accounts payable and accrued liabilities	$ 139,708	$ 119,566
Working capital advance payable	200,000	200,000
Deferred revenue	36,115	6,473
Deferred revenue - workforce adjustment	18,250	36,266
	394,073	362,305
Deferred contributions related to capital assets (Note 1(g))	1,893,984	1,941,923
Net assets		
Net assets invested in capital assets	41,180	52,247
Unrestricted net assets	(6,925)	114,212
	34,255	166,459
	$ 2,322,312	$ 2,470,687

Approved by the Board

_____ Chairperson

_____ Director

KINGS LANDING CORPORATION
STATEMENT OF OPERATIONS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 2007

	Budget 2007 (Note 2)	Actual 2007	Actual 2006
REVENUE			
Admissions	$ 308,000	$ 285,914	$ 300,423
Gift Store	209,200	219,927	168,196
Food services	510,800	469,475	451,645
Interpretation & Education	113,200	116,105	96,838
Other operating revenue	24,300	66,360	49,286
	1,165,500	1,157,781	1,066,388
Grants			
Provincial operating	1,399,500	1,493,739	1,383,872
Provincial capital	200,000	186,543	32,833
Workforce adjustment	-	18,016	18,016
Marketing Grants	170,000	104,623	144,082
Employment programs	45,300	23,403	44,995
Built Heritage Program	-	-	25,000
Amortization of deferred contributions (Note 1(g))	-	93,407	98,184
	1,814,800	1,919,731	1,746,982
	2,980,300	3,077,512	2,813,370
EXPENSE			
Interpretation & Education	767,200	652,381	663,644
Gift Store	182,600	189,863	166,674
Maintenance	505,500	550,561	320,434
Security	175,700	208,732	159,813
Curatorial	189,700	176,301	175,955
Injured Workers	-	61,964	28,812
Visitor services	109,900	119,657	122,128
Public relations	289,700	347,914	349,178
Administration	344,300	346,881	247,034
Food services	404,200	438,278	357,362
Amortization	-	99,168	99,828
Workforce adjustment	-	18,016	18,016
	2,968,800	3,209,716	2,708,878
EXCESS (DEFICIENCY) OF REVENUE OVER EXPENSE	$ 11,500	$ (132,204)	$ 104,492

KINGS LANDING CORPORATION
STATEMENT OF CHANGES IN NET ASSETS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 2007

	Net assets Invested in Capital Assets	Unrestricted Net Assets	Total 2007	Total 2006
Balance, beginning of year	$ 52,247	$ 114,212	$ 166,459	$ 61,967
Investment in capital assets	(5,306)	5,306	-	-
Excess (deficiency) of revenue over expense	(5,761)	(126,443)	(132,204)	104,492
Balance, end of year	$ 41,180	$ (6,925)	$ 34,255	$ 166,459

KINGS LANDING CORPORATION
STATEMENT OF CASH FLOWS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 2007

	2007	2006
CASH PROVIDED BY (USED FOR):		
Operating activities		
Excess (deficiency) of revenue over expense	$ (132,204)	$ 104,492
Add items not involving cash:		
Amortization	99,168	99,828
Amortization of deferred contributions	(93,407)	(98,184)
Decrease (increase) of non-cash components of working capital	9,368	(56,729)
	(117,075)	49,407
Financing and investing activities:		
Purchases of capital assets	(40,162)	(67,233)
Government grant for purchase of capital assets	45,468	45,220
Working capital advance payable	-	200,000
	5,306	177,987
INCREASE (DECREASE) IN CASH	(111,769)	227,394
Cash and short term investments, beginning of year	263,310	35,916
Cash and short term investments, end of year	$ 151,541	$ 263,310
Cash	$ (5,680)	$ 58,030
Short term investments	157,221	205,280
Cash and short term investments, end of year	$ 151,541	$ 263,310

KINGS LANDING CORPORATION
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 2007

1. Summary of significant accounting policies

(a) General comments on operations

Kings Landing Corporation is a provincial Crown agency incorporated by an Act of the New Brunswick Legislature. The Corporation serves the people of New Brunswick and visitors to the province by operating a living historical village as a dynamic, progressive outdoor museum.

(b) Revenue recognition

Kings Landing Corporation follows the deferral method of accounting for contributions. Restricted contributions are recognized as revenue in the year in which the related expenses are incurred. Unrestricted contributions are recognized as revenue when received or receivable if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

(c) Inventories

Inventories are valued at the lower of cost and net realizable value, and comprise the following:

	2007	2006
Gift store	$ 73,620	$ 60,642
Less: Provision for obsolescence	(12,339)	(12,339)
	61,281	48,303
Fabrics	8,455	8,118
Food and liquor	41,187	39,304
Other	2,437	2,757
	$ 113,360	$ 98,482

(d) Kings Landing Collection

The Kings Landing Collection is composed of some 70 major historical structures and thousands of individual artifacts from the period between 1780 and 1900. The structures and artifacts are not replaceable as each piece represents a unique aspect of New Brunswick history. In recognition of this, the collection is valued at $1 and individual pieces purchased by the Corporation are expensed in the year of acquisition. Similarly, costs of maintaining the collection are expensed as incurred. During the year, artifacts worth an estimated $55,250 (2006 - $84,581) were donated.

KINGS LANDING CORPORATION
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 2007

1. Summary of significant accounting policies - continued

(e) Other capital assets

Purchased or contributed capital assets, except those of a historical nature, are recorded at cost or appraised value where cost is not determinable. Amortization is recorded using a fixed percentage on the declining balance method. The exception is the sewage treatment plant which is amortized on a straight line basis over thirty years, the estimated useful life of the asset.

Kings Landing Corporation has 91.5 acres of land spread on both sides of the St. John River. Approximately 40 acres are used for site purposes. Because its purpose is to serve as a site for the collection, the land has been recorded at a value of $1.

Details of capital assets are as follows:

	Amortization Rate	Cost	Accumulated Amortization	Net Book Value	2006
Land	Indefinite	$ 1	$ -	1	$ 1
Buildings	5%	2,283,550	890,054	1,393,496	1,466,838
Computer Hardware	20%	20,993	4,199	16,794	20,993
Auto Equipment	20%	67,203	51,229	15,974	19,968
Sewage Treatment Plant	30 years	529,032	60,297	468,735	486,369
Assets Under Construction	N/A	40,162	-	40,162	-
Total		$ 2,940,941	$ 1,005,779	1,935,162	$ 1,994,169

(f) Contributed services

Volunteers contribute about 2,000 hours per year to assist Kings Landing Corporation in carrying out its activities. Because of the difficulty in determining their fair value, contributed services are not recognized in the financial statements.

(g) Deferred contributions related to capital assets

Deferred contributions related to capital assets represent capital assets which are not part of the historical collection and were donated to Kings Landing Corporation. These contributions are amortized on the same basis as the assets to which they relate. The changes in the deferred contributions balance of the period are as follows:

	2007	2006
Beginning balance	$ 1,941,923	$ 1,994,887
Additional grants	45,468	45,220
Less amounts amortized to revenue	(93,407)	(98,184)
Ending balance	$ 1,893,984	$ 1,941,923

KINGS LANDING CORPORATION
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 2007

1. Summary of significant accounting policies - continued

(h) Retirement Allowance

No accrual has been recorded for employee retirement allowances as this is provided for by the Province of New Brunswick.

(i) Injured Workers

The Corporation is responsible for benefit payments to the Workplace Health, Safety, and Compensation Commission for injured employees. All amounts billed by the Commission are accrued. The estimated value of unbilled payments is unknown, therefore, no accrual has been made for this amount.

2. Budget

The budget figures, as shown in the statement of operations, have been approved by the Board of Directors of the Corporation. They have not been audited.

3. Commitment

The Board of Directors of the Corporation is committed to taking remedial action to maintain the useful life of a building that contains asbestos. Artifacts and equipment have been stored in the building. The estimated cost of this project is $300,000.

4. Comparative figures

Certain 2006 figures have been reclassified to conform to the 2007 financial statement presentation.

FINANCIAL STATEMENTS

LOTTERIES COMMISSION OF NEW BRUNSWICK

31 MARCH 2007

Office of the Auditor General | Bureau du vérificateur général

New Nouveau Brunswick

AUDITOR'S REPORT

To the Members of the
Lotteries Commission of New Brunswick

I have audited the balance sheet of the Lotteries Commission of New Brunswick as at 31 March 2007 and the statement of revenue and expenditure for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Commission's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Commission as at 31 March 2007 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Michael Ferguson, CA
Auditor General

Fredericton, N. B.
29 June 2007

LOTTERIES COMMISSION OF NEW BRUNSWICK
BALANCE SHEET
31 MARCH 2007

	2007	2006
ASSETS		
Current assets		
Due from Atlantic Lottery Corporation Inc.	$ 2,090,873	$ 644,458
Other assets		
Investment in share capital of Atlantic Lottery Corporation Inc.	100	100
Investment in share capital of Interprovincial Lottery Corporation	1	1
	101	101
	$ 2,090,974	$ 644,559
LIABILITIES AND CONTRIBUTED SURPLUS		
Current liabilities		
Due to Province of New Brunswick (Note 4)	$ 2,090,873	$ 644,458
Contributed surplus (Note 2)	101	101
	$ 2,090,974	$ 644,559

Approved by the Commission

Member

Member

LOTTERIES COMMISSION OF NEW BRUNSWICK
STATEMENT OF REVENUE AND EXPENDITURE
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 2007

	2007		2006
	Budget	Actual	Actual
REVENUE			
Share of net profit of Atlantic Lottery Corporation Inc. (Note 1)	$ 111,300,000	$ 120,838,452	$ 117,554,662
Other revenue (Note 3)	25,000	29,403	23,875
	111,325,000	120,867,855	117,578,537
EXPENDITURE			
To the Province of New Brunswick (Note 1)			
Ordinary account revenue	107,786,000	109,786,016	107,921,709
Sport Development Trust Fund	500,000	500,000	500,000
Arts Development Trust Fund	700,000	700,000	700,000
Agreements with First Nations	-	7,516,485	6,076,797
Commission inspection expenses	1,137,000	1,199,979	1,180,450
Administrative costs	175,000	175,000	175,000
Department of Health (Gambling addiction; education and treatment)	757,000	749,123	757,000
Department of Finance	270,000	241,252	267,581
	111,325,000	120,867,855	117,578,537
EXCESS OF REVENUE OVER EXPENDITURE	$ -	$ -	$ -

LOTTERIES COMMISSION OF NEW BRUNSWICK
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 2007

1. Summary of significant accounting policies

New Brunswick's share of Atlantic Lottery Corporation Inc. profit

The profit of Atlantic Lottery Corporation Inc. is distributed to each of the four Atlantic Provinces or their lottery agencies. The Lotteries Commission of New Brunswick's share for the current year represents the calculated profit of the Atlantic Lottery Corporation in New Brunswick as determined by the Amended and Restated Unanimous Shareholders' Agreement signed August 8, 2000.

Payments to the Province of New Brunswick

The Lotteries Commission of New Brunswick remits the profits it receives from Atlantic Lottery Corporation Inc. to the Province of New Brunswick.

The profits from certain types of lotteries have been designated as revenue for specific trust funds operated by the Province of New Brunswick. Annual lottery profits designated for the Arts and Sport Development Trust Funds have each been set by the Province at a minimum of seven hundred thousand dollars and five hundred thousand dollars respectively.

The Lotteries Act provides that the First Nations may be paid 95% of all profits received from the Atlantic Lottery Corporation Inc. for the operation of video lottery on reserves having agreements with the Province. Where these agreements are in place the Province also rebates all provincial earnings from the sale of breakopen tickets sold on reserves. As of 31 March 2007, eight First Nations have signed agreements involving lottery revenues. In order for the First Nations to receive profits from the Lotteries Commission of New Brunswick, the agreements must be activated and the reserve must have a gaming commission. During the year, there were seven active agreements with reserves having gaming commissions: Woodstock, St. Mary's, Elsipogtog, Oromocto, Burnt Church, Eel River Bar and Madawaska.

Investments

The New Brunswick government does not operate any lottery but the Province is a shareholder in Atlantic Lottery Corporation Inc. and in the Interprovincial Lottery Corporation. Atlantic Lottery Corporation Inc. is a jointly-owned corporation of the four Atlantic provinces and is responsible to develop, organize, undertake, conduct and manage lotteries in Atlantic Canada. Atlantic Lottery Corporation Inc. also markets and handles regionally the products of the Interprovincial Lottery Corporation. The Interprovincial Lottery Corporation is a corporation jointly owned by the ten Canadian provinces.

The investments in Atlantic Lottery Corporation Inc. and Interprovincial Lottery Corporation are carried at cost. Net profits of these corporations are distributed annually to the shareholders.

LOTTERIES COMMISSION OF NEW BRUNSWICK
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 2007

2. Contributed surplus

This amount represents funds paid by the Province of New Brunswick on behalf of the Lotteries Commission of New Brunswick to Atlantic Lottery Corporation Inc. and the Interprovincial Lottery Corporation in exchange for share capital.

3. Other revenue

The Province of New Brunswick requires that charitable/non-profit groups pay a small fee for their licenses for gaming activities such as bingo, raffles etc.

4. Statement of transactions with the Province of New Brunswick

	2007	2006
Current liability		
Balance, beginning of year	$ 644,458	$ 211,906
Income for the year	120,867,855	117,578,537
Funds available to Province of New Brunswick	121,512,313	117,790,443
Less remittances during the year	119,421,440	117,145,985
Balance, end of year	$ 2,090,873	$ 644,458

5. Statement of cash flows

A statement of cash flows has not been prepared as the required cash flow information is readily apparent from the other financial statements.

6. Outstanding claims

There are currently several outstanding claims against the Commission in regards to the removal of video lottery terminals from locations other than liquor licensed establishments. These claims are expected to reach the discovery stage before the courts in the fall of 2007. The likely outcome of these legal actions cannot be determined at this time.

FINANCIAL STATEMENTS

NEW BRUNSWICK ADVISORY COUNCIL ON SENIORS

31 MARCH 2007

NEW BRUNSWICK ADVISORY COUNCIL ON SENIORS
BALANCE SHEET
31 MARCH 2007

	2007	2006
ASSETS		
Accounts receivable - Province of New Brunswick	$ 295,857	$ 234,211
LIABILITIES AND SURPLUS		
Surplus	$ 295,857	$ 234,211

NEW BRUNSWICK ADVISORY COUNCIL ON SENIORS
STATEMENT OF REVENUE, EXPENSE AND SURPLUS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 2007

	2007 Budget	2007 Actual	2006 Actual
REVENUE			
Grants - Province of New Brunswick	$ 217,700	$ 217,700	$ 209,917
EXPENSE			
Personal services	99,100	57,965	56,504
Other services	111,100	95,244	105,287
Materials and supplies	3,500	2,281	2,608
Property and equipment (Note 2)	4,000	564	2,448
	217,700	156,054	166,847
EXCESS OF REVENUE OVER EXPENSE	$ -	61,646	43,070
Surplus, beginning of year		234,211	191,141
SURPLUS, end of year		$ 295,857	$ 234,211

NEW BRUNSWICK ADVISORY COUNCIL ON SENIORS
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 2007

1. Purpose of the organization

The Council, an organization for study and consultation, has a mission to advise government on questions of interest and concern to seniors in the Province. The Council was established under the New Brunswick Advisory Council on Seniors Act, which came into force on 1 April 2003.

2. Significant accounting policy

It is the policy of the Council to charge purchases of property and equipment to expense in the year in which the expenditure is incurred. These purchases consist mainly of computer and other office equipment.

3. Expenses not included in these financial statements

The Department of Finance has assumed responsibility for the costs of information technology services, human resource services and the financial administration of the Council.

4. Statement of cash flows

A statement of cash flows has not been prepared as the required cash flow information is readily apparent from the other financial statements.

5. Subsequent event

Effective April 1, 2007, the New Brunswick Advisory Council on Seniors was dissolved pursuant to Bill 42 *An Act to Repeal the New Brunswick Advisory Council on Seniors Act.* Subsequent to this, the surplus at the end of the year was reverted to PNB.

FINANCIAL STATEMENTS

NEW BRUNSWICK ADVISORY COUNCIL ON YOUTH

31 MARCH 2007

Office of the Auditor General | Bureau du vérificateur général

New Nouveau Brunswick

AUDITOR'S REPORT

To the Chairperson and Members
New Brunswick Advisory Council on Youth

I have audited the balance sheet of the New Brunswick Advisory Council on Youth as at 31 March 2007 and the statement of revenue, expense and surplus for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Council's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Council as at 31 March 2007 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Michael Ferguson, CA
Auditor General

Fredericton, N.B.
28 September 2007

NEW BRUNSWICK ADVISORY COUNCIL ON YOUTH
BALANCE SHEET
31 MARCH 2007

	2007	2006
ASSETS		
Current Assets		
Accounts receivable - Province of New Brunswick	$ 74,679	$ 58,348
LIABILITIES AND SURPLUS		
Current liabilities	$ -	$ 41,287
Deferred revenue	74,679	17,061
Surplus	$ 74,679	$ 58,348

Approved by the Council

Chairperson

Member

NEW BRUNSWICK ADVISORY COUNCIL ON YOUTH
STATEMENT OF REVENUE, EXPENSE AND SURPLUS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 2007

	2007 Budget	2007 Actual	2006 Actual
REVENUE			
Operating grant from the Province of New Brunswick	$ 204,000	$ 204,000	$ 150,500
Other grants	-	13,951	13,040
Rural dialogue follow-up	-	-	17,855
Rock the Boat/Big Splash/Follow-up	-	86,287	42,253
	204,000	304,238	223,648
EXPENSE			
Salaries and benefits	100,200	102,525	113,708
Travel and conference	26,050	20,799	22,709
Printing and photocopying	3,900	1,867	1,728
Telephone	6,180	6,212	6,908
Office expenses	15,800	12,191	18,470
Public relations and advertising	-	1,049	-
Honoraria	8,000	4,688	8,325
Furniture and equipment	5,600	8,989	1,569
Professional services	32,545	1,497	812
Translation	4,000	14,338	5,569
Interpretation Services	-	1,560	-
Rent	1,700	1,540	2,296
Repairs and maintenance	25	930	1,766
Miscellaneous	-	3,731	430
Rural dialogue follow-up	-	-	17,855
Rock the Boat/Big Splash/Follow-up	-	64,704	45,327
	204,000	246,620	247,472
EXCESS (DEFICIENCY) OF REVENUE OVER EXPENSE	$ -	57,618	(23,824)
Surplus, beginning of year		17,061	40,885
SURPLUS, end of year		$ 74,679	$ 17,061

NEW BRUNSWICK ADVISORY COUNCIL ON YOUTH
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 2007

1. Purpose of the organization

The Council was established by a cabinet decision in May 1986 and the appointment of the Council was announced in March 1987. The Council began operations in May 1987.

The Council undertook a name change and reorganization upon proclamation of the *New Brunswick Advisory Council on Youth Act* on October 9, 2003. The New Brunswick Advisory Council on Youth is a provincial body established for study and consultation on matters relating to young people between the ages of 15 and 24.

2. Capital assets

It is the policy of the Council to charge all capital asset purchases to expense in the period in which the expenditure is incurred.

3. Expenses not included in the financial statements

The Department of Finance has assumed responsibility for costs of information technology services, human resource services and the financial administration of the Council.

The rental of the Council's office is paid for by the Province of New Brunswick and has not been included in the Council's expenses.

Translation costs of $6,522 are also provided by the Province and are not included in the Council's expenses.

4. Statement of cash flows

A statement of cash flows has not been prepared as the required cash flow information is readily apparent from the other financial statements.

The New Brunswick Arts Board

Financial Statements

March 31, 2007

Grant Thornton

Grant Thornton

Grant Thornton LLP
Chartered Accountants
Management Consultants

Auditors' Report

To the Board of
New Brunswick Arts Board

We have audited the statement of financial position of New Brunswick Arts Board as at March 31, 2007 and the statement of operations and net assets and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Board's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Board as at March 31, 2007 and the results of its operations and cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

The financial statements as at March 31, 2006, and for the year then ended were audited by other accountants who expressed an opinion without reservation on these statements in their report dated April 27, 2006. Therefore, the comparative figures are based on financial statements which were reported on by other accountants.

Grant Thornton LLP

Fredericton, New Brunswick
July 19, 2007

Grant Thornton LLP
Chartered Accountants

570 Queen Street
P.O. Box 1054
Fredericton, NB
E3B 5C2
T (506) 458-8200
F (506) 453-7029
E Fredericton@GrantThornton.ca
W www.GrantThornton.ca

Canadian Member of Grant Thornton International

New Brunswick Arts Board
Statement of Operations
Year Ended March 31, 2007

	2007	2006
Revenue		
Annual allocation	**$ 700,000**	$ 700,000
Special initiatives	**-**	256,544
Wellness, Culture and Sport Secretariat	**477,325**	405,325
Other grants/contributions	**16,515**	19,622
Interest earned	**20,658**	17,995
	1,214,498	1,399,486
Expenditures		
Administration (Note 7)	**102,412**	75,179
Board and committee (Note 8)	**43,423**	23,005
Capital assets	**-**	4,660
Excellence awards	**19,023**	17,900
Grants and scholarships (net of grants recovered $36,003; $11,635 in 2006)	**666,525**	688,215
Jury (Note 9)	**42,955**	44,199
Salaries and benefits	**246,029**	234,291
Special initiatives	**95,780**	327,822
	1,216,147	1,415,271
Excess of (expenditures over revenue) revenue over expenditure	**$ (1,649)**	$ (15,785)

See accompanying notes to the financial statements.

Grant Thornton

New Brunswick Arts Board
Statement of Net Assets
March 31, 2007

	Capital	Restricted	Unrestricted	2007 Total	2006 Total
Balance, beginning of year	$ -	$ -	$ 83,380	$ 83,380	$ 99,165
Adjustment for prior years capital asset additions	10,482	-	-	10,482	-
Excess of (expenditures over revenue) revenue over expenditures	-	323	(1,972)	(1,649)	(15,785)
Allocation of funds (Note 6)	-	29,940	(29,940)	-	-
Investment in capital assets	6,387	-	(6,387)	-	-
Balance, end of year	$ 16,869	$30,263	$ 45,081	$ 92,213	$ 83,380

See accompanying notes to the financial statements.

New Brunswick Arts Board
Statement of Financial Position

March 31,	2007	2006
Assets		
Current		
Cash and temporary investments	$ 553,215	$ 37,381
Accounts receivable		
Trade	24	13,579
HST	29,215	6,300
Prepaid expenses	27,925	21,021
	610,379	78,281
Investments - Restricted	30,263	521,970
Capital assets (Note 3)	16,869	-
	$ 657,511	$ 600,251
Liabilities		
Current		
Accounts payables and accruals	$ 56,880	$ 15,752
Employee deductions payable	5,995	5,983
Deferred revenue	2,000	-
	64,875	21,735
Funds held in trust (Note 6)	30,263	-
Grants and scholarships payable	470,160	495,136
	565,298	516,871
Net Assets		
Net assets (Page 3)	92,213	83,380
	$ 657,511	$ 600,251

ON BEHALF OF THE BOARD

Director

Director

See accompanying notes to the financial statements.

Grant Thornton

New Brunswick Arts Board
Statement of Cash Flows

March 31,	2007	2006
Increase (decrease) in cash and cash equivalents		
Operations		
Excess of (expenditures over revenue) revenue over expenditures	$ (1,649)	$ (15,785)
Depreciation	6,721	-
	5,072	(15,785)
Increase in accounts receivable	(9,360)	-
Increase in prepaid expenses	(6,904)	-
Increase in accounts payable	41,140	-
Increase in amounts held in trust	30,263	-
Increase in deferred revenue	2,000	-
	62,211	(15,785)
Changes in non-cash working capital	-	11,008
Decrease in grants and scholarships payable	(24,976)	(67,905)
	37,235	(72,682)
Investing		
Decrease in investments	491,707	142,693
Investment in capital assets	(13,108)	-
	478,599	142,693
Net increase in cash and cash equivalents	515,834	70,011
Cash and cash equivalents beginning of year	37,381	(32,630)
Cash and cash equivalents end of year	$ 553,215	$ 37,381

See accompanying notes to the financial statements.

New Brunswick Arts Board
Notes to the Financial Statements
March 31, 2007

1. Nature of Operations

The New Brunswick Arts Board was a branch of the New Brunswick government until January 2000. At this time, the Board became an arm's length agency. The purpose of the Board is to provide grants and scholarships to qualifying individuals and organizations to enable them to perform various art functions. It is exempt from federal and provincial corporate taxes under paragraph 149(1)(l) of the Income Tax Act.

2. Summary of significant accounting policies

Investments

Investments are recorded at cost plus accrued interest.

Capital assets

Capital assets are recorded at cost less accumulated depreciation. The opening fund balance has been adjusted for the NBV of capital assets expensed in prior years. Prior period financial statements have not been restated.

Revenue and expenditures

Revenue and expenditures are recorded using the accrual basis of accounting.

Depreciation

Depreciation is provided as follows:

Computer equipment	33% straight line per year
Computer software	33% straight line per year
Office equipment	20% straight line per year

Use of estimates

Under Canadian Generally Accepted Accounting Principles management is required to make estimates and assumptions to prepare financial statements. These estimates are based on management's best knowledge of current events and actions that the Board may undertake in the future. These estimates and assumptions may affect the amount of assets and liabilities presented as at the reporting date and the reported amount of revenue and expenses during the fiscal period. Actual results may be different from the estimates and assumptions used.

Cash and cash equivalents

Included in cash and cash equivalents is cash on hand, balances with banks and short-term investments with maturities of less than 90 days.

New Brunswick Arts Board
Notes to the Financial Statements
March 31, 2007

3. Capital assets

	Cost	Accumulated Depreciation	2007 Net Book Value	2006 Net Book Value
Office equipment	$ 13,735	$ 7,186	$ 6,549	$ -
Computer equipment	20,251	9,931	10,320	-
	$ 33,986	$ 17,117	$ 16,869	$ -

4. Commitments

a) The Arts Board has leased office facilities with a minimum annual rent of $22,080 excluding HST.

b) The Arts Board has a rented photocopier with a minimum annual rental of $1,615 excluding HST.

5. Financial instruments

The Board's financial instruments consist of cash and cash equivalents, investments and receivables or payables. Unless otherwise noted, it is management's opinion that the Board is not exposed to significant interest, currency or credit risk arising from these financial instruments. The fair value of these financial instruments approximates their carrying values, unless otherwise noted.

6. Funds held in trust

Amounts held in trust for the New Brunswick Foundation for the Arts. The amount has been invested in a three year GIC maturing July 20, 2009. The amount will be forwarded to the Foundation on maturity subject to terms of an agreement between the two entities. If the terms are not met, the amount will revert to the Arts Board. This amount has been provided for by the Restricted Investments in the long term asset section of the balance sheet.

7. Administrative expenses

	2007
Communications	$ 7,509
Depreciation	6,721
General expenses	56,754
Interest and bank charges	538
Professional fees	9,370
Translation and interpretation	1,979
Travel	19,541
	$102,412

New Brunswick Arts Board
Notes to the Financial Statements
March 31, 2007

8. Board and committee expenses

	2007
Honorarium	$ 6,425
Other	5,837
Translation and interpretation	16,064
Travel	15,097
	$ 43,423

9. Jury expenses

	2007
Honorarium	$ 15,256
Other	3,199
Translation and interpretation	13,550
Travel	10,950
	$ 42,955

10. Economic dependence

The Board derives a significant portion of its revenue under funding arrangements with the Province of New Brunswick.

11. Comparative figures

Certain of the comparative figures have been reclassified to conform with the presentation adopted for the current year.

FINANCIAL STATEMENTS

NEW BRUNSWICK CREDIT UNION DEPOSIT INSURANCE CORPORATION

31 DECEMBER 2006

Office of the Auditor General | Bureau du vérificateur général

New Nouveau Brunswick

AUDITOR'S REPORT

To the Chair and Directors of the
New Brunswick Credit Union Deposit Insurance Corporation

I have audited the balance sheet of the New Brunswick Credit Union Deposit Insurance Corporation as at 31 December 2006 and the statement of revenue, expenditure and net assets for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Corporation's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Corporation as at 31 December 2006 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Michael Ferguson, CA
Auditor General

Fredericton, N. B.
8 May 2007

NEW BRUNSWICK CREDIT UNION DEPOSIT INSURANCE CORPORATION
BALANCE SHEET
31 DECEMBER 2006

	2006	2005
ASSETS		
Cash	$ 15,095	$ 13,250
Accounts receivable	1,961	323
Net assets held in trust funds (Note 3)	2,800,277	2,800,277
	$ 2,817,333	$ 2,813,850
LIABILITIES AND NET ASSETS		
Accounts payable	$ 673	$ 382
Advances - Stabilization boards (Note 2(a))	16,383	13,191
NET ASSETS OF THE DEPOSIT INSURANCE FUND (Note 6)	2,800,277	2,800,277
	$ 2,817,333	$ 2,813,850

Contingent liability (Note 4)

Approved by the Board

Robert Pierce _____ Chair

Donald French _____ Director

NEW BRUNSWICK CREDIT UNION DEPOSIT INSURANCE CORPORATION
STATEMENT OF REVENUE, EXPENDITURE AND NET ASSETS
FOR THE YEAR ENDED 31 DECEMBER 2006

	2006	(restated) 2005
REVENUE		
Contributions - Administrative expenses	$ 16,808	$ 1,811
Investment Income - Deposit Insurance Fund (Note 2c, 6 & 9)	138,287	114,045
Contributions - Deposit Insurance Fund (Note 6)	0	84,356
	155,095	200,212
EXPENDITURE		
Advertising	6,165	-
Professional services and other	2,101	670
Board of Directors	8,542	1,141
Distribution of Investment Income – Deposit Insurance Fund (Note 2c, 6 & 9)	138,287	114,045
Distributions - Deposit Insurance Fund (Note 6)	0	47,134
	155,095	162,990
EXCESS OF REVENUE OVER EXPENDITURE FOR THE YEAR	0	37,222
NET ASSETS OF THE DEPOSIT INSURANCE FUND - BEGINNING OF YEAR	2,800,277	2,763,055
NET ASSETS OF THE DEPOSIT INSURANCE FUND - END OF YEAR	$ 2,800,277	$ 2,800,277

NEW BRUNSWICK CREDIT UNION DEPOSIT INSURANCE CORPORATION
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 DECEMBER 2006

1. Authority and objectives

The New Brunswick Deposit Insurance Corporation (Corporation) was created under the provisions of the *Credit Unions Act* proclaimed on 31 January 1994. The mandate of the Corporation is to provide deposit insurance to members of credit unions in New Brunswick. Currently, unlimited coverage is provided for insured deposits of each credit union member. The Corporation may also assist stabilization boards in providing financial assistance to credit unions.

The affairs of the Corporation are administered by a Board of Directors of five persons. The Superintendent of credit unions is responsible for the administration of the *Credit Unions Act* and is the Chair of the Board. Each stabilization board appoints two representatives to the Board of Directors of the Corporation, at least one of whom is appointed by the Minister of Justice and Consumer Affairs (Minister).

2. Significant accounting policies

(a) Contributions – administrative expenses

The Corporation receives advances from the stabilization boards to cover its administrative expenses. The Corporation records portions of the advances as revenue when expenses are incurred.

The Corporation operates as a separate entity within the Credit Unions, Co-operatives and Trust Companies Branch of the Department of Justice and Consumer Affairs. As such, the Branch assumes the salary and some overhead costs which relate to the administration of the Corporation.

(b) Contributions/Distributions – deposit insurance fund

Contributions to the deposit insurance fund are recorded as revenues as they become due for payment.

When the balance of the deposit insurance fund exceeds the amount required, as calculated by the Corporation, the excess from the trust funds is distributed to the stabilization boards. This distribution is recorded with the expenses of the Corporation.

(c) Investment Income/Distribution of Investment Income – deposit insurance fund

The deposit insurance fund investment revenues are recorded on an accrual basis and related expenses & taxes are recorded as incurred. Investment income on the trust fund is recorded as revenue.

Investment income is distributed annually and this distribution is recorded with the expenses of the Corporation.

(d) Accrual for deposit insurance losses

The Corporation accrues expenses for any known or likely losses from specific credit unions, which it expects cannot be paid or assumed by the stabilization board of which the credit union is a member.

NEW BRUNSWICK CREDIT UNION DEPOSIT INSURANCE CORPORATION
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 DECEMBER 2006

(e) Assets held in trust funds

Investments held in the trust funds are recorded at cost except when a decline in value has occurred that is other than temporary in which case the investment would be written down to estimated realizable value.

3. Net assets held in trust funds

The trust funds held the following net assets at 31 December 2006:

	Book Value	Market Value
Cash	$ 113,618	$ 113,618
Interest receivable	27,952	27,952
Government of Canada bonds	288,720	290,930
Contribution refundable	(280,291)	(280,291)
Provincial and municipal bonds	2,469,963	2,498,554
Corporate bonds	180,315	180,249
Total - 2006	$ 2,800,277	$ 2,831,012
Total - 2005	$ 2,800,277	$ 2,859,132

4. Contingent liability and future funding

At 31 December 2006, a large credit union was under the supervision of the Brunswick Credit Union Federation Stabilization Board Limited (BCUFSBL). Funds to stabilize this entity would significantly exceed the assets of the BCUFSBL and also exceed the assets held in trust for the Corporation for deposit insurance purposes. No request for payment of deposit insurance has been received by the Corporation to date. Management considers it likely that a future event will confirm that a liability has been incurred at December 31, 2006 related to the stabilization of this large credit union.

In such instances, pursuant to subsection 228(1) of the *Credit Unions Act*, the Minister may, with the approval of the Lieutenant-Governor in Council and on application of the Corporation, make loans and advances to the Corporation. As explained in Note 10, the Province of New Brunswick has demonstrated that it intends to provide financial assistance with respect to the stabilization of this large credit union under supervision. Management estimates that this financial assistance will fully fund related claims made against the Corporation. Because of the likely payment of this financial assistance, no amount has been recorded as a contingent liability in the financial statements at December 31, 2006.

NEW BRUNSWICK CREDIT UNION DEPOSIT INSURANCE CORPORATION
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 DECEMBER 2006

5. Income taxes

The Corporation is subject to income taxes under the *Income Tax Act*. The provisions of the *Act* generally exclude assessments contributed to the deposit insurance fund from taxable income.

6. Deposit Insurance Fund

Section 223 of the *Credit Unions Act* requires that the Corporation establish and maintain a deposit insurance fund. The Corporation is required by the *Act* to maintain the fund in two separate accounts. Each account consists of the amount paid into the fund by one of the stabilization boards together with investment income, less any expenditures charged to the account.

The Corporation has entered into a trust agreement with each stabilization board for the administration and investment of the funds in their respective accounts. Under the terms of the agreements, each stabilization board will invest the funds in accordance with the investment policy of the Corporation.

The net assets of the deposit insurance fund must be maintained at a level determined annually by a formula approved by the Board of Directors of the Corporation. The formula requires that a risk rating be given to each caisse populaire and credit union. The amount of assets of the trust funds is adjusted annually based on the requirements of the formula. This results in a contribution to the trust funds or a distribution to the stabilization boards. The application of the formula for 2006 determined the amount of the trust fund to be $2,512,870. The Corporation, however, resolved to maintain the minimum trust fund balance at $2,800,277, higher than the calculated amount by $287,407, for the fiscal year ended December 31, 2006 in order to maintain the level equal to that of the previous year.

In the event that the Corporation is obliged to make a payment under section 223 of the *Credit Unions Act* that should exceed the amount maintained in the deposit insurance fund, the Corporation may seek a loan, advance, loan guarantee or advance guarantee pursuant to section 228. Under 228 on the application of the Corporation, the Minister may with the approval of the Lieutenant – Governor in Council and subject to such terms and conditions as the Minister considers appropriate make loans or advances to the Corporation and guarantee any loans or advances made to the Corporation by others.

At 31 December 2006, the balance in the trust fund accounts administered by l'Office de Stabilisation de la Fédération des Caisses Populaires Acadiennes Limitée and by BCUFSBL was as follows:

	Fund Balance as at 31 December 2005	Contribution/ (Distribution) to/(from) Corporation	Fund Balance as at 31 December 2006
Office de Stabilisation de la Fédération des Caisses Populaires Acadiennes Limitée	$ 469,664	$ 0	$ 469,664
Brunswick Credit Union Federation Stabilization Board Limited	2,330,613	0	2,330,613
Total	$ 2,800,277	$ 0	$ 2,800,277

NEW BRUNSWICK CREDIT UNION DEPOSIT INSURANCE CORPORATION
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 DECEMBER 2006

7. Related parties

Transactions between the Corporation, the two stabilization funds and the two trust funds are considered related party transactions. Each of the two stabilization boards nominates two directors to sit as directors of the Corporation.

Each stabilization board exercises significant influence on the activities of the Corporation.

8. Statement of cash flows

A statement of cash flows has not been prepared, as the required cash flow information is readily apparent from the other financial statements.

9. Change in accounting policy

In 2006, the Corporation changed its accounting policy to record investment income and the distribution of investment income from the deposit insurance fund. Management judges that this policy provides reliable and more relevant information because it results in the more transparent treatment of transactions occurring in the trust fund. In previous periods the Corporation did not separately report this information since it was not factored into the formula approved by the Board of Directors used to determine the minimum balance to be held in the trust funds. The 2005 comparative statements have been restated to reflect this change in accounting policy. There is no resulting effect on the net income or net assets of the Corporation's trust funds for the current or prior periods but investment income shows an increase in the amount of $114,045 and $138,287 in 2005 and 2006 respectively. In addition, the distribution of investment income from the trust fund shows an increase in the amount of $114,045 and $138,287 in 2005 and 2006 respectively.

10. Subsequent events

Subsequent to December 31, 2006, the Board of Directors of the Corporation was informed of a letter of intent from the Province to the effect of proposing financial assistance for the Caisse Populaire de Shippagan Limitée (Caisse) who is presently a member of Brunswick Credit Union Federation Limited. In addition, the Corporation was advised the provincial government has appropriated $60 million in fiscal 2007 for anticipated transactions with respect to the stabilization of this large Caisse. Management considers this level of financial assistance will be sufficient to fund any potential claims made against the Corporation related to this Caisse.

FINANCIAL STATEMENTS

NEW BRUNSWICK
CROP INSURANCE COMMISSION

31 MARCH 2007

Office of the Auditor General | Bureau du vérificateur général

New Nouveau Brunswick

AUDITOR'S REPORT

To the Chairperson and Members of the
New Brunswick Crop Insurance Commission

I have audited the balance sheet of the New Brunswick Crop Insurance Commission as at 31 March 2007 and the statements of revenue and expense, surplus and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Commission's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Commission as at 31 March 2007 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Michael Ferguson, CA
Auditor General

Fredericton, N. B.
13 September 2007

NEW BRUNSWICK CROP INSURANCE COMMISSION
BALANCE SHEET
31 MARCH 2007

	2007	2006
ASSETS		
Accounts receivable		
Canada	$ 298,156	$ 128,338
Province of New Brunswick	1,465,408	-
Other	44	297
	1,763,608	128,635
Crop Insurance Trust Account (Note 2)	2,968,071	4,021,973
	$ 4,731,679	$ 4,150,608
LIABILITIES AND SURPLUS		
Accounts payable		
Indemnities	$ 4,646,923	$ 1,784,080
Province of New Brunswick	2,061	2,103
Canada	2,002	2,045
	4,650,986	1,788,228
Deferred revenue (Note 4)	80,693	71,162
Surplus	-	2,291,218
	$ 4,731,679	$ 4,150,608

Approved by the Commission

Léopold Bourgeois — Chairperson

Member

NEW BRUNSWICK CROP INSURANCE COMMISSION
STATEMENT OF REVENUE AND EXPENSE
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 2007

	2007	2006
REVENUE		
Premiums from producers (Schedule A)	$ 1,739,034	$ 1,657,117
Premiums contributions		
Province of New Brunswick	1,044,129	1,080,068
Canada	1,564,422	1,618,346
	4,347,585	4,355,531
Contributions for administration		
Province of New Brunswick	427,750	466,101
Canada	641,625	699,152
Contribution from Reinsurance Funds (Note 3)		
Province of New Brunswick	1,465,520	-
Canada	319,927	-
Interest from producers	3,562	6,520
	7,205,969	5,527,304
EXPENSE		
Indemnities (Schedule B)	8,210,432	4,220,837
Administration (Schedule C)	1,069,375	1,165,254
Crop Reinsurance Fund of New Brunswick	108,690	21,778
Crop Reinsurance Fund of Canada for New Brunswick	108,690	21,778
	9,497,187	5,429,647
EXCESS (DEFICIENCY) OF REVENUE OVER EXPENSE FOR THE YEAR	$ (2,291,218)	$ 97,657

NEW BRUNSWICK CROP INSURANCE COMMISSION
STATEMENT OF SURPLUS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 2007

	2007	2006
Surplus, beginning of year	$ 2,291,218	$ 2,193,561
Excess (deficiency) of revenue over expense for the year	(2,291,218)	97,657
SURPLUS, END OF YEAR	$ -	$ 2,291,218

NEW BRUNSWICK CROP INSURANCE COMMISSION
STATEMENT OF CASH FLOWS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 2007

	2007	2006
CASH PROVIDED BY (USED FOR)		
Operating activities:		
Excess (deficiency) of revenue over expense for the year	$ (2,291,218)	$ 97,657
(Increase) decrease in accounts receivable	(1,634,973)	284,386
Increase (decrease) in accounts payable	2,862,758	(958,154)
Increase in deferred revenue	9,531	7,874
(Increase) decrease in trust account	1,053,902	568,237
CASH POSITION AT BEGINNING AND AT END OF YEAR	$ -	$ -

NEW BRUNSWICK CROP INSURANCE COMMISSION
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 2007

1. Description of operations

The *Crop Insurance Act*, assented to on 10 June 1966, serves as the basis for the establishment of the Commission. Regulation 95-122 under the Act establishes the Commission and sets out its powers and duties.

The Commission is responsible for administering the delivery to producers of a crop insurance plan to provide insurance protection against losses of production. This plan is funded through producer premiums and through contributions from the Province of New Brunswick and the Government of Canada.

All accounting transactions are recorded through the Consolidated Fund of the Province of New Brunswick. Administrative expenses provided by the Province are allocated to the Commission.

2. Crop Insurance Trust Account

The Province of New Brunswick maintains a trust account for the Commission. All cash receipts and disbursements of the Commission are made through this account.

3. Revenue – Province of New Brunswick and Government of Canada

(a) Premium contributions

The contributions of the producer, the Province of New Brunswick and Canada towards the necessary premiums are as follows:

Coverage Level	Producer Share	Province Share	Federal Share
60%	40%	24%	36%
70%	40%	24%	36%
80%	40%	24%	36%

(b) Administrative expense contributions

The Province of New Brunswick and Canada pay 40% and 60% respectively of all costs incurred in the administration of the crop insurance program.

NEW BRUNSWICK CROP INSURANCE COMMISSION
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 2007

3. Revenue – Province of New Brunswick and Government of Canada - continued

(c) Crop Reinsurance Funds

On an annual basis a reinsurance premium based on total crop insurance premiums (2.5% of total premiums in 2007 and 0.5% of premiums in 2006) is submitted to each of the Crop Reinsurance Fund of Canada for New Brunswick and the Crop Reinsurance Fund of New Brunswick. Contributions are made by the Funds for a portion of any operating deficits incurred by the Commission on a crop year basis.

Crop Reinsurance Fund of Canada for New Brunswick	2007	2006
Surplus, 1 April	$ 31,604	$ 9,826
Premiums submitted	108,690	21,778
Contributions	(319,927)	-
Surplus (deficit), 31 March	$ (179,633)	$ 31,604

Crop Reinsurance Fund of New Brunswick	2007	2006
Surplus, 1 April	$ 2,208,325	$ 2,186,547
Premiums submitted	108,690	21,778
Contributions	(1,465,520)	-
Adjustment	(145,890)	-
Surplus, 31 March	$ 705,605	$ 2,208,325

4. Deferred revenue

The deferred revenue represents premiums paid in advance by the producers.

5. Contingent liabilities

The Commission is named as a party to two civil actions. The outcome of these matters cannot be reasonable determined at this time. Accordingly, no provision has been made in the financial statements at 31 March 2007.

SCHEDULE A

NEW BRUNSWICK CROP INSURANCE COMMISSION
SCHEDULE OF PRODUCER PREMIUMS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 2007

	2007	2006
Potatoes	$ 1,534,359	$ 1,415,098
Spring grain	106,946	144,137
Canola	1,721	-
Apples	30,871	29,690
Blueberries	31,088	41,605
Strawberries	22,958	19,163
Sweet corn	5,430	4,878
Processing carrots	5,661	2,546
	$ 1,739,034	$ 1,657,117

SCHEDULE B

NEW BRUNSWICK CROP INSURANCE COMMISSION
SCHEDULE OF INDEMNITIES
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 2007

	2007	2006
Potatoes	$ 7,188,591	$ 3,410,423
Spring grain	791,914	475,049
Apples	108,706	154,649
Blueberries	51,902	82,266
Strawberries	65,869	56,663
Sweet corn	3,450	41,787
	$ 8,210,432	$ 4,220,837

SCHEDULE C

NEW BRUNSWICK CROP INSURANCE COMMISSION
SCHEDULE OF ADMINISTRATIVE EXPENSES
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 2007

	2007	2006
Personnel	$ 732,230	$ 790,343
Information costs	831	3,318
Transportation and communication	60,497	71,582
Utilities, material and supplies	2,714	9,956
Professional services	170,147	196,326
Repairs and maintenance	9,795	6,706
Office accommodations and equipment rentals	48,444	48,444
Capital equipment	16,625	12,144
Other	28,092	26,435
	$ 1,069,375	$ 1,165,254

Financial Statements Of

New Brunswick Distance Education Network Inc. / Réseau de Formation à Distance du Nouveau-Brunswick Inc.

(Unaudited)

(Incorporated under the laws of New Brunswick without share capital)

March 31, 2007

Peter G. Gaulton
Chartered Accountant

Peter G. Gaulton Professional Corporation
Chartered Accountant
74 Adelaide Street
Saint John, NB
E2K 1W5

Bus: (506) 634-7393
Fax: (506) 652-8618

Res: (506) 634-7609
E Mail: gaultonp@nbnet.nb.ca

REVIEW ENGAGEMENT REPORT

To the Director's of New Brunswick Distance Education Network Inc. /Réseau de Formation à Distance du Nouveau-Brunswick Inc.:

I have reviewed the statement of financial position of New Brunswick Distance Education Network Inc. /Réseau de Formation à Distance du Nouveau-Brunswick Inc. as at March 31, 2007 and the statements of operations and net assets and cash flows for the year ended March 31, 2007. My review was made in accordance with Canadian generally accepted standards for review engagements and consisted primarily of inquiry, analytical procedures and discussion related to information supplied by the organization

A review does not constitute an audit and consequently I do not express an audit opinion on these financial statements.

Based on my review, nothing has come to my attention that causes me to believe that these financial statements are not, in all material respects, in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Saint John, NB
May 16, 2007

Chartered Accountant

New Brunswick Distance Education Network Inc. / Réseau de Formation à Distance du Nouveau-Brunswick Inc.

(Incorporated under the laws of New Brunswick without share capital)
Statement of Financial Position(Unaudited)
As at March 31, 2007, with comparative figures for 2006

	2007	2006
ASSETS		
Current:		
Cash in bank	$ 245,418	$ 243,391
Accounts receivable	346	350
Harmonized sales tax recoverable	246	650
	$ 246,010	$ 244,391
LIABILITIES		
Current:		
Accounts payable	$ 2,000	$ 4,886
NET ASSETS		
Unrestricted net assets	244,010	239,505
	$ 246,010	$ 244,391

Discontinuance of activities (note 4)

See accompanying notes to financial statements

Approved by the board:

P Abraham Director

_____ Director

New Brunswick Distance Education Network Inc. / Réseau de Formation à Distance du Nouveau-Brunswick Inc.

(Incorporated under the laws of New Brunswick without share capital)
Statement of Operations and Net Assets(Unaudited)
For the year ended March 31, 2007, with comparative figures for 2006

	2007	2006
Receipts:		
Interest income	$ 7,403	$ 5,039
Disbursements:		
Bank charges	67	208
Interest and penalties	-	2,886
Professional services	2,831	775
Miscellaneous	-	160
Bad debts	-	5,409
	2,898	9,438
Excess of receipts over disbursements(disbursements over receipts)	4,505	(4,399)
Net assets, beginning of year	239,505	243,904
Net assets, end of year	$ 244,010	$ 239,505

New Brunswick Distance Education Network Inc. / Réseau de Formation à Distance du Nouveau-Brunswick Inc.

(Incorporated under the laws of New Brunswick without share capital)
Statement of Cash Flows(Unaudited)
For the year ended March 31, 2007, with comparative figures for 2006

	2007	2006
Cash provided by (used in)		
Operations:		
Excess of receipts over disbursements (disbursements over receipts)	$ 4,505	$ (4,399)
Decrease (increase) in accounts receivable	4	5,410
Decrease (increase) in HST recoverable	404	(408)
Increase (decrease) in accounts payable	(2,886)	(514)
Increase in cash during the period	2,027	89
Cash, beginning of year	243,391	243,302
Cash, end of year	$ 245,418	$ 243,391

New Brunswick Distance Education Network Inc. / Réseau de Formation à Distance du Nouveau-Brunswick Inc.

(Incorporated under the laws of New Brunswick without share capital)
Notes to Financial Statements(Unaudited)
For the year ended March 31, 2007

1. Purpose of the organization

The company is a non-profit company incorporated in 1994 for the purpose of seeking funding and partnership arrangements to facilitate access to distance education in New Brunswick and to support the development of the advanced training technologies sector of the provincial economy. The company is not taxable under the income tax laws of Canada and New Brunswick.

2. Significant Accounting Policies

(a) Method of accounting:

The corporation follows the deferral method of accounting for receipts. Restricted receipts are recognized as revenue in the year in which the related expenses are incurred. Unrestricted receipts are recognized as revenue when received or receivable if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

(b) Donated services:

Donated services are not recorded in the records.

3. Services in kind

The corporation is operated entirely by volunteer services of directors and committee members. Due to the difficulty of determining the fair market value for those services they are not recorded in the financial statements.

4. Discontinuance of activities

During the year the corporation did not seek any new funding sources and does not expect to seek new funding sources in the coming year.

FINANCIAL STATEMENTS

NEW BRUNSWICK ELECTRIC FINANCE CORPORATION

31 MARCH 2007

Office of the Auditor General | Bureau du vérificateur général

New Nouveau Brunswick

AUDITOR'S REPORT

To the Shareholder of
New Brunswick Electric Finance Corporation

I have audited the balance sheet of the New Brunswick Electric Finance Corporation as at 31 March 2007 and the statements of income and deficit and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Corporation's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Corporation as at 31 March 2007 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Michael Ferguson, CA
Auditor General

Fredericton, N. B.
20 August 2007

NEW BRUNSWICK ELECTRIC FINANCE CORPORATION
BALANCE SHEET
MARCH 31, 2007

ASSETS	2007	2006
Current Assets		
Cash	$ 113,264	$ 161,294
Short term investments	94,500,000	-
Short-term notes receivable from NB Power Holding Corporation	-	243,374,470
Accounts receivable from the NB Power Group	3,903,970	38,505,738
Accounts receivable - Other	559,142	-
Accrued interest receivable from the NB Power Group	53,404,171	58,405,688
Accrued interest receivable - Other	11,003	-
Current portion of long-term notes receivable from the NB Power Group	345,217,570	231,467,570
	497,709,120	571,914,760
Long-Term Assets		
Long-term notes receivable from the NB Power Group (Note 3)	2,869,551,860	2,654,769,430
Unamortized premiums less discounts on long-term notes receivable from the NB Power Group	3,126,726	-
Investment in the NB Power Group	229,718,459	218,994,139
	3,102,397,045	2,873,763,569
Other Assets		
Deferred debt costs, less amounts amortized	31,007,823	40,845,199
Total Assets	$ 3,631,113,988	$ 3,486,523,528

On behalf of New Brunswick Electric Finance Corporation

Hon. Victor Boudreau
Chair

John Mallory
President

See accompanying notes to the financial statements

NEW BRUNSWICK ELECTRIC FINANCE CORPORATION
BALANCE SHEET
MARCH 31, 2007

LIABILITIES AND SHAREHOLDER'S EQUITY	2007	2006
Current Liabilities		
Short-term indebtedness (Note 4)	$ 23,991,600	$ 371,070,869
Accrued interest payable on debenture debt	71,548,211	70,893,451
Accounts payable - NB Power Group	468,038	10,776,362
Accounts payable - Other	1,000,000	84,267
Deferred Revenue	47,175	-
Current portion of long-term debt	355,988,534	107,131,155
	453,043,558	559,956,104
Long-term Debt		
Debentures (Note 4)	3,568,148,441	3,367,686,975
Less Sinking Fund (Note 4)	352,199,770	383,823,534
	3,215,948,671	2,983,863,441
Shareholder's Equity		
Capital stock (Note 5)	1	1
Deficit	(37,878,242)	(57,296,018)
	(37,878,241)	(57,296,017)
Total Liabilities and Shareholder's Equity	$ 3,631,113,988	$ 3,486,523,528

NEW BRUNSWICK ELECTRIC FINANCE CORPORATION
STATEMENT OF INCOME AND DEFICIT
FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2007

	2007	2006
Revenue		
Long-term interest from the NB Power Group	$ 177,875,735	$ 183,044,810
Short-term interest from the NB Power Group	18,816,596	13,550,210
Net income from the NB Power Group	20,724,320	95,333,188
Special payments in lieu of taxes (Note 6)	31,579,732	60,126,202
Sinking fund earnings	22,727,669	25,971,274
Debt portfolio management fee (Note 3)	20,158,049	20,324,672
Administration recovery	355,185	249,512
Investment income	486,360	154,877
	292,723,646	398,754,745
Expenses		
Long-term interest expense	230,160,208	225,640,569
Short-term interest expense	13,731,019	14,880,582
Debt portfolio management fee (Note 4)	22,315,343	22,625,569
Amortization of deferred debt costs	6,683,576	6,943,934
Amortization of premiums less discounts on notes receivable from the NB Power Group	27,074	-
Unrealized foreign exchange losses	33,465	100,160
Other expenses	355,185	249,512
	273,305,870	270,440,326
NET INCOME FOR THE PERIOD	19,417,776	128,314,419
Deficit, beginning of period	(57,296,018)	(185,610,437)
DEFICIT, end of period	$ (37,878,242)	$ (57,296,018)

NEW BRUNSWICK ELECTRIC FINANCE CORPORATION
STATEMENT OF CASH FLOWS
FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2007

CASH PROVIDED BY (USED FOR):	2007	2006
Operations:		
Net income for the period	$ 19,417,776	$ 128,314,419
Add (deduct)		
Net income from the NB Power Group	(20,724,320)	(95,333,188)
Sinking fund earnings	(22,727,669)	(25,971,274)
Amortization of debt costs	6,683,576	6,943,934
Amortization of premiums less discounts on long term notes receivable from the NB Power Group	27,074	-
Unrealized foreign exchange losses	33,465	100,160
Decrease in non-cash components of working capital[1]	(170,922,315)	18,041,563
	(188,212,413)	32,095,614
Financing Activities:		
Principal paid on debenture debt	(107,131,155)	(437,317,802)
Proceeds on sale of debentures	563,153,800	398,449,000
Withdrawals from sinking fund	83,146,358	100,000,000
Sinking fund installments	(32,378,390)	(33,672,940)
	506,790,613	27,458,258
Investing activities:		
Loans to NB Power Group	(563,153,800)	(427,757,000)
Principal repayments made by the NB Power Group	231,467,570	357,010,000
Dividends	13,060,000	11,240,000
	(318,626,230)	(59,507,000)
INCREASE (DECREASE) IN CASH	(48,030)	46,873
Cash position, beginning of period	161,294	114,421
CASH POSITION, end of period	$ 113,264	$ 161,294

[1] Non-cash components of working capital include current assets, with the exception of cash, current portion of long-term notes receivable from the NB Power Group and dividends receivable (which are included in accounts receivable from NB Power) and current liabilities, excluding current portion of long-term debt.

NEW BRUNSWICK ELECTRIC FINANCE CORPORATION
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS
MARCH 31, 2007

1. FORMATION AND BASIS OF PRESENTATION OF THE NEW BRUNSWICK ELECTRIC FINANCE CORPORATION

Basis of presentation

The accompanying financial statements have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles. The New Brunswick Electric Finance Corporation ("NBEFC") is classified as a government business enterprise and the financial results of the NB Power Holding Corporation and its subsidiaries are recorded on an equity basis of accounting.

Formation

NBEFC was established under the *Electricity Act* ("Act"), which came into force on October 1, 2004 and is incorporated under the Business Corporations Act of New Brunswick.

NBEFC has as its mandate to manage the assets, liabilities, rights and obligations that NBEFC received as part of the restructuring of New Brunswick Power Holding Corporation, and to dispose or otherwise deal with them as it sees fit.

Upon the proclamation of the *Electricity Act*, New Brunswick Power Corporation was restructured into the New Brunswick Power Holding Corporation with four subsidiary companies:

- New Brunswick Power Generation Corporation ("Genco");
- New Brunswick Power Nuclear Corporation ("Nuclearco");
- New Brunswick Power Transmission Corporation ("Transco"), and
- New Brunswick Power Distribution and Customer Service Corporation ("Disco").

As a result of the restructuring, the former New Brunswick Power Corporation's debt, accrued interest, deferred debt charges and sinking funds as of September 30, 2004 were transferred to NBEFC.

In exchange, as of October 1, 2004, NBEFC received promissory notes from each New Brunswick Power Holding Corporation's subsidiaries, including accrued interest, and a $140-million equity share in Transco. In addition, NBEFC relieved the newly formed NB Power Holding Corporation and its subsidiaries ("NB Power Group") of New Brunswick Power Corporation's $187 million deficit.

NEW BRUNSWICK ELECTRIC FINANCE CORPORATION
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS
MARCH 31, 2007

1. FORMATION AND BASIS OF PRESENTATION OF THE NEW BRUNSWICK ELECTRIC FINANCE CORPORATION (continued)

The following is a summary of the amounts transferred and received from the NB Power Group at 30 September 2004:

($ millions)	Transferred	Received	Variance
Long-term debt	$ 2,837.0	$ 3,537.5	$ (700.5)
Sinking Funds	-	(418.1)	418.1
Short-term debt	295.6	378.2	(82.6)
Accrued interest	70.6	82.4	(11.8)
	3,203.2	3,580.0	(376.8)
Deferred debt costs	-	(49.8)	49.8
Common equity share	140.0	-	140.0
Contributed surplus	187.0	-	187.0
	$ 3,530.2	$ 3,530.2	$ -

NBEFC holds one Class "B" non-voting share of nominal value in the Holding Corporation as well as in its subsidiaries. NBEFC holds an additional one thousand Class "B" non-voting common shares in Transco assigned a value of $140 million.

NBEFC receives debt service payments, debt portfolio management fees, dividends and special payments in lieu of taxes from the newly formed companies.

2. SUMMARY OF SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

Current Accounting Policies

a) Foreign currency translation

Monetary assets and liabilities held in foreign currencies are translated at the rate of exchange prevailing at the balance sheet date, except where such items have been hedged. In such cases, the rates established by the hedge are used in the translation. Revenue and expense items are translated at the rates of exchange in effect at the respective transaction dates. Gains and losses arising on translation of monetary assets and liabilities are included in income.

NEW BRUNSWICK ELECTRIC FINANCE CORPORATION
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS
MARCH 31, 2007

2. SUMMARY OF SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

b) Short-term notes receivable from New Brunswick Power Holding Corporation

Short-term notes receivable from New Brunswick Power Holding Corporation are reported on the balance sheet at cost.

c) Long-term notes receivable from the NB Power Group

Loans to the NB Power Group are recorded at par value in Canadian dollars.

d) Long-term debt

Long-term debentures payable are reported on the balance sheet at par value in Canadian dollars. The estimated fair value of long-term debt is disclosed in the notes to the financial statements using market value or estimates of market values based on debt with similar terms and maturities. The estimated fair value does not include costs that would be incurred to exchange or settle the debt.

e) Deferred debt costs

Discounts and premiums on long term notes receivable from the NB Power Group as well as discounts and premiums, issue expenses and deferred interest relating to debt refinancing are deferred and amortized to income on a straight-line basis over the life of the related security.

Future Accounting Changes

In 2005, the Canadian Institute of Chartered Accountants ("CICA") issued a number of standards that dealt with the recognition, presentation, and disclosure of financial instruments. NBEFC will adopt these new standards for the fiscal period beginning April 1, 2007.

The standards include CICA Handbook Section 1530, "Comprehensive Income", CICA Handbook Section 3855, "Financial Instruments – Recognition and Measurement" and CICA Handbook Section 3865, "Hedges".

3. LONG-TERM NOTES RECEIVABLE FROM THE NB POWER GROUP

The long-term notes receivable from the NB Power Group require a one per cent pay down of the original principal amount of each note on the anniversary date of its maturity. These payments will be made until the actual maturity date of the debenture, at which time the remaining principal amount will be repaid.

All interest payments are due on a semi-annual basis with the exception of the 5.5% Feb. 25, 2013 Genco issue.

NEW BRUNSWICK ELECTRIC FINANCE CORPORATION
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS
MARCH 31, 2007

3. LONG-TERM NOTES RECEIVABLE FROM THE NB POWER GROUP (continued)

The following is a maturity schedule for the total amount of long-term notes receivable from the NB Power Group as of March 31, 2007:

($ millions) Date of Maturity	Weighted Average Coupon Rate	Principal Repayments
Fiscal Year Ending:		
March 31, 2008	6.8	345.2
March 31, 2009	7.1	278.5
March 31, 2010	6.4	403.0
March 31, 2011	6.4	84.1
March 31, 2012	6.8	530.3
1-5 years	6.7	1,641.1
6-10 years	5.4	930.8
11-20 years	6.4	274.9
21-27 years	4.6	368.0
	6.0	$ 3,214.8

Debt Portfolio Management Fee

Pursuant to subsection 37(4) of the Act, the Lieutenant Governor in Council under Order in Council 2006-440 ordered an annual debt portfolio management fee to be paid by the NB Power Group to NBEFC. The fee is .6489% of the total of long-term and short-term indebtedness to NBEFC, less accounts receivable, measured as at the opening balance sheet date.

4. DEBT

Short-term debt

NBEFC borrows all of its short-term funds from the Province of New Brunswick. There were no short-term borrowings due to the Province of New Brunswick at March 31, 2007 ($371.1 million at March 31, 2006).

The $24.0 million recorded as short-term indebtedness on the balance sheet represents a promissory note issued by NBEFC to the New Brunswick Power Holding Corporation.

NEW BRUNSWICK ELECTRIC FINANCE CORPORATION
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS
MARCH 31, 2007

4. DEBT (Continued)

Long-term debt

The following is the long-term debt outstanding, payable to the Province of New Brunswick, as at March 31, 2007:

($ millions)	March 31 2007	March 31 2006
Debentures guaranteed by the Province of New Brunswick	$ 125.0	$ 125.0
Debentures held by the Province of New Brunswick	3,797.2	3,346.8
Other loans	1.9	3.0
	3,924.1	3,474.8
Less current portion of long-term debt	356.0	107.1
	3,568.1	3,367.7
Less Sinking Funds	352.2	383.8
Long-term debt	$ 3,215.9	$ 2,983.9

The following is a maturity schedule for the total amount of NBEFC's long-term debt outstanding:

($ millions) Date of Maturity	Weighted Average Coupon Rate	Canadian Dollar	US Dollar	March 31 2007
Fiscal Year Ending:				
March 31, 2008	4.7	$ 356.0	$ -	$ 356.0
March 31, 2009	7.3	275.5	-	275.5
March 31, 2010	5.9	400.5	-	400.5
March 31, 2011	6.4	200.3	-	200.3
March 31, 2012	7.0	550.0	-	550.0
1-5 years	6.3	1,782.2	-	1,782.2
6-10 years	6.4	1,243.7	-	1,243.7
11-20 years	8.1	100.0	288.2	388.2
21-30 years	4.7	510.0		510.0
	6.3	$ 3,635.9	$ 288.2	$ 3,924.1

NEW BRUNSWICK ELECTRIC FINANCE CORPORATION
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS
MARCH 31, 2007

4. DEBT (Continued)

Sinking Funds

Pursuant to section 12 of the *Provincial Loans Act*, the Minister of Finance maintains a General Sinking Fund for the repayment of funded debt. On debentures issued to the Province of New Brunswick by the former NB Power, NBEFC is required to contribute 1% of the debenture debt outstanding on the anniversary date of each issue.

The Minister of Finance also maintains a Sinking Fund for a debenture issued by the former NB Power and guaranteed by the Province of New Brunswick. NBEFC is required to contribute 1% of the debt outstanding on the anniversary date of the issue.

Sinking Fund earnings are reflected in NBEFC's income, and Sinking Fund investments are deducted from long-term debt.

On March 31, 2007, the amount of the Sinking Fund accumulated for the repayment of NBEFC debt was $352.2 million.

The following estimated payments are required in each of the next five years to meet the Sinking Fund provisions of existing debt.

($ millions) Fiscal Year Ending	Sinking Fund Installments
March 31, 2008	$37.6
March 31, 2009	$34.8
March 31, 2010	$32.0
March 31, 2011	$28.0
March 31, 2012	$24.0

Cross-currency Interest Rate Swaps

Upon the restructuring, the New Brunswick Power Corporation transferred the following cross-currency interest rate swaps to NBEFC:

7.63% Debentures, due February 2013 – US $100 million

A cross-currency interest rate swap transaction with Canadian banks that results in an effective fixed interest rate of 7.75% on CDN $159 million.

NEW BRUNSWICK ELECTRIC FINANCE CORPORATION
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS
MARCH 31, 2007

4. DEBT (Continued)

6.75% Debentures, due August 2013 – US $100 million

A cross-currency interest rate swap transaction with Canadian banks that results in an effective fixed interest rate of 6.8% on CDN $159 million.

Debt Portfolio Management Fee

NBEFC pays an annual debt portfolio management fee to the Province of New Brunswick, amounting to .6489% of the total of long-term debt guaranteed by the Province, debentures held by the Province and short-term indebtedness to the Province, less the balance held in Sinking Funds, measured as at the previous year-end.

5. CAPITAL STOCK

NBEFC has one voting common share of nominal value, issued and outstanding to Her Majesty the Queen in right of the Province, as represented by the Minister of Finance.

NBEFC is authorized to issue an unlimited number of common shares without nominal or par value.

6. SPECIAL PAYMENTS IN LIEU OF TAXES

Effective Oct. 1, 2004, NBEFC is eligible to receive special payments in lieu of taxes from the NB Power Group. The special payments in lieu of taxes consist of:

- an income tax component based on accounting net income multiplied by a rate of 35.12 per cent
- a capital tax component based upon the large corporation tax rules contained in the provincial income tax act

NBEFC permits the NB Power Group to recognize future special payments in lieu of taxes benefit of current losses when it is more likely that sufficient income will be generated in future periods to utilize losses previously incurred. NB Power Group are not permitted to use other provisions for future special payments in lieu of taxes as a result of any temporary differences as the tax basis of assets and liabilities and their carrying amounts for accounting purposes are considered to be the same for the purposes of the calculation.

NEW BRUNSWICK ELECTRIC FINANCE CORPORATION
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS
MARCH 31, 2007

6. SPECIAL PAYMENTS IN LIEU OF TAXES (continued)

Special payments in lieu of income taxes are calculated on an individual company level. During the period, Disco and the New Brunswick Power Coleson Cove Corporation, formed as a subsidiary of Genco upon restructuring, incurred net losses and recorded, as assets, reduction in future special payments in lieu of income taxes in the amount of $10.2 million and $0.8 million respectively.

7. DIVIDENDS

NBEFC, as the holder of Class B shares of the NB Power Group, pursuant to the Shareholder's Agreement, is entitled to receive dividends when declared by the NB Power Group's Boards of Directors. The designated percentage of the dividends declared may vary based upon the discretion of NBEFC and the financial position of each of the NB Power Group. The holder of the Class A shares cannot be paid dividends until such time that there are no longer any Class B shares outstanding.

Dividends are declared and paid at an individual company level. During the period, Transco declared a $10 million dividend.

8. FINANCIAL INSTRUMENTS

Fair value of financial instruments

The fair value of financial instruments have been estimated by reference to quoted market prices or from valuations supplied by counter-parties for actual or similar instruments at the period end, unless otherwise noted.

Foreign Exchange Risk Management

Foreign exchange or currency risk is the risk that the principal and interest payments on foreign debt will fluctuate in Canadian dollar terms due to fluctuations in foreign exchange rates. NBEFC was transferred two swap agreements in the restructuring, which converts foreign currency cash flows into Canadian dollar cash flows.

NBEFC has also assigned a percentage of the US dollar denominated Sinking Fund assets to provide an effective hedge against outstanding US dollar debentures. The Sinking Fund assets and outstanding debentures are translated to Canadian dollars at the current exchange rate with the resulting gains or losses recorded in income in the current period.

NEW BRUNSWICK ELECTRIC FINANCE CORPORATION
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS
MARCH 31, 2007

8. FINANCIAL INSTRUMENTS (continued)

Fair value of debt and sinking funds

($ millions)	March 31 2007	March 31 2006
Long - Term Debt		
Book value	$ 3,924.1	$ 3,474.8
Fair value	$ 4,300.2	$ 3,877.3
Sinking Funds		
Book value	$ 352.2	$ 383.8
Fair value	$ 381.7	$ 415.8

Fair value of other financial assets and liabilities

The fair values of other financial assets and liabilities are not materially different from their carrying values.

Credit risk

Credit risk arises from the potential that a counter party will fail to perform its obligations. Most of NBEFC's credit risk lies with the NB Power Group. NBEFC actively monitors the financial health of the NB Power Group on an ongoing basis. The maximum credit risk exposure is deemed to be the sum of amounts receivable from the NB Power Group. Amounts receivable is $3,272.1 million (March 31, 2006 - $3,226.5 million).

NEW BRUNSWICK ELECTRIC FINANCE CORPORATION
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS
MARCH 31, 2007

9. CONTINGENT LIABILITIES

Guarantees

NBEFC has provided guarantees to a number of financial institutions for obligations of the NB Power Group. As at March 31, 2007, the guarantees were limited to $364 million. Guarantees have been provided to:

1. The Royal Bank of Canada ("RBC") for obligations of the NB Power Group, limited to CDN $100 million. This guarantee is to cover the day-to-day transactions between RBC and the NB Power Group. Future guarantees terminate upon 30 days notice from NBEFC.

2. RBC for Genco's obligations under an International Swap and Derivatives Association, Inc. ("ISDA") Master Agreement limited to CDN $29 million. Genco entered into this agreement on Oct. 1, 2004. The ISDA covers foreign exchange derivatives related to the cost of purchasing fuel in US dollars. The guarantee terminates upon payment of all obligations due to RBC or the release of NBEFC from its obligations under the guarantee by RBC.

3. Morgan Stanley and J. Aron for Genco's obligations under ISDA Master Agreements totalling USD $120 million. These agreements were entered into by the former New Brunswick Power Corporation and were transferred to Genco upon the restructuring. The ISDAs are related to the purchasing of commodities in US dollars. Future guarantees to Morgan Stanley can be terminated upon 15 days notice by NBEFC while future guarantees to J. Aron can be terminated upon 5 days notice by NBEFC.

4. CIBC for Genco's obligations under ISDA Master Agreements totalling USD $45 million. This agreement was entered into by the former New Brunswick Power Corporation and was transferred to Genco upon the restructuring. The ISDA is related to the purchasing of commodities in US dollars. The guarantee terminates upon payment of all obligations due to CIBC or the release of NBEFC from its obligations under the guarantee by CIBC.

5. Hydro-Quebec to cover an agreement entered into by Genco to purchase power from Hydro-Quebec. The guarantee is limited to US $5 million. Future guarantees terminate upon 5 days notice from NBEFC.

6. New Brunswick System Operator for Genco's obligations limited to CDN $5 million, and New Brunswick System Operator for Disco's obligations of CDN $10 million. Participants in the New Brunswick electricity market are required to post collateral with the New Brunswick System Operator. Future guarantees terminate upon 30 days notice from NBEFC.

7. RBC for obligations of Genco with respect to Letters of Credit limited to USD $50 million. The Letters of Credit are in support of Genco's export market activities. Future guarantees terminate upon 30 days notice from NBEFC.

NEW BRUNSWICK ELECTRIC FINANCE CORPORATION
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS
MARCH 31, 2007

10. SUBSEQUENT EVENTS

Premium charged to Nuclearco

The NB Power Group borrows all funds from NBEFC. The interest charged to the NB Power Group is equivalent to NBEFC's cost of borrowing, with the exception of funds loaned to Nuclearco for the Point Lepreau Generating Station refurbishment project. All money borrowed by Nuclearco for the Point Lepreau Generating Station refurbishment project bore an interest rate of NBEFC's cost of borrowing plus 3.25%. The premium was charged to reflect the commercial cost of funding capital.

Since the decision was made in August 2005 to refurbish the Point Lepreau Generating Station without private sector involvement, Nuclearco's Board of Directors requested a refund of this premium.

At a May 2007 meeting, the NBEFC Board of Director's passed a Resolution discontinuing the collection of the premium for money borrowed on behalf on Nuclearco, however, past premiums paid by Nuclearco will not be refunded.

Orimulsion® Fuel Supply

On August 3, 2007 NB Power Group settled the legal action against Petroleos de Venezuela, S. A. (PDVSA) and others. The settlement includes a cash portion of $115 million and an in-kind portion representing a commitment to deliver fuel. The in-kind portion of the settlement will be realized over time. The NB Power Group is in the process of determining the precise impact the settlement will have on its current and future financial statements, which in turn will impact NBEFC's financial statements.

Guarantee

NBEFC has committed to providing a guarantee to RBC for Genco's obligations with respect to Letters of Credit limited to US $100 million. The Letters of Credit are in support of Genco's normal course of operations. The guarantee will terminate upon 30 days notice from NBEFC. The guarantee will come into effect once all the required documentation has been finalized.

11. OTHER

The net income reported in NBEFC's financial statements may vary slightly from the investment income reported in the Province's Statement of Operations. This is because minor adjustments to the investment income reported in the Province's Statement of Operations are necessary to reflect timing differences.

NEW BRUNSWICK ENERGY AND UTILITIES BOARD

FINANCIAL STATEMENTS

MARCH 31, 2007

TEED
SAUNDERS
DOYLE & CO.
Chartered Accountants

39 Canterbury Street
P.O. Box 6668
Saint John
New Brunswick
E2L 4S1

Tel (506) 636-9220
Fax (506) 634-8208
E-mail tsdsj@teedsaundersdoyle.com

TEED
SAUNDERS
DOYLE & CO.
Chartered Accountants
Member of DFK Canada and DFK International

AUDITORS' REPORT

To the Chairman and Members of the New Brunswick Energy and Utilities Board

We have audited the statements of financial position of the New Brunswick Energy and Utilities Board as at March 31, 2007 and the statements of operations and changes in surplus (deficit) and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Board's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Board as at March 31, 2007 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Teed Saunders Doyle & Co.

CHARTERED ACCOUNTANTS

Saint John, NB
May 27, 2007

Saint John Partners
John H Teed David L. Doyle
Andrew P. Logan Peter L. Logan

DFK CANADA

Fredericton Partners
Brian J. Saunders Ralph D Gorman
David H.Bradley

NEW BRUNSWICK ENERGY AND UTILITIES BOARD

REGULATION OF ELECTRIC UTILITIES

STATEMENT OF FINANCIAL POSITION

AS AT MARCH 31, 2007

	2007	2006
ASSETS		
CURRENT		
Cash (Notes 2 and 3)	$ 746,585	$ 834,526
Accounts receivable (Notes 3 and 4)	42,891	27,831
Prepaid expenses	-	1,436
	789,476	863,793
CASH HELD IN TRUST (Notes 3 and 5)	9,380	3,850
CAPITAL ASSETS (Notes 2 and 6)	94,506	83,116
	$ 893,362	$ 950,759
LIABILITIES		
CURRENT		
Accounts payable and accrued liabilities (Note 3)	$ 92,604	$ 64,443
CASH HELD IN TRUST (Notes 3 and 5)	9,380	3,850
FUTURE EMPLOYEE BENEFITS (Note 9)	77,785	129,578
SURPLUS		
SURPLUS	713,593	752,888
	$ 893,362	$ 950,759

COMMITMENT (Note 11)

APPROVED ON BEHALF OF THE BOARD:

Chairman

Vice-Chairman

TEED SAUNDERS DOYLE & CO.
Chartered Accountants

NEW BRUNSWICK ENERGY AND UTILITIES BOARD

REGULATION OF ELECTRIC UTILITIES

STATEMENT OF OPERATIONS AND CHANGES IN SURPLUS

FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2007

	2007	2006
REVENUE (Note 2)		
Assessment of electric utilities (Note 7)	$ 923,035	$ 1,900,682
Licensing	5,100	6,767
Interest and other income	42,208	25,685
	970,343	1,933,134
DIRECT EXPENSES (Note 2)	334,899	1,022,011
	635,444	911,123
COMMON EXPENSES		
Salaries and benefits	436,266	618,273
Office and administration	141,221	137,533
Training	40,096	28,423
Library and publications	2,161	3,743
Computer maintenance	27,291	39,098
Professional fees	7,500	8,766
Amortization	20,204	20,431
	674,739	856,267
EXCESS (DEFICIENCY) OF REVENUE OVER EXPENSES	(39,295)	54,856
SURPLUS AT BEGINNING OF YEAR	752,888	664,533
	713,593	719,389
TRANSFER OF SURPLUS FROM AUTOMOBILE INSURANCE FUND (Note 10)	-	33,499
SURPLUS AT END OF YEAR	$ 713,593	$ 752,888

TEED SAUNDERS DOYLE & CO.
Chartered Accountants

NEW BRUNSWICK ENERGY AND UTILITIES BOARD

REGULATION OF ELECTRIC UTILITIES

STATEMENT OF CASH FLOWS

FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2007

	2007	2006
CASH PROVIDED BY (USED IN)		
Operating activities		
Excess (deficiency) of revenue over expenses	$ (39,295)	$ 54,856
Item not involving cash		
Amortization	20,204	20,431
	(19,091)	75,287
Changes in non-cash working capital balances		
Accounts receivable	(15,060)	(1,243)
Prepaid expenses	1,436	(468)
Accounts payable and accrued liabilities	28,161	27,788
Future employee benefits	(51,793)	45,072
	(56,347)	146,436
Investing activities		
Purchase of capital assets	(31,594)	(3,053)
Financing activities		
Capital assets transferred from Automobile Insurance Fund	-	(33,499)
Capital assets transferred from Natural Gas Fund	-	(16,749)
Surplus transferred from Automobile Insurance Fund	-	33,499
	-	(16,749)
INCREASE (DECREASE) IN CASH	(87,941)	126,634
CASH AT BEGINNING OF YEAR	834,526	707,892
CASH AT END OF YEAR	$ 746,585	$ 834,526
SUPPLEMENTARY CASH FLOW INFORMATION		
Interest received	$ 42,208	$ 25,685

TEED SAUNDERS DOYLE & CO. Chartered Accountants

NEW BRUNSWICK ENERGY AND UTILITIES BOARD

REGULATION OF ELECTRIC UTILITIES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

MARCH 31, 2007

1. PURPOSE OF THE ORGANIZATION

On February 1, 2007, the Public Utilities Act was replaced by the Energy and Utilities Board Act (the "Act"). As a result, the name of the Board was changed from the Board of Commissioners of Public Utilities of the Province of New Brunswick to the New Brunswick Energy and Utilities Board (the "Board"). The Board has regulatory responsibility for electric utilities, natural gas distribution, pipeline regulation, petroleum product pricing and the public motor bus industry. Automobile insurance regulation by the Board ceased on April 1, 2005. The Board operates with funds received from the industries it regulates, with the exception of the public motor bus industry, where it carries out its responsibilities with funds from the Provincial Department of Transportation.

The Board is exempt from income tax under Section 149(1)(d) of the Income Tax Act of Canada.

2. SUMMARY OF SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

Cash

One bank account is maintained by the Board for the electricity, natural gas and pipeline and petroleum sectors. The balance of this account is allocated between each of the regulatory divisions of the Board based on actual transactions. An additional account is maintained for the motor carrier sector.

Capital Assets

Capital assets are recorded at cost. Minor expenditures for furniture and fixtures are expensed in the year of acquisition. Amortization is recorded using the straight-line method at the following annual rates:

Computer equipment	33 1/3%
Vehicle	20%
Leasehold improvements	10%

Revenue Recognition

The Board records revenue on an accrual basis once collection is reasonably assured.

Allocations

Certain amounts in the statement of financial position and statement of operations have been allocated between the Board's four areas of regulatory responsibility based on management's best judgment and actual activity during the year.

Direct Expenses

Direct expenses may include consultants' fees, members per diems, hearing costs, travel, training and other out of pocket expenses directly attributable to a specific area of regulatory responsibility.

NEW BRUNSWICK ENERGY AND UTILITIES BOARD

REGULATION OF ELECTRIC UTILITIES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

MARCH 31, 2007

2. SUMMARY OF SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (cont'd)

Statement of Cash Flows

For the purpose of the statement of cash flows, the Board considers cash on hand and balances with banks, net of overdrafts, as cash or cash equivalents.

Use of Estimates

The preparation of financial statements in accordance with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amount of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amount of revenues and expenses during the reporting period. These estimates are reviewed periodically, and as adjustments become necessary, they are reported in earnings in the period in which they become known.

3. FINANCIAL INSTRUMENTS

The Board's financial instruments consist of cash, accounts receivable, cash held in trust and accounts payable and accrued liabilities. Unless otherwise noted, it is management's opinion that the Board is not exposed to significant interest, currency or credit risk arising from these financial instruments. The fair value of these financial instruments approximate their carrying values, unless otherwise noted.

4. ACCOUNTS RECEIVABLE

	2007	2006
Accounts receivable	$ 30,000	$ 192
HST receivable	10,417	26,639
Travel advances	2,474	1,000
	$ 42,891	$ 27,831

5. CASH HELD IN TRUST

Cash of $9,380 (2006 - $3,850) relating to the regulation of the public motor bus industry in New Brunswick was being held in trust by the Board on behalf of the New Brunswick Department of Transportation.

During the year, the Board conducted hearings, pursuant to the provisions of the Motor Carrier Act. Direct expenses associated with these hearings were paid by the Board, from fees collected from licensed motor carriers, with the approval of the Department of Transportation.

NEW BRUNSWICK ENERGY AND UTILITIES BOARD

REGULATION OF ELECTRIC UTILITIES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

MARCH 31, 2007

6. CAPITAL ASSETS

	2007			2006
	Cost	Accumulated Amortization	Net	Net
Computer equipment	$ 116,000	$ 76,851	$ 39,149	$ 8,113
Vehicle	-	-	-	5,739
Leasehold improvements	138,391	83,034	55,357	69,264
	$ 254,391	$ 159,885	$ 94,506	$ 83,116

7. ASSESSMENT OF ELECTRIC UTILITIES

In accordance with Section 9 of the Public Utilities Act, public utilities are assessed each year for their individual direct expenses together with their share of common expenses. Assessments are adjusted to include the audited surplus or deficit from the prior year. Commencing in 2007-2008, assessments will be made in accordance with Section 50 of the Act.

	2007	2006
Estimate of common expenses	$ 1,041,923	$ 878,215
Less: estimate of interest income	(18,000)	(8,000)
Estimate of net common expenses	1,023,923	870,215
Estimate of direct expenses	652,000	1,695,000
	1,675,923	2,565,215
Surplus from prior year	(752,888)	(664,533)
Assessment of electric utilities	$ 923,035	$ 1,900,682

8. ASSESSMENT FOR PUBLIC INTERVENER

Pursuant to Section 9(1.1) of the Public Utilities Act, the costs of the Agent for the Attorney General with respect to interventions made are to be collected by the Board from the public utilities regulated by the Board and paid to the Minister of Finance. During the year, $915,654 (2006 - nil) was collected and $945,654 (2006 - nil) was paid. The difference will be collected as part of the 2007-2008 assessments. Commencing in 2007-2008, these costs will be included in the Board's assessments made in accordance with Section 50 of the Act.

NEW BRUNSWICK ENERGY AND UTILITIES BOARD

REGULATION OF ELECTRIC UTILITIES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

MARCH 31, 2007

9. FUTURE EMPLOYEE BENEFITS

Pension Plan

The Board and its employees participate in a contributory defined benefit pension plan administered by the Province of New Brunswick under the Public Service Superannuation Act. The plan provides pensions to employees of the Provincial Government and certain Crown Corporations and agencies based on the length of service and highest successive five year average salary. As disclosed in the Province's March 31, 2006 financial statements, the pension plan has a net actuarial surplus. Any short fall in the funding of the plan is guaranteed by the Province of New Brunswick, which is the sponsor of the plan.

Retiring Allowances

Following the guidelines set forth by the Province of New Brunswick, employees of the Board with a minimum of five continuous years of service are entitled to one week of salary for every year of service up to a maximum of 25 years.

10. REGULATION OF AUTOMOBILE INSURERS

In September 2004, the Province of New Brunswick enacted legislation to establish the New Brunswick Insurance Board. Consequently, effective April 1, 2005, the Board is no longer responsible for the regulation of automobile insurers. The surplus of $93,669 less the unfunded portion of the net capital assets, was transferred to the New Brunswick Insurance Board during the 2005/2006 year. The remaining net capital assets were transferred to the Electric Utilities and Natural Gas funds.

11. COMMITMENT

The Board has negotiated a lease of its office premises for a ten year period commencing March 1, 2001 and ending February 28, 2011. This cost is allocated between the divisions of the Board as described in Note 2.

The minimum annual lease payments due within the next four years are as follows:

2008	$ 149,923
2009	149,923
2010	149,923
2011	137,429

NEW BRUNSWICK ENERGY AND UTILITIES BOARD

REGULATION OF NATURAL GAS AND PIPELINES

STATEMENT OF FINANCIAL POSITION

AS AT MARCH 31, 2007

	2007	2006
ASSETS		
CURRENT		
Cash (Notes 1 and 2)	$ 218,188	$ 263,024
Accounts receivable (Notes 2 and 5)	14,579	6,337
Prepaid expenses	-	718
	232,767	270,079
CAPITAL ASSETS (Notes 1 and 6)	89,156	75,241
	$ 321,923	$ 345,320
LIABILITIES		
CURRENT		
Accounts payable and accrued liabilities (Note 2)	$ 95,534	$ 17,193
Deferred revenue	8,547	35,000
Due to the Province of New Brunswick (Note 2)	60,000	-
	164,081	52,193
FUTURE EMPLOYEE BENEFITS (Note 7)	51,858	111,872
SURPLUS		
SURPLUS	105,984	181,255
	$ 321,923	$ 345,320

COMMITMENT (Note 9)

APPROVED ON BEHALF OF THE BOARD:

Chairman

Vice-Chairman

TEED SAUNDERS DOYLE & CO.
Chartered Accountants

NEW BRUNSWICK ENERGY AND UTILITIES BOARD

REGULATION OF NATURAL GAS AND PIPELINES

STATEMENT OF OPERATIONS AND CHANGES IN SURPLUS

FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2007

	2007	2006
REVENUE (Note 1)		
Assessment of natural gas distributors and pipeline owners (Note 4)	$ 366,252	$ 413,770
Fees transferred by Department of Energy (Note 4)	335,857	336,964
Interest and other income	28,814	14,843
	730,923	765,577
DIRECT EXPENSES (Note 1)	145,349	107,362
	585,574	658,215
COMMON EXPENSES		
Salaries and benefits	421,186	360,865
Office and administration	135,876	67,406
Training	32,627	25,454
Library and publications	2,070	1,872
Computer maintenance	13,079	19,549
Professional fees	6,000	4,034
Vehicle operating and maintenance	23,162	24,195
Amortization	26,845	21,054
	660,845	524,429
EXCESS (DEFICIENCY) OF REVENUE OVER EXPENSES	(75,271)	133,786
SURPLUS AT BEGINNING OF YEAR	181,255	30,720
	105,984	164,506
TRANSFER OF SURPLUS FROM AUTOMOBILE INSURANCE FUND (Note 8)	-	16,749
SURPLUS AT END OF YEAR	$ 105,984	$ 181,255

TEED SAUNDERS DOYLE & CO.
Chartered Accountants

NEW BRUNSWICK ENERGY AND UTILITIES BOARD

REGULATION OF NATURAL GAS AND PIPELINES

STATEMENT OF CASH FLOWS

FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2007

	2007	2006
CASH PROVIDED BY (USED IN)		
Operating activities		
Excess (deficiency) of revenue over expenses	$ (75,271)	$ 133,786
Items not involving cash		
Amortization	26,845	21,054
Gain on sale of capital assets	-	(2,000)
	(48,426)	152,840
Changes in non-cash working capital balances		
Accounts receivable	(8,242)	14,923
Prepaid expenses	718	250
Accounts payable and accrued liabilities	78,341	(20,451)
Deferred revenue	(26,453)	11,880
Due to the Province of New Brunswick	60,000	-
Future employee benefits	(60,014)	22,536
	(4,076)	181,978
Investing activities		
Purchase of capital assets	(40,760)	(22,097)
Proceeds on disposal of capital assets	-	2,000
	(40,760)	(20,097)
Financing activities		
Capital assets transferred from Automobile Insurance Fund	-	(16,749)
Capital assets transferred to Electric Utilities Fund	-	16,749
Surplus transferred from Automobile Insurance Fund	-	16,749
	-	16,749
INCREASE (DECREASE) IN CASH	(44,836)	178,630
CASH AT BEGINNING OF YEAR	263,024	84,394
CASH AT END OF YEAR	$ 218,188	$ 263,024
SUPPLEMENTARY CASH FLOW INFORMATION		
Interest received	$ 28,814	$ 12,843

TEED SAUNDERS DOYLE & CO.
Chartered Accountants

NEW BRUNSWICK ENERGY AND UTILITIES BOARD

REGULATION OF NATURAL GAS AND PIPELINES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

MARCH 31, 2007

1. SUMMARY OF SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

Cash

One bank account is maintained by the Board for the electricity, natural gas and pipeline and petroleum sectors. The balance of this account is allocated between each of the regulatory divisions of the Board based on actual transactions. An additional account is maintained for the motor carrier sector.

Capital Assets

Capital assets are recorded at cost. Minor expenditures for furniture and fixtures are expensed in the year of acquisition. Amortization is recorded using the straight-line method at the following annual rates:

Computer equipment	33 1/3%
Safety vehicles	20%
Vehicle	20%
Leasehold improvements	10%

Revenue Recognition

The Board records revenue on an accrual basis once collection is reasonably assured.

Allocations

Certain amounts in the statement of financial position and statement of operations have been allocated between the Board's four areas of regulatory responsibility based on management's best judgment and actual activity during the year.

Direct Expenses

Direct expenses may include consultants' fees, members per diems, hearing costs, travel, training and other out of pocket expenses directly attributable to a specific area of regulatory responsibility.

Statement of Cash Flows

For the purpose of the statement of cash flows, the Board considers cash on hand and balances with banks, net of overdrafts, as cash or cash equivalents.

Use of Estimates

The preparation of financial statements in accordance with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amount of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amount of revenues and expenses during the reporting period. These estimates are reviewed periodically, and as adjustments become necessary, they are reported in earnings in the period in which they become known.

NEW BRUNSWICK ENERGY AND UTILITIES BOARD

REGULATION OF NATURAL GAS AND PIPELINES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

MARCH 31, 2007

2. FINANCIAL INSTRUMENTS

The Board's financial instruments consist of cash, accounts receivable, accounts payable and accrued liabilities and due to the Province of New Brunswick. Unless otherwise noted, it is management's opinion that the Board is not exposed to significant interest, currency or credit risk arising from these financial instruments. The fair value of these financial instruments approximate their carrying values, unless otherwise noted.

3. NATURAL GAS AND PIPELINE SECTORS

The current year was the first full year in which the Board had regulatory responsibility for various types of pipelines under the Pipeline Act, 2005 ("Pipeline Act"). In prior years, the Board's only responsibility for pipelines was pursuant to the Gas Distribution Act, 1999 ("GDA"). The Board decided that it would be appropriate, from a financial reporting perspective, to combine its activities under both the Pipeline Act and the GDA in the current year. Combining the sectors has allowed the Board to become familiar with its new responsibilities and to determine the most appropriate way to allocate its common costs between the Natural Gas and the Pipeline sectors. Commencing in 2007/2008, the Board will begin reporting these sectors separately.

4. ASSESSMENT OF NATURAL GAS DISTRIBUTORS AND PIPELINE OWNERS

In accordance with Section 87 of the Natural Gas Distribution Act and Section 66 of the Pipeline Act, natural gas distributors and pipeline owners are assessed each year for their individual direct expenses together with their share of common expenses as determined by the Board. Fees paid by single end use franchisees to the Department of Energy were transferred by the Department to the Board. Assessments are adjusted to include the audited surplus or deficit from the prior year. Commencing in 2007-2008, the assessments will be made in accordance with Section 50 of Act.

	2007	2006
Estimate of common expenses	$ 855,864	$ 728,454
Less: estimate of interest income	(12,000)	(8,000)
Less: Transfers from Department of Energy	(335,857)	(336,964)
Less: Pipeline costs not included in assessments	(60,000)	-
Estimate of net common expenses	448,007	383,490
Estimate of direct expenses	99,500	61,000
	547,507	444,490
Surplus from prior year	(181,255)	(30,720)
Assessment of natural gas distributors	$ 366,252	$ 413,770

During the year, the Department of Energy advanced the Board $60,000 to assist in paying for start-up costs related to the administration of the Pipeline Act. This amount was initially credited to revenue and consequently the amount of the assessment for the Natural Gas/Pipeline sector was $60,000 lower than it should have been. The $60,000 advance was subsequently recorded as a current liability in these statements and will be repaid in 2007/2008.

NEW BRUNSWICK ENERGY AND UTILITIES BOARD

REGULATION OF NATURAL GAS AND PIPELINES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

MARCH 31, 2007

5. ACCOUNTS RECEIVABLE

	2007	2006
HST receivable	$ 12,931	$ 6,337
Travel advances	1,648	-
	$ 14,579	$ 6,337

6. CAPITAL ASSETS

	2007			2006
	Cost	Accumulated Amortization	Net	Net
Computer equipment	$ 58,174	$ 38,540	$ 19,634	$ 4,056
Safety vehicles	78,329	36,567	41,762	33,681
Vehicle	-	-	-	2,871
Leasehold improvements	69,402	41,642	27,760	34,633
	$ 205,905	$ 116,749	$ 89,156	$ 75,241

7. FUTURE EMPLOYEE BENEFITS

Pension Plan

The Board and its employees participate in a contributory defined benefit pension plan administered by the Province of New Brunswick under the Public Service Superannuation Act. The plan provides pensions to employees of the Provincial Government and certain Crown Corporations and agencies based on the length of service and highest successive five year average salary. As disclosed in the Province's March 31, 2006 financial statements, the pension plan has a net actuarial surplus. Any short fall in the funding of the plan is guaranteed by the Province of New Brunswick, which is the sponsor of the plan.

Retiring Allowances

Following the guidelines set forth by the Province of New Brunswick, employees of the Board with a minimum of five continuous years of service are entitled to one week of salary for every year of service up to a maximum of 25 years.

8. REGULATION OF AUTOMOBILE INSURERS

In September 2004, the Province of New Brunswick enacted legislation to establish the New Brunswick Insurance Board. Consequently, effective April 1, 2005, the Board is no longer responsible for the regulation of automobile insurers. The surplus of $93,669 less the unfunded portion of the net capital assets, was transferred to the New Brunswick Insurance Board during the 2005/2006 year. The remaining net capital assets were transferred to the Electric Utilities and Natural Gas funds.

NEW BRUNSWICK ENERGY AND UTILITIES BOARD

REGULATION OF NATURAL GAS AND PIPELINES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

MARCH 31, 2007

9. COMMITMENT

The Board has entered into a lease of its office premises for a ten year period commencing March 1, 2001 and ending February 28, 2011. This cost is allocated between the divisions of the Board as described in Note 1.

The minimum annual lease payments due within the next four years are as follows:

2008	$ 149,923
2009	149,923
2010	149,923
2011	137,429

NEW BRUNSWICK ENERGY AND UTILITIES BOARD

REGULATION OF PETROLEUM WHOLESALERS

STATEMENT OF FINANCIAL POSITION

AS AT MARCH 31, 2007

	2007	2006
ASSETS		
CURRENT		
Accounts receivable (Notes 2 and 4)	$ 73,623	$ -
LIABILITIES		
CURRENT		
Cheques issued in excess of funds on deposit (Notes 1 and 2)	$ 58,987	$ -
Accounts payable and accrued liabilities (Note 2)	14,636	-
	$ 73,623	$ -

COMMITMENT (Note 6)

APPROVED ON BEHALF OF THE BOARD:

Chairman

Vice-Chairman

TEED SAUNDERS DOYLE & CO. Chartered Accountants

NEW BRUNSWICK ENERGY AND UTILITIES BOARD

REGULATION OF PETROLEUM WHOLESALERS

STATEMENT OF OPERATIONS

FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2007

	2007	2006
REVENUE		
Levies charged to petroleum wholesalers (Note 3)	$ 382,004	$ -
COMMON EXPENSES		
Salaries and benefits	325,301	-
Office and administration (Note 5)	42,194	-
Training	12,405	-
Library and publications	604	-
Professional fees	1,500	-
	382,004	-
	$ -	$ -

TEED SAUNDERS DOYLE & CO.
Chartered Accountants

NEW BRUNSWICK ENERGY AND UTILITIES BOARD

REGULATION OF PETROLEUM WHOLESALERS

STATEMENT OF CASH FLOWS

FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2007

	2007	2006
CASH PROVIDED BY (USED IN)		
Operating activities		
Changes in non-cash working capital balances		
Accounts receivable	$ (73,623)	$ -
Accounts payable and accrued liabilities	14,636	-
DECREASE IN CASH	(58,987)	-
CASH AT BEGINNING OF YEAR	-	-
CASH AT END OF YEAR	$ (58,987)	$ -

TEED SAUNDERS DOYLE & CO.
Chartered Accountants

NEW BRUNSWICK ENERGY AND UTILITIES BOARD

REGULATION OF PETROLEUM WHOLESALERS

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

MARCH 31, 2007

1. SUMMARY OF SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

Cash

One bank account is maintained by the Board for the electricity, natural gas and pipeline and petroleum sectors. The balance of this account is allocated between each of the regulatory divisions of the Board based on actual transactions. An additional account is maintained for the motor carrier sector.

Revenue Recognition

The Board records revenue on an accrual basis once collection is reasonably assured.

Allocations

Certain amounts in the statement of financial position and statement of operations have been allocated between the Board's four areas of regulatory responsibility based on management's best judgment and actual activity during the year.

Statement of Cash Flows

For the purpose of the statement of cash flows, the Board considers cash on hand and balances with banks, net of overdrafts, as cash or cash equivalents.

Use of Estimates

The preparation of financial statements in accordance with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amount of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amount of revenues and expenses during the reporting period. These estimates are reviewed periodically, and as adjustments become necessary, they are reported in earnings in the period in which they become known.

2. FINANCIAL INSTRUMENTS

The Board's financial instruments consist of accounts receivable, cheques issued in excess of funds on deposit and accounts payable and accrued liabilities. Unless otherwise noted, it is management's opinion that the Board is not exposed to significant interest, currency or credit risk arising from these financial instruments. The fair value of these financial instruments approximate their carrying values, unless otherwise noted.

NEW BRUNSWICK ENERGY AND UTILITIES BOARD

REGULATION OF PETROLEUM WHOLESALERS

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

MARCH 31, 2007

3. LEVIES CHARGED TO PETROLEUM WHOLESALERS

Section 26 of the Petroleum Products Pricing Act (the "PPP Act") requires each petroleum wholesaler, as defined in the Gasoline and Motive Fuel Act, to pay an annual levy to the Board. The levy as prescribed in Regulation 2006-41, Section 14, is equal to .025 cent per litre for each litre of gasoline and motive fuel sold in the twelve month period ending October 31st proceeding the calendar year for which it's wholesaler's license was issued. The levy is used to defray the Board's expenses under the PPP Act.

4. ACCOUNTS RECEIVABLE

	2007	2006
Levies due from petroleum wholesalers	$ 71,281	$ -
HST receivable	2,342	-
	$ 73,623	$ -

5. COMPUTER MAINTENANCE AND AMORTIZATION

Office and administration expense includes a charge of $4,999 for computer maintenance, computer amortization and leasehold amortization for capital assets owned by the Electric Utilities sector.

6. COMMITMENT

The Board has entered into a lease of its office premises for a ten year period commencing March 1, 2001 and ending February 28, 2011. This cost is allocated between the divisions of the Board as described in Note 1.

The minimum annual lease payments due within the next four years are as follows:

2008	$ 149,923
2009	149,923
2010	149,923
2011	137,429

CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

NEW BRUNSWICK HIGHWAY CORPORATION

31 MARCH 2007

Office of the Auditor General | Bureau du vérificateur général

New Nouveau Brunswick

AUDITOR'S REPORT

To the Chairperson and Directors
New Brunswick Highway Corporation
Fredericton, New Brunswick

I have audited the consolidated balance sheet of the New Brunswick Highway Corporation as at 31 March 2007 and the consolidated statement of revenue and expense for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Corporation's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these consolidated financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Corporation as at 31 March 2007 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Michael Ferguson, CA
Auditor General

Fredericton, N. B.
31 August 2007

NEW BRUNSWICK HIGHWAY CORPORATION
CONSOLIDATED BALANCE SHEET
31 MARCH 2007

	2007	2006
ASSETS		
Due from Province of New Brunswick	$ 863,964,156	$ 882,393,958
Accounts receivable (Note 5)	14,764,591	13,754,303
Prepaid expenses	759,083	867,359
Fredericton-Moncton highway land (Note 3)	1	1
Fredericton-Moncton highway (Note 3)	804,372,178	822,447,957
Trans-Canada highway project – work in progress (Note 4)	35,532,314	104,602,355
Trans Canada highway project – completed sections (Note 4)	121,707,438	1
	$1,841,099,761	$1,824,065,934
LIABILITIES AND EQUITY		
Accounts payable	$ 3,376,399	$ 3,082,936
Accrued interest payable	82,387,302	84,211,118
Contractor's deposit (Note 7)	1,342,150	1,342,150
Capital lease obligation (Note 6)	792,381,980	808,379,416
Deferred contribution from Province of New Brunswick		
Fredericton-Moncton highway	804,372,178	822,447,957
Trans-Canada highway project	157,239,750	104,602,355
Contribution from Province of New Brunswick (Notes 3, 4)	2	2
	$1,841,099,761	$1,824,065,934

Approved by the Board

Denis Landry Chairperson

Member

NEW BRUNSWICK HIGHWAY CORPORATION
CONSOLIDATED STATEMENT OF REVENUE AND EXPENSE
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 2007

	2007		
	Budget	Actual	2006
REVENUE			
Province of New Brunswick	$ 78,556,441	$78,298,864	$ 75,935,546
Trans-Canada highway – amortization of deferred contribution from Province of New Brunswick	1,795,707	1,795,707	-
Fredericton-Moncton highway – amortization of deferred contribution from Province of New Brunswick	18,075,779	18,075,779	18,075,779
	98,427,927	98,170,350	94,011,325
EXPENSE			
Fredericton-Moncton highway operations and maintenance (Note 8)	10,183,400	10,119,293	9,539,686
Traffic count operations and maintenance (Note 8)	382,400	381,163	439,770
Fredericton-Moncton operating and administrative expense	235,000	210,964	199,499
New Brunswick (F-M) Project Company Inc. administrative expenditures	200,000	135,331	109,666
Trans-Canada Highway Project Co. Ltd administrative expenditures	274,700	161,161	107,044
Trans-Canada highway operations and maintenance (Note 8)	11,840,500	11,850,511	9,021,584
Trans-Canada highway – amortization expense	1,795,707	1,795,707	-
Fredericton-Moncton highway – amortization expense	18,075,779	18,075,779	18,075,779
Fredericton-Moncton interest expense	55,440,441	55,440,441	56,518,297
	98,427,927	98,170,350	94,011,325
EXCESS OF REVENUE OVER EXPENSE	$ -	$ -	$ -

NEW BRUNSWICK HIGHWAY CORPORATION
NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 2007

1. New Brunswick Highway Corporation

The New Brunswick Highway Corporation (NBHC) is a provincial Crown Corporation incorporated by an Act of the New Brunswick Legislature effective 29 March 1995.

NBHC is the signatory for the Province in all agreements relating to the Fredericton-Moncton Highway Project and the Trans-Canada Highway Project. As such, NBHC is responsible for monitoring, controlling and administering those agreements to ensure that agreement terms are respected by other signatories and that provincial commitments are met. This includes ensuring that construction of the highway and any required refurbishments are completed as required in those agreements. It also includes ensuring that the ongoing operation, management, maintenance, and rehabilitation of the Fredericton-Moncton highway and the Trans-Canada highway from the Quebec border to Longs Creek are conducted in accordance with terms of the respective Project Agreements.

2. Summary of significant accounting policies

Change in Accounting Policy
Prior to 2006-07, capital assets were recorded net of federal recoveries. In 2006-07, capital assets are recorded at gross costs. As a result of this accounting change, the March 31, 2006 work-in-progress was restated from $61,164,871 to $104,602,355. The change had no impact on accumulated amortization nor to the amortization expense for 2006.

Physical Assets
Capital assets are amortized on a straight-line basis over fifty years. NBHC receives a capital grant from the Province for acquisition of assets. This grant is amortized at the same rate as the assets. Assets under construction are carried as work in progress until completion.

Leases
Long-term leases, under which the Corporation, as lessee, assumes substantially all the benefits and risks of ownership of leased property, are classified as capital leases. The present value of a capital lease is accounted for as an asset and an obligation at the inception of the lease.

Consolidation Policy
These consolidated financial statements include the accounts of the Corporation and those of its wholly-owned subsidiary, Trans-Canada Highway Project Co. Ltd.

NEW BRUNSWICK HIGHWAY CORPORATION
NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 2007

3. Fredericton-Moncton highway

In January 1998, the Province, through NBHC, entered into agreements with a private sector consortium and the New Brunswick (F-M) Project Company Inc., a not-for-profit company, to develop, design, build, operate, manage, maintain, and rehabilitate a four-lane toll highway between Longs Creek and Moncton. Effective 1 March 2000, the agreements were amended to eliminate tolling on the highway.

NBHC is responsible for making monthly traffic volume payments to the New Brunswick (F-M) Project Company Inc. The traffic volume payments are used to repay principal and pay interest on the toll-based debt. Any amount in excess of that required to service the debt is returned to NBHC.

NBHC leases land to the New Brunswick (F-M) Project Company Inc., which owns all improvements to these lands, in particular the four-lane highway, and subleases the improvements back to NBHC. NBHC is responsible for making the sublease payments to the New Brunswick (F-M) Project Company Inc.

	2007	2006
Fredericton-Moncton highway		
Cost	$ 903,788,964	$ 903,788,964
Less: Accumulated amortization	99,416,786	81,341,007
Net book value	$ 804,372,178	$ 822,447,957

The transfer of the land corridor required for the Fredericton-Moncton highway by the Province to NBHC has been treated as an equity contribution for financial statement purposes and has been recorded at the nominal amount of one dollar.

4. Trans-Canada highway project

NBHC is responsible for the design, construction, and financing of the Grand Falls to Aroostook and the Perth-Andover to Woodstock sections (98 km) and for the operation, maintenance, and rehabilitation of the entire Quebec border to Longs Creek section (261 km) of the Trans-Canada Highway (TCH), as well as Route 95 from Woodstock to the US border (14 km).

The Trans-Canada Highway Project Co. Ltd was created as a wholly-owned subsidiary of NBHC to facilitate the completion of the twinning of the Trans-Canada highway.

On February 4, 2005, the Province, through NBHC, entered into agreements with a private sector consortium, Brun-Way Group Joint Venture, and the Trans-Canada Highway Project Co. Ltd to develop, design, build, finance, operate, manage, maintain, and rehabilitate a four-lane highway

NEW BRUNSWICK HIGHWAY CORPORATION
NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 2007

4. Trans Canada highway project - continued

between the Quebec border and Longs Creek for a guaranteed maximum construction price of $543,762,000 as adjusted in accordance with the provisions of the Design-Build Agreement.
The Province is in the process of acquiring land and making improvements along the corridor. Work in progress at March 31, 2007 was $35,532,314 (2006 - $104,602,355, restated from $61,164,871 to reflect gross of federal recoveries). Completed sections of the highway have been transferred from the Province to NBHC in a non-arm's length transaction. The initial transfer was treated as an equity contribution for financial statements purposes and has been recorded at the nominal amount of one dollar. The Pokiok to Longs Creek section was completed November 1, 2006 and transferred to NBHC at a value of $123,503,144.

	2007	2006
Trans Canada Highway Project		
Cost	$ 123,503,145	$ 1
Less: Accumulated amortization	1,795,707	-
Net book value	$ 121,707,438	$ 1

The remaining sections of the corridor will be transferred at some point prior to completion.

5. Accounts receivable

The accounts receivable balance at 31 March 2007 of $14,764,591 (2006 - $13,754,303) is comprised of amounts paid by NBHC to the New Brunswick (F-M) Project Company Inc. to maintain a tolling reserve fund as required in the agreements with toll-based lenders.

6. Capital lease obligation

Due to the elimination of tolls under the 1 March 2000 amendments to the Fredericton-Moncton highway agreements, the payment arrangements are now being accounted for as a capital lease in accordance with the recommendations of the Canadian Institute of Chartered Accountants. Consequently, a capital lease obligation was accrued during the 1999-2000 fiscal year. The net present value of that capital lease obligation at 31 March 2007 was $792.4 million (2006 - $808.4 million).

Under the agreements, NBHC will be required to make total future lease payments to the New Brunswick (F-M) Project Company Inc. of approximately $1.64 billion, including principal and interest.

NEW BRUNSWICK HIGHWAY CORPORATION
NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 2007

6. Capital lease obligation - continued

Annual principal and interest payments in each of the next five years are as follows:

Fiscal Year	(millions)
2007 – 2008	$73.5
2008 – 2009	$73.6
2009 – 2010	$74.0
2010 - 2011	$74.2
2011 - 2012	$74.5

7. Contractor's deposit

The balance at 31 March 2007 of $1,342,150 (2006 - $1,342,150) is comprised of the balance remaining in the Trans-Canada highway project H.A.D.D. (Harmfully Altered, Disrupted or Destroyed) deposit. This was required from the Developer, Brun-Way Group Joint Venture, so as to meet TCH contractual agreements regarding environmental and wildlife habitat protection.

8. Revenue and expense

Under the terms of the amended Fredericton-Moncton Highway Operation, Management, Maintenance, and Rehabilitation Agreement, NBHC is responsible to make scheduled payments for the operation, management, maintenance, and rehabilitation of the Fredericton-Moncton highway and for costs relating to the traffic volume monitoring system.

Under the terms of the Trans-Canada Highway Operation, Maintenance, and Rehabilitation Agreement, on June 1 2005 NBHC became responsible to make scheduled payments for the operation, maintenance, and rehabilitation of completed sections of the Trans-Canada highway.

Also, under the terms of agreements between NBHC and the Province signed in November 2003, NBHC was responsible to make scheduled payments for summer and winter maintenance on opened sections of the Saint-Leonard to Longs Creek corridor of the TCH until 31 May 2005.

9. Staff resources

The Corporation has no employees. Staff support is provided by the Department of Transportation and the Department of Finance.

NEW BRUNSWICK HIGHWAY CORPORATION
NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 2007

10. Statement of cash flows

A statement of cash flows has not been prepared as the required cash flow information is readily apparent from the other financial statements.

Financial Statements Of

New Brunswick Insurance Board

March 31, 2007

Peter G. Gaulton
Chartered Accountant

Peter G. Gaulton Professional Corporation
Chartered Accountant
74 Adelaide Street
Saint John, NB
E2K 1W5

Bus: (506) 634-7393
Fax: (506) 652-8618

Res: (506) 634-7609
E Mail: gaultonp@nbnet.nb.ca

AUDITOR'S REPORT

To the members of New Brunswick Insurance Board:

I have audited the statement of financial position of the New Brunswick Insurance Board as at March 31, 2007 and the statements of operations and surplus and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Board. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by the Board, as well as, evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Board as at March 31, 2007 and the results of its operations for the period then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Saint John, NB
May 31, 2007

Chartered Accountant

New Brunswick Insurance Board

Statement of Financial Position
As at March 31, 2007

	2007	2006
Assets		
Current:		
Cash in bank	$ 227,061	$ 785,458
Scotiabank GIC's (1-year cashable; 3.90%)	1,750,000	600,000
Accrued interest receivable	3,366	6,186
Harmonized sales tax recoverable	104,251	38,258
Prepaid expenses	9,918	9,223
	2,094,596	1,439,125
Office equipment and vehicle (note 3)	184,910	142,191
Less: accumulated amortization	(89,651)	(50,386)
	95,259	91,805
	$ 2,189,855	$ 1,530,930
Liabilities		
Current:		
Accounts payable and accrued liabilities	$ 253,278	$ 74,526
Employee deductions payable	14,760	19,657
Due to employee	25,361	-
Capital lease obligation- current portion (note 4)	4,905	6,779
Deferred assessments (note 7)	1,891,551	1,425,657
	2,189,855	1,526,619
Long-term:		
Capital lease obligation (note 4)	-	4,311
Net assets	-	-
	$ 2,189,855	$ 1,530,930

Commitment (note 6)

Approved by the Board:

Chairperson

Vice-Chairperson

New Brunswick Insurance Board

Statement of Operations and Surplus
For the year ended March 31, 2007
(comparative figures for the period April 1, 2005 to March 31, 2006)

	2007	2006
Receipts		
Assessments	$ 1,725,322	$ 1,268,039
Interest	21,250	14,633
Transfer from Public Utilities Board	-	43,421
	1,746,572	1,326,093
Disbursements		
Wages, benefits and other employee costs	637,368	450,996
Interest and bank charges	3,476	3,037
Travel	19,015	45,368
Advertising	1,013	3,186
Board member per diems	29,663	26,950
Board member stipends	45,000	46,250
Actuarial services	492,926	450,108
Rent	111,800	105,679
Amortization expense	39,266	33,860
Office expenses	37,713	26,447
Professional services	65,501	63,906
Training and education	28,945	6,277
Telecommunications	18,178	10,363
Rentals	2,369	6,765
Equipment lease	5,941	-
Public awareness campaign	171,632	35,807
Conferences and meetings	24,332	-
Insurance	1,241	909
Computer support	11,193	10,185
	1,746,572	1,326,093
Net of receipts and disbursements	NIL	NIL
Net assets, beginning of year	NIL	NIL
Net assets, end of year	$ NIL	$ NIL

New Brunswick Insurance Board

Statement of Cash Flows
For the year ended March 31, 2007
(comparative figures for the period April 1, 2005 to March 31, 2006)

	2007	2006
Cash provided by (used in):		
Operations		
Excess of receipts over disbursements	$ -	$ -
Item not involving an outlay of cash		
Amortization expense	39,266	33,860
	39,266	33,860
Decrease (increase) in accounts receivable	2,820	(810)
Decrease (increase) in HST recoverable	(65,993)	6,935
Decrease (increase) in prepaid expenses	(695)	(7,423)
Increase (decrease) in accounts payable	178,752	22,137
Increase (decrease) in employee deductions payable	(4,897)	2,075
Increase (decrease) in due to employee	25,361	-
Increase (decrease) in capital lease obligation	(6,185)	(6,075)
Increase (decrease) in loan payable	-	(500,000)
Increase (decrease) in deferred revenue	465,893	235,470
	634,322	(213,831)
Investing		
Purchase of office equipment and vehicle	(42,719)	(35,527)
Proceeds on the disposal of office equipment	-	14,627
Purchase of Scotiabank GIC's	(1,750,000)	(1,100,000)
GIC's redeemed	600,000	1,100,000
	(1,192,719)	(20,900)
Increase(decrease) in cash	(558,397)	(234,731)
Cash, beginning of year	785,458	1,020,189
Cash, end of year	$ 227,061	$ 785,458
Interest paid during the year	$ 840	$ 1,588

See accompanying notes to financial statements

New Brunswick Insurance Board

Notes to Financial Statements
For the year ended March 31, 2007

1. Purpose of the organization

Effective October 15, 2004, the New Brunswick Insurance Board commenced regulatory responsibility for automobile insurers in New Brunswick. Board operations began October 1, 2004.

The Board is exempt from income tax under Section 149(1)(d) of the Canadian Income Tax Act and recovers 100% of the harmonized sales tax (HST) paid. HST is not collected on assessments to the insurance companies.

2. Significant Accounting Policies

(a) Method of accounting:

The Board follows the deferral method of accounting for receipts. Restricted receipts are recognized as revenue in the year in which the related expenses are incurred. Unrestricted receipts are recognized as revenue when received or receivable if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

(b) Office equipment and vehicles:

Office equipment and vehicles are recorded at cost. Amortization is calculated on a straight-line basis over 5 years on all assets except for equipment under capital lease. The equipment under capital lease is amortized on an annual basis at an amount equal to the principal portion of the long-term debt repayments.

3. Office equipment and vehicles

	2007			2006
	Cost	Accumulated Amortization	Net book Value	Net book Value
Computer equipment	$ 72,661	$ 34,024	$ 38,637	$ 33,344
Computer software	3,524	1,313	2,211	1,402
Equipment under capital lease	19,508	14,603	4,905	11,090
Vehicle	20,161	8,064	12,097	16,129
Furniture and fixtures	69,056	31,647	37,409	29,840
	$ 184,910	$ 89,651	$ 95,259	$ 91,805

New Brunswick Insurance Board

Notes to Financial Statements
For the year ended March 31, 2007

4. Obligation under capital lease

The following is a schedule of future minimum lease payments under the capital lease, expiring October 2007, together with the balance of the obligation.

2008	$ 5,110
Less: amount representing interest at a rate of 11.002%	(205)
Balance of obligation	4,905
Less: current portion	(4,905)
	$ -

5. Future employee benefits

Pension Plan:

The Board and its employees participate in a contributory defined benefit pension plan, administered by the Province of New Brunswick and the Public Service Superannuation Act. The plan provides pensions to employees of the Provincial Government and certain Crown Corporations and agencies based on the length of service and highest succesive five year average salary. The expense for this pension plan is equivalent to the annual contribution of $40,840 (2005: $24,948). Any shortfall in the funding of the plan is guaranteed by the Province of New Brunswick, which is the sponsor of the plan.

6. Commitment

The Board negotiated an operating lease of its office premises for a period of 5 years commencing January 1, 2005. In 2007, the Board renegotiated their lease to include additional office space and extended the term for an additional period of 5 years. The minimum annual payments under the lease terms are as follows:

January 1, 2005 - December 31, 2007:	$ 97,908
January 1, 2008 - December 31, 2010:	$ 102,273
January 1, 2011 - December 31, 2015:	$ 118,344

7. Deferred assessments

The Boards' expenses are funded 100% by the companies selling automobile insurance in the Province of New Brunswick. Annually, in advance of the coming fiscal year, the Board prepares an expense budget and assesses each company based on its proportion of the automobile premiums written in the Province of New Brunswick in the previous calendar year. Deferred assessments represents the assessments billed to the insurance companies in advance based on the budgeted expenses plus or minus adjustments between budgeted expenses and actual expenses as determined at each fiscal year-end.

8. Use of estimates

The preparation of the financial statements in conformity with Canadian generally accepted accounting principles requires the Board to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenues and expenses during the reporting period. By their nature, these estimates are subject to measurement uncertainty.

Financial Statements of

NEW BRUNSWICK INVESTMENT MANAGEMENT CORPORATION

Year ended March 31, 2007

KPMG LLP
Chartered Accountants
Frederick Square
77 Westmorland Street Suite 700
Fredericton NB E3B 6Z3
Telephone (506) 452-8000
Fax (506) 450-0072
Internet www.kpmg.ca

One Factory Lane
Place Marven's
PO Box 827
Moncton NB E1C 8N6
Telephone (506) 856-4400
Fax (506) 856-4499

Harbour Building
133 Prince William Street
PO Box 2388 Stn Main
Saint John NB E2L 3V6
Telephone (506) 634-1000
Fax (506) 633-8828

AUDITORS' REPORT

To the Directors of New Brunswick Investment Management Corporation

We have audited the statement of financial position of New Brunswick Investment Management Corporation as at March 31, 2007 and the statement of operations and changes in net assets for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Corporation's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Corporation as at March 31, 2007 and the results of its operations and changes in net assets and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

KPMG LLP

Chartered Accountants

Fredericton, Canada
May 11, 2007

KPMG LLP is a Canadian limited liability partnership and a member firm of the KPMG

NEW BRUNSWICK INVESTMENT MANAGEMENT CORPORATION

Statement of Financial Position

March 31, 2007, with comparative figures for 2006

	2007	2006
Assets		
Current assets:		
Cash	$ 26,203	$ 5,122
Accounts receivable, Pension Funds	2,900,042	2,384,481
Other receivables	7,224	4,106
Prepaid expenses	243,945	266,581
	3,177,414	2,660,290
Capital assets (note 3)	218,373	229,199
	$ 3,395,787	$ 2,889,489
Liabilities, Deferred Contributions and Net Assets		
Current liabilities:		
Accounts payable and accrued liabilities	$ 2,608,725	$ 2,211,472
Harmonized sales tax	134,343	38,453
Current portion of pension liability (note 5)	23,717	23,114
	2,766,785	2,273,039
Pension liability (note 5)	254,224	277,968
Employee future benefit liability (note 6)	156,405	109,283
Deferred contributions related to capital assets (note 7)	218,373	229,199
Net assets	-	-
Commitments (note 4)		
	$ 3,395,787	$ 2,889,489

See accompanying notes to financial statements.

Approved on behalf of the Board:

Vice Chairman of the Board

President and Chief Executive Officer

NEW BRUNSWICK INVESTMENT MANAGEMENT CORPORATION

Statement of Operations and Changes in Net Assets

Year ended March 31, 2007, with comparative figures for 2006

	2007	2006
Revenue:		
Fees:		
Public Service Superannuation Fund	$ 6,000,522	$ 4,735,099
Teachers' Pension Fund	5,131,260	4,115,250
Judges' Superannuation Fund	37,435	30,601
Amortization of deferred contributions related to capital assets	113,959	117,476
Other income	1,162	50,793
	11,284,338	9,049,219
Expenses:		
Salaries and benefits	4,353,615	3,799,508
Other services (note 8)	6,746,459	5,066,056
Materials and supplies	70,305	66,179
Amortization of capital assets	113,959	117,476
	11,284,338	9,049,219
Change in net assets	$ -	$ -

See accompanying notes to financial statements.

NEW BRUNSWICK INVESTMENT MANAGEMENT CORPORATION

Notes to Financial Statements

Year ended March 31, 2007

New Brunswick Investment Management Corporation (the "Corporation") was established pursuant to the New Brunswick Investment Management Corporation Act which was proclaimed on March 11, 1996. The Corporation is exempt from income taxes.

Its legislated mandate is to:

- act as trustee for the Public Service Superannuation Fund, the Teachers' Pension Fund and the Judges' Superannuation Fund (the "Funds");
- provide investment counselling services and other services for certain trust funds;
- promote the development of the financial services industry and capital markets in the Province;
- have regard to investment opportunities in the Province in developing its investment policies, and;
- carry out such other activities or duties as may be authorized or required by the Act or as the Lieutenant-Governor in Council may direct.

1. Significant accounting policies:

(a) Accounting entity:

The Corporation is an entity separate from the pension funds for which it is trustee. Expenses of the Corporation are fully funded by the Funds.

(b) Basis of accounting:

These financial statements have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

(c) Capital assets:

Capital assets are recorded at cost and amortization is calculated on a straight-line basis using annual rates shown in note 3.

NEW BRUNSWICK INVESTMENT MANAGEMENT CORPORATION

Notes to Financial Statements (continued)

Year ended March 31, 2007

1. Significant accounting policies (continued):

(d) Revenue recognition:

Fees for service are recognized in revenue as services are performed and collection is probable.

The Corporation follows the deferral method of accounting for contributions. Contributions restricted for the purchase of capital assets are deferred and amortized into revenue on a straight-line basis at rates corresponding with amortization rates for the related capital assets.

2. Statement of cash flows:

A statement of cash flows has not been prepared as the required cash flow information is readily apparent from the other financial statements.

3. Capital assets:

				2007	2006
	Rate	Cost	Accumulated amortization	Net book value	Net book value
Computer equipment	33 1/3%	$ 460,204	$ 381,802	$ 78,402	$ 84,956
Furniture and equipment	8%	357,719	249,019	108,700	105,257
Leasehold improvements	Straight-line over remaining lease term	282,318	251,047	31,271	38,986
		$ 1,100,241	$ 881,868	$ 218,373	$ 229,199

NEW BRUNSWICK INVESTMENT MANAGEMENT CORPORATION

Notes to Financial Statements (continued)

Year ended March 31, 2007

4. Commitments:

The Corporation leases premises and equipment under various operating and capital leases which expire at various dates between 2008 and 2012.

Future minimum payments, by year and in aggregate, are as follows:

2008	$ 250,951
2009	250,951
2010	250,951
2011	250,951
2012	210,001
	$ 1,213,805

5. Pension liability:

The Corporation has an estimated liability of approximately $278,000 (2006 - $301,000) for special supplemental pension relating to past service awarded during 2003 - 2004. This amount is equivalent to the commuted value of the expected payments. The ultimate cost to the Corporation will vary based on the rise in the consumer price index and demographic factors. Changes in the expected liability are recorded in the period the change occurs. Payments to date and future payments will be received from an increase in the fees charged to the Public Service Superannuation Fund, the Teachers' Pension Fund and the Judges' Superannuation Fund.

NEW BRUNSWICK INVESTMENT MANAGEMENT CORPORATION

Notes to Financial Statements (continued)

Year ended March 31, 2007

6. Employee future benefits:

a) Pension:

Full-time employees of the Corporation are covered by the Public Service Superannuation Plan (the "Plan") of the Province of New Brunswick. The Plan is a defined benefit multi-employer plan under which contributions are made by both the Corporation and the employees. For the year ended March 31, 2007, the Corporation expensed contributions of $237,220 under the terms of the Plan (2006 - $214,275). The Corporation has no direct liability or entitlement to any unfunded liability or surplus in the plan related to its current or former employees.

b) Retirement allowance:

Full-time employees of the Corporation are entitled to be paid a retirement allowance upon their retirement based upon years of service. Over the service life of its employees, the Corporation accrues the estimated future liability based upon actuarial estimates and assumptions. The accrued liability is reduced by actual payments made. This is an unfunded program with no specific assets segregated to meet the obligations when they come due.

Based upon an actuarial valuation dated March 31, 2005, the Corporation's accrued transitional obligation as of April 1, 2003, was $118,300. This amount is being amortized on a straight-line basis over the estimated average remaining service life (19 years) of active employees.

The significant assumptions are as follows:

	Assumptions	
	2007	2006
Annual discount rate	5.00%	5.00%
Annual salary increases	3.00%	3.00%
Mortality	None	None
Termination of employment	Public Service Superannuation Plan experience	
Retirement age	15% at Age 57 60% at Age 60 25% at Age 63	
Actuarial cost method	Projected Unit Credit pro-rated on service	

NEW BRUNSWICK INVESTMENT MANAGEMENT CORPORATION

Notes to Financial Statements (continued)

Year ended March 31, 2007

6. Employee future benefits (continued):

b) Retirement allowance:

Information on the retirement allowance obligation is as follows:

	2007	2006
Accrued benefit plan obligation		
Balance, beginning of year	$ 239,404	$ 203,300
Current service cost	27,896	25,304
Interest cost	12,700	10,800
Balance, end of year	280,000	239,404
Unamortized net actuarial gain	(30,200)	(30,500)
Unamortized transitional obligation	(93,395)	(99,621)
Accrued benefit liability	$ 156,405	$ 109,283

Benefit cost recognized in the year is as follows:

	2007	2006
Current service cost	$ 27,896	$ 25,304
Interest cost	12,700	10,800
Amortization:		
Transitional liability	6,226	6,226
Net actuarial loss	300	600
Pension expense	$ 47,122	$ 42,930

7. Deferred contributions related to capital assets:

	2007	2006
Balance, beginning of year	$ 229,199	$ 241,030
Additional contributions received, net	103,133	105,645
Less amounts amortized to revenue	(113,959)	(117,476)
Balance, end of year	$ 218,373	$ 229,199

NEW BRUNSWICK INVESTMENT MANAGEMENT CORPORATION

Notes to Financial Statements (continued)

Year ended March 31, 2007

8. Other services:

	2007	2006
External management fees and expenses	$ 4,183,691	$ 2,806,472
Custodial services	368,880	297,996
Travel	215,434	212,034
Office rent	264,674	258,616
Professional services	388,954	274,872
Information systems	1,084,761	1,029,092
Other	240,065	186,974
	$ 6,746,459	$ 5,066,056

9. Fair value of financial assets and financial liabilities:

The fair value of the Corporation's cash, accounts receivable - Pension Funds, other receivables, accounts payable and accrued liabilities and pension liability approximate their carrying amounts.

FINANCIAL STATEMENTS

NEW BRUNSWICK
LEGAL AID SERVICES COMMISSION

31 MARCH 2007

Office of the Auditor General | Bureau du vérificateur général

New Nouveau Brunswick

AUDITOR'S REPORT

Board of Directors of the
New Brunswick Legal Aid Services Commission

I have audited the statement of financial position of the New Brunswick Legal Aid Services Commission as at 31 March 2007 and the statement of operations and surplus for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Commission's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Commission as at 31 March 2007 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Michael Ferguson, CA
Auditor General

Fredericton, N. B.
27 November 2007

NEW BRUNSWICK LEGAL AID SERVICES COMMISSION
STATEMENT OF FINANCIAL POSITION
31 MARCH 2007

	2007	2006
ASSETS		
Current assets		
Cash	$ 947,025	$ 1,069,098
Accounts Receivable (Note 2)	236,267	171,785
Accounts Receivable - Federal Funding (Note 4)	149,758	633,406
Prepaid expenditures	13,331	1,940
	1,346,381	1,876,229
Long term assets		
Capital Assets (Note 2)	188,279	-
	$ 1,534,660	**$ 1,876,229**
LIABILITIES AND SURPLUS		
Current Liabilities		
Accounts Payable	$ 1,162,150	$ 1,153,743
Unearned Income	300	
Long-term Liabilities		
Accrued Retirement Benefits (Note 2)	148,593	$ 139,371
Surplus	223,617	$ 583,115
	$ 1,534,660	**$ 1,876,229**

Contingent liability (Note 7)

Approved

Robert H Cyr QC Chair

Executive Director

NEW BRUNSWICK LEGAL AID SERVICES COMMISSION
STATEMENT OF OPERATIONS AND SURPLUS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 2007

	2007	2006
Revenue		
Province of NB	$ 5,768,500	$ 5,384,000
Federal Funding (Note 4)	599,035	599,035
NB Law Foundation (Note 5)	150,000	150,000
Costs Recovered from Liens	35,942	43,491
Contributions from Clients	42,980	35,365
Interest & Other	85,500	50,257
Total revenue	$ 6,681,957	$ 6,262,148
Expenses		
Certificate Fees & Disbursements - Criminal	$ 791,180	$ 769,732
Certificate Fees & Disbursements - Domestic	184,824	213,294
Duty Counsel Fees & Disbursements - Criminal	138,276	103,808
Duty Counsel Fees & Disbursements - Domestic	83,281	52,884
Investment Fund Expenditures (Note 4)	2,253,431	2,148,279
Court Appointed Fees & Disbursements	21,532	6,841
Alternate Solicitor Fees & Disbursements	257,743	178,742
Contract Lawyer Fees & Disbursements - domestic	169,942	345,878
Staff Lawyer Salaries - domestic	681,600	508,577
	4,581,809	4,328,035
Administration Expenses		
Salaries & Related Expenses	1,424,305	1,136,118
Office Rents	343,534	265,970
Telephone	51,433	50,391
Printing & Office Supplies	85,442	68,225
Postage	20,562	15,773
Travel	33,154	16,005
Professional Development & Training	10,753	5,416
Office Furniture & Equipment	77,439	48,841
Equipment Rentals & Service Contracts	23,114	33,377
Advertising	8,763	1,979
Insurance	875	2,810
Recoverable Lien Registration Fees	9,420	6,485
Miscellaneous	107,047	56,334
Duty Council Impact Study		26,158
Translation	8,367	8,652
Computer Upgrading & Maintenance	156,542	160,900
Professional Services	72,035	87,125
Moving Expenses/renovations	3,000	250
Service of Documents	8,823	5,806
Depreciation	15,037	61,454
	2,459,645	**2,058,069**
Total Expenses	**7,041,454**	**6,386,104**
EXCESS (DEFICIENCY) OF REVENUE OVER EXPENDITURE	**(359,497)**	**(123,956)**
Surplus Beginning of Year	583,114	707,071
SURPLUS, END OF YEAR	**$ 223,617**	**$ 583,115**

NEW BRUNSWICK LEGAL AID SERVICES COMMISSION
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 2007

1. Purpose of the organization

The New Brunswick Legal Aid Services Commission was established under an amendment to the *Legal Aid Act* on December 12th, 2005. Prior to this date it operated under the name " Legal Aid New Brunswick". The Commission provides criminal and domestic legal aid services for eligible residents of the Province. Theses services are funded by grants from the Department of Justice and Consumer Affairs and by a grant from the New Brunswick Law Foundation.

2. Significant Accounting Policies

(a) Account receivable

Accounts receivable include amounts which have a likely expectation of collection in the near future. Amounts which could be collected in the future from liens placed on property or through costs and recoveries are only recognized when collected due to the uncertainty associated with the collection of such amounts.

Amounts due to the Commission as at 31 March 2007 represented by liens totalled $1,166,632 (2006 - $1,569,157). Theses amounts will only be collected if, and when, properties are sold which have liens registered against them.

(b) Employee retirement benefits

Full-time employees of the Commission are members of the New Brunswick Public Service Superannuation Plan. The plan is a defined benefit multi-employer plan under which contributions are made by both the Commission and its employees. The employer's contribution to the plan is accounted for as a defined contribution plan, as the Commission's obligation is limited to the amount of these contributions.

Retirement allowance entitlements are earned by employees at the rate of one week's pay for each full year worked to a maximum of twenty-five weeks. The amount of the retirement allowance is based upon years of service and the employee's final salary.

(c) Estimates

The preparation of financial statements in conformity with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that could differ from actual results.

Estimates have been made of the retirement allowance benefits, earned to date, that may become payable in the future.

NEW BRUNSWICK LEGAL AID SERVICES COMMISSION
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 2007

(d) Capital assets

Capital asset are stated at cost. Amortization is computed using the following method and rates:

	Method	Rate
Furniture & equipment	Straight line	4 years
Computer software	Straight line	5 years
Leasehold improvements	Straight line	5 years

In the year of acquisition, capital assets purchased are amortized at one half of the normal rate.

	Cost	Accumulated Amortization	Net Book Value 2007	Net Book Value 2006
Software	$ 52,942	$ -	$ 52,942	$ -
Leasehold Improvements	150,374	15,037	135,337	-
	$ 203,316	$ 15,037	$ 188,279	$ -

3. Change in accounting policy

The Commission has adopted capital asset reporting in 2007. As a result of this adoption, capital assets are now set up on the Statement of financial position and amortized to expense over the expected service life of the asset. Purchases of capital assets are no longer fully included in the statement of operation in the year of purchase.

The comparative figures in these financial statements for fiscal 2006 have been restated to reflect this change. The impact on the financial statements for 2006 was to increase the deficit for that year by $61,454 and to increase opening surplus by $61,454 . Opening surplus for the 2007 fiscal year remained unchanged.

4. Federal funding - Criminal

Investment Fund Projects

The Commission was involved with a three-year project funding agreement which was reached between the federal Minister of Justice and the provincial Minister of Justice. The Investment Fund Project agreement covered fiscal years 2003/2004, 2004/2005 and 2005/2006. The funding agreement was extended for a fourth year 2006/2007.

This agreement will cover some of the cost of a project to develop and implement innovative approaches for the delivery of legal aid services to:

1. improve and strengthen client access to legal assistance;
2. continue to improve francophone services;
3. improve and expand specialized legal aid services for mentally challenged accused and for aboriginals; and
4. improve duty counsel services for all clients.

NEW BRUNSWICK LEGAL AID SERVICES COMMISSION
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 2007

Principal activities:

1. Bilingual staff duty Counsel in Edmunston and Grand Falls.
2. Staff Supervisory Duty Counsel in four areas.
3. Aboriginal Duty Counsel.
4. Detainee (Brydges) calls.
5. Mental Health Court in Saint John.
6. Rural Duty Counsel Services.
7. Service diversification.

5. New Brunswick Law Foundation grant - Domestic

The Law Foundation Board had commited a maximum of $150,000 or 50% of its available grant money, whichever is the lesser of the two, on an annual basis for a period of three years commencing with the year ended 31 March 2004. The Law Foundation Board extended the grant money for the year ended 31 March 2007.

6. Federal funding (Base)

Pursuant to Federal-Provincial cost sharing agreements, the Provincial Department of Justice submits a claim each year to the Government of Canada for recovery of a portion of expenses incurred by the Commission for adult criminal legal aid and young offender criminal legal aid.

7. Contingent Liability

At 31 March 2007, 253 criminal certificates, 38 domestic certificates and 69 domestic legal services certificates were issued and outstanding for eligible applicants. The estimated cost to complete these certificates is $294,152. No allowance has been made in these financial statements for this contingency.

8. Commitment

The Commission rents office facilities under operating leases which expire at various dates. Future minimum payments remaining under the leases as at 31 March 2007 are as follows:

2008	$ 208,507
2009	204,643
2010	193,838
2011	129,699
2012	41,078
	$ 777,765

9. Statement of cash flows

A statement of cash flows has not been prepared as the required cash flow information is readily apparent from the other financial statements.

10. Comparative figures

Changes in accounting policy for capital assets: the 2006 comparative figures have been restated to include accumulated purchases $5000 and over for the past five years to conform with 2007 financial statements presentation.

NEW BRUNSWICK LIQUOR CORPORATION
AUDITED FINANCIAL STATEMENTS
MARCH 31, 2007

170 chemin Wilsey Road
PO Box / C.P. 20787
Fredericton, NB
Canada E3B 5B8

tel. / tél. : 506.452.6826
fax. / téléc. : 506.462.2024
www.anbl.com

MANAGEMENT REPORT

The preparation of financial information is an integral part of management's responsibilities, and the accompanying financial statements are the responsibility of the management of the Corporation. This responsibility includes the selection of appropriate accounting policies and making judgments and estimates consistent with generally accepted accounting principles in Canada. Financial information presented elsewhere in this Annual Report is consistent with these financial statements.

The Corporation maintains the necessary internal controls designed to provide reasonable assurance that relevant and reliable financial information is produced and that assets are properly safeguarded. The Internal Audit department performs audits designed to test the adequacy and consistency of the Corporation's internal controls, practices and procedures.

The Board of Directors is assisted in its responsibilities by its Audit Committee. This committee reviews and recommends approval of the financial statements and Annual Report, meets periodically with management, the Manager of Internal Audit and the external auditors, concerning internal controls and all other matters relating to financial reporting.

Grant Thornton, LLP, the external auditors of the Corporation, have performed an independent audit of the financial statements of the Corporation in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. The Auditor's Report outlines the scope of this independent audit and the opinion expressed.

Dana Clendenning
President & CEO

Richard A. Smith, C.G.A., C.M.A.
Senior Vice-President & CFO

May 23, 2007

Grant Thornton LLP
Chartered Accountants
Management Consultants

Grant Thornton

Auditors' Report

To the Directors of the
New Brunswick Liquor Corporation

We have audited the balance sheet of the **New Brunswick Liquor Corporation** at March 31, 2007 and the statements of earnings and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Corporation's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Corporation as at March 31, 2007 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Grant Thornton LLP

Fredericton, New Brunswick
May 23, 2007

Grant Thornton LLP
Chartered Accountants

570 Queen Street
P.O. Box 1054
Fredericton, NB E3B 5C2
T (506) 458-8200
F (506) 453-7029
E Fredericton@GrantThornton.ca
W www.GrantThornton.ca

Canadian Member of Grant Thornton International

BALANCE SHEET

	March 31	
Assets	**2007**	**2006**
Current Assets		
Cash	$ 3 026 274	$ 940 596
Receivables	2 692 141	2 428 048
Inventories (note 3)	17 831 352	16 513 988
Prepaid expenses	427 574	463 446
	23 977 341	20 346 078
Deposit - injured workers (note 4)	698 505	737 920
Property, plant and equipment (note 5)	12 671 780	11 825 845
	$ 37 347 626	**$ 32 909 843**
Liabilities		
Current Liabilities		
Payables and accrued liabilities	$ 18 197 887	$ 18 256 659
Equity of the Province of New Brunswick		
Balance at beginning of year	14 653 184	11 690 104
Net earnings	131 482 628	126 123 003
	146 135 812	137 813 107
Payments to the Province of New Brunswick	126 986 073	123 159 923
Balance at end of year	19 149 739	14 653 184
	$ 37 347 626	**$ 32 909 843**

Commitments (note 13)

See accompanying notes to the financial statements

APPROVED BY THE BOARD:

Maurice Boudreau

Director

Director

STATEMENT OF EARNINGS

Year ended March 31

	Budget 2007	Actual 2007	Actual 2006
Total sales (note 6)	$355 871 502	$359 906 043	$344 107 044
Less: commissions	4 850 099	4 999 252	4 679 139
Net sales	351 021 403	354 906 791	339 427 905
Cost of sales (note 7)	183 310 747	184 386 176	176 518 333
Gross profit	167 710 656	170 520 615	162 909 572
Other income (note 8)	1 334 477	1 502 847	1 557 575
	169 045 133	172 023 462	164 467 147
Operating expenses (note 9)	41 311 546	40 540 834	38 344 144
Net earnings	**$127 733 587**	**$131 482 628**	**$126 123 003**

See accompanying notes to the financial statements

STATEMENT OF CASH FLOWS

Year ended March 31

	2007	2006
Cash from Operations		
Net earnings	$131 482 628	$126 123 003
Items not involving cash:		
Depreciation	2 173 789	1 916 040
Loss on sale of property, plant and equipment	528 086	12 043
Decrease in deposit - injured workers	39 415	46 900
Change in non-cash working capital	(1 604 357)	(934 539)
Cash available from operations	132 619 561	127 163 447
Net Capital Investments		
Additions to property, plant and equipment	(3 728 895)	(3 469 992)
Proceeds from sale of property, plant and equipment	181 085	234 124
Net cash used for capital investments	(3 547 810)	(3 235 868)
Payments to the Province of New Brunswick	(126 986 073)	(123 159 923)
Increase in Cash	2 085 678	767 656
Cash at Beginning of Year	940 596	172 940
Cash at End of Year	**$ 3 026 274**	**$ 940 596**

See accompanying notes to the financial statements

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS

March 31, 2007

1. General

This Crown Corporation is incorporated under the New Brunswick Liquor Corporation Act and its primary business activity is the purchase, distribution and sale of alcoholic beverages throughout the Province of New Brunswick.

2. Summary of Significant Accounting Policies

Revenue Recognition

Revenue is recognized when goods are sold, all contractual obligations have been met and the amount is reasonably determinable. Total sales reported includes sales to retail customers, licensed establishments and agency stores. Amounts do not include the subsequent resale by licensed establishments and agency stores.

Inventories

Inventory of goods for resale is valued at cost, which is lower than net realizable value. Inventory of supplies is valued at cost.

Deposit - Injured Workers

The cost of claims for employees injured prior to April 1, 2002 is being deducted from a deposit held in trust with the Workplace, Health, Safety and Compensation Commission and expensed as an employee benefit as incurred.

Property, Plant and Equipment

Property, plant and equipment are stated at cost. Depreciation is provided on the straight-line basis using the following annual rates:

Buildings	2 1/2%
Paving	10%
Refrigeration equipment	10%
Software and services	10%
Retail automation equipment	20%
Furniture, fixtures and equipment	20%
Automotive equipment	25%

Leasehold improvements are depreciated on the straight-line basis over the remaining lease term.

Retiring Allowances

Employees of the Corporation are entitled to a retirement allowance based on years of service and rate of pay in the year of retirement or death. This program is funded in the year the allowance is paid.

The cost of the retirement allowance earned by employees is actuarially determined using the projected benefit method pro-rated on service and management's best estimate of salary escalation and retirement age of employees.

The transitional liability related to the retirement allowance is amortized on a straight-line basis over the estimated remaining service period of the employees that participate in the plan (twelve years).

Any excess of the net actuarial gain (loss) over 10% of the benefit obligation is amortized over the estimated remaining service period of active employees.

2. *Summary of Significant Accounting Policies (continued)*

Use of Estimates

The preparation of financial statements in conformity with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenue and and expenses during the reporting period. Actual results could differ from the estimates.

3. *Inventories*

	2007	2006
Spirits, wine, other beverages and beer	$17 717 314	$16 301 667
Supplies	114 038	212 321
	$17 831 352	**$16 513 988**

4. *Deposit - Injured Workers*

In conjunction with the conversion to the assessed basis of payment with the Workplace Health, Safety and Compensation Commission (WHSCC), the Corporation has placed the sum of $1 000 000 on deposit in trust to cover the estimated cost of claims for employees injured prior to the conversion date of April 1, 2002. This deposit will be held for the period of June 1, 2002 to May 31, 2009 and accrues interest at WHSCC's accounting rate of return for the applicable year. Interest earned in 2007 was $97 726 ($80 886 in 2006). The actual cost of claims is deducted from the deposit in the year the expense is incurred. Actual costs for 2007 were $137 141 ($127 786 in 2006). At the end of the seven-year period or at any time prior, upon request of the Corporation, WHSCC will calculate the future costs associated with these claims, whereupon the Corporation will be responsible for a one-time payment of the amount. From that point forward, WHSCC will assume responsibility for the liability. It is anticipated that the amount currently on deposit will be sufficient to cover all future costs associated with injuries that occurred prior to April 1, 2002.

5. *Property, Plant and Equipment*

	Cost	Accumulated Depreciation	2007 Net	2006 Net
Land	$ 201 945		$ 201 945	$ 207 995
Paving	503 342	$ 460 988	42 354	34 615
Buildings	11 809 347	7 057 641	4 751 706	4 545 120
Leasehold improvements	5 301 375	3 561 952	1 739 423	2 047 384
Furniture, fixtures and equipment	10 813 580	8 839 129	1 974 451	1 706 916
Automotive equipment	226 086	186 181	39 905	54 484
Retail automation equipment	2 758 275	1 882 885	875 390	623 272
Software and services	3 560 304	1 174 502	2 385 802	1 882 350
Refrigeration equipment	3 105 941	2 445 137	660 804	723 709
	$38 280 195	**$25 608 415**	**$12 671 780**	**$11 825 845**

6. *Total Sales*

	Budget 2007	Actual 2007	Actual 2006
Spirits	$ 80 867 149	$ 81 945 712	$ 78 165 020
Wine	50 759 618	51 345 718	46 670 572
Other beverages	19 156 520	19 443 683	18 812 706
Beer	205 088 215	207 170 930	200 458 746
	$355 871 502	**$359 906 043**	**$344 107 044**

7. *Cost of Sales*

	Spirits	Wine	Other beverages	Beer	2007 Total	2006 Total
Inventories at beginning of year	$ 5 380 531	$ 6 180 579	$ 994 944	$ 3 745 613	$ 16 301 667	$ 17 234 382
Purchases	19 467 981	19 838 504	8 212 379	119 451 488	166 970 352	157 550 092
Freight	724 643	1 663 572	469 671	304 789	3 162 675	2 865 763
Duty and excise tax	12 165 996	2 241 785	796 031	464 984	15 668 796	15 169 763
	37 739 151	29 924 440	10 473 025	123 966 874	202 103 490	192 820 000
Inventories at end of year	5 057 023	7 817 344	929 240	3 913 707	17 717 314	16 301 667
	$32 682 128	**$22 107 096**	**$ 9 543 785**	**$120 053 167**	**$184 386 176**	**$176 518 333**

8. *Other Income*

	Budget 2007	Actual 2007	Actual 2006
Merchandising programs	$ 1 213 000	$ 1 459 000	$ 1 179 445
Private importation revenue	55 468	69 453	57 070
Beer voucher administration fees	18 000	14 955	16 100
Unredeemed beverage container deposits	101 832	151 564	110 431
Subscriptions to sales reports	10 300	13 600	8 515
Loss on sale of property, plant and equipment	(217 855)	(528 086)	(12 043)
Interest on deposit - injured workers	57 000	97 726	80 886
Sundry	96 732	224 635	117 171
	$1 334 477	**$1 502 847**	**$1 557 575**

9. *Operating Expenses*

	Budget 2007	Actual 2007	Actual 2006
Salaries - stores, warehouse and maintenance	$15 930 459	$16 210 689	$15 416 778
- administration	4 169 006	4 077 180	4 018 315
Employee benefits	5 294 036	4 962 115	4 592 217
Rent	4 025 328	4 015 216	3 661 654
Heat and light	1 343 976	1 278 787	1 127 659
Depreciation	2 266 132	2 173 789	1 916 040
Training programs	175 000	133 158	165 163
Trucking	1 023 199	944 008	881 317
Repairs to property, plant and equipment	493 971	481 781	502 360
Property taxes	367 955	350 246	371 426
Minor equipment and supplies	720 725	654 089	587 582
Security	259 664	277 136	254 382
Retail automation system maintenance	259 484	188 953	268 083
Travel	363 617	331 796	266 220
Beverage container redemption costs	688 106	716 209	607 491
Shopping bags	337 080	296 836	303 755
Data processing	279 316	206 457	234 341
Telecommunications	481 961	527 652	550 951
Motor vehicle operation	50 176	45 913	50 331
Cleaning	211 405	180 554	180 329
Shortages	60 000	79 022	62 225
Management meetings	67 117	71 187	44 724
Postage	83 335	76 215	80 273
Professional services	250 300	223 065	322 368
Bank charges	1 442 507	1 438 612	1 308 637
Warehouse maintenance and supplies	69 770	72 787	68 475
Insurance	79 152	77 795	75 383
Advertising and promotions	291 573	277 500	284 476
Directors' remuneration	93 050	38 259	37 321
Other	134 146	133 828	103 868
	$41 311 546	**$40 540 834**	**$38 344 144**

10. *Financial Instruments*

The Corporation's financial instruments consist of cash, receivables, and payables and accrued liabilities. It is management's opinion that the Corporation is not exposed to significant interest, currency or credit risks arising from these financial instruments. The fair value of these financial instruments approximate their carrying values.

11. *Related Party Transactions*

These financial statements include the results of normal operating transactions with various Provincial Government controlled departments, agencies and Crown Corporations, with which the Corporation may be considered related.

12. *Employee Future Benefit Plans*

Pension Plan

Employees of the Corporation belong to the New Brunswick Public Service Superannuation Plan, a multi-employer, defined benefit pension plan. Contributions are made by both the Corporation and the employees. Since sufficient information is not readily available to account for the Corporation's participation in the plan using defined benefit pension plan accounting, these financial statements have been prepared using accounting rules for defined contribution pension plans. For the year ended March 31, 2007, the Corporation expensed contributions of $1 266 503 ($1 176 857 in 2006) under the terms of the Plan. An independent actuary determines funded status of the plan and makes recommendations on required special payments, if any. The most recent actuarial valuation of the Plan as at April 1, 2005 determined that the Plan is not fully funded and as such special funding payments are required. Payables and accrued liabilities reflects the payment required for 2007/08 of $681 475. The next scheduled actuarial valuation is April 1, 2008 at which time future funding requirements will be determined.

Retiring Allowances

Included in payables and accrued liabilities is an amount related to the retiring allowance plan. Information relating to the retirement allowance plan is as follows. This is based on the most recent actuarial valuation dated April 1, 2005:

	2007	2006
Reconciliation of Accrued Benefit Obligation:		
Balance, beginning of year	$ 3 233 958	$ 3 112 500
Current service cost	155 300	151 500
Interest cost	194 293	177 125
Benefits paid	(479 193)	(207 167)
Balance, end of year, and funded status - deficit	3 104 358	3 233 958
Less: Unamortized transitional obligation	1 000 000	1 200 000
Accrued benefit liability	**$ 2 104 358**	**$ 2 033 958**

Significant actuarial assumptions used in determining the Corporation's accrued benefit obligation were a discount rate of 6.0% and a rate of salary escalation of 2.5%.

13. *Commitments*

The Corporation leases buildings, premises and equipment under operating leases which expire at various dates between 2008 and 2018. Certain of these operating leases contain renewal options at the end of the initial lease term. The following is a schedule, by years, of future minimum lease payments required under operating leases that have, as of March 31, 2007, initial lease terms in excess of one year:

2008	$ 3 750 609
2009	3 466 088
2010	3 213 215
2011	2 897 375
2012	2 307 568
2013 to 2018	6 961 632
	$22 596 487

14. Budget

The 2007 budget figures that are presented for comparison with the actual figures were approved by the Corporation's Board of Directors and have not been audited.

15. Comparative Figures

Certain 2006 comparative figures have been reclassified to conform with the financial statement presentation adopted in 2007.

FINANCIAL STATEMENTS

NEW BRUNSWICK MUNICIPAL FINANCE CORPORATION

31 DECEMBER 2006

Office of the Auditor General | Bureau du vérificateur général

New Nouveau Brunswick

AUDITOR'S REPORT

To the Board of Directors
New Brunswick Municipal Finance Corporation

I have audited the balance sheet of the New Brunswick Municipal Finance Corporation as at 31 December 2006 and the statements of income and retained earnings and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Corporation's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Corporation as at 31 December 2006 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Michael Ferguson, CA
Auditor General

Fredericton, N. B.
21 March 2007

NEW BRUNSWICK MUNICIPAL FINANCE CORPORATION
BALANCE SHEET
31 DECEMBER 2006

	2006	2005
ASSETS		
Cash and short-term investments	$ 1,049,122	$ 1,029,889
Accrued interest receivable from municipalities and municipal enterprises	4,774,001	5,109,889
Accrued investment income receivable	9,354	-
	5,832,477	6,139,778
Long term investments	881,000	689,000
Unamortized premiums less discounts	(192,052)	(185,739)
	688,948	503,261
Loans to municipalities and municipal enterprises (Note 3)	559,425,000	495,625,000
	$ 565,946,425	$ 502,268,039
LIABILITIES AND RETAINED EARNINGS		
Accounts payable	$ 1,029	$ 6,851
Accrued interest payable on debenture debt	4,789,454	5,122,567
Debenture debt (Note 4)	560,134,000	496,147,000
	564,924,483	501,276,418
Retained earnings	1,021,942	991,621
	$ 565,946,425	$ 502,268,039

Approved by the Board

..... Director

..... Director

NEW BRUNSWICK MUNICIPAL FINANCE CORPORATION
STATEMENT OF INCOME AND RETAINED EARNINGS
FOR THE YEAR ENDED 31 DECEMBER 2006

	2006	2005
REVENUE		
Interest from municipalities and municipal enterprises	$ 25,092,544	$ 24,318,087
Retained for debenture issue expenses	202,025	144,126
Investment income	39,216	27,849
Amortization of discount	27,997	19,098
	25,361,782	24,509,160
EXPENSE		
Interest paid on debentures	25,125,225	24,343,625
Other expenses	206,236	228,293
	25,331,461	24,571,918
NET INCOME (LOSS) FOR THE YEAR	30,321	(62,758)
Retained earnings, beginning of year	991,621	1,054,379
RETAINED EARNINGS, end of year	$ 1,021,942	$ 991,621

NEW BRUNSWICK MUNICIPAL FINANCE CORPORATION
STATEMENT OF CASH FLOWS
FOR THE YEAR ENDED 31 DECEMBER 2006

	2006	2005
CASH PROVIDED BY (USED FOR):		
Operating activities:		
Net income (loss) for the year	$ 30,321	$ (62,758)
Add (deduct)		
Amortization of discount	(27,997)	(19,098)
Decrease (increase) in non-cash components of working capital	(12,401)	11,249
	(10,077)	(70,607)
Financing activities:		
Proceeds on sale of debentures	134,111,591	95,934,197
Funds retained for debenture issues expenses	(202,025)	(144,126)
Principal paid on debenture debt	(70,713,000)	(67,295,000)
	63,196,566	28,495,071
Investing activities:		
Loans to municipalities and municipal enterprises	(133,909,566)	(95,790,070)
Principal repayments made by municipalities and municipal enterprises	70,900,000	67,532,000
Long term investments	(157,690)	(217,686)
	(63,167,256)	(28,475,756)
INCREASE (DECREASE) IN CASH	19,233	(51,292)
Cash position, beginning of year	1,029,889	1,081,181
CASH POSITION, end of year	$ 1,049,122	$ 1,029,889

NEW BRUNSWICK MUNICIPAL FINANCE CORPORATION
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 DECEMBER 2006

1. General

The Corporation was established under the New Brunswick Municipal Finance Corporation Act, which came into force on 1 February 1983. The purpose of the Corporation is to provide financing for municipalities and municipal enterprises through a central borrowing authority.

2. Summary of significant accounting policies

a) Loans to municipalities and municipal enterprises and debenture debt

Loans to municipalities and municipal enterprises and debenture debt are recorded at par value. The cash value of any discount or premium arising on the issuance of debenture debt is transferred to the municipality or municipal enterprise. As the discounts or premiums on loans to municipalities and municipal enterprises and on debenture debt are of equal value, there is no effect on the financial statements. Therefore, discounts or premiums are neither recorded on the balance sheet nor amortized over the life of the respective financial instruments.

b) Investments

Long-term investments are recorded at par value, and adjusted for any unamortized premiums less discounts. Discounts and premiums are deferred and amortized to income on a straight-line basis over the remaining life of the related security.

3. Loans to municipalities and municipal enterprises

(a) Loans to municipalities and municipal enterprises are made on the security of their debentures due in annual instalments for periods up to a maximum of fifteen years.

(b) Principal payments receivable in each of the next five years are:

2007	$75,509,000
2008	$67,889,000
2009	$64,515,000
2010	$57,479,000
2011	$56,170,000

NEW BRUNSWICK MUNICIPAL FINANCE CORPORATION
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 DECEMBER 2006

4. Debenture debt

(a) The following debenture debt outstanding at 31 December 2006 is in Canadian funds and is fully guaranteed by the Province of New Brunswick.

Series	Date of Issue	Maturity Date	Interest Rates	Original Amount	Outstanding
"U"	29 July 1993	29 July 1994 to 2008	5.5% to 8.375%	$ 34,442,000	$ 606,000
* "AC"	16 Oct. 1997	16 Oct. 1998 to 2007	4.125% to 6%	36,187,000	6,930,000
"AD"	18 Dec. 1997	18 Dec. 1998 to 2007	4.25% to 5.75%	34,346,000	7,880,000
"AE"	25 Aug. 1998	25 Aug. 1999 to 2008	5.25% to 5.625%	26,566,000	6,168,000
"AF"	15 Dec. 1998	15 Dec. 1999 to 2008	5.125% to 5.5%	29,838,000	10,382,000
"AG"	11 Aug. 1999	11 Aug. 2000 to 2009	5.2% to 5.75%	31,633,000	11,712,000
**"AH"	14 Dec. 1999	14 Dec. 2000 to 2009	5.7% to 6.5%	33,575,000	13,709,000
"AI"	10 Aug. 2000	10 Aug. 2001 to 2010	6.1% to 6.4%	31,887,000	14,097,000
"AJ"	19 Dec. 2000	19 Dec. 2001 to 2010	6% to 6.125%	27,801,000	12,193,000
"AK"	17 July 2001	17 July 2002 to 2011	4.45% to 6.2%	28,920,000	17,196,000
"AL"	30 Nov. 2001	30 Nov. 2002 to 2011	2.45% to 5.5%	42,281,000	23,791,000
"AM"	12 July 2002	12 July 2003 to 2012	3.375% to 5.75%	52,016,000	33,836,000
**"AN"	23 Dec. 2002	23 Dec. 2003 to 2012	3.1% to 5.6%	24,625,000	15,771,000
"AO"	28 July 2003	28 July 2004 to 2013	3.05% to 5.0%	41,532,000	31,417,000
"AP"	17 Dec. 2003	17 Dec 2004 to 2013	2.75% to 5.125%	51,873,000	38,019,000
**"AQ"	8 July 2004	8 July 2005 to 2014	2.75% to 5.50%	27,040,000	22,962,000
"AR"	16 Dec. 2004	16 Dec. 2005 to 2014	2.75% to 4.80%	78,919,000	68,739,000
**"AS"	7 July 2005	7 July 2006 to 2015	2.85% to 4.35%	21,781,000	20,122,000
"AT"	7 Dec. 2005	7 Dec. 2006 to 2015	3.75% to 4.375%	75,023,000	69,904,000
**"AU"	13 jun. 2006	13 Jun. 2007 to 2016	4.15% to 4.70%	29,249,000	29,249,000
**"AV"	1 Dec. 2006	1 Dec. 2007 to 2016	4.15% to 4.45%	105,451,000	105,451,000
				$ 864,985,000	$ 560,134,000

* These debentures were sold directly to funds administered by the Province of New Brunswick.

(b) Principal payments due in each of the next five years are:

2007	$75,380,000
2008	$67,825,000
2009	$64,521,000
2010	$57,564,000
2011	$56,342,000

NEW BRUNSWICK MUNICIPAL FINANCE CORPORATION
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 DECEMBER 2006

5. Financial Instruments

Fair value
The fair values of short-term investments, accrued interest receivable, investment income receivable, accounts payable and accrued interest payable are assumed to approximate their carrying amounts because of their short term to maturity.

The fair value of long-term investments is $692,678.

The issue and repayment terms of the loans to municipalities and municipal enterprises and the debenture debt are in most cases identical, and in each case the asset and liability is intended to be held to maturity. For these two reasons, their fair value is considered to be the equivalent of par value.

Interest rate risk
The Corporation's rate of interest charged on loans to municipalities and municipal enterprises is equal to its cost of borrowing, thereby eliminating interest rate risk.

Credit risk
Since Section 14 of the New Brunswick Municipal Finance Corporation Act provides for the recovery of any defaults by municipalities and municipal enterprises by the Corporation, an allowance for doubtful accounts is not required.

It is management's opinion that the Corporation is not exposed to significant interest or credit risk arising from financial instruments.

The New Brunswick Museum

Consolidated Financial Statements
For The Year Ended March 31, 2007

Ashe, Casey & Mills
Chartered Accountants

Ashe, Casey & Mills
Chartered Accountants

206 King Street West
Saint John
New Brunswick
E2M 1S6

Tel: (506) 635-1802
Fax: (506) 635-1832

Auditor's Report

To the Directors of
The New Brunswick Museum

We have audited the consolidated balance sheet of **The New Brunswick Museum** (the "Museum") as of March 31, 2007 and the consolidated statement of financial operations and changes in fund balances for the year then ended. These consolidated financial statements are the responsibility of the Museum's management. Our responsibility is to express an opinion of these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the consolidated financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the consolidated financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these consolidated financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Museum as at March 31, 2007 and the results of its operations for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

May 18, 2007
Saint John, NB

Chartered Accountants

The New Brunswick Museum

Consolidated Balance Sheet
As At March 31, 2007

ASSETS

	General Fund $	Property and Equipment Fund $	Restricted Fund $	Endowment Fund $	2007 $	2006 $
Assets						
Cash	96,512	-	799	44,068	141,379	111,475
Short-term investments (note 3)	299,196	-	76,762	-	375,958	69,179
Accounts receivable - trade	26,327	-	-	30,532	56,859	54,217
Accounts receivable - grants	11,982	-	120,742	-	132,724	226,305
Inventory	43,114	-	-	-	43,114	44,843
Due from Province of New Brunswick	-	-	-	-	-	143,394
	477,131	-	198,303	74,600	750,034	649,413
Investments (note 3)	-	-	-	1,448,830	1,448,830	1,209,286
Property and Equipment (note 4)	-	111,608	-	-	111,608	137,353
Collection and Accessions (note 2)	2	-	-	-	2	2
	477,133	111,608	198,303	1,523,430	2,310,474	1,996,054
LIABILITIES AND FUND BALANCES						
Current Liabilities						
Accounts payable and accrued liabilities	145,628	-	24,226	-	169,854	181,933
Interfund loans	182,840	-	(182,303)	(537)	-	-
Due to Province of New Brunswick	132,376	-	(90,420)	-	41,956	-
	460,844	-	(248,497)	(537)	211,810	181,933
Fund Balances						
Unrestricted	16,289	-	-	-	16,289	16,416
Internally restricted	-	-	144,279	58,000	202,279	112,728
Externally restricted	-	-	302,521	-	302,521	386,597
Endowments	-	-	-	1,170,800	1,170,800	1,161,027
Cumulative net unrealized gains and losses on available for sale endowment assets	-	-	-	295,167	295,167	-
Property and equipment	-	111,608	-	-	111,608	137,353
	16,289	111,608	446,800	1,523,967	2,098,664	1,814,121
	477,133	111,608	198,303	1,523,430	2,310,474	1,996,054

Approved by the Board of Directors

Director

Director

Ashe, Casey & Mills
Chartered Accountants

The New Brunswick Museum

Consolidated Statement of Financial Operations and Changes in Fund Balances
For the year ended March 31, 2007

	General Fund $	Property and Equipment Fund $	Restricted Fund $	Endowment Fund $	2007 Total $	2006 Total $
Revenues						
Grants						
Provincial	2,181,568	-	255,448	-	2,437,016	2,084,472
Federal	-	-	55,895	-	55,895	77,767
Department of Canadian Heritage	-	-	33,807	-	33,807	106,956
Interest income	12,875	-	804	54,093	67,772	63,432
Webster Foundation	-	-	-	41,910	41,910	37,455
Museum services (note 5)	156,991	-	7,831	-	164,822	170,771
Other grants	10,000	-	113,001	-	123,001	90,903
Bequests and donations	-	-	80,841	13,915	94,756	223,485
	2,361,434	-	547,627	109,918	3,018,979	2,855,241
Expenditures						
Salaries and benefits	1,871,150	-	191,825	-	2,062,975	1,892,936
Materials, supplies and services	475,370	-	374,316	11,964	861,650	892,831
Collections and accessions	27,530	-	15,766	-	43,296	25,900
Amortization	-	68,511	-	-	68,511	73,758
Research grants	4,900	-	-	-	4,900	3,500
	2,378,950	68,511	581,907	11,964	3,041,332	2,888,925
Excess (deficiency) of revenues over expenditures	(17,516)	(68,511)	(34,280)	97,954	(22,353)	(33,684)
Gain on sale of investments	-	-	-	11,729	11,729	49,307
Net surplus (deficit)	(17,516)	(68,511)	(34,280)	109,683	(10,624)	15,623
Fund balance - Beginning of year	16,416	137,353	407,233	1,253,119	1,814,121	1,798,498
Inter fund transfers	17,389	42,766	73,847	(134,002)	-	-
Unrealized gains and losses on available for sale financial assets arising during the period	-	-	-	295,167	295,167	-
Fund balance - End of year	16,289	111,608	446,800	1,523,967	2,098,664	1,814,121

Ashe, Casey & Mills
Chartered Accountants

The New Brunswick Museum

Notes to Consolidated Financial Statements
For the year ended March 31, 2007

1. Nature of Organization

The New Brunswick Museum (the "Museum") is incorporated under the laws of the Province of New Brunswick. As New Brunswick's provincial museum, it is the principal repository and steward of material that documents or represents the natural and human history of New Brunswick and other related regions. The New Brunswick Museum works in partnership with institutions and communities to collect, preserve, research and interpret material to foster a greater understanding and appreciation of New Brunswick provincially and globally.

The Museum is registered as a charitable organization under the Income Tax Act (the "Act") and, as such, is exempt from income taxes and is able to issue donation receipts for income tax purposes. In order to maintain its status as a registered charity under the Act, the Museum must meet certain requirements within the Act. In the opinion of management, these requirements have been met.

2. Significant Accounting Policies

Financial Statement Presentation

In order to ensure observance of the limitations and restrictions placed on the use of resources available to the Museum, the accounts of the Museum are maintained in accordance with the principles of fund accounting. Accordingly, resources are classified for accounting and reporting purposes into separate funds. These funds are held in accordance with the objectives specified by the donors or in accordance with directives issued by the Board of Directors (the "Board") or various funding authorities.

These consolidated financial statements include the accounts of The New Brunswick Museum and its subsidiary, The New Brunswick Museum Foundation, Inc.

For financial reporting purposes, the accounts have been classified into the following four groupings.

General Funds

These funds reflect the day-to-day operating transactions of the Museum.

Property and Equipment Fund

This fund reports the property and equipment owned by the Museum. The Museum's premises are provided by the Province of New Brunswick.

Assets are stated at cost and are amortized on a straight-line basis over their estimated useful lives as follows:

Computer equipment	33%
Equipment	20%
Furniture	10%

In the year of acquisition, amortization is calculated over the number of months the related asset is available for use.

The New Brunswick Museum

Notes to Consolidated Financial Statements
For the year ended March 31, 2007

2. Significant Accounting Policies (Continued)

Restricted Funds

These funds include amounts received by the Museum which are designated to be for certain restricted activities. Such restricted activities include the following:

Grants - Amounts received from various governments and private agencies to finance specific projects.

Department of Canadian Heritage - Amounts received from the Federal Museum's Assistance Program which provides financial assistance for specific projects that foster access by present and future generations of Canadians to their human, natural, artistic and scientific heritage.

Bequests and donations - Amounts received from sources which place specific restrictions on their use.

Internally restricted funds - Amounts restricted by the Board for exhibitions and gallery upgrades. This also includes funds received from activities of the staff in the curatorial departments to assist in financing specific project expenditures.

Endowment Funds

These funds include amounts held for the long-term benefit of the Museum, the income for which is to be used for various restricted purposes. The Endowment Funds include the following individual funds whose stated purpose is as follows:

General Donation Fund - All un designated donations are applied to this Fund upon receipt. Board Resolution may subsequently transfer these donations to the Legacy Collection or Name Donor Endowment Funds. Principal and income deriving from the Fund may be used for programs or collections of the Museum, at the discretion of the Board.

Legacy Endowment Fund - Income from the Legacy Endowment Fund is used to fund programs of the Museum.

Collection Endowment Fund - Income from the Collections Fund is designated for the acquisition of artifacts for the Museum's collection.

Research Endowment Funds

- *Matthew Research Fund* - Established by the New Brunswick Museum in 1987 to support geological research in New Brunswick by non-staff researchers. Scholarships are reviewed and approved by Management upon recommendation of the Curator of Geology.

- *Christie Research Fund* - Established by the New Brunswick Museum in 1987 to support research in natural science by non-staff researchers. Scholarships are reviewed and approved by Management upon recommendation of the Curator of Zoology.

The New Brunswick Museum

Notes to Consolidated Financial Statements
For the year ended March 31, 2007

2. Significant Accounting Policies (continued)

Endowment Funds (continued)

Named Donor Endowment Funds - These funds comprise individual trusts established to carry out the terms and conditions of certain bequests, as required. Disbursements from these trusts are made in accordance with the terms set by the donor.

Webster Fund - Funds received from the Webster Foundation are applied toward certain humanities programs under the General Fund.

Interest income earned on these contributions is classified as externally restricted assets to be applied towards the programs described above. Amounts approved by the Board to be transferred to the General Funds in the following financial year to fund such projects are classified as internally restricted assets.

Investments

Investments purchased by the Museum are classified as available for sale and are recorded at market value. Investments donated to the Museum are valued at fair market value at the date of receipt. Investment income is recognized as earned.

Inventory

Inventory consisting of publications and items held for resale are valued at the lower of cost and net realizable value determined on a first-in, first-out basis.

Collections and Accessions

Collections and accessions are recorded at a nominal value. Additions to the collections are expensed in the year of acquisition.

The collections of the Museum comprise a wide range of subject matter from the humanities, archives, library and natural science, which are relevant to New Brunswick and have been continually acquired since the institution's foundation in 1842. The humanities holdings, numbering about 100,000 artifacts, include history and technology artifacts, fine and decorative arts and archival material. The archives and research library holds 300 meters of archival material, 45,000 monographs and 500 periodical titles. The natural science holdings, numbering about 317,000 specimens or specimen lots, include botanical, palaeontology and zoological collections.

Contributed Services

Volunteers contributed approximately 1,600 hours (2006 - 1,850) to assist the Museum in carrying out its service delivery activities.

The New Brunswick Museum

Notes to Consolidated Financial Statements
For the year ended March 31, 2007

2. Significant Accounting Policies (continued)

Management Estimates

The preparation of financial statements in conformity with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets, liabilities, revenues and expenditures during the reporting period. Estimates are used for, but not limited to, provisions for doubtful accounts and inventory obsolescence and amortization. Actual results could differ from those estimates.

Financial Instruments

The Museum's financial instruments recognized in the consolidated balance sheet consist of cash, accounts receivable, investments, accounts payable and accrued liabilities and amounts due to/from the Province of New Brunswick. The fair values of these instruments approximate their carrying value due to their short-term nature unless otherwise noted.

Effective April 1, 2006 the Museum adopted the CICA Handbook Section 3855, Financial Instruments - Recognition and Measurement. The Museum has designated all of its investments as available for sale and are stated at fair value. As a result of adopting this new section, the Museum recorded a non-cash credit of $295,167 to the endowment fund for the change in accounting for financial assets classified as available for sale and measured at fair value rather than cost as at commencement of the current fiscal year.

Comparative Figures For The Prior Year

Figures for 2006 have been audited by another auditor.

3. Investments

Investments comprise the following:

	2007		2006	
	Cost	Market Value	Cost	Market Value
	$	$	$	$
Short-term investments				
Treasury bills	375,958	375,958	69,179	69,179
Long-term investments				
Bonds	832,656	877,034	856,888	894,226
Equities	321,007	571,796	352,398	575,446
	1,153,663	1,448,830	1,209,286	1,469,672

The New Brunswick Museum

Notes to Consolidated Financial Statements
For the year ended March 31, 2007

4. Property and Equipment

	Cost	Accumulated Amortization	2007 Net Book Value	2006 Net Book Value
	$	$	$	$
Computer equipment	242,663	211,604	31,059	54,497
Equipment	299,722	237,647	62,075	63,114
Furniture	80,673	62,199	18,474	19,742
	623,058	511,450	111,608	137,353

5. Museum Services

Museum services consist of the following revenue and expenditures:

	2007	2006
	$	$
Revenues		
Gift shop, programs and other	214,701	286,648
Admissions	82,015	85,799
Facility rentals	23,437	24,569
Membership	13,807	13,281
	333,960	410,297
Expenditures		
Gift shop, programs and other	169,138	239,526
	164,822	170,771

Ashe, Casey & Mills
Chartered Accountants

The New Brunswick Museum

Notes to the Consolidated Financial Statements
For the year ended March 31, 2007

6. General Funds Revenues and Expenditures - Detailed Comparison to Budget

	2007 Actual $	2007 Budget (unaudited) $
Revenues		
Provincial grants	2,181,568	2,016,000
Museum services	156,991	171,000
Investment income	12,875	6,000
Other grants and bequests	10,000	20,000
	2,361,434	2,213,000
Expenditures		
Salaries and benefits	1,871,150	1,774,000
Operations	205,445	253,350
Curatorial and library	118,119	112,500
Marketing and development	73,726	92,500
Exhibition and technical services	78,751	34,000
Outreach	10,495	10,000
Visitor services	21,264	23,200
	2,378,950	2,299,550
Deficiency of revenues over expenditures	(17,516)	(86,550)

7. Commitments

Minimum annual commitments under long-term operating leases are as follows:

		$
Year ending March 31,	2008	16,952
	2009	16,952
	2010	6,312

Combined Financial Statements of

NEW BRUNSWICK POWER HOLDING CORPORATION

for the year ended March 31, 2007

Deloitte

Deloitte & Touche LLP
Brunswick House
44 Chipman Hill, 7th Floor
P.O. Box 6549
Saint John NB E2L 4R9
Canada
Tel: (506) 632-1080
Fax: (506) 632-1210
www.deloitte.ca

Auditors' Report

To the Honourable Hermenegilde Chiasson,
Lieutenant-Governor of New Brunswick,
Fredericton, New Brunswick

Sir:

We have audited the combined balance sheet of New Brunswick Power Holding Corporation (the "Corporation") as at March 31, 2007 and the combined statements of operations, deficit and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Corporation's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these combined financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Corporation as at March 31, 2007 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Deloitte & Touche LLP

Chartered Accountants

May 24, 2007, except for note 26
which is as at August 3, 2007

NEW BRUNSWICK POWER HOLDING CORPORATION
COMBINED STATEMENT OF OPERATIONS
(in millions)

For the year ended March 31	2007	2006
Revenues (Notes 3 and 6)		
Sales of power		
In-province	$ 1,146	$ 1,056
Out-of-province	215	379
Miscellaneous	73	73
Transmission	78	77
	1,512	1,585
Expenses		
Fuel and purchased power	560	512
Transmission (Note 3)	85	86
Operations, maintenance and administration	389	373
Amortization and decommissioning (Note 7)	220	217
Taxes (Note 8)	49	47
	1,303	1,235
Earnings before finance charges and special payments in lieu of income taxes	209	350
Finance charges (Note 9)	180	199
Earnings before special payments in lieu of income taxes	29	151
Special payments in lieu of income taxes (Note 10)	8	55
Net earnings	**$ 21**	**$ 96**

COMBINED STATEMENT OF DEFICIT

For the year ended March 31	2007	2006
Deficit, beginning of year	$ (107)	$ (191)
Net earnings for the year	21	96
Dividends declared (Note 11)	(10)	(12)
Deficit, end of year	**$ (96)**	**$ (107)**

NEW BRUNSWICK POWER HOLDING CORPORATION
COMBINED BALANCE SHEET
(in millions)

As at March 31	2007	2006
Current Assets		
Cash and short-term investments (Note 12)	$ 30	$ 21
Accounts receivable (Note 22)	227	208
Materials, supplies and fuel	148	151
Prepaid expenses	6	4
	411	384
Property, Plant and Equipment (Note 13)		
Land, buildings, plant and equipment, at cost	6,805	6,501
Less: accumulated amortization	3,400	3,221
	3,405	3,280
Long-Term Assets		
Nuclear decommissioning and used fuel management funds (Note 14)	241	229
Other investments (Note 15)	6	6
	247	235
Other Assets		
Future special payments in lieu of income taxes (Note 10)	11	-
Deferred debt costs, less amounts amortized	10	-
Deferred pension benefit (Note 16)	67	70
	88	70
Total Assets	$ 4,151	$ 3,969

ON BEHALF OF NEW BRUNSWICK POWER HOLDING CORPORATION

Chairman

President and Chief Executive Officer

NEW BRUNSWICK POWER HOLDING CORPORATION
COMBINED BALANCE SHEET
(in millions)

As at March 31	2007	2006
Current Liabilities		
Short-term indebtedness (Note 17)	$ -	$ 243
Accounts payable and accruals (Note 22)	260	228
Accrued interest (Note 22)	54	59
Current portion of long-term debt (Note 18)	345	232
	659	762
Long-Term Debt (Note 18)		
Debentures	2,869	2,655
Deferred Liabilities		
Plant decommissioning and used nuclear fuel management (Note 19)	317	261
Other (Note 20)	75	71
	392	332
Shareholders' Equity		
Capital stock (Note 11)	140	140
Contributed surplus	187	187
Deficit	(96)	(107)
	231	220
Total Liabilities & Shareholders' Equity	**$ 4,151**	**$ 3,969**

NEW BRUNSWICK POWER HOLDING CORPORATION
COMBINED STATEMENT OF CASH FLOWS
(in millions)

For the year ended March 31	2007	2006
Operating Activities		
Net earnings for the year	$ 21	$ 96
Amounts charged or credited to operations not requiring a current cash payment (Note 21)	217	223
	238	319
Nuclear decommissioning and used fuel management funds installments and earnings	(13)	(40)
Decommissioning expenditures	(3)	(5)
Deferred debt costs	(10)	-
Net change in non-cash working capital balances	13	(11)
	225	263
Investing Activities		
Expenditure on property, plant and equipment, net of proceeds on disposal and customer contributions	(287)	(209)
Financing Activities		
Debt retirements	(233)	(357)
Proceeds from issuance of long-term debt	560	428
Decrease in short-term indebtedness	(243)	(97)
Dividends paid	(13)	(11)
	71	(37)
Net cash inflow	9	17
Cash, beginning of year	21	4
Cash, end of year	**$ 30**	**$ 21**

NEW BRUNSWICK POWER HOLDING CORPORATION
NOTES TO THE COMBINED FINANCIAL STATEMENTS
For the year ended March 31, 2007
(in millions)

1. INCORPORATION

Incorporation

New Brunswick Power Corporation (NB Power) was established as a Crown Corporation of the Province of New Brunswick in 1920 by enactment of the New Brunswick *Electric Power Act*.

On October 1, 2004 the Province of New Brunswick proclaimed the *Electricity Act*, which resulted in the reorganization of NB Power and the restructuring of the electricity industry in New Brunswick. NB Power was continued as New Brunswick Power Holding Corporation (Holdco) with four new subsidiary operating companies that commenced operations on this date. The subsidiaries include

- New Brunswick Power Generation Corporation* (Genco)
- New Brunswick Power Nuclear Corporation (Nuclearco)
- New Brunswick Power Transmission Corporation (Transco)
- New Brunswick Power Distribution and Customer Service Corporation (Disco)

* including New Brunswick Power Coleson Cove Corporation (Colesonco) and NB Coal Limited (NB Coal), formed as subsidiaries of Genco upon restructuring

The *Electricity Act* also resulted in the establishment of the New Brunswick Electric Finance Corporation (Electric Finance), a Crown Corporation and agent of the Crown, whose purpose is to facilitate the conversion of NB Power's debt to appropriate levels in the subsidiary operating companies and to assume and reduce the remaining portion of NB Power's debt.

The *Electricity Act* also resulted in the establishment of the New Brunswick System Operator (System Operator), a not-for-profit body whose primary objective is to independently direct the operation of the electricity market and maintain the long-term adequacy and reliability of the electricity system.

2. BASIS OF PRESENTATION

The accompanying combined financial statements have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles applied on a basis consistent with the preceding year. The combined financial statements include the accounts of Holdco and those of its subsidiaries listed above (collectively the Corporation).

NEW BRUNSWICK POWER HOLDING CORPORATION
NOTES TO THE COMBINED FINANCIAL STATEMENTS
For the year ended March 31, 2007
(in millions)

3. BASIS OF REGULATION

Transco

The New Brunswick Energy and Utilities Board (EUB) regulates the Open Access Transmission Tariff (OATT). The OATT establishes non-discriminatory access to the transmission system for generators and customers inside and outside the province and generates revenues for the Corporation to operate and maintain the transmission system.

The System Operator has responsibility for the design and administration of the OATT. As such, Transco bills the System Operator for the majority of its revenue requirement, which the System Operator collects through the OATT from the various load and load-serving customers, including Genco, Nuclearco and Disco.

Transco's revenue requirement is based on its cost of service with an allowed rate of return of 9.5 per cent based on a deemed capital structure of 65 per cent debt and 35 per cent equity.

Regulatory assets or liabilities may arise as a result of the rate-setting process. Regulatory assets represent future revenues associated with certain costs incurred in current or prior periods that are expected to be recovered from customers in future periods through the rate-setting process. Regulatory liabilities represent future reductions or limitations of revenue increases associated with amounts that are expected to be refunded to customers. As of March 31, 2007, Transco has a regulatory asset related to allowance for funds used during construction (AFUDC).

The EUB permits AFUDC to be capitalized monthly on capital construction projects based on the Corporation's weighted average cost of capital. AFUDC is included in the cost of property, plant and equipment for financial reporting purposes and is amortized over future periods as part of the cost of the related asset. Since AFUDC includes a cost-of-equity component as well as an interest component, it exceeds the amount that would be capitalized in similar circumstances in the absence of rate regulation.

It is expected that future amortization from property, plant and equipment containing AFUDC is recoverable through the OATT. However, the expected recovery or likelihood of recovery is affected by decisions of the EUB in determining Transco's revenue requirement.

NEW BRUNSWICK POWER HOLDING CORPORATION
NOTES TO THE COMBINED FINANCIAL STATEMENTS
For the year ended March 31, 2007
(in millions)

3. BASIS OF REGULATION (continued)

Disco

Disco is regulated under a system whereby annual average rate increases greater than three per cent or the percentage change in the average Consumer Price Index, whichever is higher, require regulatory approval by the EUB.

Regulatory assets or liabilities may arise as a result of the rate-setting process. Regulatory assets represent future revenues associated with certain costs incurred in current or prior periods that are expected to be recovered from customers in future periods through the rate-setting process. Regulatory liabilities represent future reductions or limitations of revenue increases associated with amounts that are expected to be refunded to customers.

4. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

a. Property, plant and equipment

The cost of additions to property, plant and equipment is the original cost of contracted services, direct labour and material, interest and allowance for funds used during construction, indirect charges for administration and other expenses related to capital projects, less credits for the value of power generated during commissioning and customer contributions.

Property, plant and equipment also includes the present value of asset retirement obligations related to the disposal of used nuclear fuel and decommissioning of the nuclear and thermal generating stations. Interest during construction is capitalized monthly on capital projects based on the cost of long-term borrowings, except in Transco where allowance for funds used during construction is capitalized monthly on capital projects based on the weighted average cost of capital.

Contributions in aid of construction, which include amounts received from customers as well as research and development grants in respect of new facilities, are netted against the cost of related assets.

The cost of distribution system assets retired, net of dismantlement and salvage, is charged to accumulated amortization as deemed appropriate by the New Brunswick Board of Commissioners of Public Utilities.

NEW BRUNSWICK POWER HOLDING CORPORATION
NOTES TO THE COMBINED FINANCIAL STATEMENTS
For the year ended March 31, 2007
(in millions)

4. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

a. Property, plant and equipment (continued)
Amortization is provided for all assets sufficient to amortize the cost of such assets less estimated salvage value over their estimated service lives. The estimated service lives of fixed assets are periodically reviewed and any changes are applied prospectively. All assets are amortized on a straight-line basis.

The main categories of property, plant and equipment are being amortized based on the following estimated service lives

Assets	Years
Power generating stations	
Hydro generating facilities	35 – 100
Thermal generating stations	25 – 35
Nuclear generating station	29
Combustion turbine generating stations	25
Transmission system	45 – 60
Terminals and substations	40
Distribution system	10 – 35
Buildings	40 – 50
Communications and computer systems	3 – 15
Mining equipment	20 – 35
Motor vehicles	4 – 10

The Corporation evaluates its property, plant and equipment for impairment whenever conditions indicate that estimated undiscounted future net cash flows may be less than the net carrying amount of assets. If the undiscounted expected future cash flows are less than the carrying amount, an impairment loss will be recognized equal to the amount by which the carrying amount exceeds the fair value.

b. Cash and short-term investments
Cash and short-term investments, which are stated at cost, consist of balances with banks and investments in money market instruments.

c. Materials, supplies and fuel
Inventories of materials, supplies and fuel other than nuclear fuel are valued at average cost. Nuclear fuel is valued at cost using the first-in, first-out method.

d. Foreign exchange transactions
Monetary assets and liabilities denominated in foreign currencies are translated to Canadian dollars at rates of exchange prevailing at the balance sheet date except where such items have been hedged by the acquisition of a forward exchange contract, in which case the rate established by the terms of the contract is used in the translation. Exchange gains and losses resulting from foreign currency translation are reflected in earnings.

NEW BRUNSWICK POWER HOLDING CORPORATION
NOTES TO THE COMBINED FINANCIAL STATEMENTS
For the year ended March 31, 2007
(in millions)

4. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

e. Long-term debt

Long-term debt is recorded on the balance sheet at cost. The estimated fair value of long-term debt is disclosed in the notes to the financial statements using market values or estimates of market values based on debt with similar terms and maturities. The estimated fair value does not include costs that would be incurred to exchange or settle the debt.

f. Asset retirement obligations

Nuclear and thermal generating stations

In order to provide for the estimated future costs of permanently disposing of used nuclear fuel and decommissioning the nuclear and thermal generating stations to return the sites to a state of unrestricted use, the Corporation recognizes these liabilities taking into account the time value of money.

The following costs have been recognized as a liability as at March 31, 2007

- the estimated present value of the fixed cost portion of used nuclear fuel management activities that are required regardless of the volume of fuel consumed and the estimated present value of the variable cost portion of used nuclear fuel management activities to take into account actual fuel volumes incurred up to March 31, 2007
- the estimated present value of the costs of decommissioning the nuclear and thermal generating stations at the end of their useful lives

The liability for used nuclear fuel management is increased for nuclear fuel bundles used each year with the corresponding amounts charged to operations through fuel expense.

The liabilities for used nuclear fuel management and nuclear and thermal plant decommissioning are increased for the passage of time by calculating accretion on the liabilities. The accretion expense is calculated using the Corporation's credit-adjusted risk-free rate and is included with amortization expense.

The calculations of the anticipated future costs are based on detailed studies that take into account various assumptions regarding the method and timing of dismantling the nuclear and thermal generating stations, the cost of transporting nuclear material to permanent disposal facilities and estimates of inflation rates in the future.

Expenditures incurred on a current basis relating to used nuclear fuel management and nuclear and thermal plant decommissioning are charged against the deferred liability accounts.

In view of potential developments in the decommissioning and used nuclear fuel management technologies and the various assumptions and estimates inherent in the calculations, the Corporation reviews such calculations periodically.

In accordance with the *Nuclear Fuel Waste Act*, which came into force in November 2002, the Nuclear Waste Management Organization was formed to prepare and review alternatives and provide recommendations for long-term management of used nuclear fuel. The Nuclear Waste Management Organization's recommendations were submitted to the federal government in November 2005. The federal government will determine the strategy for dealing with the long-term management of used nuclear fuel based on submitted alternatives. The strategy determined by the federal government could significantly change management's estimate of the used nuclear fuel management liability.

NEW BRUNSWICK POWER HOLDING CORPORATION
NOTES TO THE COMBINED FINANCIAL STATEMENTS
For the year ended March 31, 2007
(in millions)

4. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

f. Asset retirement obligations (continued)

Hydro generating stations

The Corporation currently has no intention and is not legally obligated to decommission its hydro generating stations. With either maintenance efforts or rebuilding, the assets are expected to be used for the foreseeable future. Therefore, no removal date can be determined and consequently a reasonable estimate of the fair value of any related asset retirement obligations cannot be made at this time. If at some future date it becomes possible to estimate a fair value cost of removing assets that the Corporation is legally required to remove, an asset retirement obligation will be recognized at that time.

Transmission and distribution assets

The Corporation expects to use the majority of its transmission and distribution assets for an indefinite period of time. Therefore, no removal date can be determined and consequently a reasonable estimate of the fair value of any related asset retirement obligation cannot be made at this time. If at some future date it becomes possible to estimate the fair value cost of removing assets that the Corporation is legally required to remove, an asset retirement obligation will be recognized at that time.

g. Pension plans

Corporation employees, other than NB Coal employees, are members of the Province of New Brunswick Public Service Superannuation Plan. This multi-employer, defined benefit plan provides pensions based on length of service and the average of the highest five consecutive years of earnings. Pension benefits paid are escalated each year based on the Consumer Price Index to a maximum of five or six per cent depending on retirement date. The Corporation and its employees make contributions to the plan as prescribed in the *Public Service Superannuation Act* and its regulations. NB Coal maintains a private defined benefit pension plan for its employees.

Under both plans, future salary levels affect the amount of employee future benefits, and therefore the projected benefit method pro-rated on service has been used to determine the accrued benefit obligation. The expected return on plan assets is based on the fair value of plan assets. Actuarial gains or losses in excess of 10 per cent of the greater of the accrued benefit obligation and the fair value of the plan assets at the beginning of the year are amortized over the expected average remaining service life of the employee group. The transitional asset (fair market value of the plan assets less the accrued benefit obligation as determined at April 1, 2000) is also amortized over the average remaining service life of the employee group.

h. Retirement allowance

The Corporation has a retirement allowance program for employees that provides a lump-sum payment equal to one week of pay for each full year of employment to a maximum of 26 weeks of pay. Actuarial calculations are prepared to determine the amount of the Corporation's obligations for retirement allowances. The actuarial method used incorporates management's best estimate assumptions to determine the present value of the accrued retirement allowance obligation based on projections of salaries and wages to expected retirement dates. The actuarial present value of accrued retirement allowance obligations for past service is amortized on a straight-line basis over the expected average remaining service life of the employee group.

NEW BRUNSWICK POWER HOLDING CORPORATION
NOTES TO THE COMBINED FINANCIAL STATEMENTS
For the year ended March 31, 2007
(in millions)

4. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

i. Early retirement programs

The present value of the estimated future costs of early retirement programs is charged to earnings in the year the program is accepted by employees, irrespective of when payments are actually made.

j. Revenues

The Corporation recognizes revenue when persuasive evidence of an arrangement exists, delivery has occurred, the price to the buyer is fixed or determinable and collection is reasonably assured. Billings to residential, general service and most industrial customers are rendered monthly on a cyclical basis. Industrial transmission and out-of-province customers are billed at the end of each month. Revenue in respect of items not billed at the end of a fiscal period is estimated and accrued.

k. Derivative financial instruments

In accordance with its forward purchasing policies and objectives, the Corporation enters into derivative financial instruments to manage underlying exposures. The Corporation formally documents all relationships between hedging instruments and hedged items, as well as its hedging objectives and strategy underlying various hedge transactions. This process includes linking all derivatives to specific assets and liabilities on the balance sheet or to specific forecasted transactions.

Hedge accounting, which allows deferral of gains and losses until settlement, is applied when the derivative instrument is designated as a hedge and the derivative is expected to be effective throughout the life of the hedged item. Effectiveness is achieved when changes in the cash flows or fair value of the derivative instrument substantially offset changes in the cash flows or fair value of the hedged item. The Corporation assesses both at inception and on an ongoing basis where the derivatives used in hedging transactions are effective.

Effective derivatives that meet hedge criteria are not recorded on the balance sheet and any gains or losses on these instruments are deferred and only recognized at the settlement date. Derivative instruments not meeting hedge criteria are accounted for on the balance sheet at fair value and subsequent changes in fair value are recorded in earnings.

If a derivative instrument ceases to exist and is not replaced, the termination gain or loss is deferred and recognized when the hedged item is settled. If a hedged item ceases to exist or is no longer probable of occurring, any previously deferred gains or losses associated with a derivative instrument are recognized in earnings. If a hedging relationship is terminated or ceases to be effective, any previously deferred gains or losses are carried forward and recognized in earnings in the same period as the hedged item and any subsequent gains or losses on the fair value of the instrument are recognized in earnings.

The Corporation currently uses derivative financial instruments to manage the following risks

- foreign currency exchange rates
- heavy fuel oil and natural gas prices
- export electricity prices
- freight prices
- interest rates

NEW BRUNSWICK POWER HOLDING CORPORATION
NOTES TO THE COMBINED FINANCIAL STATEMENTS
For the year ended March 31, 2007
(in millions)

4. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)
k. Derivative financial instruments (continued)

Foreign currency exchange rates
The Corporation enters into Canadian dollar – US dollar forward purchases to hedge exchange risk related to forecasted US dollar purchases. Gains or losses on forward contracts hedging forecasted US dollar purchases are deferred and recognized at the settlement date as part of the underlying item. In the event that a forward contract is terminated, the realized gain or loss would also be deferred and recognized in earnings at the settlement date of the related underlying item.

Heavy fuel oil and natural gas prices
The Corporation enters into heavy fuel oil and natural gas swaps to hedge the anticipated exposure related to changes in the cost of heavy fuel oil in the operations of its generating stations and on purchase contracts largely based on natural gas prices. Gains or losses on these swaps are recognized at the settlement dates as an adjustment to fuel and purchased power expense.

Export electricity prices
The Corporation periodically enters into electricity swaps to hedge the anticipated exposure related to changes in electricity prices on export sales. Gains or losses on these swaps are recognized at the settlement dates as an adjustment to out-of-province power sales.

Freight prices
The Corporation enters into contracts to hedge an index price for which a portion of the fuel freight costs are based. Gains or losses on these contracts are recognized at the settlement dates as an adjustment to fuel and purchased power expense.

Interest rates
The Corporation occasionally enters into contracts to hedge the interest rate risk associated with expected future borrowings. Gains or losses on these contracts are recognized over the life of the borrowing as an adjustment to finance charges.

NEW BRUNSWICK POWER HOLDING CORPORATION
NOTES TO THE COMBINED FINANCIAL STATEMENTS
For the year ended March 31, 2007
(in millions)

4. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

l. Special payments in lieu of taxes

The Corporation is required to make special payments in lieu of taxes to Electric Finance. Total special payments in lieu of taxes consist of

- an income tax component based on accounting net earnings multiplied by a rate of 35.12 per cent
- a capital tax component based upon the large corporation tax rules contained in the *New Brunswick Income Tax Act*

The Corporation also recognizes the future special payments in lieu of income taxes benefit of current losses when it is more likely than not that sufficient earnings will be generated in future periods to offset losses previously incurred. No other provisions are made for future special payments in lieu of income taxes as a result of any temporary differences since the tax basis of assets and liabilities and their carrying amounts for accounting purposes are considered to be the same for the purposes of the calculation.

m. Consolidation of variable interest entities

The Corporation has several variable interests in the form of power purchase contracts with third-party corporations. The Corporation has not consolidated the financial results of these third-party entities. For all of these contracts except one, it was determined that there is an insignificant amount of variability being absorbed by the Corporation as a result of these contracts and therefore consolidation is inappropriate.

There is one purchase power contract to purchase all the capacity and electrical energy produced by a 90 MW co-generation facility that began production in December 2004. Purchases under this contract were $56 million for the year ended March 31, 2007 as compared to $67 million for the year ended March 31, 2006. Pursuant to the scope exemption contained in Accounting Guidelines AcG-15 paragraph 4(g), the Corporation has made exhaustive efforts to obtain information in order to make an assessment of whether or not the third-party corporation is a variable interest entity. The Corporation has not been able to obtain this information and therefore has not been able to determine if the third-party corporation is a variable interest entity. As a result, the Corporation has not consolidated the financial results of this third-party entity.

n. Use of estimates

The preparation of financial statements in conformity with generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenues and expenses during the reporting period. Actual results could differ from the estimates. See

- Note 16 regarding the estimate of the deferred pension benefit
- Note 19 regarding the estimate of the plant decommissioning and used nuclear fuel management liabilities
- Note 20 regarding the estimate of other deferred liabilities

NEW BRUNSWICK POWER HOLDING CORPORATION
NOTES TO THE COMBINED FINANCIAL STATEMENTS
For the year ended March 31, 2007
(in millions)

5. FUTURE ACCOUNTING CHANGES

In 2005, the Canadian Institute of Chartered Accountants (CICA) issued a number of standards that dealt with the recognition, presentation and disclosure of financial instruments. The following standards must be adopted by the Corporation for the fiscal period beginning April 1, 2007 at the latest

a) CICA Handbook Section 1530 – "Comprehensive Income" establishes new standards whereby enterprises will include a statement of comprehensive income while the cumulative amount, accumulated other comprehensive income, will be presented as a new category of shareholders' equity in the balance sheet. Section 1530 defines other comprehensive income to include revenues, expenses and losses that are recognized in comprehensive income, but excluded from net earnings
b) CICA Handbook Section 3855 – "Financial Instruments – Recognition and Measurement" establishes standards for recognizing and measuring financial assets, financial liabilities and non-financial derivatives
c) CICA Handbook Section 3865 – "Hedges" establishes standards for when and how hedge accounting may be applied

The Corporation has considered all financial instruments, potential forward contract relationships and the presentation of comprehensive income, and is prepared to adopt the standards on April 1, 2007.

6. REVENUES

Total revenues in 2007 include $66 million of sales to customers in the United States, as compared to $120 million in 2006.

7. AMORTIZATION AND DECOMMISSIONING

	2007	2006
Amortization	$ 202	$ 200
Decommissioning	18	17
Amortization and decommissioning	$ 220	$ 217

NEW BRUNSWICK POWER HOLDING CORPORATION
NOTES TO THE COMBINED FINANCIAL STATEMENTS
For the year ended March 31, 2007
(in millions)

8. TAXES

	2007	2006
Property taxes	$ 21	$ 20
Utility and right of way taxes	17	16
Special payments in lieu of provincial capital taxes	11	11
Taxes	$ 49	$ 47

9. FINANCE CHARGES

	2007	2006
Interest expense	$ 198	$ 197
Less: Earnings from trust funds and other investments	(14)	(10)
	184	187
Debt portfolio management fee	20	20
Realized foreign exchange (gains) or losses	(2)	2
	202	209
Less: Interest capitalized	(22)	(10)
Finance charges	$ 180	$ 199

Interest paid during the year was $204 million, as compared to $198 million in 2006. Interest received on investments during the year was $13 million, as compared to $11 million in 2006.

NEW BRUNSWICK POWER HOLDING CORPORATION
NOTES TO THE COMBINED FINANCIAL STATEMENTS
For the year ended March 31, 2007
(in millions)

10. SPECIAL PAYMENTS IN LIEU OF INCOME TAXES

	2007	2006
Earnings before special payments in lieu of income taxes	$ 29	$ 151
Less: Subsidiary earnings not subject to special payments in lieu of income taxes	(3)	(5)
Earnings subject to special payments in lieu of income taxes	26	146
Income tax rate	35.12%	35.12%
	9	51
Special payments in lieu of federal capital taxes	(1)	4
Total special payments in lieu of income taxes	$ 8	$ 55

Components of special payments in lieu of income taxes

	2007	2006
Provision for current special payments in lieu of income taxes	$ 20	$ 51
Provision for future special payments in lieu of income taxes	(11)	-
Special payments in lieu of federal capital taxes	(1)	4
	$ 8	$ 55

Special payments in lieu of income taxes are calculated at a subsidiary company level.

11. CAPITAL STOCK

The Corporation has one Class A voting common share of nominal value, issued and outstanding to the New Brunswick Minister of Energy.

The Corporation has 1,006 Class B non-voting common shares issued and outstanding to Electric Finance with a stated value of $140 million.

The Corporation, with Electric Finance's approval, is authorized to issue an unlimited number of Class A or Class B shares without nominal or par value.

Dividends
The holder of the Class B shares, Electric Finance, is entitled to receive dividends when declared by the Corporation's Board of Directors. The designated percentage of the dividends declared may vary based upon the discretion of the Shareholder and the financial position of the Corporation. The holder of the Class A shares cannot be paid dividends until such time that there are no longer any Class B shares outstanding.

Dividends are declared and paid at a subsidiary company level.

NEW BRUNSWICK POWER HOLDING CORPORATION
NOTES TO THE COMBINED FINANCIAL STATEMENTS
For the year ended March 31, 2007
(in millions)

12. CASH AND SHORT-TERM INVESTMENTS

	2007	2006
Cash	$ 6	$ 18
Short-term investments	24	3
Cash and short-term investments	$ 30	$ 21

13. PROPERTY, PLANT AND EQUIPMENT

	2007			2006		
	Cost	Accumulated amortization	Net book value	Cost	Accumulated amortization	Net book value
Power generating stations	$ 4,545	$ 2,441	$ 2,104	$ 4,476	$ 2,312	$ 2,164
Transmission system	293	149	144	293	143	150
Terminals and substations	471	252	219	464	241	223
Distribution system	759	355	404	741	336	405
Buildings and properties	59	34	25	59	33	26
Communications and computer systems	106	71	35	100	60	40
Mining equipment	52	52	-	53	53	-
Motor vehicles	50	35	15	49	33	16
Miscellaneous assets	17	11	6	15	10	5
Construction-in-progress	453	-	453	251	-	251
Total	$ 6,805	$ 3,400	$ 3,405	$ 6,501	$ 3,221	$ 3,280

NEW BRUNSWICK POWER HOLDING CORPORATION
NOTES TO THE COMBINED FINANCIAL STATEMENTS
For the year ended March 31, 2007
(in millions)

14. NUCLEAR DECOMMISSIONING AND USED FUEL MANAGEMENT FUNDS

The Corporation has established a used nuclear fuel segregated fund held in a custodial account to meet the license conditions of the Point Lepreau Generating Station set by the Canadian Nuclear Safety Commission (CNSC). Funding requirements are reviewed at the time of each license renewal (see item 1 below).

The Corporation has also established a trust fund pursuant to the *Nuclear Fuel Waste Act*.
The *Nuclear Fuel Waste Act* requires major owners of used nuclear fuel in Canada to establish trust funds to finance the long-term management of used nuclear fuel. The Act requires the Corporation to contribute $4 million annually in November of each year until a long-term disposal plan is chosen. Further funding requirements beyond this time will be based on the plan chosen (see Note 4(f)). The funds contained in the established fund to meet the license conditions of the generating station described above will also be used to meet these requirements (see item 2 below).

The Corporation has established a decommissioning segregated fund held in a custodial account to meet the license conditions for the Point Lepreau Generating Station set by the CNSC.

	2007	2006
Used Nuclear Fuel Management Funds		
1. Used nuclear fuel segregated fund	$ 86	$ 85
2. Used nuclear fuel trust fund	38	33
	124	118
Nuclear Decommissioning Fund		
Decommissioning segregated fund	117	111
Total nuclear decommissioning and used fuel management funds	$ 241	$ 229

15. OTHER INVESTMENTS

The Corporation entered into a 15-year agreement to have an outside party build and operate an ash separation facility at the Belledune Generating Station to process the fly ash produced at the plant. The $6 million (2006 - $6 million) investment represents the Corporation's required share of the cost of the facility. Pursuant to this agreement, the Corporation will receive royalties on the sale of the processed ash over the term of the agreement.

NEW BRUNSWICK POWER HOLDING CORPORATION
NOTES TO THE COMBINED FINANCIAL STATEMENTS
For the year ended March 31, 2007
(in millions)

16. DEFERRED PENSION BENEFIT

Corporation employees, other than NB Coal employees, are members of the Province of New Brunswick Public Service Superannuation Plan as described in Note 4(g). Pension assets and liabilities for the Public Service Superannuation Plan are measured as at March 31, 2007 while the assets and liabilities for the NB Coal plan are measured as at December 31, 2006. The most recent actuarial valuation done for funding purposes for the Public Service Superannuation Plan was April 1, 2005. The next valuation for funding purposes is required to be completed as at April 1, 2008.

Management's significant assumptions include the following

- 5.25 per cent discount rate used to determine the accrued benefit obligation, as compared to 5.25 per cent discount rate in 2006
- 6.25 per cent expected long-term rate of return on plan assets, as compared to 6.25 per cent in 2006
- 2.5 per cent salary increases, as compared to 2.5 per cent increases in 2006

The costs recognized for the period are

	2007	2006
Current service cost	$ 21	$ 16
Interest on accrued benefit obligation	60	57
Actual gain on plan assets	(79)	(129)
Difference between actual and expected return on plan assets	19	73
Actuarial losses on accrued benefit obligation	11	94
Difference between actuarial loss recognized for the year and actuarial loss on accrued benefit obligation for the year	(1)	(85)
Amortization of transitional asset	(3)	(3)
Costs recognized	$ 28	$ 23

The status of the assets and obligations of the Corporation's share of the Public Service Superannuation Plan and NB Coal's private plan as at March 31, 2007 was as follows

	2007	2006
Pension fund assets at fair value	$1,038	$ 964
Accrued benefit obligation	1,187	1,123
Pension deficit	(149)	(159)
Unamortized transitional asset	(30)	(34)
Unamortized losses	246	263
Deferred pension benefit	$67	$ 70

In accordance with prescribed regulations, employees contributed $10 million in 2007, as compared to $10 million in 2006, and the Corporation contributed $24 million to the plans during the year, as compared to $23 million in 2006. As a result of total contributions in excess of pension expense, the Corporation has recorded a $67 million deferred charge compared to $70 million in 2006.

NEW BRUNSWICK POWER HOLDING CORPORATION
NOTES TO THE COMBINED FINANCIAL STATEMENTS
For the year ended March 31, 2007
(in millions)

17. SHORT-TERM INDEBTEDNESS

The Corporation borrows funds for temporary purposes from Electric Finance. The short-term borrowings due to Electric Finance were nil at March 31, 2007, as compared to $243 million in 2006.

18. LONG-TERM DEBT

The Corporation borrows funds from Electric Finance to finance long-term requirements. Long-term borrowings at year-end were as follows

	2007	2006
Debentures held by Electric Finance	$ 3,214	$ 2,887
Less: Current portion	(345)	(232)
Long-term debt	$ 2,869	$ 2,655

Terms
The maturity dates of the debentures range from 2007 to 2034. The terms of the debentures are such that the Corporation is required to make annual principal repayments of one per cent of the original amount of each debenture on the anniversary date of its maturity. These payments will be made until the actual maturity dates of the debentures, at which time the remaining principal amounts will be repaid.

Interest rates
The debentures bear interest at fixed rates ranging from 3.82 to 10 per cent. The weighted average coupon interest rate on all debentures outstanding at March 31, 2007 is 6.02 per cent as compared to 6.25 per cent in 2006.

Debt portfolio management fee
The Corporation pays an annual debt portfolio management fee to Electric Finance amounting to 0.6489 per cent of the total of long-term debt and short-term indebtedness, measured as at the beginning of the fiscal year.

Principal repayments
Long-term debt principal repayments are due as follows

Year Ending	Principal Repayment
March 31, 2008	$ 345
March 31, 2009	278
March 31, 2010	403
March 31, 2011	84
March 31, 2012	529
March 31, 2013 and thereafter	1,575

NEW BRUNSWICK POWER HOLDING CORPORATION
NOTES TO THE COMBINED FINANCIAL STATEMENTS
For the year ended March 31, 2007
(in millions)

19. PLANT DECOMMISSIONING AND USED NUCLEAR FUEL MANAGEMENT

The Corporation's nuclear generating station produces used nuclear fuel in the form of radioactive fuel bundles. The used nuclear fuel will need to be disposed of and the nuclear station will need to be dismantled and decommissioned at the end of its service life.

The Corporation also provides for decommissioning its thermal generating stations at the end of their service lives.

The liability for plant decommissioning and used nuclear fuel management consists of the following

	2007	2006
Used nuclear fuel management		
Balance, beginning of year	$146	$136
Add: Liabilities incurred, net of revisions to cash flows	37	5
Add: Accretion expense	10	9
Less: Expenditures	(1)	(4)
Balance, end of year	192	146
Nuclear decommissioning		
Balance, beginning of year	72	75
Add: Accretion expense	5	5
Less: Liabilities incurred, net of revisions to cash flows	-	(8)
Balance, end of year	77	72
Thermal decommissioning		
Balance, beginning of year	43	40
Add: Liabilities incurred, net of revisions to cash flows	3	1
Add: Accretion expense	3	3
Less: Expenditures	(1)	(1)
Balance, end of year	48	43
Total used nuclear fuel management and plant decommissioning liability	$317	$261

NEW BRUNSWICK POWER HOLDING CORPORATION
NOTES TO THE COMBINED FINANCIAL STATEMENTS
For the year ended March 31, 2007
(in millions)

19. PLANT DECOMMISSIONING AND USED NUCLEAR FUEL MANAGEMENT (continued)

Liability for used nuclear fuel management
The liability for used nuclear fuel management costs represents the cost of managing the used nuclear fuel bundles generated by the nuclear generating station. See Note 14 for details on the funding of this liability. The key assumptions on which the liability is based are

- $982 million is the total undiscounted amount of the estimated cash flows required to settle the liability, as compared to $922 million in 2006
- the management of the used nuclear fuel will require cash expenditures until 2174 to settle the liability
- the credit-adjusted risk-free rates at which the estimated cash flows have been discounted is 7.1 per cent for the initial recognition of the liability and 5.9 per cent and 5.2 per cent for the subsequent recognition of the additional liability

Liability for nuclear decommissioning
The liability for nuclear decommissioning represents the costs of decommissioning the nuclear generating station after the end of its service life. See Note 14 for details on the funding of this liability. The key assumptions on which the liability is based are

- $672 million is the total undiscounted amount of the estimated cash flows required to settle the liability as compared to $656 million in 2006
- the decommissioning of the nuclear generating station will require cash expenditures until 2076 to settle the liability
- the credit-adjusted risk-free rates at which the estimated cash flows have been discounted is 7.1 per cent for the initial recognition of the liability and 5.9 per cent for the subsequent recognition of the additional liability

Liability for thermal decommissioning
The liability for thermal decommissioning represents the costs of decommissioning the thermal generating stations after the end of their service lives. The liability is not funded. The key assumptions on which the liability is based are

- $118 million is the total undiscounted amount of the estimated cash flows required to settle the liability, as compared to $111 million in 2006
- the decommissioning of the thermal generating stations will require cash expenditures until 2035 to settle the liability
- the credit-adjusted risk-free rates at which the estimated cash flows have been discounted are 7.1 per cent for the initial recognition of the liability and 5.3 to 6.3 per cent for the subsequent recognition of the additional liability

NEW BRUNSWICK POWER HOLDING CORPORATION
NOTES TO THE COMBINED FINANCIAL STATEMENTS
For the year ended March 31, 2007
(in millions)

20. DEFERRED LIABILITIES – OTHER

	2007	2006
Early retirement programs	$ 51	$ 51
Retirement allowance program	16	12
Other future employee benefits payable	3	4
NB Coal land reclamation	2	2
NB Coal environmental liability	9	9
	81	78
Less: Amounts due within one year	(6)	(7)
Deferred liabilities – other	$ 75	$ 71

Early retirement liability
The Corporation has an early retirement program as described in Note 4(i). The latest actuarial calculation to estimate the liability was completed as at April 1, 2005.

The discount rate used to determine the early retirement liability was 5.25 per cent as compared to 5.25 per cent in 2006.

The costs recognized for the period were

	2007	2006
Current service cost	$ 1	$ 1
Interest on early retirement liability	3	3
Costs recognized for the year	$4	$ 4

The status of the obligation of the Corporation as at March 31, 2007 was as follows

	2007	2006
Accrued benefit obligation	$ 54	$ 47
Unamortized losses	(6)	(2)
Lump sum payable	3	6
Early retirement liability	$51	$ 51

The cumulative amount expensed in excess of amounts paid out under the early retirement program is recorded as a deferred liability.

NEW BRUNSWICK POWER HOLDING CORPORATION
NOTES TO THE COMBINED FINANCIAL STATEMENTS
For the year ended March 31, 2007
(in millions)

20. DEFERRED LIABILITIES – OTHER (continued)

Retirement allowance liability
The Corporation has a retirement allowance program as described in Note 4(h). The latest actuarial calculation to estimate the liability was completed as at April 1, 2005.

Management's significant assumptions include the following
- 5.25 per cent discount rate used to determine the retirement allowance liability, compared to 5.25 per cent in 2006
- 2.5 per cent salary increases, compared to 2.5 per cent in 2006

The costs recognized for the period were

	2007	2006
Current service cost	$ 2	$ 2
Interest on retirement allowance liability	3	3
Costs recognized for the year	$5	$ 5

The status of the obligation of the Corporation as at March 31, 2007 was as follows

	2007	2006
Accrued benefit obligation	$ 35	$ 34
Unamortized losses	(19)	(22)
Retirement allowance liability	$ 16	$ 12

The cumulative amount expensed in excess of amounts paid out under the retirement allowance program is recorded as a deferred liability.

NB Coal environmental liability
The Corporation and its subsidiary NB Coal have a long-term plan to treat acidic water drainage from an inactive mine. NB Coal has recognized an environmental liability equal to the net present value of the expected future costs.

	2007	2006
Balance, beginning of year	$ 9	$ 9
Add: Accretion expense	1	1
Less: Expenditures	(1)	(1)
Balance, end of year	$ 9	$ 9

NEW BRUNSWICK POWER HOLDING CORPORATION
NOTES TO THE COMBINED FINANCIAL STATEMENTS
For the year ended March 31, 2007
(in millions)

21. AMOUNTS CHARGED OR CREDITED TO OPERATIONS NOT REQUIRING A CURRENT CASH PAYMENT

	2007	2006
Amortization and decommissioning	$ 219	$ 217
Retirement expense less related funding	4	(1)
Pension expense less related funding	3	-
Future payments in lieu of income taxes	(11)	5
Other	2	2
Amounts not requiring a current cash payment	$ 217	$ 223

22. RELATED PARTY TRANSACTIONS

Related parties of the Corporation include Electric Finance and the System Operator.

Revenues and expenses
The following related party revenues and expenses are included in the financial results for the year ended March 31, 2007

	Electric Finance		System Operator	
	2007	2006	2007	2006
Revenues				
Transmission revenue	$ -	$ -	$ 78	$ 77
Miscellaneous revenue	-	-	12	11
Expenses				
Transmission expense	-	-	85	86
Other	-	-	2	2
Interest expense	198	197	-	-
Debt portfolio management fee	20	20	-	-
Special payments in lieu of provincial capital taxes	11	11	-	-
Special payments in lieu of income taxes*	20	55	-	-

*Excluding the future payments in lieu of income taxes provision

NEW BRUNSWICK POWER HOLDING CORPORATION
NOTES TO THE COMBINED FINANCIAL STATEMENTS
For the year ended March 31, 2007
(in millions)

22. RELATED PARTY TRANSACTIONS (continued)

Receivables and payables
The following related party receivable and payable balances existed as at March 31, 2007

	Electric Finance		System Operator	
	2007	2006	2007	2006
Accounts receivable	$ -	$ 8	$ 9	$ 10
Accounts payable	4	37	10	10
Accrued interest payable	54	59	-	-

The amounts included in accounts receivable and accounts payable for related parties are subject to the normal payment terms extended to unrelated parties.

Dividends
During the year the Corporation declared $10 million in dividends, as compared to $12 million in 2006, payable to Electric Finance.

Debt and guarantees
The Corporation has long-term debt payable to Electric Finance (Note 17 and 18) as at March 31, 2007. Electric Finance has provided certain guarantees for the Corporation to significant third-party creditors with respect to banking arrangements, trade payables and derivative financial instrument obligations.

23. FINANCIAL INSTRUMENTS

Fair value of financial instruments
The fair value of financial instruments have been estimated by reference to quoted market prices or from valuations supplied by counterparties for actual or similar instruments at the balance sheet date, unless otherwise noted.

Fuel and purchased power contracts
Under the fuel and purchased power contracts, the Corporation exchanges monthly payments based on the differential between a fixed price and a monthly cumulative floating price on the associated foreign exchange, fuel, freight price or electricity index. The differential to be paid or received is reflected in the cost of fuel and purchased power.

At March 31, 2007, the Corporation had outstanding foreign exchange contracts maturing over the next 18 months as follows

Foreign Exchange Contracts	2007	2006
Net commitment to purchase ($ US in millions)	$ 493	$ 370
Weighted average exchange rate ($ CAD / $ US)	1.1309	1.1946
Fair value asset (liability) (in millions)	$ 7	$ (13)

NEW BRUNSWICK POWER HOLDING CORPORATION
NOTES TO THE COMBINED FINANCIAL STATEMENTS
For the year ended March 31, 2007
(in millions)

23. FINANCIAL INSTRUMENTS (continued)

At March 31, 2007, the Corporation had outstanding heavy fuel oil contracts maturing over the next 18 months as follows

Heavy Fuel Oil Contracts	2007	2006
Notional amount (in millions of barrels)	4.9	5.2
Weighted average fixed price (in $ US per barrel)	$ 51.48	$ 40.96
Fair value asset (liability) (in millions)	$ (18)	$ 51

At March 31, 2007, the Corporation had outstanding natural gas contracts maturing over the next 18 months as follows

Natural Gas Contracts	2007	2006
Notional amount (in millions of btu)	12.9	12.9
Weighted average fixed price (in $ US per btu)	$ 11.74	$ 10.14
Fair value asset (liability) (in millions)	$ (17)	$ 13

At March 31, 2007, the Corporation had outstanding forward freight delivery contracts maturing over the next 18 months as follows

Freight Contracts	2007	2006
Notional amount (in barrels)	6,093	N/A
Weighted average fixed price (in $ US per barrel)	$ 3.47	N/A
Fair value asset (in millions)	$ 7	N/A

At March 31, 2007, the Corporation had outstanding electricity contracts maturing over the next six months as follows

Electricity Contracts	2007	2006
Notional amount (in millions of MWh)	0.3	0.3
Weighted average fixed price (in $ US per MWh)	$ 69.71	$ 79.33
Fair value asset (in millions)	$ 1	$ 3

NEW BRUNSWICK POWER HOLDING CORPORATION
NOTES TO THE COMBINED FINANCIAL STATEMENTS
For the year ended March 31, 2007
(in millions)

23. FINANCIAL INSTRUMENTS (continued)

Interest rates
Under the interest rate contracts, the Corporation exchanges monthly payments based on the differential between a fixed price and a monthly cumulative floating price for the associated interest rate. The differential to be paid or received is deferred and recognized over the life of the hedged debt as an adjustment to finance charges.

As of March 31, 2007, the Corporation had outstanding interest rate hedges maturing over the next 24 months as follows

Interest Rates Contracts	2007	2006
Notional amount (in millions)	$ 360	N/A
Fair value (in millions)	$ (6)	N/A

Long-term debt

Long-term Debt	2007	2006
Book value (in millions)	$ 3,214	$ 2,887
Fair value (in millions)	$ 3,469	$ 3,101

Nuclear decommissioning and used fuel management funds

Nuclear Decommissioning and Used Fuel Management Funds	2007	2006
Book value (in millions)	$ 241	$ 229
Fair value (in millions)	$ 267	$ 252

Fair value of other financial assets and liabilities
The fair values of other financial assets and liabilities are not materially different from their carrying values.

Credit risk
Credit risk arises from the potential that a counter-party will fail to perform its obligations. The Corporation conducts a thorough assessment of debtors prior to granting credit and actively monitors the financial health of its debtors on an on-going basis. The maximum credit risk exposure is deemed to be the sum of accounts receivable net of applicable reserves and the total unrealized gains on other financial instruments exposed to credit risk. Accounts receivable net of applicable reserves is $227 million, as compared to $208 million in 2006. The total unrealized gains on other financial instruments exposed to credit risk is $8 million, as compared to $67 million in 2006.

NEW BRUNSWICK POWER HOLDING CORPORATION
NOTES TO THE COMBINED FINANCIAL STATEMENTS
For the year ended March 31, 2007
(in millions)

24. COMMITMENTS, CONTINGENCIES AND GUARANTEES

Belledune wharf
The Corporation has entered into an operating lease expiring in 2013 with a 20-year renewal option for the port facility at Belledune. This lease provides for annual charges of approximately $5 million.

Courtenay Bay Generating Station
The Corporation has entered into a lease agreement for site facilities expiring in 2021 with a five-year option to extend. The tenant has repowered an existing 100 MW unit to a 280 MW combined cycle natural gas unit, which began commercial operation effective September 2001.

The Corporation also entered into a related power purchase and transmission access agreement expiring in 2021 with a five-year option to extend with the same third party. The Corporation will purchase all the electrical energy produced by the repowered 280 MW combined cycle natural gas unit during the winter period, November 1 to March 31, and from time–to-time some or all of the electrical energy produced during the summer period.

The Corporation has also entered into an agreement expiring in 2015 for firm natural gas transportation service to the repowered Courtenay Bay Generating Station. The cost of transportation will be recovered from the tenant referred to in the lease of the Station.

Power purchase agreements
The Corporation has a number of power purchase agreements with third parties

- a 20-year power purchase agreement to 2024 to purchase all the capacity and electrical energy produced by a 90 MW co-generation facility that began production in December 2004
- an outstanding power purchase agreement to 2027 for 38.5 MW of capacity and energy from a co-generation facility
- a 25-year contract beginning in 2008 to 2033 to purchase all the electrical energy of a 75 MW wind generation facility to be constructed by a third party
- a 20-year contract beginning in 2008 to 2030, with a 5-year renewal option, to purchase up to 21 MW of the electrical energy of a wind generation facility to be constructed by a third party
- the purchase of capacity and approximately 500 GWh of energy for the period December 2008 to March 2009, as awarded on March 2, 2007

NEW BRUNSWICK POWER HOLDING CORPORATION
NOTES TO THE COMBINED FINANCIAL STATEMENTS
For the year ended March 31, 2007
(in millions)

24. COMMITMENTS, CONTINGENCIES AND GUARANTEES (continued)

Orimulsion® fuel supply

The Corporation has an agreement with Bitor America Corporation to purchase Orimulsion® fuel for Dalhousie Generating Station. Bitor America Corporation notified the Corporation of its intention to provide alternate fuel under this agreement and began delivering the substitute fuel in June 2006. The Corporation has reserved all of its rights under the agreement.

The Corporation also entered into a contract with Bitumenes Orinoco, S.A. (Bitor) a wholly-owned subsidiary of Petroleos de Venezuela, S.A. (PDVSA) for the purchase of Orimulsion® fuel for the Coleson Cove Generating Station for a 20-year term, beginning with the date of first delivery. Bitor has breached the terms of the contract and on September 1, 2005, the Corporation filed a Notice of Arbitration and Statement of Claim with the American Arbitration Association in New York against Bitor and PDVSA. Bitor and PDVSA brought proceedings in New York state court to stay the arbitration, which the Corporation removed to the United States District Court in Manhattan, thereafter filing a cross-petition to compel Bitor and PDVSA to arbitrate the contract claims. The matter continues before the courts in New York. Also on September 1, 2005, the Corporation filed in the New Brunswick Courts a Notice of Action with Settlement of Claim Attached against Bitor, PDVSA and the State of Venezuela. The Corporation agreed to stay this action (except in relation to completing service of process) pending the outcome of the proceedings before the United States District Court (see note 26 subsequent event).

Coleson Cove Generating Station refuelling project

The Corporation is proceeding with a unit demonstration of burning a petroleum coke and heavy fuel oil blend at Coleson Cove Generating Station. Capital expenditures to March 31, 2007 were $2 million. The budgeted capital cost of the unit demonstration is estimated to be $33 million. The work required to proceed with the unit demonstration is expected to be completed by December 2007. As at March 31, 2007, the Corporation had issued purchase orders for the supply of equipment and engineering services totalling approximately $11 million.

Generating station purchase

In March 2007, the Board authorized the Corporation to enter into an agreement to purchase a generating station. The station has total output of 10.8 MW and generates approximately 50 GWh of energy annually. The transaction closing is expected to take place in the summer of 2007.

Transmission power line

The Corporation is constructing a 345 kV transmission power line in New Brunswick, from Point Lepreau, New Brunswick to the border crossing near Woodland, Maine, United States. The total budgeted cost of the project is estimated to be $60 million. To ensure the financial viability of the project, the Corporation signed Commitment Agreements with load-serving entities in the Maritimes for the equivalent of long-term firm transmission reservations for 25 years.

The Corporation signed a construction commitment agreement with an American electric utility to have the line in service by December 31, 2007. Expenditures to March 31, 2007 were $49 million.

NEW BRUNSWICK POWER HOLDING CORPORATION
NOTES TO THE COMBINED FINANCIAL STATEMENTS
For the year ended March 31, 2007
(in millions)

24. COMMITMENTS, CONTINGENCIES AND GUARANTEES (continued)

Point Lepreau Generating Station refurbishment project
The Corporation will refurbish the Point Lepreau Generating Station replacing key components of the reactor and upgrading other major plant systems. This project is expected to extend the operating life of the facility to 2034.

The Corporation awarded fixed price contracts to a third-party corporation in August 2005 to manage the project and to complete retubing of the reactor. The value of the refurbishment and retube contracts is approximately $528 million. Total construction costs, excluding fuel and purchased power costs, are budgeted at approximately $1 billion.

The Station will shut down in April 2008 for completion of the retubing and refurbishment work. Project completion and start-up is expected by the fall of 2009. Expenditures to March 31, 2007 were $346 million.

Point Lepreau Generating Station turbine up-rate project
The Corporation will proceed with the replacement of three low pressure turbine rotors. The budget for the project is estimated to be $65 million. In September 2006, a third-party corporation was awarded the contract for the majority of this work. This project will be competed within the Point Lepreau Generating Station outage period.

Transmission reservations
For the purposes of delivering electricity to out-of-province markets, the Corporation has committed to long-term transmission reservations with the System Operator.

Ancillary Services contract
The Corporation has entered into two Ancillary Services contracts with the System Operator. The services provided are voltage support, automatic generation control, load following, operating reserve and black start capability. At the current time the Corporation's obligation is to supply 90 per cent of the ancillary services for the life of the heritage assets and to supply ancillary services for the remaining 10 per cent for a one year period from November 2006 to October 2007.

NEW BRUNSWICK POWER HOLDING CORPORATION
NOTES TO THE COMBINED FINANCIAL STATEMENTS
For the year ended March 31, 2007
(in millions)

25. SEGMENTED INFORMATION

The Corporation is organized and operates under five reportable business segments.

Genco
Genco is responsible for the operation and maintenance of the oil, hydro, coal, and diesel-powered generating stations.

Nuclearco
Nuclearco is responsible for the operation and maintenance of the Point Lepreau Generating Station.

Transco
Transco is responsible for operating and maintaining the transmission system.

Disco
Disco is responsible for operating and maintaining the distribution system. Disco is designated as the standard service supplier for the Province of New Brunswick and is obligated to provide standard services to residential, commercial, wholesale and industrial customers located throughout the province.

Holdco (Unconsolidated)
Holdco provides strategic direction, governance and support to the other business segments for communications, finance, human resources, legal and governance. It also provides shared services on a cost-recovery basis.

Significant inter-company agreements
The Corporation has entered into a number of significant inter-company agreements.

Power purchase agreement – Disco and Nuclearco
Disco and Nuclearco entered into a power purchase agreement whereby Disco purchases 95 per cent of the Point Lepreau Generating Station's 635 MW capacity and the electricity produced. The agreement expires 25 years after the Station returns to service following refurbishment, with annual renewal options in favour of Disco thereafter.

Power purchase agreement – Disco and Colesonco
Disco and Colesonco entered into a 25-year tolling agreement whereby Disco purchases tolling capacity and related services to convert fuel to electricity. The agreement requires the sale of all energy generated at Coleson Cove Generating Station to Disco.

NEW BRUNSWICK POWER HOLDING CORPORATION
NOTES TO THE COMBINED FINANCIAL STATEMENTS
For the year ended March 31, 2007
(in millions)

25. SEGMENTED INFORMATION (continued)

Power purchase agreement – Disco and Genco

Disco and Genco entered into a long-term power purchase agreement whereby Genco supplies capacity and energy to Disco. The agreement continues until all of Genco's heritage assets, including third-party power purchase agreements, are retired or expire, or Disco reduces its nominated capacity under the terms of the agreement to zero. The commitment at March 31, 2007 was 2,425 MW of base capacity and 1,258 MW of peaking capacity.

Under the agreement, Disco sells and Genco purchases all capacity and energy Disco receives under the Disco/Colesonco power purchase agreement. Genco is also responsible to procure and deliver fuel on behalf of Disco to Coleson Cove Generating Station.

Financial Overview – 2007

	Genco	Nuclearco	Transco	Disco	Holdco (Unconsolidated)	Eliminations	Total
Sales of power							
In-province	$ (6)	$ -	$ -	$ 1,152	$ -	$ -	$ 1,146
Out-of-province	205	10	-	-	-	-	215
Inter-company	754	222	-	3	-	(979)	-
Miscellaneous	29	1	7	36	-	-	73
Transmission	-	-	78	-	-	-	78
Other inter-company	3	(1)	16	6	80	(104)	-
Total revenues	985	232	101	1,197	80	(1,083)	1,512
Fuel & purchased power	552	13	-	967	-	(972)	560
Transmission	30	2	-	62	-	(9)	85
Operations, maintenance & administration	120	146	41	107	59	(84)	389
Amortization & decommissioning	104	54	20	40	2	-	220
Taxes	20	8	8	13	-	-	49
Finance charges	126	7	9	37	19	(18)	180
Special payments in lieu of income taxes	10	-	8	(10)			8
Total expenses	962	230	86	1,216	80	(1,083)	1,491
Net earnings	**$ 23**	**$ 2**	**$ 15**	**$ (19)**	**$ -**	**$ -**	**$ 21**
Total assets	**$ 2,113**	**$ 1,048**	**$ 370**	**$ 726**	**$ 135**	**$ (241)**	**$ 4,151**
Capital expenditures	**$ 38**	**$ 167**	**$ 48**	**$ 32**	**$ 2**	**$ -**	**$ 287**

NEW BRUNSWICK POWER HOLDING CORPORATION
NOTES TO THE COMBINED FINANCIAL STATEMENTS
For the year ended March 31, 2007
(in millions)

25. SEGMENTED INFORMATION (continued)

Financial Overview – 2006

	Genco	Nuclearco	Transco	Disco	Holdco (Unconsolidated)	Eliminations	Total
Sales of power							
In-province	$ (7)	$ 2	$ -	$ 1,061	$ -	$ -	$ 1,056
Out-of-province	369	10	-	-	-	-	379
Inter-company	595	216	-	3	-	(814)	-
Miscellaneous	30	-	9	34	-	-	73
Transmission	-	-	77	-	-	-	77
Other inter-company	1	1	15	5	77	(99)	-
Total revenues	988	229	101	1,103	77	(913)	1,585
Fuel & purchased power	503	13	-	806	-	(810)	512
Transmission	35	2	-	58	-	(9)	86
Operations, maintenance & administration	113	136	40	105	60	(81)	373
Amortization & decommissioning	101	52	19	42	3	-	217
Taxes	19	7	8	13	-	-	47
Finance charges	137	10	11	40	14	(13)	199
Special payments in lieu of income taxes	29	4	8	14	-	-	55
Total expenses	937	224	86	1,078	77	(913)	1,489
Net earnings (loss)	**$ 51**	**$ 5**	**$ 15**	**$ 25**	**$ -**	**$ -**	**$ 96**
Total assets	**$ 2,196**	**$ 755**	**$ 365**	**$ 747**	**$ 273**	**$ (367)**	**$ 3,969**
Capital expenditures	**$ 41**	**$ 118**	**$ 14**	**$ 36**	**$ -**	**$ -**	**$ 209**

26. Subsequent Event

On August 3, 2007 the Corporation settled the legal action against Petroleos de Venezuela, S. A. (PDVSA) and others (see note 24 – Orimulsion® fuel supply). The settlement includes a cash portion of $115 million and an in-kind portion representing a commitment to deliver fuel. The in-kind portion of the settlement will be realized over time. The Corporation is in the process of determining the precise impact the settlement will have on its current and future financial statements.

New Brunswick Public Libraries Foundation

Financial Statements
March 31, 2007

Bringloe Feeney LLP
Chartered Accountants
A Member Firm of The AC Group of Independent Accounting Firms Limited

Bringloe Feeney LLP
Chartered Accountants
A Member Firm of The AC Group of Independent Accounting Firms Limited

212 Queen Street, Suite 401
Fredericton, NB E3B 1A8
Tel: (506) 458-8326
Fax: (506) 458-9293
www.bringloefeeney.ca

Auditors' Report

To: The Chairperson and Directors of New Brunswick Public Libraries Foundation

We have audited the statement of financial position of New Brunswick Public Libraries Foundation as at March 31, 2007 and the statement of operations and changes in net assets for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the management's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In common with many charitable organizations, the foundation derives revenue from the general public, the completeness of which is not susceptible of satisfactory audit verification. Accordingly, our verification of these revenues was limited to the amounts recorded in the records of the foundation and we were not able to determine whether any adjustments might be necessary to public donations, excess (deficiency) of revenues over expenditures, assets and deficiency in net assets.

In our opinion, except for the effect of adjustments, if any, which we might have determined to be necessary had we been able to satisfy ourselves concerning the completeness of the contributions referred to in the preceding paragraph, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the management as at March 31, 2007 and the results of its operations for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Bringloe Feeney LLP

Fredericton, New Brunswick
May 10, 2007

Chartered Accountants

New Brunswick Public Libraries Foundation

Statement of Financial Position
As at March 31, 2007

	2007	2006
ASSETS		
Current		
Cash	$ 285,123	$ 366,782
LIABILITIES		
Current		
Due to Province of New Brunswick (note 5)	$ 117,200	$ 381,541
Due to Minister of Finance	-	638
Accounts payable and accrued liabilities	4,300	5,000
Deferred revenue	94,572	45,019
	216,072	432,198
NET ASSETS (DEFICIENCY)		
Net assets (deficiency)	69,051	(65,416)
	$ 285,123	$ 366,782

Approved by the Board

Chairperson Suzanne Lambert

Director S. Montague

Bringloe Feeney LLP
Chartered Accountants

New Brunswick Public Libraries Foundation

Statement of Operations and Changes in Net Assets
Year ended March 31, 2007

	2007	2006
Revenues		
Public donations	$ 159,035	$ 256,206
Grant from the Department of Post-Secondary Education, Training and Labour	100,000	-
Grants from the Department of Family and Community Services	65,458	52,253
Debt advances forgiven 1999 - Province of New Brunswick	50,000	-
Interest income	6,647	6,288
New Brunswick Public Libraries Trust Fund	-	125,106
Grant from the Department of Education	-	100,000
	381,140	539,853
Expenditures		
Books, magazines and other	226,212	448,700
Salaries and related expenses	8,084	53,357
Professional services	4,300	5,450
Advertising, office supplies and printing	4,056	39,856
Travel	2,562	9,288
Other	558	1,899
Maintenance	391	1,365
Meetings	307	1,098
Postage	203	15,166
Telephone	-	1,015
	246,673	577,194
Excess (deficiency) of revenues over expenditures	134,467	(37,341)
Deficiency, beginning of year	(65,416)	(28,075)
Net assets (deficiency), end of year	$ 69,051	$ (65,416)

Bringloe Feeney LLP
Chartered Accountants

New Brunswick Public Libraries Foundation

Notes to Financial Statements
March 31, 2007

1. Authority and objective

New Brunswick Public Libraries Foundation is an independent entity created under the provisions of the New Brunswick Public Libraries Foundation Act proclaimed 1 March 1998. The mandate for the foundation is:

1) to receive gifts of real and personal property, including money, to support public library services in the Province, including support for capital projects for public library facilities, purchase of materials, equipment and supplies for public libraries and support for such library services as may be delivered through the public library system in the Province,

2) to invest and administer the property received,

3) to encourage, facilitate and carry out programs and activities that will directly or indirectly increase the financial support of or confer a benefit on public libraries in the Province,

4) to make grants and gifts in support of the public library system in the Province,

5) to promote the use and benefits of public libraries in the Province, and

6) to assist public library boards in raising funds for public libraries in the Province.

The affairs of the foundation are administered by a Board of Directors consisting of ten persons appointed by the Lieutenant-Governor in Council. The Department of Post-Secondary Education, Training and Labour is responsible for the administration of the New Brunswick Public Libraries Foundation Act.

2. Significant accounting policies

These financial statements are prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles. The significant policies are detailed as follows:

(a) Revenue recognition

The foundation follows the deferral method of accounting for contributions which includes grants and restricted donations.

Restricted contributions are recognized as revenue in the year in which the related expenditures are recognized. Any unexpended portions of restricted contributions are recorded as deferred revenue.

Unrestricted contributions are recognized as revenue when received or receivable if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

Contributions in-kind of books and materials are recognized as revenue and expenditures at the estimated fair market value when an amount can be determined.

New Brunswick Public Libraries Foundation

Notes to Financial Statements
March 31, 2007

2. Significant accounting policies, continued

(b) Financial instruments

The foundation's financial instruments consist of cash, accounts payable and amounts due to the Province of New Brunswick. Unless otherwise noted it is management's opinion that the foundation is not exposed to significant interest, currency or credit risks arising from these financial instruments. The fair values of these financial instruments approximate their carrying values, unless otherwise noted.

3. Expenses not included in these financial statements

Certain direct and indirect costs of operating the foundation are absorbed by the Province of New Brunswick through the Department of Post-Secondary Education, Training and Labour.

4. Related party transactions

The Friends of the New Brunswick Public Libraries Foundation Inc. (Friends) and the New Brunswick Public Libraries Foundation (foundation) are subject to common significant influence. The trustees of the Friends consist of the board members of the foundation, who receive no compensation for their services.

The administration of the Friends is performed by the management of the foundation. Certain direct and indirect costs of operating the Friends are absorbed by the foundation.

Funds received by the Friends may be provided to the foundation.

5. Due to Province of New Brunswick

The amount due to the Province of New Brunswick represents the amount due to the Department of Post-Secondary Education, Training and Labour for operating costs of the foundation.

The Department of Post-Secondary Education, Training and Labour pays these operating costs on behalf of the foundation throughout the fiscal year. At the beginning of each fiscal year, the foundation reimburses the Department for the prior year's expenditures.

6. Statement of cash flows

Inclusion of a statement of cash flows would not provide any additional information that is not evident from the financial statements already presented. Therefore, a statement of cash flows has not been presented.

CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

NEW BRUNSWICK RESEARCH AND PRODUCTIVITY COUNCIL

31 MARCH 2007

Office of the Auditor General | Bureau du vérificateur général

New Nouveau Brunswick

AUDITOR'S REPORT

The Honourable Shawn Graham
Premier of the Province of New Brunswick

- and -

The Chairman and Members of the
New Brunswick Research and Productivity Council

I have audited the consolidated statement of financial position of the New Brunswick Research and Productivity Council as at 31 March 2007 and the consolidated statements of operations and changes in fund balances and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Council's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these consolidated financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Council as at 31 March 2007 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Michael Ferguson, CA
Auditor General

Fredericton, N.B.
13 June 2007

NEW BRUNSWICK RESEARCH AND PRODUCTIVITY COUNCIL
CONSOLIDATED STATEMENT OF FINANCIAL POSITION
31 MARCH 2007

	Operating Fund	Capital Fund	2007 Total	2006 Total
ASSETS				
Current assets				
Cash and term deposits	$ 1,373,511	$ -	$ 1,373,511	$ 1,255,225
Accounts receivable	2,187,850	-	2,187,850	2,291,182
Work in progress	324,159	-	324,159	306,083
Prepaid expenses	53,760	-	53,760	68,366
	3,939,280	-	3,939,280	3,920,856
Long term investments, at cost (Note 3)	75,985	3,905,529	3,981,514	3,205,461
Capital assets, net (Note 4)	-	2,917,102	2,917,102	2,710,943
	$ 4,015,265	$ 6,822,631	$ 10,837,896	$ 9,837,260
LIABILITIES AND FUND BALANCES				
Current liabilities				
Accounts payable and accrued liabilities	$ 1,424,554	$ -	$ 1,424,554	$ 1,538,819
Deferred revenue	806,321	-	806,321	692,144
Current portion of long term debt (Note 5)	-	25,000	25,000	41,458
	2,230,875	25,000	2,255,875	2,272,421
Long term liabilities				
Accrued retirement benefits	568,817	-	568,817	521,748
Note payable (Note 5)	-	18,750	18,750	43,750
	568,817	18,750	587,567	565,498
Deferred contributions (Note 6)	-	176,743	176,743	121,404
Fund balances				
Unrestricted	1,215,573	-	1,215,573	1,236,817
Board restricted (Note 7)	-	3,905,529	3,905,529	3,136,789
Invested in capital assets	-	2,696,609	2,696,609	2,504,331
	1,215,573	6,602,138	7,817,711	6,877,937
	$ 4,015,265	$ 6,822,631	$ 10,837,896	$ 9,837,260

Approved by the Council

Chairman

Executive Director

NEW BRUNSWICK RESEARCH AND PRODUCTIVITY COUNCIL
CONSOLIDATED STATEMENT OF OPERATIONS AND CHANGES IN FUND BALANCES
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 2007

	Operating Fund	Capital Fund	2007 Total	2006 Total
REVENUE				
Operations	$ 8,442,243	$ -	$ 8,442,243	$ 8,927,051
Operating grant				
Province of New Brunswick	740,700	-	740,700	740,700
Interest	157,481	-	157,481	107,502
Sundry	147,310	-	147,310	129,796
	9,487,734	-	9,487,734	9,905,049
EXPENSE				
Operations	6,115,606	-	6,115,606	6,428,007
General and administrative	1,955,625	-	1,955,625	1,838,556
Amortization (Notes 4 and 6)	488,984	-	488,984	466,591
Bad debts (Recovery)	(12,255)	-	(12,255)	27,194
	8,547,960	-	8,547,960	8,760,348
EXCESS OF REVENUE OVER EXPENSE	939,774	-	939,774	1,144,701
Fund balances, beginning of year	1,236,817	5,641,120	6,877,937	5,733,236
Interfund adjustment	(961,018)	961,018	-	-
FUND BALANCES, end of year	$ 1,215,573	$ 6,602,138	$ 7,817,711	$ 6,877,937

NEW BRUNSWICK RESEARCH AND PRODUCTIVITY COUNCIL
CONSOLIDATED STATEMENT OF CASH FLOWS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 2007

	Operating Fund	Capital Fund	2007 Total	2006 Total
CASH PROVIDED BY (USED FOR):				
Operating activities				
Excess of revenue over expense	$ 939,774	$ -	$ 939,774	$ 1,144,701
Amortization	488,984	-	488,984	466,591
Net change in non-cash working capital	99,772	(16,458)	83,314	(17,255)
Net cash provided (used) by operating activities	1,528,530	(16,458)	1,512,072	1,594,037
Financing and investing activities				
Purchase or transfer of long-term investment	(7,313)	(768,740)	(776,053)	(996,664)
Accrual of retirement allowance entitlements	47,069	-	47,069	70,455
Payment of long term loans	-	(25,000)	(25,000)	(41,458)
Deferred contributions towards capital assets	-	92,052	92,052	13,639
Acquisition of capital assets	-	(731,854)	(731,854)	(356,490)
Net cash provided (used) in financing and investing activities	39,756	(1,433,542)	(1,393,786)	(1,310,518)
NET INCREASE (DECREASE) IN CASH	1,568,286	(1,450,000)	118,286	283,519
Cash and term deposits, beginning of year	1,255,225	-	1,255,225	971,706
Interfund transfer (Note 7)	(1,450,000)	1,450,000	-	-
CASH AND TERM DEPOSITS, end of year	$ 1,373,511	$ -	$ 1,373,511	$ 1,255,225

NEW BRUNSWICK RESEARCH AND PRODUCTIVITY COUNCIL
NOTES TO THE CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 2007

1. Purpose of the organization

The New Brunswick Research and Productivity Council is a non-profit organization incorporated under the Research and Productivity Council Act 1962. The objectives of the Council are to promote, stimulate and expedite continuing improvement in productive efficiency and expansion in the various sectors of the New Brunswick economy. The Council provides independent research, testing and technical services to enterprises primarily within New Brunswick on a fee-for-service basis.

2. Significant accounting policies

(a) Fund accounting

Revenue and expense associated with delivery of services and administrative support are reported in the Operating Fund. The Capital Fund reports assets, liabilities, gains and expenditures related to the acquisition, disposal and financing of capital assets, as well as the amount of net assets restricted for capital purposes.

(b) Revenue recognition

Revenue is determined to be earned and is recorded in the Operating Fund on a percentage of completion basis when services are performed. The value of work completed but not billed is reported as Work in Progress, while amounts which have been paid or billed in advance, but for which work has not been done, are reflected as Deferred Revenue. All interest income is reported in the Operating Fund in the year it is earned, while gains and losses relating to disposal of capital assets are reported in the Capital Fund in the year the disposal occurs.

(c) Capital assets

Capital assets are recorded in the Capital Fund at cost. Amortization is provided on a straight-line basis over the assets' estimated useful lives. Amortization expense is recorded in the Operating Fund as part of the cost of service delivery.

(d) Consolidation policy

These consolidated financial statements include the accounts of the Council and those of its wholly-owned subsidiary, Minuvar Ltd.

(e) Employee retirement benefits

Full-time employees of the Council are members of the New Brunswick Public Service Superannuation Plan. The Plan is a defined benefit multi-employer plan under which contributions are made by both the Council and its employees. The employer's contributions to the plan are accounted for as a defined contribution plan, as the Council's obligation is limited to the amount of these contributions.

Retirement allowance entitlements are earned by employees at the rate of one week's pay for each full year worked to a maximum of twenty-five weeks. The amount of the retirement allowance is based upon years of service and the employee's final salary.

NEW BRUNSWICK RESEARCH AND PRODUCTIVITY COUNCIL
NOTES TO THE CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 2007

2. Significant accounting policies - continued

(f) Estimates

The preparation of financial statements in conformity with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that could differ from actual results.

Estimates have been made of the retirement allowance benefits, earned to date, that may become payable in the future.

Estimates have also been established for accounts receivable which are, or may become, uncollectible.

3. Long-term investments

Investments held at 31 March 2007 have a market value of $4,019,351 (2006 - $3,206,875). The fundamental source of uncertainty to which long-term investments are exposed is interest rate risk. Interest rate risk is the risk that the value of an investment will fluctuate due to future changes in market interest rates.

4. Capital assets

	Amortization Rates	2007	2006
Vehicles	25%	$ 11,880	$ 11,880
Computer equipment	25%	1,464,734	1,418,037
Other equipment	12.50%	7,834,810	7,217,350
Building	3%	2,467,335	2,399,637
Cost		11,778,759	11,046,904
Less: accumulated amortization		8,861,657	8,335,961
Capital assets, net		$ 2,917,102	$ 2,710,943

Amortization expense is comprised of the following amounts:

	2007	2006
Amortization of assets	$ 525,696	$ 490,406
Amortization of deferred contributions	(36,712)	(23,815)
	$ 488,984	$ 466,591

NEW BRUNSWICK RESEARCH AND PRODUCTIVITY COUNCIL
NOTES TO THE CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 2007

4. Capital assets - continued

Accumulated amortization and net book value

	2007			2006
	Cost	Accumulated amortization	Net book value	Net book value
Vehicle	$ 11,880	$ 8,910	$ 2,970	$ 5,940
Computer equipment	1,464,734	1,392,621	72,113	77,113
Operating equipment	7,834,810	6,202,000	1,632,810	1,421,807
Land and buildings	2,467,335	1,258,126	1,209,209	1,206,083
	$ 11,778,759	$ 8,861,657	$ 2,917,102	$ 2,710,943

5. Note payable

	2007	2006
Atlantic Canada Opportunities Agency, interest free, payable $3,750 quarterly through May 1, 2006	$ -	$ 2,004
Atlantic Canada Opportunities Agency, interest free, payable $4,850 quarterly through November 1, 2006	-	14,454
Atlantic Canada Opportunities Agency, interest free, payable $6,250 quarterly through October 1, 2008	43,750	68,750
	43,750	85,208
Less: current portion	25,000	41,458
	$ 18,750	$ 43,750

6. Deferred contributions

Deferred contributions reported in the Capital Fund represent the unamortized portion of external contributions received towards the cost of specific capital assets. Amortization of deferred contributions is calculated at the same rate as amortization of the assets to which they relate, and is netted with amortization expense for presentation purposes.

The changes for the year in the deferred contributions balance reported in the Capital Fund are as follows:

NEW BRUNSWICK RESEARCH AND PRODUCTIVITY COUNCIL
NOTES TO THE CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 2007

6. Deferred contributions - continued

	2007	2006
Deferred contributions at 1 April	$ 121,404	$ 131,580
Contributions to the cost of equipment	92,052	13,639
Amortization of deferred contributions	(36,713)	(23,815)
Deferred contributions at 31 March	$ 176,743	$ 121,404

7. Inter-fund transfers and internally restricted fund balances

The board of directors of the New Brunswick Research and Productivity Council internally restricted resources amounting to $3,905,529 as at 31 March 2007 (2006 - $3,136,789). This internally restricted amount is intended for the acquisition of capital assets and payment of capital obligations and is not available for other purposes without the approval of the board of directors. This amount includes a 31 March 2007 transfer of $1,450,000 from the Operating Fund to the Capital Fund (2006 - $1,400,000).

8. Related party transactions

During the year the Council provided services to government departments and Crown agencies of the Province of New Brunswick. The Council provides these services under its normal terms and conditions.

	2007	2006
Revenue from services provided for the year		
Government departments and agencies	$ 900,680	$ 675,932
Accounts receivable at 31 March		
Government departments and agencies	$ 166,338	$ 93,747

FINANCIAL STATEMENTS

NEW BRUNSWICK SECURITIES COMMISSION

31 MARCH 2007

Office of the Auditor General / Bureau du vérificateur général

New Nouveau Brunswick

AUDITOR'S REPORT

The Chair and Members
New Brunswick Securities Commission

I have audited the balance sheet of the New Brunswick Securities Commission as at 31 March 2007 and the statements of income, fund balances and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Commission's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Commission as at 31 March 2007 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Michael Ferguson, CA
Auditor General

Fredericton, N. B.
11 May 2007

NEW BRUNSWICK SECURITIES COMMISSION
BALANCE SHEET
AS AT 31 MARCH 2007

	2007	2006
ASSETS		
Current assets		
Cash (Note 3)	$ 1,258,300	$ 1,326,603
Accounts receivable	48,990	120,919
Prepaid expenses	38,078	10,051
	1,345,368	1,457,573
Investments held for designated purposes (Note 3)	1,040,750	889,096
Capital assets (Note 5)	406,484	440,143
	$ 2,792,602	$ 2,786,812
LIABILITIES AND FUND BALANCES		
Current liabilities		
Accounts payable and accrued liabilities	$ 197,086	$ 417,852
Accrued salaries and benefits	82,382	72,484
Accrued vacation liabilities	36,757	31,986
	316,225	522,322
Accrued benefit liabilities (Note 8)	274,349	260,963
Total liabilities	590,574	783,285
Fund balances		
General	1,161,278	1,114,431
Fee stabilization reserve (Note 4)	1,000,000	750,000
Market enhancement reserve (Note 4)	40,750	139,096
	2,202,028	2,003,527
	$ 2,792,602	$ 2,786,812

The accompanying notes and schedules are part of these financial statements.

Approved by the Commission:

Chair

Member

NEW BRUNSWICK SECURITIES COMMISSION
STATEMENT OF INCOME
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 2007

	2007	2006
REVENUE		
Fees		
Distribution of securities	$ 4,785,850	$ 4,441,950
Registrations	2,880,750	2,607,300
Financial filings	1,956,475	1,672,374
Exemptions and orders	324,550	309,975
Other	119,756	22,772
Administrative penalties and settlements	10,000	72,719
Enforcement cost recoveries	-	7,750
Investment income	132,817	81,605
	10,210,198	9,216,445
EXPENSES		
Salaries and benefits	2,376,378	1,901,198
Administration (Schedule 1)	722,035	322,556
Market enhancement (Schedule 2)	112,910	-
Professional services	91,045	85,152
Travel	134,460	133,956
Canadian Securities Administrators initiatives	48,204	44,835
Premises	222,846	106,573
Amortization	89,388	82,802
	3,797,266	2,677,072
EXCESS OF REVENUE OVER EXPENSES	$ 6,412,932	$ 6,539,373

NEW BRUNSWICK SECURITIES COMMISSION
STATEMENT OF FUND BALANCES
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 2007

	General	Fee Stabilization Reserve	Market Enhancement Reserve	Total
Balance, 31 March 2006	$ 1,114,431	$ 750,000	$ 139,096	$ 2,003,527
Excess of revenue over expenses	6,412,932	-	-	6,412,932
Disposition of surplus operating funds (Note 6)	(6,214,431)	-	-	(6,214,431)
Investment income reallocation	(4,564)	-	4,564	-
Allocation to (from) reserves (Note 4)	(147,090)	250,000	(102,910)	-
Balance, 31 March 2007	$ 1,161,278	$ 1,000,000	$ 40,750	$ 2,202,028

NEW BRUNSWICK SECURITIES COMMISSION
STATEMENT OF CASH FLOWS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 2007

	2007	2006
CASH FLOWS FROM OPERATING ACTIVITIES		
Excess of revenue over expenses	$ 6,412,932	$ 6,539,373
Adjustment for amortization – capital assets	89,388	82,802
	6,502,320	6,622,175
Changes in non-cash working capital		
Accounts receivable	71,929	(105,652)
Prepaid expenses	(28,027)	(2,400)
Accounts payable and accrued liabilities	(220,766)	291,204
Accrued salaries and benefits	9,898	25,402
Accrued vacation liabilities	4,771	2,051
Accrued benefit liabilities	13,386	19,716
	6,353,511	6,852,496
CASH FLOWS FROM FINANCING ACTIVITIES		
Disposition of surplus operating funds	(6,214,431)	(5,912,969)
CASH FLOWS FROM INVESTING ACTIVITIES		
Acquisition of capital assets	(55,729)	(468,509)
NET INCREASE IN CASH AND CASH EQUIVALENTS	83,351	471,018
CASH AND CASH EQUIVALENTS, BEGINNING OF YEAR	2,215,699	1,744,681
CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF YEAR	$ 2,299,050	$ 2,215,699
Represented by:		
Cash	$ 1,258,300	$ 1,326,603
Investments held for designated purposes	1,040,750	889,096
	$ 2,299,050	$ 2,215,699

NEW BRUNSWICK SECURITIES COMMISSION
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 2007

1. Nature of the Corporation

The New Brunswick Securities Commission is a Provincial Corporation operating under the *Securities Act* (New Brunswick) established on 1 July 2004. The business of the Commission is the regulation of the New Brunswick capital markets, including the administration of the *Securities Act*, the Securities Regulation and the New Brunswick Securities Commission rules.

The purpose of the Commission is to foster fair and efficient capital markets in New Brunswick and confidence in those markets, and to provide protection to investors from unfair, improper or fraudulent practices.

As a Crown corporation, the Commission is exempt from income taxes.

2. Significant accounting policies

These financial statements are prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles. The accounting policies of significance to the Commission are as follows:

(a) Revenue recognition

Fees are recognized when earned, which is normally upon receipt.

Recovery of the costs of investigations and administrative penalty revenue are recognized upon the date of decision unless management determines there is no reasonable assurance as to ultimate collection, in which case recovery is recognized when cash is received.

Investment income is recorded on the accrual basis.

(b) Capital assets

Capital assets are recorded at cost and amortized using the straight line method starting in the year of acquisition over their estimated useful lives as follows:

Office furniture and equipment: 4 years
Computers and electronic equipment: 3 years
Software: 4 years
Automobile: 4 years
Leasehold improvements: over term of lease

NEW BRUNSWICK SECURITIES COMMISSION
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 2007

2. Significant accounting policies – continued

(c) Use of estimates

The preparation of financial statements in conformity with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the amounts reported in the financial statements and accompanying notes. Actual results could differ from these estimates.

(d) Restricted cash

Consistent with subsection 25(4) of the *Securities Act*, revenue received by the Commission from administrative penalties shall not be used for the normal operating expenditures of the Commission and must only be used for endeavours or activities that, in the opinion of the Commission, enhance the capital markets in New Brunswick.

(e) Employee benefit plan

The Commission provides pension benefits to its full-time employees through participation in the Public Service Superannuation Plan, which is a multi-employer defined benefit pension plan. This plan is accounted for as a defined contribution plan, as the Commission has insufficient information to apply defined benefit accounting to this pension plan. Pension costs included in these financial statements comprise the cost of employer contributions for current service of employees during the year and additional employer contributions for service relating to prior years.

(f) Financial instruments

The Commission's financial instruments consist of cash and short-term deposits, accounts receivable, restricted short-term deposits, and accrued liabilities. It is management's opinion that the Commission is not exposed to significant interest, currency or credit risks arising from these financial instruments. The fair values of these financial instruments approximate their carrying values.

3. Cash and investments held for designated purposes

The Commission maintains two separate bank accounts. The first is comprised of the operating account and those monies attributable to the fee stabilization reserve. The second account is maintained for the market enhancement reserve. Under the terms of the Commission's banking agreement, both accounts earn interest at prime less 2% calculated daily.

NEW BRUNSWICK SECURITIES COMMISSION
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 2007

4. Reserves

Fee Stabilization Reserve

The Commission has established a reserve consistent with subsection 25(6) of the *Securities Act* to finance extraordinary expenses for isolated and unanticipated purposes that are regulatory in nature, and for changes in market activity that have an effect on revenue. The reserve is funded through charges to retained earnings. The maximum value of the reserve has been set at $1,000,000.

Market Enhancement Reserve

The Commission collects administrative penalties under section 186 of the *Securities Act*. Consistent with subsection 25(4) of the *Securities Act*, these amounts are not used for the normal operating expenditures of the Commission. Instead, they are used for endeavours or activities that enhance the capital markets in New Brunswick. Market enhancement reserve funds are maintained separate from the normal operating funds of the Commission and generate their own investment revenue.

5. Capital assets

			2007	2006
	Cost	Accumulated Amortization	Net Book Value	Net Book Value
Office furniture and equipment	$ 84,932	$ 48,602	$ 36,330	$ 45,358
Computers and electronic equipment	60,325	36,537	23,788	29,221
Software	11,780	5,945	5,835	–
Automobile	28,198	21,149	7,049	14,099
Leasehold improvements	390,517	78,103	312,414	351,465
Capital assets in progress	21,068	–	21,068	–
	$ 596,820	$ 190,336	$ 406,484	$ 440,143

Capital assets in progress are comprised of development costs for a new website, and an uninstalled computer server.

NEW BRUNSWICK SECURITIES COMMISSION
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 2007

6. Disposition of surplus operating funds

The disposition of surplus operating funds consists of payments to the Consolidated Fund of the Province of New Brunswick subject to the approval of the Board of Management and consistent with subsection 25(5) of the *Securities Act*.

7. Commitments and contingencies

Details of commitments to organizations outside the Commission and contingencies from guarantees and legal actions are set out below. Any losses arising from the settlement of contingencies are treated as expenses in the year of settlement.

(a) Commitments

Commitments arising from contractual obligations associated primarily with the lease of the premises and minor rental of office equipment at 31 March 2007 amounted to $1,994,564. The Commisson entered into a ten year lease for office space effective 15 February 2006. Under the terms of its lease agreements, the Commission will be required to make the following annual lease payments:

2007-08	$ 220,896
2008-09	218,496
2009-10	218,496
2010-11	220,567
2011-12	230,919
Thereafter	885,190
Total	$ 1,994,564

(b) Legal Actions

The Commission is involved in various legal proceedings arising from its regulatory activities. Management considers the chance of liability under these legal proceedings not to be determinable and, accordingly, an estimate of any contingent loss cannot be made. The Commission is not aware of any legal proceedings against it at the date of these financial statements.

NEW BRUNSWICK SECURITIES COMMISSION
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 2007

8. Accrued benefit liabilities

The Commission has a retirement allowance program for employees with five or more years of continuous employment. This is available on retirement, death or lay-off. Each employee is entitled to receive five days of pay for each year of service up to a maximum of 125 days, plus an additional 20% of accumulated sick leave. In total, this benefit cannot exceed 166 days. The employee's rate of pay is used to calculate the allowance.

This benefit is calculated on those employees with five or more years of service and is represented at the aggregate amount with the application of a 3% discount factor for each year that the eligible employee is below the earliest possible retirement age of 55.

This method of estimating the benefit represents a change from that performed in prior periods. This change in estimation reduced the accrued liability by a total of $50,044 at 31 March 2007.

In addition, the Chief Executive Officer receives a supplemental pension benefit whereby supplemental pensionable service of one year (or part year) for each year of service as Chief Executive Officer to a maximum of five years is provided. This benefit is fully funded by the Commission.

9. Related party transactions

The Department of Justice and Consumer Affairs, a related party to the Commission, provides certain services in the normal course of operations that are measured at the exchange amount, which is the amount of consideration established and agreed to by the related parties. Information technology services were provided such as data storage, data back-up, data protection and support for the Commission. During the year, the Commission finalized an agreement whereby the Department of Justice and Consumer Affairs also provided support for the policy and regulatory responsibilities of the Commission. The Commission expended $135,290 ($63,004 in 2006) during the reporting period on these services. As of 31 March 2007, an accounts payable of $30,644 ($24,188 in 2006) was owed to the Department of Justice and Consumer Affairs and is subject to normal terms. This amount is included in accounts payable and accrued liabilities.

The Translation Bureau for the Government of New Brunswick also provides translation services to the Commission that are measured at the exchange amount, which is the amount of consideration established and agreed to by the related parties. Total expenditures during the period were $39,707 ($48,888 in 2006). As of 31 March 2007 an accounts payable of $2,200 ($10,410 in 2006) was owed to the Translation Bureau for the Government of New Brunswick and is subject to normal terms. This amount is included in accounts payable and accrued liabilities.

NEW BRUNSWICK SECURITIES COMMISSION
SCHEDULES TO THE FINANCIAL STATEMENTS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 2007

	2007	2006
SCHEDULE 1		
ADMINISTRATION		
Fostering capital markets (Fullsail Summit)	$ 225,885	$ -
Investor protection and education	85,823	31,193
Members and staff development	101,689	57,176
Payment to Department of Justice and Consumer Affairs under Agreement	50,000	-
Information technology	110,298	74,476
Other administration	148,340	159,711
	$ 722,035	$ 322,556
SCHEDULE 2		
MARKET ENHANCEMENT		
Television campaign	$ 72,910	$ -*
Contribution for development of securities law course		
Université de Moncton	20,000	-
University of New Brunswick	20,000	-
	$ 112,910	$ -

*As a result of enforcement activity associated with the Securities Branch of the Department of Justice and Consumer Affairs, the predecessor organization for the Commission, certain voluntary payments were made to the Public Legal Education and Information Service of New Brunswick (PLEIS). Prior to 1 July 2004, those payments were made with the acknowledgement that they were to foster the mandate of PLEIS as it relates to financial markets. The Commission, as a result of its relationship and arrangements with PLEIS, had a significant ability to influence expenditures and those expenditures had a similar purpose as to those from the market enhancement reserve. During the 2005-06 fiscal year, we incurred $101,977 of expenditures.

FINANCIAL STATEMENTS
NEW BRUNSWICK TIRE STEWARDSHIP BOARD
31 DECEMBER 2006

NEW BRUNSWICK TIRE STEWARDSHIP BOARD

KPMG LLP
Chartered Accountants
Frederick Square
77 Westmorland Street Suite 700
Fredericton NB E3B 6Z3
Telephone (506) 452-8000
Fax (506) 450-0072
Internet www.kpmg.ca

One Factory Lane
Place Marven's
PO Box 827
Moncton NB E1C 8N6
Telephone (506) 856-4400
Fax (506) 856-4499

Harbour Building
133 Prince William Street
PO Box 2388 Stn Main
Saint John NB E2L 3V6
Telephone (506) 634-1000
Fax (506) 633-8828

AUDITORS' REPORT

To the Board of Directors

We have audited the statement of financial position of the New Brunswick Tire Stewardship Board as at December 31, 2006 and the statements of operations, changes in net assets and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Board's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

The Board derives revenue from the collection of tire levies pursuant to the provisions of the Clean Environment Act, the completeness of which is not susceptible to satisfactory audit verification. Accordingly, our verification of these fee and levy revenues was limited to the amounts recorded in the records of the Board and we were not able to determine whether any adjustments might be necessary to revenues, excess of revenue over expenses, assets, liabilities and surplus.

In our opinion, except for the effect of adjustments, if any, which we might have determined to be necessary had we been able to satisfy ourselves concerning the completeness of the fee and levy revenue referred to in the preceding paragraph, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Board as at December 31, 2006 and the results of its operations and changes in its net assets and cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

KPMG LLP

Chartered Accountants

Fredericton, Canada
February 7, 2007

KPMG LLP, a Canadian limited liability partnership is the Canadian member firm of KPMG International, a Swiss cooperative.

NEW BRUNSWICK TIRE STEWARDSHIP BOARD

Statement of Financial Position

December 31, 2006, with comparative figures for 2005

	2006	2005
Assets		
Cash	$ 515,024	$ 713,031
Accounts receivable	610,478	503,729
Prepaid expenses	3,067	3,770
Current portion of advances to Tire Recycling Atlantic Canada Corporation (note 2)	60,292	58,076
	1,188,861	1,278,606
Investments (note 3)	1,917,205	1,849,946
Advances to Tire Recycling Atlantic Canada Corporation (note 2)	111,861	172,154
Capital assets (note 4)	23,191	37,874
	$ 3,241,118	$ 3,338,580
Liabilities and Net Assets		
Liabilities:		
Accounts payable and accrued liabilities	$ 281,873	$ 262,017
Accrued processing fees	961,526	1,262,115
	1,243,399	1,524,132
Net assets:		
Invested in capital assets	23,191	37,874
Unrestricted	1,974,528	1,776,574
	1,997,719	1,814,448
	$ 3,241,118	$ 3,338,580

See accompanying notes to financial statements.

On behalf of the Board:

K Blundell Director

NEW BRUNSWICK TIRE STEWARDSHIP BOARD

Statement of Operations

Year ended December 31, 2006, with comparative figures for 2005

	2006	2005
Fees and levies	$ 2,746,147	$ 2,718,164
Expenses:		
Scrap tire processing costs	2,060,364	2,295,411
Retroactive payment on scrap tire processing	270,096	-
Salaries and employee benefits	148,287	141,642
Communication and translation	51,981	48,908
Professional services	32,201	23,169
Office	24,131	13,494
Security services	23,110	22,119
Amortization	17,721	13,114
Rent	10,800	10,800
Travel	8,499	13,256
Telephone	7,446	6,414
Insurance	5,172	5,394
Training and subscriptions	1,493	1,270
Board	1,429	1,343
Interest and bank charges	679	683
	2,663,409	2,597,017
	82,738	121,147
Investment income	100,533	79,832
Excess of revenue over expenses	$ 183,271	$ 200,979

See accompanying notes to financial statements.

NEW BRUNSWICK TIRE STEWARDSHIP BOARD

Statement of Changes in Net Assets

Year ended December 31, 2006, with comparative figures for 2005

	Invested in capital assets	Unrestricted	2006 Total	2005 Total
Balance, beginning of year	$ 37,874	$ 1,776,574	$ 1,814,448	$ 1,613,469
Excess (deficiency) of revenue over expenses	(17,721)	200,992	183,271	200,979
Net change in investment in capital assets	3,038	(3,038)	-	-
Balance, end of year	$ 23,191	$ 1,974,528	$ 1,997,719	$ 1,814,448

See accompanying notes to financial statements.

NEW BRUNSWICK TIRE STEWARDSHIP BOARD

Statement of Cash Flows

Year ended December 31, 2006, with comparative figures for 2005

	2006	2005
Cash provided by (used in):		
Operating activities:		
Excess of revenue over expenses	$ 183,271	$ 200,979
Items not involving cash:		
Amortization of capital assets	17,721	13,114
Amortization of bond premium	14,820	15,055
Changes in non-cash operating working capital:		
Increase in accounts receivable	(106,749)	(18,800)
Decrease (increase) in prepaid expenses	703	(781)
Increase in accounts payable and accrued liabilities	19,856	240,958
Increase (decrease) in accrued processing fees	(300,589)	181,493
	(170,967)	632,018
Financing and investing activities:		
Capital assets acquired	(3,038)	(32,737)
Increase in investments	(82,079)	(73,901)
Repayments from Tire Recycling Atlantic Canada Corporation	58,077	55,942
	(27,040)	(50,696)
Increase (decrease) in cash position	(198,007)	581,322
Cash position, beginning of year	713,031	131,709
Cash position, end of year	$ 515,024	$ 713,031

See accompanying notes to financial statements.

NEW BRUNSWICK TIRE STEWARDSHIP BOARD

Notes to Financial Statements

Year ended December 31, 2006

The New Brunswick Tire Stewardship Board (the "Board") is an agent of the crown incorporated under the Clean Environment Act. The principal business activity is overseeing the collection and recycling of used tires on behalf of the Minister of Environment for the Province of New Brunswick.

1. Significant accounting policies:

(a) General:

The financial statements have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

(b) Investments:

Bonds are carried at their face amount plus any unamortized premium. Investment income is recorded in an effective-yield method whereby the interest at the stated rate is modified by the amortization of the premium from the face value implicit in its acquisition price. If the market value of investments becomes lower than the carrying value and this decline in value is considered to be other than temporary, the investments are written down to market value.

(c) Fees and levies:

Fees and levies are recognized by the Board when cash is received or receivable from the tire retailers. The Board uses a closing date of January 31st of the following year to recognize fee transfers from tire retailers related to the current year as a receivable.

(d) Capital assets:

Capital assets are recorded at cost. Amortization is recorded using the following method and annual rates:

Asset	Basis	Rate
Office equipment	Straight-line	5 years
Furniture and fixtures	Straight-line	5 years
Computer equipment	Straight-line	3 years

NEW BRUNSWICK TIRE STEWARDSHIP BOARD

Notes to Financial Statements

Year ended December 31, 2006

1. Significant accounting policies (continued):

(e) Scrap tire processing costs:

The Board remits a portion of all levies to Tire Recycling Atlantic Canada Corporation (TRACC). Half of the amount payable is remitted at time of collection and half is payable when TRACC has sold products containing the recycled material. The total amount due to TRACC is accounted for at time of pickup.

(f) Use of estimates:

The preparation of the financial statements in conformity with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities at the dates of the financial statements and the reported amounts of revenues and expenses during the reporting periods. Actual results could differ from those estimates.

2. Advance to Tire Recycling Atlantic Canada Corporation:

The amount advanced to TRACC is supported by a demand promissory note, secured by a general security agreement, bearing interest at 3.75%, repayable in monthly instalments of $5,476 including principal and interest and due September 2009.

3. Investments:

	Face value	Book value
NB Municipal Finance Corp., 5.75%, due July 17, 2007	$ 167,000	$ 176,850
Farm Credit Corporation, 4.35%, due August 15, 2007	190,000	199,462
Canadian Imperial Bank of Commerce, 4.4%, due August 26, 2008	190,000	198,255
Government of Canada, 4.25%, due September 1, 2008	184,000	185,408
Province of Ontario, 5.7%, due December 1, 2008	130,000	142,149
Canadian Housing Trust, 4.1%, due December 15, 2008	190,000	196,890
Province of New Brunswick, 5.25%, due June 2, 2009	134,000	138,776
Province of New Brunswick, 6.38%, due June 15, 2010	130,000	138,280
Government of Canada, 4.25%, due September 1, 2009	200,000	206,800
	1,515,000	1,582,870
Amortization of premium	-	(29,591)
Cash held in brokers' account	-	363,926
	$ 1,515,000	$ 1,917,205

NEW BRUNSWICK TIRE STEWARDSHIP BOARD

Notes to Financial Statements

Year ended December 31, 2006

4. Capital assets:

	Cost	Accumulated amortization	2006 Net book value	2005 Net book value
Office equipment	$ 16,774	$ 15,980	$ 794	$ 1,211
Furniture and fixtures	11,551	9,710	1,841	3,145
Computer equipment	78,648	58,092	20,556	33,518
	$ 106,973	$ 83,782	$ 23,191	$ 37,874

5. Fair value of financial assets and financial liabilities:

The fair value of the Board's cash, accounts receivable and accounts payable and accrued liabilities approximate their carrying amounts.

The fair value of investments at December 31, 2006 is $1,898,475 (2005 - $1,827,584) based on published listings of market values. The fair value of the advances to TRACC at December 31, 2006 is approximately $163,000.

The fair value of the accrued processing fees is not possible to estimate given the uncertainty of timing related to processing and related payment.

FINANCIAL STATEMENTS

PREMIER'S COUNCIL ON THE STATUS OF DISABLED PERSONS

31 MARCH 2007

Office of the Auditor General
Bureau du vérificateur général

New Nouveau Brunswick

AUDITOR'S REPORT

To the Chairperson and Members of
Premier's Council on the Status of Disabled Persons

I have audited the balance sheet of the Premier's Council on the Status of Disabled Persons as at 31 March 2007 and the statement of revenue, expense and surplus for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Council's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Council as at 31 March 2007 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Michael Ferguson, CA
Auditor General

Fredericton, N.B.
15 June 2007

PREMIER'S COUNCIL ON THE STATUS OF DISABLED PERSONS
BALANCE SHEET
31 MARCH 2007

	2007	2006
ASSETS		
Current assets		
Cash	$ 17,312	$ 24,104
Accounts receivable	2,556	3,875
Prepaid expenses	2,306	2,439
	$ 22,174	$ 30,418
LIABILITIES AND SURPLUS		
Current liabilities		
Accounts payable and accrued liabilities	$ 9,704	$ 10,535
Surplus	12,470	19,883
	$ 22,174	$ 30,418

Approved by the Council

_____ Chairperson

_____ Member

PREMIER'S COUNCIL ON THE STATUS OF DISABLED PERSONS
STATEMENT OF REVENUE, EXPENSE AND SURPLUS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 2007

	2007 Budget (Note 3)	2007 Actual	2006 Actual
REVENUE			
Grants-Province of New Brunswick	$ 266,000	$ 266,000	$ 260,500
Miscellaneous revenue	3,200	3,370	3,453
	269,200	269,370	263,953
EXPENSE			
Salaries and employee benefits	209,638	208,251	204,478
Furniture and equipment	2,500	877	2,229
Office supplies	4,000	5,099	4,230
Telephone	3,500	2,993	3,370
Printing	13,000	14,023	11,575
Translation	7,500	6,369	2,964
Honoraria	8,000	7,025	7,100
Travel expenses	7,800	7,004	6,214
Postage	5,436	4,678	4,407
Maintenance	2,100	1,431	1,938
Hotel expenses	7,000	6,003	5,961
Parking	2,800	2,215	2,517
Council meetings	4,500	3,854	4,587
Consultations and seminars	2,000	1,832	606
Meals	1,700	1,509	1,495
Library and subscriptions	1,600	999	1,481
Office equipment rental	2,000	1,781	1,706
Insurance	600	502	504
Miscellaneous	500	198	25
Bank charges	130	140	118
	286,304	276,783	267,505
EXCESS (DEFICIENCY) OF REVENUE OVER EXPENSE FOR THE YEAR	$ (17,104)	(7,413)	(3,552)
Surplus, beginning of year		19,883	23,435
SURPLUS, END OF YEAR		$ 12,470	$ 19,883

PREMIER'S COUNCIL ON THE STATUS OF DISABLED PERSONS
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 2007

1. Summary of significant accounting policies

(a) Employee retirement benefits

Full-time employees of the Council are members of the New Brunswick Public Service Superannuation Plan. The Plan is a defined benefit multi-employer plan under which contributions are made by both the Council and its employees. The employer's contributions to the plan are accounted for as a defined contribution plan, as the Council's obligation is limited to the amount of these contributions.

The cost of retirement allowances which may become due to staff of the Council are paid by the Province.

(b) Capital assets

It is the policy of the Council to charge all capital asset purchases to expense in the period in which the expenditure is incurred.

(c) Services provided by the Province of New Brunswick

The Council uses an office for which rent is paid by the Province of New Brunswick. The Province also pays for certain other services.

2. Other activities – Disability Awareness Week

The Council acts as a co-ordinator for Disability Awareness Week (DAW). The Council also maintains the accounting records for the DAW Executive Committee. The role of this Executive Committee is to oversee DAW and make key decisions regarding its operations. In return for administration costs incurred on behalf of DAW during the year, the DAW Executive Committee paid $3,000 to the Council. Should this Committee not receive sufficient funding in the year to cover its costs, the Council is responsible for the additional expenditures.

3. Budget

The budget figures as shown in the statement of revenue, expense and surplus have been approved by the members of the Council. These figures have been prepared on the cash basis and have not been audited.

4. Statement of cash flows

A statement of cash flows has not been prepared as the required cash flow information is readily apparent from the other financial statements.

FINANCIAL STATEMENTS

PROVINCIAL HOLDINGS LTD.

31 MARCH 2007

Office of the Auditor General | Bureau du vérificateur général

New Nouveau Brunswick

AUDITOR'S REPORT

To the Shareholder of
Provincial Holdings Ltd.

I have audited the balance sheet of Provincial Holdings Ltd. as at 31 March 2007 and the statements of income and retained earnings and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Company's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Company as at 31 March 2007 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Michael Ferguson, CA
Auditor General

Fredericton, N.B.
24 August 2007

PROVINCIAL HOLDINGS LTD.
BALANCE SHEET
31 MARCH 2007

	2007	2006
ASSETS		
Current assets		
Cash and short-term investments	$ 670,163	$ 605,373
Interest receivable	428	1,277
Miscellaneous receivable	376,671	7
	1,047,262	606,657
Industrial development projects (Notes 2 and 3)		
Loans to Client Companies	4,470,092	3,655,720
Shares in client companies	2,828,857	2,926,609
	7,298,949	6,582,329
Less: Provision for loss	(5,728,901)	(5,801,970)
	1,570,048	780,359
	$ 2,617,310	$ 1,387,016
LIABILITIES AND SHAREHOLDER'S EQUITY		
Current liabilities		
Accounts Payable	$ 305,108	$ -
Long-term debt		
Due to Province of New Brunswick (Note 3)	6,315,725	5,532,331
Less: Provision for loss on industrial development projects (Note 2)	(4,751,971)	(4,751,971)
	1,563,754	780,360
Capital stock		
Authorized: 500 common shares, par value of $10 each		
Issued: 500 shares	5,000	5,000
Retained earnings	743,448	601,656
	748,448	606,656
	$ 2,617,310	$ 1,387,016

Approved by the Board

_____ Director

_____ Director

PROVINCIAL HOLDINGS LTD.
STATEMENT OF INCOME AND RETAINED EARNINGS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 2007

	2007	2006
REVENUE		
Provincial contribution	$ 850,144	$ 749,675
Loss recovery - provincially funded (Note 2)	-	1,164,792
Interest income	89,706	67,449
Miscellaneous revenue	71,563	77,625
	1,011,413	2,059,541
EXPENSE		
Development grant	850,144	750,000
Bad debts	19,375	1,256,727
Miscellaneous	102	135
Loss on sale of building	-	200,000
Holding costs for investment in building	-	10,802
	869,621	2,217,664
NET INCOME (LOSS) FOR THE YEAR	141,792	(158,123)
Retained earnings, beginning of year	601,656	759,779
RETAINED EARNINGS, end of year	$ 743,448	$ 601,656

PROVINCIAL HOLDINGS LTD.
STATEMENT OF CASH FLOWS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 2007

	2007	2006
CASH PROVIDED BY (USED FOR):		
Operating activities:		
Net income (loss) for the year	$ 141,792	$ (158,123)
Add (deduct) items not affecting cash:		
Loss on sale of building	-	200,000
Bad debts	19,375	1,256,727
Loss recovery - provincially funded	-	(1,164,792)
	161,167	133,812
Increase (decrease) of non-cash components of working capital*	(90,082)	(140,576)
	71,085	(6,764)
Investing activities:		
Industrial development projects - recoveries		
Loans	112,559	74,384
Shares	97,752	14,436
Building	-	110,000
Industrial development projects - investments		
Loans	(1,000,000)	-
	(789,689)	198,820
Financing activities:		
Repayments to the Province	(216,606)	(78,819)
Advances from the Province	1,000,000	-
	783,394	(78,819)
INCREASE (DECREASE) IN CASH	64,790	113,237
Cash position, beginning of year	605,373	492,136
CASH POSITION, end of year	$ 670,163	$ 605,373

* Non-cash working capital components include accounts receivable and accounts payable.

PROVINCIAL HOLDINGS LTD.
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 2007

1. Description of operations

Provincial Holdings Ltd. was established in 1973 under the Companies Act of the Province of New Brunswick. The Company is wholly owned by the Province of New Brunswick and is responsible for administering industrial development project investments. The administration of the Company's affairs is carried out by employees of the Province of New Brunswick under the direction of the Company's Board of Directors. All costs associated with these employees are paid by the Province.

2. Summary of significant accounting policies

Industrial development projects

The Company's investments in industrial development projects are carried at cost except where, by agreement, interest on such projects is capitalized. In these cases the capitalized interest is added to the cost of the investment.

To recognize potential losses relating to industrial development project investments, the Company maintains a provision for loss against its investments. Pursuant to Treasury Board minute 74-57, any losses arising on investments funded by advances from the Province of New Brunswick will be borne by the Province through a corresponding reduction in the long term debt of the Company. As a result of this undertaking by the Province, any losses recorded as an expense by the Company are offset by a recovery from the Province.

3. Long-term debt

Pursuant to Treasury Board Minute 74-57, advances from the Province of New Brunswick are interest free and are to be repaid from recoveries of amounts invested in industrial development projects.

4. Contingent liabilities

The Company has guaranteed loans to two client companies. Under one agreement, the amount guaranteed shall not exceed the lesser of $15,000,000 or 75% of the balance of the loan. The contingent liability in respect of this guarantee was $14,000,000 (2006 - $14,750,000) at 31 March 2007.

Under the other agreement, the amount guaranteed shall not exceed the lesser of $700,000 or the balance of the loan. The contingent liability in respect to this guarantee was $700,000 at 31 March 2007.

In both cases, any resulting loss will be borne by the Province of New Brunswick and will not be reflected as an expense of the Company.

PROVINCIAL HOLDINGS LTD.
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 2007

5. Outstanding commitments

At 31 March 2007, the Company had outstanding commitments in respect of industrial development projects of $1,279,856 (2006 - $130,000).

Financial Statements of

REGIONAL DEVELOPMENT CORPORATION

Year ended March 31, 2007

Office of the Auditor General | Bureau du vérificateur général

New Nouveau Brunswick

AUDITOR'S REPORT

Lieutenant-Governor in Council
- and -
The Chairperson and Directors
Regional Development Corporation
Fredericton, New Brunswick

I have audited the statement of financial position of the Regional Development Corporation as at 31 March 2007 and the statement of operations for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Corporation's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Corporation as at 31 March 2007 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Michael Ferguson, CA
Auditor General

Fredericton, N. B.
3 August 2007

REGIONAL DEVELOPMENT CORPORATION

Statement of Financial Position

March 31, 2007, with comparative figures for 2006

	2007	2006
Assets		
Current assets		
Cash	$ 1,780,196	$ 860,124
Accounts receivable (Note 3)	3,073,097	3,578,974
Prepaid expenses	13,277	9,708
	4,866,570	4,448,806
Other assets		
Advance to Fundy Trail Endowment Fund - In Trust (Note 4)	2,771,429	2,600,000
Loans receivable (Note 5)	4,500,000	1,000,000
Less: Provision for loss - loans receivable	(4,500,000)	-
	2,771,429	3,600,000
	$ 7,637,999	$ 8,048,806
Liabilities		
Current liabilities		
Accounts payable (Note 6)	$ 3,831,514	$ 4,824,386
Deferred revenue	1,035,056	624,420
	4,866,570	5,448,806
Due to Province of New Brunswick		
Fundy Trail Endowment Fund - In Trust (Note 4)	2,771,429	2,600,000
	$ 7,637,999	$ 8,048,806

See accompanying notes to the financial statements.

Approved on behalf of the Board:

Chairperson

Director

REGIONAL DEVELOPMENT CORPORATION

Statement of Operations

Year ended March 31, 2007

	2007	2006
Revenue		
Federal contribution (Schedule 1)	$ 4,024,030	$ 2,101,724
Provincial contribution (Schedule 2)	61,373,956	53,696,352
Other contributions	22,171	-
	65,420,157	55,798,076
Expenses		
Regional development initiatives		
Acadian Peninsula Economic Development Fund	6,015,511	5,332,562
Restigouche-Chaleur Economic Development Fund	3,972,118	2,873,508
Miramichi Regional Economic Development Fund	5,914,398	1,771,498
	15,902,027	9,977,568
Community development initiatives		
Family and Youth Capital Assistance Program	1,870,097	2,031,385
Community Events Program	325,000	243,000
Special Initiatives	7,701,339	14,018,721
	9,896,436	16,293,106
Fund management and administration		
Grants to RDC - SOA	16,834,000	14,388,870
Provision of French Language Services Agreement	4,212,685	3,384,182
Centres scolaires communautaires	1,824,840	1,758,000
Complementary Projects regarding Official Languages in Education	940,017	-
Tobacco Sales Enforcement Agreement	150,000	150,000
Aboriginal Affairs Initiatives	168,771	151,716
Domestic Violence and Violence Prevention Networks	107,233	-
Total Development Fund	4,872,931	4,438,897
Community Economic Development Fund	2,293,936	1,759,783
Atlantic Canada Tourism Marketing Agreement	724,000	721,525
International Business Development Program	285,000	79,911
Advance Sport Participation Bilateral Agreement	240,000	240,000
Operations	2,431,510	2,293,663
Provision for loss	4,493,576	160,855
Other projects	43,195	-
	39,621,694	29,527,402
Total expenses	65,420,157	55,798,076
Excess of revenue over expenses	$ -	$ -

REGIONAL DEVELOPMENT CORPORATION

Schedules to Financial Statements

Year ended March 31, 2007

	2007	2006
Schedule 1 - Revenue - Federal Contribution		
Fund Management and Administration		
Provision of French Language Services Agreement	$ 1,259,772	$ 1,024,505
Complementary Projects regarding Official Languages in Education	940,017	-
Organization of the Francophonie Summit	550,000	-
Participation and follow-up of La Francophonie Institutions	500,000	500,000
Centres scolaires communautaires	330,000	330,000
Tobacco Sales Enforcement Agreement	150,000	150,000
Domestic Violence and Violence Prevention Networks	107,233	-
Aboriginal Affairs Initiatives	86,318	97,219
Other	100,690	-
	$ 4,024,030	$ 2,101,724

REGIONAL DEVELOPMENT CORPORATION

Schedules to Financial Statements

Year ended March 31, 2007

	2007	2006
Schedule 2 - Revenue - Provincial Contribution		
Regional development initiatives		
Acadian Peninsula Economic Development Fund	$ 6,015,511	$ 5,332,562
Restigouche - Chaleur Economic Development Fund	3,972,118	2,873,508
Miramichi Regional Economic Development Fund	5,914,398	1,771,498
	15,902,027	9,977,568
Community development initiatives		
Family and Youth Capital Assistance Program	1,870,037	2,031,385
Community Events Program	325,000	243,000
Special Initiatives	7,701,339	14,018,721
	9,896,436	16,293,106
Fund Management and Administration		
Grants to RDC - SOA	16,834,000	14,388,870
Provision of French Language Services Agreement	1,902,913	1,859,677
Centres scolaires communautaires	1,494,840	1,428,000
Aboriginal Affairs Initiatives	82,453	54,497
Total Development Fund	4,872,931	4,438,897
Community Economic Development Fund	2,293,936	1,759,783
Atlantic Canada Tourism Marketing Agreement	724,000	721,525
International Business Development Program	285,000	79,911
Advance Sport Participation Bilateral Agreement	240,000	240,000
Operations	2,308,649	2,293,663
Provision for loss	4,493,576	160,855
Other projects	43,195	-
	35,575,493	27,425,678
	$ 61,373,956	$ 53,696,352

REGIONAL DEVELOPMENT CORPORATION

Notes to Financial Statements

Year ended March 31, 2007

Regional Development Corporation (the Corporation) is a provincial Crown agency incorporated by the *Regional Development Corporation Act*, an Act of the New Brunswick Legislature. The Corporation has management and/or administrative responsibility for inititatives assigned to it by the Province of New Brunswick.

The Corporation established a Special Operating Agency (SOA) effective March 31, 1994. Amounts provided to the Corporation by the Province of New Brunswick, which were subsequently transferred to the SOA, are shown in the Statement of Operations. Amounts provided by other agencies or departments of government to the SOA are included in the financial statement of the SOA but are not included in these financial statements.

1. Significant accounting policies

a) Concessionary loans

Loans that are significantly concessionary because they earn a low rate of return, are originally recorded as assets at the net present value of the expected future cash flows. The net present value is calculated at each year end using the Province of New Brunswick borrowing rate at the time the loan was issued.

b) Deferred revenue

Amounts received or recorded as receivable but not earned by year end are recorded as deferred revenue.

2. Statement of cash flows

A statement of cash flows has not been prepared as the required cash flow information is readily apparent from the other financial statements.

3. Accounts receivable

	2007	2006
Government of Canada	$ 3,014,544	$ 3,545,044
Other	58,553	33,930
	$ 3,073,097	$ 3,578,974

4. Fundy Trail Endowment Fund

The Province of New Brunswick and the Government of Canada have agreed to the establishment of the Fundy Trail Endowment Fund. The sole purpose of the fund is to assist in the construction and operation of a scenic roadway from St. Martins, N.B. to Alma, N.B.

The Province of New Brunswick has advanced $5 million to this fund through the Corporation. At a future date, no later than March 31, 2020, all or part of this $5 million may be returned to the Corporation.

REGIONAL DEVELOPMENT CORPORATION

Notes to Financial Statements

Year ended March 31, 2007

5. Loans Receivable

	2007	2006
Beaverbrook Art Gallery loan, non-interest bearing, due January 31, 2010	$ 1,000,000	$ 1,000,000
Beaverbrook Art Gallery loan, non-interest bearing, due January 31, 2012	$ 3,500,000	-
	$ 4,500,000	$ 1,000,000

These loans have been fully provided for.

6. Accounts Payable

	2007	2006
Province of New Brunswick	$ 659,009	$ 3,000,156
Provision for losses on guaranteed loans	-	49,439
Other	3,172,505	1,774,791
	$ 3,831,514	$ 4,824,386

7. Commitments

Funds have been committed subsequent to March 31, 2007 as follows:

	2007	2006
Regional development initiatives	$ 10,478,000	$ 8,622,000
Community development initiatives	3,688,000	3,420,000
Other	2,098,000	3,112,000
	$ 16,264,000	$ 15,154,000

Such commitments are made subject to funds being approved by the Legislature of New Brunswick.

8. Contingent liabilities

Contributions received from the federal government under Canada-New Brunswick cost sharing agreements are subject to adjustment following audits by federal authorities. Adjustments as a result of federal audits will be reflected in the financial statements of the Corporation in the period of settlement.

The Corporation has guaranteed loans of certain organizations. At March 31, 2007 the contingent liability in respect of these guarantees was $3,290,679 (2006 - $3,549,438). Any resulting losses will be borne by the Corporation.

Financial Statements of

REGIONAL DEVELOPMENT CORPORATION
Special Operating Agency

Year ended March 31, 2007

Office of the Auditor General | Bureau du vérificateur général

New Nouveau Brunswick

AUDITOR'S REPORT

Lieutenant-Governor in Council
- and -
The Chairperson and Directors
Regional Development Corporation
Fredericton, New Brunswick

I have audited the statement of financial position of the Regional Development Corporation - Special Operating Agency as at 31 March 2007 and the statement of operations for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Corporation's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Regional Development Corporation - Special Operating Agency as at 31 March 2007 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Michael Ferguson, CA
Auditor General

Fredericton, N. B.
3 August 2007

REGIONAL DEVELOPMENT CORPORATION
Special Operating Agency
Statement of Financial Position

March 31, 2007, with comparative figures for 2006

	2007	2006
Assets		
Current assets		
Accounts receivable		
Government of Canada	$ 16,992,825	$ 11,804,325
Province of New Brunswick	7,439,186	10,153,665
	$ 24,432,011	$ 21,957,990
Equity		
Equity	$ 24,432,011	$ 21,957,990
	$ 24,432,011	$ 21,957,990

See accompanying notes to the financial statements.

Approved on behalf of the Board:

Chairperson

Director

REGIONAL DEVELOPMENT CORPORATION
Special Operating Agency
Statement of Operations

Year ended March 31, 2007

	2007	2006
Revenue		
Federal contribution		
Sea Cage Salmon Growers Stabilization Assistance Project	$ 10,000,000	$ -
Canada-New Brunswick Gas Tax Transfer Fund	6,963,500	13,927,000
Canada-New Brunswick Expansion Projects of the School and Community Centres	6,581,371	-
Canada-New Brunswick Municipal Rural Infrastructure Fund	8,570,901	995,917
Canada-New Brunswick Public Transit Capital Trust	-	9,408,258
Canada-New Brunswick Infrastructure Program	1,636,961	5,877,478
Other special initiatives	190,933	933,290
	33,943,666	31,141,943
Provincial contribution		
Canada-New Brunswick Gas Tax Transfer Fund	3,600,000	3,600,000
Canada-New Brunswick Municipal Rural Infrastructure Fund	12,000,000	3,005,000
Canada-New Brunswick Infrastructure Program	55,000	6,587,192
Other	1,179,000	1,196,677
	16,834,000	14,388,869
	50,777,666	45,530,812
Expenses		
Sea Cage Salmon Growers Stabilization Assistance Project	10,000,000	-
Canada-New Brunswick Gas Tax Transfer Fund	9,821,762	-
Canada-New Brunswick Expansion Projects of the School and Community Centres	6,581,371	-
Canada-New Brunswick Municipal Rural Infrastructure Fund	17,191,858	1,991,832
Canada-New Brunswick Public Transit Capital Trust	-	9,408,258
Canada-New Brunswick Infrastructure Program	3,273,176	11,761,437
Other special initiatives	1,435,478	2,129,967
	48,303,645	25,291,494
Excess of revenue over expenses	2,474,021	20,239,318
Equity, beginning of year	21,957,990	1,718,672
Equity, end of year	$ 24,432,011	$ 21,957,990

REGIONAL DEVELOPMENT CORPORATION
Special Operating Agency
Notes to Financial Statements

March 31, 2007

The Regional Development Corporation Special Operating Agency (SOA) was established March 31, 1994. The Agency was initially formed for the purpose of providing financial management for the Canada-New Brunswick Infrastructure Agreement. The Agency is now responsible for a number of other initiatives assigned to it by the Province of New Brunswick.

The equity balance for the SOA represents amounts funded by the Province of New Brunswick and the Government of Canada for future expenses of the SOA.

1. Statement of cash flows

A statement of cash flows has not been prepared as the required cash flow information is readily apparent from the other financial statements.

2. Contingent liabilities

Contributions received from the federal government under Canada-New Brunswick cost sharing agreements are subject to adjustment following audits by federal authorities. Adjustments as a result of federal audits will be reflected in the financial statements of the SOA in the period of settlement.

3. Commitments

Under the Canada-New Brunswick Municipal Rural Infrastructure Fund and Gas Tax Transfer Fund Agreements, the provincial government has committed funds subsequent to March 31, 2007 totalling approximately $47.4 million (2006 - $56.2 million).

Such commitments are made subject to funds being approved by the Legislature of New Brunswick.

4. Subsequent event

Subsequent to March 31, 2007, the Province of New Brunswick authorized the SOA to provide financial assistance in an amount up to $40.2 million in support of the reorganization of the Caisse Populaire de Shippagan. This amount will be fully funded by the Province of New Brunswick.

BEAUSÉJOUR REGIONAL HEALTH AUTHORITY 1

Financial Statements

Year ended March 31, 2007

PAUL L. BOURQUE & CIE/CO.
Chartered Accountants

661 Mountain Road
Moncton, N.B.
E1C 2P4
Tel: (506) 857-2290
Fax: (506) 857-8468

AUDITOR'S REPORT

To the Board of Trustees

We have audited the statement of financial position of the Beauséjour Regional Health Authority 1 as at March 31, 2007 and the statement of operations, changes in net assets (deficiency) and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Authority's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Authority as at March 31, 2007 and the results of its operations, the changes in its net assets (deficiency) and cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Paul L. Bourque & cie

Chartered Accountants

Moncton, NB

June 13, 2007

BEAUSÉJOUR REGIONAL HEALTH AUTHORITY 1
Statement of Financial Position
March 31, 2007

	2007	2006
Assets		
Current assets		
Accounts receivable (note 3)	$ 20,809,053	$ 20,577,714
Current portion of investments (note 6)	226,973	258,528
Current portion of long-term receivable (note 7)	576,368	546,136
Inventories (note 4)	1,801,657	1,861,540
Prepaid expenses (note 5)	1,350,913	1,083,596
	24,764,964	24,327,514
Investments (note 6)	1,756,394	2,045,775
Long-term receivable (note 7)	1,927,703	2,504,071
Capital assets (note 8)	53,582,871	60,655,051
	$ 82,031,932	$ 89,532,411
Liabilities, Deferred Contributions And Net Assets (Deficiency)		
Current liabilities		
Bank indebtedness	$ 1,024,198	$ 2,997,215
Accounts payable (note 9)	21,493,381	20,558,194
Estimated year-end adjustment (note 10)	1,089,919	1,122,527
Note payable (note 11)	8,000,000	6,500,000
Current portion of long-term debt (note 12)	576,368	546,136
Deferred revenues and reserves	1,370,857	1,131,678
	33,554,723	32,855,750
Long-term debt (note 12)	1,927,703	2,504,071
Deferred contributions related to capital assets (note 13)	41,201,919	47,967,346
Net assets (deficiency)		
Invested in capital assets	12,380,953	12,687,705
Internally restricted Board reserves	272,207	(66,139)
Deficiency	(7,305,573)	(6,416,322)
	5,347,587	6,205,244
Commitment (note 15)		
Contingencies (note 16)	$ 82,031,932	$ 89,532,411

On behalf of the Board:

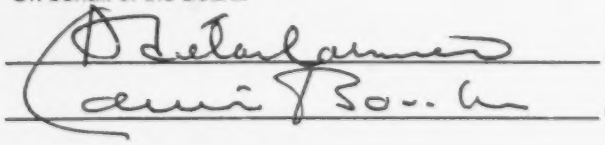

_____, Director

_____, Director

PAUL L. BOURQUE & CIE/CO.

BEAUSÉJOUR REGIONAL HEALTH AUTHORITY 1
Statements of Changes in Net Assets (Deficiency)
Year ended March 31, 2007

	2007	2006
Invested in capital assets		
Balance, beginning of year	$ 12,687,705	$ 11,809,867
Contribution invested in capital assets	1,196,673	2,250,717
Amortization of deferred contributions related to capital assets	8,955,729	8,682,349
Amortization of capital assets	(10,459,154)	(10,055,228)
Balance, end of year	$ 12,380,953	$ 12,687,705
Internally restricted Board reserves		
Balance, beginning of year	$ (66,139)	$ 294,523
Non-shareable surplus	1,346,767	1,358,060
Invested in capital assets	(1,008,421)	(1,718,722)
Balance, end of year	$ 272,207	$ (66,139)
Deficiency		
Balance, beginning of year	$ (6,416,322)	$ (6,617,365)
Excess (deficiency) of revenues over expenses	(857,657)	311,502
Less: Non-shareable surplus	1,346,767	1,358,060
Amortization of deferred contributions related to capital assets	8,955,729	8,682,349
Amortization of capital assets	(10,459,154)	(10,055,228)
Invested in capital assets	(188,252)	(125,278)
Balance, end of year	$ (7,305,573)	$ (6,416,322)

BEAUSÉJOUR REGIONAL HEALTH AUTHORITY 1
Statement of Operations
Year ended March 31, 2007

	2007	2006
Revenues		
Department of Health and Wellness	**$ 153,908,527**	$ 137,633,590
Federal program	**7,395,270**	6,298,132
Patient recoveries	**7,129,609**	6,968,552
Other recoveries and sales	**1,066,846**	967,016
Board discretionary revenues	**2,769,857**	2,998,705
Amortization of deferred contributions related to capital assets	**8,955,729**	8,682,349
Total revenues	**181,225,838**	163,548,344
Expenses		
Nursing inpatient services	**50,431,341**	47,696,587
Ambulatory care services	**31,728,902**	27,583,071
Diagnostic and therapeutic services	**37,834,892**	33,290,395
Community services	**5,700,436**	1,537,783
Education	**4,525,992**	4,114,236
Medicare	**19,300,906**	16,753,880
Support services	**29,675,782**	27,092,107
Administration	**1,523,090**	1,614,290
Board discretionary expenses	**1,423,089**	1,640,645
Amortization of capital assets	**10,459,154**	10,055,228
Total expenses	**192,603,584**	171,378,222
Excess of expenses over revenues from operations for the year before the undernoted	**(11,377,746)**	(7,829,878)
Adjustment to the estimated year-end settlement from preceding years	**30,565**	54,331
Estimated reimbursement of the working capital deficit related to current year's operations	**10,489,524**	8,087,049
Excess (deficiency) of revenues over expenses	**$ (857,657)**	$ 311,502

BEAUSÉJOUR REGIONAL HEALTH AUTHORITY 1
Statement of Cash Flow
Year ended March 31, 2007

	2007	2006
Cash provided by (used in):		
Operating activities		
Excess (deficiency) of revenues over expenses	**$ (857,657)**	$ 311,502
Items not involving cash:		
Amortization of capital assets	**10,459,154**	10,055,228
Amortization of deferred contributions related to capital assets	**(8,955,729)**	(8,682,349)
Net change in non-cash working capital items	**702,985**	(1,863,020)
	1,348,753	(178,639)
Financing activities		
Increase (decrease) in notes payable	**1,500,000**	(500,000)
Recovery of long-term receivable	**546,136**	517,489
Repayment of long-term debt	**(546,136)**	(517,489)
	1,500,000	(500,000)
Investing activities		
Purchase of capital assets	**(3,386,974)**	(9,013,078)
Deferred contributions related to capital assets	**1,912,774**	5,838,185
Donations received for capital assets	**277,528**	924,174
(Increase) decrease in investments	**320,936**	(138,775)
	(875,736)	(2,389,494)
Increase (decrease) in cash	**1,973,017**	(3,068,133)
Cash (deficiency), beginning of year	**(2,997,215)**	70,918
Cash (deficiency), end of year	**$ (1,024,198)**	$ (2,997,215)

BEAUSÉJOUR REGIONAL HEALTH AUTHORITY 1
Notes to Financial Statements
March 31, 2007

1. Purpose of the Corporation

The Beauséjour Regional Health Authority 1 was incorporated under the Regional Health Authorities Act of the Province of New Brunswick. The principal activity of the Authority is the provision of healthcare services to the south-eastern population of New Brunswick.

The Beauséjour Regional Health Authority 1 includes the following healthcare facilities:

Dr. Georges-L.-Dumont Regional Hospital
Stella-Maris-de-Kent Hospital
Shédiac Regional Medical Centre
Dr. Léon Richard Oncology Centre
Extra-Mural Program
Veterans' Health Centre
Family Medicine Unit
Public Health Services
Community Mental Health Centres

2. Significant accounting policies

These financial statements have been prepared in accordance with generally accepted accounting principles. Significant accounting policies are summarized as follows:

(a) Revenue recognition:

The Authority follows the deferral method of accounting for contributions, which include donations and government grants.

The Authority is funded by the Province of New Brunswick in accordance with budget arrangements established by the Department of Health and Wellness. Operating grants are recorded as revenue in the period to which they relate. Grants approved but not received at the end of an accounting period are accrued. Where a portion of a grant relates to a future period, it is deferred and recognized in the subsequent period.

Unrestricted contributions are recognized as revenue when received or receivable if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

Externally restricted contributions are recognized as revenue in the year in which the related expenses are recognized. Contributions restricted for the purchase of capital assets are deferred and amortized into revenue on a straight-line basis, at a rate corresponding with the amortization rate for the related capital assets.

Restricted investment income is recognized as revenue in the year in which the related expenses are recognized. Unrestricted investment income is recognized as revenue when earned.

(b) Inventories:

Inventories are valued at the lower of cost (average cost method) and replacement cost.

BEAUSÉJOUR REGIONAL HEALTH AUTHORITY 1
Notes to Financial Statements
March 31, 2007

2. Significant accounting policies (continued)

(c) Investments:

Investments are recorded at cost. If the market value of the investments become lower than cost and this decline in value is considered to be other than temporary, the investments are written down to market value.

(d) Capital assets:

Capital assets are stated at cost and are amortized on a straight-line basis over the useful life of the assets.

Land improvements	5 to 25 years
Buildings	10 to 50 years
Equipment	5 to 15 years
Vehicles	5 years
Leasehold improvements	20 years

Additions or deductions in capital assets during the year are not included in the calculation of the amortization for the current year.

(e) Vacation pay:

Vacation pay is accrued to year end. Related funding from the Department of Health and Wellness is recorded when received.

(f) Use of estimates:

The preparation of financial statements in conformity with generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenues and expenses during the reporting period. Actual results could differ from those estimates.

BEAUSÉJOUR REGIONAL HEALTH AUTHORITY 1
Notes to Financial Statements
March 31, 2007

3. Accounts receivable

	2007	2006
Province of New Brunswick		
Medicare	$ 2,344,954	$ 2,311,521
Equipment grants	258,192	1,535,401
Provincial plan	13,267,901	11,323,845
	15,871,047	15,170,767
Patients, less allowance for doubtful accounts	2,487,581	2,069,840
Accrued interest	20,006	22,495
Harmonized sales taxes	705,942	830,180
Other	1,724,477	2,484,432
	$ 20,809,053	$ 20,577,714

4. Inventories

	2007	2006
Drugs	$ 1,083,919	$ 1,185,942
Medical and surgical supplies	660,999	617,669
Food	37,048	38,144
Fuel	19,691	19,785
	$ 1,801,657	$ 1,861,540

5. Prepaid expenses

	2007	2006
Service contracts	$ 715,911	$ 476,155
Others	635,002	607,441
	$ 1,350,913	$ 1,083,596

6. Investments

	2007	2006
Investments (market value $ 2,321,658; 2006 $ 2,737,865)	$ 1,983,367	$ 2,304,303
Current portion	(226,973)	(258,528)
	$ 1,756,394	$ 2,045,775

An amount of $ 1,370,857 for deferred revenues and reserves is included in the total investments.

BEAUSÉJOUR REGIONAL HEALTH AUTHORITY 1
Notes to Financial Statements
March 31, 2007

7. Long-term receivable

	2007	2006
Amount receivable from Veterans Affairs Canada, in the amount of $ 4,522,667, repayable in monthly instalments of $ 58,122 including interest at 5.4%, maturing March 31, 2011.	$ 2,504,071	$ 3,050,207
Current portion of long-term receivable	(576,368)	(546,136)
	$ 1,927,703	$ 2,504,071

Long-term receivable principal repayments during the next years are the following:

2008	$ 576,368
2009	$ 608,274
2010	$ 641,946
2011	$ 677,482

8. Capital assets

	Cost	Accumulated amortization	Net book value 2007	Net book value 2006
Land	$ 1,674,302	$ -	$ 1,674,302	$ 1,674,302
Land improvements	1,137,901	447,902	689,999	799,718
Buildings	119,870,420	89,055,893	30,814,527	34,583,616
Equipment	52,341,767	33,824,624	18,517,143	21,762,714
Vehicles	75,894	50,783	25,111	33,481
Leasehold improvements - Stella-Maris-de-Kent Hospital	2,983,890	1,122,101	1,861,789	1,801,220
	$ 178,084,174	$ 124,501,303	$ 53,582,871	$ 60,655,051

9. Accounts payable

	2007	2006
Accounts payable and accrued liabilities	$ 8,879,762	$ 10,170,565
Payroll deductions	835,318	722,826
Accrued salaries and benefits	5,200,983	3,735,964
Accrued vacation pay	6,577,318	5,928,839
	$ 21,493,381	$ 20,558,194

BEAUSÉJOUR REGIONAL HEALTH AUTHORITY 1
Notes to Financial Statements
March 31, 2007

10. Estimated year-end adjustment

Transferable programs	Budget	Actual	Surplus (Deficit)
Total transferable expenses	$ 111,779,579	$ 121,291,532	$ (9,511,953)
Other recoveries and sales	(985,885)	(1,066,846)	80,961
	$ 110,793,694	$ 120,224,686	$ (9,430,992)
Net patient income	$ 110,793,694	$ 110,880,410	$ 86,716
Non-transferable programs	$ 45,466,355	$ 45,473,895	$ (7,540)

Total payable (receivable) - Province of New Brunswick

Net patient income - March 31, 2007	$ 86,716
Non-transferable programs - Surplus programs only	1,003,203
	$ 1,089,919

The estimated year-end settlement is subject to the approval of the Department of Health and Wellness of the Province of New Brunswick.

BEAUSÉJOUR REGIONAL HEALTH AUTHORITY 1
Notes to Financial Statements
March 31, 2007

11. Note payable

	2007	2006
Minister of Finance, unsecured, bearing interest at 3.95%, maturing September 27, 2006	$ -	$ 6,500,000
Minister of Finance, unsecured, bearing interest at 4.23%, maturing September 25, 2007	5,000,000	-
Minister of Finance, unsecured, bearing interest at 4.21%, maturing September 25, 2007	3,000,000	-
	$ 8,000,000	$ 6,500,000

12. Long-term debt

	2007	2006
Amount payable to the Minister of Health and Wellness, in the amount of $ 4,522,667, repayable in monthly instalments of $ 58,122 including interest at 5.4%, maturing March 31, 2011.	$ 2,504,071	$ 3,050,207
Current portion of long-term debt	(576,368)	(546,136)
	$ 1,927,703	$ 2,504,071

Long-term debt principal repayments to be made during the next years are the following:

2008	$ 576,368
2009	$ 608,274
2010	$ 641,946
2011	$ 677,482

BEAUSÉJOUR REGIONAL HEALTH AUTHORITY 1
Notes to Financial Statements
March 31, 2007

13. Deferred contributions related to capital assets

Deferred contributions related to capital assets represent the unamortized amount of grants and donations received for the purchase of capital assets. The amortization of capital contributions is recorded as revenue in the statement of operations. The changes in the deferred contributions balance during the period are as follows:

	2007	2006
Balance, beginning of year	$ 47,967,346	$ 49,887,336
Grants and donations received during the period	2,190,302	6,762,359
Amount amortized to revenue	(8,955,729)	(8,682,349)
Balance, end of year	$ 41,201,919	$ 47,967,346

14. Provincial plan

Reconciliation of the fixed payments from the Province of New Brunswick

Amount approved by the province	$ 124,189,272
Unprocessed budget amendments	395,901
	$ 124,585,173

Included in the financial statements are all budget amendments up to and including number 06-65 as well as unprocessed budget amendments as at March 31, 2007.

15. Commitment

The Authority had signed a 15-year lease with "Les Religieuses Notre-Dame du Sacré-Coeur" for the lease of the "Hôpital Stella-Maris-de-Kent" maturing March 31, 2007. As at the balance sheet date the lease agreement has not been renewed.

The Authority is commited to payments under various operating leases for equipment. Annual minimum payments for the years ended March 31 are: 2008 - $ 515,117; 2009 - $357,658; 2010 - $ 104,341; 2011 - $ 13,287; 2012 - $ 6,360

16. Contingencies

The Beauséjour Regional Health Authority 1 has legal proceedings in progress for which the outcome cannot be foreseen. No provision has been accounted for in the financial statements.

BEAUSÉJOUR REGIONAL HEALTH AUTHORITY 1
Notes to Financial Statements
March 31, 2007

17. Related party transactions

"La Fondation Hôpital Dr-Georges-L.-Dumont Inc." is a registered charitable foundation and its purpose is to raise funds for the benefit of the Beauséjour Regional Health Authority 1 to be used in the enhancement of its services and facilities.

During the year, the Authority received $ 264,718 (2006 - $ 904,065) in donations from the Foundation.

18. Fair value of financial assets and financial liabilities

The carrying values of cash, accounts receivable, investments, notes payable and other payables approximate their fair value due to the relatively short periods to maturity of these items.

19. Comparative figures

Certain 2006 comparative figures have been reclassified to conform with the financial statement presentation adopted for 2007.

Financial Statements of

SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Year ended March 31, 2007

États financiers de

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

Exercice terminé le 31 mars 2007

KPMG LLP
Chartered Accountants
Suite 700 Frederick Square
77 Westmorland Street
Fredericton NB E3B 6Z3
Telephone (506) 452-8000
Fax (506) 450-0072
Internet www.kpmg.ca

Place Marven's
PO Box 827
Moncton NB E1C 8N6
Telephone (506) 856-4400
Fax (506) 856-4499

PO Box 2388 Stn Main
Saint John NB E2L 3V6
Telephone (506) 634-1000
Fax (506) 633-8828

AUDITORS' REPORT

To the Board of Trustees

We have audited the statement of financial position of South-East Regional Health Authority as at March 31, 2007 and the statements of operations, changes in net assets (deficiency) and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Authority's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Authority as at March 31, 2007 and the results of its operations and the changes in its net assets and cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

KPMG LLP

Chartered Accountants

Moncton, Canada

May 18, 2007

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du Conseil d'administration

Nous avons vérifié le bilan de la Régie Régionale de la Santé sud-est au 31 mars 2007 ainsi que les états des résultats, l'évolution des actifs nets (déficit) et flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Régie Régionale. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes canadiennes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Régie Régionale au 31 mars 2007 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution des actifs nets et flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables canadiens généralement reconnus.

KPMG s.r.l.

Comptables Agréés

Moncton, Canada

Le 18 mai 2007

KPMG LLP, a Canadian limited liability partnership is the Canadian member firm of KPMG International, a Swiss cooperative.

SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Statement of Financial Position

March 31, 2007, with comparative figures for 2006

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

Bilan

31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007	2006	
Assets			**Actif**
Current assets:			Actif à court terme :
Cash	$ 3,212,580	$ 2,345,132	Encaisse
Accounts receivable (note 2)	23,662,753	28,070,032	Débiteurs (note 2)
Inventories (note 3)	2,165,305	2,242,350	Inventaires (note 3)
Prepaid expenses	737,807	641,849	Frais payés d'avance
	29,778,445	33,299,363	
Restricted cash and investments (market value $74,500; 2006 - $111,021)	74,500	105,791	Encaisse affectée et placements (valeur marchande 74 500 $; 2006 - 111 021 $)
Capital assets (note 4)	105,757,658	73,979,003	Immobilisations (note 4)
	$ 135,610,603	$ 107,384,157	
Liabilities, Deferred Contributions and Net Assets (Deficiency)			**Passif, apports reportés et actifs nets (déficit)**
Current liabilities:			Passif à court terme :
Note payable (note 5)	$ 8,500,000	$ 14,000,000	Effet à payer (note 5)
Accounts payable and accrued liabilities (note 6)	28,451,903	25,924,920	Créditeurs et charges à payer (note 6)
	36,951,903	39,924,920	
Deferred contributions related to capital assets (note 7)	104,027,607	71,802,649	Apports reportés afférents aux immobilisations (note 7)
Net assets (deficiency):			Actifs nets (déficit) :
Invested in capital assets (note 8)	1,730,051	2,176,354	Investis en immobilisations (note 8)
Restricted for endowment purposes	42,371	73,262	Affectés à titre de dotation
Internally restricted Board reserves (note 9)	6,103	(89,223)	Réserves affectées par le Conseil pour utilisation interne (note 9)
Deficiency	(7,147,432)	(6,503,805)	Déficit
	(5,368,907)	(4,343,412)	
Commitments (note 11)			Engagements (note 11)
	$ 135,610,603	$ 107,384,157	

See accompanying notes to financial statements.

Voir les notes afférentes aux états financiers.

On behalf of the Board:

Director

Director

Au nom du Conseil :

Directeur

Directeur

SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Statement of Operations

Year ended March 31, 2007, with comparative figures for 2006

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007	2006	
Revenues:			Revenus :
Department of Health and Wellness	$ 192,034,132	$ 173,483,519	Ministère de la Santé et Mieux-être
Other patient recoveries	11,496,645	10,603,738	Autres recouvrements des patients
Other recoveries and sales	1,302,659	1,148,267	Autres recouvrements et ventes
Board generated	3,191,286	3,248,305	Générés par le Conseil
Amortization of deferred contributions related to capital assets	8,044,298	8,095,997	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations
Total revenues	216,069,020	196,579,826	Total des revenus
Expenses:			Dépenses :
Nursing inpatient services	67,753,044	65,161,495	Soins infirmiers aux patients hospitalisés
Non-inpatient services	22,188,200	19,900,377	Services aux patients en consultation externe
Diagnostic and therapeutic services	35,651,003	30,638,384	Services diagnostiques et thérapeutiques
Community Health	15,101,387	11,405,860	CHC
Medicare	22,331,241	18,935,780	Assurance-maladie
Research and education	2,741,249	2,591,081	Recherche et formation
Support services	42,721,127	39,410,285	Services de soutien
Administrative services	4,258,307	3,805,820	Services administratifs
Board sponsored	2,990,334	2,960,958	Frais discrétionnaires du Conseil
Amortization of capital assets	8,684,870	8,735,573	Amortissement des immobilisations
Total expenses	224,420,762	203,545,613	Total des dépenses
Deficit from operations for the year, before the undernoted	(8,351,742)	(6,965,787)	Déficit d'exploitation de l'exercice avant les sous-mentionnés
Adjustment of prior year-end settlements	91,632	80,413	Redressement du règlement final de l'exercice antérieur
Working capital grants from Province of New Brunswick (note 12)	7,265,606	6,300,000	Subvention de fonds de roulement de la province du Nouveau-Brunswick (note 12)
Deficiency of revenues over expenses	$ (994,504)	$ (585,374)	Déficit des revenus par rapport aux dépenses

See accompanying notes to financial statements.

Voir les notes afférentes aux états financiers.

SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Statement of Changes in Net Assets (Deficiency)

Year ended March 31, 2007, with comparative figures for 2006

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

État de l'évolution des actifs nets (déficit)

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	Invested in Capital assets / Investis en immobilisations		Restricted for endowment purposes / Affectés à titre de dotation		Internally restricted Board reserves / Réserves affectées par le Conseil pour utilisation interne		Deficiency / Déficit		Total / Total		
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	
Balance, beginning of year	$ 2,176,354	$ 2,058,013	$ 73,262	$ 128,762	$ (89,223)	$ (11,463)	$ (6,503,805)	$ (5,877,850)	$ (4,343,412)	$ (3,702,538)	Solde au début de l'exercice
Excess (deficiency) of of revenues over expenses (see note 8)	(640,572)	(639,576)	100	–	200,852	267,347	(554,884)	(233,145)	(994,504)	(585,374)	Excédent (déficit) des revenues par rapport aux dépenses (voir note 8)
Net change in investment in assets (see note 8)	194,269	757,917	–	–	(194,269)	(443,453)	–	(314,464)	–	–	Variation nette de placements en immobilisations (voir note 8)
Transfer of ambulance funds	–	–	–	–	88,743	78,346	(88,743)	(78,346)	–	–	Transfert de fonds d'ambulance
Transfer of endowment funds to The Sackville Memorial Hospital Foundation Incorporated	–	–	(30,991)	(55,500)	–	–	–	–	(30,991)	(55,500)	Transfert de fonds de dotation à La Fondation de l'hôpital Memorial de Sackville Incorporé
Balance, end of year	$ 1,730,051	$ 2,176,354	$ 42,371	$ 73,262	$ 6,103	$ (89,223)	$ (7,147,432)	$ (6,503,805)	$ (5,368,907)	$ (4,343,412)	Solde à la fin de l'exercice

See accompanying notes to financial statements.

Voir les notes afférentes aux états financiers.

SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Statement of Cash Flows

Year ended March 31, 2007, with comparative figures for 2006

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007	2006	
Cash provided by (used for):			Provenance (utilisation) des liquidités :
Operating activities:			Activités de fonctionnement :
Deficiency of revenues over expenses	$ (994,504)	$ (585,374)	Déficit des revenus par rapport aux dépenses
Items not involving cash:			Éléments n'ayant pas incidence sur l'encaisse :
Amortization of deferred contributions related to capital assets	(8,044,298)	(8,095,997)	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations
Amortization of capital assets	8,684,870	8,735,573	Amortissement des immobilisations
Change in non-cash current assets and current liabilities	6,915,349	891,481	Évolution des éléments hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation
Funds provided by operating activities	6,561,417	945,683	Encaisse provenant des activités de fonctionnement
Financing and investing activities:			Activités de financement et de placements :
Issue (repayment) of note payable	(5,500,000)	8,000,000	Émission (remboursement) d'un effet à payer
Decrease in restricted cash and investments	31,291	54,991	Diminution de l'encaisse affectée et placements
Purchase of capital assets	(40,463,525)	(16,170,876)	Achats d'immobilisations
Transfer of endowment funds to The Sackville Memorial Hospital Foundation Incorporated	(30,991)	(55,500)	Transfert de fonds de dotation a La Fondation de l'Hôpital Mémorial de Sackville Incorporé
Increase in deferred contributions related to capital assets	40,269,256	15,412,959	Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations
Funds used for financing and investing activities	(5,693,969)	7,241,574	Encaisse utilisée pour les activités de financement et d'investissement
Increase in cash	867,448	8,187,257	Augmentation de l'encaisse
Cash (outstanding cheques), beginning of year	2,345,132	(5,842,125)	Encaisse (chèques en circulation) au début de l'exercice
Cash, end of year	$ 3,212,580	$ 2,345,132	Encaisse à la fin de l'exercice

See accompanying notes to financial statements.

Voir les notes afférentes aux états financiers.

SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements

Year ended March 31, 2007

Regional Health Authority 1 (South-East) was established under the Regional Health Authorities Act, and operates as the South-East Regional Health Authority.

The principal activity of the South-East Regional Health Authority is providing for the delivery of and administering health services to the South-Eastern New Brunswick area.

The South-East Regional Health Authority includes the following health care programs and facilities:

- Albert County Health & Wellness Center
- Health Services Centre, Rexton
- Sackville Memorial Hospital
- Port Elgin Health Centre
- The Moncton Hospital
- The Petitcodiac Health Center
- Addiction Services
- The Katherine Wright Family Wellness Centre
- Extra Mural Services
- Northumberland Center for Medical Education & Research
- Public Health
- Community Mental Health

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

La Régie Régionale de la Santé 1 (sud-est) a été établi en vertu de la Loi de la Régie régionale de la santé et fonctionne en tant que la Régie Régionale de la Santé sud-est.

La principale activité de la Régie Régionale de la Santé sud-est consiste à fournir des soins de santé à la région sud-est du Nouveau-Brunswick.

La Régie Régionale de la Santé sud-est est composée des programmes et services de santé suivants :

- Centre de santé et bien-être du comté Albert
- Centre de santé de Rexton
- Hôpital Mémorial de Sackville
- Centre de santé de Port Elgin
- Hôpital de Moncton
- Centre de santé de Petitcodiac
- Services de dépendance
- Centre familial de bien-être Katherine Wright
- Services extra muraux
- Centre d'éducation et de recherche médicales de Northumberland
- Santé publique
- Santé mentale communautaire

SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

1. Significant accounting policies:

(a) Revenue recognition:

The Authority follows the deferral method of accounting for contributions, which include donations and government grants.

The Authority is funded by the Province of New Brunswick in accordance with budget arrangements established by the Department of Health and Wellness. Operating grants are recorded as revenue in the period to which they relate. Grants approved but not received at the end of an accounting period are accrued. Where a portion of a grant relates to a future period, it is deferred and recognized in the subsequent period.

Unrestricted contributions are recognized as revenue when received or receivable if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

Externally restricted contributions other than endowment contributions are recognized as revenue in the year in which the related expenses are recognized. Contributions restricted for the purchase of capital assets are deferred and amortized into revenue on a straight-line basis, at a rate corresponding with the amortization rate for the related capital assets.

Endowment investment income is recognized as revenue in the year in which the related expenses are recognized. Unrestricted investment income is recognized as revenue when earned.

(b) Inventories:

Inventories are valued at the lower of cost and replacement cost.

(c) Investments:

Investments are recorded at the lower of cost and market value.

1. Conventions comptables :

(a) Constatation des revenus :

La Régie Régionale applique la méthode de report pour comptabiliser les apports, qui comprennent les dons et les subventions gouvernementales.

La Régie Régionale reçoit la majeure partie de son financement du gouvernement du Nouveau-Brunswick, conformément aux dispositions budgétaires établies par le ministère de la Santé et Mieux-être. Les subventions de fonctionnement sont comptabilisées à titre de revenus dans la période au cours de laquelle elles se rapportent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont constatées par régularisation. Lorsqu'une partie d'une subvention a trait à une période future, elle est reportée et constatée durant cette période subséquente.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les affectations d'origine externe autres que les apports reçus à titre de dotation sont constatées comme des revenus dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisés. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis dans les revenus selon la méthode de l'amortissement linéaire à un taux qui correspond au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

Les revenus de placement affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice durant lequel les charges connexes sont constatées. Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont acquis.

(b) Inventaires :

Les inventaires sont comptabilisés au moindre du coût et du coût de remplacement.

(c) Placements :

Les placements sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur marchande.

SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

1. Significant accounting policies (continued):

(d) Capital assets:

Capital assets are stated at cost. Title to land, land improvements, buildings and building services equipment as at July 1, 1992, were not transferred by the Province to Regional Health Authority 1 (South-East). These assets are administered by the Authority and for purposes of accountability are included in the Authority's accounts.

Amortization is provided on a straight-line basis using the following annual rates:

Asset	Rate
Buildings and building services equipment	2.5% and 5%
Equipment	5% to 33%

(e) Vacation pay:

Vacation pay is accrued to year end. Related funding from the Department of Health and Wellness is recorded when received.

(f) Use of estimates:

The preparation of financial statements in conformity with generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenues and expenses during the reporting period. Actual results could differ from those estimates.

1. Conventions comptables (suite) :

(d) Immobilisations :

Les immobilisations sont inscrites au coût. Le titre de propriété foncière, les améliorations de terrains, les immeubles et équipement d'entretien, n'étaient pas, au 1er juillet 1992, transférés de la Province à la Régie Régionale de la Santé 1 (sud-est). Ces actifs sont gérés par la Régie Régionale et, pour fins comptables, sont inclus dans les livres comptables de la Régie Régionale.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Actif	Taux
Immeubles et équipement d'entretien	2,50 % et 5 %
Équipements	5 % à 33 %

(e) Indemnités de vacances :

Les indemnités de vacances sont accumulées jusqu'à la fin de l'exercice. Les fonds correspondants provenant du ministère de la Santé et Mieux-être sont comptabilisés lorsque reçus.

(f) Recours aux estimations :

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

2. Accounts receivable:

2. Débiteurs :

	2007	2006	
Province of New Brunswick:			Province du Nouveau-Brunswick :
Medicare	$ 3,065,598	$ 1,933,597	Assurance-maladie
Equipment and construction grants	1,042,137	5,432,164	Subventions en vertu d'acquisition des équipements et construction
Approved budget amendments	1,923,756	2,657,070	Modifications budgétaires approuvées
Retroactive salaries and retirement benefits	5,072,325	4,331,338	Salaires rétroactifs et prestations de retraite
Estimated year-end adjustments	6,003,746	6,761,528	Règlement estimatif à la fin de l'exercice
Other	1,043,119	1,792,960	Autres
	18,150,681	22,908,657	
Inpatients, less allowance for doubtful accounts	2,456,838	1,877,441	Patients hospitalisés, moins créances douteuses
Outpatients, less allowance for doubtful accounts	964,600	870,725	Patients en consultation externe, moins créances douteuses
Other	2,090,634	2,413,209	Autres
	$ 23,662,753	$ 28,070,032	

3. Inventories:

3. Inventaires :

	2007	2006	
Drugs	$ 959,320	$ 1,038,723	Médicaments
General, including medical and surgical	1,205,985	1,203,627	Autres, y compris pièces médicales et chirurgicales
	$ 2,165,305	$ 2,242,350	

4. Capital assets:

4. Immobilisations :

	Cost / Coût	Accumulated amortization / Amortissement cumulé	2007 Net book value / Valeur comptable nette	2006 Net book value / Valeur comptable nette	
Land	$ 2,857,482	$ –	$ 2,857,482	$ 2,857,482	Terrains
Buildings and building services equipment	119,911,625	75,595,213	44,316,412	47,758,777	Immeubles et équipement d'entretien
Equipment	57,086,104	43,716,783	13,369,321	15,027,029	Équipement
Construction in progress	45,214,443	–	45,214,443	8,335,715	Construction en cours
	$ 225,069,654	$ 119,311,996	$ 105,757,658	$ 73,979,003	

SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

5. Note payable:

The note bears interest at 4.20%, is unsecured, is repayable to the Province of New Brunswick, and is intended for purposes of funding working capital.

5. Effet à payer :

L'effet porte intérêt à 4,20 %, est non-garanti, est remboursable à la province du Nouveau-Brunswick, et sert à financer les fonds de roulement.

6. Accounts payable and accrued liabilities:

6. Créditeurs et charges à payer :

	2007	2006	
Accounts payable and accrued liabilities	$ 10,130,529	$ 10,057,458	Créditeurs et charges à payer
Payroll deductions payable	1,054,574	625,719	Retenues sur salaires à payer
Accrued salaries and benefits	17,266,800	15,241,743	Salaires et avantages sociaux à payer
	$ 28,451,903	$ 25,924,920	

7. Deferred contributions related to capital assets:

Deferred contributions related to capital assets represent the unamortized amount and unspent amount of donations and grants received for the purchase of capital assets. The amortization of capital contributions is recorded as revenue in the statement of operations. The changes in the deferred contributions balance during the period are as follows:

7. Apports reportés afférents aux immobilisations :

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti et le montant sous forme de dons et de subventions non dépensés reçus pour l'achat d'immobilisations. L'amortissement des apports afférents aux immobilisations est comptabilisé à titre de revenus dans l'état des résultats. Les variations survenues dans le solde des apports reportés durant la période sont les suivantes :

	2007	2006	
Balance, beginning of year	$ 71,802,649	$ 64,485,687	Solde au début de l'exercice
Additional contributions received	40,269,256	15,412,959	Apports additionnels reçus
Amounts amortized to revenue	(8,044,298)	(8,095,997)	Montants amortis dans les revenus
Balance, end of year	$ 104,027,607	$ 71,802,649	Solde à la fin de l'exercice

SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

8. Net assets invested in capital assets:

(a) Net assets invested in capital assets is calculated as follows:

	2007	2006	
Capital assets	$ 105,757,658	$ 73,979,003	Immobilisations
Less amounts funded by:			Moins les montants financés par :
Deferred contributions used to purchase capital assets	(104,027,607)	(71,802,649)	Apports reportés afférents aux immobilisations
	$ 1,730,051	$ 2,176,354	

(b) Change in investment in capital assets is calculated as follows:

	2007	2006	
Excess of expenses over revenues:			Excédent des dépenses sur les revenus :
Amortization of deferred contributions related to capital assets	$ 8,044,298	$ 8,095,997	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations
Less:			Moins :
Amortization of capital assets	(8,684,870)	(8,735,573)	Amortissement des immobilisations
	$ (640,572)	$ (639,576)	
Net change in investment in capital assets:			Variation nette de l'investissement en immobilisations :
Purchase of capital assets	$ 40,463,525	$ 16,170,876	Achat d'immobilisations
Less amounts funded by contributions	(40,269,256)	(15,412,959)	Moins les montants financés par les apports reportés
	$ 194,269	$ 757,917	

8. Actifs nets investis en immobilisations :

(a) Les actifs nets investis en immobilisations sont calculés de la façon suivante :

(b) La variation nette de l'investissement en immobilisations est calculée de la façon suivante :

9. Internally restricted Board reserves:

The excess of Board generated revenues over Board sponsored expenses is internally restricted by the Board of Trustees. This internally restricted amount is available for only those purposes specifically approved by the Board of Trustees.

9. Réserves affectées par le Conseil pour utilisation interne :

L'excédent des revenus générés par le Conseil sur les frais discrétionnaires du Conseil est affecté par le Conseil pour utilisation interne. Ce montant ne peut être utilisé à d'autres fins sans l'approbation du Conseil d'administration.

SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

10. Related entities:

The Authority has an economic interest in the Friends of The Moncton Hospital Foundation, Inc., The Sackville Memorial Hospital Foundation Incorporated, and the Bennett and Albert County Hospital Foundation, Inc., which are registered charitable foundations. Their purpose is to raise funds for and distribute funds to The Moncton Hospital, The Sackville Memorial Hospital, and the Albert County Health and Wellness Center to be used in the enhancement of their services and facilities. Net assets of the Foundations at March 31, 2007 are $10,527,081 (2006 - $8,049,799).

During the year, the Authority received $885,638 (2006 - $803,617) in contributions from the Friends of The Moncton Hospital Foundation, Inc., The Sackville Memorial Hospital Foundation Incorporated, and the Bennett and Albert County Hospital Foundation, Inc.

10. Entités apparentées :

La Fondation des Amis de l'Hôpital de Moncton Inc., La Fondation de l'Hôpital Mémorial de Sackville Inc. et la Fondation de l'Hôpital Bennett et du comté Albert Inc. sont des fondations de charité enregistrées dont la Régie Régionale en est le bénéficiaire. La fonction principale est d'encaisser, investir et distribuer des fonds à l'Hôpital de Moncton, l'Hôpital Mémorial de Sackville et au Centre de santé et bien-être du comté Albert pour l'amélioration de leurs services et leurs infrastructures. Les fondations ont des actifs nets au 31 mars 2007 de 10 527 081 $ (2006 - 8 049 799 $).

Au cours de l'exercice, la Régie Régionale a reçu 885 638 $ (2006 - 803 617 $) de la Fondation des Amis de l'Hôpital de Moncton Inc., La Fondation de l'Hôpital Mémorial de Sackville Inc. et la Fondation de l'Hôpital Bennett et du comté Albert Inc.

11. Commitments:

The Authority is committed to payments under operating leases for equipment through to March 2008. The future lease payments are being funded by government. Annual minimum payments for the years ending March 31 are: 2008 - $2,283,862; 2009 - $1,152,588; 2010 - $1,009,117; 2011 - $663,797; and 2012 - $310,428.

As part of the ambulatory care expansion project, the Authority has committed to the construction of a parking facility using board-generated revenues. Total costs of the construction are not yet known. $1.7 million (2006 - $1 million) has been incurred as at March 31, 2007 and included in accounts payable and accrued liabilities.

11. Engagements :

La Régie Régionale loue des équipements dont le contrat de location prend fin en mars 2008. Les paiements de location sont financés par le gouvernement. Les paiements annuels minimums pour les années se terminant le 31 mars sont : 2008 - 2 283 862 $; 2009 - 1 152 588 $; 2010 - 1 009 117 $; 2011 - 663 797 $; et 2012 - 310 428 $.

La Régie Régionale s'est engagé à la construction d'un stationnement suite au projet d'agrandissement des soins ambulatoires. Les coûts de la construction seront défrayés à partir de revenus générés par le Conseil d'administration. Le coût total de la construction est inconnu. Au 31 mars 2007, 1,7 million $ (2006 - 1 million $) à été accumulé et est inclus comme créditeurs et charges à payer.

12. Working capital grants from Province of New Brunswick:

During the year, the Province of New Brunswick committed to providing working capital grants of an estimated $7.3 million to the Authority. These grants are based on working capital deficiencies as at March 31, 2007.

12. Subvention de fonds de roulement de la province du Nouveau-Brunswick :

Au cours de l'exercice, la province du Nouveau-Brunswick s'engage à fournir des subventions de fonds de roulement pour un montant estimé de 7,3 millions $ à la Régie Régionale. Ces subventions sont déterminées en fonction des déficits de fonds de roulement nets au 31 mars 2007.

SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

13. Fair value of financial assets and financial liabilities:

The carrying value of cash, accounts receivable, restricted cash and investments, note payable and accounts payable and accrued liabilities approximates their fair value due to the relatively short periods to maturity of these items or because they are receivable or payable on demand.

14. Employee future benefits:

Regular employees of South-East Regional Health Authority are covered by the Public Service Pension Plans of the Province of New Brunswick. The Pension Plans are a defined benefit multi-employer plan under which contributions are made by both the Authority and the employees. For the fiscal year ended March 31, 2007, the Authority expensed contributions of $4,178,665 (2006 - $3,538,414) under the terms of the Plans. The Authority has no direct liability or entitlement to any unfunded liability or surplus in the Plans related to its current and former employees.

15. Comparative figures:

Certain comparative figures have been reclassified to conform with the financial statement presentation adopted in the current year.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

13. Juste valeur des avoirs financiers et des passifs financiers :

La valeur comptable de l'encaisse, des débiteurs, de l'encaisse affectée et des placements, de l'effet à payer et des créditeurs se rapproche de leur juste valeur, du fait que ces items qui s'y rapportent ont des échéances relativement brèves ou du fait qu'ils sont à recevoir ou payable sous demande.

14. Prestations futures des employés :

Les employés permanents de la Régie Régionale de la Santé sud-est sont couverts par les régimes de pension de la Fonction publique du Nouveau-Brunswick. Les régimes sont des régimes de retraite à prestations déterminées sous lesquels la Régie Régionale et les employés y contribuent. Pour l'exercice terminé au 31 mars 2007, la Régie Régionale a passé en charges des contributions au montant de 4 178 665 $ (2006 - 3 538 414 $) selon les conventions des régimes. La Régie Régionale n'a aucune responsabilité directe ni aucun droit vis-à-vis les provisionnées ou les surplus des régimes reliés aux employés courants et antérieurs.

15. Données comparatives :

Pour faciliter la comparaison des états financiers avec ceux de l'exercice précédent, la classification de certaines données comparatives fut modifiée.

KPMG LLP
Chartered Accountants
Suite 700 Frederick Square
77 Westmorland Street
Fredericton NB E3B 6Z3
Telephone (506) 452-8000
Fax (506) 450-0072
Internet www.kpmg.ca

Place Marven's
PO Box 827
Moncton NB E1C 8N6
Telephone (506) 856-4400
Fax (506) 856-4499

PO Box 2388 Stn Main
Saint John NB E2L 3V6
Telephone (506) 634-1000
Fax (506) 633-8828

AUDITORS' REPORT ON SUPPLEMENTARY SCHEDULES

To the Board of Trustees

The audited financial statements of the South-East Regional Health Authority and our report thereon are presented in the preceding section of this report in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our audit was conducted for the purpose of forming an opinion on the basic financial statements taken as a whole. The current year's supplementary information included in the schedules is presented for purposes of additional analysis and is not a required part of the basic financial statements. Such supplementary information has been subjected to the auditing procedures applied in the audit of the basic financial statements and, in our opinion, is fairly stated in all material respects in relation to the basic financial statements taken as a whole.

Chartered Accountants

Moncton, Canada

May 18, 2007

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES CÉDULES SUPPLÉMENTAIRES

Aux membres du Conseil d'administration

Les états financiers vérifiés ainsi que notre rapport de la Régie Régionale de la Santé sud-est sont présentés dans la section précédente de ce rapport selon les principes comptables canadiens généralement reconnus. Notre vérification a été effectuée dans le but de former une opinion sur les états financiers de base pris dans leur ensemble. Les autres informations financières de l'exercice courant incluses dans les cédules sont données aux fins d'une étude plus approfondie mais ne sont pas une partie essentielle des états financiers de base. Ces informations ont été soumises aux mêmes procédés de vérification que ceux utilisés au cours de notre vérification des états financiers de base et, à notre avis, elles sont à tous égards importants présentées fidèlement à l'égard des états financiers de base pris dans leur ensemble.

Comptables agréés

Moncton, Canada

Le 18 mai 2007

SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Schedule 1 - Revenues

Year ended March 31, 2007, with comparative figures for 2006

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

Cédule 1 - Revenus

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007	2006	
Department of Health and Wellness:			Ministère de la Santé et Mieux-être :
Hospital services	$ 154,548,877	$ 145,282,145	Services hospitaliers
Medicare	22,152,462	18,321,988	Assurance-maladie
Mental health services	3,818,532	3,630,375	Services de santé mentale
Ambulance services	3,153,248	2,770,066	Services ambulanciers
Medical education	723,775	829,923	Formation médicale
Addiction services	2,497,763	–	Services de dépendance
Other provincial programs	5,139,475	2,649,022	Autres programmes provinciale
	192,034,132	173,483,519	
Other patient recoveries:			Autres recouvrements des patients :
Federal Government	640,450	475,955	Gouvernement fédéral
Workplace Health Safety and Compensation Commission	806,152	905,338	Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents du travail
Non-residents of the Province	9,825,608	8,421,709	Non-résidents de la Province
Non-residents of Canada	294,481	404,199	Non-résidents du Canada
Non-insured services N.B. residents	65,420	52,170	Services non-assurés résidents du N.-B.
Room differential income	719,750	932,867	Revenus différentiels provenant des chambres
Medically discharged	127,193	51,250	Renvoi médical
Courtesy rebates	(48,848)	(34,957)	Rabais de courtoisie
Retained portion of differential income	(161,470)	(212,615)	Portions retenues des revenus différentiels
Bad debts	(772,091)	(392,178)	Créances irrécouvrables
	11,496,645	10,603,738	
Other recoveries and sales:			Autres recouvrements et revenus :
Laboratory testing	639,348	627,092	Services de laboratoire
Rentals	43,244	51,188	Location
Other	620,067	469,987	Autres
	1,302,659	1,148,267	
Board generated:			Générés par le Conseil :
Interest	156,077	80,951	Intérêts
Donations	199,503	199,636	Dons
Parking	965,898	1,002,573	Stationnement
Rentals	153,502	164,219	Location
Cafeteria	666,048	647,161	Cafétéria
Retained portion of differential income	161,470	212,615	Portions retenues des revenus différentiels
Federal Inmate Contract	497,356	630,708	Contrat fédéral de détenus
Lifeline	229,906	202,749	Lifeline
Other	161,526	107,693	Autres
	3,191,286	3,248,305	
Amortization of deferred contributions related to capital assets	8,044,298	8,095,997	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations
Total revenues	$ 216,069,020	$ 196,579,826	Total des revenus

SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Schedule 2 – Expenses

Year ended March 31, 2007, with comparative figures for 2006

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

Cédule 2 - Dépenses

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	Salaries and benefits Salaires et avantages sociaux	Medical and surgical supplies Fournitures médicales et chirurgicales	Drugs Médicaments	Other supplies and expenses Autres fournitures et dépenses	2007 Total	2006 Total	
Nursing inpatient services:							Soins infirmiers aux hospitalisés :
Administration	$ 3,206,873	$ 1,144	$ 127	$ 300,291	$ 3,508,435	$ 3,264,668	Administration
Medical resources (physician support)	–	5,315	5,682	1,613,317	1,624,314	1,552,758	Ressources médicales (support des médecins)
Medical and surgical units	21,503,952	946,943	3,244,945	670,018	26,365,858	25,089,727	Unités médicales et chirurgicales
Intensive care	8,667,535	446,324	680,795	197,221	9,991,875	9,644,233	Soins intensifs
Obstetrics	3,447,298	197,831	122,343	104,536	3,872,008	3,706,654	Obstétrique
Operating suite	4,877,854	7,152,083	629,767	738,071	13,397,755	13,573,329	Bloc chirurgical
Pediatrics	1,911,622	55,089	99,406	47,010	2,113,127	1,994,349	Pédiatrie
Rehabilitation	1,189,019	31,004	61,069	62,392	1,343,484	1,414,189	Réadaptation
Long-term care	2,441,142	68,634	97,658	69,078	2,676,512	2,142,930	Soins prolongés
Psychiatry	2,677,689	9,232	80,898	91,857	2,859,676	2,798,658	Psychiatrie
Subtotal nursing inpatient services	49,922,984	8,913,579	5,022,690	3,893,791	67,753,044	65,161,495	Sous-total soins infirmiers aux hospitalisés
Non-inpatient services:							Services aux patients en consultation externe :
Administration	120,398	–	–	17,366	137,764	184,837	Administration
Ambulatory medical resources	7,500	25,422	327	1,507,103	1,540,352	844,765	Ressources médicales ambulatoires
Emergency	5,773,434	395,059	445,989	187,191	6,801,673	6,323,440	Urgence
Day/night care	2,157,756	339,425	3,354,639	189,416	6,041,236	5,461,533	Soins jour/nuit
Clinics	4,985,505	1,205,632	679,146	796,892	7,667,175	7,065,802	Cliniques
Subtotal non-inpatient services	13,044,593	1,965,538	4,480,101	2,697,968	22,188,200	19,900,377	Sous-total services aux patients en consultation externe
Diagnostic and therapeutic services:							Services diagnostiques et thérapeutiques :
Clinical laboratory	6,366,001	220,459	937	3,877,998	10,465,395	9,693,059	Laboratoire médical
Diagnostic imaging	5,260,752	3,131,315	112,181	2,232,318	10,736,566	8,344,188	Imagerie diagnostique
Respiratory therapy	1,243,545	42,433	52,103	212,291	1,550,372	1,336,258	Inhalothérapie
Pharmacy	3,537,496	61,596	207,354	261,334	4,067,780	3,423,436	Pharmacie
Rehabilitation services	4,253,512	29,848	732	102,605	4,386,697	3,847,575	Services de réadaptation
Social Work	1,062,162	–	–	14,975	1,077,137	881,478	Service social
Other diagnostic and therapeutic services	3,055,604	53,819	1,408	256,225	3,367,056	2,812,394	Autres services diagnostiques et thérapeutiques
Subtotal diagnostic and therapeutic services	24,779,072	3,539,470	374,715	6,957,746	35,651,003	30,638,384	Sous-total services diagnostiques et thérapeutiques
Community Health:							CCH:
Extra Mural Program	5,141,214	353,502	627,041	923,760	7,045,517	6,525,953	Programme extra muraux
Breast screening	451,764	3	–	119,138	570,905	439,023	Dépistage de sein
Albert Community Health	642,296	11,416	4,670	96,804	755,186	880,340	Santé Communautaire Albert
Addiction services	1,951,726	1,347	3,728	410,996	2,367,797	2,108,639	Services de dépendance
Public Health	1,340,040	–	–	69,670	1,409,710	570,350	Santé publique
Community Mental Health	2,424,862	772	347	526,291	2,952,272	881,555	Santé mentale communautaire
Subtotal Community Health	11,951,902	367,040	635,786	2,146,659	15,101,387	11,405,860	Sous-total recherché et formation
Medicare	22,131,241	–	–	200,000	22,331,241	18,935,780	Assurance-maladie
Research and education:							Recherche et formation :
Research	147,026	–	–	14,361	161,387	136,796	Recherche
Education	1,781,054	505	71	798,232	2,579,862	2,454,285	Formation
Subtotal research and education	1,928,080	505	71	812,593	2,741,249	2,591,081	Sous-total recherché et formation

SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Schedule 2 – Expenses, page 2

Year ended March 31, 2007, with comparative figures for 2006

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

Cédule 2 – Dépenses, page 2

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

					2007	2006	
	Salaries and benefits	Medical and surgical supplies	Drugs	Other supplies and expenses	Total	Total	
	Salaires et avantages sociaux	Fournitures médicales et chirurgicales	Médicaments	Autres fournitures et dépenses	Total	Total	
Support services:							Services de soutien :
Financial services	935,726	–	–	278,051	1,213,777	1,104,223	Services financiers
Human resources	866,452	6,039	26,276	241,014	1,139,781	1,099,114	Ressources humaines
Information system	2,858,952	–	–	3,650,819	6,509,771	6,601,778	Technologie de l'information
Bio medical engineering	594,609	1,660	25	534,696	1,130,990	972,949	Ingénierie biomédicale
Materials management	2,361,426	241,532	245	941,805	3,545,008	3,334,710	Gestion des fournitures
Housekeeping	3,150,440	6,612	12	353,320	3,510,384	3,454,546	Entretien ménager
Laundry and linen	784,909	1,138	–	278,795	1,064,842	1,045,798	Buanderie et lingerie
Plant operations and maintenance	3,729,323	4,480	106,520	6,657,931	10,498,254	9,505,370	Opération des installations et entretien
Food services	2,525,769	1,918	15	844,300	3,372,002	3,222,818	Services alimentaires
Health records	1,477,537	8	–	159,901	1,637,446	1,497,631	Archives médicales
Patient transportation	3,371,625	18,625	5,095	665,441	4,060,786	3,647,824	Transport des patients
Retirement allowances	1,843,245	–	–	–	1,843,245	1,544,253	Allocations de retraite
Workplace Health Safety and Compensation Commission of New Brunswick expenses	1,548,635	–	–	–	1,548,635	996,534	Dépenses reliées à la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents du travail du Nouveau-Brunswick
Other support services	1,218,345	10,278	–	417,583	1,646,206	1,382,739	Autres services de soutien
Subtotal support services	27,266,993	292,290	138,188	15,023,656	42,721,127	39,410,285	Sous-total des services de soutien
Administrative services:							Services administratifs :
General administration	1,285,318	–	–	469,279	1,754,597	1,807,801	Administration générale
Health services and planning	527,423	–	–	32,555	559,978	463,519	Services de santé et planification
Other administrative services	1,740,874	770	9	202,079	1,943,732	1,534,500	Autres services administratifs
Subtotal administrative services	3,553,615	770	9	703,913	4,258,307	3,805,820	Sous-total services administratifs
Board sponsored:							Frais discrétionnaires du Conseil :
Cafeteria expenses	354,167	1	–	286,254	640,422	641,225	Dépenses de cafétéria
Parking	150,677	–	–	263,041	413,718	383,085	Stationnement
Development and fundraising	356,958	–	–	109,158	466,116	416,537	Développement et levée de fonds
Interest and bank charges	–	–	–	206,077	206,077	130,951	Frais bancaires et intérêts
Education	–	–	–	38,461	38,461	40,243	Formation
Consultant fees	–	–	–	8,569	8,569	6,559	Honoraires de consultant
Donated expenditures	–	–	–	196,957	196,957	166,792	Donation de dépenses
Lifeline	33,540	8,530	–	50,247	92,317	105,101	Lifeline
Hostal	34,132	–	–	3,683	37,815	46,897	Auberge
Other	31,821	–	–	858,061	889,882	1,043,568	Autres
Subtotal Board sponsored	961,295	8,531	–	2,020,508	2,990,334	2,980,958	Sous-total frais discrétionnaires du Conseil
Amortization of capital assets	–	–	–	8,684,870	8,684,870	8,735,573	Amortissements des immobilisations
Total expenses	$ 155,539,775	$ 15,087,723	$ 10,651,560	$ 43,141,704	$ 224,420,762	$ 203,545,613	Total des dépenses

Financial Statements of

ATLANTIC HEALTH SCIENCES CORPORATION

March 31, 2007

Deloitte.

Deloitte & Touche LLP
Brunswick House
44 Chipman Hill, 7th Floor
P.O. Box 6549
Saint John NB E2L 4R9
Canada
Tel: (506) 632-1080
Fax: (506) 632-1210
www.deloitte.ca

AUDITORS' REPORT

The Board of Directors,
Regional Health Authority 2

We have audited the statement of financial position of the Atlantic Health Sciences Corporation as at March 31, 2007 and the statements of operations - combined funds, changes in net assets and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Corporation's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Corporation as at March 31, 2007 and the results of its operations, the changes in net assets and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Deloitte & Touche LLP

Chartered Accountants

May 23, 2007

ATLANTIC HEALTH SCIENCES CORPORATION

(Incorporated under the laws of the Province of New Brunswick)

Statement of Financial Position

as at March 31, 2007

	2007	2006
CURRENT ASSETS		
Cash and cash equivalents	$ 1,981,266	$ 1,538,903
Accounts receivable (Notes 4 & 13)	36,657,560	34,745,461
Inventory (Note 5)	2,796,680	2,648,053
Prepaid expenses	1,202,662	2,231,016
	42,638,168	41,163,433
CONTRIBUTION RECEIVABLE (Note 6)	1,858,774	2,283,642
INVESTMENTS		
Accounts receivable (Note 16)	4,328,492	-
Marketable securities (Note 7)	12,494,429	12,351,981
Health Research Endowment Fund (Notes 8 & 23)	2,058,141	1,957,310
Sussex Health Centre investment (Note 9)	261,105	261,105
	19,142,167	14,570,396
CAPITAL ASSETS (Note 10)	44,035,743	42,431,089
	$ 107,674,852	$ 100,448,560

	2007	2006
CURRENT LIABILITIES		
Accounts payable and accrued liabilities (Note 11)	$ 52,011,418	$ 53,244,402
Short-term borrowing (Note 12)	4,007,825	-
Designated funds (Note 14)	3,750,840	3,525,702
Deferred revenue	457,363	447,822
Current portion of long-term debt (Note 15)	448,387	452,355
	60,675,833	57,670,281
LONG-TERM DEBT (Note 15)	1,544,876	1,993,263
EMPLOYEE FUTURE BENEFITS (Note 16)	1,551,900	1,287,536
DEFERRED CONTRIBUTIONS FOR CAPITAL ASSETS (Note 17)	39,149,729	36,891,588
NET ASSETS		
Unrestricted	(17,324,115)	(14,867,040)
Board equity	14,515,185	9,383,058
Investment in capital assets (Note 18)	4,886,014	5,512,014
Endowments	2,675,430	2,577,860
	4,752,514	2,605,892
	$ 107,674,852	$ 100,448,560

COMMITMENTS AND CONTINGENCY (Notes 21 & 22)

APPROVED BY THE BOARD

..... Director

..... Director

ATLANTIC HEALTH SCIENCES CORPORATION

Statement of Operations - Combined Funds

year ended March 31, 2007

	2007	2006
Revenues		
Department of Health	$ 331,429,358	$ 299,192,672
Federal	8,360,063	7,836,506
Patient recoveries	7,149,910	6,365,508
Recoveries and sales	4,146,562	3,656,451
Board generated	9,914,167	6,613,523
Amortization of deferred contributions related to capital assets	7,212,172	5,989,396
Total revenues	368,212,232	329,654,056
Expenses		
Nursing inpatient services	104,344,072	97,570,634
Non-inpatient services	33,678,308	29,655,837
Community services	31,013,302	21,216,345
Diagnostic and therapeutic services	59,901,622	52,601,606
Medicare	36,058,603	32,050,832
Research and education	5,215,953	5,110,947
Support services	82,427,843	75,244,183
Administration services	7,903,563	7,250,983
Ancilliary services	992,803	836,646
Board sponsored	5,197,534	4,401,127
Amortization of capital assets	8,265,103	7,913,455
Total expenses	374,998,706	333,852,595
Deficit from operations for the year before undernoted	(6,786,474)	(4,198,539)
Adjustment of prior year-end settlement	(16,006)	163,817
Working capital grant from Province of New Brunswick	8,851,532	4,657,558
Net surplus for the year	$ 2,049,052	$ 622,836

ATLANTIC HEALTH SCIENCES CORPORATION

Statement of Changes in Net Assets

year ended March 31,2007

	Investment In Capital Assets (Note 18)		Endowments and Restricted Funds (Note 8)		Unrestricted		Board		Total Equity	
	2007	2006	**2007**	2006	**2007**	2006	**2007**	2006	**2007**	2006
Balance at beginning of year	**$ 5,512,014**	$ 6,815,308	**$ 2,577,860**	$ 2,495,628	**$ (14,867,040)**	$ (15,083,011)	**$ 9,383,058**	$ 7,672,899	**2,605,892**	$ 1,900,824
Net surplus (deficit) for the year	**(1,052,931)**	(1,924,059)	**-**	-	**(1,614,650)**	334,496	**4,716,633**	2,212,399	**2,049,052**	622,836
Reallocation of capital payment	**-**	-	**-**	-	**-**	200,000	**-**	(200,000)	**-**	-
Reallocation of investment equity	**-**	-	**-**	-	**(814,938)**	-	**814,938**	-	**-**	-
Endowment and restricted funds contributions	**-**	-	**97,570**	82,232	**-**	-	**-**	-	**97,570**	82,232
Expenditures for capital assets	**399,444**	302,240	**-**	-	**(27,487)**	(318,525)	**(399,444)**	(302,240)	**(27,487)**	(318,525)
Net change in investment in capital assets	**27,487**	318,525	**-**	-	**-**	-	**-**	-	**27,487**	318,525
Balance at end of year	**$ 4,886,014**	$ 5,512,014	**$ 2,675,430**	$ 2,577,860	**$ (17,324,115)**	$ (14,867,040)	**$ 14,515,185**	$ 9,383,058	**$ 4,752,514**	$ 2,605,892

ATLANTIC HEALTH SCIENCES CORPORATION

Statement of Cash Flows

year ended March 31, 2007

	2007	2006
FUNDS PROVIDED BY (USED IN)		
OPERATING ACTIVITIES		
Net suplus for the year	**$ 2,049,052**	$ 622,836
Amortization of capital assets	**8,265,103**	7,913,455
Amortization of deferred contributions for capital assets	**(7,212,172)**	(5,989,396)
Gain on disposal of investments	**(631,922)**	(1,457,190)
Increase in employee future benefits	**354,088**	97,924
	2,824,149	1,187,629
Change in non-cash working capital items	**(1,605,808)**	522,925
	1,218,341	1,710,554
INVESTING ACTIVITIES		
Purchase of capital assets	**(9,869,757)**	(13,296,430)
Proceeds on disposal of investments	**21,009,249**	26,013,838
Purchase of investments	**(24,949,098)**	(27,828,984)
	(13,809,606)	(15,111,576)
FINANCING ACTIVITIES		
Increase in deferred contributions related to capital assets		
- Province of New Brunswick	**4,319,819**	10,071,638
- Publicly funded	**5,150,494**	2,922,552
Endowment contributions	**97,570**	82,232
Increase in short-term borrowing (Note 12)	**4,007,825**	-
Repayment of long term debt	**(514,593)**	(474,812)
Repayment of capital lease	**(27,487)**	(318,525)
	13,033,628	12,283,085
NET CHANGE IN CASH DURING THE YEAR	**442,363**	(1,117,937)
CASH & CASH EQUIVALENTS AT BEGINNING OF YEAR	**1,538,903**	2,656,840
AT END OF YEAR	**$ 1,981,266**	$ 1,538,903

ATLANTIC HEALTH SCIENCES CORPORATION
Notes to the Financial Statements
year ended March 31, 2007

1. PURPOSE OF THE CORPORATION

Regional Health Authority 2 was incorporated under the laws of the Province of New Brunswick on April 1, 2002 and operates as Atlantic Health Sciences Corporation (the "Corporation"). The principal activity of the Corporation is the provision of health care services to the Southern Region of New Brunswick.

The Corporation operates twenty-nine facilities from Sussex to St. Stephen, including the Fundy Isles.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

These financial statements have been prepared in accordance with the accounting standards for not-for-profit organizations published by the Canadian Institute of Chartered Accountants, using the deferral method of reporting restricted contributions.

Revenue recognition

The Corporation follows the deferral method of accounting for contributions which includes donations and government grants.

The Corporation is funded primarily by the Province of New Brunswick in accordance with budget arrangements established by the Department of Health. Operating grants are recorded as revenue in the period to which they relate. Grants approved but not received at the end of an accounting period are accrued. Where a portion of a grant is related to a future period, it is deferred and recognized in that subsequent period.

Unrestricted contributions are recognized as revenue when received or receivable if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

Externally restricted contributions other than endowment contributions are recognized as revenue in the year in which the related expenses are recognized. Contributions restricted for the purchase of capital assets are deferred and amortized into revenue on a straight-line basis, at a rate corresponding with the amortization rate for the related capital assets.

Endowment contributions are recognized as direct increases in endowment net assets.

Restricted investment income is recognized as revenue in the year in which the related expenses are recognized. Unrestricted investment income is recognized as revenue when earned.

Inventory

Stores and pharmacy inventories are valued at average cost.

ATLANTIC HEALTH SCIENCES CORPORATION
Notes to the Financial Statements
year ended March 31, 2007

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Investments

Long-term investments are recorded at cost. Management periodically compares the carrying value of investments with the quoted market value. Where there has been a loss in value on a total portfolio basis that is considered other than a temporary decline, investments are written down to recognize the loss. Gains and losses on sales of investments are recognized in the year of disposal.

Investments include bonds which are recorded at par value with any premium or discount amortized over the term of the bond.

Investment income on investments is accounted for on an accrual basis.

Capital assets

Capital assets are recorded at cost and are amortized on a straight-line basis over the estimated useful life of the assets. The Corporation has not recorded in these financial statements land and buildings which it utilizes but are owned by other entities. Capital assets are amortized as follows:

Asset	Estimated Useful Life
Equipment	5 - 25 years
Vehicles	5 years
Buildings	20 years

Vacation pay and overtime

Vacation pay and overtime is accrued to March 31, 2007. The related funding from the Department of Health is recorded when received.

Sick pay benefits

Employees of the Corporation are entitled to sick-pay benefits which accumulate. In accordance with generally accepted accounting principles for employee future benefits, the Corporation does not accrue for these benefits as the benefits do not vest.

Cash and cash equivalents

Cash and cash equivalents include cash and short-term investments with maturities of three months or less from the date of acquisition.

ATLANTIC HEALTH SCIENCES CORPORATION
Notes to the Financial Statements
year ended March 31, 2007

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Use of estimates

The preparation of financial statements in conformity with accounting principles generally accepted in Canada requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenues and expenses during the reporting period. Areas of significant estimate include allowance for doubtful accounts, working capital estimates, accruals and employee future benefits. Actual results could differ from those estimates.

Asset impairment

Long-lived assets are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the total undiscounted cash flows expected from their use and eventual disposition. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its fair value.

3. FINANCIAL INSTRUMENTS

Credit risk

Credit risk arises from the potential that a counter party will fail to perform its obligations. The Corporation monitors the collectability of its accounts receivable on an on-going basis.

The Corporation has approximately 68% (2006 - 73%) of its receivables with the Province of New Brunswick.

Fair value

The carrying value of short-term investments, accounts receivable, accounts payable and accrued liabilities approximate fair value due to the relatively short-term maturities of these instruments. The carrying amount of long-term debt approximates fair value.

ATLANTIC HEALTH SCIENCES CORPORATION
Notes to the Financial Statements
year ended March 31, 2007

4. ACCOUNTS RECEIVABLE

	2007	2006
Province of New Brunswick		
Medicare	$ 3,782,317	$ 2,765,968
Equipment grants	2,737,639	6,104,521
Ambulance services equipment	3,934,004	-
Provincial plan	6,086,620	10,162,204
Working capital grant	8,851,532	4,657,558
	25,392,112	23,690,251
Patient	3,568,823	2,250,224
Related entities	2,438,264	2,318,486
HST	2,808,144	3,442,335
Other	2,450,217	3,044,165
	$ 36,657,560	$ 34,745,461

5. INVENTORY

	2007	2006
Pharmacy	$ 1,082,590	$ 1,038,651
Stores	1,714,090	1,609,402
	$ 2,796,680	$ 2,648,053

6. CONTRIBUTION RECEIVABLE

In fiscal 2003, Veterans Affairs Canada committed $3,534,251 for construction of a building for the care of veterans to be paid over an eight (8) year period via an increase to the operating per diem. The amount of principal repayment during the 2007 year was $424,868 (2006 – $402,582).

7. MARKETABLE SECURITIES

	2007	2006
Fixed return securities	$ 5,576,147	$ 1,148,119
Canadian denominated stocks	2,921,941	-
U.S. denominated stocks	3,834,970	-
Amount held in cash	161,371	11,203,862
	$ 12,494,429	$ 12,351,981

The quoted market value of marketable securities as at March 31, 2007 is $12,771,911 (2006 – $12,351,981).

ATLANTIC HEALTH SCIENCES CORPORATION
Notes to the Financial Statements
year ended March 31, 2007

8. HEALTH RESEARCH ENDOWMENT FUND

The Corporation transferred funds for the purposes of Health Research to the Saint John Regional Hospital Foundation (the "Foundation"). The Foundation invests and administers the funds on behalf of the Corporation. The funds are available to the Corporation as required. Note 23 describes changes to this agreement that occurred subsequent to year end.

9. SUSSEX HEALTH CENTRE INVESTMENT

Prior to regionalization, the Sussex Health Centre contributed $300,000 to Sussex Health Centre Services Inc. to be used in the construction of an office building to be rented to health care professionals. In consideration of the contribution, Sussex Health Centre Services Inc. will pay to the Corporation 50% of any net income generated from the building. The investment is carried at an amount equal to the Corporation's equity interest in the building.

10. CAPITAL ASSETS

	Cost	Accumulated Amortization	Net Book Value 2007	2006
Equipment and vehicles	$ 99,951,425	$ 63,299,793	$ 36,651,632	$ 34,646,240
Building	8,720,136	1,336,025	7,384,111	7,784,849
	$ 108,671,561	$ 64,635,818	$ 44,035,743	$ 42,431,089

11. ACCOUNTS PAYABLE AND ACCRUED LIABILITIES

	2007	2006
Accounts payable	$ 23,166,960	$ 26,490,038
Salaries and benefits	14,871,528	14,196,267
Accrued vacation pay	13,972,930	12,558,097
	$ 52,011,418	$ 53,244,402

12. SHORT-TERM BORROWING

The Corporation has a $4,000,000 short-term loan with the Minister of Finance of the Province of New Brunswick bearing interest at 4.2% to be repaid in full on April 13, 2007.

ATLANTIC HEALTH SCIENCES CORPORATION
Notes to the Financial Statements
year ended March 31, 2007

13. ESTIMATED YEAR-END ADJUSTMENT

Department of Health

	Actual	Budget	Due (to) from Province
Total transferable programs			
Total transferable expenses	$ 252,947,876	$ 236,556,529	$ -
Other recoveries and sales	1,714,063	895,493	-
Net patient income	7,225,614	6,457,798	(767,816)
Total for transferable programs			(767,816)
Nontransferable programs			(1,275,361)
Total			$ (2,043,177)

The estimated year-end settlement is subject to the approval of the Department of Health of the Province of New Brunswick and is included in accounts receivable. Any adjustments are recorded in the year such determinations are made.

14. DESIGNATED FUNDS

The Corporation holds monies for the following purposes:

	2007	2006
Patient and other funds	$ 939,490	$ 850,329
Educational funds	340,924	475,278
Research funds	2,470,426	2,200,095
	$ 3,750,840	$ 3,525,702

The Corporation is bound to follow the directions of the beneficial holders of these accounts and, as such, these funds are not available to the Corporation.

ATLANTIC HEALTH SCIENCES CORPORATION
Notes to the Financial Statements
year ended March 31, 2007

15. LONG-TERM DEBT

	2007	2006
Province of New Brunswick	$ 1,993,263	$ 2,418,131
AGFA Finance Canada Lease	-	27,487
Total long-term debt	1,993,263	2,445,618
Less: current portion	448,387	452,355
	$ 1,544,876	$ 1,993,263

The loan from the Province of New Brunswick is to be repaid over 8 years from an increase in the operational funding from Veterans Affairs Canada. The loan is repayable in monthly installments of $45,419, including principal and interest, until April 14, 2011 and bears interest at 5.4 %.

Principal repayment requirements are as follows for the year ending in:

	$
2008	448,387
2009	473,208
2010	499,403
2011	527,049
2012	45,216
	1,993,263
Less: current portion	448,387
Balance of obligation	1,544,876

ATLANTIC HEALTH SCIENCES CORPORATION
Notes to the Financial Statements
year ended March 31, 2007

16. EMPLOYEE FUTURE BENEFITS

a) CEO Supplementary Pensions

The Corporation entered into supplementary pension arrangements with two of its former Chief Executive Officers on September 21, 1993 and May 8, 1995. The Province of New Brunswick has agreed to fund a portion of the obligations.

	$
Total actuarial value at March 31, 2006	**1,287,536**
Accretion 2006-2007	**161,677**
Less: payments made 2006 - 2007	**(89,724)**
Balance as at March 31, 2007	**1,359,489**

b) Other Pension

During fiscal 2005-2006, the Corporation applied for regulatory approval for the wind up of the Pension Plan (the "Plan") for Certain Employees of the West Saint John Community Hospital. This windup involved purchasing annuities from a private insurance carrier for the pensioners.

As part of the wind up process the Corporation provided a guarantee to the pensioners that in the event of a failure of the private insurance carrier, the Corporation would ensure ongoing payment of full benefits under the Plan terms.

During fiscal 2006-2007, the planned wind up of this former Federal pension plan received final approval from both the New Brunswick office of the Superintendent of Pensions and the Canada Revenue Agency. As a result the Corporation will receive the Plan proceeds of $4,328,492. The Corporation has agreed to fund additional arrangements with the remaining four eligible employees of the West Saint John Community Hospital and is responsible for the wind up costs. The amount recorded as at March 31, 2007 represents the present value of future monthly payments to the employees.

	$
Total actuarial value as at March 31, 2007	**192,411**
	$
Total Employee Future Benefits	**1,551,900**

ATLANTIC HEALTH SCIENCES CORPORATION
Notes to the Financial Statements
year ended March 31, 2007

17. DEFERRED CONTRIBUTIONS FOR CAPITAL ASSETS

Deferred contributions related to capital assets represent the unamortized and unspent amount of donations and grants received for the purchase of capital assets. The amortization of capital contributions is recorded as revenue in the Statement of Operations. The changes in the deferred contributions balance during the year are as follows:

	2007	2006
Balance, beginning of year	$ 36,891,588	$ 29,886,794
Additional contributions received		
- Province of New Brunswick	4,319,819	10,071,638
- publicly funded	5,150,494	2,922,552
Less: amortized to revenue	(7,212,172)	(5,989,396)
	$ 39,149,729	$ 36,891,588

The balance of unamortized capital contributions related to capital assets consists of the following:

	2007	2006
Unamortized capital contributions used to purchase assets	$ 39,149,729	$ 36,891,588

ATLANTIC HEALTH SCIENCES CORPORATION
Notes to the Financial Statements
year ended March 31, 2007

18. INVESTMENT IN CAPITAL ASSETS

Investment in capital assets is as follows:

	2007	2006
Capital assets	$ 44,035,743	$ 42,431,089
Less amounts funded by:		
Deferred contributions	39,149,729	36,891,588
Capital leases	-	27,487
	$ 4,886,014	$ 5,512,014

Change in net assets invested in capital assets is as follows:

	2007	2006
Deficiency of revenue over expenses		
Amortization of deferred contributions	$ 7,212,172	$ 5,989,396
Less: Amortization of capital assets	8,265,103	7,913,455
	$ (1,052,931)	$ (1,924,059)
Net change in investment in capital assets		
Purchase of capital assets	$ 9,869,757	$ 13,296,430
Less amounts funded by:		
Deferred contributions	9,470,313	12,994,190
	399,444	302,240
Add repayment of capital leases	27,487	318,525
	$ 426,931	$ 620,765
Change in net assets invested in capital assets	$ (626,000)	$ (1,303,294)

ATLANTIC HEALTH SCIENCES CORPORATION
Notes to the Financial Statements
year ended March 31, 2007

19. RELATED ENTITIES

The following Foundations' purpose is to raise and distribute funds for the enhancement of services and facilities.

Foundation	Incorporation Year	Donations 2007	Donations 2006
Saint John Regional Foundation Inc.	1980	**$ 4,346,688**	$ 1,619,313
St. Joseph's Hospital Foundation Inc.	1982	**472,919**	602,505
Charlotte County Hospital Foundation Inc.	1992	**83,035**	105,658
Sussex Health Services Inc.	1991	**63,815**	345,275

The following Auxiliaries are not-for profit organizations that distribute funds to the hospitals to be used in the enhancement of services and facilities.

Auxiliary	Incorporation Year	Donations 2007	Donations 2006
Saint John Regional Hospital Auxiliary	1992	**$ 111,650**	$ 229,980
Charlotte County Hospital Ladies Auxiliary	1960	**-**	5,650

Metro Health Services Inc., a registered not-for profit organization, was incorporated in 1987 to manufacture and provide products for the disabled in New Brunswick. During the year, Metro Health Services Inc. purchased goods from the Corporation at a cost of $25,258 (2006 – $23,586).

Fundy Linen Service Inc. was incorporated in 1977 to construct, own and operate a laundry facility for the purpose of providing central laundry services to public hospitals and similar institutions. During the year, the Corporation purchased services of $5,353,292 (2006 – $5,172,032) from Fundy Linen Service Inc.

Province of New Brunswick

During the year ended March 31, 2007, the Department of Health provided the Corporation funding of $340,264,884 (2006 – $304,014,047).

During the year ended March 31, 2007, the Department of Supply and Services incurred $926,364 (2006 – $1,713,945) in capital improvements on behalf of the Corporation. This amount has not been reflected in these statements.

Certain employees of the Corporation are entitled to pensions and/or post retirements benefits upon their retirement. These benefits are the responsibility of and are funded by the Province of New Brunswick and, as such, these liabilities have not been recorded by the Corporation.

At March 31, 2007 the Corporation's accrued vacation liability had increased $1,414,833 over the previous fiscal year. Related funding from the Department of Health is recorded when received.

ATLANTIC HEALTH SCIENCES CORPORATION
Notes to the Financial Statements
year ended March 31, 2007

20. STATEMENT OF CASH FLOWS

During the year, the Corporation received and paid the following:

	2007	2006
	$	$
Interest paid	**177,335**	172,242
Interest received	**255,704**	181,465

21. COMMITMENTS

The Corporation has signed an agreement with the University of New Brunswick (UNBSJ) to supply steam sufficient to meet the campus' needs to a maximum of 15,000 lbs per hour. The Corporation is not liable for any loss, damage, cost or expense incurred by UNBSJ as a result of the Corporation's failure to supply steam unless the failure is caused by negligence or willful misconduct of the Corporation. The Corporation will be reimbursed based on actual consumption at rates agreed upon by both parties. The agreement expires March 31, 2025.

The Corporation has signed an agreement with Eclipsys Corporation, for a total contract value of $14,181,024, to replace its Clinical Information. The multi-year project is jointly funded by the Department of Health and the Corporation.

22. CONTINGENCY

In fiscal 2001, Atlantic Health Sciences Corporation was named as a defendant in a lawsuit before the Province of New Brunswick Court of Queen's Bench in the amount of $3,800,000. Legal proceedings continue and the outcome of this matter cannot be reasonably estimated at this time. Accordingly, no provision has been made in the financial statements at March 31, 2007.

23. SUBSEQUENT EVENT

In fiscal 2006 and 2007, the Corporation transferred funds for the purposes of Health Research to the Saint John Regional Hospital Foundation. On April 30, 2007 the Board of Directors approved transfer of ownership of these funds to the Saint John Regional Hospital Foundation with the establishment of a revised agreement.

24. COMPARATIVE FIGURES

Certain comparative figures have been reclassified to conform to the current year's presentation.

ATLANTIC HEALTH SCIENCES CORPORATION
Notes to the Financial Statements
year ended March 31, 2007

25. FUTURE ACCOUNTING POLICY CHANGES

(i) Comprehensive Income, CICA Handbook Section 1530

In January 2005, the CICA issued Handbook Section 1530, "Comprehensive Income," which will be effective for the Corporation's 2008 fiscal year. As a result of adopting this standard, a Statement of Comprehensive Income will be included in the corporation's financial statements. Comprehensive income consists of net income and other comprehensive income. Major components of other comprehensive income will include unrealized gains and losses on financial assets classified as available-for-sale.

(ii) Financial Instruments – Recognition and Measurement, CICA Handbook Section 3855

In January 2005, the CICA issued Handbook Section 3855, "Financial Instruments – Recognition and Measurement," which will be effective for the Corporation's 2008 fiscal year. Under this new standard, all financial assets will be classified as one of the following: held-to-maturity; loans and receivables; held-for-trading; or available-for-sale. Financial assets and liabilities held-for-trading will be measured at fair value with gains and losses recognized in net income. Financial assets held-to-maturity, loans and receivables and financial liabilities other than those held-for-trading, will be measured at amortized cost. Available-for-sale instruments will be measured at fair value with unrealized gains and losses recognized in other comprehensive income. The standard also permits designation of any financial instrument as held-for trading upon initial recognition.

The transition adjustment attributable to the financial instruments that the Corporation will classify as available-for-sale and that were not previously recorded at fair value will be recognized in the opening balance of accumulated other comprehensive income as of April 1, 2007. The effect of adopting these sections on April 1, 2007 was not significant.

Financial Statements of

REGIONAL HEALTH AUTHORITY 3

Year ended March 31, 2007

KPMG LLP
Chartered Accountants
Frederick Square
77 Westmorland Street Suite 700
Fredericton NB E3B 6Z3
Telephone (506) 452-8000
Fax (506) 450-0072
Internet www.kpmg.ca

One Factory Lane
Place Marven's
PO Box 827
Moncton NB E1C 8N6
Telephone (506) 856-4400
Fax (506) 856-4499

Harbour Building
133 Prince William Street
PO Box 2388 Stn Main
Saint John NB E2L 3V6
Telephone (506) 634-100(
Fax (506) 633-882(

AUDITORS' REPORT

To the Chairperson and Members of the Board of Directors
Regional Health Authority 3

We have audited the statement of financial position of Regional Health Authority 3 as at March 31, 2007 and the statements of operations, changes in net assets (deficiency) and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Authority's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Authority as at March 31, 2007 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

KPMG LLP

Chartered Accountants

Fredericton, Canada
May 24, 2007

KPMG LLP is a Canadian limited liability partnership and a member firm of the KPMG network of independent member firms affiliated with KPMG International, a Swiss cooperative.

REGIONAL HEALTH AUTHORITY 3

Statement of Financial Position

March 31, 2007, with comparative figures for 2006

	2007	2006
Assets		
Current assets:		
Cash	$ 2,053,304	$ –
Accounts receivable (note 2)	17,676,501	18,523,489
Inventories	2,216,080	2,211,588
Prepaid expenses	1,214,450	1,261,084
Current portion of contributions receivable	681,253	643,645
	23,841,588	22,639,806
Contributions receivable (note 3)	1,748,428	2,429,681
Investments (note 4)	36,414	75,100
Capital assets (note 5)	140,730,780	97,279,201
	$ 166,357,210	$ 122,423,788
Liabilities, Deferred Contributions and Net Assets (Deficiency)		
Current liabilities:		
Outstanding cheques in excess of funds on deposit	$ –	$ 337,381
Accounts payable and accrued liabilities (note 6)	27,309,790	25,774,570
Short-term borrowing (note 7)	4,002,327	2,507,908
Estimated year-end adjustment payable (note 8)	1,086,569	1,367,738
Current portion of long-term debt (note 9)	747,277	705,729
	33,145,963	30,693,326
Long-term debt (note 9)	2,791,638	3,537,009
Deferred contributions related to capital assets (note 10)	138,496,284	95,540,624
Net assets (deficiency):		
Invested in capital assets (note 11)	1,150,656	636,050
Restricted for endowments	11,020	11,020
Unrestricted	(9,238,351)	(7,994,241)
	(8,076,675)	(7,347,171)
	$ 166,357,210	$ 122,423,788

See accompanying notes to financial statements.

On behalf of the Board:

Director

Director

REGIONAL HEALTH AUTHORITY 3

Statement of Operations

Year ended March 31, 2007, with comparative figures for 2006

	2007	2006
Revenue:		
Department of Health	$ 227,702,084	$ 202,422,853
Federal	5,755,468	5,769,136
Other patient recoveries	5,540,280	5,603,734
Other recoveries and sales	4,751,076	4,671,061
Board generated	3,478,637	4,168,469
Amortization of deferred contributions related to capital assets	7,615,626	5,124,171
	254,843,171	227,759,424
Expenses:		
Nursing inpatient services	71,790,446	68,301,328
Non-inpatient services	24,407,795	22,480,890
Diagnostic and therapeutic services	44,794,939	40,454,889
Community Services	25,616,108	17,653,317
Medicare	22,099,363	19,699,375
Research and education	3,319,644	3,365,840
Support services	52,262,192	47,716,944
Administrative services	5,308,169	4,431,302
Board sponsored	3,343,797	3,606,240
Amortization of capital assets	7,713,102	5,186,353
	260,655,555	232,896,478
Deficit from operations for the year before the undernoted (note 12)	(5,812,384)	(5,137,054)
Working capital grant from Province of New Brunswick (note 13)	5,243,017	5,199,526
Adjustment of prior year-end settlements (note 13)	(160,137)	(46,471)
	5,082,880	5,153,055
Net surplus (deficit) for the year	$ (729,504)	$ 16,001

See accompanying notes to financial statements.

REGIONAL HEALTH AUTHORITY 3

Statement of Changes in Net Assets (Deficiency)

Year ended March 31, 2007, with comparative figures for 2006

	Invested in capital assets	Restricted for endowments	Unrestricted	2007 Total	2006 Total
Balance, beginning of year	$ 636,050	$ 11,020	$ (7,994,241)	$ (7,347,171)	$ (7,363,172)
Net surplus (deficit) for the year	(97,476)	–	(632,028)	(729,504)	16,001
Net change in investment in capital assets (note 11)	612,082	–	(612,082)	–	–
Balance, end of year	$ 1,150,656	$ 11,020	$ (9,238,351)	$ (8,076,675)	$ (7,347,171)

See accompanying notes to financial statements.

REGIONAL HEALTH AUTHORITY 3

Statement of Cash Flows

Year ended March 31, 2007, with comparative figures for 2006

	2007	2006
Cash provided by (used in):		
Operating activities:		
Net surplus (deficit) for the year	$ (729,504)	$ 16,001
Items not involving cash:		
Amortization of capital assets	7,713,102	5,186,353
Amortization of deferred contributions related to capital assets	(7,615,626)	(5,124,171)
Gain on disposal of capital assets	(4,513)	(4,500)
Changes in non-cash operating working capital:		
Decrease in accounts receivable	846,988	7,691,566
Increase in inventories	(4,492)	(26,784)
Decrease (increase) in prepaid expenses	46,634	(165,275)
Increase (decrease) in accounts payable and accrued liabilities	1,535,220	(2,031,156)
Increase (decrease) in short-term borrowing	1,494,419	(2,509,544)
Increase (decrease) in estimated year-end adjustment payable	(281,169)	944,913
	3,001,059	3,977,403
Financing and investing activities:		
Proceeds from sale/return of capital assets	-	34,342
Decrease in contribution receivable	643,645	608,114
Disposal (purchase) of investments	38,686	(2,465)
Capital assets acquired	(51,160,168)	(38,517,741)
Principal payments on long-term debt	(703,823)	(664,644)
Increase in deferred contributions related to capital assets	50,571,286	38,083,191
	(610,374)	(459,203)
Increase in cash position	2,390,685	3,518,200
Cash position, beginning of year	(337,381)	(3,855,581)
Cash position, end of year	$ 2,053,304	$ (337,381)

See accompanying notes to financial statements.

REGIONAL HEALTH AUTHORITY 3

Notes to Financial Statements

Year ended March 31, 2007

Regional Health Authority 3 (the "Authority"), operating as River Valley Health, was incorporated under the laws of New Brunswick on April 1, 2002. Through a network of more than twenty facilities River Valley Health provides programs and services ranging from primary care to specialized and tertiary care services. The network of hospitals, health centres and specialty centres are supported by services offered at the Dr. Everett Chalmers Regional Hospital in Fredericton.

The regional hospital provides selected tertiary services and is a centre of expertise in reconstructive and restorative rehabilitation, specializing in orthopedic services.

River Valley Health is also home to the province's centre for tertiary rehabilitation (Stan Cassidy Centre for Rehabilitation) and a state of the art Veterans Health Unit.

The community based services, Extra-Mural Program, Community Mental Health and Public Health, are located in several communities throughout the region. Community Mental Health and Public Health services became part of Regional Health Authorities effective November 28, 2005.

Inpatient facilities are in the following locations:

Regional Hospital:
Dr. Everett Chalmers Regional Hospital

Community Hospitals:
The Carleton Memorial Hospital – Woodstock
Hotel-Dieu of St. Joseph – Perth-Andover
Northern Carleton Hospital – Bath
Oromocto Public Hospital – Oromocto
Tobique Valley Hospital – Plaster Rock

Specialty Services:
Stan Cassidy Centre for Rehabilitation – Fredericton
Veterans Health Unit – Fredericton
Regional Addictions Services – Fredericton

REGIONAL HEALTH AUTHORITY 3

Notes to Financial Statements

Year ended March 31, 2007

1. Significant accounting policies:

These financial statements have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles. Significant accounting policies are summarized as follows:

(a) Revenue recognition:

The Authority follows the deferral method of accounting for contributions which include donations and government grants.

The Authority is funded primarily by the Province of New Brunswick in accordance with budget arrangements established by the Department of Health. Operating grants are recorded as revenue in the period to which they relate. Grants approved but not received at the end of an accounting period are accrued. Where a portion of a grant relates to a future period, it is deferred and recognized in that subsequent period.

Unrestricted contributions are recognized as revenue when received or receivable if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

Externally restricted contributions other than endowment contributions are recognized as revenue in the year in which the related expenses are recognized. Contributions restricted for the purchase of capital assets are deferred and amortized into revenue on a straight-line basis, at a rate corresponding with the amortization rate for the related capital assets.

Endowment contributions are recognized as direct increases in endowment net assets.

Restricted investment income is recognized as revenue in the year in which the related expenses are recognized. Unrestricted investment income is recognized as revenue when earned.

(b) Inventories:

Inventories are valued at the lower of cost and replacement cost on a first-in first-out basis.

(c) Investments:

Investments are recorded at cost. If the market value of investments becomes lower than cost and this decline in value is considered to be other than temporary, the investments are written down to market value.

(d) Vacation pay:

Vacation pay is accrued to year-end. Related funding from the Department of Health is recorded when received.

REGIONAL HEALTH AUTHORITY 3

Notes to Financial Statements

Year ended March 31, 2007

1. Significant accounting policies (continued):

(e) Capital assets:

Capital assets are recorded at cost. Capital assets are amortized on a straight-line basis using the following annual rates:

Asset	Rate
Leasehold improvements	10% to 20%
Land improvements	4% to 20%
Buildings	2 1/2% to 10%
Equipment	5% to 50%
Building service equipment	3 1/3% to 20%

Construction in progress is not amortized until the project is available for the intended use.

(f) Use of estimates:

The preparation of the financial statements in conformity with generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities at the dates of the financial statements and the reported amounts of revenues and expenses during the reporting periods. Actual results could differ from those estimates.

2. Accounts receivable:

	2007	2006
Province of New Brunswick:		
Medicare	$ 1,411,980	$ 1,167,425
Equipment grants	666,647	1,180,874
Unprocessed budget amendments	4,117,697	4,757,333
Medical education	–	19,751
Working capital deficiency	5,243,017	5,199,526
	11,439,341	12,324,909
Patients	2,134,082	2,042,530
Harmonized Sales Tax	1,458,392	1,094,544
Other	2,644,686	3,061,506
	$ 17,676,501	$ 18,523,489

REGIONAL HEALTH AUTHORITY 3

Notes to Financial Statements

Year ended March 31, 2007

3. Contributions receivable:

	2007	2006
Funding to be received from Veterans Affairs Canada for the construction of a new building for the care of veterans, bearing interest at 5.76%	$ 2,429,681	$ 3,073,326
Current portion of contributions receivable	681,253	643,645
	$ 1,748,428	$ 2,429,681

4. Investments:

	2007	2006
Investment bank accounts	$ 25,394	$ 64,080
Investment bank account (Queens North Health Complex, Endowment Fund)	11,020	11,020
	$ 36,414	$ 75,100

5. Capital assets:

			2007	2006
	Cost	Accumulated amortization	Net book value	Net book value
Land	$ 535,610		$ 535,610	$ 535,610
Leasehold improvements	870,891	$ 687,138	183,753	391,937
Land improvements	1,078,763	1,078,763	–	412
Buildings	107,083,377	59,463,127	47,620,250	22,003,374
Equipment	62,590,219	43,733,179	18,857,040	18,422,202
Building service equipment	15,038,567	10,194,637	4,843,930	5,080,034
Construction in-progress	68,690,197	–	68,690,197	50,845,632
	$ 255,887,624	$ 115,156,844	$140,730,780	$ 97,279,201

REGIONAL HEALTH AUTHORITY 3

Notes to Financial Statements

Year ended March 31, 2007

6. Accounts payable and accrued liabilities:

	2007	2006
Accounts payable	$ 13,079,231	$ 13,465,202
Salaries	4,992,209	3,980,552
Vacation pay	9,238,350	8,328,816
	$ 27,309,790	$ 25,774,570

7. Short-term borrowing:

The $4 million loan from the Minister of Finance bears interest at 4.20% and was repaid May 30, 2007.

8. Estimated year-end adjustment:

	2007	2006
Excess of other source patient income compared to budget	$ –	$ 666,231
Non-transferable programs under budget	1,086,569	701,507
Due to Province	$ 1,086,569	$ 1,367,738

The final disposition of the estimated year-end adjustment is subject to the approval of the Department of Health of the Province of New Brunswick.

REGIONAL HEALTH AUTHORITY 3

Notes to Financial Statements

Year ended March 31, 2007

9. Long-term debt:

	2007	2006
6.27% Term bank loan, unsecured, payable in monthly instalments of $10,981 including principal and interest, due March 2009	$ 1,109,234	$ 1,169,412
5.76% Term loan, unsecured, payable in monthly instalments of $66,830 including principal and interest, due July 2010	2,429,681	3,073,326
	3,538,915	4,242,738
Current portion of long-term debt	747,277	705,729
	$ 2,791,638	$ 3,537,009

Principal due within each of the next three years on long-term debt is approximately as follows:

2008	$ 747,000
2009	1,763,000
2010	1,028,000

10. Deferred contributions related to capital assets:

Deferred contributions related to capital assets represent the unamortized amount and unspent amount of donations and grants received for the purchase of capital assets. The amortization of deferred capital contributions is recorded as revenue in the statement of operations. The changes in the deferred contributions balance during the year are as follows:

	2007	2006
Balance, beginning of year	$ 95,540,624	$ 62,581,604
Additional contributions	50,571,286	38,083,191
Amounts amortized to revenue	(7,615,626)	(5,124,171)
Balance, end of year	$138,496,284	$ 95,540,624

The balance of unamortized capital contributions related to capital assets consists of the following:

	2007	2006
Unamortized capital contributions used to purchase assets	$136,041,209	$ 92,400,413
Unspent contributions	2,455,075	3,140,211
	$138,496,284	$ 95,540,624

REGIONAL HEALTH AUTHORITY 3

Notes to Financial Statements

Year ended March 31, 2007

11. Invested in capital assets:

(a) Investment in capital assets is calculated as follows:

	2007	2006
Capital assets	$140,730,780	$ 97,279,201
Amounts financed by:		
Deferred contributions	(136,041,209)	(92,400,413)
Long-term debt	(3,538,915)	(4,242,738)
	$ 1,150,656	$ 636,050

(b) Changes in net assets invested in capital assets is calculated as follows:

	2007	2006
Net deficit from operations:		
Amortization of deferred contributions related to capital assets	$ 7,615,626	$ 5,124,171
Amortization of capital assets	(7,713,102)	(5,186,353)
	$ (97,476)	$ (62,182)
Net change in investment in capital assets:		
Capital assets acquired, net	$ 51,164,681	$ 38,487,899
Amounts funded by:		
Deferred contributions	(51,256,422)	(38,669,755)
Repayment of long-term debt	703,823	664,644
	$ 612,082	$ 482,788

REGIONAL HEALTH AUTHORITY 3

Notes to Financial Statements

Year ended March 31, 2007

12. Reconciliation of deficit from operations for the year:

	2007	2006
Deficit from operations for the year before the undernoted	$ (5,812,384)	$ (5,137,054)
Amortization of capital assets	7,713,102	5,186,353
Amortization of deferred contributions related to capital assets	(7,615,626)	(5,124,171)
Allocation of a portion of paid parking revenue to capital asset acquisitions	(568,539)	(313,709)
Deficit from operations for the year excluding the foregoing	$ (6,283,447)	$ (5,388,581)

13. Working capital grants and adjustments related to prior year:

The Province of New Brunswick has provided a working capital grant of $5,139,263 to the Authority. The amount is equivalent to the calculated working capital deficiency as at March 31, 2006. Also, the Province of New Brunswick has agreed to fund the 2006/2007 working capital deficiency which is estimated to be $5,243,017 and is included in the statement of operations.

In addition, the Province reduced funding related to the finalization of the year-end settlement from the prior year by $341,332 and the Department of Veterans Affairs receivable increased by $181,195 as a result of the expected year end settlement. These adjustments have been recorded in the 2007 statement of operations.

14. Employee future benefits:

Regular employees of Regional Health Authority 3 are covered by the Public Service Pension Plans of the Province of New Brunswick. The Pension Plans are a defined benefit multi-employer plan under which contributions are made by both Regional Health Authority 3 and the employees. For the fiscal year ended March 31, 2007, the Authority expensed contributions of $4,805,027 (2006 - $3,864,004) under the terms of the Plan. Regional Health Authority 3 has no direct liability or entitlement to any unfunded liability or surplus in the Plan related to its current or former employees.

15. Related party transactions:

During the year, the Authority received $858,645 (2006 - $1,142,581) in donations from the hospital foundations, which were incorporated in various communities for the purpose of raising, investing and distributing funds to the Authority for the enhancement of its services and facilities.

REGIONAL HEALTH AUTHORITY 3

Notes to Financial Statements

Year ended March 31, 2007

16. Fair value of financial assets and financial liabilities:

The fair values of the Authority's cash, accounts receivable, outstanding cheques in excess of funds on deposit, accounts payable and accrued liabilities, short-term borrowing and estimated year-end adjustment receivable and payable approximate their carrying amounts due to the relatively short periods to maturity of these items.

The fair value of investments, long-term debt and contributions receivable approximates their carrying amounts.

17. Comparative figures:

Certain 2006 comparative figures have been reclassified to conform with the financial statement presentation adopted for 2007.

REGIONAL HEALTH AUTHORITY FOUR

FINANCIAL STATEMENTS
MARCH 31, 2007

Raymond Chabot Grant Thornton

Comptables agréés
Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L.
Membre de Grant Thornton International

Chartered Accountants
Raymond Chabot Grant Thornton, L.L.P.
Member of Grant Thornton International

AUDITORS' REPORT

To the President and Members of the Board of Directors
Regional Health Authority Four

To the Department of Health
Province of New Brunswick

We have audited the statement of financial position of Regional Health Authority Four as at March 31, 2007 and the statement of operations, the statement of changes in net liabilities and the statement of cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Regional Health Authority Four management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Regional Health Authority Four as at March 31, 2007 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Raymond Chabot Grant Thornton LLP

Chartered Accountants

Edmundston,
May 25, 2007

507, rue Victoria
Edmundston (N.-B.) E3V 2K9
Tél.: (506) 739-1144
Fax: (506) 739-1145
Internet: www.rcgt.com

REGIONAL HEALTH AUTHORITY FOUR

OPERATIONS

Year ended March 31.	*2007*	*2006*
	$	**$**
Revenues		
Department of Health	**95,381,199**	82,876,507
Federal Government	**28,562**	39,953
Patient recoveries	**4,261,715**	4,637,098
Recoveries and sales	**824,287**	418,367
Board generated	**1,153,348**	1,106,741
Patient recoveries adjustments	**(261,029)**	(293,847)
Loss on disposal of deferred contributions for capital assets	**-**	(143)
Amortization of deferred contributions related to capital assets	**4,712,963**	4,324,220
	106,101,045	93,108,896
Expenses		
Nursing inpatient services	**29,133,090**	26,592,456
Non-inpatient services	**11,142,387**	9,769,782
Diagnostic and therapeutic services	**14,068,076**	12,584,776
Community services	**11,923,523**	7,197,544
Medicare	**8,779,506**	8,267,426
Education	**979,123**	810,247
Support services	**20,069,240**	18,781,966
Administrative services	**3,476,215**	3,251,989
Other	**586,183**	245,737
Board sponsored	**1,514,882**	1,661,601
Amortization of capital assets	**4,811,168**	4,422,943
	106,483,393	93,586,467
Deficiency of revenues over expenses before adjustment	**(382,348)**	(477,571)
Adjustment of prior year-end settlements	**-**	(139,868)
Deficiency of revenues over expenses	**(382,348)**	(617,439)

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

REGIONAL HEALTH AUTHORITY FOUR

CHANGES IN NET LIABILITIES

	Invested in Capital assets		*Unrestricted*		*Total*	*Total*
Year ended March 31.	*2007*	*2006*	*2007*	*2006*	*2007*	*2006*
	$	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**
Balance, beginning of year	**333,366**	259,019	**(4,243,838)**	(3,552,051)	**(3,910,471)**	(3,293,032)
Deficiency of revenues over expenses			**(392,893)**	(691,786)	**(392,893)**	(691,786)
Net change in investment in capital assets *(Note 13)*	**10,545**	74,347			**10,545**	74,347
Balance, end of year	**343,911**	333,366	**(4,636,731)**	(4,243,837)	**(4,292,820)**	(3,910,471)

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

REGIONAL HEALTH AUTHORITY FOUR

CASH FLOWS

Year ended March 31.	*2007*	*2006*
	$	**$**
OPERATIONS		
Deficiency of revenues over expenses	**(382,348)**	(617,439)
Non-cash items		
Depreciation of capital assets	**4,811,168**	4,422,943
Depreciation of deferred contributions for capital assets	**(4,712,963)**	(4,324,220)
Loss on disposal of deferred contributions for capital assets	**-**	143
Change in working capital items *(Note 4)*	**(1,440,984)**	374,590
	(1,725,127)	(143,983)
FINANCING AND INVESTING		
Investment	**(513)**	(495)
Deferred contributions related to capital assets	**1,245,520**	3,762,984
Capital assets	**(1,354,270)**	(3,936,197)
Increase in loans from the Province	**1,500,000**	1,000,000
Payment on advance to the Province	**-**	(54,838)
Repayment on long term debt	**(40,714)**	(43,581)
	1,350,023	727,873
Net increase (decrease) in cash and cash equivalents	**(375,104)**	583,890
Cash, beginning of year	**1,492,228**	908,338
Cash, end of year	**1,117,124**	1,492,228

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

REGIONAL HEALTH AUTHORITY FOUR

FINANCIAL POSITION

As at March 31.	2007	2006
	$	$
ASSETS		
Current assets		
Cash	**1,117,124**	1,492,228
Investment, at cost	**13,662**	13,149
Accounts receivable *(Note 5)*	**5,422,515**	6,837,323
Estimated year-end adjustment receivable from the province *(Note 6)*	**4,526,849**	1,960,714
Inventory *(Note 7)*	**1,793,816**	1,551,560
Prepaid expenses	**491,662**	432,530
	13,365,628	12,287,504
Capital assets *(Note 8)*	**70,615,886**	74,072,784
	83,981,514	86,360,288
LIABILITIES		
Current liabilities		
Loans from the Province of New Brunswick *(Note 9)*	**4,000,000**	2,500,000
Accounts payable and accrued liabilities *(Note 10)*	**14,002,359**	13,990,627
Instalments on long-term debt	**-**	40,714
	18,002,359	16,531,341
DEFERRED CONTRIBUTIONS		
Related to capital assets *(Note 12)*	**70,271,975**	73,739,418
NET LIABILITIES		
Invested in capital assets *(Note 13)*	**343,911**	333,366
Unrestricted	**(4,636,731)**	(4,243,837)
	(4,292,820)	(3,910,471)
	83,981,514	86,360,288

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

On behalf of the Board,

_____, Director

_____ Director

REGIONAL HEALTH AUTHORITY FOUR

Notes to Financial Statements
MARCH 31, 2007

Note 1 - PURPOSE OF THE CORPORATION

The Regional Health Authority Four was incorporated under the Regional Health Authorities Act on April 1, 2002. Its primary activity is to provide health care services to the number four region of New Brunswick.

The Regional Health Authority Four includes the following health-care facilities :

Edmundston Regional Hospital
Grand Falls General Hospital
Hôtel-Dieu Saint-Joseph of Saint-Quentin
Sainte-Anne of Madawaska Medical Center
Addiction Services

Note 2 - SIGNIFICANT ACCOUTING POLICIES

Accounting estimates

The preparation of financial statements in accordance with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the amounts recorded in the financial statements and notes to financial statements. These estimates are based on management's best knowledge of current events and actions that the organization may undertake in the future. Actual results may differ from these estimates.

Revenue recognition

The Regional Health Authority Four follows the deferral method of accounting for contributions. Under this method, contributions restricted for future period expenses are deferred and are recognized as revenue in the year in which the related expenses are incurred. Unrestricted contributions are recognized as revenue when received or receivable if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured. Endowment contributions are reported as direct increases in net assets.

Externally restricted contributions other than endowment contributions are recognized as revenue in the year in which the related expenses are recognized. Contributions restricted for the purchase of capital assets are deferred and amortized into revenue on a straight-line basis, at a rate corresponding to the amortization rate for the related capital assets.

Restricted interest income is recognized as revenue in the year the related expenses are incurred and unrestricted interest income as earned. Interest income is calculated based on the number of days the investment was held during the year.

REGIONAL HEALTH AUTHORITY FOUR

Notes to Financial Statements
MARCH 31, 2007

Note 2 - SIGNIFICANT ACCOUTING POLICIES *(CONTINUED)*

Cash and cash equivalents

The Regional Health Authority Four's policy is to present cash and investments having a term of three months or less with cash and cash equivalents.

Inventory valuation

Inventory is valued at the lower of cost and replacement cost. The cost is determined by the average cost method.

Vacation pay

Vacation pay is accrued to year-end. Related funding from the Department of Health is recorded when received.

Amortization

Capital assets are amortized on a straight-line basis using the following annual periods and rates:

	Rates and periods
Land improvements	5 %
Buildings and Sainte-Anne of Madawaska Medical Center	2.50 %
Equipment	from 2 years to 20 years

Note 3 - INFORMATION INCLUDED IN THE STATEMENT OF OPERATIONS

	2007 $	2006 $
Interest on loans from the Province	**39,203**	32,036
Investment income	**72,865**	38,214

REGIONAL HEALTH AUTHORITY FOUR

Notes to Financial Statements
MARCH 31, 2007

Note 4 - INFORMATION INCLUDED IN CASH FLOWS

The changes in working capital items are detailled as follows:

	2007 $	2006 $
Accounts receivable	**1,414,808**	(1,318,897)
Estimated year-end adjustment receivable from the province	**(2,566,135)**	(272,507)
Inventory	**(242,256)**	(106,512)
Prepaid expenses	**(59,133)**	(64,544)
Accounts payable and accrued liabilities	**11,732**	2,137,050
	(1,440,984)	374,590

Cash flows relating to interest on operating activities are detailled as follws :

	2007 $	2006 $
Interest paid	**39,203**	32,036

Note 5 - ACCOUNTS RECEIVABLE

	2007 $	2006 $
Province of New Brunswick:		
Medicare	**1,110,976**	827,632
Equipment grants	**827,051**	2,759,876
Provincial plan	**1,059,121**	1,197,910
	2,997,148	4,785,418
In-patients	**978,358**	715,821
Out-patients	**559,421**	468,687
Other	**917,183**	891,777
	5,452,110	6,861,703
Allowance for doubtful accounts	**(29,595)**	(24,380)
	5,422,515	6,837,323

REGIONAL HEALTH AUTHORITY FOUR

Notes to Financial Statements
MARCH 31, 2007

Note 6 - ESTIMATED YEAR-END ADJUSTMENT RECEIVABLE FROM THE PROVINCE

	Actual $	*Budget* $	*Balance receivable (Payable)* $
Transferable programs:			
Total transferable expenses	77,088,513	76,529,507	
Other recoveries and sales	824,287	761,641	
	76,264,226	75,767,866	496,360
Net patient income	4,029,248	3,946,069	(83,179)
Total transferable programs			413,181
Non-transferable programs	11,122,810	11,567,920	(445,110)
			(31,929)
Deficit absorbed by the Regional Health Authority Four (transferable and non-transferable)			(410,780)
			(442,709)
Working capital shortage subsidized by the Department			4,888,304
Deficit recorded by medical education program			39,090
Deficit recorded by the mental health program			42,164
Total year-end adjustment receivable			4,526,849

The estimated year-end settlement receivable includes a net revenue surplus from hospitalisation in the amount of $83,179, the surpluses from non-transferable programs for $359,530 and an estimated subsidy for the working capital shortage of $4,888,304.

The estimated year-end settlement calculated in this note for the year ended March 31, 2007 is subject to the approval of the Department of Health and Wellness of the Province of New Brunswick.

REGIONAL HEALTH AUTHORITY FOUR

Notes to Financial Statements
MARCH 31, 2007

Note 7 - INVENTORY

	2007 $	2006 $
Drugs	**827,378**	679,979
Food	**42,239**	38,451
Fuel	**42,883**	39,152
Medical and surgical supplies	**510,560**	438,913
General supplies	**252,489**	245,920
Laboratory supplies	**118,267**	109,145
	1,793,816	1,551,560

Note 8 - CAPITAL ASSETS

2007	*Cost* $	*Accumulated depreciation* $	*Net value* $
Land	**179,543**	-	**179,543**
Land improvements	**145,134**	**136,236**	**8,898**
Buildings	**103,973,172**	**40,823,947**	**63,149,225**
Equipment	**31,113,045**	**24,005,842**	**7,107,203**
Sainte-Anne of Madawaska Medical Center	**228,027**	**57,010**	**171,017**
	135,638,921	**65,023,035**	**70,615,886**

2006	*Cost* $	*Accumulated depreciation* $	*Net value* $
Land	179,543	-	179,543
Land improvements	145,134	132,874	12,260
Buildings	103,799,938	38,226,284	65,573,654
Equipment	30,653,587	22,522,977	8,130,609
Sainte-Anne of Madawaska Medical Center	228,027	51,309	176,718
	135,006,229	60,933,444	74,072,784

REGIONAL HEALTH AUTHORITY FOUR

Notes to Financial Statements
MARCH 31, 2007

Note 9 - LOANS FROM THE PROVINCE OF NEW BRUNSWICK

The loans payable to the Province of New-Brunswick for an authorized amount of $4,000,000 bear interest at rates varying between 4.20 % and 4.21 % (3.64 % in 2006) and mature from April to June 2007.

Note 10 - ACCOUNTS PAYABLE AND ACCRUED LIABILITIES

	2007 $	2006 $
Accounts payable	**3,362,358**	2,292,226
Salaries and benefits payables	**4,967,074**	4,269,175
Accrued vacation pay	**4,636,740**	4,203,124
Equipment	**-**	2,393,210
Other	**1,035,987**	832,892
	14,002,159	13,990,627

Note 11 - PROVINCIAL PLAN

The budgeted figures presented in these financial statements include all budget amendments up to and including modification 07-53.

Note 12 - DEFERRED CONTRIBUTIONS FOR CAPITAL ASSETS

Deferred contributions related to capital assets represent the unamortized amount and unspent amount of donations and grants received for the purchase of capital assets. The depreciation of capital contributions is recorded as revenue in the statement of operations. The changes in the deferred contributions balance during the period are as follows:

	2007 $	2006 $
Balance, beginning of year	**73,739,418**	74,300,654
Plus:		
Additional contributions received	**1,245,520**	3,762,984
	74,984,938	78,063,638
Less:		
Amounts depreciated to revenue	**4,712,963**	4,324,220
Balance, end of year	**70,271,975**	73,739,418

REGIONAL HEALTH AUTHORITY FOUR

Notes to Financial Statements
MARCH 31, 2007

Note 13 - INVESTMENT IN CAPITAL ASSETS

Investment in capital assets is calculated as follows:

	2007 $	2006 $
Capital assets	**70,615,886**	74,072,784
Less amounts funded by:		
Deferred contributions	**70,271,975**	73,739,418
	343,911	333,366

Change in net assets invested in capital assets is calculated as follows:

	2007 $	2006 $
Deficit	**(382,348)**	(617,439)
Net change in investment in capital assets	**(10,545)**	(74,347)
	(392,893)	(691,786)

Net change in investment in capital assets:

	2007 $	2006 $
Purchase of capital assets	**1,354,270**	3,936,197
Add :		
Depreciation of deferred contributions	**4,712,963**	4,324,220
	6,067,233	8,260,417
Less :		
Deferred contributions	**1,245,520**	3,762,984
Disposal of capital assets of the year	**-**	143
Depreciation of capital assets	**4,811,168**	4,422,943
	6,056,688	8,186,070
	10,545	74,347

REGIONAL HEALTH AUTHORITY FOUR

Notes to Financial Statements
MARCH 31, 2007

Note 14 - COMMITMENTS

The Regional Health Authority Four has lease commitments for equipment rental and purchase contracts for goods and services expiring at various dates. The balance of the commitments under such leases is $ 3,173,229. Minimum payments payable over the next five years are as follows:

	$
2008	1,162,292
2009	721,715
2010	533,386
2011	419,190
2012	336,646

Note 15 - DONATIONS FROM THE FOUNDATIONS

During the year the Regional Health Authority Four received donations from these foundations:

	2007 $	2006 $
La Fondation de l'Hôpital régional d'Edmundston inc.	**78,883**	170,120
La Fondation des Amis de l'Hôpital Général de Grand-Sault inc.	**11,895**	54,468
La Fondation Dr Romaric Boulay inc. (Hôtel-Dieu St-Joseph de St-Quentin)	**501**	7,954
Les Dames Auxiliaires de l'Hôpital Régionale d'Edmundston	**22,126**	5,500

Note 16 - FINANCIAL INSTRUMENTS

Fair value of financial instruments

The following methods and assumptions were used to determine the estimated fair value of each class of financial instruments.

- Short-term financial instruments

The fair value of the short-term financial assets and liabilities approximates their carrying amount given that they will mature shortly.

Credit risk

The financial instruments that potentially expose the Regional Health Authority Four to credit risk are primarily accounts receivable. Credit risk relating to accounts receivable is generally diversified since the Regional Health Authority Four negociates with a large number of clients.

Note 17 - COMPARATIVE FIGURES

Certain comparative figures have been reclassified to conform with the presentation used in the current year.

REGIONAL HEALTH AUTHORITY FOUR

SUPPLEMENTARY INFORMATION

Year ended March 31	*2007*	*2006*
	$	$
REVENUES		
Department of Health :		
Hospital Services	**78,528,606**	71,013,054
Medicare	**8,004,691**	7,348,233
Mental Health	**1,586,004**	1,486,598
Medical Education	**430,712**	227,697
Ambulance	**1,282,738**	1,097,326
Public Health	**1,781,274**	551,706
Community Mental Health	**3,767,174**	1,151,893
	95,381,199	82,876,507
Federal Government	**28,562**	39,953
Patient recoveries:		
Workplace Health, Safety and Compensation Commission	**725,512**	888,836
Non residents of the province	**2,455,350**	2,714,188
Non residents of Canada	**232,968**	133,950
Differential income (100 %)	**360,940**	490,825
Non insured New Brunswick residents	**413,705**	369,068
Non resident surcharges	**73,240**	40,231
	4,261,715	4,637,098
Recoveries and sales:		
Laboratory	**66,874**	53,540
Laundry	**17,716**	35,964
Other	**739,697**	328,863
	824,287	418,367
Board Generated:		
Retained portion of differential	**82,825**	115,870
Employment projects	**56,959**	57,928
Cafeteria	**598,138**	543,887
Investment income	**72,865**	38,214
Other revenue	**50,061**	45,842
Physician fees	**292,500**	305,000
	1,153,348	1,106,741
	101,649,111	89,078,666

REGIONAL HEALTH AUTHORITY FOUR

SUPPLEMENTARY INFORMATION

Year ended March 31	*2007*	*2006*
	$	**$**
REVENUES *(CONTINUED)*		
Amount carried forward	**101,649,111**	89,078,666
Patient recoveries adjustments:		
Courtesy rebate	**(16,055)**	(21,000)
Bad debt - others	**(162,149)**	(156,977)
Retained portion of differential	**(82,825)**	(115,870)
	(261,029)	(293,847)
Loss on disposal of deferred contributions related to capital assets	**-**	(143)
Amortization of deferred contributions related to capital assets	**4,712,963**	4,324,220
Total revenue	**106,101,045**	93,108,896

REGIONAL HEALTH AUTHORITY FOUR

SUPPLEMENTARY INFORMATION

Year ended March 31	Salaries and benefits	Medical and surgical supplies	Drugs	Other	Total 2007	Total 2006
	$	$	$	$	$	$
EXPENSES						
Nursing inpatient services:						
Administration	2,051,278	23,809	141	116,097	2,191,325	1,967,151
Medical and surgical units	10,173,954	455,399	843,927	365,000	11,838,280	10,726,608
Intensive care	1,937,799	145,062	343,789	83,420	2,510,070	2,347,785
Obstetrics	2,158,129	122,862	108,945	111,471	2,501,407	2,257,118
Operating suite	1,930,940	2,410,459	253,164	470,401	5,064,964	4,659,658
Pediatrics	1,667,280	60,742	141,600	64,051	1,933,673	1,778,169
Other	2,823,099	8,340	58,453	203,479	3,093,371	2,855,967
	22,742,479	3,226,673	1,750,019	1,413,919	29,133,090	26,592,456
Non-inpatient services:						
Emergency	3,460,861	245,876	338,396	106,891	4,152,024	3,744,087
Day/Night care	979,200	210,677	404,061	56,816	1,650,754	1,549,273
Clinics	2,866,355	359,076	1,757,594	356,584	5,339,609	4,476,422
	7,306,416	815,629	2,500,051	520,291	11,142,387	9,769,782
Diagnostic and therapeutic services:						
Clinical laboratory	2,790,167	91,133	5,121	1,480,946	4,367,367	3,872,715
Diagnostic imaging	2,441,881	121,839	147,085	1,016,123	3,726,928	3,469,968
Respiratory therapy	1,023,123	66,653	106,221	56,509	1,252,506	1,057,307
Pharmacy	1,324,210	30,042	62,679	154,126	1,571,057	1,450,251
Rehabilitation services	1,700,629	4,715	255	132,206	1,837,805	1,636,260
Other	1,181,261	7,753	1,241	122,158	1,312,413	1,098,275
	10,461,271	322,135	322,602	2,962,068	14,068,076	12,584,776
Community services:						
Extramural programs	4,901,094	216,187	320,853	776,070	6,214,204	5,417,057
Disease and injury prevention and control	83,759	1,532	-	47,515	132,806	102,101
Public health	1,710,720	2,272	842	98,781	1,812,615	539,767
Community mental health	3,027,386	792	2,668	733,052	3,763,898	1,138,619
	9,722,959	220,783	324,363	1,655,418	11,923,523	7,197,544
	50,233,125	4,585,220	4,897,035	6,551,696	66,267,076	56,144,558

REGIONAL HEALTH AUTHORITY FOUR

SUPPLEMENTARY INFORMATION

Year ended March 31	Salaries and benefits	Medical and surgical supplies	Drugs	Other	Total 2007	Total 2006
	$	$	$	$	$	$
EXPENSES *(CONTINUED)*						
Amount carried forward	50,233,125	4,585,220	4,897,035	6,551,696	66,267,076	56,144,558
Medicare	6,632,028	-	-	2,147,478	8,779,506	8,267,426
Education	736,896	570	17	241,640	979,123	810,247
Support services:						
Financial services	739,419	-	-	82,048	821,467	796,366
Human resources	459,307	1,821	5,119	44,207	510,454	524,351
Health services Information	809,628	-	-	1,404,143	2,213,771	1,804,465
Communications	96,440	5	-	78,084	174,529	195,002
Materials management	1,083,711	101,136	2,320	352,853	1,540,020	1,436,601
Housekeeping	2,152,342	51,860	-	264,032	2,468,234	2,243,817
Laundry and linen	528,814	1,605	-	218,332	748,751	778,509
Operations and maintenance	1,318,018	222	36,271	2,802,207	4,156,718	3,937,290
Food services	1,127,485	6,207	-	559,475	1,693,167	1,654,047
Other	4,990,399	25,772	10,707	715,251	5,742,129	5,411,518
	13,305,563	188,628	54,417	6,520,632	20,069,240	18,781,966
Administrative services:						
General administration	1,904,869	38	-	1,097,525	3,002,432	2,836,946
Quality and risk management	435,122	-	-	38,661	473,783	415,043
	2,339,991	38	-	1,136,186	3,476,215	3,251,989
Other	586,183	-	-	-	586,183	245,737
	73,833,786	4,774,456	4,951,469	16,597,632	100,157,343	87,501,923

REGIONAL HEALTH AUTHORITY FOUR

SUPPLEMENTARY INFORMATION

Year ended March 31	Salaries and benefits	Medical and surgical supplies	Drugs	Other	Total 2007	Total 2006
	$	$	$	$	$	$
EXPENSES *(CONTINUED)*						
Amount carried forward	**73,833,786**	**4,774,456**	**4,951,469**	**16,597,632**	**100,157,343**	87,501,923
Board sponsored:						
Administration and Support	**730,930**	**-**	**-**	**1,296**	**732,226**	908,586
Employment Projects	**56,959**	**-**	**-**	**-**	**56,959**	57,928
Cafeteria	**306,660**	**209**	**-**	**367,421**	**674,290**	653,422
Interest on short term loans	**-**	**-**	**-**	**39,203**	**39,203**	32,036
Interest and bank charges	**-**	**-**	**-**	**12,204**	**12,204**	9,629
	1,094,549	**209**	**-**	**420,124**	**1,514,882**	1,661,601
Amortization of capital assets	**-**	**-**	**-**	**4,811,168**	**4,811,168**	4,422,943
Total of expenses	**74,928,335**	**4,774,665**	**4,951,469**	**21,828,924**	**106,483,393**	93,586,467

REGIONAL HEALTH AUTHORITY 5

FINANCIAL STATEMENTS

FOR THE YEAR ENDED
MARCH 31, 2007

Allen, Paquet & Arseneau LLP
Chartered Accountants • Comptables agréés

Allen, Paquet & Arseneau LLP
Chartered Accountants • Comptables agréés

TELEPHONE: (506) 789-0820
FAX: (506) 759-7514
www.apa-ca.com

207, rue Roseberry Street
C.P. / P.O. Box 519
Campbellton, NB
E3N 3G9

Partners / Associés
David L. Allen, C.A.
Yves Arseneau, C.A.

Associates / Collègues
Alain Pitre, C.G.A.
Lise Boudreau
Danny Lavallée

AUDITORS' REPORT

To the Board of Directors
Regional Health Authority 5

To the Honourable Mr. Michael Murphy
Minister of Health
Province of New Brunswick

We have audited the statement of financial position of Regional Health Authority 5 as at March 31, 2007 and the statements of operations, changes in net assets and cash flow for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Health Authority's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Regional Health Authority 5 as at March 31, 2007 and the results of its operations, changes in net assets and cash flow for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Campbellton, NB

June 5, 2007

Allen, Paquet & Arseneau LLP

Chartered Accountants

REGIONAL HEALTH AUTHORITY 5

Statement of Financial Position

as at March 31, 2007

Assets	2007	2006
Current Assets		
Cash	$ 6,539,148	$ 4,007,587
Cash Held in Trust (RHC)	211,315	197,944
Accounts Receivable (Note 2)	6,475,647	7,314,361
Inventories (Note 3)	902,237	875,142
Prepaid Expenses	453,609	197,589
Estimated Year-End Adjustment - March 31, 2006	-	489,025
	14,581,956	13,081,648
Other Receivables (Note 4)	35,834	25,460
Capital Assets (Note 5)	69,462,430	72,322,633
Total Assets	$ 84,080,220	$ 85,429,741
Liabilities, Deferred Contributions and Net Assets		
Current Liabilities		
Accounts Payable and Accrued Liabilities (Note 6)	$ 14,005,421	$ 13,725,529
Patient Trust Funds (RHC)	211,315	197,944
Estimated Year-End Adjustment - March 31, 2007	884,202	-
	15,100,938	13,923,473
Long Term Debt (Note 8)	23,000	23,000
Deferred Contributions for Capital Assets (Note 9)	69,462,430	72,322,633
Total Liabilities and Deferred Contributions for Capital Assets	84,586,368	86,269,106
Net Assets - Page 4		
Invested in Capital Assets	(5,680,814)	(5,926,455)
Unrestricted	5,174,666	5,087,090
	(506,148)	(839,365)
	$ 84,080,220	$ 85,429,741

Approved by the Board

Chairperson

Treasurer

Allen, Paquet & Arseneau LLP

Chartered Accountants • Comptables agréés

REGIONAL HEALTH AUTHORITY 5

Statement of Operations

For the Year Ended March 31, 2007

	2007	2006
Revenue		
Department of Health	$ 80,999,681	$ 72,000,096
Federal - VAC	1,783,510	1,712,140
Patient Recoveries	10,333,864	8,708,650
Recoveries and Sales	682,250	684,959
Board Generated	594,812	465,235
Amortization of Deferred Contributions Related to Capital Assets	4,078,642	3,974,562
Total Revenue	98,472,759	87,545,642
Expenses		
Nursing Inpatient Services	32,560,189	30,742,182
Non Inpatient Services	4,836,654	4,159,076
Community Services	10,442,127	6,679,046
Diagnostic and Therapeutic Services	12,680,850	11,296,154
Medicare	7,074,883	6,173,339
Research and Education	891,752	759,669
Support Services	21,745,840	21,053,571
Administrative Services	4,033,150	3,180,480
Board Sponsored	456,819	1,888,052
Amortization of Capital Assets	4,078,642	3,974,562
Total Expenses	98,800,906	89,906,131
Deficit From Operations for the Year Before the Undernoted	(328,147)	(2,360,489)
Adjustment of Prior Year Settlements		
- March 31, 2006 - Department of Health	661,364	-
- March 31, 2005 - Department of Health	-	355,400
	661,364	355,400
Surplus (Deficit) for the Year - to Page 4	$ 333,217	$(2,005,089)

REGIONAL HEALTH AUTHORITY 5

Statement of Changes in Net Assets

For the Year Ended March 31, 2007

	Invested in Capital Assets		Unrestricted		Total	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Balance, Beginning of Year	$(5,926,455)	$(5,535,754)	$ 5,087,090	$ 6,430,183	$(839,365)	$ 894,429
Surplus (Deficit) From Operations	209,948	(577,414)	123,269	(1,427,675)	333,217	(2,005,089)
Incentive Plan Retained Surplus (Note 7)	-	-	-	271,295	-	271,295
Non-Shareable (Surplus) Deficit						
- VAC	33,867	47,602	(33,867)	(47,602)	-	-
- Ambulance Services	16,550	143,969	(16,550)	(143,969)	-	-
- Cafeteria	(14,724)	(4,858)	14,724	4,858	-	-
Balance, End of Year - to Page 2	$(5,680,814)	$(5,926,455)	$ 5,174,666	$ 5,087,090	$(506,148)	$(839,365)

REGIONAL HEALTH AUTHORITY 5

Statement of Cash Flow

For the Year Ended March 31, 2007

	2007	2006
Cash Flows From Operating Activities		
Cash Receipts	$ 96,383,218	$ 83,970,211
Cash Paid to Suppliers, Employees and Doctors	(93,179,918)	(85,343,242)
	3,203,300	(1,373,031)
Cash Flows From Financing and Investing Activities		
Increase in Deferred Contributions Related to Capital Assets	1,218,439	5,770,837
Adjustment to Estimated Year-End Adjustment-March 31, 2005	-	(355,400)
Adjustment to Estimated Year-End Adjustment-March 31, 2006	(661,364)	-
Purchase of Capital Assets	(1,218,439)	(5,770,837)
Increase in Other Receivables	(10,375)	(6,039)
	(671,739)	(361,439)
Increase (Decrease) in Cash and Cash Equivalents	2,531,561	(1,734,470)
Cash and Cash Equivalents, Beginning of Year	4,007,587	5,742,057
Cash and Cash Equivalents, End of Year (Note 10)	$ 6,539,148	$ 4,007,587

REGIONAL HEALTH AUTHORITY 5

Notes to the Financial Statements

For the Year Ended March 31, 2007

The Regional Health Authority 5 was created under the laws of the Province of New Brunswick on April 1, 2002. The principal activity of Regional Health Authority 5 is the provision of health care services to the Restigouche Region of New Brunswick.

The Regional Health Authority 5 includes the following health care facilities:

Campbellton Regional Hospital
St. Joseph Community Health Centre
Jacquet River Health Centre
Restigouche Hospital Center Inc.

1. Significant Accounting Policies

These financial statements have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles. Significant accounting policies are summarized as follows:

a. Revenue Recognition

The Regional Health Authority 5 follows the deferral method of accounting for contributions which include donations and government grants.

The Regional Health Authority 5 is funded primarily by the Province of New Brunswick in accordance with budget arrangements established by the Department of Health. Operating grants are recorded as revenue in the period to which they relate. Grants approved but not received at the end of an accounting period are accrued. Where a portion of a grant relates to a future period, it is deferred and recognized in that subsequent period.

Unrestricted contributions are recognized as revenue when received or receivable if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

Externally restricted contributions other than endowment contributions are recognized as revenue in the year in which the related expenses are recognized. Contributions restricted for the purchase of capital assets are deferred and amortized into revenue on a straight-line basis, at a rate corresponding with the amortization rate for the related capital assets.

REGIONAL HEALTH AUTHORITY 5

Notes to the Financial Statements

For the Year Ended March 31, 2007

1. Significant Accounting Policies (Cont'd)

b. Inventories

Inventories are valued using the average cost method.

c. Vacation Pay

Vacation pay is accrued to year-end. Related funding from the Department of Health of the Province of New Brunswick is recorded when received.

d. Capital Assets

Capital assets are recorded at cost. Capital assets are amortized on a straight-line basis using the following annual rates:

Asset	Rate
Land Improvements	10%
Pavement	5%
Buildings	2 - 2 1/2%
Vehicles	6 1/4%

Amortization on capital equipment and furniture is calculated according to MIS guidelines.

e. Accounting Estimates

The preparation of financial statements in accordance with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates that affect the amounts recorded in the financial statements and notes to financial statements. These estimates are based on management's best knowledge of current events and actions that the Regional Health Authority 5 may undertake in the future. Actual results may differ from those estimates.

REGIONAL HEALTH AUTHORITY 5

Notes to the Financial Statements

For the Year Ended March 31, 2007

2. Accounts Receivable (Payable)

	2007	2006
Province of New Brunswick		
Medicare	$ 1,835,898	$ 1,455,847
Equipment Grants	949,706	2,082,269
Provincial Plan	786,634	801,016
	3,572,238	4,339,132
Patients	1,979,818	2,055,468
Ambulance Service Revenue Management Center - Expenses	23,288	(24,184)
Other	900,303	943,945
	$ 6,475,647	$ 7,314,361

3. Inventories

Drugs	$ 294,655	$ 266,270
Fuel	55,113	67,236
Medical and Surgical	268,337	264,200
Laboratory	72,167	75,800
Maintenance	173,660	163,274
Food	38,305	38,362
	$ 902,237	$ 875,142

REGIONAL HEALTH AUTHORITY 5

Notes to the Financial Statements

For the Year Ended March 31, 2007

4. Other Receivables

		2007	2006
Payroll Advances	- Restigouche Hospital Center Inc.	$ 18,299	$ 19,420
	- Less:	(2,408)	(1,121)
Additions:	- Community Mental Health Services	7,161	10,010
	- Additions:	89,125	-
	- Less:	(76,343)	(2,849)
		$ 35,834	$ 25,460

These advances are refundable by employees before or upon termination of their employment with the Regional Health Authority 5.

5. Capital Assets

	2007			2006
	Cost	Accumulated Amortization	Net Book Value	Net Book Value
Land Improvements	$ 4,475	$ 4,475	$ -	$ -
Pavement	37,757	37,757	-	-
Buildings	104,121,686	41,656,099	62,465,587	64,909,338
Service Equipment	3,025,717	2,750,089	275,628	396,981
Furniture and Equipment	33,517,256	26,796,041	6,721,215	7,016,314
Vehicles	61,457	61,457	-	-
	$ 140,768,348	$ 71,305,918	$ 69,462,430	$ 72,322,633

6. Accounts Payable and Accrued Liabilities

Advance on Non-Resident Receivables	$ 1,400,000	$ 1,400,000
Accounts Payable	4,677,645	4,760,263
Salaries and Benefits	3,355,097	3,540,621
Accrued Vacation Pay	4,186,578	3,724,431
Accrued Bank Time	386,101	300,214
	$ 14,005,421	$ 13,725,529

REGIONAL HEALTH AUTHORITY 5

Notes to the Financial Statements

For the Year Ended March 31, 2007

7. Estimated Year-End Adjustment - March 31, 2007

	Actual	Budget	Due (to) from Province
Transferable Programs			
Total Transferable Expenses - Excluding Accrued Vacation Pay	$ 62,992,072	$ 62,900,338	$ 91,734
Other Recoveries and Sales	682,250	681,575	(675)
			91,059
Net Patient Income - Excluding Estimated Year-End Adjustment and Provincial Plan Payments	$ 10,090,590	$ 9,179,472	(911,118)
Total Payable for Transferable Programs			(820,059)
Non-Transferable Expenses			(64,143)
Estimated Year-End Adjustment Payable (to Page 2)			$(884,202)

The final disposition of the estimated year-end adjustment is subject to the approval of the Department of Health of the Province of New Brunswick.

Incentive Program Retained Surplus

Under the incentive program a year end settlement review will be completed between the Regional Health Authority 5 and the Department of Health of the Province of New Brunswick. The Board of Directors' Fund may retain 100% of any year end surplus that does not exceed 1% and 50% of the portion of the surplus that exceeds 1% but does not exceed 2% of the total adjusted expenditure budget for use at their own discretion.

Any portion of the surplus in excess of 2% of the total adjusted expenditure budget is refundable to the Department of Health of the Province of New Brunswick.

REGIONAL HEALTH AUTHORITY 5

Notes To The Financial Statements

For the Year Ended March 31, 2007

8. Long Term Debt

In 1975, the Province of New Brunswick advanced $23,000 to the Hôpital St. Joseph de Dalhousie in order to provide the working capital needed to cover the overpayment on the 1974 payroll computation. As this amount is being refunded to the Regional Health Authority 5 by the employees, upon termination of employment, it is to be forwarded to the Province to cover the advance.

9. Deferred Contributions for Capital Assets

Deferred contributions related to capital assets represent the unamortized amount and unspent amount of donations and grants received for the purchase of capital assets. The amortization of capital contributions is recorded as revenue in the statement of operations. The changes in the deferred contributions balance during the year are as follows:

	2007	2006
Balance, Beginning of Year	72 322 633 $	70 526 358 $
Add: Additional Contributions Received	1 218 439	2 660 096
Regional Addiction Facility	-	3 110 741
Less: Amounts Amortized to Revenue	(4 078 642)	(3 974 562)
Balance, End of Year	69 462 430 $	72 322 633 $

10. Cash and Cash Equivalents, End of Year

Cash and Cash Equivalents consist of bank balances, with the National Bank, totalling $2,530,250 and short term investments of $4,008,898.

REGIONAL HEALTH AUTHORITY 5

Notes to the Financial Statements

For the Year Ended March 31, 2007

11. Related Entities

The Restigouche Health Authority Foundation, a registered charitable foundation was incorporated in 1995. Its purpose is to raise funds for and distribute funds to the Regional Health Authority 5 to be used in the enhancement of its services and facilities. Net assets of the Foundation at March 31, 2007 were $547,156 (2006 - $227,212).

During the fiscal year ended March 31, 2007 the Regional Health Authority 5 received $300,903 (2006 - $47,914) in donations from the Foundation.

The Campbellton Auxiliary - Health Care, a registered charity, and the St. Joseph's Hospital Volunteer Services, a volunteer association, also raise and distribute funds to the Regional Health Authority 5 to be used in the enhancement of its services and facilities.

During the year the Regional Health Authority 5 received $20,419 (2006 - $26,878) from the Campbellton Auxiliary - Health Care and $14,334 (2006 - $12,500) from the St. Joseph's Hospital Volunteer Services in donations.

12. Commitments

Photocopier Leases

The Regional Health Authority 5 has a commitment for photocopier leases for the upcoming year in the amount of $55,690.

Vehicle Leases

The Regional Health Authority 5 has a commitment for vehicle leases for the upcoming year in the amount of $76,080. Also, the Regional Health Authority 5 has a commitment for ambulance leases for the upcoming years in the amount of $129,195.

REGIONAL HEALTH AUTHORITY 5

Notes to the Financial Statements

For the Year Ended March 31, 2007

13. Community Mental Health Services and Public Health Services

The Community Mental Health Services and Public Health Services were incorporated into Regional Health Authority 5 operations as of November 28, 2005.

14. Comparative Figures

Certain comparative figures as at March 31, 2006 have been restated to conform with the presentation adopted for the current year.

15. Financial Instruments

Fair Values

The carrying amount of current assets and current liabilities approximates their fair values due to the short term maturities of these items.

Regional Health Authority 6
Financial Statements
March 31, 2007

Grant Thornton

Grant Thornton

Grant Thornton LLP
Chartered Accountants
Comptables agréés
Management Consultants
Conseillers en gestion

Auditors' Report

To the Board of Trustees, Regional Health Authority 6
The Honourable Minister of Health, Province of New Brunswick

We have audited the balance sheet of **Regional Health Authority 6** as at **March 31, 2007** and the statements of earnings, changes in net assets and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Regional Health Authority 6 management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Regional Health Authority 6 as at March 31, 2007 and the results of its operations and cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Bathurst, New Brunswick
June 12, 2007

Grant Thornton LLP
Chartered Accountants

P. O. Box/C. P. 220
275, rue Main Street
Harbourview Place, Suite 500
Bathurst, N.B. E2A 3Z2
Tel: (506) 546-6616
Fax: (506) 548-5622
Caraquet: (506) 727-3334

Canadian Member Firm of / Membre canadien de Grant Thornton International

Regional Health Authority 6
Statement of Earnings

Year Ended March 31

	2007	2006
Revenues		
Department of Health	$ 139,347,783	$ 122,949,223
Patient recoveries	2,719,127	2,530,406
Other recoveries and sales	826,424	1,025,266
Recoveries - Board or Trustees' programs	1,418,299	1,110,555
Amortization of deferred contributions	5,529,333	5,558,071
	149,840,966	133,173,521
Expenses		
Nursing	40,143,815	37,948,495
Services for non-hospitalized patients	17,019,980	12,884,777
Diagnostic and therapeutic services	26,097,660	23,748,814
Community Services	19,982,043	13,944,739
Medicare	13,965,148	12,485,741
Education and research	1,406,641	1,005,202
Support services	33,924,025	31,294,197
Administrative services	4,891,913	4,953,494
Board of Trustees' programs	1,925,877	1,384,633
Amortization of capital assets (Note 5)	1,877,417	1,899,260
	161,234,519	141,549,352
Deficiency of revenues over expenses before the under-noted items	(11,393,553)	(8,375,831)
Adjustment to prior year's estimated settlement		
Department of Health	(8,000)	123,979
Mental Health	28,810	72,418
Working capital grant from Province of New Brunswick		
Prior year	(41,234)	(152,710)
Current year (Note 18)	10,480,595	7,945,864
Deficiency of revenues over expenses	$ (933,383)	$ (386,280)

See accompanying notes to the financial statements.

Regional Health Authority 6
Balance Sheet

March 31	2007	2006
Assets		
Current		
Cash	$ 338,231	$ 1,824,471
Accounts receivable (Note 3)	21,480,486	21,444,883
Inventory (Note 4)	1,959,685	1,799,466
Prepaids	627,857	548,797
	24,406,259	25,617,617
Capital assets (Note 5)	59,581,712	61,893,880
	$ 83,987,971	$ 87,511,497
Liabilities		
Current		
Estimated year-end adjustment payable (Note 6)	$ 654,928	$ 592,801
Payables and accruals (Note 7)	16,365,452	17,285,607
Note payable - Department of Finance (Note 20)	13,574,449	13,050,471
Current portion of obligations under capital leases (Note 8)	84,268	80,919
	30,679,097	31,009,798
Obligations under capital leases (Note 8)	134,719	30,656
Deferred contributions		
For capital assets (Note 9)	59,401,467	61,764,972
Net assets		
Investment in capital assets (Note 10)	16,545	158,739
Deficit	(6,243,857)	(5,452,668)
	(6,227,312)	(5,293,929)
	$ 83,987,971	$ 87,511,497

Commitments (Note 15)
Contingencies (Note 17)

On behalf of the Board

Director Jeanne d'Arc LeBretton Director Gabriel Godin

Grant Thornton

See accompanying notes to the financial statements.

Regional Health Authority 6
Statement of Changes in Net Assets
Year Ended March 31, 2007

	Investment in Capital Assets		Deficit		Total	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Balance, beginning of year	$ 158,739	$ 256,165	$ (5,452,668)	$ (5,163,814)	$ (5,293,929)	$ (4,907,649)
Deficiency of revenues over expenses (Note 10)	(108,939)	(130,783)	(824,444)	(255,497)	(933,383)	(386,280)
Net change in investment in capital assets (Note 10)	(33,255)	33,357	33,255	(33,357)	-	-
Balance, end of year	$ 16,545	$ 158,739	$ (6,243,857)	$ (5,452,668)	$ (6,227,312)	$ (5,293,929)

Grant Thornton

See accompanying notes to the financial statements

Regional Health Authority 6
Statement of Cash Flows
Year Ended March 31

	2007	2006
Cash and cash equivalents (applied to) derived from		
Operating activities		
Deficiency of revenues over expenses	$ (933,383)	$ (386,280)
Non cash items:		
Amortization of capital assets	5,638,272	5,688,854
Amortization of deferred contributions	(5,529,333)	(5,558,071)
Change in non-cash operating working capital		
Accounts receivable	(35,604)	(6,216,256)
Inventory	(160,219)	185,706
Prepaids	(79,060)	(165,973)
Estimated year-end adjustment payable	62,127	41,219
Payables and accruals	(920,156)	2,797,776
	(1,957,356)	(3,613,025)
Financing and investing activities		
Note payable - Department of Finance	523,978	8,030,873
Capital grants	3,165,828	9,466,188
Purchase of capital assets		
Buildings	(795,932)	(3,091,956)
Equipment	(2,287,265)	(6,263,634)
Repayment of obligations under capital leases	(135,493)	(103,270)
	471,116	8,038,201
(Decrease) increase in cash and cash equivalents	(1,486,240)	4,425,176
Cash and cash equivalents		
Beginning of year	1,824,471	(2,600,864)
End of year	$ 338,231	$ 1,824,471
Supplemental cash flow information		
Interest paid	$ 279,419	$ 158,555

Grant Thornton

See accompanying notes to the financial statements.

Regional Health Authority 6
Notes to the Financial Statements
March 31, 2007

1. Nature of operations

Effective April 1, 2002, pursuant to Article 73(11) of the Regional Health Authority Act, the Regional Health Authority 6 (the "Authority") was incorporated. The Authority is a registered charity. Its primary activity is to provide health care services to Northeastern New Brunswickers.

At its October 30, 2002 meeting, the Board of Trustees of the Authority approved the following commercial name:

ACADIE-BATHURST Health Authority / Régie de la santé ACADIE-BATHURST

The Authority is composed of the following facilities:

Chaleur Regional Hospital
Tracadie-Sheila Hospital
Enfant-Jésus RHSJ† Community Health Centre (CHC)
Lamèque Hospital and CHC
Chaleur Health Centre - Pointe-Verte
Paquetville Health Centre
Miscou Health Centre

2. Significant Accounting Policies

These financial statements have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles. Significant accounting policies are summarized as follows:

(a) Revenue Recognition

The Authority follows the deferral method of accounting for contributions, which include donations and government grants.

The Authority is funded primarily by the Province of New Brunswick in accordance with budget arrangements established by the Department of Health. Operating grants are recorded as a revenue in the period to which they relate. Grants approved but not received at the end of an accounting period are accrued. Where a portion of a grant relates to a future period, it is deferred and recognized in that subsequent period.

Unrestricted contributions are recognized as a revenue when received or receivable if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

Contributions subject to external restrictions other than endowment funds are recognized as a revenue in the year in which the related expenses are recognized. Contributions restricted for the purchase of capital assets are deferred and amortized to revenue on a straight-line basis, at a rate corresponding to the amortization rate for the related capital assets.

Regional Health Authority 6
Notes to the Financial Statements
March 31, 2007

2. Significant Accounting Policies (continued)

Restricted investment income is recognized as a revenue in the year in which the related expenses are recognized. Unrestricted investment income is recognized as a revenue when earned.

(b) Inventory

Inventory is recorded at the lower of cost and replacement cost. The cost of inventory is determined using the average cost method. The inventory is for internal use only.

(c) Investments

Investments are recorded at the lower of cost and market value.

(d) Capital Assets

Capital assets are recorded at cost. Amortization is calculated on a straight-line basis at the following annual rates:

Land improvements	5.00%
Buildings	2.50% to 5.00%
Equipment	5.00% to 33.33%
Motor vehicles	20.00%

(e) Cash and cash equivalents

For the purpose of the statement of cash flows, the Authority considers cash on hand and balances with banks, net of overdrafts as cash or cash equivalents. Bank indebtedness and long-term bank borrowings are considered to be financing activities.

(f) Use of Estimates

In preparing the financial statements of the Authority, management is required to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities, the disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and reported amounts of revenues and expenses for the year. Actual results could differ from these estimates.

(g) Foreign currency translation

The Authority follows the temporal method to translate foreign currency transactions. Under this method, monetary assets and liabilities denominated in a foreign currency are translated into Canadian funds at the exchange rate in effect at the balance sheet date. Revenue and expense transactions are translated at the exchange rate in effect at the transaction date. The exchange gain or loss resulting from these conversions is included in the determination of net earnings of the current fiscal year.

Regional Health Authority 6
Notes to the Financial Statements
March 31, 2007

3. Accounts Receivable

	2007	2006
Government of New Brunswick		
Medicare	$ 2,347,299	$ 1,119,175
Equipment grants	1,031,757	4,945,253
Provincial plan	2,644,712	2,760,007
Working capital for shortfall	10,480,595	7,945,861
	16,504,363	16,770,296
Hospitalized patients	1,338,575	1,130,022
Miscellaneous	3,637,548	3,544,565
	$ 21,480,486	$ 21,444,883

4. Inventory

	2007	2006
Drugs	$ 902,734	$ 815,838
Steam and heat	40,948	38,499
Other	1,016,003	945,129
	$ 1,959,685	$ 1,799,466

5. Capital Assets

	Cost	Accumulated Amortization	2007 Net Book Value	2006 Net Book Value
Land	$ 546,780	$ -	$ 546,780	$ 546,780
Land improvements	1,028,988	739,003	289,985	289,986
Buildings	83,966,605	34,685,447	49,281,158	50,253,704
Equipment	68,635,554	59,385,760	9,249,794	10,663,573
Motor vehicles under capital leases	485,909	271,927	213,982	139,824
	$ 154,663,836	$ 95,082,137	$ 59,581,699	$ 61,893,867

During this current fiscal year, capital assets were acquired by means of capital leases for a total of $242,906 (2006 - $0).

During this current fiscal year, the fixed assets amortization expense was $5,638,272 (2006 - $5,688,854) which includes the capital leases amortization expense of $168,747 (2006 - $69,914). The amortization expense is allocated to the different categories of expenses presented in the statement of earnings.

Cost of buildings includes $3,746,457 for a building under construction which has not been amortized.

Regional Health Authority 6
Notes to the Financial Statements
March 31, 2007

6. Estimated Year End Adjustment

	Actual	Estimate	Due to the Province 2007	2006
Net revenue from hospitalization	$ 114,010,067	$ 113,756,570	$ 253,497	$ 256,836
Non-transferable programs			401,431	335,965
			$ 654,928	$ 592,801

The final determination of the estimated year end adjustment is subject to the approval of the Department of Health of the Province of New Brunswick.

7. Payables and Accruals

	2007	2006
Salaries and benefits	$ 2,509,632	$ 1,721,023
Accrued vacation pay	6,188,570	5,311,262
Other accrued benefits	960,424	733,214
Miscellaneous	6,706,826	9,520,108
	$ 16,365,452	$ 17,285,607

8. Obligations Under Capital Leases

	2007	2006
Year ended March 31:		
2007	$ 102,360	$ 89,293
2008	94,800	32,828
2009	55,217	
Minimum lease payments	252,377	122,121
Less: interest calculated from 6.15% to 8.68%	33,390	10,546
Present value of minimum lease payments	218,987	111,575
Current portion of obligations under capital leases	84,268	80,919
	$ 134,719	$ 30,656

As security for capital leases, the Authority provided four motor vehicles with a carrying value of $213,982.

Regional Health Authority 6
Notes to the Financial Statements
March 31, 2007

9. Deferred contributions for Capital Assets

Deferred contributions relating to capital assets represent the unamortized amount of capital grants.

	2007	2006
Balance, beginning of year	$ 61,764,972	$ 57,856,855
Additional contributions received	3,165,828	9,466,188
Less: amounts amortized to revenues	(5,529,333)	(5,558,071)
	$ 59,401,467	$ 61,764,972

The balance of unamortized capital contributions relating to capital assets consists of the following:

	2007	2006
Unamortized contributions used to purchase capital assets	$ 59,346,330	$ 61,623,718
Unspent contributions	55,137	141,254
	$ 59,401,467	$ 61,764,972

10. Investments in Capital Assets

a) The Investment in capital assets is calculated as follows:

	2007	2006
Capital assets	$ 59,581,699	$ 61,893,867
Less amounts funded by:		
Deferred contributions	(59,346,330)	(61,623,718)
Obligations under capital leases	(218,987)	(111,575)
	$ 16,382	$ 158,574

b) Change in net assets invested in capital assets is calculated as follows:

Deficiency of revenues over expenses:		
Amortization of deferred contributions for capital assets	$ 5,529,333	$ 5,558,071
Less: amortization of capital assets	(5,638,272)	(5,688,854)
	$ (108,939)	$ (130,783)
Net change in investment in capital assets:		
Purchase of capital assets	$ 3,083,197	$ 9,355,590
Less amounts funded by:		
Deferred contributions	(3,251,945)	(9,425,503)
Repayment of obligations under capital leases	135,493	103,270
	$ (33,255)	$ 33,357

Regional Health Authority 6
Notes to the Financial Statements
March 31, 2007

11. Budget Amendments

The amounts of revenues and expenses presented in these financial statements have been adjusted to include all approved budget amendments to and including number BA07-50 for the Authority.

12. Collective Agreements

Collective agreements for the following labour unions: Paramedical and specialized health care professionals agreement expires December 31, 2009. The Nurse Managers and Supervisors agreement expires on June 30th, 2008 and the agreements for Part III Nurses' union expires December 31, 2007. The Canadian Union Public Employees expire on June 30, 2007 The collective agreement for Mental health nurses expires December 31, 2007.

13. Pension Plan

The employees of the Authority are members of the pension plan administered by the Province of New Brunswick. The Authority 's contributions on behalf of its employees amounted to $3,024,777 during the current fiscal year (2006 - $2,410,635). These contributions were recorded as expenses.

14. Related Party Transactions

The Chaleur Regional Hospital Foundations Inc., La Fondation de l'Hôpital de Lamèque Inc., La Fondation Les Amis de l'Hôpital de Tracadie Inc., and La Fondation de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus Inc. 1988 are registered charitable organizations. Their purpose is to raise funds for and distribute funds to the Authority. Net assets of the foundations as at March 31, 2007 are $4,134,586 (2006 - $2,520,072).

During the year, the Authority received $957,731 (2006 - $750,877) in donations from the hospital foundations. Those donations are recorded as deferred contributions for capital assets and are amotized to revenue at the same rate as the capital assets they fund.

Accounts receivable as at March 31, 2007 include $1,142,449 (2006 - $1,241,731) to be received from the foundations. Accounts payable as at March 31, 2007 includes $280,296 (2006 - $56,666) to be paid to the foundations. During the year the Authority rented property to the foundations for $20,000 (2006 - $20,000).

The CHR/HRC Bathurst Inc. is a registered profit company. The executive committee is made up of certain Board members of the Chaleur Regional Hospital Foundation Inc. A ten-year lease was signed on June 1, 2003. The lease will end on May 31, 2013. Monthly payments of $14,090 plus taxes are payable. A total of $194,446 was paid during the current fiscal year (2006 - $194,446).

The above transactions are in the normal course of operations and are measured at the exchange amount, which is the amount of consideration established and agreed to by the related parties

Regional Health Authority 6
Notes to the Financial Statements
March 31, 2007

15. Commitments

As at March 31, 2007, the following operating leases were in effect: A contract with Agfa started in June 2003 with monthly payments of $10,822 for a period of 48 months of which 2 months are left before expiry. In February 2004, a contract with Kubota was signed with monthly payments of $545 for a period of 58 months of which 22 months are left before expiry.

A ten-year contract was signed with CHR/HRC Bathurst Inc. on June 1, 2003 to house the Authority's offices at 1745 Vallée Lourdes Drive, Bathurst, New Brunswick. Monthly payments of $14,090 are payable for the next 73 months.

The Authority negotiated a 60-month contract, from October 2006 to September 2011, with ACS-Armour with monthly payments of $8,299.

The Authority negotiated a 84-month contract, from January 1, 2007 to December 31, 2014, with Ortho-Clinical Diagnostics for laboratory reagent products with monthly payments of $2,976.

16. Financial Instruments

The Authority's financial instruments consist of cash and cash equivalents, accounts receivable, estimated year-end adjustment payable, payables and accruals, note payable - Department of Finance and obligations under capital leases. Unless otherwise noted, it is management's opinion that the Authority is not exposed to significant interest, currency or credit risks arising from these financial instruments. The Authority estimates that as at the periods ended in these financial statements the fair values of these financial instruments approximate their carrying value.

17. Contingencies

No provision has been made in the Authority accounts for unclaimed staff sick time, for which a future liability is likely, but the portion that will actually be used cannot be reasonably estimated. No amount has been recognized in the financial statements of the Authority as it is only payable if and when the employees become ill.

There are two outstanding claims against the Authority. No provision has been made in the financial statements for these contingent losses because the outcomes or amounts of these claims are not determinable as of June 12, 2007.

18. Working Capital Grant

The Province of New Brunswick (Department of Health) requires that the Authorities re ord an estimated amount receivable for the working capital grant of the current year.

Regional Health Authority 6
Notes to the Financial Statements
March 31, 2007

19. Comparative Figures

The 2006 financial data presented for comparison purposes has been reclassified to conform with the presentation adopted in the current year.

20. Bank Indebtedness

The Province of New Brunswick is a lender to the Authority; $13,500,000 plus interest of $74,449 (2006 - $13,000,000 plus interest of $50,471). However, the Authority has a line of credit of $500,000 with the Caisse Populaire Chaleur Ltée. This line is used during the periods of transition of funds by the Province of New Brunswick. As at March 31, 2007 and 2006, this line of credit was unutilized.

Financial Statements of

MIRAMICHI REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Year ended March 31, 2007

États financiers de la

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE MIRAMICHI

Exercice terminé le 31 mars 2007

KPMG LLP
Chartered Accountants
Suite 700 Frederick Square
77 Westmorland Street
Fredericton NB E3B 6Z3
Telephone (506) 452-8000
Fax (506) 450-0072
Internet www.kpmg.ca

Place Marven's
PO Box 827
Moncton NB E1C 8N6
Telephone (506) 856-4400
Fax (506) 856-4499

PO Box 2388 Stn Main
Saint John NB E2L 3V6
Telephone (506) 634-1000
Fax (506) 633-8828

AUDITORS' REPORT

To the Board of Trustees

We have audited the statement of financial position of Miramichi Regional Health Authority as at March 31, 2007 and the statements of operations, changes in net assets (deficiency) and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Authority's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Authority as at March 31, 2007 and the results of its operations and the changes in its net assets (deficiency) and cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Chartered Accountants

Moncton, Canada

May 18, 2007

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du Conseil d'administration

Nous avons vérifié le bilan de la Régie Régionale de la Santé de Miramichi au 31 mars 2007 ainsi que les états des résultats, l'évolution des actifs nets (déficit) et flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Régie Régionale. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes canadiennes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Régie Régionale au 31 mars 2007 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution des actifs nets (déficit) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables canadiens généralement reconnus.

Comptables Agréés

Moncton, Canada

Le 18 mai 2007

MIRAMICHI REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Statement of Financial Position

March 31, 2007, with comparative figures for 2006

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE MIRAMICHI

Bilan

31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007			2006	
	Unrestricted Funds / Fonds sans restriction	Endowment Fund / Fonds de dotation	Total	Total	Total
Assets / **Actif**					
Current assets: / Actif à court terme :					
Cash / Encaisse	$ 920,717	$ 2,117	$ 922,834	$ 491,935	
Accounts receivable (note 2) / Débiteurs (note 2)	6,116,185	–	6,116,185	6,628,843	
Inventories (note 3) / Inventaires (note 3)	998,112	–	998,112	967,945	
Prepaid expenses / Frais payés d'avance	186,527	–	186,527	91,503	
	8,221,541	2,117	8,223,658	8,180,226	
Investments (note 4) / Placements (note 4)	–	88,532	88,532	88,008	
Long-term pay advance / Avance à long terme	113,392	–	113,392	119,416	
Capital assets (note 5) / Immobilisations (note 5)	78,240,133	–	78,240,133	80,842,735	
	$ 86,575,066	$ 90,649	$ 86,665,715	$ 89,230,385	
Liabilities, Deferred Contributions and Net Assets (Deficiency) / **Passif, apports reportés et actifs nets (déficit)**					
Current liabilities: / Passif à court terme :					
Demand loans (note 6) / Prêt remboursable sur demande (note 6)	$ 1,500,000	$ –	$ 1,500,000	$ 1,900,000	
Accounts payable and accrued liabilities (note 7) / Créditeurs et charges à payer (note 7)	9,584,289	–	9,584,289	8,973,963	
Interfund payable (receivable) / Interfonds à payer (à recevoir)	54,214	(54,214)	–	–	
Current portion of long-term debt (note 8) / Tranche à court terme de la dette à long terme (note 8)	100,000	–	100,000	100,000	
Current portion of obligation under capital lease / Tranche à court terme de l'obligation découlant du contrat de location-acquisition	–	–	–	45,000	
	11,238,503	(54,214)	11,184,289	11,018,963	
Long-term debt (note 8) / Dette à long terme (note 8)	861,341	–	861,341	847,978	
Obligation under capital lease / Obligation découlant du contrat de location-acquisition	–	–	–	12,140	
Deferred contributions related to capital assets (note 9) / Apports reportés afférents aux immobilisations (note 9)	78,003,047	–	78,003,047	80,597,362	
Net assets (deficiency): / Actifs nets (déficit) :					
Restricted for endowment purposes / Affectés à titre de dotation	–	144,863	144,863	303,620	
Invested in capital assets (note 10) / Investis en immobilisations (note 10)	237,086	–	237,086	188,233	
Unrestricted / Sans restriction	(3,764,911)	–	(3,764,911)	(3,737,911)	
	(3,527,825)	144,863	(3,382,962)	(3,246,058)	
	$ 86,575,067	$ 90,649	$ 86,665,715	$ 89,230,385	

See accompanying notes to financial statements.

Voir les notes afférentes aux états financiers.

On behalf of the Board:

Director

Director

Au nom de Conseil :

Director

Director

MIRAMICHI REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Statement of Operations

Year ended March 31, 2007, with comparative figures for 2006

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE MIRAMICHI

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007	2006	
Revenues:			Revenus :
Department of Health and Wellness	$ 72,988,917	$ 63,271,707	Ministère de la Santé et Mieux-être
Other patient recoveries	1,188,335	1,082,175	Autres recouvrements des patients
Other recoveries and sales	135,690	122,302	Autres recouvrements et ventes
Board generated	777,476	565,160	Générés par le Conseil
Endowment fund income	4,522	2,965	Revenu du fonds de dotation
Amortization of deferred contributions related to capital assets	4,260,399	4,203,454	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations
Total revenues	79,355,339	69,247,763	Total des revenus
Expenses:			Dépenses :
Nursing inpatient services	20,755,624	20,355,173	Soins infirmiers aux patients hospitalisés
Non-inpatient services	15,095,921	11,256,270	Services aux patients en consultation externe
Diagnostic and therapeutic services	11,117,408	9,993,067	Services diagnostiques et thérapeutiques
Medicare	10,087,206	7,714,805	Assurance-maladie
Research and education	571,374	605,142	Recherche et formation
Support services	15,790,257	14,597,017	Services de soutien
Administrative services	1,903,566	1,689,334	Services administratifs
Board sponsored	920,043	633,532	Frais discrétionnaires du Conseil
Endowment Fund	163,279	981	Fonds de dotation
Amortization of capital assets	4,327,223	4,302,454	Amortissement des immobilisations
Total expenses	80,731,901	71,147,775	Total des dépenses
Deficiency from operations, before the undernoted	(1,376,562)	(1,900,012)	Déficit d'exploitation avant les sous-mentionnés
Working capital grants from Province of New Brunswick (note 12)	1,143,710	1,434,006	Subvention de fonds de roulement de la province du Nouveau-Brunswick (note 12)
Adjustment of prior year-end settlements	95,948	–	Redressement du règlement final de l'exercice antérieur
Deficiency of revenues over expenses	$ (136,904)	$ (466,006)	Déficit des revenus par rapport aux dépenses

See accompanying notes to financial statements.

Voir les notes afférentes aux états financiers.

MIRAMICHI REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Statement of Changes in Net Assets (Deficiency)

Year ended March 31, 2007, with comparative figures for 2006

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE MIRAMICHI

État de l'évolution des actifs nets (déficit)

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	Restricted for endowment purposes Affectés à titre de dotation		Invested in capital assets Investis en immobilisations		Unrestricted Sans restriction		Total Total		
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	
Balance, beginning of year	$ 303,620	$ 301,636	$ 188,233	$ 238,953	$ (3,737,911)	$ (3,320,641)	$ (3,246,058)	$ (2,780,052)	Solde au début de l'exercice
Excess (deficiency) of revenues over expenses	(158,757)	1,984	(123,964)	(139,051)	145,817	(328,939)	(136,904)	(466,006)	Excédent (déficit) des revenus par rapport aux dépenses
Net change in investment in capital assets (note 10)	–	–	172,817	88,331	(172,817)	(88,331)	–	–	Variation nette de l'investissement en immobilisations (note 11)
Balance, end of year	$ 144,863	$ 303,620	$ 237,086	$ 188,233	$ (3,764,911)	$ (3,737,911)	$(3,382,962)	$ (3,246,058)	Solde à la fin de l'exercice

See accompanying notes to financial statements.

Voir les notes afférentes aux états financiers.

MIRAMICHI REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Statement of Cash Flows

Year ended March 31, 2007, with comparative figures for 2006

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE MIRAMICHI

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007	2006	
Cash provided by (used for):			Provenance (utilisation) des liquidités :
Operating activities:			Activités de fonctionnement :
Deficiency of revenues over expenses	$ (136,904)	$ (466,006)	Déficit des revenus par rapport aux dépenses
Items not involving cash:			Éléments n'ayant pas d'incidence sur l'encaisse :
Amortization of capital assets	4,327,223	4,302,454	Amortissement des immobilisations
Amortization of equipment under capital lease	57,140	40,051	Amortissement de l'équipement sous contrat de location-acquisition
Amortization of deferred contributions related to capital assets	(4,260,399)	(4,203,454)	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations
Change in non-cash current assets and current liabilities	997,793	(1,712,848)	Évolution des éléments hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation
Funds provided by operating activities	984,853	(2,039,803)	Encaisse provenant des activités de fonctionnement
Financing and investing activities:			Activités de financement et de placements :
Issue of demand loans	(400,000)	1,900,000	Émission de prêt remboursable sur demande
Recoveries of long-term pay advance	6,024	6,187	Recouvrement d'avance à long terme
Increase in investments	(524)	(53)	Augmentation des placements
Purchase of capital assets	(1,781,761)	(2,668,545)	Achats d'immobilisations
Increase in long-term debt	13,363	13,364	Augmentation de la dette à long terme
Decrease in obligation under capital lease	(57,140)	(40,051)	Diminution de l'obligation découlant du contrat de location-acquisition
Increase in deferred contributions related to capital assets	1,666,084	2,620,265	Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations
Funds used for financing and investing activities	(553,954)	1,831,167	Encaisse utilisée pour les activités de financement et d'investissement
Increase (decrease) in cash	430,899	(208,636)	Augmentation (diminution) de l'encaisse
Cash, beginning of year	491,935	700,571	Encaisse au début de l'exercice
Cash, end of year	$ 922,834	$ 491,935	Encaisse à la fin de l'exercice

See accompanying notes to financial statements.

Voir les notes afférentes aux états financiers.

MIRAMICHI REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements

Year ended March 31, 2007

The principal activity of the Miramichi Regional Health Authority is providing for the delivery and administering of health services to the Miramichi Region of New Brunswick.

The Miramichi Regional Health Authority includes the following health care facilities:

- Miramichi Regional Hospital
- Baie Ste. Anne Health Centre
- Blackville Health Centre
- Neguac Health Centre
- Rogersville Health Centre
- Dr. A.C. Blanchard Medical Centre
- Miramichi Medical Arts Centre

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE MIRAMICHI

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

La principale activité de la Régie Régionale de la Santé de Miramichi consiste à fournir des soins de santé à la région de Miramichi du Nouveau-Brunswick.

La Régie Régionale de la Santé de Miramichi est composée des institutions de santé suivantes :

- Hôpital régional Miramichi
- Centre de Santé - Baie Ste. Anne
- Centre de Santé - Blackville
- Centre de Santé - Néguac
- Centre de Santé - Rogersville
- Centre médicale - Dr. A.C. Blanchard
- Centre des arts médicaux - Miramichi

MIRAMICHI REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

1. Significant accounting policies:

These financial statements have been prepared in accordance with generally accepted accounting principles.

(a) Revenue recognition:

The Authority follows the deferral method of accounting for contributions, which include donations and government grants.

The Authority is funded by the Province of New Brunswick in accordance with budget arrangements established by the Department of Health and Wellness. Operating grants are recorded as revenue in the period to which they relate. Grants approved but not received at the end of an accounting period are accrued. Where a portion of a grant relates to a future period, it is deferred and recognized in the subsequent period.

Unrestricted contributions are recognized as revenue when received or receivable if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

Externally restricted contributions other than endowment contributions are recognized as revenue in the year in which the related expenses are recognized. Contributions restricted for the purchase of capital assets are deferred and amortized into revenue on a straight-line basis, at a rate corresponding with the amortization rate for the related capital assets.

Restricted investment income from the Endowment Fund is recognized as revenue in the year in which the related expenses are recognized.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE MIRAMICHI

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

1. Conventions comptables :

Ces états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus.

(a) Constatation des revenus :

La Régie Régionale applique la méthode de report pour comptabiliser les apports, qui comprennent les dons et les subventions gouvernementales.

La Régie Régionale reçoit la majeure partie de son financement du gouvernement du Nouveau-Brunswick, conformément aux dispositions budgétaires établies par le ministère de la Santé et Mieux-être. Les subventions de fonctionnement sont comptabilisées à titre de revenus dans la période au cours de laquelle elles se rapportent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont constatées par régularisation. Lorsqu'une partie d'une subvention a trait à une période future, elle est reportée et constatée durant cette période subséquente.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les affectations d'origine externe autres que les apports reçus à titre de dotation sont constatées comme des revenus dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisés. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis dans les revenus selon la méthode de l'amortissement linéaire à un taux qui correspond au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

Les revenus de placement limités du Fond de dotation sont constatés à titre de revenus de l'exercice durant lequel les charges connexes sont constatées.

MIRAMICHI REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

1. Significant accounting policies (continued):

(b) Inventories:

Inventories are valued at the lower of cost and replacement cost, the cost being established using the first in, first out method.

(c) Investments:

Investments are carried at cost. If market value of investments becomes lower than cost and this decline in value is considered to be other than temporary, the investments are written down to market. Interest income on investments is accounted for on an accrual basis.

(d) Capital assets:

Capital assets are stated at cost. Title to land, land improvements, buildings and building services equipment as at July 1, 1992, were not transferred by the Province to Miramichi Regional Health Authority. These assets are administered by the Authority and for purposes of accountability are included in the Authority's accounts. Amortization is provided on the straight-line basis using the rates prescribed for amortization of assets by the Canada Institute of Health Information.

Asset	Rate
Land improvements	8% and 10%
Buildings and building service equipment	2.5% and 5%
Equipment, including equipment under capital lease	5% - 33.3%

(e) Vacation pay:

Vacation pay is accrued to year end. Related funding from the Department of Health and Wellness is recorded when received.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE MIRAMICHI

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

1. Conventions comptables (suite) :

(b) Inventaires :

Les inventaires sont évalués au moindre du coût et du coût de remplacement; le coût est établi en utilisant la méthode du premier entré, premier sorti.

(c) Placements :

Les placements sont comptabilisés au coût. Les placements sont inscrits au marché si la valeur marchande des placements devient plus bas que le coût, et cette diminution n'est pas considérée temporaire. Les revenus d'intérêts sur placements sont constatés par la méthode de rattachement à l'exercice.

(d) Immobilisations :

Les immobilisations sont inscrites au coût. Le titre de propriété foncière, les améliorations de terrains, les immeubles et équipement d'entretien, au 1 juillet 1992 n'étaient pas transférés de la Province à la Régie Régionale de la Santé de Miramichi. Ces immobilisations sont administrés par la Régie Régionale et pour buts de responsabilité sont inclus dans les comptes de la Régie Régionale. L'amortissement provient selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux prescrits pour l'amortissement des immobilisations par L'Institut canadien d'information sur la santé.

Actif	Taux
Améliorations de terrains	8 % et 10 %
Immeubles et équipement d'entretien d'immeuble	2,5 % et 5 %
Équipement, incluant l'équipement sous contrat de location-acquisition	5 % - 33,3 %

(e) Indemnités de vacances :

Les indemnités de vacances sont accumulées jusqu'à la fin de l'exercice. Les fonds correspondants provenant du ministère de la Santé et Mieux-être sont comptabilisés lorsque reçus.

MIRAMICHI REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE MIRAMICHI

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

(f) Use of estimates:

The preparation of financial statements in conformity with generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenues and expenses during the reporting period. Actual results could differ from those estimates.

(f) Recours aux estimations :

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

2. Accounts receivable:

2. Débiteurs :

	2007	2006	
Province of New Brunswick:			Province du Nouveau-Brunswick :
Medicare	$ 841,456	$ 849,357	Assurance-maladie
Equipment grants	298,232	1,952,262	Subventions en vertu d'acquisition d'équipements
Provincial Plan	2,804,879	1,307,824	Projet provincial
Mental Health	93,665	92,653	Santé mentale
Estimated year-end settlement (see below)	1,116,401	1,425,752	Estimation du règlement prévu de fin d'exercice (voir ci-dessous)
	5,154,633	5,627,848	
Inpatients, less allowance for doubtful accounts	181,608	88,985	Patients hospitalisés, moins créances douteuses
Non-inpatients, less allowance for doubtful accounts	73,202	56,408	Patients en consultation externe, moins créances douteuses
Other	706,742	855,602	Autres
	$ 6,116,185	$ 6,628,843	

Estimated year-end settlement receivable:

Estimation du règlement prévu de fin d'exercice à recevoir :

	Actual / Réel	Budget / Budget	Recoverable from (payable to) the Province / Recevoir de (à payable à) la Province	
Transferable programs:				Programmes transmissibles :
Total transferable expenses	$53,743,614	$52,589,668		Dépenses transmissibles totales
Other recoveries and sales	135,689	116,365		Autres recouvrements et ventes
Other patient recoveries	1,188,335	1,161,071	$ (27,264)	Autres recouvrements des patients
Non-transferable programs	–	–	(45)	Programmes non-transmissibles
Working capital grants from Province of New Brunswick	–	–	1,143,710	Subvention de fonds de roulement de la Province du Nouveau-Brunswick
Year-end receivable for March 31, 2007	–	–	$ 1,116,401	À recevoir pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

During the year the Authority was awarded $940,660 in restitution as a result of frauds perpetrated by persons no longer associated with the Authority. To date, $35,142 has been recovered. Due to the uncertainty surrounding the collectability of remaining amounts, no amount has been recorded as receivable at this time.

Durant l'année la Régie Régionale fut attribuée 940 660 $ de restitution aux résultats de fraudes commises par des personnes qui ne sont plus associées avec la Régie Régionale. A date, 35 142 $ fut récupéré. Dû à l'incertitude concernant la collectivité de la balance du montant, aucun montant fut enregistré comme recevable à ce moment.

MIRAMICHI REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE MIRAMICHI

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

3. Inventories:

3. Inventaires :

	2007	2006	
Drugs	$ 382,651	$ 386,750	Médicaments
Medical, surgical and other	615,461	581,195	Médicales, chirurgicales et autres
	$ 998,112	$ 967,945	

4. Investments:

4. Placements :

	2007	2006	
	Cost	Cost	
	Coût	Coût	
Equity funds	$ 33,069	$ 35,359	Fonds d'actions
Bonds and securities	55,463	52,649	Engagements et titres
	$ 88,532	$ 88,008	

The market value of investments as at March 31, 2007 was $99,458 (2006 - $95,982).

La valeur marchande des placements au 31 mars 2007 était de 99 458 $ (2006 - 95 982 $).

5. Capital assets:

5. Immobilisations :

	Cost	Accumulated amortization	2007 Net book value	2006 Net book value	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette	
Land	$ 253,850	$ –	$ 253,850	$ 253,850	Terrains
Land improvements	2,444,031	2,442,413	1,618	225,609	Améliorations de terrains
Buildings	88,800,363	22,251,176	66,549,187	68,602,875	Immeubles
Building service equipment	7,430,756	3,715,378	3,715,378	4,086,916	Équipement d'entretien d'immeuble
Equipment	27,561,099	19,840,999	7,720,100	7,616,345	Équipement
Equipment under capital lease	138,845	138,845	–	57,140	Équipement sous contrat de location-acquisition
	$ 126,628,944	$ 48,388,811	$ 78,240,133	$ 80,842,735	

MIRAMICHI REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE MIRAMICHI

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

6. Demand loans:

	2007	2006	
Province of New Brunswick, due and payable August 27, 2007, bearing interest at 4.20%	$ 1,500,000	$ –	Province du Nouveau-Brunswick, échéant le 27 aout 2007, portant intérêt au taux de 4,20 %
Province of New Brunswick	–	1,900,000	Province du Nouveau-Brunswick
	$ 1,500,000	$ 1,900,000	

6. Prêt remboursable sur demande :

7. Accounts payable and accrued liabilities:

	2007	2006	
Accounts payable	$ 3,651,111	$ 3,258,938	Créditeurs
Salaries and benefits	2,119,553	1,538,325	Salaires et avantages sociaux
Accrued vacation pay	2,766,967	2,601,083	Congés à payer
Equipment	–	424,780	Équipement
Other accrued liabilities	1,046,658	1,150,837	Autres charges à payer
	$ 9,584,289	$ 8,973,963	

7. Créditeurs et charges à payer :

8. Long-term debt:

	2007	2006	
Demand note, non-interest bearing, with no set terms of repayment, payable to Religious Hospitallers of St. Joseph	$ 100,000	$ 100,000	Note d'engagement, portant aucun intérêt, avec aucun terme spécifique de repaiement, payable aux « Religious Hospitallers of St. Joseph »
Notes payable, with no set terms of repayment, payable to Religious Hospitallers of St. Joseph:			Effets à payer, avec aucun terme de repaiement payable aux « Religious Hospitallers of St. Joseph » :
Note 4%	180,989	180,989	Note 4 %
Note 4%	153,103	153,103	Note 4 %
Accrued interest on notes	527,249	513,886	Intérêts courus sur les effets
	861,341	847,978	
	$ 961,341	$ 947,978	

8. Dette à long terme :

Included in Board sponsored expenses is interest on long-term debt of $13,363 (2006 - $13,364).

The debt was inherited in 1992 when the hospitals were amalgamated under the Health Act. In 1996, the Region 7 Hospital Corporation ceased operations at the former Hotel Dieu and Miramichi Hospitals and the properties were transferred to the Province of New Brunswick but the debt remained with the Miramichi Regional Health Authority.

The Miramichi Regional Health Authority is currently negotiating to transfer the debt to the Province of New Brunswick.

L'intérêt sur la dette à long terme de 13 363 $ (2006 - 13 364 $) est inclus dans les frais discrétionnaires du Conseil.

La dette a été héritée en 1992 lorsque les hôpitaux ont été fusionnés en vertu de la Loi sur la santé. En 1996, l'ancien Hôtel Dieu et l'Hôpital de Miramichi ont cessé leurs opérations et toutes propriétés reliées à ces opérations ont été transférées à la province du Nouveau-Brunswick. Toutefois la dette a été maintenue par la Régie Régionale de la Santé de Miramichi.

La Régie Régionale de la Santé de Miramichi est présentement en négociations avec la province du Nouveau-Brunswick afin de transférer la dette à la Province.

MIRAMICHI REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE MIRAMICHI

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

9. Deferred contributions related to capital assets:

Deferred contributions related to capital assets represent the unamortized amount and unspent amount of donations and grants received for the purchase of capital assets. The amortization of capital contributions is recorded as revenue in the statement of operations. The changes in the deferred contributions balance during the period are as follows:

9. Apports reportés afférents aux immobilisations :

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti et le montant sous forme de dons et de subventions non dépensés reçus pour l'achat d'immobilisations. L'amortissement des apports afférents aux immobilisations est comptabilisé à titre de revenus dans l'état des résultats. Les variations survenues dans le solde des apports reportés durant la période sont les suivantes :

	2007	2006	
Balance, beginning of year	$ 80,597,362	$ 82,180,551	Solde au début de l'exercice
Additional contributions received	1,666,084	2,620,265	Apports additionnels reçus
Amounts amortized to revenue	(4,260,399)	(4,203,454)	Montants amortis dans les revenus
Balance, end of year	$ 78,003,047	$ 80,597,362	Solde à la fin de l'exercice

10. Net assets invested in capital assets:

(a) Net assets invested in capital assets is calculated as follows:

10 Actifs nets investis en immobilisations :

(a) Les actifs nets investis en immobilisations sont calculés de la façon suivante :

	2007	2006	
Capital assets	$ 78,240,133	$ 80,842,735	Immobilisations
Less:			Moins :
Amounts funded by deferred contributions used to purchase capital assets	(78,003,047)	(80,597,362)	Les montants financés par les apports reportés afférents aux immobilisations
Amounts funded by obligation under capital lease	–	(57,140)	Les montants financés par obligation découlant du contrat de location-acquisition
	$ 237,086	$ 188,233	

(b) Change in investment in capital assets is calculated as follows:

(b) La variation nette de l'investissement en immobilisations est calculée de la façon suivante :

	2007	2006	
Excess of expenses over revenues:			Excédent des dépenses sur les revenus :
Amortization of deferred contributions related to capital assets	$ 4,260,399	$ 4,203,454	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations
Less:			Moins :
Amortization of capital assets	(4,327,223)	(4,302,454)	Amortissement des immobilisations
Amortization of equipment under capital lease	(57,140)	(40,051)	Amortissement de l'équipement découlant du contrat de location-acquisition
	$ (123,964)	$ (139,051)	
Net change in investment in capital assets:			Variation nette de l'investissement en immobilisations :
Purchase of capital assets	$ 1,781,761	$ 2,668,545	Achat d'immobilisations
Less:			Moins :
Amounts funded by contributions	(1,666,084)	(2,620,265)	Les montants financés par les apports reportés
Repayment of obligation under capital lease	57,140	40,051	Remboursement de l'obligation découlant du contrat de location-acquisition
	$ 172,817	$ 88,331	

MIRAMICHI REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

11. Related entities:

The Authority has an economic interest in the Miramichi Regional Hospital Foundation, which is a registered charitable foundation. Its purpose is to raise funds for and distribute funds to Miramichi Regional Health Authority.

During the year, the Authority received $92,976 (2006 - $133,692) in contributions from the Miramichi Regional Hospital Foundation. The Authority also paid $30,718 (2006 - $30,050) of administrative expenses on behalf of the Foundation. As at March 31, 2007, the Authority had a receivable of $2,439 (2006 - $43,958) from the Foundation. This receivable is included in other receivables (note 2).

12. Debt reduction grants from Province of New Brunswick:

During the year, the Province of New Brunswick committed to providing working capital grants of an estimated $1,143,710 to the Authority. These grants are based on working capital deficiencies as at March 31, 2007.

13. Employee future benefits:

Regular employees of Miramichi Regional Health Authority are covered by the Public Service Pension Plans of the Province of New Brunswick. The Pension Plans are a defined benefit multi-employer plan under which contributions are made by both the Authority and the employees. For the fiscal year ended March 31, 2007, the Authority expensed contributions of $1,478,995 (2006 - $1,118,473) under the terms of the Plans. The Authority has no direct liability or entitlement to any unfunded liability or surplus in the Plans related to its current and former employees.

14. Contingencies:

The Authority has been named a defendant in an ongoing lawsuit. In the opinion of management, this matter is without substantial merit. The outcome of the action is indeterminable, and the monetary damages, if any, cannot be reliably estimated. Therefore, the Authority has not made provision for any potential liability.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE MIRAMICHI

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

11. Entités apparentes :

La Régie Régionale a un intérêt économique dans la Fondation de la Régie Régionale de la Santé de Miramichi, qui est une fondation charitable enregistrée. La Fondation a pour but de faire la levée de fonds pour et de distribuer les fonds à la Régie Régionale de la Santé de Miramichi.

Au cours de l'exercice, la Régie Régionale a reçu 92 976 $ (2006 - 133 692 $) en contributions de la Fondation de la Régie Régionale de la Santé de Miramichi. La Régie Régionale a aussi versé 30 718 $ (2006 - 30 050 $) en frais administratifs pour le bénéfice de la Fondation. Au 31 mars 2007, la Régie Régionale avait un débiteur au montant 2 439 $ (2006 - 43 958 $) de la Fondation. Ce débit est inclus dans autres débiteurs (note 2).

12. Subvention de fonds de roulement de la province du Nouveau-Brunswick :

Au cours de l'exercice, la Province du Nouveau Brunswick s'est engagée à verser 1 143 710 $ en subventions de fonds de roulement à la Régie Régionale. Ces subventions sont déterminées en fonction des déficits de fonds de roulement nets au 31 mars 2007.

13. Prestations futures des employés :

Les employés permanents de la Régie Régionale de la Santé de Miramichi sont couverts par les régimes de pension de la Fonction publique du Nouveau-Brunswick. Les régimes sont des régimes de retraite à prestations déterminées sous lesquels la Régie Régionale et les employés y contribuent. Pour l'exercice terminé au 31 mars 2007, la Régie Régionale a passé en charges des contributions au montant de 1 478 995 $ (2006 - 1 118 473 $) selon les conventions des régimes. La Régie Régionale n'a aucune responsabilité directe ni aucun droit vis-à-vis les provisionnées ou les surplus des régimes reliés aux employés courants et antérieurs.

14. Eventualités :

La Régie Régionale fut nommé un défendeur à un procès continu. Selon l'opinion de la direction, ce sujet est sans mérite substantielle. Le résultat de l'action est indéterminable et les dommages monétaires, si quel, ne peuvent être sûrement estimés. Donc, la Régie Régionale n'a fait aucune disposition pour des responsabilités potentielles.

MIRAMICHI REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE MIRAMICHI

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

15. Fair value of financial assets and financial liabilities:

The fair value of cash, accounts receivable, demand loans and accounts payable and accrued liabilities approximates their carrying value due to the relatively short periods to maturity of these items.

The fair market value of the Authority's investments, based on broker statements, is $99,458, compared to their carrying value of $88,532.

The fair value of the Authority's long-term debt is not practicable to determine since they are not currently required to make any payments.

15. Juste valeur des avoirs financiers et des passifs financiers :

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs, les prêts remboursables sur demande et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable, du fait que ces items qui s'y rapportent ont des échéances relativement brèves.

La juste valeur marchande des placements de la Régie Régionale, basée sur les états du représentant, est de 99 458 $, comparé à leur valeur comptable de 88 532 $.

La juste valeur de la dette à long terme de la Régie Régionale est indéterminable vue qu'elle n'est pas encore obligée de faire de paiements.

SERVICE New Nouveau Brunswick

Financial Statements

March 31, 2007

MANAGEMENT REPORT

The preparation of financial information is an integral part of management's responsibilities, and the accompanying financial statements are the responsibility of the management of the Corporation.

The Corporation maintains an accounting system and related controls to provide management and the Board with reasonable assurance that transactions are executed and recorded as authorized, that assets are properly safeguarded and accounted for, and that financial records are reliable for the preparation of financial statements in accordance with generally accepted accounting principles.

It is the responsibility of the Board to oversee management's performance of its financial reporting responsibilities and to review and approve the financial statements. Upon the recommendation of the Audit Committee, these financial statements are approved by the Board of the Corporation.

Michael McKendy
President

Linda Corbett, CGA
Acting Vice President Corporate Services

Fredericton, N B Canada
May 27, 2007

AUDITORS' REPORT

To the Members of the Board:

We have audited the balance sheet of Service New Brunswick as at March 31, 2007 and the statements of income and changes in equity and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Corporation's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Corporation as at March 31, 2007 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Ernst + Young LLP

Chartered Accountants

Saint John, N B Canada
May 27, 2007

BALANCE SHEET
As at March 31

	2007	2006
ASSETS		
CURRENT ASSETS		
Cash and cash equivalents	$ 21,373,120	$ 21,025,609
Restricted assets (Note 4)	13,825,458	10,107,429
Accounts receivable (Note 5)	2,642,711	3,066,235
Prepaid expenses	1,403,495	1,504,389
	39,244,784	35,703,662
LONG TERM ASSETS		
Prepaid expenses	68,640	113,803
Equipment (Note 6)	2,457,411	2,692,635
System development (Notes 2, 6 and 10)	14,267,598	15,332,855
	16,793,649	18,139,293
	$ 56,038,433	**$ 53,842,955**
LIABILITIES & EQUITY		
CURRENT LIABILITIES		
Accounts payable and accrued liabilities (Note 7)	$ 5,623,021	$ 6,380,445
Partner liabilities (Note 8)	11,126,454	7,928,385
Deferred funding from the Province	-	6,352,500
Deferred receipts	234,233	323,294
	16,983,708	20,984,624
LONG TERM LIABILITIES		
Deferred employee benefits (Notes 7 and 11)	1,757,094	1,575,078
Land titles assurance (Note 9)	2,699,004	2,179,044
	4,456,098	3,754,122
EQUITY	34,598,627	29,104,209
	$ 56,038,433	**$ 53,842,955**

Commitments Note 12
See accompanying notes

Georgette M. Roy
Georgette M. Roy
Chairperson

Michael McKendy
President

STATEMENT OF INCOME AND CHANGES IN EQUITY
For the years ended March 31

	2007	2006
REVENUES		
Provincial services	$ 26,259,664	$ 25,934,256
Municipal services	7,937,728	7,478,969
Registry fees	18,634,386	18,032,085
Products and services	4,267,110	2,757,114
Interest	1,084,357	553,877
Salary recoveries	96,052	70,893
Software sales and consulting	51,694	70,532
	58,330,991	**54,897,726**
EXPENSES		
Personnel services	33,168,003	31,731,915
Space and equipment services	5,317,884	5,004,092
Communications and computer services	4,734,054	4,785,036
Amortization	3,486,507	3,562,663
Professional services	2,381,568	3,018,548
Travel and meetings	1,295,053	1,337,227
Furniture and equipment	1,133,598	744,990
Materials and supplies	827,942	739,399
Other	491,964	414,489
	52,836,573	**51,338,359**
NET INCOME	**5,494,418**	**3,559,367**
OPENING EQUITY	**29,104,209**	**25,544,842**
ENDING EQUITY	**$ 34,598,627**	**$ 29,104,209**

See accompanying notes

STATEMENT OF CASH FLOWS
For the years ended March 31

	2007	2006
Cash and cash equivalents provided by (used in)		
Operations		
Net income	$ 5,494,418	$ 3,559,367
Amortization	3,486,507	3,562,663
Deferred employee benefits	182,016	160,714
Net book value of disposed assets	15,406	-
	9,178,347	7,282,744
Change in non-cash working capital:		
Accounts receivable	423,524	(1,063,270)
Prepaid expenses	146,057	(379,171)
Accounts payable and accrued liabilities	(757,424)	754,962
Deferred funding from the Province	(6,352,500)	18,750
Deferred receipts	(89,061)	264,881
	2,548,943	6,878,896
Investments		
Additions to equipment	(792,686)	(1,193,871)
Additions to system development	(1,408,746)	(1,650,640)
	(2,201,432)	(2,844,511)
Increase in cash	**347,511**	**4,034,385**
Cash and cash equivalents, beginning of year	**21,025,609**	**16,991,224**
Cash and cash equivalents, end of year	**$ 21,373,120**	**$21,025,609**

See accompanying notes

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
For the year ended March 31, 2007

1. SERVICE NEW BRUNSWICK

Service New Brunswick is a non-taxable Crown Corporation established under the *Service New Brunswick Act*. Its mission is making government services more accessible and being stewards for authoritative information.

2. ACCOUNTING POLICIES

General
The Corporation follows Canadian generally accepted accounting principles (GAAP).

Cash and cash equivalents
Cash and cash equivalents includes cash on hand and short term, highly liquid financial instruments that are readily convertible to known amounts of cash and which are subject to an insignificant risk of changes in value.

Restricted assets
Management has segregated cash and receivables equal to the amount of Partner Liabilities (Note 8) and the amount accumulated under Land Titles Assurance (Note 9).

Financial instruments
The carrying values of the Corporation's financial instruments approximate fair market values because of their short-term maturity and normal credit terms.

Long-term assets
Investments in information systems and databases and in physical assets having a value of $5,000 or greater are capitalized and written off to income in accordance with the amortization policy.

Revenue
Revenue is recognized on an accrual basis as earned with an offset, in the case of Corporate Registry annual filing, for fees from businesses likely to be inactive. Amounts deemed receivable but uncollectable are recognized as bad debt expense.

Pension expense
Service New Brunswick employees are part of a multi-employer plan. Although the plan is a defined benefit plan, only current year contributions are expensed.

CGI Commercial Alliance Agreement
Funds received from CGI Information Systems and Management Consultants Inc. (CGI), under this Agreement (Note 10), are applied against the capital cost of the related investment.

Amortization
Amortization is computed on a straight-line basis on original cost with rates as follows:

Furniture, databases and systems	10 years
Leasehold improvements	duration of lease up to 10 years
Equipment and vehicles	5 years
Computers and software	4 years

Measurement uncertainty
The preparation of financial statements in accordance with generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities at the date of the financial statements, and the reported amounts of revenues and expenses during the reporting periods. Actual results could differ from those estimates.

3. RELATED ENTITY TRANSACTIONS

Service New Brunswick is solely owned by the Province of New Brunswick. The Balance Sheet contains the following related entity amounts:

	Year Ended 2007	Year Ended 2006
Accounts receivable	$ 540,956	$ 724,955
Accounts payable	587,352	651,289
Net owing to SNB/(Province)	($ 46,396)	$ 73,666

The Statement of Income and Changes in Equity contains the following related entity amounts:

	Year Ended 2007	Year Ended 2006
Revenue	$ 35,232,833	$ 34,512,082
Expense	1,977,416	2,018,353
Net revenue	$ 33,255,417	$ 32,493,729

4 RESTRICTED ASSETS

Restricted assets are comprised of the following amounts.

	Year Ended 2007	Year Ended 2006
Partner cash and receivables (Note 8)	$ 11,126,454	$ 7,928,385
Land titles assurance cash (Note 9)	2,699,004	2,179,044
	$ 13,825,458	$10,107,429

5. ACCOUNTS RECEIVABLE

	Year Ended 2007			Year Ended 2006
	Accounts Receivable	Allowance for Doubtful Accounts	Net	Net
Current				
Trade	$ 1,227,596	$ 46,037	$ 1,181,559	$ 1,170,139
HST rebate	643,462	-	643,462	740,510
Province of New Brunswick	540,956	-	540,956	724,955
Corporate registry	102,020	15,528	86,492	184,794
Employee computer loans	143,076	-	143,076	181,935
Interest receivable	47,166	-	47,166	63,902
	$ 2,704,276	$ 61,565	$ 2,642,711	$ 3,066,235

The Corporation's trade accounts receivable do not represent significant concentration of credit risk because the accounts are owed by a large number of organizations on normal credit terms. Most other receivables are deemed collectable because of the nature of the debtor or the transactions.

6. EQUIPMENT AND SYSTEM DEVELOPMENT

	Year Ended 2007		
Equipment	**Cost**	**Accumulated Amortization**	**Net**
Computers and software	$ 3,797,724	$ 2,687,596	$ 1,110,128
Furniture and equipment	1,457,137	1,039,487	417,650
Leasehold improvements	2,742,344	1,823,539	918,805
Vehicles	19,075	8,247	10,828
	$ 8,016,280	$ 5,558,869	$ 2,457,411
System development			
Systems	$30,361,481	$18,539,358	$11,822,123
Databases	1,018,040	1,018,040	-
Work in process	2,445,475	-	2,445,475
	$33,824,996	$19,557,398	$14,267,598

	Year Ended 2006		
Equipment	**Cost**	**Accumulated Amortization**	**Net**
Computers and software	$ 3,392,310	$ 2,145,032	$ 1,247,278
Furniture and equipment	1,458,979	950,321	508,658
Leasehold improvements	2,443,624	1,521,568	922,056
Vehicles	19,075	4,432	14,643
	$ 7,313,988	$ 4,621,353	$ 2,692,635
System development			
Systems	$29,642,540	$ 16,066,589	$ 13,575,951
Databases	1,018,040	1,016,806	1,234
Work in process	1,755,670	-	1,755,670
	$32,416,250	$ 17,083,395	$ 15,332,855

7. ACCOUNTS PAYABLE AND ACCRUED LIABILITIES

	Year Ended 2007	Year Ended 2006
Current		
Trade payables	$ 3,182,927	$ 3,095,521
Salary and benefit accruals	1,558,321	1,943,878
Deferred employee benefits	230,000	230,000
Payroll deductions payable	64,421	459,757
Province of New Brunswick payables	587,352	651,289
	$ 5,623,021	$ 6,380,445

8. PARTNER LIABILITIES

Service New Brunswick collects cash on behalf of the Province of New Brunswick and other business partners. The following amounts were payable to the Province and other partners at year end.

Provincial receivables are short-term accounts which are collected from provincial clients and, subsequently, remitted to the Province. Efficiency NB receivables are interest-free loans issued to members of the public to finance energy efficiency improvements to their homes. These loans are administered by Service New Brunswick on behalf of Efficiency NB and can have repayment terms of up to six years. They carry no risk to Service New Brunswick.

	Year Ended 2007		
	Cash	Receivables	Total
Efficiency NB	$ 402,437	$ 2,030,911	$, 2,433,348
Other provincial	6,537,317	93,907	6,631,224
Other partners	2,061,882	-	2,061,882
	$ 9,001,636	$ 2,124,818	$ 11,126,454

	Year Ended 2006		
	Cash	Receivables	Total
Efficiency NB	$ 149,650	$ -	$ 149,650
Other provincial	5,714,273	497,651	6,211,924
Other partners	1,566,811	-	1,566,811
	$ 7,430,734	$ 497,651	$ 7,928,385

9. LAND TITLES ASSURANCE

Under the *Land Titles Act,* the Province guarantees title to real property registered under Land Titles. The Corporation has established a fund, based on actuarial estimate, to provide for potential claims respecting indemnification pursuant to the *Land Titles Act.* An assurance fee of $5.00 is charged for each registration in the Land Titles registry.

	Year Ended 2007	Year Ended 2006
Opening balance	$ 2,179,044	$ 1,676,934
Assurance fees collected	519,960	518,610
Less: claims	-	(16,500)
Ending balance	$ 2,699,004	$ 2,179,044

10. CGI COMMERCIAL ALLIANCE AGREEMENT

CGI Information Systems and Management Consultants Inc. (CGI) and Service New Brunswick signed a seven-year agreement in 2001. Under the terms of the agreement, CGI provides up to $3.5 million to the Corporation in exchange for considerations that enable CGI to establish credibility as experts in the provision of e-government services. The considerations provided by Service New Brunswick include the contracting of CGI resources for project management and technical architecture, presentations of Service New Brunswick systems to potential clients, and exclusive access to CGI to market g-commerce software developed for Service New Brunswick. All solutions and other intellectual property developed under this Agreement are jointly owned by CGI and SNB.

Under this agreement, Service New Brunswick received $212,022 in the year ended March 31, 2007 and $474,802 in the year ended March 31, 2006. The total amount received since 2002 was $2,475,090.

11. EMPLOYEE FUTURE BENEFITS

a) Regular employees of Service New Brunswick are covered by the Public Service Superannuation Plan of the Province of New Brunswick. The Superannuation Plan is a defined benefit multi-employer plan under which contributions are made by both Service New Brunswick and the employees. For the year ended March 31, 2007, the Corporation expensed contributions of $2,006,850 under the terms of the plan. The comparable amount for the year ended March 31, 2006 was $1,800,755. Service New Brunswick has no direct liability or entitlement to any unfunded liability or surplus in the plan related to its current or former employees.

b) Regular employees of Service New Brunswick are entitled to a paid retirement allowance prior to their retirement based upon years of service. Using the 2006 valuation, Service New Brunswick has determined the accrued actuarial obligation for this benefit to be $2,575,635 as at March 31, 2007. At the end of this fiscal year, the Corporation had recorded a total liability of $1,749,323.

	Year Ended 2007	Year Ended 2006
Accrued benefit obligation		
Beginning balance	$ 2,417,800	$ 2,286,241
Current service cost	184,186	172,691
Interest cost on obligation	121,791	114,733
Benefit payments	(148,142)	(155,865)
Accrued benefit obligation	$ 2,575,635	$2,417,800
Reconciliation of accrued benefit obligation to accrued benefit liability		
Accrued benefit obligation	$ 2,575,635	$2,417,800
Unamortized transitional amount	(826,312)	(929,603)
Accrued benefit liability	$ 1,749,323	$1,488,197

Accrued benefit liability		
Opening balance	$ 1,488,197	$ 1,253,348
Retirement allowance expense	409,269	390,714
Benefit payments	(148,142)	(155,865)
Ending balance	$ 1,749,323	$ 1,488,197

This estimate is based on current service cost of 0.70% of payroll and an annual discount rate of 5.00%. The transitional obligation related to the retirement allowance is amortized on a straight-line basis over the estimated remaining service period of the employees that participate in the plan (fifteen years).

c) Service New Brunswick incurred a liability related to an early retirement incentive offered to employees, including those of the Corporation, by the Province of New Brunswick in the year ended March 31, 1996. Pursuant to an agreement with the Province, the amount of the obligation and expense recorded was equal to the amount of the employer contributions that the Corporation would have otherwise funded to the Public Service Superannuation Plan. The Corporation annually reduces the recorded obligation by the amount it remits to the Province. The benefit obligation was $237,771 at March 31, 2007 and $316,881 at March 31, 2006.

12. LEASE COMMITMENTS

The following are future minimum payments for leased premises and equipment for the years ending:

2008	$ 3,360,922
2009	2,980,214
2010	2,964,237
2011	2,954,789
2012	2,246,259
Thereafter	7,211,622
	$21,718,043

Financial Statements of

STRAIT CROSSING FINANCE INC.

Year ended October 30, 2006

KPMG LLP
Chartered Accountants
Frederick Square
77 Westmorland Street Suite 700
Fredericton NB E3B 6Z3
Telephone (506) 452-8000
Fax (506) 450-0072
Internet www.kpmg.ca

One Factory Lane
Place Marven's
PO Box 827
Moncton NB E1C 8N6
Telephone (506) 856-4400
Fax (506) 856-4499

Harbour Building
133 Prince William Street
PO Box 2388 Stn Main
Saint John NB E2L 3V6
Telephone (506) 634-1000
Fax (506) 633-8828

AUDITORS' REPORT

To the Shareholder of Strait Crossing Finance Inc.

We have audited the statement of financial position of Strait Crossing Finance Inc. as at October 30, 2006 and the statement of earnings and retained earnings for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Company's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Company as at October 30, 2006 and the results of its operations for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

KPMG LLP

Chartered Accountants

Fredericton, Canada
December 21, 2006

KPMG LLP, a Canadian limited liability partnership is the Canadian member firm of KPMG International, a Swiss cooperative.

STRAIT CROSSING FINANCE INC.

Statement of Financial Position

October 30, 2006, with comparative figures for 2005

	2006	2005
Assets		
Current assets:		
Cash	$ 1	$ 1
Accounts receivable	1,599	1,269
	$ 1600	$ 1,270
Liabilities and Shareholder's Equity		
Current liabilities:		
Accounts payable and accrued liabilities	$ 1,599	$ 1,269
Shareholder's equity:		
Share capital:		
Authorized:		
Unlimited common shares without par value		
Issued and outstanding:		
1 Share	1	1
	$ 1,600	$ 1,270

See accompanying notes to financial statements.

On behalf of the Board:

Director

STRAIT CROSSING FINANCE INC.

Statement of Earnings and Retained Earnings

Year ended October 30, 2006, with comparative figures for 2005

	2006	2005
Revenue:		
Financial maintenance fee (note 2(d))	$ 20,101	$ 21,182
Expenses:		
Trustee fees	17,581	18,757
Professional services	2,300	2,185
Filing fees	220	240
	20,101	21,182
Net earnings, being retained earnings, end of year	$ –	$ –

See accompanying notes to financial statements.

STRAIT CROSSING FINANCE INC.

Notes to Financial Statements

Year ended October 30, 2006

1. Incorporation:

Strait Crossing Finance Inc. ("SC Finance" or the "Company") was incorporated under the Canada Business Corporations Act as a special purpose corporation. Its sole business is restricted to the issuance and sale of Indexed Fully Amortizing Bonds due April 1, 2032, the lending of money to and making payments to Strait Crossing Development Inc. (SC Development) and matters related thereto.

The outstanding share of SC Finance is owned by Her Majesty the Queen in Right of New Brunswick. No shareholder is entitled to transfer any shares of SC Finance. SC Finance is exempt from taxes otherwise payable under the provisions of section 149(1)(d) of the Income Tax Act (Canada).

2. Transactions and agreements:

(a) Issue of Bonds:

On October 7, 1993, SC Finance issued Indexed Fully Amortizing Bonds (the "Bonds") in the principal amount of $661,542,612 maturing on April 1, 2032. The Bonds will bear interest at an annual real rate, compounded annually, equivalent to 4.50% compounded semi-annually. Irrespective of any decline in the level of the consumer price index over any period after May 27, 1992, the aggregate payment to be made on the Bonds on May 31, 1997 will not be less than $35,012,328 and on April 1, 1998 will equal at least $41,900,000. On any subsequent Payment Date, the aggregate payment to be made on the Bonds will be not less than the highest payment made on any previous Payment Date, except for the payment made on April 1, 2032. No interest payments are required on the Bonds until May 31, 1997. Commencing May 31, 1997 and thereafter on April 1st of each year, 36 annual payments are due on account of principal and interest, such that all interest and principal will be fully repaid as of April 1, 2032.

(b) Subsidy Agreement and Assignment:

Also on October 7, 1993, SC Finance entered into a Subsidy Agreement with the Government of Canada whereby Canada agreed to make payments to SC Finance which correspond in timing and amount with the payments required on the Bonds, as described above. On the same date, SC Finance irrevocably assigned its rights to receive payments under the Subsidy Agreement to the Bond Trustee. The recourse of the Bondholders is limited to the Bond Trustee's right to receive payments under the Subsidy Agreement. Since an obligation of the Government of Canada has been irrevocably assigned to a trust, solely to satisfy the scheduled interest and principal repayment requirements of the Bonds, the Bonds are considered extinguished for financial reporting purposes. Accordingly, the Bonds payable and the amounts receivable under the Subsidy Agreement have been removed from the Company's statement of financial position.

STRAIT CROSSING FINANCE INC.

Notes to Financial Statements

Year ended October 30, 2006

2. Transactions and agreements (continued):

(c) Developer Loan Agreement:

The proceeds from the issuance of Bonds were loaned by SC Finance to SC Development pursuant to a Developer Loan Agreement (the "Agreement") dated October 7, 1993. The Promissory Note from SC Development is unsecured and bears interest at a rate equivalent to that owing on the Bonds. The Promissory Note cannot be assigned or transferred by SC Finance without the consent of SC Development. The repayment terms of the Promissory Note are matched exactly with the payments required on the Bonds.

Under the terms of the Agreement, when the Bond Trustee receives a payment from the Government of Canada under the Subsidy Agreement, SC Finance must, on the same day, make a Contribution in the same amount to SC Development provided that SC Finance has received the required payment from SC Development under the Promissory Note.

Since the Promissory Note from SC Development is exactly matched by SC Finance's obligation to make Contributions to SC Development, and SC Finance and SC Development intend to settle these assets and liabilities simultaneously, the Promissory Note from SC Development and the Contributions due to SC Development have been removed from the Company's statement of financial position.

(d) Financial Maintenance Fee:

Under the Developer Loan Agreement, SC Finance is entitled to receive a Financial Maintenance Fee from SC Development to compensate SC Finance for on-going financial services. The Financial Maintenance Fee is to be equal to the costs SC Finance incurs with respect to the maintenance of records, including the fees and expenses of the Bond Trustee, less any other net revenues received.

3. Fair value of financial assets and financial liabilities:

The fair value of the Company's cash, accounts receivable and accounts payable and accrued liabilities approximate their carrying amounts.